This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

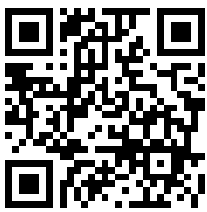

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,197,356

Digitized by Google

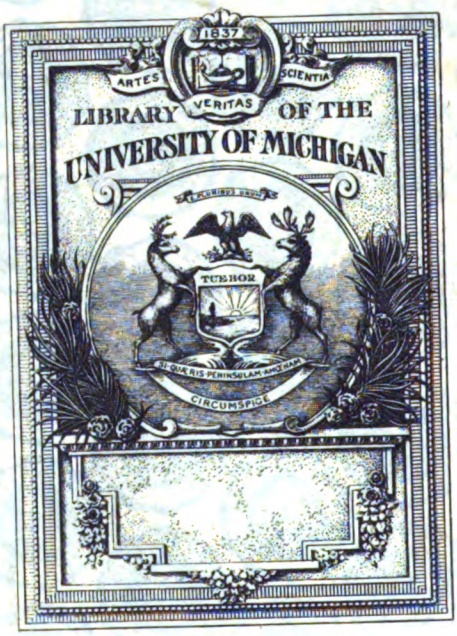
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

1
.R6

Digitized by Google

Digitized by Google

# REVUE

# HISTORIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

# REVUE
# HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

DIRECTEURS :

CHARLES BÉMONT ET LOUIS EISENMANN

*Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.*
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

**CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE**

---

TOME CENT CINQUANTE-SIXIÈME

**Septembre-Décembre 1927**

---

PARIS
**LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN**
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1927

Digitized by Google

Digitized by Google

française, 1792-1814. Gand, Librairie moderne, 1927, 310 p.

*Nisot (Pierre).* Étude historique sur l'âge en matière de capacité nuptiale et sur les tiers consentements requis en vue du mariage. Bruxelles, Lebègue ; Paris, G. Godde, 1926, 150 p. ; prix : 12 fr.

*Réau (Louis).* Les Lemoyne (une dynastie de sculpteurs au XVIIIe siècle). Les Beaux-Arts, 1927, VIII-248 p. in-4° ; prix : 125 fr.

*Redlich (J.).* Œsterreichische Regierung und Verwaltung im Weltkriege. 1 vol., 1927 (Carnegie Stiftung) ; prix : 8 mk. 75.

*Reichstadt* (duc *de*). Papiers intimes et journal. Payot, 1927, 198 p., 8 illustr. ; prix : 18 fr.

*Rendall (G. H.).* The epistle of St James and judaic christianity. Cambridge University Press, 1927, 147 p. ; prix : 7 s. 6 d.

*Roeder (Fritz).* Die sächsische Schalenfibel der Völkerwanderungszeit, als Kunstgegenstand und siedlungsarchäologisches Leitfossil. Gœttingen, Vandenhöck et Ruprecht, 1927, 52 p., figures.

*Rossi (Ettore).* Assedio e conquista di Rodi nel 1522, secondo le relazioni edite ed inedite dei Turchi. Rome, G. Bardi, 1927, 67 p. ; prix : 25 l.

*Salérian-Saugy (Gh.).* La juridiction du colonel général de l'infanterie de France. Bourges, impr. des Orphelins du Centre, 1927, 31 p.

*Sarabianov (V.).* Après dix ans. Bureau d'éditions, de diffusion et de publicité [1927], 336 p. ; prix : 10 fr.

*Schocke (Ernst).* Die deutsche Einheits-und Freiheitsbewegung in Sachsen-Meiningen, 1848-1850. Inaugural Dissertation. Iena, 1927, 89 p.

Secret (le) du coup d'État. Correspondance inédite du prince Louis-Napoléon, de MM. de Morny, de Flahault et autres (1848-1852), publiée en une étude de *P. Guadalla* et une introduction de Lord *Kerry* (trad. par *J. de Maricourt*). Émile-Paul, 1927, XII-314 p. ; prix : 15 fr.

*Sée (Henri).* Matérialisme historique et interprétation économique de l'histoire. Marcel Giard, 1927, in-18, 136 p. ; prix : 10 fr.

*Sicard* (abbé *Augustin*). Le clergé de France pendant la Révolution ; t. II : La lutte religieuse. J. Gabalda, 1927, XV-499 p. ; prix : 20 fr.

*Spicer (Georg Washington).* The constitutional status and government of Alaska (John Hopkins Univ. studies, série XLV, n° 4). Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1927, 116 p. ; prix : 1 doll. 25.

*Stern (Alfred).* Der Einfluss der französischen Revolution auf das deutsche Geistesleben. Stuttgart et Berlin, Cotta, 248 p. ; prix : 8 mk. 50.

*Sumien (N.).* La correspondance du savant florentin Paolo dal Pozzo Toscanelli avec Christopho Colomb. Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1927, X-112 p. ; prix : 18 fr.

*Teilhac (E.).* L'évolution juridique des trusts et sa portée. Félix Alcan, 1927, 163 p. in-16 ; prix : 15 fr.

*Ugolini (L. M.).* Albania antica ; vol. I : Ricerche archeologiche. Rome et Milan, Soc. edit. d'arte illustrata, 1927, in-fol., XII-225 p.

*Valdenberg (V.-E.).* Philosophie politique de Dion Chrysostome. Leningrad, Acad. des sciences, Bulletin 1927.

*Vermale (F.).* Figures du temps de la Révolution en Savoie. Chambéry, Dardel, 1927, 130 p.

*Wilhelm* (Kronprinz). Der Marne-Feldzug 1914. Berlin, Dobverlag, 1926, 96 p. ; prix : 2 m.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

Digitized by Google

# LE PROTESTANTISME ET LA LIGUE
## A VITRY-LE-FRANÇOIS ET EN PERTHOIS

### I

*L'église réformée de Vitry jusqu'en 1572.*

Trait d'union entre la Champagne et la Lorraine, plaine découverte entre la forestière et montueuse Argonne et les plateaux boisés du Barrois qui l'encadrent à l'est et au sud-est, le Perthois est, essentiellement, un lieu de passage et un carrefour. Ce petit pays, fortement individualisé, est parcouru par des routes dont les directions sont indiquées par le réseau hydrographique. De l'est et du sud-est arrivent des rivières que la batellerie a empruntées de bonne heure et que suivaient aussi des routes de terre. Par la vallée commune à l'Ornain et à la Saulx, on débouche en Perthois en venant de Lorraine par Commercy et Bar-le-Duc. Par la haute vallée de la Marne, on arrive de la Bourgogne et du Bassigny par Langres, Chaumont, Joinville et Saint-Dizier. Par la Blaise, on arrive de Wassy. Ces trois directions convergent vers la pointe occidentale du Perthois, occupée tour à tour par Vitry-en-Perthois, la vieille ville, et par Vitry-le-François, la ville neuve, fondée par François Ier après l'invasion de 1544[1], à proximité du confluent de la Marne et de la Saulx. Au delà du Perthois, vers l'ouest, une route de terre file droit à travers les solitudes de la Champagne pouilleuse vers Paris, par Sézanne et Coulommiers. Vers le nord-ouest, une autre route se dirige vers Paris, route de terre et route fluviale, par la vallée de la Marne, jalonnée par Châlons, Épernay, Château-Thierry et Meaux. Sur cette route vient se greffer à Châlons celle qui mène à Reims et, de là, vers le Vermandois et la Flandre. En résumé, il y a convergence des routes venant de l'est et du sud-est, d'Alsace, de Lorraine, de Bourgogne ou de Suisse, et épanouissement de routes vers l'ouest et le nord-ouest, vers Paris et vers le nord de la France. Vitry

1. R. Crozet, *Une ville neuve du XVIe siècle, Vitry-le-François. La vie urbaine*, 1923.



Digitized by Google

et le Perthois forment le nœud où ces routes se resserrent avant de se diviser de nouveau.

L'importance de cette position-carrefour se révéla dans maintes occasions au cours de la crise religieuse du XVIe siècle et des luttes politiques qui en découlèrent. Des influences multiples vinrent se croiser à Vitry et en Perthois, se manifestant sous des formes variées, propagande réformée, mouvements de troupes, combinaisons politiques et stratégiques, et provenant de trois directions principales : Lorraine et Allemagne, Paris et Ile-de-France, Bourgogne et Suisse.

Cela apparaît dès le début de la propagation des idées de réforme, bien que nous n'ayons sur ce mouvement que des renseignements fragmentaires. C'est Jean Châtelain qui représente l'action venue de Lorraine. En 1524, il prêche à Vitry-en-Perthois, dénonçant avec hardiesse les abus de l'Église romaine au moment où les tendances réformatrices se manifestaient surtout par de vives critiques à l'égard du clergé catholique[1]. L'année suivante, il meurt sur le bûcher à Metz. Dix ans plus tard, l'action se fait sentir de l'ouest. En 1534, Vitry et les villes voisines reçoivent des réfugiés venus de Noyon et de Meaux, premiers centres de réformation du royaume, réfugiés cherchant un asile au moment où le gouvernement de François Ier commence à sévir[2]. Plus tard encore, des relations étroites, sur lesquelles nous reviendrons, s'établiront entre Vitry et les foyers de propagation du calvinisme de Genève et Neuchâtel, de même qu'avec la librairie protestante de Dijon.

C'est vraisemblablement par la conjonction de cette triple influence que la Réforme reçut ses premiers adeptes à Vitry et en Perthois. Nous ne savons rien de précis sur leur nombre ni sur leur esprit avant 1561, sinon qu'en 1554 les réformés de Vitry-le-François auraient attaqué l'abbaye toute proche de Saint-Martin d'Huiron pour y enlever des reliques[3]. Ce qui est beaucoup plus précis, ce sont les détails relatifs à la persécution. En juillet 1548, le bailli de Vitry-le-François est chargé d'instruire le procès de Jehanne Philippes, femme de Simon Verdel, poursuivie pour blasphèmes. Le 24 octobre, cette femme est condamnée à être brûlée vive sur la place de la ville. Si elle se repent, elle sera étranglée avant d'être brûlée. En décembre 1549, un prêtre,

1. Haag, *La France protestante*, 2e éd., 1887-1888, et *Bull. de la Soc. de l'Histoire du protestantisme français*, t. XXXV, p. 453.

2. Henry, *La Réforme et la Ligue en Champagne et à Reims*. Reims, 1867.

3. A. de Barthélemy, *L'abbaye de Huiron* (*Revue de Champagne et de Brie*, t. V, p. 18).

Digitized by Google

Jean Criolier, est poursuivi devant le bailli de Vitry[1]. Les premières persécutions déterminent des réformés isolés à prendre le chemin de l'exil. En 1555, « Pierre Thielemant, filz de Jehan de Vitry-en-Pertoys », est admis dans la bourgeoisie de Genève[2]. En 1559, un pelletier de Vitry-le-François, Regnaud Philibert, gagne à son tour la métropole calviniste, où il sera admis comme bourgeois[3].

Le 16 juillet 1563, Jehan Rousselot, originaire de Vitry, copiste chez un libraire de Dijon, reçoit l'ordre de quitter cette ville sous menace d'être étranglé[4].

La persécution qui se déchaîne à partir de la fin du règne de Henri II n'est pas exercée seulement sur l'ordre du roi. De hauts personnages en prennent l'initiative, chacun dans sa zone d'influence. En particulier les Guises, par leurs terres de Joinville et d'Éclaron et par l'archevêché de Reims, sont à même d'exercer en Champagne une action profonde. Il leur déplaît de voir se développer tout à côté de leurs domaines des foyers d'hérésie comme Saint-Dizier, Wassy ou Vitry-le-François. Ils y voient le danger immédiat d'une contagion possible qui gagnerait leurs propres domaines. Peut-être aussi prévoient-ils déjà qu'en cas de troubles il faudrait compter avec des villes hostiles qui se fermeraient devant eux et qui gêneraient leurs mouvements.

Dès la fin de 1559, le cardinal de Lorraine entreprit d'extirper l'hérésie de Saint-Dizier et de la région environnante. La charge de procureur du roi fut donnée à un certain Léonard Bernard, dit Bernacle, qui se fit redouter pour sa brutalité tant à Saint-Dizier qu'à Vitry-le-François. « Il commanda à ceux de Victry-le-François, où il sçavoit y avoir un bon nombre de fidèles, qu'on eust à chanter par chascun jour en ladite ville un salut sur les cinq heures du soir, enjoingnant et commandant à tous les chefs de famille de s'y trouver au son de la cloche ; à quoy si quelqu'un faisoit faute ou ne s'agenouilloit pendant qu'on chantoit ce salut, il estoit soubdain marqué par les espions commis à cest effect et accusé du crime d'hérésie, finalement saisy au corps si le pouvoit estre avec annotation et saisie de ses biens. Ce salut, qui encores se continue de présent à Victry, fut nommé le Salut de Bernacle, nom qu'il a tousjours retenu[5]. »

1. N. Weiss, *La chambre ardente*. Paris, 1889.

2. *Le livre des bourgeois de l'ancienne république de Genève*, publ. par Alfred-L. Covelle. Genève, 1897, p. 245.

3. G. Hérelle, *Le protestantisme à Vitry-le-François*. Paris, 1908, p. 209. — *Le livre des bourgeois...*, p. 300.

4. *Bull. de la Soc. de l'Hist. du protestantisme*, t. LIX, p. 489.

5. G. Hérelle, *La Réforme et la Ligue en Champagne. Pièces diverses*. Paris, 1892.

Digitized by Google

L'Église réformée de Wassy, fondée en octobre 1561 par Jean Gravelle et fille spirituelle de celle de Troyes, inquiétait les Guises autant que celle de Vitry[1]. Jean Crespin signale un certain Dumesnil, capitaine de Saint-Dizier, qui fit interdire l'entrée de cette ville à « ceux qu'on sauroit venir tant de Vassy que Victry estans de ceste secte[2] ». Ces violences des Guises en Champagne sont le prélude de l'échauffourée de Wassy. Dès 1559, les Lorrains et leur clientèle prennent l'habitude de se faire redouter dans un pays dont ils entendent se réserver la direction en matière religieuse pour mieux s'en assurer la direction politique et, plus tard, militaire.

Néanmoins, en dépit des persécutions, les premières adhésions aux idées nouvelles avaient préparé le terrain, méthodiquement exploité à partir de 1560. Vitry-le-François était facilement accessible aux missions calvinistes qui, venues de Genève ou de Neuchâtel, se dirigeaient vers l'intérieur du pays. En 1561, une active propagande fut menée dans le Perthois par Pierre Fornelet. Cet apôtre du calvinisme, originaire de Normandie, attaché tout d'abord à l'église de Neuchâtel, s'était spontanément offert pour évangéliser la Champagne. Son désir ayant été exaucé grâce à l'appui de Calvin, Fornelet quitta la Suisse vers la fin de mai ou le début de juin 1561, se dirigeant vers Châlons. Retardé par des troubles qui régnaient alors dans cette ville, il parcourut le Perthois pendant sept semaines, prêchant, écrit un témoin, « à maison ouverte et aussy publiquement comme si ce fust esté à temples ouverts, de sorte que, de toutes parts, on y accouroit[3] ». Le 6 octobre, il envoya à Calvin et à l'Église de Neuchâtel un rapport dans lequel il soulignait le succès de sa mission[4]. Dès son arrivée en Perthois, les réformés de Vitry-le-François fondèrent une Église à laquelle étaient rattachés les villages de Blacy, Frignicourt, Longchamp, Luxémont, Marolles, Norrois, Saint-Amand, où les réformés possédaient un cimetière, Saint-Genest, Sainte-Livière, Saint-Rémy-en-Bouzemont, Saint-Vrain, Sermaize, Vitry-en-Perthois, Vouillers. Le village de Hauteville, situé entre Vitry-le-François et Wassy, semble avoir été gagné également par la propagande réformée. Quand l'édit de janvier 1562 fut mis en vigueur, le culte, interdit dans

1. J. Roserot de Melin, *Antonio Caracciolo, évêque de Troyes*. Paris, 1923, p. 310-311.

2. [Jean Crespin], *Histoire des martyrs persécutez et mis à mort pour la vérité de l'Évangile*. Genève, 1619, p. 617. — *Discours entier de la persécution et cruauté exercée en la ville de Wassy par le duc de Guise* (*Archives curieuses de l'histoire de France*, 1re série, t. II).

3. L. Romier, *Catholiques et huguenots à la cour de Charles IX*. Paris, 1924, p. 253.

4. G. Hérelle, *Le protestantisme à Vitry-le-François*, p. 19-23.

Digitized by Google

l'enceinte des villes, fut célébré dans les villages les plus proches de Vitry-le-François, Blacy ou, plus souvent, Vitry-en-Perthois[1]. Les réformés de Vitry-le-François possédaient un cimetière.

Le nom du premier pasteur est resté inconnu. On sait seulement qu'il venait de Paris. Il eut des difficultés avec ses fidèles, qui en demandèrent un autre à Calvin en septembre 1561, renouvelant leur demande le 9 octobre[2]. De novembre 1561 à septembre 1662, l'Église fut confiée aux soins de Pierre Clément, précédemment pasteur à Dombresson (Suisse). En avril 1562, Pierre Fournier, ministre de Châlons, vint à Vitry. « A l'instante requeste de ceux de Vitry-le-François y alla prescher et baptizer quelques enfants[3]. » En avril 1564 apparaît un ministre nommé Watelet. Le 3 mai de la même année, Pierre Fournier revient prêcher à Vitry. Nous trouvons ensuite un ministre nommé Mathieu. En 1565, Ancellot Jacquier est mentionné comme « clerc en l'église réformée de Vitry[4]. »

Dans ces années qui marquent le début des guerres civiles, la propagande se heurtait cependant à de sérieux obstacles. Les Guises, aidés de Jérôme Bourgeois, évêque de Châlons, continuaient à combattre l'hérésie. La noblesse était divisée, la bourgeoisie hésitante. Cependant, les protestants étaient en nombre, décidés à se maintenir dans les positions conquises pour continuer à occuper ce carrefour, ce boulevard des routes d'Allemagne dont l'importance était, pour eux aussi, capitale[5]. Les vexations continuent à leur égard. En 1565, c'est un de ces innombrables colporteurs de livres qui parcourent le royaume, aidant par le livre imprimé la parole des ministres, qui se fait saisir à Vitry. Il se nomme Symon Barbier, originaire de Besse-en-Dauphiné, mais demeurant à Étaples. Il est condamné à faire amende honorable et emprisonné à Vitry pour vente de mauvais livres[6]. Vers 1568, le pasteur Thévenin, de l'Église de Saint-Léger-sous-Margerie[7], arrêté à Montreuil-sur-Saône, déclare, au cours de son interrogatoire, qu'il a reçu l'imposition de plusieurs pasteurs assemblés à Vitry, où sa famille était fixée[8]. En janvier 1571, un réformé de Vitry-en-Perthois, Pierre

1. G. Hérelle, *Le protestantisme à Vitry-le-François*, p. 25 et suiv.
2. Id., *Ibid.*, p. 25. — *Calvini Opera*, t. XVIII. — Gagnebin, *Le protestantisme en Champagne au XVI^e siècle* (*Bull. de la Soc. de l'Hist. du protestantisme*, t. XII, p. 358).
3. [Jean Crespin], *Histoire des martyrs...*, p. 643.
4. Arch. de l'hôpital de Vitry-le-François, III E. 8.
5. L. Romier, *Le royaume de Catherine de Médicis*. Paris, 1922, t. II, p. 164-165.
6. *Bull. de la Soc. de l'Hist. du protestantisme*, t. L, p. 575.
7. Aube, arr. d'Arcis-sur-Aube, cant. de Chavanges.
8. Recordon, *Le protestantisme en Champagne*. Paris, 1863, p. 192.

Digitized by Google

Maugeard, est réfugié à Lausanne[1]. En 1572, l'Église de Vitry est dirigée par Simon Fabri, originaire de Grasse en Provence, et par Thierri Mauclerc, ancien[2]. Le 15 août 1571, une conférence présidée par Pierre Fornelet, à laquelle assistait son gendre Vital Torrillon dit Massin, alors ministre de Vouziers et plus tard ministre de Vitry, avait eu lieu à Blacy[3].

Nous savons peu de chose de la population protestante de Vitry. Un témoignage contemporain indique en termes assez vagues qu'elle se recrutait parmi « les plus riches et les plus puissants de la ville[4] » et aussi parmi les plus cultivés[5]. Les Mauclerc étaient une vieille famille champenoise. Les Varnier habitaient Frignicourt antérieurement au XIVe siècle[6]. Les de Vassan étaient également de vieille souche champenoise[7], ainsi que les de Lalain, les Thielement, les Mugnier, etc. D'autre part, des réformés lorrains vinrent se fixer momentanément à Vitry[8]. Par contre, des réformés de Vitry étaient partis de bonne heure en Suisse, de sorte que la population protestante devait être assez flottante. Un érudit champenois, Torcy, donne un chiffre précis : 371 réformés en 1568, sans apporter, d'ailleurs, aucune justification[9].

## II

### *La politique et la guerre à Vitry-le-François et en Champagne (1559-1574).*

A mesure que la réforme gagnait du terrain, les passions religieuses s'exaspéraient, multipliant les violences entre catholiques et réformés, en dépit des dispositions prudentes de l'édit de Romorantin. L'assemblée des notables de Fontainebleau se rallia à l'avis du cardinal de Lorraine, qui proposait la convocation des États-Généraux. François II, par lettres du 31 août 1560, ordonna que ceux-ci se réuniraient à Meaux le 10 décembre suivant.

1. *Bull. de la Soc. de l'Hist. du protestantisme*, t. XXI, p. 473.
2. G. Hérelle, *Le protestantisme à Vitry-le-François*, p. 25.
3. *Bull. de la Soc. de l'Hist. du protestantisme*, t. XLVI.
4. G. Hérelle, *Pièces diverses...*, p. 50.
5. E. Jovy, *Le collège de Vitry et la poésie latine* (*Bull. de la Soc. des lettres, sciences et arts de Vitry-le-François*, t. XVI).
6. *Bull. de la Soc. de l'Hist. du protestantisme*, t. XII.
7. *Ibid.*, t. XL.
8. Dannreuther, *La Réforme à Saint-Mihiel* (*Bull. de la Soc. des sciences et arts de Bar-le-Duc*, 1868).
9. Arch. municipales de Vitry-le-François, série I.

Digitized by Google

Les baillis furent chargés de faire assembler « tous ceux des trois États pour conférer ensemble tant des remontrances, plainctes et doléances qu'ils auroient à proposer, comme aussi de ce qui leur semblera tourner au bien public, soullagement et repos de chacun[1] ». Au cours de ces réunions, on devait élire les principaux et plus notables. Chaque ordre aurait droit, au minimum, à un député, les électeurs demeurant libres d'envoyer un plus grand nombre de représentants. Le bailli de Vitry réunit les trois ordres dans cette ville en octobre 1560[2]. Ces réunions de bailliage, organisées dans un cadre restreint, reflètent très fidèlement la moyenne de l'opinion publique[3]. La députation venue d'Épernay se distingua par ses récriminations contre l'Église romaine. Tout en blâmant l'hérésie, elle dénonça les violences catholiques à l'égard des prétendus hérétiques et elle déclara que la responsabilité des troubles incombait au clergé. Mais, dans l'intervalle écoulé entre l'assemblée de Fontainebleau et les assemblées de bailliage, les Guises avaient fait tous leurs efforts pour empêcher l'élection de députés huguenots. « Vous ne fauldrez de tenir l'œil ouvert et donner ordre que les esprits malings qui pourroient estre composés des reliques de la rebellion et tumulte d'Amboise ou d'autres gens studieux de nouvelleté et d'altération d'estat soient tellement descouverts et, selon la seureté de nos édicts retenus, que par leurs machinations, sous quelques prétextes qui les couvrent, ils ne puissent corrompre ceux qui les peuvent escouter, attirant les simples à leur faction par exemple de leur impunité et sous la confiance de la clémence dont cy-devant avons usé, ou autrement par leur artifice n'altèrent la tranquillité de nos bons et loyaulx subjects[4]. » Si les baillis comprenaient à demi-mot, leurs efforts devaient tendre à empêcher le succès des réformés. Cette pression pouvait être efficace dans un pays où l'influence des Guises tendait à s'affirmer solidement. Elle n'empêcha pas la noblesse de porter ses suffrages sur René d'Anglure de Givry, qui, aux États de 1560, soutint les revendications des Bourbons[5]. Ce René d'Anglure était le père d'Anne d'Anglure, qui fut tué au service de Henri IV, au siège de Laon, en 1594. René d'Anglure semble avoir représenté dès

1. G. Picot, *Histoire des États-Généraux*, 2e éd. Paris, 1888, t. II, p. 158.

2. G. Hérelle, *Documents inédits sur les États-Généraux*. Paris, 1879. — H. Jadart, *Les remontrances des habitants de Rethel et du bailliage de Vitry-le-François aux États-Généraux de Blois en 1588*. Paris, 1905.

3. L. Romier, *La conjuration d'Amboise*. Paris, 1023, p. 263.

4. G. Picot, *Histoire des États-Généraux*, p. 158 et suiv.

5. L. Romier, *Le royaume de Catherine de Médicis*. Paris, 1922, t. I, p. 228. — *Catholiques et huguenots à la cour de Charles IX*. Paris, 1924, p. 37.

Digitized by Google

1560 une fraction de la noblesse champenoise qui n'entendait pas se soumettre docilement à l'influence guisarde. Les suffrages du clergé se portèrent sur Thierry de Tournebulle, doyen et chanoine de l'église collégiale de Vitry-en-Perthois. Quant aux députés du tiers, nous en avons deux listes, l'une fournie par Torcy et publiée par G. Hérelle, l'autre publiée par Augustin Thierry. La première comprend François Hocquart, procureur du roi au bailliage de Sainte-Menehould, et Claude Le Besgue, prévôt de Vitry. La seconde comprend trois noms, ceux de Philibert Glayne (ou Le Glaive), Claude Godet et Antoine Morel[1]. Les doléances portèrent sur la réforme de l'Église et de la justice.

Deux ans plus tard, la sanglante collision de Wassy devait marquer l'ouverture d'une longue période de guerres atroces. Parmi les victimes se trouvait un certain Robert de Portille, de Hauteville, village du Perthois[2]. Après le massacre, le duc de Guise continua sa route vers Paris, prenant, toutefois, la précaution d'éviter Vitry, où « ung homme qui faisoit profession de la nouvelle opinion et aux despens et par charge de leurs esglises qu'ils appellent réformées avoit levé cinq ou six cens hommes de pied contre lui[3] ». Les huguenots de Vitry étaient-ils réellement si nombreux et si belliqueux. Cela paraît douteux ; mais les apologistes du duc avaient intérêt à faire croire que tout le pays traversé lui était hostile et que, dans la bagarre de Wassy, il s'était trouvé, lui et ses hommes, en état de légitime défense.

La reine mère, revenant sur sa première attitude, se mit à la tête du parti catholique. Des deux côtés on prit les armes. Pour renforcer l'armée de Condé massée autour d'Orléans, les protestants recrutèrent en Allemagne 3,000 reîtres et 4,000 lansquenets. Andelot fut chargé de les amener. Le duc de Nevers se porta au-devant d'eux entre Châlons et Vitry, tandis que Saint-André les attendait vers Reims[4]. Mais les Allemands obliquèrent vers le sud par Chaumont et Châteauvillain. Des réformés de Vitry et de Wassy se joignirent à eux[5]. Il n'y eut aucun engagement sérieux en Champagne, à part une escarmouche à Ramerupt[6], entre le duc de Lunebourg et Bussy d'Amboise, le 19 novembre

1. G. Hérelle, *Documents inédits sur les États-Généraux*, p. 124. — Augustin Thierry, *Essai sur l'histoire du tiers état*, p. 206.

2. [Jean Crespin], *Histoire des martyrs...*, p. 616.

3. Bouillé, *Histoire des ducs de Guise*, t. II, p. 178.

4. Davila, *Histoire des guerres civiles...* Amsterdam, 1757, t. I, p. 170.

5. Boutiot, *Histoire de la ville de Troyes*. Troyes, 1874, t. III, p. 546.

6. Ramerupt, chef-lieu de canton, arr. d'Arcis-sur-Aube (Aube).

Digitized by Google

1562[1]. Après la bataille de Dreux et l'assassinat du duc de Guise devant Orléans, l'édit d'Amboise mit fin à cette première guerre. Les reîtres au service des protestants regagnèrent l'Allemagne et séjournèrent en Champagne, où ils se livrèrent à leurs violences habituelles[2]. C'est peut-être à leur présence dans la région que se rattache le nouveau pillage de l'abbaye d'Huiron (août 1563), auquel participèrent des huguenots de Vitry sous la conduite d'un capitaine La Chapelle[3], qui fréquentait les prêches de Wassy et que le capitaine de Saint-Dizier, Dumesnil, avait vainement voulu faire arrêter en août 1562[4]. Peut-être faut-il voir plus simplement dans cette attaque un de ces nombreux incidents au cours desquels on vit des aventuriers, hobereaux ruinés pour la plupart, se mettre de la religion réformée et se jeter sur les biens d'église[5].

Après quatre années de paix relative, la guerre reprit en 1567. Ayant échoué dans leur projet d'enlever le roi, les réformés tentèrent le siège de Paris. Des renforts venus du Perthois et de la région de Châlons rallièrent l'armée assiégeante[6]. La bataille de Saint-Denis les ayant obligés d'abandonner l'entreprise, Condé et Coligny battirent en retraite par la Brie et la Champagne, allant au-devant de Jean-Casimir, fils de l'électeur palatin, qui leur amenait des secours. Le duc d'Anjou, qui venait d'obtenir la lieutenance générale du royaume, les suivait. En décembre 1567, il était dans la région de Vitry. Des escarmouches entre l'avant-garde royale et l'arrière-garde protestante eurent lieu à l'Épine, près de Châlons, et à Possesse[7]. Du camp de Vavray-le-Grand, où il était établi, le duc d'Anjou appela le duc de Nevers, qui venait le rejoindre avec des Italiens et des Suisses[8]. Le 2 janvier 1568, Armand de Gontaut-Biron écrivait de Vitry au roi pour lui annoncer une marche en avant vers Saint-Dizier et lui signaler, en même temps, le désordre et l'insoumission qui régnaient dans l'armée[9].

1. Th. de Bèze, *Histoire ecclésiastique des églises réformées de France*, t. II, p. 392, édit. Baum et Cunitz. Paris, 1883-1889.

2. Poinsignon, *Histoire générale de la Champagne et de la Brie*. Châlons, 1885, t. II, p. 159.

3. Dom Baillet, *Chronique de l'abbaye de Huiron*, publ. par G. Hérelle, *Pièces diverses...*, p. 52.

4. [Jean Crespin], *Histoire des martyrs...*, p. 617.

5. L. Romier, *Le royaume de Catherine de Médicis*. Paris, 1922, t. II, p. 261.

6. Claude Haton, *Mémoires* (collection des Documents inédits), p. 439.

7. Jean de Fabas, *Mémoires*, éd. Barckhausen. Bordeaux, 1868, p. 41.

8. *Revue de Champagne et de Brie*, t. XX, p. 319.

9. Armand de Gontaut-Biron, *Correspondance inédite*, publiée par Ed. de Barthélemy. Bordeaux, 1874, p. 41. — *Mémoires de Castelnau* (collection Michaud et Poujoulat, 1re série, t. IX), p. 524. — *Mémoires de Philippe Hurault, comte de Cheverny*, éd. Buchon, p. 225.

Digitized by Google

Cependant, l'armée royale ne semblait pas très pressée d'entrer en contact avec les protestants, qui rentrèrent en France par la Haute-Seine tandis que le duc d'Anjou reculait vers Paris après avoir ravagé les environs de Troyes. La paix de Longjumeau arrêta les hostilités, laissant les deux partis également mécontents.

La guerre reprit dans l'Ouest. Battus à Jarnac, les protestants demandèrent des secours à Guillaume de Nassau, prince d'Orange, dont les forces opéraient aux Pays-Bas contre le duc d'Albe. Au moment où l'armée royale était presque tout entière dans l'Ouest, il passa la frontière (novembre 1568). Par Reims et Châlons, il arriva à Vitry en décembre à la tête d'une armée « qui estoit, à ce que l'on disoit, de quinze à dix-huit mil hommes, tant gens de cheval que gens de pied, sçavoir huit ou dix mil chevaulx et le surplus d'infanterie[1] ». Il y séjourna plusieurs semaines. Les cloches des églises du voisinage furent enlevées et servirent à fondre des coulevrines[2]. La panique fut grande chez les catholiques de Vitry. Les plus aisés se réfugièrent partie à Troyes[3], partie à Châlons, où ils furent enrôlés pour la défense de la ville[4]. La reine mère, voyant qu'il était impossible d'arrêter l'invasion, négocia avec le prince ; celui-ci licencia ses troupes, mécontentes de ne pas toucher leur solde, et se retira au delà de la Moselle (janvier 1569). Au passage, l'église collégiale de Vitry-en-Perthois avait été ruinée[5].

L'édit de pacification de Saint-Germain (8 août 1570) termina la troisième guerre. Pour apaiser les défiances protestantes, le roi en confia l'application à des commissaires spéciaux qui furent, pour la Champagne, le maréchal de Vieilleville, MM. de Lamoignon, du Blanc-Mesnil et Miron, maître des comptes du roi. Ils réunirent à Troyes une assemblée à laquelle furent convoqués le bailli et les magistrats de Vitry. Ceux-ci devaient apporter des pièces justifiant qu'ils avaient publié et fait exécuter l'édit, des mémoires relatifs aux violences et aux troubles qui avaient marqué les deux dernières guerres, un état des sommes levées pendant les troubles, des biens enlevés aux sujets du roi, des places et des forces militaires du bailliage. Des délégués catholiques et réformés devaient les accompagner. L'assemblée se tint à Troyes, dans la première quinzaine de mars 1571. Le compte-rendu concernant Vitry n'en a, malheureusement, pas été conservé[6].

1. Arch. départementales de l'Aube, G 146, fol. 20-21.
2. Boutiot, *op. cit.*, t. III, p. 626.
3. *Ibid.*
4. Arch. municipales de Châlons-sur-Marne, BB 12, fol. 122.
5. Arch. municipales de Vitry-le-François, GG 183. — G. Hérelle, *Pièces diverses...*, p. 54.
6. G. Hérelle, *La Réforme et la Ligue en Champagne. Lettres...* Paris, 1888, p. 154.

Digitized by Google

En dépit de la paix officiellement proclamée, les rivalités des chefs de parti n'avaient pas cessé. On en connaît les tragiques conséquences. Le massacre de la Saint-Barthélemy n'eut pas à Vitry les mêmes répercussions qu'à Troyes, par exemple. Cependant, un certain nombre de réformés se rallièrent au catholicisme, parmi lesquels Thierri Mauclerc, ancien[1]. Quant au pasteur Symon Fabri, il se réfugia à Genève[2]. Il y fut suivi par d'autres religionnaires : Bénard, dès 1574 ; Louis de Lallain, pelletier, signalé à Genève en 1577 ; Mugnier Pierre, pelletier, en 1578[3]. D'autres s'enfuirent à Sedan[4].

Au lendemain de ces sanglants événements, Charles IX sentit la nécessité de faire des concessions. Le 3 novembre 1572, il chargea le duc de Guise de parcourir son gouvernement de Champagne, d'y convoquer « les gentilshommes de la nouvelle opinion pour leur dire le vouloir et intention royalle de les protéger, pour les engager à la fidélité et obéissance et pour les admonester amyablement de ne persévérer plus longuement en l'erreur... et de retourner d'eux-mesmes et franchement à la religion catholique[5]. » Le duc parcourut ainsi les principales villes de Champagne et passa par Vitry dans le courant de novembre[6]. Il y fit comparaître plusieurs gentilshommes protestants, parmi lesquels Georges de Nettancourt, Pierre de Noirefontaine, Jacques de Varennes, qui prêtèrent serment « de vivre catholiquement et obéyr à tous édictz, ordonnances, commandemens et volonté de Sadite Majesté, sans jamais aller ny venir au contraire ». Par contre, un certain nombre de nobles protestants, entre autres le capitaine La Chappelle, qui avait pillé Huiron en 1563, s'enfuirent en Allemagne, Franche-Comté ou Genevois. Le duc chargea le lieutenant général Jacques Linage de les inviter à rentrer en paix dans leurs terres[7].

Malgré ces tentatives d'apaisement, la Champagne fut troublée vers la fin d'avril 1573 par des incursions de bandes de huguenots venues des confins de la Belgique, « environ 200 hommes, tant de pied que de cheval, gens résolus et de faction et qui avoient plusieurs grandes intelligences sur le Perthois et toutes les villes de Bassigni ». Ils se dirigeaient vers Saint-Dizier ; mais ils furent repoussés par le cardinal de

1. Arch. mun. de Vitry-le-François, GG 1, fol. 19.
2. *Bull. de la Soc. de l'Hist. du protestantisme*, t. XXXIX.
3. G. Hérelle, *Le protestantisme à Vitry-le-François*, p. 209. — *Le livre des bourgeois de l'ancienne république de Genève*, publ. par Alfred-L. Covelle. Genève, 1897, p. 300-303.
4. *Bull. de la Soc. de l'Hist. du protestantisme*, t. XLIII, p. 531.
5. Bouillé, *op. cit.*, t. II, p. 52-54.
6. Boutiot, *op. cit.*, t. IV, p. 46.
7. Bibl. nat., Cinq-Cents de Colbert, vol. 7, fol. 161.

Digitized by Google

Lorraine, qui s'était porté au-devant d'eux[1]. Au début de l'année suivante, Vitry fut encore inquiétée par des passages de troupes : en février 1574, le capitaine Sterg, logé à Frignicourt[2] ; en mai, la compagnie du duc de Lorraine[3].

## III

### *La politique et la guerre à Vitry-le-François et en Champagne (1574-1582)*

La mort de Charles IX laissa la France en pleine crise. La guerre se prolongeait dans le Midi, où les huguenots, alliés aux politiques, tenaient tête au parti catholique, et dans l'Ouest, où La Rochelle résistait à toutes les entreprises. En même temps, les huguenots recrutaient en Allemagne une nouvelle armée. Pour s'opposer à son entrée dans le royaume, des troupes furent concentrées en Champagne.

En septembre 1574, le sieur de Romennecourt, commis par le duc de Guise à la conduite des reîtres du roi, était à Triaucourt, où vinrent le rejoindre M. de Barbezieux, lieutenant général au gouvernement de Champagne et de Brie, le sieur de La Mauvissière, gouverneur de Saint-Dizier, à la tête d'un groupe de reîtres qui avait séjourné précédemment à Frignicourt[4], et, enfin, Schomberg. Au nom des habitants de Vitry-le-François, Jacques Linage, lieutenant général du bailliage, se rendit à Triaucourt pour obtenir de Barbezieux que Vitry fût épargnée par les troupes royales. On avait également sollicité l'intervention de l'abbesse de Saint-Jacques de Vitry-en-Perthois, Madeleine de La Haye. Les reîtres vinrent camper à Possesse et à Huiron. Il y en avait quatre cornettes sous la conduite du comte Rhingrave et du colonel Stobirs (?). Par ordre royal, transmis par La Mauvissière, Vitry fut obligée de fournir, pour le 22 octobre, 12 bœufs, 12 pièces de vin, 24 moutons, 2,400 pains et 800 boisseaux d'avoine. Pour couvrir la dépense, les gouverneurs de la ville ordonnèrent de lever sur les habitants une somme de 520 livres 10 sols[5].

L'année suivante, la fuite précipitée du duc d'Alençon, chef reconnu des politiques, allant rejoindre les protestants du Midi, compliqua encore une situation embrouillée. Une nouvelle invasion de reîtres

1. *Le tumulte de Bassigni... Archives curieuses de l'histoire de France*, 1re série, t. VIII.
2. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 68, fol. 17.
3. Ibid., fol. 26.
4. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 68, fol. 34.
5. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 68, fol. 35 et 45.

Digitized by Google

au service de Condé traversa la Champagne et fut arrêtée par le duc de Guise à Dormans (10 octobre 1575). En janvier 1576, les troupes de Charles de Lorraine étaient à Vitry[1]. De même, les reîtres de Casimir séjournèrent en Champagne une partie de l'année. Quant aux reîtres du roi qui regagnaient leur pays après la paix de Beaulieu, ils restèrent dans la région de Vitry et de Châlons jusqu'en août 1576, y commettant toutes sortes de violences[2].

Au lendemain de la paix de Beaulieu, Henri III convoqua par lettres du 5 août 1576 les États-Généraux à Blois pour le 15 novembre. Les lettres royales furent remises le 15 août à Jacques Linage, lieutenant général au bailliage de Vitry, et publiées le 18. Conformément à leur teneur, les trois ordres du bailliage furent réunis à Vitry, au palais, le 15 octobre, pour procéder à l'élection de leurs députés et à la rédaction de leurs cahiers. Au jour fixé, l'assemblée s'ouvrit sous la présidence de Jacques Linage. Après lecture des lettres royales, les trois ordres se séparèrent pour délibérer, le clergé dans l'église, la noblesse dans la Chambre du conseil de l'Auditoire, le tiers dans la salle de l'Auditoire. Pour le clergé fut élu Pierre Sibert, docteur en théologie, grand archidiacre et chanoine en l'église Saint-Étienne de Châlons, prieur du prieuré de Possesse. Le tiers choisit Jacques Linage et Germain Godet et quatre remplaçants éventuels : Jean Jacobé, Denis Varnier, Thierry de Marolles et François de Saint-Rémy.Les délibérations de la noblesse furent plus mouvementées. Après s'être réunis pendant une heure avec le tiers état, les nobles se retirèrent dans leur salle. Le nom de Bussy d'Amboise, qui fut proposé, souleva dans l'assemblée de vives protestations. On connaît les liens très intimes qui unissaient ce personnage, héros d'innombrables aventures amoureuses et d'une arrogance rare, au duc d'Alençon, chef des malcontents. Sa candidature se heurta aux tendances modérées qui dominaient dans l'assemblée des nobles. Ses adversaires alléguèrent que, plusieurs nobles étant absents, leurs procurations ne devaient pas entrer en ligne de compte pour le total des voix ; ils reprochaient à Bussy d'Amboise son mauvais caractère et les intrigues qu'il menait pour se faire élire également par la noblesse du bailliage de Chaumont. Le lendemain, 16 octobre, malgré l'intervention de Jacques Linage, le désaccord subsista. Une nouvelle réunion fut décidée. Elle se tint le 29 octobre. Jacques d'Anglure fut élu par trente et une voix contre

1. G. Hérelle, *Lettres...*, p. 183.
2. Poinsignon, *op. cit.*, t. II, p. 213.

Digitized by Google

dix-huit à Pierre de Somme-Yèvre, vicomte de Lignon et seigneur de Frignicourt. Ces divers incidents témoignent de l'âpreté de la lutte des partis. Les divers personnages dont il vient d'être question représentaient, en effet, des tendances diverses. Bussy d'Amboise était le candidat des malcontents. Pierre de Somme-Yèvre sera plus tard capitaine de la Ligue, gouverneur de Vitry-le-François. Sans doute n'est-il pas interdit de penser qu'il était dès 1576 le candidat des ultra-catholiques. Jacques d'Anglure appartenait à une famille qui restera fidèle au roi légitime et, plus tard, à Henri IV. Son élection montre que les tendances modérées l'emportaient encore. L'élection de Jacques Linage pour le tiers a la même signification. Nous verrons plus tard que ce personnage oscillera entre la cause royale et la cause de la Ligue pour se prononcer, en définitive, pour la première. En 1576, la rupture était loin d'être consommée et les hésitants pouvaient tâtonner avant de prendre parti. A l'appui de ces observations, on peut signaler, en outre, qu'au cours d'une réunion préparatoire une motion tendant à l'application stricte de l'édit de Beaulieu avait été adoptée par sept voix de majorité et que, parmi les remplaçants éventuels des députés du tiers, se trouvait Denis Varnier, d'une famille huguenote[1].

Cependant, tandis que la guerre battait son plein dans le Midi, Condé levait de nouvelles troupes en Allemagne. Pour leur interdire l'entrée du royaume, le duc de Guise passa des forces entre Châlons et Vitry en juillet 1577[2]. Le 17 septembre, la paix de Bergerac suspendait, pour un temps, les hostilités. Elle apportait à l'édit de Beaulieu des restrictions notables.

L'expédition du duc d'Anjou aux Pays-Bas détermina en Champagne de nouveaux mouvements de troupes, considérés dans les pays qui s'y trouvaient exposés comme de véritables calamités. Les comptes de Vitry-le-François abondent en précisions sur les précautions prises pour s'en garantir. Ils nous permettent de nous faire une idée de la vie urbaine en ces époques troublées. Ils signalent, par exemple, les présents offerts aux chefs. A tous les personnages de qualité, on offrait des flacons de vins du pays, du poisson (très souvent au duc de Guise), des volailles, chapons, poulardes, coqs d'Inde, des perdreaux, des fruits du pays ou encore des oranges, des citrons, des melons, des concombres, des confiseries, confitures, dragées, écorces de citron, etc.

1. G. Hérelle, *Documents inédits sur les États-Généraux*, p. 127 et suiv. — Id., *Pièces diverses...* — G. Picot, *Histoire des États-Généraux*, t. III, p. 10 et suiv.

2. Poinsignon, *Histoire de la Champagne et de la Brie*, t. II, p. 219.

Digitized by Google

Voici quelques prix d'achat relevés au hasard : deux melons, trois écus ; deux poulets d'Inde, quarante sols ; quatre chapons, deux écus ; quatre perdreaux, un écu ; un brochet et deux grandes carpes, deux écus ; quatre coqs d'Inde, deux écus ; une demi-douzaine de citrons et un demi-cent de poires de bon-chrétien, deux écus ; deux carpes, vingt-quatre sols, etc.

Mais il fallait aussi fournir des munitions aux troupes, verser des salaires aux messagers envoyés sur les hauteurs voisines ou jusque vers Troyes ou Saint-Mihiel pour s'informer des chemins parcourus par les bandes redoutées. Des gardes fournies par les habitants sous les ordres de dizainiers sont installées aux portes ; un guetteur est posté dans le clocher de l'église[1]. A ces dangers s'ajoutent les ravages de la peste qui règne aux environs en novembre 1581[2], en octobre et décembre 1582[3].

En juillet 1580, la ville fournit du blé et paye 300 écus à des lansquenets logés à Triaucourt[4]. En juillet-août 1582[5], la compagnie du duc d'Anjou loge aux portes de la ville, à Blacy et à Vauclerc. En septembre 1582, des Suisses campent à Frignicourt[6]. En décembre, un capitaine, avec 6 ou 700 hommes, tient le pays environnant et le rançonne[7]. Le sieur d'Istre réclame 450 écus à la ville, moyennant quoi il s'engage à ne pas loger sa troupe à Vitry. Pour s'en défaire, les habitants eurent recours à un personnage dont l'intervention avait quelque valeur, c'est-à-dire Dinteville[8].

## IV

### *La mainmise de la Ligue sur Vitry-le-François (1582-1589)*

Les gens de Vitry avaient alors la bonne fortune d'avoir deux protecteurs également intéressés à surveiller cette place : Dinteville et Henri de Guise. Joachim de Dinteville, lieutenant général au gouvernement de Champagne et de Brie depuis décembre 1579 en remplacement de Barbezieux, vieilli, est directement l'homme du roi. Il exerce en Champagne de pleins pouvoirs de police et les gens de Vitry lui

1. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 71, fol. 73.
2. Ibid., CC 69, fol. 75-76.
3. Iibd., CC 69, fol. 109.
4. Ibid., CC 69, fol. 72-73.
5. Ibid., CC 69, fol. 65.
6. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 69, fol. 110.
7. G. Hérelle, *Pièces diverses...*, p. 114.
8. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC. 71, fol. 60.

Digitized by Google

offrent, en janvier 1582, un « tiercelet d'autour », autrement dit un jeune faucon[1].

Sa correspondance[2] et les registres de Vitry témoignent de son inlassable activité dans la région. En octobre 1581, il disperse les ravageurs du jeune Clervaut[3] et deux ou trois compagnies de « mangeurs » qui saccageaient les environs de Vitry[4]. Il entretient avec le roi et avec ses lieutenants dispersés en Champagne une correspondance très active. Il parcourt le pays en tous sens. Peu à peu, les bandes se dispersent. Le bailli de Vitry lui-même, Christophe de Sales, seigneur de Vernancourt, « ayant perpétré infiniz mauvais actes dignes de très grande punition », est poursuivi et condamné à mort par contumace par les Grands Jours de Troyes. Réfugié en Barrois, il y essaie, sans succès, de prendre les armes. En février 1584, trois voleurs sont arrêtés à Vitry et Dinteville ne manque pas d'en faire part au roi[5].

D'autre part, Henri de Guise est gouverneur de Champagne et de Brie depuis 1563. Jusqu'en 1571, le duc d'Aumale a exercé effectivement cette charge au nom de son neveu. Depuis 1571, Henri est gouverneur de fait. Au fond, il n'est pas loin de considérer les pays soumis à son gouvernement comme un domaine propre. C'est une satisfaction qui s'accorde avec son amour du commandement. C'est, surtout, un avantage précieux pour la liberté de ses relations entre ses terres de Joinville et la capitale. En cela, il suit une politique déjà pratiquée par le duc François et par le cardinal de Lorraine. Rien d'extraordinaire, par conséquent, à ce qu'il cherche à se créer en Champagne des points d'appui. Rien d'extraordinaire non plus à ce que les catholiques de Vitry, en mauvais termes avec leurs compatriotes huguenots, recherchent sa protection.

Si Dinteville est l'homme du roi, Guise, chef de parti, est l'âme de la Ligue. Le moment viendra pour les gens de Vitry où il faudra choisir entre le gentilhomme loyaliste et le séditieux. Dans ce choix interviendront beaucoup d'éléments, intérêts, passions et, surtout, la force. De bonne heure, avant même que le caractère séditieux de la Ligue soit apparu, Henri de Guise s'efforce d'acquérir des titres à la reconnaissance des habitants de Vitry. Les magistrats et les gouverneurs de la ville sont en relations étroites avec lui personnellement ou avec ses

1. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 69, fol. 38.
2. Publiée par Ed. de Barthélemy. Arcis-sur-Aube, 1880.
3. G. Hérelle, *Pièces diverses...*, p. 110.
4. *Correspondance de Dinteville.*
5. *Ibid.*

Digitized by Google

familiers. Dès avril 1574, un message est envoyé à Joinville vers Madame la Douairière pour les affaires de la ville[1]. En mai 1574, Jacques Linage est à Joinville pour le même motif. En juin, la ville engage une grosse dépense de 600 livres pour offrir au duc « deux sallières d'argent et une couppe[2] ». En 1576, le duc intervient pour obtenir le rétablissement de l'élection de Vitry, en dépit de l'opposition des élus de Châlons. En 1577, il défend la Champagne contre les reîtres de Condé. En juin 1578, il est à Vitry[3]. En 1579, ses gardes y séjournent[4]. En février 1581, le lieutenant criminel, le lieutenant particulier, un élu et plusieurs habitants vont le saluer à Vitry-en-Perthois[5]. On le retrouve en décembre 1582, mars 1583, à Vitry, à Éclaron, à Arzillières, où des délégations de la ville vont le saluer[6]. Le plus souvent, il est accompagné de son secrétaire, Le Seurre, à qui les cadeaux ne sont pas ménagés. En avril 1584, Le Seurre reçoit cinquante écus « pour les plaisirs qu'il a faits aux habitants[7] ». On offre des cadeaux aux parents ou aux amis du duc : le baron de Senecey, de Rosne, le cardinal de Guise, le marquis d'Elbeuf, les enfants du duc de Mayenne[8], chaque fois qu'ils traversent la ville.

L'influence du duc de Guise apparaît plus nettement encore au point de vue religieux. Après l'orage de la Saint-Barthélemy, l'Église réformée de Vitry avait reçu en 1578, de Genève, une lettre de Théodore de Bèze, datée du 1er novembre, exhortant les fidèles à la foi et aux bonnes mœurs et leur annonçant l'envoi d'un nouveau ministre, Vital Torrillon dit Massin, précédemment ministre à Vouziers et gendre de Pierre Fornelet[9]. En 1580, les protestants de Vitry étaient assez nombreux pour y susciter une agitation qui inquiéta vivement Dinteville et, plus encore, le duc de Guise. Au début de 1580, les huguenots de Vitry écrivirent au roi pour lui demander de leur désigner, en vertu de l'édit de pacification donné à Poitiers en 1577, un lieu situé dans les faubourgs de la ville : Vitry-en-Perthois, Blacy ou Luxémont[10]. Ils protestaient de leur bonne volonté et de leur attachement au roi[11].

1. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 68, fol. 23.
2. Ibid., fol. 27.
3. Boutiot, *op. cit.*, t. IV, p. 110.
4. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 69, fol. 62.
5. Ibid., CC 69, fol. 48.
6. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 71, fol. 75-76.
7. Ibid., CC 71, fol. 136.
8. Ibid., CC 69, fol. 39, 43, 60, 65, 93, 108, et CC 71, fol. 72, 108, 116, 120.
9. G. Hérelle, *Lettres...*, p. 205.
10. Ibid., *Pièces diverses...*, p. 100.
11. *Correspondance de Dinteville.*



Digitized by Google

Le 15 mars, le roi transmit leur requête à Dinteville, en le priant d'aviser. Celui-ci répondit, le 17 avril, en avertissant le roi de mouvements protestants inquiétants qui se préparaient du côté de Vitry et en le priant d'y envoyer des troupes. Le 26 avril, le duc de Guise, prévenu de ces événements, écrivit à Dinteville pour lui ordonner d'attendre son arrivée avant de prendre une décision : « Pour ceux de Vitry, je vous prie remettre leur presche pour quand je seray par de là[1]. » Les protestants s'alarmèrent encore davantage de cette intervention inquiétante et continuèrent à s'agiter[2]. Le 2 juillet, le roi écrivit à Dinteville pour lui annoncer que le duc de Guise lui envoyait des arquebusiers à cheval. Les 5 et 6 juillet, le duc ordonna à Dinteville d'obliger les habitants de Vitry à déposer les armes et de s'assurer de la place[3].

La situation resta cependant troublée. En avril 1581, les gouverneurs obligèrent « certains habitants », possesseurs de piques, à les remettre entre leurs mains[4]. Ces incidents sont significatifs. Des deux hommes qui commandent en Champagne, l'homme du roi, Dinteville, et le duc Henri, chef de parti, c'est celui-ci qui parle en maître. C'est en petit et dans un domaine plus restreint ce qui se passera bientôt dans tout le royaume. Vitry-le-François est en train de passer, en effet, de plus en plus sous l'influence du duc de Guise.

L'élément huguenot se trouvait, de ce fait, singulièrement menacé. Dès 1581, les protestants de Vitry se voient contester la possession de leur cimetière[5]. Ils participent au synode provincial de Sivry-en-Argonne, au cours duquel on délimite le ressort du colloque de Vitry, comprenant Sivry, Châlons, Bettancourt, Loisy-en-Brie, Esternay[6], dernière manifestation de leur activité avant la mainmise de la Ligue sur Vitry. L'Église réformée de Vitry n'apparaît même pas dans les synodes nationaux de cette période. Au 10e synode, tenu à Figeac en 1579, c'est un pasteur de l'Église de Paris qui représente l'Ile-de-France et la Champagne. A La Rochelle, en 1581 (11e synode), c'est le ministre de Sedan, Capel, et un ancien de l'Église de Troyes qui représentent la Champagne. A Vitré, en 1583 (12e synode), seul le ministre d'Épernay, Fleuret, est désigné pour représenter la Champagne et le pays messin. Encore tombe-t-il malade en cours de route

1. G. Hérelle, *Pièces diverses...*, p. 103 ; *Lettres...*, p. 215.
2. *Correspondance de Dinteville.*
3. Cf. Hérelle, *Pièces diverses...*, p. 103 ; *Lettres...*, p. 218.
4. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 69, fol. 90.
5. *Lettres missives de Henri IV* (Documents inédits), t. I, p. 380.
6. G. Hérelle, *Le protestantisme à Vitry-le-François*, p. 25.

Digitized by Google

et la province est blâmée de ne pas avoir désigné un ancien pour accompagner Fleuret[1]. Il s'écoulera plus de dix années avant qu'on entende parler des réformés de Vitry et du Perthois. C'est tout juste si l'on trouve la trace de quelques exilés à Genève : Bartholomé Renaud, « harquebousier » de Vitry-le-François, admis gratuitement en 1590 dans la bourgeoisie de Genève, « heu esgard aux services qu'il a faict et fera à la seig^rie en leur arsenac où il a racousté les armes » ; Arnoul Martin, de Hauteville, ministre de la parole de Dieu, admis gratuitement en 1592, « heu esgard à ce qu'il sert au ministère[2] ».

La décadence du parti huguenot à Vitry s'explique, à n'en pas douter, par le développement continu de l'influence guisarde. En juin 1581, la compagnie des gendarmes du duc s'installe dans la ville[3]. C'est sans doute une précaution contre le renouvellement des mouvements protestants de 1580. En tout cas, le jeu du duc se dévoile et sa protection semble quelque peu envahissante. En avril 1582, les habitants, en effet, sollicitent le retrait de cette garnison[4]. En vain et, au mois de mai, un capitaine, Condette, commande la place[5]. Il est remplacé peu après par un Italien qui porte à la fois le titre de capitaine et d'ingénieur, Stefan Castrio d'Urbino[6]. Au demeurant, c'est une figure typique, cet Italien. Il est en France, comme tant de ses compatriotes, pour y vivre du métier des armes. Il ne sait pas au juste au nom de qui il commande, si c'est au nom du roi ou au nom du duc. Quand le moment sera venu de choisir entre le roi légitime et le gentilhomme séditieux, il hésitera entre les deux voies à suivre, bien embarrassé d'affirmer des convictions en faveur de telle ou telle cause. Les gens du roi le dénonceront comme guisard, ce qui ne l'empêchera pas d'être chassé de Vitry par les ligueurs qui le considéreront, non sans raison, comme suspect d'attachement au roi. Mais ce qui est encore plus significatif, c'est l'intervention du duc de Guise dans la conduite des travaux de fortification. Ceux-ci avaient été menés depuis la création de la ville avec une extrême lenteur. En juin 1580, Dinteville pouvait écrire à Henri III que Vitry « estant... sans portes, murailles ny munitions..., elle peut être subjecte à surprise[7] ».

1. Aymon, *Tous les synodes nationaux des églises réformées de France.* La Haye, 1710, t. I, p. 138, 147, 155.
2. *Le livre des bourgeois...*, p. 319-320.
3. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 69, fol. 53 à 56.
4. Ibid., CC 69, fol. 91.
5. Ibid., CC 69, fol. 96.
6. Ibid., CC 71, fol. 77-80.
7. *Correspondance de Dinteville.*

Digitized by Google

Les travaux furent activement repris en 1582 sous la direction d'un autre Italien venu de Sedan, Marco Aurelio de Pasini, originaire de Ferrare[1]. Le 7 octobre 1582, une assemblée générale des habitants envoya deux délégués à Paris exposer au roi qu'en dépit des ordres déjà donnés, ils étaient « restés à l'ouvert et subjectz à tous passaiges des gens de guerre qui logent et vivent à discrétion en leurs maisons ». Bien que leur ville fût au rang des villes closes, ils n'en ressentaient guère les avantages. Ils demandaient au roi de s'imposer de 3,333 écus. La réponse royale, en date du 17 octobre[2], fut adressée au duc de Guise. Elle confirmait ses pouvoirs sur la ville, autorisant les habitants à contraindre les laboureurs du voisinage à des corvées de charroyage et à continuer à leurs dépens les travaux selon l'ancien plan ou « tel autre qui se trouvera plus à propos par l'advis de vous, nostredict cousin ». Le duc ne manqua pas d'user des pouvoirs à lui conférés. Le 23 octobre, il communiqua aux habitants la teneur des lettres royales en y apportant plusieurs restrictions : l'impôt ne serait levé qu'avec son autorisation ; le montant serait fixé par lui ; les travaux ne seraient poursuivis que « selon les deseings, pourtrais et ordonnances » dressés par des ingénieurs à ses ordres ; l'organisation des corvées serait également réglée par lui[3]. En dépit des difficultés suscitées par les habitants de Châlons, qui s'inquiétaient de ces préparatifs, les travaux furent menés avec une remarquable activité sous la surveillance de Stefan Castrio d'Urbino, de son neveu Thomas et d'Antoine Travaillot, désigné tour à tour comme ingénieur des fortifications, tailleur de pierre et maçon[4]. Castrio d'Urbino entretenait avec le duc de Guise une correspondance très suivie. En juillet 1584, le duc et son frère, le duc de Mayenne, vinrent visiter les travaux en cours[5]. C'est au duc, désormais, que les habitants s'adressaient pour obtenir confirmation de leurs privilèges, pour contraindre les laboureurs du voisinage à charroyer les pierres depuis les carrières du Barrois, voire même pour faire étendre le ressort dans lequel ces corvées étaient exigibles[6].

A vrai dire, Henri III ne se désintéressait pas des travaux entrepris

1. Picot, *Les Italiens en France au XVI^e siècle*. Bordeaux, 1918. — L.-N. Cittadella, *Notizie relative a Ferrara*. Ferrare, 1864. — Philippoteaux, *Collection de documents rares et inédits concernant l'histoire de Sedan*. Sedan, 1887, fasc. 9 et 10.

2. Arch. municipales de Vitry-le-François, AA 2, pièce 14.

3. Arch. municipales de Vitry-le-François, AA 2, pièce 15.

4. Ibid., EE 23.

5. Ibid., CC 71, fol. 115.

6. Arch. municipales de Vitry-le-François, AA 2, pièce 15.

Digitized by Google

à Vitry. En 1583, il ordonnait à Dinteville d'en presser l'achèvement[1]. En février 1584, il lui exprime « le grand désir qu'il a que les habitants de Victry continuent la fortiffication de ladicte ville[2] ». Mais ce pion sur le jeu d'échecs que constituait la Champagne et ses places fortes n'allait pas tarder à lui être « soufflé ».

Quand, au début de 1585, la mort du duc d'Alençon eut posé brusquement la question de la succession au trône de France, Guise se hâta de prendre plus complètement possession des villes champenoises et, en particulier, de Vitry. Le 28 février, il y vint loger chez le capitaine de la place[3]. Il y revint le 20 mars. Le lendemain, il était à Châlons. Il s'y rencontra avec Dinteville, qui se défiait de lui et qui, dès le 18, avait fait part de son inquiétude au roi en lui signalant les mouvements des troupes guisardes, qui se groupaient autour de Vitry[4]. Dinteville, ne se sentant pas en force, se retira, laissant le duc installer à Châlons une garnison commandée par le sieur de Rosne[5].

Dans une certaine mesure cependant, la prise de possession de Vitry par le duc avait été une surprise. Le 12 avril, Dinteville écrivait au roi qu'un gentilhomme lui offrait le moyen de reprendre aisément la ville. Le 18, le roi lui ordonna de voir si la chose était possible[6]. D'autre part, les habitants souffraient de l'occupation militaire. En mai[7], ils envoyèrent une délégation vers le duc, qui se trouvait alors entre Sainte-Menehould et Verdun, pour le supplier de les débarrasser des trois compagnies du sieur de La Rochette qui vivaient chez eux à discrétion. Quant au capitaine Castrio, dit « Stef », il semble qu'il ait été très indécis sur la conduite à tenir, partagé entre la crainte de trahir le roi et les sollicitations impérieuses des ligueurs[8].

Mais Vitry était trop utile au Balafré pour qu'il l'abandonnât. Elle se trouvait prise dans le groupe de villes que le traité de Nemours, péniblement négocié entre la reine mère et le duc, avait attribuées à celui-ci : Châlons, Saint-Dizier, Verdun et Toul. La prise de possession s'accentua. En avril 1585, interdiction fut faite d'exporter les blés, interdiction maintenue en dépit des supplications des habitants[9]. En juin, la ville

1. *Correspondance de Dinteville.*
2. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 71, fol. 110.
3. Ibid., CC 71, fol. 127.
4. G. Hérelle, *Pièces diverses...*, p. 124.
5. Poinsignon, t. II, p. 237.
6. *Correspondance de Dinteville.*
7. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 71, fol. 138-148.
8. Palma Cayet, *Chronologie novennaire.*
9. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 71, fol. 141.

Digitized by Google

dut fournir des chevaux et des harnais[1]. Aux compagnies de Stef et de La Rochette s'ajoutèrent en juillet et en octobre celles de Barrier et de Monsirier[2]. Deux pièces d'artillerie amenées de Châlons furent installées en novembre[3]. Le duc séjourne fréquemment à Vitry, ou bien ses gardes, ou encore des chefs ligueurs, Mondreville, le condottiere Alphonse Piccolomini, le capitaine Johannès, gouverneur de Sainte-Menehould, le duc d'Elbeuf, la duchesse de Mayenne, Bassompierre, le président Jeannin, le prince de Joinville, etc.[4].

En même temps, les travaux de fortification étaient toujours activement poussés. L'enceinte fut achevée et, sur le front est de la ville, on construisit une citadelle qui devait servir soit de réduit aux défenseurs de la ville, soit pour tenir en respect les habitants. Elle fut achevée en juillet 1587 et considérée par le roi comme une violation de la paix de Nemours. Aussi, lors de l'entrevue de Meaux, « on estimoit qu'il [le duc de Guise] auroit à compter avec le roi de plusieurs choses mal digérées... du bastiment d'une citadelle à Victry[5] ». Le roi « sçavoit bien... qu'elle [la Ligue] avoit fait bastir une citadelle à Vitry-le-François pour y loger un Italien, au pays duquel un François ne sçauroit obtenir un meschant estat de sergent[6] ».

Cependant, cette entrevue de Meaux avait été ménagée pour régler le plan de la campagne prévue contre l'armée de secours qui se massait en Allemagne, prête à envahir la Lorraine et la Champagne. Le duc de Guise, dès la fin de juillet 1587, se porta sur la frontière[7]. En même temps, l'armée du duc de Lorraine occupa le Perthois[8]. Des compagnies d'Italiens au service de ce prince restèrent logées dans Vitry jusqu'en novembre[9]. On sait que les combats d'Auneau et de Vimory renforcèrent le prestige du duc de Guise. La journée des Barricades confirma de façon éclatante la puissance de la Ligue et l'effacement du souverain.

De nouveau, les États furent convoqués. Les trois ordres du bailliage de Vitry s'assemblèrent le 12 août 1588, en exécution des lettres royales

1. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 71, fol. 139-152.
2. Ibid., CC 71, fol. 148-149.
3. Ibid., fol. 146-147.
4. Ibid., CC 71, fol. 51-267.
5. D'Aubigné, *Histoire universelle*, t. VII, p. 169 (édition de la Société de l'Histoire de France).
6. Matthieu, *Histoire générale des derniers troubles*... Paris, 1622, p. 53.
7. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 77, fol. 54.
8. Arch. municipales de Vitry-le-François, FF 2, pièces 2, 3 et 4.
9. Ibid., CC 77, fol. 57.

Digitized by Google

qui furent accueillies à Vitry par des feux de joie[1]. Les élus furent pour le clergé l'évêque de Châlons, Cosme Clausse, ligueur déclaré ; pour la noblesse, Jacques d'Anglure ; pour le tiers état, le lieutenant général Jacques Linage et le prévôt de Sainte-Menehould, Jean de Saint-Rémy[2]. Le tiers rédigea un cahier de doléances. Les partisans de la Ligue proposèrent trente-neuf articles inspirés des plus violentes passions religieuses et politiques : que le roi soit catholique, que le peuple soit délié de toute obéissance au cas où le roi serait hérétique, que les États-Généraux soient réunis tous les trois ans et nomment une Chambre permanente chargée de surveiller l'application de leurs ordonnances[3]. La fraction modérée de l'assemblée, à laquelle appartenait Jacques Linage, proposa un cahier comportant soixante-neuf articles, qui furent adoptés. On y trouve des vœux favorables à l'union et hostiles au protestantisme. Par contre, on y relève un vif désir de paix, un programme de réformes tendant à la répression des abus dans l'Église, à la suppression de la vénalité et du cumul des offices, à l'unification des coutumes par l'adoption de celle de Paris revisée par les États, à la suppression des nouveaux offices et des nouveaux impôts, à la liberté du commerce, à l'interdiction aux étrangers d'exercer des fonctions dans le royaume, à la répression sévère des violences exercées par les gens de guerre[4]. Encore une fois, comme en 1576, on constate que les tendances modérées dominent dans ces assemblées locales. Le sens des articles adoptés est significatif à cet égard, de même que la réélection de Jacques Linage[5] par le tiers et de Jacques d'Anglure par la noblesse. Seul le clergé, en portant ses suffrages sur Cosme Clausse, affirmait des tendances ligueuses déclarées. On verra plus loin que Jacques Linage choisira la première occasion de se détacher de la Ligue, devenue compromettante surtout pour un personnage comme lui, titulaire d'un office royal. Quant à Jacques d'Anglure, il appartenait à une famille qui se rallia de bonne heure à Henri IV. Ces observations tendraient à prouver que l'insurrection ligueuse fut l'œuvre d'une minorité agissante et forte du prestige de ses armes. L'étude des événements ultérieurs confirmera cette remarque.

1. Archives municipales de Vitry-le-François, CC 77, fol. 59.

2. G. Hérelle, *Documents inédits sur les États-Généraux.*

3. G. Hérelle, *Documents inédits sur les États-Généraux.*

4. H. Jadart, *Les remontrances des habitants de Rethel et du bailliage de Vitry-le-François.* Paris, 1905.

5. Jacques Linage se rendit à Blois aux frais de la ville... Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 77, fol. 147.

Digitized by Google

## V

### *Vitry aux mains des ligueurs (1589-1594).*

Quand la nouvelle de l'assassinat du Balafré fut connue, la lutte d'influences qui se poursuivait en Champagne en 1585 prit une tournure décisive. A l'exception de Châlons et de Sainte-Menehould, toutes les villes passèrent aux mains des ligueurs. A Vitry, cela ne se fit pas sans quelques tiraillements. Le capitaine Stef se trouva dans un grand embarras. Sa charge lui avait été renouvelée par le roi, qui lui confia soixante-quinze hommes pour la garde de la ville et de la citadelle[1]. Mais, d'autre part, son neveu Thomas avait été arrêté à Châlons le 24 décembre 1588, soupçonné de conspiration ligueuse[2]. Le 3 janvier 1589, Stef écrivait à Thomassin, commandant royaliste de Châlons, une lettre dans laquelle il sollicitait l'élargissement de son neveu, soulignant, d'autre part, qu'en dépit de l'obéissance qu'il devait au duc de Guise, son chef direct, il n'avait jamais révoqué son serment envers le roi ; l'absence de son neveu l'avait empêché de s'opposer à l'installation des compagnies ligueuses dans la ville ; mais il restait maître de la citadelle et tous ceux qui voudraient venir l'y joindre seraient ses amis. Les Châlonnais avaient donc tout intérêt à faire droit à sa demande[3]. C'était une invitation à venir chasser les ligueurs de Vitry. Thomassin relâcha son prisonnier, mais ne fit rien pour reprendre Vitry. De leur côté, le roi et Dinteville s'efforçaient de rallier les habitants de Vitry à leur cause. Les comptes de la ville signalent l'envoi de messagers à Blois auprès du roi ou à Thennelières auprès de Dinteville[4].

Mais, pendant ce temps, les ligueurs agissaient. De Rosne, qui commandait à Châlons pour la Ligue, avait été chassé le jour même de l'arrestation de Thomas, neveu de Stef[5]. Il se réfugia à Vitry[6], où séjourna en même temps la duchesse de Montpensier, ramenant de Paris les fils du duc de Mayenne, les princes de Joinville et de Sommerive[7].

C'est à ce moment qu'apparut ce fameux capitaine Saint-Paul[8], à

1. G. Hérelle, *Pièces diverses...*, p. 215.
2. Id., *Ibid.*, p. 218.
3. Id. *Ibid.*, p. 218.
4. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 77, fol. 71-76.
5. La Caille, *Mémoires...*, p. 15. — Éd. de Barthélemy, *Histoire de la ville de Châlons*. Châlons, 1888.
6. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 77, fol. 76.
7. Ibid., CC 77, fol. 68 et 147.
8. O. de Gourgault, *Notice généalogique sur Saint-Paul* (*Revue de Champagne et de Brie*, 1882).

Digitized by Google

qui le duc de Mayenne venait de confier le commandement de la Champagne. Il logea dans Vitry plusieurs compagnies commandées par les capitaines Divry, Pesché, La Salle et Mutigny[1]. Une bagarre se produisit le 17 janvier, au cours de laquelle un habitant fut blessé et Stef chassé de la ville[2]. Le commandement de Vitry passa aux mains de Mutigny, qui s'empressa de faire acheter du plomb et douze livres de balles[3].

Maître de Vitry, Saint-Paul songea à s'emparer de Châlons, dont les habitants, très inquiets, écrivirent au roi pour lui demander de les débarrasser de ce voisin dangereux[4]. Dinteville vint hâter les travaux de défense[5]. Le temps pressait, car les partisans du roi avaient affaire à forte partie. Saint-Paul déployait une incroyable activité. Battu à Saint-Juvin le 12 février[6], il revient à Vitry, d'où il repart le 25 se poster aux portes de Châlons, à Sarry. Vitry lui fournit des chevaux, des chariots, des bateaux pour transporter la poudre et les munitions[7]. En mars, il rassemble autour de Vitry 200 chevaux, 1,200 hommes de pied, 400 lansquenets, 200 arquebusiers à cheval. Il enlève Bisseuil et pousse jusqu'à Mézières[8].

Très inquiets, les Châlonnais se ralliaient plus étroitement à la cause royale. La vieille hostilité qui les séparait des gens de Vitry se ranima. Par lettres de Tours, 1er mai 1589, le roi décida d'installer à Châlons une chambre du Parlement de Paris. En outre, « pour chastier ceulx de Victry de leur félonnye et rébellion », le bailliage de cette ville était rattaché à celui de Châlons. Les officiers de Vitry reçurent l'ordre de se rendre à Châlons avec leurs registres et leurs papiers. Le siège présidial et la prévôté de Vitry subirent le même sort que le bailliage[9]. Jacques Linage, dont nous connaissons déjà les tendances modérées, obéit aux ordres royaux et se rendit à Châlons[10], tandis qu'Antoine de Combles, lieutenant particulier, restait à Vitry. La ville cessa de verser à Linage la rente annuelle qu'elle lui payait depuis 1570. Quant aux

1. *Mémoire des choses plus notables...*, publ. par G. Hérelle. Reims, 1882, p. 38. — La Caille, p. 20.

2. G. Hérelle, *Pièces diverses...*, p. 219, et Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 77, fol. 67.

3. Ibid., CC 77, fol. 67.

4. G. Hérelle, *Lettres...*, p. 268.

5. *Mémoire des choses plus notables...*, p. 44-45.

6. *Ibid.*, p. 61, et Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 77, fol. 89.

7. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 77, fol. 76-79.

8. *Mémoire des choses plus notables...*, p. 63.

9. Arch. municipales de Châlons-sur-Marne, AA 6.

10. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 77, fol. 84.

Digitized by Google

papiers du bailliage, ils furent transportés à Saint-Dizier, ville ligueuse[1]. Dès son avènement, Henri IV confirma aux Châlonnais les faveurs octroyées par son prédécesseur, les habitants de Vitry ayant « commis toute espèce de cruoté et actes d'hostilité à l'endroict de ses officiers et bons serviteurs[2] ».

D'autre part, les troupes de la Ligue en Champagne se trouvèrent renforcées par l'intervention de Charles III de Lorraine. Depuis le mois de juin, Vitry voyait passer des messagers du duc[3] se rendant auprès de Mayenne. En août, les Lorrains entraient en Champagne avec Bassompierre, Savigny, le marquis de Pont, fils de Charles III. Vitry, selon l'usage, fournit du pain aux soldats et des présents aux princes[4].

Henri IV, cependant, se mettait sans plus tarder à la conquête de son royaume. Il envoya le maréchal d'Aumont en Champagne. Celui-ci ..ait sous ses ordres la noblesse royaliste de la province avec Dinteville, ..reize enseignes de Suisses, deux régiments français, deux compagnies de cavalerie légère et trois d'arquebusiers à cheval[5]. Il arriva en Champagne à la fin d'août 1589. Les habitants de Vitry lui envoyèrent un messager[6]. Mais, dès le 15 août, les Châlonnais lui avaient écrit pour le prier de les débarrasser de Vitry[7]. Le 2 septembre, il leur répondit, les assurant de sa bonne volonté de les délivrer de cette « espine[8] ». De son côté, le roi écrivait à Jean Roussat, maire de Langres, pour lui faire la même promesse à l'égard de Vitry et de Chaumont[9]. Aumont s'avança le long de la Marne, prit Châtillon, fit un crochet vers Reims, puis s'avança vers Vitry[10]. « Il fut recognoistre la place où il y eut belle escarmouche[11] ». Puis il quitta la Champagne pour rejoindre le roi en Normandie.

Il avait pu, cependant, loger au château de Vitry-en-Perthois le sieur de Thays avec une partie de la cavalerie et les régiments de Champagne, de Coublans et de Thermes. Les ligueurs de Vitry-le-François décidèrent de se défaire d'un voisinage aussi gênant. Au

1. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 77, fol. 87.
2. Arch. municipales de Châlons-sur-Marne, reg. 19, fol. 83 et 137.
3. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 77, fol. 72-73.
4. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 77, fol. 72 à 82.
5. *Mémoires du duc d'Angoulême* (collection Michaud et Poujoulat, 1re série, t. XI, p. 70).
6. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 77, fol. 85.
7. G. Hérelle, *Lettres...*, p. 309.
8. *Mémoire des choses plus notables...*, p. 81.
9. *Correspondance de Henri IV avec Jean Roussat, maire de Langres.* Paris, 1816.
10. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 77, fol. 83.
11. La Caille, p. 42.

Digitized by Google

début d'octobre, les sieurs de Hédouville, de Saint-Lumier et de Mutigny, celui-ci avec de la cavalerie et trois pièces d'artillerie, vinrent assiéger les royaux et commencèrent à battre la place. Ils furent rejoints par les compagnies de Johannès, gouverneur ligueur de Saint-Dizier, et par de la cavalerie venue de Saint-Dizier et d'Argillières. Mais les royaux, bloqués dans la place, furent secourus par 800 cavaliers commandés par Robert de Joyeuse, son frère Tourteron, Vandy, son beau-frère, Thermes et d'autres seigneurs. Cette troupe, venue du Chesne-Populeux, surprit les assiégeants le 6 octobre au moment où leur cavalerie était occupée à battre les environs. Pour tromper leurs adversaires, les royaux se présentèrent tout d'abord comme envoyés de Saint-Paul. Surpris, les ligueurs se dispersèrent, perdant 250 tués et laissant aux mains des royaux deux fauconneaux, plusieurs capitaines et 4 ou 500 soldats qui furent relâchés sur parole[1].

Averti de cet échec dû à l'imprudence de ses lieutenants qui avaient agi sans ordre, Saint-Paul accourut en hâte, rallia les ligueurs débandés et se lança à la poursuite des royaux, qui remontaient vers le nord. Le 8, il les atteignit aux environs de Saint-Amand-sur-Fion, où un combat de cavalerie s'engagea. Vaincus, les royaux passèrent la Marne et se barricadèrent dans le village de Pringy. Thays avait été tué; Tourteron, fait prisonnier, avait été amené à Vitry ; Saint-Paul exigeait de lui 7,000 écus de rançon. Les ligueurs n'avaient perdu que vingt-cinq ou vingt-six cavaliers, la plupart originaires de Reims.

Le lendemain, 9 octobre, Saint-Paul tenta de chasser les royaux de Pringy. Ayant redonné des armes aux prisonniers relâchés sur parole par les royaux, il se porta sur le village. Mais, de son côté, Thomassin était venu de Châlons avec des renforts. Une mêlée furieuse et indécise s'engagea. Le lendemain, 10 octobre, Saint-Paul revint à Vitry[2], y rallia de nouveaux renforts et se remit en route vers Pringy, où une nouvelle bataille s'engagea le 11. Les royaux tinrent bon. A la fin de la journée, Saint-Paul se repliait en bon ordre sur Vitry[3]. Il avait perdu plus de 1,000 hommes de pied et 120 cavaliers, parmi lesquels Molart, gouverneur ligueur de Château-Porcien, son ami[4]. Le 12, il rendit compte de ces combats à la duchesse de Guise. De leur côté, les royaux

1. *Mémoire des choses plus notables...*, p. 81. — La Caille, p. 47. — *Mémoires du maréchal Saint-Paul* (*Revue de Champagne et de Brie*, t. XXII, p. 342, etc.).

2. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 77, fol. 78.

3. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 77, fol. 85.

4. *La défaite de Dinteville par Saint-Paul.* — Assier, *Pièces rares et inédites relatives à l'histoire de la Champagne et de la Brie.* Paris, 1898, t. XIV.

Digitized by Google

regagnèrent Châlons, emportant avec eux l'artillerie prise au combat de Vitry-en-Perthois, abandonnant cependant des prisonniers, parmi lesquels un capitaine, La Horgue[1].

A Vitry, Saint-Paul attendit des renforts de Lorraine. Après trois jours de repos, il se munit d'une coulevrine et se remit en campagne, prenant possession, chemin faisant, des villages échelonnés entre Vitry et Sermaize pour assurer ses communications avec le Barrois et la Lorraine[2]. Puis il renvoya la pièce à Vitry et s'en fut rejoindre le duc de Lorraine, qui assiégeait Beaulieu-en-Argonne.

En janvier 1590, il chargea le sieur de Frignicourt de ramener ses troupes vers Reims. Le sieur de Vandy, à la tête de 150 cavaliers, les attaqua près de Vitry, mais fut repoussé[3]. En février, la garnison de Vitry prit part à la prise de Conflans, qui inquiéta vivement les Chalonnais[4], malgré les promesses royales de leur renvoyer le maréchal d'Aumont pour « eslargir » les environs de leur ville[5].

Pendant cette période, Mutigny gouvernait Vitry en maître. L'absence de Jacques Linage laissait le premier rôle à l'élément militaire. Avec l'aide de la garnison, les habitants vendangèrent leurs vignes et, du même coup, celles de leurs voisins et rivaux de Vitry-en-Perthois[6]. En novembre, la ville versa 100 écus et des indemnités aux capitaines Hédouville et Saint-Lumier, vaincus à Vitry-en-Perthois. Mutigny avait établi dans la ville un magasin d'armes et de munitions. Il voulut, en mars 1590, lever 1,000 écus sur les habitants pour les fortifications. La somme fut fournie par dix notables[7].

Jusqu'ici, l'initiative des opérations semblait appartenir aux ligueurs. En mai 1590, le royaux de Châlons se décidèrent à agir à leur tour et à tenter une action décisive sur Vitry. On se souvient que Tourteron y avait été emmené comme prisonnier après l'affaire de Saint-Amand. Sa femme obtint de Saint-Paul l'autorisation de venir dans la ville, où elle négociait l'échange de son mari contre le sieur de Tremblecourt, ligueur, prisonnier des royaux. Elle offrait, en outre, 7,000 écus. Saint-Paul en exigeait 10,000. Le prisonnier accepta et, sous prétexte de donner des ordres pour réunir cette somme, il combina avec le capitaine Yvernaumont, de la garnison de Châlons, une surprise contre Vitry. Le

1. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 77, fol. 84.
2. *Mémoire des choses plus notables...*, p. 95.
3. *Mémoires de Saint-Paul.*
4. G. Hérelle, *Pièces diverses...*, p. 299.
5. Barbat, *Histoire de Châlons.*
6. Arch. municipales et de l'hôpital de Vitry-le-François, CC 77, fol. 79, et E 294.
7. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 77, fol. 82 à 88.

Digitized by Google

projet, approuvé par Dinteville, fut mis à exécution. Dans la nuit du 17 au 18 mai, Yvernaumont se glissa dans la citadelle par une casemate, à la tête d'une poignée d'hommes, quatre-vingts environ. Les hommes de garde le laissèrent passer. Mutigny, réveillé en sursaut, se précipite, en chemise, tient tête aux assaillants, mais tombe, frappé d'un coup de lance au côté, tandis que ses soldats lâchent pied. Avec lui périssent son sergent-major, une dizaine de ses compagnons et sa servante, qui voulait le défendre[1].

La nouvelle de cette victoire fut accueillie avec enthousiasme par les Châlonnais, qui se mirent en demeure d'exploiter leur succès. Non seulement ils demandèrent au roi la destruction de la citadelle et des fortifications deVitry, mais encore que la place fût « rasée et rendue champestre comme elle estoit en 1545[2] ». En attendant, Yvernaumont envoya à Châlons Tourteron et quelques hommes pour ramener des renforts, et le conseil de ville demandait à Thomassin d'assurer la garde de la ville conquise.

Saint-Paul ne lui en laissa pas le temps. Averti de l'événement dans la journée du 18, il lève en hâte le siège de Wassy et accourt à la tête de 800 hommes. Ses premiers cavaliers, conduits par le sieur de Brandonvilliers, s'assurent de la ville. Le gros de la troupe y arrive ensuite et s'empare des maisons voisines de la citadelle. Saint-Paul y installe des mousquetaires, tandis que le capitaine Thuret disperse quelques royaux sortis de la citadelle et les oblige à passer la Marne à gué et à à fuir. La nuit arrive et le combat cesse. Le lendemain matin, avant de préparer l'assaut, Saint-Paul assiste aux funérailles de Mutigny, au cours desquelles un cordelier ligueur de Troyes prononce un sermon. Ce devoir rempli, Saint-Paul fait deux fois le tour de la place et prépare l'escalade. Les défenseurs, sommés de se rendre, répondent qu'ils ne sortiront qu'avec armes et bagages. Saint-Paul repousse ces conditions, d'autant plus que la citadelle renferme 60,000 écus appartenant à la Ligue. L'assaut est donné dans la soirée. Le capitaine La Rivière prend pied sur un bastion ; il est rejeté. Saint-Paul rallie ses hommes. Un autre bastion est enlevé par les capitaines Chamoy et Divry, qui se rendent maîtres de la place. C'est, ensuite, le massacre des défenseurs, massacre dont, seuls, Yvernaumont et une douzaine d'hommes réussissent à s'échapper. M^me^ de Mutigny et sa tante avaient failli être massacrées par les royaux, exaspérés de leur défaite. Dans la nuit, les cloches

1. *Mémoire des choses plus notables...*
2. Arch. municipales de Châlons, reg. 19, fol. 141.

Digitized by Google

de l'église sonnent à la volée. Le 20, un *Te Deum* est célébré. Saint-Paul prend possession de la citadelle, dont il donne le commandement à Pierre de Somme-Yèvre, sieur de Frignicourt, malgré les revendications de La Rivière, qui prétendait l'obtenir. Le nouveau gouverneur s'y installe avec les compagnies de Divry, Vaugré, Boys, Lassalle, Péchambon et les chevau-légers de Brandonvilliers[1].

Au cours de ces journées troublées, une espèce de panique s'empara de la population de Vitry. Les modérés, qui souffraient de la domination ligueuse, profitèrent du court moment où les royaux furent maîtres de la ville pour aller se réfugier à Châlons, où ils ne furent accueillis que sous caution et non sans défiance. Parmi eux se trouvaient Denis Varnier, lieutenant criminel, Nicolas Mauclerc, tous deux de famille protestante, Jean de Lalain, gouverneur, Nicolas Valleton, comptable, Jehan Michel, fermier de l'entrée des vins, Jehan Guyot et Le Glaive, fermiers de la pêche en Marne. Quant au roi, il fut très déçu de la reprise de Vitry par Saint-Paul. Il nomma cependant Thomassin bailli de Vitry[2].

Les escarmouches continuèrent entre ligueurs et royaux. Au mois d'août 1590, la garnison de Vitry enleva le château d'Aulnay-l'Aître. Le 19 de ce mois, les royaux de Châlons reprirent Conflans. Encouragé par ce succès, Dinteville tenta, en septembre, une expédition sur Troyes, accompagnée d'une démonstration devant Vitry dont la garnison ne bougea pas[3]. Les Châlonnais, désespérés, suppliaient le roi de les débarrasser de Reims et de Vitry[4]. Le duc de Nevers, transfuge de la Ligue pourvu du gouvernement de la Champagne, se décourageait[5].

L'année 1592 fut plus animée. En avril, Nevers et Dinteville essayèrent d'agir contre le duc de Lorraine. Des messagers de Vitry surveillaient leurs mouvements[6]. L'alarme fut plus grande encore lorsque Henri IV se décida à venir en Champagne. Il arriva à Châlons, qui lui offrit 5,000 setiers de grains et 5,000 écus pour l'aider à reprendre Épernay et Vitry[7]. Mais les ligueurs faisaient bonne garde. Le duc de Guise, qui s'était échappé de Tours le 15 août 1591, vint à Vitry avec

1. *Mémoire des choses plus notables...*, p. 104. — *Discours de la reprise de la citadelle de Vitry*, publ. par Assier, t. XIII.

2. *Mémoire des choses plus notables...*, p. 107.

3. Boutiot, t. IV, p. 194. — G. Hérelle, *Pièces diverses...*, p. 324.

4. G. Hérelle, *Pièces diverses...*, p. 407. — *Correspondance de Dinteville*, etc.

5. *Mémoires du duc de Nevers*, t. II, p. 299 et 326.

6. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 75, pièces 74 à 102.

7. Arch. municipales de Châlons, BB 15.

Digitized by Google

des troupes lorraines[1]. Des messagers suivaient de très près l'armée royale qui, se contentant d'Épernay, descendit vers Provins[2].

En octobre 1592, une trêve fut signée à Avenay, entre les villes champenoises, pour faire les vendanges[3]. Vitry y prit part, ce qui n'empêcha pas la garnison de faire violence aux Châlonnais, qui se plaignirent à Nevers et à Dinteville. Au printemps 1593, un accord analogue fut conclu pour les labours. La garnison de Vitry ne le respecta pas davantage[4]. Frignicourt fit enlever 330 moutons et brebis et offrit de les revendre à leurs propriétaires à raison de deux écus par tête. Saint-Paul déployait toujours la même activité, prenant La Motte, Rosnay, etc.[5].

Dans Vitry, l'élément militaire dominait. Saint-Paul et Frignicourt régnaient en maîtres. Les taxes sur le sel, sur les vins, furent multipliées. Les villages environnants étaient soumis à des contributions forcées. Les chanoines durent verser quatre-vingts écus ; ils refusèrent ; leurs biens furent saisis[6]. Avec cet argent, on menait activement les travaux de défense, sous la direction d'Antoine Travaillot et de Jean Gaydel, maître maçon et ingénieur[7]. On établit des corps de garde aux angles de la place et on barra la Marne de palissades pour prévenir une attaque par la rivière. On convoquait jusqu'en 1594 des corvées de travailleurs des environs. A partir de cette date, les comptes ne mentionnent plus que des habitants de Vitry. On achète une pièce de canon, deux arquebuses à croc, 200 piques, des balles, du plomb, un moule pour fondre des balles pour la grosse pièce d'artillerie[8].

La garnison ligueuse qui occupe Vitry est en partie composée de lansquenets et de soldats de Rosne[9]. En outre, la compagnie de Frignicourt est entretenue aux frais de la ville. Le secrétaire de Saint-Paul, Durais, touche de même une rente annuelle. Chaque année, au jour de l'an, Frignicourt et ses capitaines reçoivent des cadeaux. Le jeudi saint, on leur offre des gâteaux, ainsi qu'aux notables de la ville[10].

Les habitants, divisés en cinquantaines[11], fournissent des gardes aux

1. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 75, pièce 63, et CC 72, fol. 38 et 40.
2. Ibid., CC 75, pièces 66, 73, et CC 72, fol. 38 à 41.
3. Ibid., CC 72, fol. 42, 46, et CC 73, fol. 28-31.
4. G. Hérelle, *Pièces diverses...*, p. 471.
5. *Mémoires de Saint-Paul.*
6. Arch. municipales de Vitry-le-François, EE 26.
7. Ibid., EE 25.
8. Ibid., EE 24-26.
9. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 72 et 75.
10. Arch. de l'hôpital de Vitry-le-François.
11. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 75, pièce 26.

Digitized by Google

quatre portes et le long de la Marne. On sonne le couvre-feu à huit heures. Continuellement, des messages sont envoyés à Reims, à Troyes, à Nancy[1]. Très souvent aussi la ville loge des chefs de la Ligue, le président Hennequin, le président Jeannin, le duc de Mayenne, l'évêque de Châlons, Cosme Clausse, etc.[2].

Que pensent les habitants de ce régime? Ceux qui se sont établis à Châlons voient leurs biens saisis par les ligueurs. Ils se voient taxés par les Châlonnais au même titre que s'ils habitaient ordinairement la ville. Leurs femmes sont expulsées de Châlons, dont le conseil interdit toutes relations avec la ville rebelle[3]. De son côté, Saint-Paul veut chasser ces malheureuses de Vitry[4]. D'ailleurs, cette dernière ville se dépeuple. Beaucoup de propriétaires vendent leurs maisons[5].

On sait, d'autre part, qu'un délégué de Vitry, Pierre Richier, se trouvait à La Fère en décembre 1591 au moment où une conférence importante réunissait les chefs de la Ligue, les représentants du duc de Lorraine, du pape et de Philippe II[6]. La convocation des États-Généraux de la Ligue en 1593 ne provoqua pas une grande animation. Les habitants se bornèrent à donner leur procuration à Gérard Frizon, député du tiers de Reims. Celui-ci accepta, à condition que les gens de Vitry donnassent, dans leur procuration, l'assurance qu'ils voulaient un roi catholique[7].

Enfin, les habitants de Vitry essayèrent, avec l'appui de Saint-Paul et des villes de Saint-Dizier, Chaumont et Joinville, d'obtenir l'abolition définitive des greniers à sel « tant de Vitry, Saint-Dizier, que autres lieux ». Leurs efforts furent infructueux[8].

Cependant, la Ligue perdait du terrain, divisée en partis hostiles, affaiblie par l'abjuration de Henri IV et par l'impuissance des États de 1593. Saint-Paul, promu maréchal par le duc de Mayenne et duc de Rethelois de son propre chef, régnait sur la Champagne en petit potentat. Quand il sentit la débâcle venir, il chercha à tirer son épingle du jeu. On l'accusait d'avoir voulu vendre sa soumission au roi, comme tant d'autres l'avaient fait[9], ou de chercher à rester maître de Reims,

1. Arch. départementales de Meurthe-et-Moselle, B 311 *bis*, fol. 4.
2. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 72 à 76.
3. G. Hérelle, *Pièces diverses...*, p. 360.
4. Arch. municiplaes de Vitry-le-François, CC 75, pièce 12.
5. Ibid., CC 72 et 73.
6. Ibid., CC 75, pièce 114.
7. *Procès-verbal des États de 1593* (Documents inédits), p. 9.
8. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 75, pièce 93.
9. *Arch. législatives de Reims. Statuts*, 1er vol., p. 916.

Digitized by Google

Saint-Dizier, Rocroy et Vitry pour y continuer la lutte à son compte[1]. Toujours est-il que son attitude le rendit suspect aux grands chefs. Les ducs de Mayenne et de Guise lui proposèrent de venir avec eux à Bar-le-Duc pour délibérer avec eux des affaires de la Ligue. Saint-Paul accepta. En arrivant à Vitry, il devina que « l'on brassoit quelque chose contre lui ». Il fut sur le point de rebrousser chemin vers Reims. Il alla cependant à Bar, puis revint à Reims en compagnie du duc de Guise. Le 25 avril 1594, une discussion s'éleva entre eux au cours de laquelle Saint-Paul fut tué par le duc[2].

## VI

### *La soumission (1594-1600).*

La mort de Saint-Paul hâta la capitulation[3]. Dès le mois de mai, les habitants de Vitry, d'accord avec le gouverneur Frignicourt, manifestèrent leur intention de se soumettre. Le 7 de ce mois, Nevers en annonçait la bonne nouvelle aux Châlonnais[4]. A la fin de mai, une délégation conduite par Claude de Lalain, l'un des gouverneurs de la ville, se rendit auprès du duc de Guise pour l'entretenir de la situation[5]. Le 2 juin, Nevers écrivait aux habitants de Troyes que la garnison de Vitry n'était plus à redouter, « parce que quasi toute la cavallerie viendra de par deçà affin de secourir ceste place [Laon, que le roi assiégeait], ou de donner la bataille comme ils sont contraints de faire l'un ou l'autre, ou bien de dire adieu à La Ligue »[6].

Il est probable que la fraction modérée des habitants, à laquelle se joignit le sieur de Frignicourt, força la main aux éléments ligueurs exaltés qui voulaient résister encore. Pierre de L'Estoile rapporte que « le mardi (21 juin 1594) on fist courir un faux bruict à Paris que Victri le François s'estoit révolté de la Ligue et avoit pris le parti du Roy et que le duc de Guise avoit esté pris prisonnier dedans. Le lendemain, on disoit qu'il avoit esté bruslé et que M. de Guise s'estoit sauvé dans la citadelle. Les deux jours d'après la ville brusloit toujours, mais le duc de Guise n'y estoit plus. Le 27 de ce mois, tout estoit devenu à rien »[7].

1. Davila, *Histoire des guerres civiles...* Amsterdam, 1757, t. III, p. 511-512.
2. Dom Marlot, *Histoire de Reims.* Reims, 1846, t. IV, p. 494.
3. Mézeray, *Histoire de France*, éd. de 1830, t. XVII, p. 163.
4. G. Hérelle, *Lettres...*, p. 464.
5. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 76, fol. 41.
6. *Lettres de Henri IV à la ville de Troyes*, publ. par Boutiot. Troyes, 1857.
7. *Mémoire-journal de Henri IV* (Michaud et Poujoulat), p. 238.



Digitized by Google

Ces faux bruits paraissent être cependant partis d'un fait exact, c'est-à-dire un conflit entre Frignicourt, d'une part, et, de l'autre, les extrémistes réfugiés dans la citadelle. Les comptes mentionnent un achat de poudre « fournie aux soldats lors de la réduction de la ville[1] ». Une tradition locale veut que la compagnie de l'arquebuse ait participé à la reprise de la citadelle sur les ligueurs[2]. L'article 3 du traité de capitulation parle de certains gentilshommes du pays qui ont risqué leur vie avec Frignicourt pour chasser « ceux qui les vouloient empêcher de se soumettre au roi ». Le 27 juillet, Frignicourt écrivait au duc de Nevers en se félicitant d'avoir pu se rendre « plus fort que la garnison qui estoit icy, afin de nous remettre en l'obéissance de Sa Majesté », et en recommandant à la bienveillance royale les sieurs de Combles (lieutenant particulier), Lebesgue, Bailly, de Lalain et Jossier, qui l'avaient aidé à « disposer le peuple » à capituler[3].

Vers la fin de juin, une délégation comprenant Claude de Lalain, Nicole Le Besgue, avocat, et Pierre Bailly, l'un des élus, se rendit au camp devant Laon pour traiter avec le roi. Le 25 juin celui-ci, « recognoissant le service et bon debvoir que les habitans de la ville de Victry ont apporté à la réduction de ceste place », les reçut sous sa protection et les déchargea de tout ce qui s'était passé pendant les troubles[4]. Vitry fut exempté des impôts non payés jusqu'en décembre 1593. Frignicourt s'était fait promettre 20,000 écus, prix de sa soumission. Interdiction fut faite aux soldats de la garnison de Châlons de poursuivre les habitants de Vitry et de s'emparer de leurs bestiaux[5]. Les Châlonnais virent du même coup s'évanouir leur espoir de conserver les juridictions précédemment retirées à Vitry. Bien plus, on les invita à avancer 6,000 écus que Frignicourt réclamait comptant sur les 20,000 promis par le roi[6].

L'accord entre le roi et Vitry fut définitivement conclu par un traité daté du 12 juillet 1594[7], qui nous donne une idée très juste de la politique suivie par le roi à l'égard des villes ligueuses. En premier lieu se pose la question religieuse. Les habitants demandaient que le culte réformé fût interdit à Vitry et dans un rayon de six lieues. En réponse,

1. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 76, fol. 49.
2. Delaunay, *Étude sur les anciennes compagnies d'archers*. Paris, 1879, p. 24.
3. G. Hérelle, *Pièces diverses...*, p. 565.
4. Arch. municipales de Vitry-le-François, AA 1, fol. 78-79.
5. G. Hérelle, *Pièces diverses...*, p. 550.
6. Arch. municipales de Châlons-sur-Marne, AA 8, p. 73-74.
7. Arch. municipales de Vitry-le-François, AA 1, fol. 68, publ. par G. Hérelle, *Pièces diverses...*, p. 551.

Digitized by Google

l'article 1 du traité stipule l'application stricte de l'édit de 1577, culte autorisé dans les faubourgs d'une ville par bailliage et dans les villes et bourgs jouissant de ce droit avant avril 1577. Après la mort de Frignicourt, le gouverneur devra être catholique, gentilhomme du pays et nommé par les trois états de la ville et prévôté de Vitry (art. 2). Pour assurer l'ordre, le roi ordonne de maintenir une compagnie de 200 hommes de pied pour la citadelle et, pour la ville, cinq compagnies, dont une de 100 hommes et quatre de 50 (art. 3). Le roi promet d'oublier les torts qu'ont pu avoir les habitants de Vitry envers lui, sauf ceux qui auraient été complices de l'assassinat d'Henri III (art. 4 et 6). Rien de ce qui a été pris aux habitants réfugiés à Châlons ne leur sera rendu (art. 5). La ville obtient confirmation de tous ses privilèges ou exemptions (art. 7). Le roi accorde dix sols par minot de sel vendu au grenier de Vitry pour affecter cette somme aux travaux de fortifications. Il se réserve, avant d'accorder les 6,000 écus que les habitants réclamaient pour vingt ans sur le produit des tailles et aides de l'élection. Il donne l'autorisation de contraindre les villages de cinq lieues à la ronde de fournir les corvées nécessaires aux travaux, sous le contrôle du duc de Nevers (art. 8). Le roi accorde décharge totale des tailles perçues par ordre du duc de Mayenne depuis 1589 jusqu'à la fin du quartier d'avril 1594 (art. 9) et des sommes levées sur les habitants et employées aux fortifications durant les troubles (art. 10). La ville est tenue quitte des 2,000 écus avancés par Saint-Paul et réclamés par sa veuve (art. 11). Le roi rétablit les juridictions dans le même état qu'en 1589 et confirme les dispositions prises du temps de la Ligue relativement au chapitre et au collège (art. 13). Les officiers des juridictions rétablies, y compris ceux qu'avait nommés le duc de Mayenne, sont maintenus en charge (art. 14). Le roi réserve sa décision quant à l'incorporation de l'élection de Beaufort à celle de Vitry (art. 15). Les actes judiciaires ou les saisies obtenus contre les absents ou les adversaires de la Ligue sont annulés (art. 16 et 17). Le roi accorde sa protection aux habitants qui ont emmené leurs meubles à Saint-Dizier (art. 19). L'argent destiné à la solde de la garnison et aux gages des officiers sera levé par des commissions nommées par le roi (art. 18).

Pour le règlement des 20,000 écus promis à Frignicourt, le roi ordonna que la somme serait ainsi fournie : un écu quinze sols à prendre sur chaque minot de sel vendu au grenier de Vitry, un écu sur chaque muid de vin passant par Vitry, le reste fourni par la recette générale de Châlons[1].

1. Arch. municipales de Châlons-sur-Marne, AA 8, p. 73.

Digitized by Google

Frignicourt prêta serment le 12 juillet et, avec lui, les officiers du roi. Le 25, le clergé, le conseil de ville et les habitants firent de même en présence du bailli. Une procession générale célébra l'heureux événement[1]. Il y eut encore, en septembre 1594, une ultime tentative de Tremblecourt pour remettre la main sur Vitry au nom de la Ligue, à la faveur de la résistance prolongée de Saint-Dizier[2]. Elle échoua et Vitry resta fidèle au roi.

Le traité de capitulation fut complété et précisé par toute une série de mesures qui caractérisent parfaitement la politique de Henri IV à l'égard des villes ci-devant rebelles. D'une façon générale, il accepte les conditions posées, même la grosse somme exigée par Frignicourt, malgré Sully, qui s'effraie du total à verser[3]. Toutefois, les clauses qui annulent ou soumettent à confirmation les actes du duc de Mayenne, les réponses éludées ou ajournées révèlent l'arrière-pensée royale : obtenir tout de suite la reddition de la ville, mais rompre avec un passé illégal, éviter les concessions trop larges, préparer le rétablissement de l'autorité royale. La politique suivie à l'égard de Châlons relève de la même inspiration. Il s'agit d'éviter de combler l'une des deux villes aux dépens de l'autre, de les ramener toutes les deux, la ville rebelle et la ville fidèle, au même plan, de leur faire sentir, en y mettant les formes, que le roi, revenu chez lui, est désormais le maître. Il y a là un mélange de générosité et de calcul qui caractérise bien la politique générale du premier des Bourbons.

Après la soumission, l'apaisement se fit peu à peu et la ville reprit son existence normale. Les ligueurs les plus acharnés se soumirent, sauf quelques-uns qui s'enrôlèrent secrètement pour rejoindre Mercœur en Bretagne[4]. Les archives, chartes et titres de la ville furent ramenés de Saint-Dizier dès août 1594[5]. Les habitants qui avaient transporté leurs meubles dans cette ville s'occupèrent de les en retirer[6]. Il fallut un arrêt du Parlement pour délivrer la ville des réclamations présentées par la veuve de Saint-Paul[7].

Pour consacrer officiellement la soumission des villes champenoises, le duc de Nevers entreprit, en 1595, une tournée, au cours de laquelle il

1. G. Hérelle, *Lettres...*, p. 565.
2. Id., *Ibid.*, p. 470.
3. Poirson, *Histoire du règne de Henri IV*, t. I, p. 525 et 527.
4. La Caille, p. 165.
5. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 76, fol. 51.
6. Ibid., CC 76, fol. 52 à 62, et CC 77, fol. 102.
7. Ibid., EE 24 et AA 1, fol. 150.

Digitized by Google

passa par Vitry en juillet[1]. Son fils, le duc de Rethel, l'accompagnait, ainsi que le prince de Joinville, avec une suite nombreuse. Pour l'entrée du cortège, qui venait de Châlons, on fit réparer la chaussée et les ponts. On nettoya les remparts, sur lesquels on disposa des pièces d'artillerie et des arquebuses à croc. On éleva dans les rues des arcades ornées d'armoiries, d'écussons portant des sonnets et des épigrammes, le tout décoré de lierre. Le duc fit son entrée sous un dais, au bruit du canon et des arquebuses, et reçut les clefs de la ville.

Plusieurs années s'écoulèrent, cependant, avant que la sécurité fût complète. Des bandes d'Espagnols ou d'aventuriers parcouraient encore le pays. On continuait à entretenir des gardes au clocher et aux portes. Au début de 1595, des bandes de Lorrains inquiétaient les environs de Sainte-Menehould et de Vitry[2]. La même année, la garnison de Soissons vint lever des tailles jusqu'aux portes d'Épernay, Vitry, Châlons, Vertus et Troyes[3]. En avril, les troupes de Guise, licenciées de Reims, passèrent aux environs[4]. En octobre, la ville dut fournir aux troupes de Sancy 24,000 pains, qui furent portés à Dampierre-le-Château[5]. En juin 1596, on signale des « Bourguignons » qui « courent et ravagent jusques aux portes de la ville[6] ». En octobre de la même année, il y eut une alerte plus grave. Une bande commandée par un aventurier, Le Gaucher, s'avança jusqu'à Vitry-en-Perthois, peut-être avec l'intention de mettre la main sur la citadelle de Vitry-le-François[7]. Elle fut dispersée par la cavalerie italienne de Virginio Orsini, qui les poursuivit jusqu'en Barrois[8]. En 1598, une nouvelle incursion des Espagnols vers Vitry, organisée sous le couvert des forêts des environs de Saint-Dizier[9], s'avança jusqu'à Heiltz-le-Maurupt, puis rebroussa chemin[10]. On comprend que, dans ces conditions, la nouvelle du traité de Vervins ait été accueillie à Vitry par des feux de joie[11].

Les travaux de fortification avaient été repris depuis 1595. Quant à la citadelle, elle restait occupée par Frignicourt. Elle tombait en

1. Ibid., CC 77, fol. 117 à 119 et 150.
2. La Caille, p. 150.
3. Chandon de Briailles et Bertal, *Sources de l'histoire d'Épernay*. Paris, 1906, t. II, p. 61.
4. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 77, fol. 110.
5. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 77, fol. 110 et 127.
6. Ibid., DD 15, p. 4.
7. Arch. de l'hôpital de Vitry-le-François, E 294.
8. *Discours de la deffaicte des troupes du Gaucher...* (*Revue de Champagne et de Brie*, t. XXIII, p. 477).
9. Arch. municipales de Vitry-le-François, DD 30.
10. *Mémoires des choses plus notables...*, p. 165.
11. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 78, fol. 30.

Digitized by Google

ruines et, d'autre part, elle rappelait un passé dont les habitants, aussi bien que le roi, cherchaient à effacer le souvenir. Dès novembre 1594, Dinteville était décidé à la démolir[1]. Le roi en ordonna ainsi en 1595, confiant au duc de Nevers le soin de veiller à l'exécution de sa décision. Mais Frignicourt, chargé d'abattre cet ouvrage, tardait à obéir. Il était en conflit avec le bailli au sujet de ses privilèges de capitaine[2]. Sans doute aussi regrettait-il le temps où il gouvernait la ville en petit potentat. L'affaire traîna jusqu'en 1598, les habitants suppliant le roi de hâter la destruction de la citadelle. Forts de l'appui royal, ils voulurent s'en emparer. Mais, en l'absence de son mari, la dame de Frignicourt fit mine de résister[3]. Il fallut l'intervention personnelle du duc de Nevers, qui vint à Vitry en février, pour contraindre le gouverneur et sa femme à obéir[4]. Ainsi disparut la dernière trace d'un passé mouvementé.

Le rétablissement de la paix avait permis aux réformés de Vitry de se rallier et de se reconstituer. A vrai dire, cette réorganisation fut assez lente. Au 13e synode national, tenu à Montauban en juin 1594, l'Ile-de-France, la Picardie et la Champagne n'étaient pas représentées[5]. On était encore en pleine période de guerre. Après la capitulation, les réformés de Vitry furent soumis au régime de l'édit de 1577. En 1596, le duc de Nevers décida que l'exercice public se ferait à Vitry-en-Perthois[6]. Cependant, l'Église tardait à se réorganiser et, au synode national tenu à Saumur en juin 1596, ce fut le pasteur de Châlons, Pierre Viriot, qui représenta la Champagne. Châlons était alors la seule Église réformée réorganisée en Champagne ; on décida de la joindre momentanément à la province d'Ile-de-France et de Picardie[7]. Mais les réformés de Vitry avaient hâte de se regrouper. Ils voulaient obtenir le transfert du culte public à Vitry-le-François. Ils présentèrent une requête, dont on trouve un écho dans les « Plaintes des Églises réformées de France[8] ». Ils se plaignaient d'être menacés par les incursions espagnoles. On leur défendait de faire les enterrements dans la journée et le nombre des personnes autorisées à suivre le convoi était limité à six ou dix. Un des leurs, Hubert Colin, avait été jeté en prison pour avoir

1. Arch. municipales de Châlons, AA 8, p. 91.
2. Bibliothèque de Vitry-le-François, ms. 83, fol. 499.
3. *Mémoire des choses plus notables...*, p. 16. — La Caille, p. 152.
4. Arch. municipales de Vitry-le-François, CC 78, fol. 36.
5. Aymon, *Tous les synodes nationaux...*, t. I, p. 173.
6. G. Hérelle, *Documents inédits*, t. I. Paris, 1903.
7. Aymon, *Tous les synodes nationaux...*, t. I, p. 195-198.
8. Haag, *La France protestante*, t. X, p. 220, et *Mémoires de la Ligue*, t. VI, p. 435.

Digitized by Google

fait lire quelques chapitres de la Bible lors de l'enterrement de sa femme. Un autre, Paul Mouton, mort de la peste, avait été jeté à la voirie, « bien qu'il soit vrai que ceux de la Religion, qui sont le plus grand nombre des habitants, avoient contribué aux frais nécessaires pour le soulagement des malades ». Les catholiques de Vitry et le doyen du chapitre représentèrent à leur tour que l'établissement du culte à Vitry-en-Perthois était déjà illégal et demandèrent qu'il fût transféré plus loin. Le roi chargea le duc de Nevers de trancher le débat. Le 13 août 1597, celui-ci publia une ordonnance assez vague ordonnant aux deux parties de se conformer aux édits de pacification. Peu après, en avril 1598, l'Édit de Nantes régla la question. L'application en fut confiée à deux commissaires, Montlouet et Jeannin. En dépit des efforts des catholiques, l'exercice du culte public fut maintenu à Vitry-en-Perthois et établi, en outre, à Heiltz-le-Maurupt, où les protestants étaient nombreux. Libre jouissance de leur cimetière fut accordée à ceux de Vitry-le-François[1]. L'Église de Vitry eut pour pasteurs Pierre Prévost de 1598 à 1601 et Tobie Yolland de 1601 à 1620. Celui-ci était précédemment attaché à la maison de Catherine de Bourbon, duchesse de Bar, sœur d'Henri IV. Au synode national de 1601, Pierre de Navelet, ancien de l'Église de Vitry, figurait parmi la députation de l'Ile-de-France, Picardie et Champagne[2]. En 1603, on trouvait un nommé Cousin pasteur à Heiltz-le-Maurupt[3]. En 1599, les protestants de Vitry étaient au nombre de 858, parmi lesquels un assez grand nombre d'officiers, magistrats, commerçants, etc.[4]. Ce chiffre considérable tendrait à indiquer que, par réaction contre les excès de la période ligueuse, les idées de réforme avaient gagné de nouveaux adeptes.

## VII

### *Conclusion.*

Tels sont les principaux épisodes de la vie religieuse et politique d'une petite ville champenoise dans cette seconde moitié du XVI^e^ siècle, si troublée. Ces événements d'histoire locale ne sont pas sans intérêt pour l'histoire générale. Au début, les idées de réforme se développent avec un certain succès dans une région où viennent se

1. G. Hérelle, *Documents inédits...*, t. III.
2. Aymon, *Tous les synodes nationaux...*, t. I, p. 233.
3. Id., *Ibid.*, p. 287.
4. G. Hérelle, *Documents inédits*, t. III. — *Bull. de la Soc. de l'Hist. du protestantisme*, t. XI, p. 150.

Digitized by Google

croiser divers courants de propagation. Une petite communauté protestante s'organise en dépit du voisinage redoutable des Guises, qui surveillent de près tout ce qui se passe en Champagne. Ce voisinage devient de plus en plus envahissant et Vitry-le-François, place forte moderne, bien située sur les routes qui mènent de Lorraine à Paris, est comprise dans le plan d'action de la Ligue. Bon gré mal gré, elle deviendra ligueuse, et l'on verra s'éclipser successivement la fraction protestante et la fraction catholique modérée de sa population. Elle deviendra ligueuse parce que la Ligue dispose d'hommes d'action en face d'un roi hésitant qui ne sait plus sur qui compter. Quand le moment de capituler sera venu, Vitry pourra alléguer que violence lui a été faite. Dans cette histoire mouvementée, on ne voit pas seulement évoluer les grands chefs, mais aussi les comparses. Chez les huguenots, il y a ce capitaine La Chapelle, pilleur d'abbayes ; à côté de Fornelet, le prédicateur populaire. Tout autour des chefs catholiques gravitent des aventuriers de toute marque, sans convictions bien définies, prêts à négocier avec qui les paie, tels cet extraordinaire Saint-Paul, Mutigny, Frignicourt qui vend sa soumission, ou encore l'Italien Castrio d'Urbino qui ne sait trop à qui obéir. Les rivalités locales se greffent sur les luttes de partis. Vitry est ville rebelle, Châlons ville royale. Depuis longtemps, les deux voisines se détestent. Faut-il s'étonner qu'elles aient embrassé deux causes adverses et qu'elles aient trouvé, de ce fait, un nouveau terrain de discorde où le succès de l'une pouvait entraîner l'irrémédiable déchéance de l'autre? Ce petit côté des événements ne doit pas être négligé. Sans lui, l'histoire ne saisirait pas la part des passions et des intérêts dans les événements qu'elle retrace. Elle ne serait pas ce qu'elle doit être, c'est-à-dire humaine et vraie.

R. CROZET.

Digitized by Google

# LA
# POLITIQUE EXTÉRIEURE DU SECOND EMPIRE

Si la connaissance d'un sujet d'histoire se mesurait à la richesse de sa bibliographie, il semble que la politique extérieure de Napoléon III ne doive plus à l'heure actuelle présenter de secrets. — En France seulement, les ouvrages qui s'y rapportent pourraient composer presque une bibliothèque. Ils se sont surtout multipliés pendant le dernier quart de siècle : essais de synthèse, comme celui d'Étienne Lamy ; mémoires personnels, comme ceux de Persigny, du général Fleury, du maréchal Canrobert ; correspondances officielles ou officieuses, comme on en trouve, soit dans les livres consacrés à la mémoire du duc de Morny ou de Thouvenel, soit dans la collection de documents relatifs aux origines de la guerre de 1870. — A l'abondance des monographies de détail répond l'importance des publications d'ensemble. M. Rothan a ouvert la série par une suite de volumes où il a apporté, avec l'effort d'un historien, la déposition d'un témoin. Dans son magistral ouvrage sur l'histoire du Second Empire, M. de La Gorce a traité avec un soin particulier la politique extérieure, et il en a renouvelé certains aspects par la richesse d'une documentation puisée en grande partie aux sources étrangères et complétée par d'importants papiers de famille. Venant après les autres, Émile Ollivier semblait particulièrement qualifié pour nous donner des événements qu'il retrace, sinon une appréciation désintéressée, du moins une version définitive, puisqu'au trésor de ses souvenirs personnels il a pu ajouter le privilège d'être admis à consulter les archives officielles.

Malgré son étendue et ses sources, l'œuvre à laquelle il avait consacré la moitié de sa vie se trouve pourtant dépassée maintenant par de nouvelles publications. Il y a quatre ans, l'ouverture au public des archives de Vienne permettait à M. Alfred Stern, au cours des recherches nécessitées par son *Histoire de l'Europe*[1], de soulever le voile qui avait longtemps recouvert une des négociations les plus curieuses et les plus im-

1. Alfred Stern, *Geschichte Europas von 1815 bis 1871*, t. VII, VIII, IX, X.

Digitized by Google

portantes du règne. L'année dernière, la publication des lettres échangées entre le prince Jérôme-Napoléon et l'Empereur projetait d'abondantes lueurs sur d'autres points qui étaient restés jusqu'alors dans la pénombre[1]. En même temps apparaissait l'ouvrage dans lequel un diplomate belge[2] employait des témoignages d'inégale valeur à renouveler, au sujet de la politique impériale, une thèse depuis assez longtemps abandonnée pour qu'elle prenne les allures d'un paradoxe. Hier apparaissaient à Stuttgart et à Bologne deux recueils de documents particulièrement précieux pour l'étude de la politique impériale, puisqu'ils contiennent les rapports et les confidences des diplomates étrangers qui ont le plus approché de la pensée intime du souverain, Metternich, Goltz et Nigra[3]. C'est enfin il y a quelques semaines qu'un arrêté ministériel (29 mai) a rendu les archives des Affaires étrangères accessibles au public, au moins en principe, jusqu'au traité de Francfort (10 mai 1871), alors qu'auparavant la consultation n'en était autorisée que jusqu'en 1848.

Au moment où de nouvelles sources se sont ainsi ouvertes ou vont s'ouvrir à la curiosité des chercheurs, il peut être opportun, comme Joseph Reinach l'avait tenté ici même il y a cinq ans[4], de dresser le bilan de nos connaissances actuelles sur la période du Second Empire, de circonscrire les *terrae incognitae* que présente encore cette province de l'histoire, et de rechercher enfin si les documents les plus récemment publiés ne permettent pas de mieux saisir l'évolution et de discerner plus nettement les phases d'une politique extérieure dont le fil nous a longtemps échappé.

## I

La question des sources présente, pour l'étude de cette période, une importance qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler en commençant. C'est devenu presque un lieu commun de répéter que, sous le Second Empire, la politique extérieure était l'œuvre personnelle et exclusive du souverain ; qu'il se réservait l'initiative et souvent le secret de toutes les grandes affaires, en réduisant le rôle de ses collaborateurs à l'expédition des affaires courantes ; que ses ministres à

1. D'Hauterive, *Napoléon et le prince Napoléon. Correspondance inédite*. Paris, 1925.

2. Baron Beyens, *Le Second Empire vu par un diplomate belge*, 2 vol. Paris, 1924-1926.

3. Hermann Oncken, *Die Rheinpolitik Kaiser Napoleon III, von 1863 bis 1870*, 3 vol. Stuttgart, 1926. — *Il carteggio Cavour-Nigra dal 1858 al 1861*, 2 vol. Bologne, 1927.

4. Joseph Reinach, *Napoléon III et la paix* (*Rev. histor.*, mars 1921).

Digitized by Google

l'étranger, et parfois même à Paris, ne recevaient communication de ses desseins que pour les exécuter, sans être initiés à leurs mobiles occultes ou à leurs directions cachées. Dans ces conditions, comment chercher dans les correspondances diplomatiques du règne la valeur documentaire qui leur donne tant de prix à d'autres époques? Elles n'offrent guère qu'un intérêt conventionnel et pour ainsi dire ésotérique. Ce sont les intentions et même les velléités de Napoléon III qu'il faut connaître pour reconstituer l'histoire de sa politique étrangère. Il n'a rien fait lui-même pour faciliter cette tâche, le mystère étant à la fois chez lui une nécessité de jeunesse, un besoin de nature et un moyen de gouvernement. Un mémoire détaillé sur les principes de son action extérieure, lu au Conseil des ministres un peu avant la guerre d'Italie, et dont tous les termes méritent d'être pesés par le lecteur comme ils l'ont été dans son esprit[1]; quelques lettres aux souverains (notamment à la reine Victoria et à l'empereur François-Joseph[2]), qui ont été sans doute de sa part l'objet des mêmes méditations; des conversations avec des hôtes princiers (le prince Albert d'Angleterre, le duc de Saxe-Cobourg, le roi de Suède[3]) ou avec des amis de jeunesse

1. Publié d'abord par Rothan (*Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1889) et reproduit par Émile Ollivier, *L'Empire libéral*, t. III, p. 537-542.

2. On trouvera les lettres adressées à la reine Victoria dans la biographie du prince Albert par Martin; quant aux lettres adressées à l'empereur François-Joseph, elles ont été, en partie au moins, publiées par Stern, *Geschichte Europas*, t. IX, ou par Salata dans la *Nuova Antologia* du 16 décembre 1923. Si cette publication peut paraître à première vue bien tardive, il est à remarquer que beaucoup d'autres lettres impériales, plus importantes peut-être encore, attendent le moment de voir le jour. Il peut être intéressant d'en indiquer la piste à la curiosité des chercheurs. Le duc de Saxe-Cobourg raconte dans ses Mémoires (*Aus meinem Leben*, t. II, p. 142) que, lors de sa première visite à Paris (1854), il fut fort surpris de trouver Napoléon III minutieusement informé, non seulement de la politique, mais encore des faits et gestes personnels du roi de Prusse. Sa stupéfaction redoubla en apprenant que l'Empereur était en relations épistolaires indirectes, mais régulières, avec ce prince. L'un et l'autre adressaient à un officier allemand résidant à Paris, et servant d'intermédiaire, des lettres rédigées de manière à pouvoir être montrées à leur destinataire souverain. Ce serait là une bien précieuse collection à retrouver. — Il y a lieu de rapprocher de cette indication celle que l'ancien ministre des Affaires étrangères autrichien Rechberg avait donnée à l'historien Friedjung au cours d'une interview (*Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland*, t. II, p. 525). Pendant son ministère, il comptait parmi ses hauts fonctionnaires un certain Klindworth, qu'il savait être vénal et avoir accepté les subsides de Palmerston. Il apprit par lui que Palmerston avait acheté, au prix de 100,000 livres sterling, un personnage de l'entourage immédiat de Napoléon III pour avoir communication de sa correspondance secrète. On s'explique dès lors que le ministre anglais paraisse connaître si bien et dénonce dans ses lettres les projets cachés du souverain français, d'après des nouvelles qu'il représente comme provenant de « source irrécusable » ou de « source très autorisée ».

3. Martin, *Le prince Albert* (trad. franç. A. Craven), 2 vol. in-8°; Ernst II, Herzog von Sachsen Coburg Gotha, *Aus meinem Leben*, 3 vol.; *La reine Victoria, d'après sa correspondance* (trad. franç. de Jacques Bardoux), 3 vol.

Digitized by Google

(Lord Malmesbury, le comte Arese, Mme Cornu[1]), dans lesquelles le besoin d'épanchement l'emportait sur son habituel souci d'impénétrabilité ; certains passages de ses discours ou proclamations qui laissent apercevoir le retour de quelque idée favorite sous la banalité commune des formules officielles ; enfin, des brochures officieuses rédigées par des prête-noms (La Guéronnière, Gricourt) ou des articles de journaux écrits sous son inspiration directe : voilà à quoi se réduisent les seuls documents qui peuvent nous révéler le fond de sa pensée ; encore faut-il consulter avec précaution ceux dans lesquels il ne l'a pas exprimée directement.

Si la liste en paraît brève, c'est une impression tout opposée que donne celle des nombreux projets qui y figurent. Ils se pressaient parfois dans la tête de l'Empereur avec une abondance qui rappelait à Palmerston, suivant un mot souvent cité, la multiplication des lapins dans les garennes, où ils se terrent en attendant une occasion de sortir[2]. Un épisode peu connu de ses débuts peut servir à illustrer cette comparaison familière. Au printemps de 1852, l'empereur Nicolas, auquel le nom et la subite élévation de Louis-Napoléon inspiraient quelque inquiétude, lui envoya pour sonder ses dispositions le vieux général Jomini, alors retiré du service russe et établi à Passy. Le prince-président le reçut avec les égards dus à un maître de l'art de la guerre et lui témoigna assez de confiance pour lui montrer sur une carte de l'Europe les changements qu'il désirait y voir apporter. Ils étaient si nombreux que l'entrevue, commencée dans la soirée, se prolongea jusqu'à une heure avancée de la nuit, et que Jomini en sortit un peu épouvanté des surprises que leur étendue réservait à l'avenir[3].

Tous n'avaient pas d'ailleurs la même valeur aux yeux mêmes de celui qui les avait conçus ; aussi le premier soin de l'historien doit être de les classer par ordre d'importance et de faire le départ entre ceux qui ont vraiment obsédé son esprit et ceux qui l'ont seulement traversé. Ils avaient pour objet commun de corriger l'œuvre du Congrès de Vienne, assez artificielle à ses yeux pour représenter une cause permanente d'agitation, et de fonder sur la théorie des nationalités, c'est-à-dire sur la volonté des populations, une distribution des territoires que les hommes de 1815 avaient établie sur la base des convenances

1. Lord Malmesbury, *Mémoires* (trad. franç.) ; Bonfadini, *Vita di Francesco Arese* (adaptation française par G. Grabinski), et pour Mme Cornu, Senior, *Conversations with MM. Thiers, Guizot and others distinguished persons*, 2 vol. Londres, 1878.

2. Palmerston, *Correspondance*, t. II, p. 582.

3. Senior, *Conversations*, t. II, p. 288.

Digitized by Google

dynastiques[1]. Ce principe comportait une double application, qui correspond à une première division dans les projets napoléoniens. Il pouvait conduire, soit à réunir en une seule communauté politique des peuples de même race répartis entre plusieurs, soit simplement à constituer en souveraineté indépendante ceux qui étaient soumis à la domination étrangère.

Il est à remarquer, d'abord, que Napoléon III semble avoir moins bien compris les questions d'unité que les questions d'affranchissement. La constitution de l'unité italienne a été sans doute le résultat d'un mouvement qu'il avait déclanché, mais dont le terme dépassait singulièrement son intention primitive, puisque au début il n'envisageait qu'une simple fédération des États compris dans la Péninsule, en respectant le pouvoir temporel du Pape. L'unité de l'Allemagne s'est également réalisée dans des conditions bien différentes de celles qu'il avait rêvées, car, s'il y croyait désirables certaines concentrations de territoire, c'était pour aboutir à y former trois groupes destinés à se faire équilibre (Prusse, Autriche et États du Sud[2]). L'union des principautés roumaines, à laquelle il s'est efficacement employé, n'était encore qu'une union personnelle. Les seuls pays auxquels il ait voulu appliquer, dans sa plénitude, le principe unitaire étaient précisément ceux où la réalisation en présentait un caractère franchement chimérique. Il caressait et a parfois exposé le dessein, dénoncé par la jalousie ombrageuse de l'Angleterre, de fondre l'Espagne et le Portugal en un seul royaume[3] et, d'autre part, de constituer au nord un grand royaume scandinave formé par l'adjonction du Danemark et de la Finlande à la Suède[4]. Mais si ces conceptions, ou plutôt ces rêves, ont parfois défrayé ses conversations avec le prince Albert ou le roi Oscar, rien ne prouve qu'il s'y soit attaché, ni surtout qu'il leur ait donné un commencement d'exécution.

Quant à ses projets d'affranchissement, peut-être plus praticables et plus nettement conçus dans son esprit, ils n'y tenaient pas non plus tous la même place. On peut mettre à part, comme éphémères, ceux qui concernaient, par exemple, l'indépendance de la Finlande et celle de la Hongrie, parce qu'il les agitait comme des armes de guerre dans

1. Martin, *Le prince Albert*, t. II, pp. 203, 204, 207.

2. Martin, *Le prince Albert*, t. I, p. 508 ; Ernst II, *Aus meinem Leben*, t. II, p. 147.

3. Martin, *Le prince Albert*, t. I, p. 509 ; Beyens, *Le Second Empire*, t. I, p. 312 ; Palmerston, *Correspondance*, t. II, p. 586.

4. Martin, *Le prince Albert*, t. II, p. 208 ; *La reine Victoria, d'après sa correspondance*, t. III, pp. 704, 706, 707.

Digitized by Google

sa lutte contre la Russie en 1854 et contre l'Autriche en 1859. En procédant ainsi par élimination, on en arrive à reconnaître que certaines grandes questions toujours ouvertes lui paraissaient dominer toutes les autres ; elles concernaient les trois pays dans lesquels il voyait les grandes victimes des traités de 1815 : c'étaient la Pologne, l'Italie[1] et la France. Ses vues à leur égard différaient d'ailleurs autant que leur situation. La Pologne avait été rayée de la carte et ne pouvait être reconstituée dans son intégrité qu'au prix de sacrifices considérables à demander aux puissances partageantes : il suffirait, pour donner satisfaction à sa nationalité, de la rétablir sous la forme d'un territoire indépendant, quelle qu'en dût être l'étendue. Pour l'Italie, autant du moins qu'on en peut juger après les déformations subies par la pensée primitive de Napoléon, la besogne de libération avait pour objet de chasser l'Autriche au delà des Alpes et d'attribuer ses possessions au Piémont, érigé en royaume de la Haute-Italie ; cet État formerait avec ses voisins une confédération indépendante, mais qui serait naturellement soumise à l'influence française.

Avec la Pologne et l'Italie, la France tenait la première place dans les préoccupations de Napoléon III. Il semble qu'il y ait aujourd'hui quelque paradoxe à soutenir qu'il réservait pour son propre pays la meilleure part de ses ambitions, tant est bien établie sa réputation de cosmopolite empressé à le sacrifier à telle ou telle de ses sympathies européennes ; c'est le principal mérite du livre du baron Beyens, par ailleurs contestable sur certains points, d'avoir montré combien cette légende correspond peu à la réalité. Admettre qu'il ait professé et pratiqué pour le pays sur lequel il régnait un désintéressement systématique, ce serait méconnaître les conditions de sa popularité, son intuition des exigences de l'opinion publique, la nécessité où il était de fortifier les espérances attachées à son nom et de faire oublier par des succès extérieurs les rigueurs de son gouvernement intérieur. Il se défendait de reprendre la politique de conquête de son oncle et prétendait seulement assurer à la France la réparation des dommages qu'elle avait subis en 1815. N'était-elle pas restée depuis cette date humiliée, isolée et mutilée? Humiliée, pour avoir toujours été traitée en vaincue, presque en pestiférée, et pour avoir vu ses moindres gestes d'indépendance provoquer contre elle la coalition immédiate des trois monarchies du Nord (Prusse, Autriche et Russie) ; isolée, pour avoir été, au Congrès

1. Martin, *Le prince Albert*, t. I, p. 510 ; Ernst II, *Aus meinem Leben*, t. II, p. 281.

Digitized by Google

de Vienne, entourée d'une ceinture d'États hostiles (Pays-Bas, Prusse, Sardaigne), chargés de jouer à son égard le rôle de geôliers ou de gendarmes de la Sainte-Alliance ; mutilée enfin, parce que le second traité de Paris avait ouvert dans ses frontières des brèches destinées à devenir autant de voies d'invasion, parce qu'elle était la seule grande puissance qui sortit de la période révolutionnaire et impériale avec un territoire plus restreint qu'en 1789.

A chacune de ces formes d'abaissement devait, dans la pensée de Napoléon III, correspondre une revanche. Remédier aux humiliations de la France en lui rendant l'importance de grande puissance, à son isolement en lui assurant des alliés, et à sa mutilation en lui donnant de bonnes frontières, tel était le programme en trois articles qui, pour lui, ressortait de sa situation même. Pour atteindre le premier objectif, il lui suffirait, avec l'éclat des souvenirs napoléoniens, de remplir le rôle de champion des peuples et de redresseur des torts européens. C'est en ce sens qu'il a pu protester de ses intentions pacifiques et déclarer dans sa proclamation de Milan (8 juin 1859) qu' « on est plus grand par l'influence morale qu'on exerce que par des conquêtes stériles ». — L'isolement de la France cesserait le jour où elle pourrait se constituer une clientèle semblable à celle dont s'étaient assurées toutes les grandes puissances, l'Autriche dans l'Allemagne du Sud et l'Italie du Centre, la Russie dans la péninsule balkanique, l'Angleterre parmi les petites souverainetés maritimes, Portugal ou îles Ioniennes. « Une grande nation est comme un astre, elle ne peut vivre sans satellites », c'est-à-dire sans « États dont les intérêts soient directement liés aux siens, dont l'existence dépende de la sienne[1] ». Ces satellites, il fallait les chercher naturellement dans les pays voisins, dans la Belgique ramenée à l'influence française, dans l'Italie libérée de l'emprise autrichienne, dans l'Espagne renforcée par la réunion avec le Portugal. En rapprochant ces desseins de l'intervention diplomatique en Roumanie et de l'aventure mexicaine, on s'est demandé si la politique de Napoléon III ne visait pas à établir sa suzeraineté sur les races latines et à les défendre contre les débordements des éléments germaniques, slaves et anglo-saxons. Elle pourrait, à cet égard, être plus exactement qualifiée de méditerranéenne. Il regardait la Méditerranée comme la sphère naturelle des intérêts français, le champ d'action des États placés sous sa tutelle ; il désirait y garder une situation prépondérante,

1. Mémoire justificatif de la guerre d'Italie (février 1859), dans Ollivier, *L'Empire libéral*, t. III, p. 537.

Digitized by Google

mais sans se refuser, comme on le verra plus loin, à s'associer à d'autres pays pour en coloniser les rivages méridionaux[1].

Après les avantages d'une mission européenne à remplir et de puissantes influences à exercer, la France devait enfin recevoir, dans les vues de Napoléon III, la satisfaction d'un agrandissement territorial. Quel en serait le principe? La revanche de 1815? Les vœux des populations limitrophes de ses frontières? Ou encore, ainsi qu'on l'a prétendu récemment, la vieille théorie des frontières naturelles, dissimulée sous le masque des nationalités? Ces diverses idées se mêlaient probablement dans son esprit sans qu'aucune y fût prédominante, et pouvaient trouver à se satisfaire dans trois directions différentes : sur les Alpes, en Belgique, sur le Rhin. Sur les Alpes, la réalité et la persistance de ses projets se prouve par leur réalisation en 1860 et par une tentative esquissée déjà six années auparavant (1849) pour annexer la Savoie[2]. Pour la Belgique, la question est déjà plus discutée ; si ses partisans l'ont défendu, assez mollement, il est vrai, d'avoir nourri des convoitises sur ce pays, lui-même a fourni à ses adversaires une raison d'y croire en écoutant en 1866 les suggestions de Bismarck sur la possibilité de trouver dans le Nord des compensations qui lui étaient refusées sur le Rhin (traité Benedetti). Est-ce à dire, toutefois, que cette défaillance ait répondu chez lui à un plan patiemment poursuivi, à une sorte de conjuration personnelle et permanente contre l'indépendance de son petit voisin? M. le baron Beyens, qui a consacré un volume à rajeunir cette thèse, l'infirme beaucoup plus qu'il ne l'établit en reproduisant cette boutade attribuée à l'Empereur : « La Belgique est une poire mûre qui nous tombera quelque jour dans la bouche[3]. » Qu'est-ce à dire, sinon qu'elle lui apparaissait, comme à beaucoup d'hommes de sa génération, comme une création artificielle, dirigée contre la France, formée de l'accouplement de deux nationalités hostiles, et destinée à succomber tôt ou tard aux vices de sa composition? Point n'était donc besoin de machinations ténébreuses pour précipiter sa chute ; il suffisait de veiller à ne pas laisser passer l'occasion de recueillir son héritage le jour où il s'ouvrirait.

Quant aux convoitises rhénanes de Napoléon III, la réalité en prête davantage à la controverse. La question mérite d'être examinée de

1. Bismarck, *Pensées et souvenirs*, t. I, p. 268 ; cf. les déclarations postérieures de Bismarck au baron de Courcel (dépêche du 23 septembre 1884, reproduite dans Émile Bourgeois, *Origines de la Grande Guerre*, p. 384).

2. Tocqueville, *Souvenirs*, p. 465.

3. Beyens, *Le Second Empire*, t. I, p. 86.

Digitized by Google

plus près, car elle vient d'être soulevée à nouveau par la publication de M. Oncken et elle met en présence deux thèses nettement opposées. — La première a été résumée en ces termes par Émile Ollivier, avec plus de vivacité d'expression que de force d'arguments : « Si l'Empereur avait convoité le Rhin », s'écrie-t-il, « pourquoi le nierions-nous? Il ne l'aurait pas pris pour le faire couler dans le parc de Saint-Cloud, et c'est la France qui s'en serait accrue. Mais il n'y pensa jamais[1]. » A première vue, la dénégation apparaît bien tranchante pour une démonstration bien sommaire. Après Émile Ollivier, Joseph Reinach s'est montré pourtant plus catégorique encore en écrivant ces lignes, qu'on ne peut lire sans quelque surprise : « La pensée du Rhin fut parfaitement absente de la première époque [du règne] (1852-1866) ; on ne citerait pas un mot de Napoléon III donnant à croire qu'il en ait eu l'arrière-pensée[2]. »

Il semble difficile d'accorder cette dernière assertion avec certains témoignages, dont quelques-uns seulement sont tout récemment venus au jour. C'est d'abord, dès 1849, celui d'un observateur auquel on ne peut refuser la pénétration ni l'impartialité. Tocqueville, alors ministre des Affaires étrangères, nous révèle qu'à cette date déjà « l'une de ses chimères était une alliance contractée avec l'une ou l'autre des deux grandes puissances de l'Allemagne, dont il comptait s'aider pour effacer les limites que les traités de 1815 avaient tracées à la France[3]. » Le Rhin n'est sans doute pas nommé dans ce passage, mais la signification en ressort de l'envoi en mission secrète à Berlin de son familier Persigny, qui dépasse peut-être sa pensée, mais qui la trahit aussi en parlant d'une alliance franco-prussienne dont la cession de Landau et de Sarrelouis deviendrait le prix.

En 1854, à l'occasion de la guerre d'Orient, commence pour lui la série des entrevues princières. Au premier souverain dont il reçoit la visite, le duc Ernest de Saxe-Cobourg, il expose les perspectives qu'un remaniement de la carte de l'Europe ouvrirait aux ambitions prussiennes et répond à des protestations de désintéressement par cette réflexion : « Ma foi, pour ma France, cela m'est bien égal si l'on me dédommage *sur le Rhin* et en Italie[4]. » — Avec le prince consort d'Angleterre, il se montre moins explicite, mais il laisse apercevoir suffisamment sa pensée quand il revendique pour la France le droit d'avoir,

1. E. Ollivier, *L'Empire libéral*, t. III, p. 101.
2. J. Reinach, *Napoléon III et la paix* (*Rev. histor.*, mars 1921, p. 167).
3. Tocqueville, *Souvenirs*, p. 364.
4. Ernst II, *Aus meinem Leben*, t. II, p. 143.



Digitized by Google

comme les autres États, des frontières militaires dont la force pût suppléer à l'insuffisante protection des neutralités belge ou suisse[1].

C'est un témoignage d'une tout autre origine, mais assez instructif et nullement négligeable, que nous rapporte le général du Barail dans ses souvenirs. A la fin de 1857, il voit arriver comme stagiaire à son régiment un officier sarde d'origine lombarde, le comte Vimercati, agent secret de Napoléon III, et entré assez avant dans ses confidences pour pouvoir annoncer dix-huit mois à l'avance la guerre d'Italie, alors que personne n'y songeait. Il ajoute, pour justifier sa prédiction : « L'Empereur a un programme en deux chapitres. Premier chapitre : l'Italie libre des Alpes à l'Adriatique. Deuxième chapitre : la rive gauche du Rhin restituée à la France[2]. » Ce n'est là sans doute qu'un témoignage de seconde main. Mais ne trouve-t-il pas une confirmation singulièrement significative dans cette réflexion qu'arrache à l'Empereur, à la veille de la guerre de 1859, la nouvelle des mauvaises dispositions que manifestent les Allemands à l'égard de ses projets italiens? « Ils craignent », déclare-t-il à Nigra, « qu'après Marengo ne vienne Iéna. Mais si les choses continuent de la sorte *je commencerai par Iéna* et je ferai la grosse guerre sur le Rhin[3]. »

Les années suivantes, et avant même que l'affaire des duchés fasse entrer la question allemande dans une phase décisive, d'autres textes récemment publiés accusent la persistance des mêmes préoccupations dans l'esprit de Napoléon III. C'est d'abord la double reproduction, l'une assez sommaire et vague dans les lettres de Palmerston, l'autre beaucoup plus précise et étendue dans le récent ouvrage du baron Beyens, d'un entretien que l'Empereur aurait eu avec le marquis de Moustier, son ministre à Berlin, au début de 1860. D'après la version qu'en donne Beyens, le but de sa politique était de donner à la France, au moyen d'un « système de frontières qui se défendent d'elles-mêmes », une sécurité analogue à celle que l'Angleterre devait à sa situation insulaire. Il comptait l'obtenir par l'annexion du Palatinat bavarois, de Sarrelouis et de Sarrebrück et par une « rectification » entre Mayence et Cologne. Il n'aurait, d'ailleurs, nul besoin d'une guerre

1. Martin, *Le prince Albert*, t. I, p. 510.

2. Du Barail, *Mes souvenirs*, t. II, p. 228. C'est ce même comte Vimercati qui, nommé plus tard attaché militaire à la légation d'Italie à Paris, prétend rester assez au courant des secrets désirs de Napoléon III pour les faire connaître à la légation de Prusse la veille même de la guerre de 1866 (Oncken, *Die Rheinpolitik*, t. I, pages 181-185 et 227).

3. Dépêche de Nigra à Cavour du 12 mars 1859 (*Il carteggio Cavour-Nigra*, t. II, p. 86).

Digitized by Google

pour ces acquisitions, mais il les réaliserait, pacifiquement et progressivement, par un échange d'explications amiables et par des ententes[1].

Il est difficile de contrôler à distance l'authenticité de ces propos. Au moins ne peut-on s'empêcher de remarquer leur concordance avec d'autres manifestations de la pensée impériale, en particulier au moment où la crise polonaise de 1863 semble ouvrir la voie à des remaniements de territoires. Le 21 février, l'impératrice Eugénie s'entretient trois heures durant avec l'ambassadeur d'Autriche, Richard de Metternich, et lui explique sur la carte tout un plan de réorganisation européenne, sur lequel pourrait se fonder une alliance franco-autrichienne : au premier rang des arrangements proposés, figure l'attribution à la France des provinces rhénanes, pour lesquelles la Prusse recevrait en dédommagement la Saxe et le Hanovre[2]. L'Impératrice prétend, il est vrai, n'exprimer que des suggestions personnelles ; mais comment croire qu'elle n'ait pas réfléchi et traduit les idées de son mari? Le mois suivant (mars), celui-ci reçoit un de ses amis de jeunesse, le comte Francesco Arese, venu plaider auprès de lui la cause de Rome capitale. Il lui adresse une semonce au sujet de l'impatience que mettent les Italiens à la réclamer, lui conseille au contraire d'endormir la défiance du Pape en n'en parlant jamais, de manière à l'obtenir à coup sûr et, pour appuyer cette recommandation par un exemple personnel, ne trouve à citer que celui du Rhin[3].

A la fin de la même année (novembre), la mort du roi de Danemark ouvre une ère de complications européennes qui auront pour résultat de poser dans son ampleur toute la question allemande. Après sa malheureuse intervention en faveur de la Pologne, Napoléon III tente avec la Russie et la Prusse un rapprochement que son projet de congrès européen est destiné sans doute à faciliter. Faut-il croire avec Viel-Castel, qui se prétend bien informé, qu'il aurait vu ses avances poliment repoussées pour s'être obstiné à « mettre sur le tapis sa toquade des bords du Rhin[4] » ? Les documents, ou plutôt le choix de documents publiés par M. Oncken, le montrent, au contraire, au moins pendant les deux années suivantes, particulièrement rebelle aux confidences, ren-

1. Beyens, *Le Second Empire*, t. I, p. 321-313 ; Martin, *Le prince Albert*, t. II, p. 377.

2. La conversation de l'impératrice avec Metternich a été publiée par Stern, par le comte Corti et par Oncken, qui reproduit intégralement (*Die Rheinpolitik*, t. I, pp. 3-6) la dépêche de Metternich où elle est relatée.

3. Bonfadini, *Vita di Francesco Arese*, pp. 317-318, cité par Grabinski, *Un ami de Napoléon III*, p. 214.

4. Viel-Castel, *Mémoires*, t. VI, pp. 283-284.

Digitized by Google

fermé dans un mutisme déconcertant, destiné à préparer certainement l'échec de ses prétentions pour s'être refusé à les faire connaître à temps. Mais on n'en peut conclure qu'il ait abandonné ses anciennes aspirations au moment même où se présentait un concours de circonstances exceptionnellement favorable pour les réaliser. Qu'il ait songé à en profiter, c'est ce dont témoigne au contraire un aveu dont la netteté ne laisse rien à désirer. Lorsqu'en juin 1866, à la veille de la rupture austro-prussienne, il accorde aux instances de l'Autriche un traité de neutralité, il ne fait aucune difficulté de déclarer qu'il a reçu des avances de la Prusse et que « les provinces du Rhin en perspective lointaine l'ont longtemps fait hésiter à faire son choix[1] ». Il est enfin à peine besoin de rappeler, puisque le fait est depuis longtemps connu, qu'il affirmera, deux mois après, ses intentions par ses actes, en présentant à Berlin trois demandes successives de compensation territoriale, portant l'une sur le Palatinat bavarois (7 août), la seconde sur la constitution d'un État tampon autonome (16 août), la dernière enfin sur Sarrebrück et Landau, avec le Luxembourg et la Belgique.

Sans parler de ces dernières démarches, qui peuvent s'expliquer par un instant d'affolement, les témoignages qui précèdent ne permettent guère d'accepter la thèse de désintéressement soutenue par Émile Ollivier. D'ailleurs, quand bien même elle se serait accordée avec les sentiments intimes de Napoléon III, elle eût été incompatible avec les intérêts de sa popularité. Lors de son avènement, son nom était regardé par tous comme le synonyme de revanche rhénane. « Il ne renoncera pas plus à la frontière du Rhin qu'il n'a renoncé au coup d'État », écrivait Guizot en 1852[2]. Pour excuser son adhésion au régime de décembre, Montalembert s'écriait à la même date : « Si Louis-Napoléon prend le Rhin, je ne le combattrai plus. » Plus tard (1865), Thiers déclarait à La Marmora qu'il ne pourrait pas ne pas se rallier à l'Empire si le souverain réussissait d'une manière ou de l'autre à obtenir pour la France sa frontière naturelle de l'Est. En 1866 enfin, l'Empereur, au cours d'un entretien avec Goltz (30 avril), protestait de sa modération personnelle, mais avouait à son interlocuteur que les yeux du pays tout entier étaient tournés vers le Rhin[3]. Comment aurait-il pu, sans ébran-

1. Dépêche de Metternich à Mensdorff du 6 juin 1866 (Oncken, *Die Rheinpolitik*, t. I, p. 253).

2. Guizot, *Lettres à sa famille et à ses amis*, 9 mars 1852 ; cf. Viel-Castel, *Mémoires*, t. VI, pp. 96 et 307.

3. Dépêche de Goltz à Bismarck du 1er mai 1866 (Oncken, *Die Rheinpolitik*, t. I, p. 76).

Digitized by Google

ler les bases mêmes de son pouvoir, se dérober à l'unanimité de ces espérances?

De ces considérations comme de ces textes la conclusion se dégage d'elle-même. Pendant la première période du règne de Napoléon III (1852-1866), où la liberté de ses mouvements assurait celle de ses pensées et où il gardait la direction des événements au lieu d'être forcé, comme plus tard, d'agir sous leur contrainte, il a souvent été obsédé par cette pensée du Rhin, représentée comme étrangère à son esprit. Mais est-ce là une raison pour accepter la thèse que M. Oncken, dans l'introduction de sa *Rheinpolitik*, vient de renouveler et de renforcer en lui donnant une forme plus rigoureuse et plus absolue que par le passé? Elle consiste à faire de Napoléon III l'héritier et le continuateur de la politique « classique » de la France vis-à-vis de l'Allemagne ; politique de conquête — l'auteur va même jusqu'à dire de brigandage — visant à annexer toute la rive gauche du Rhin, se traduisant par une ingérence continuelle dans les affaires intérieures allemandes, fondée en apparence sur le principe des frontières naturelles ou historiques, mais poursuivant en réalité comme fin dernière l'hégémonie de l'Europe. Cette politique, l'Empereur l'aurait suivie avec persévérance depuis son avènement, sans autres variations que celles de ses convoitises territoriales, tantôt étendues jusqu'au « Grand Rhin », tantôt restreintes au « Petit Rhin » ; s'il a paru parfois l'oublier ou la contredire, c'était pour mieux cacher son jeu et pour assurer le succès de ses combinaisons en désarmant les défiances de ses partenaires.

A première vue, la rigueur de cette thèse ne semble pas confirmée par les documents diplomatiques sur la publication desquels l'auteur aurait voulu l'appuyer. Ce qui en ressort, au contraire, dans l'attitude de l'Empereur à l'égard de la question rhénane, ce sont des hésitations et des atermoiements, des incertitudes, des intermittences et même des contradictions continuelles, dont le retour périodique ne semble guère compatible ni avec l'exécution méthodique d'un plan préconçu, ni même avec la conception d'un but nettement défini. Lorsque, enfin, ces projets rhénans sortent du brouillard des pensées impériales pour entrer dans le domaine des faits et se traduire en exigences concrètes, quelle forme prennent-ils? Ils se réduisent à deux demandes principales. C'est d'abord la revendication de la frontière de 1814 et le retour à la France des deux districts de Landau et de Sarrelouis, qui en ont été détachés par le second traité de Paris[1]. Mais, comme ils ne repré-

1. Oncken, *Die Rheinpolitik*, t. I, pp. 29, 97, 161.

Digitized by Google

sentent pas en superficie et en population la vingtième partie des provinces rhénanes, Napoléon III peut soutenir justement qu'il s'agit là d'une simple rectification de frontières bien plus que d'une annexion de territoire. Et cette mesure lui semble imposée, non par une ambition de suprématie européenne, mais par le simple souci de la sécurité française. Il s'agit de fermer la double brèche que la porte de Landau et de Sarrelouis a ouverte dans le système défensif de la France, et qui, au témoignage même d'un Allemand, représente une voie naturelle d'invasion[1].

Le second objectif de Napoléon III, quand ses vues se sont précisées, c'est la constitution des provinces de la rive gauche du Rhin, jusqu'alors partagées entre la Prusse et la Bavière, en un État distinct, régi par une dynastie allemande, mais indépendant et neutre, destiné à servir de barrière et de tampon entre la France et l'Allemagne. Tel est le projet qui semble, avec quelques variantes de détail, avoir eu toutes ses préférences entre 1864 et 1866. Il en a déjà « à maintes reprises » recommandé l'adoption à Goltz, lorsqu'en février 1864 ce dernier l'entend exposer par Drouyn de Lhuys. Il s'en laisse plus tard attribuer la paternité par Vimercati ; il félicite chaudement son ancien ministre Persigny pour en avoir développé longuement les avantages dans la séance du conseil des ministres du 18 mai 1866. Il en fait enfin insérer le principe dans une déclaration additionnelle à la convention secrète qu'il conclut le 12 juin 1866 avec l'Autriche, après avoir fait son choix entre les deux belligérants[2]. Il trouve à cette combinaison l'avantage de concilier l'intérêt de la France avec les droits des nationalités et d'empêcher que les provinces rhénanes ne deviennent pour lui une « Vénétie ». Qui ne voit qu'il n'y a là nulle manifestation de soif de conquête ou d'appétit de domination universelle, mais simplement une précaution pour prévenir, par l'interposition d'un État indépendant et neutre, les frictions et conflits toujours à redouter entre deux grandes nations militaires comme la France et la Prusse? Or cette idée ne remonte pas aux traditions envahissantes de Richelieu et de Louis XIV, elle est plus prussienne encore que française. Sur ce point, l'on ne peut que renvoyer M. Hermann Oncken à M. Wilhelm Oncken. Dans un de

1. « En réalité, une Allemagne unifiée peut réduire à l'impuissance Strasbourg et une armée française en Alsace, si elle concentre ses troupes entre Sarrelouis et Landau. Si la campagne actuelle a prouvé quelque chose, c'est la facilité d'une offensive allemande en France. » Karl Marx, *Zweite Adresse des Generalrats über den Deutsch-Französischen Krieg* (Londres, 9 septembre 1870).

2. Oncken, *Die Rheinpolitik*, t. I, pp. 29, 144, 169, 192, 202, 210, 227, 268.

Digitized by Google

ses principaux ouvrages (*Das Zeitalter der Revolution und des Kaiserreichs*), ce dernier montre qu'au Congrès de Vienne la Prusse a reçu un peu contre son gré l'attribution des provinces rhénanes, et il consacre trois pages (t. II, pp. 865-867) à expliquer, avec citations à l'appui, comment il s'y était formé toute une école d'hommes d'État — parmi lesquels Stein, Humboldt et Hardenberg — qui, dans la réorganisation future de l'Europe, prêchaient la nécessité d'établir comme garantie de paix un État intermédiaire (*Zwischenstaat*), un coussin (*Polster*), entre leur pays et la France.

Après cette mise au point, nécessaire pour faire le tour des diverses ambitions extérieures de Napoléon III, on peut les résumer en quelques mots. Pour la Pologne, le rétablissement d'une souveraineté indépendante ; pour l'Italie, la libération du joug autrichien et l'organisation sous la forme fédérative ; pour la France, enfin, le prestige d'une haute situation morale, l'exercice d'une sorte d'hégémonie méditerranéenne, l'acquisition de « frontières militaires » au nord-est et au sud-est ; tels ont été, à travers les multiples projets qui ont distrait la politique napoléonienne, les objectifs essentiels et permanents auxquels elle a tendu. Même réduit à ces proportions, son programme conservait assez d'ampleur et devait déranger assez d'intérêts pour soulever les plus redoutables difficultés d'exécution. Comment Napoléon III comptait-il les surmonter et quelle était, après sa vision du but à atteindre, sa conception des moyens à employer?

Elle ressort avec une suffisante netteté de l'attitude qu'on le voit prendre toutes les fois qu'il surgit entre deux ou plusieurs grands États une contestation susceptible de conduire à une rupture. Il cherche à la prévenir, soit en offrant sa médiation, soit plutôt en proposant la réunion d'une conférence ou d'un congrès où le différend serait soumis à l'arbitrage des grandes puissances. Quant à ces congrès, assemblés à l'occasion d'une question déterminée, ils ne représentaient eux-mêmes, dans sa pensée, qu'un acheminement à un congrès plus général, qu'il faudrait convoquer un jour pour évoquer et trancher toutes les questions pendantes en Europe, refaire l'œuvre du Congrès de Vienne et redresser les injustices de l'ordre européen par le moyen employé autrefois pour les consacrer. Le souverain qui a conçu ce rêve et a même tenté un jour de le réaliser (en 1863) était donc à moitié sincère, bien qu'il ait conduit deux grandes guerres, quand il affirmait sa volonté de répudier la politique de conquête de son oncle et sa préférence pour les solutions pacifiques. Certaines manifestations

Digitized by Google

politiques et oratoires de son règne le font presque apparaître comme un précurseur de la Société des Nations, dont il parle déjà le langage[1].

Si par là il devance l'avenir, il se rattache au passé en empruntant à la vieille diplomatie une de ses pratiques favorites, celle des alliances particulières. Malgré ses illusions, il se rendait bien compte que son projet d'aréopage européen ne serait point une réalité du jour au lendemain, et qu'il aurait peu de chances d'y faire triompher son idée s'il s'y présentait en solitaire. Il lui fallait autre chose pour le courant de sa politique extérieure, et il l'avait clairement aperçu. S'attacher particulièrement à une grande puissance, conclure avec elle une alliance générale et préventive, fondée sur une conformité permanente d'intérêts et indépendante de l'actualité immédiate, former ainsi à l'avance un front unique pour faire face sans surprise ni désaccord à toutes les éventualités, tel est l'idéal dont la réalisation a toujours obsédé Napo-

1. Voir notamment son discours du 5 novembre 1863, relatif à la convocation d'un congrès chargé de résoudre à l'amiable toutes les questions litigieuses encore pendantes en Europe : on y retrouve des expressions qui sont devenues courantes dans les notes du président Wilson et la littérature de la Société des Nations. — Il est assez curieux de constater que ses projets pour l'organisation de la conciliation internationale ont rencontré, à côté des défiances générales, l'opposition très marquée du gouvernement anglais. On en peut citer un exemple frappant. En 1860 avait paru, pour recommander une solution pacifique de la question vénitienne, une brochure à laquelle l'opinion attribuait une inspiration officielle. Il n'en fallut pas plus pour que Lord Russell, le chef du cabinet anglais, crût devoir réfuter, en des termes qui étaient une exécution, la thèse qui y était soutenue. Il écrivit à Lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre à Paris, une lettre (24 décembre 1860) qui reçut une large publicité et dont voici les passages principaux : « Milord, vous avez bien fait d'appeler mon attention sur la brochure qui vient de paraître à Paris sous le titre de : *François-Joseph et l'Europe*... Vers la fin de cette brochure, il y a une suggestion qui a déjà été mise en partie en avant l'année dernière à l'égard de l'Italie et qui peut, d'un jour à l'autre, se produire comme une proposition sérieuse.

« Cette suggestion, c'est qu'une nouvelle espèce de Sainte-Alliance serait formée ; qu'un aréopage déciderait sur toutes les questions européennes ; que toutes les nations profiteraient des vues éclairées de ce corps très savant et bienveillant.

« Il n'est pas difficile de découvrir, sous les phrases couvertes de cette proposition, un ancien ennemi de l'indépendance de l'Europe.

« Un conseil qui prétendrait représenter toutes les nations et embrasser tous les intérêts deviendrait bientôt un centre d'intrigues et l'organe des plus hardies et des moins scrupuleuses des grandes puissances..... Heureusement pour l'Europe, les tendances de l'année qui va finir ont été dans une direction opposée. En Suisse, en Belgique, en Prusse et en Espagne, l'attachement aux frontières nationales a été exprimé d'une façon éclatante et sans équivoque..... Vous êtes trop bien informé pour ne pas savoir que l'indépendance des États de l'Europe a été, depuis trois siècles..... le but de la politique de la Grande-Bretagne..... Ce serait un grand malheur de changer ce système contre un contrôle central. S'imaginer qu'on éviterait par ce moyen des disputes internationales est une fatale erreur. Mais les États faibles, ne pouvant plus compter sur l'appui d'une combinaison ou d'une coalition de puissances, deviendraient victimes des États plus forts et, sous le nom de Suisse, d'Espagne, d'Italie, de Hollande ou de Belgique, ils ne seraient plus que de simples dépendances d'un ou deux grands États. »

Digitized by Google

léon III, dont la poursuite a déterminé les directions et marqué les principales phases de son règne. Cette conception, il l'expose d'abord au prince Albert, lors de l'entrevue d'Osborne (août 1857), en l'appliquant à l'Angleterre ; il en développe plus longuement les avantages avec Bismarck lors du voyage de ce dernier à Paris (juin 1862[1]) ; l'année suivante, il la met en formule écrite, l'élève à la généralité d'un système et lui donne la solennité d'une profession de foi dans une lettre, restée longtemps inconnue, qu'il adresse à l'empereur François-Joseph[2] (28 mars 1863), lors des complications polonaises, et dont le début éclaire d'un trait de lumière les obscurités de sa politique :

Depuis mon avènement au trône, j'ai toujours cherché, lorsqu'un intérêt commun me mettait d'accord avec une des grandes puissances, à établir avec elle une entente plus générale, afin de cimenter ainsi une alliance durable ; mais j'ai toujours trouvé de grandes difficultés à régler au delà de l'incident du moment une marche identique. Une alliance dans laquelle chacun saurait ce qu'il veut et où il va ferait cesser toutes les incertitudes du passé et tous les dangers de l'avenir. Fixés sur le but à atteindre, liés par des engagements réciproques, dès qu'un événement surgirait, chacun saurait quelle cause il devrait soutenir ou combattre.

Le système d'alliance ainsi défini avait déjà fait ses preuves sous l'Ancien régime et aurait pu devenir le principe d'une politique féconde, si Napoléon III ne l'avait pratiqué avec des restrictions qui devaient en fausser le jeu et en compromettre les résultats. Soit conviction raisonnée, soit superstition des souvenirs du Premier Empire, il ne voulait s'aliéner à aucun prix les deux puissances dont l'hostilité avait causé la perte de son oncle, la Grande-Bretagne et le Saint-Siège[3]. La difficulté de concilier cette préoccupation avec les amitiés qu'il recherchait l'entraîna trop souvent dans des contradictions qui eurent pour effet de paralyser sa marche et de donner à sa politique une allure incertaine et hésitante.

## II

Les mobiles et les méthodes de la politique napoléonienne étant ainsi précisés, il sera peut-être plus facile de mettre dans son développement une logique à laquelle semble, au premier abord, se refuser l'in-

1. Martin, *Le prince Albert*, t. II, p. 204 ; Bismarck, *Pensées et souvenirs*, t. I, p. 325.
3. Reproduite dans Stern, *Geschichte Europas*, t. IX, p. 577.
2. Pour l'Angleterre, cf. Malmesbury, *Mémoires*, pp. 181, 257.

Digitized by Google

cohérence apparente de ses manifestations, et de rechercher si les événements qui la remplissent ne peuvent être classés en phases successives suffisamment distinctes.

L'année 1866 marque dans son histoire une première coupure, visible à tous les yeux, car c'est le moment où elle devient purement passive et pourrait être caractérisée par cette métaphore de « politique du chien crevé », qui a été récemment introduite dans la langue parlementaire. On est plus embarrassé pour discerner son évolution dans les quatorze années qui précèdent (1852-1866), au cours desquelles elle a eu la faculté de conduire les événements au lieu de les subir. Puisque la recherche d'une alliance durable a été, de l'aveu même de Napoléon III, la grosse difficulté et la préoccupation dominante de son règne, ne serait-ce pas de ce côté qu'il conviendrait de chercher le principe de division qui permettrait de serrer de plus près la réalité? On se rendra compte facilement que chacune des alliances qu'il a successivement pratiquées ou convoitées correspond à une période distincte de son action extérieure et aussi à la poursuite d'une partie différente de son programme européen.

C'est d'abord l'alliance anglaise qui domine et caractérise les cinq premières années du règne (1852-1857) ; elle entraîne Napoléon III à prendre part à la guerre de Crimée, c'est-à-dire à satisfaire un grand intérêt de conservation européenne, et lui assure la précieuse satisfaction de pouvoir, au traité de Paris, rendre à la France « le rang qui lui convient dans le monde ». Cette première période est peut-être celle qui est la mieux connue, soit qu'elle ait été la plus étudiée, soit qu'elle présente moins de dessous, la diplomatie secrète y ayant joué un moindre rôle que plus tard. Le principal événement qui l'a remplie a donné lieu, toutefois, à une illusion d'optique qu'il y a peut-être intérêt à relever. Elle consiste à opposer, comme les deux termes d'une antithèse, les deux guerres d'Italie et de Crimée, entreprises l'une pour le bouleversement et l'autre pour la conservation de l'ordre établi. Dans la première, Napoléon III aurait obéi à l'entraînement de ses projets européens et, dans la seconde, à la nécessité de les dissimuler pour endormir les défiances et pouvoir mieux les exécuter plus tard. Cette conception répondait aux impressions de beaucoup de contemporains et elle est passée souvent dans l'enseignement officiel ; elle ne résiste guère à une étude approfondie des textes et des faits. Dans la guerre de Crimée, Napoléon III n'a pas contredit, mais commencé à appliquer les idées politiques qui lui étaient chères et qu'il devait ouvertement professer plus tard. S'il l'a engagée, ce n'est pas seulement pour l'in-

Digitized by Google

tégrité de l'Empire turc, mais aussi pour maintenir l'équilibre de la Méditerranée, menacé par la prépondérance russe[1] ; c'était aussi parce qu'elle lui fournissait une occasion unique de dissoudre, par l'antagonisme de leurs intérêts, ce bloc de puissances du Nord qui représentait le principal obstacle au triomphe des nationalités ; c'est enfin et surtout parce que, d'après sa propre déclaration, une guerre européenne, quel qu'en fût le théâtre, pouvait contenir « les germes d'une révolution politique » et communiquer à tout le continent un ébranlement dont il serait facile de profiter pour en remanier la carte et pour réviser les traités de 1815[2]. De 1854 à 1859, il y a donc une complète continuité dans l'esprit de Napoléon III, sans qu'il ait eu à faire à aucun moment violence à ses sentiments intimes.

En 1857, s'accomplit dans sa politique extérieure une évolution jalonnée par l'entrevue d'Osborne (août), où il tente vainement d'intéresser le prince Albert à ses grands projets européens, et par celle de Stuttgart (septembre), où il s'assure des bonnes dispositions à son égard de l'empereur Alexandre. A l'alliance anglaise va succéder l'entente avec la Russie ; non que la seconde se substitue à la première, destinée à conserver sa forme officielle, mais elle s'y superpose. Elle devient de plus en plus cordiale à mesure que Napoléon III trouve à Pétersbourg, pour l'exécution de ses plans, autant de facilités qu'on lui oppose à Londres d'objections et d'entraves. Ses bonnes relations avec la Russie donnent donc son caractère à cette période, presque exclusivement remplie par les affaires italiennes. S'il éprouve quelque peine à soulever cette question, il se voit entraîné par là beaucoup plus loin qu'il ne l'aurait prévu et désiré ; au moins l'occasion lui sera-t-elle offerte d'atteindre deux des objectifs qu'il poursuit pour son pays : l'acquisition comme frontière de la ligne des Alpes et la formation d'un État méditerranéen destiné à rester, pour quelque temps au moins, le satellite de la France. Il se montre malheureusement impuissant à recueillir tous les avantages de cette situation : le même scrupule qui l'a empêché de sacrifier l'alliance anglaise au rapprochement avec la Russie va lui interdire de sacrifier la cause du pouvoir

1. « ... Il voulait réserver la Méditerranée à la prépondérance française, et c'était une des raisons pour lesquelles il avait trouvé nécessaire de s'opposer à l'envahissement de la Turquie par la Russie » (déclaration de Bismarck au baron de Courcel, reproduite dans Bourgeois, *Origines de la Grande Guerre*, p. 384).

2. « La guerre d'Orient pouvait être la révolution attendue [réaction contre les traités de 1815], et c'est dans cet espoir que je l'ai entreprise. » Mémoire de Napoléon lu au conseil des ministres, février 1859, et reproduit par Ollivier, *L'Empire libéral*, t. III, p. 538 ; cf. Ernst II, *Aus meinem Leben*, t. II, p. 140, et Martin, *Le prince Albert*, t. II, p. 107.

Digitized by Google

temporel du Pape aux aspirations de l'Italie. Sa répugnance à y consentir amène dans sa politique extérieure un changement d'orientation que personnifie d'abord la nomination d'un nouveau ministre des Affaires étrangères (octobre 1862), et que les affaires de Pologne transformeront l'année suivante en un changement de front complet.

Presque aussi bien connue que la précédente, très vivement éclairée sur certains points par l'abondante littérature historique qu'elle a suscitée en Italie, cette période présente pourtant encore quelques obscurités, surtout après 1860, date à laquelle le baron Beyens fait remonter, non sans quelque raison, l'emploi habituel de cette diplomatie occulte dont les tractations allaient se substituer de plus en plus aux négociations de la diplomatie officielle[1]. Parmi les problèmes qui se rattachent sans doute à l'abus de cette pratique, on peut en signaler à l'attention des historiens, en dehors des projets d'union ibérique ou scandinave, au moins deux, comme dignes d'être éclaircis, et tout d'abord les desseins méditerranéens de Napoléon III. C'est, en effet, le moment, d'ailleurs assez fugitif, où il songe à tourner vers la colonisation des rivages méridionaux de la Méditerranée la surabondance d'activité que les grandes nations européennes consumaient jusqu'alors dans de stériles antagonismes : le Maroc aurait été ainsi dévolu à la France ou à l'Espagne, Tunis ou Tripoli à la Sardaigne, l'Égypte à l'Angleterre, une portion de la Syrie à l'Autriche. Ces plans de colonisation ont été, avec quelques variantes, dénoncés par Palmerston dès mars 1856 et exposés par l'Empereur lui-même au prince Albert à Osborne[2]. Il serait curieux de vérifier s'ils ont pris une autre consistance et laissé quelque trace soit dans les documents, soit dans les faits.

C'est un intérêt du même genre que présenterait une enquête sur les causes du double mouvement d'opinion que produisirent au printemps de 1860, en France comme en Allemagne, la nouvelle de l'annexion de la Savoie et l'annonce de réunions du même genre à prévoir dans la région du Rhin. Fondées ou non, ces rumeurs suffirent pour provoquer en Allemagne une panique qui tourna en explosion de gallophobie. En France même, elles trouvèrent assez de crédit pour éveiller des espérances ou des préoccupations dont on retrouve l'expression dans de nombreux témoignages contemporains. En juin 1860, l'historien Barante, que l'âge et l'expérience semblent protéger généralement

1. Beyens, *Le Second Empire*, t. I, p. 210.
2. Palmerston, *Correspondance*, t. II, p. 520 ; Martin, *Le prince Albert*, t. II, p. 208.

Digitized by Google

contre les illusions, signale à son ami Pasquier qu'un « certain besoin pour la France de retrouver ses limites naturelles éclate de toutes parts[1] ». Au même moment, l'écrivain anglais Senior accomplit en France une de ces tournées d'information — nous dirions aujourd'hui d'interviews — où il excelle à recueillir d'utiles indications sur l'esprit public. Dans tous les milieux qu'il fréquente — mondains, académiques, politiques ou diplomatiques —, auprès de toutes les personnalités qu'il consulte, que ce soit Thiers, Montalembert ou l'ambassadeur de Turquie, il recueille partout la même note : une extension des frontières dans la région rhénane apparaît comme une éventualité prochaine, décidée, attendue et nécessaire[2].

A quelles réalités et surtout à quelles intentions gouvernementales répondait la faveur accordée à des bruits de ce genre? Qu'y a-t-il de fondé dans la version répandue en Allemagne de l'entrevue de Bade (juin 1860) entre l'empereur Napoléon et le prince-régent de Prusse? Le premier l'aurait provoquée pour proposer au second des remaniements de frontière et des échanges de territoires profitables à tous deux ; mais, arrivé au lieu de réunion, il aurait eu la surprise d'y trouver d'autres souverains allemands convoqués sur l'initiative de son partenaire et dont il se serait vu forcer de désarmer la méfiance par des protestations publiques de désintéressement[3]. S'il est bien difficile d'établir ses intentions primitives, ce serait une curieuse enquête de rechercher s'il ne les a pas trahies par quelque commencement d'exécution. D'après les informations fournies à Senior ou parvenues à la connaissance du gouvernement belge, les régions allemandes voisines de la frontière française étaient, pendant le premier semestre de 1860, parcourues par des agents secrets du gouvernement impérial qui se livraient à une active et efficace propagande en faveur d'une annexion[4] ; leur activité n'a pas dû s'exercer sans laisser des traces matérielles, puisqu'elle aurait eu comme principal instrument la diffusion d'une feuille de circonstance appelée la *Correspondance de Strasbourg*, et imprimée en allemand à 15,000 exemplaires, dans la ville de ce nom[5]. La collection ne doit pas en être impossible à retrouver.

1. Barante, *Souvenirs*, t. VIII, p. 278.

2. Senior, *Conversations*, t. II, pp. 256, 288, 312, 323, 334, 349, 365 ; cf. Palmerston, *Correspondance*, t. II, p. 386.

3. Malmesbury, *Mémoires*, p. 308 ; Govone, *Mémoires* (trad. franç.), pp. 309 et 523 ; Hansen, *Les coulisses de la diplomatie*, p. 192 ; duchesse de Dino, *Journal*, t. IV, p. 354.

4. Beyens, *Le Second Empire*, t. I, p. 314.

5. Senior, *Conversations*, p. 295.

Digitized by Google

L'année 1863 forme à elle seule dans la politique extérieure du Second Empire une période à part, beaucoup plus courte que les autres, longtemps confondue avec la précédente, et que les textes découverts par M. Alfred Stern autorisent à en détacher : la phase de l'alliance ou plutôt de la tentative d'alliance autrichienne. Divers indices, relevés et rapprochés par la pénétration de certains historiens, notamment M. de La Gorce, avaient permis de pressentir un rapprochement opéré entre Paris et Vienne, à propos de la Pologne, dans les premiers mois de 1863. Mais comment supposer que Napoléon III irait du premier coup jusqu'à chercher la base même de sa politique dans une union intime avec une puissance à laquelle il avait fait la guerre quatre années avant et qu'il poursuivait d'ailleurs d'une haine ancienne, exprimée sans ménagements en mainte circonstance? Le fait s'explique sans doute par le besoin de trouver à tout prix une alliance, par la déception de voir celle de la Russie subitement anéantie à la suite de l'affaire polonaise, par la possibilité d'assurer la Vénétie à l'Italie en offrant comme dédommagement à l'Autriche un trône au Mexique pour un archiduc. Si le revirement accompli n'est pas sans motif, c'est sa soudaineté qui semble l'avoir dérobé à l'attention des contemporains et qui, après eux, a dérouté les historiens ; mais les intentions de Napoléon III sont clairement exprimées dans l'entrevue, qui a été rapportée plus haut, de l'impératrice Eugénie avec l'ambassadeur d'Autriche, Metternich, le 21 février 1863[1]. L'Empereur, de son côté, résume ses propositions d'alliance en règle dans la lettre[2] du 28 mars 1863, dont on a reproduit plus haut le passage essentiel, tandis que Metternich est chargé d'aller les transmettre oralement à Vienne.

Malgré l'attrait qu'elles présentaient, le cabinet autrichien ne voulut, ni consentir le sacrifice d'une amputation de territoire, ni surtout courir le risque d'une guerre avec la Russie[3]. Pour ne pas s'aliéner inutilement l'auteur de cette offre, il se garda d'ailleurs de la décliner franchement et préféra laisser traîner les choses en longueur. A la fin de l'année seulement, Napoléon s'aperçut de l'impasse où il avait

1. Dépêche de Metternich du 22 février 1863, reproduite dans Oncken, *Die Rheinpolitik*, t. I, p. 3.

2. Stern, *Geschichte Europas*, t. IX, p. 165.

3. Il y eut d'ailleurs à ce moment en France une sorte de panique qui pourrait encore faire l'objet d'une curieuse étude, analogue à celle qui avait agité l'opinion dans les premiers mois de 1860. Beaucoup de gens, et parmi ceux qui prétendaient bien connaître les projets impériaux, croyaient savoir que Napoléon allait profiter de l'insurrection de Pologne pour faire sa « guerre du Nord », comme il avait remué le Midi par sa guerre d'Italie. Ces bruits sont signalés et rapportés par Viel-Castel, *Mémoires*, t. VI, pp. 246 et 973.

Digitized by Google

abouti, puisqu'il avait perdu son ancienne alliance sans en retrouver une autre. Pour sortir d'embarras, il imagina de convoquer (5 novembre) un congrès général où se résoudraient d'un commun accord toutes les difficultés européennes. Le projet répondait sans doute à l'une de ses idées favorites ; mais, dans la circonstance actuelle, il avait surtout le caractère d'un expédient destiné à faire table rase de ses plus récentes négociations et à pouvoir se rapprocher de la Russie. Ainsi se termina cette tentative d'alliance autrichienne dont la tardive révélation peut servir à illustrer cette remarque du baron Beyens, que « nulle époque dans ce règne de dix-huit années n'est demeurée plus fermée aux investigations des historiens[1] ».

C'est là une réflexion qui semble s'appliquer avec plus d'exactitude encore à la dernière période (1864-1866) qu'il nous reste à distinguer dans le développement de la politique napoléonienne, avant le commencement de son déclin. Ouverte par l'affaire des Duchés, terminée par la rupture austro-prussienne, elle est caractérisée par un nouveau changement d'orientation extérieure, qui est d'ailleurs la suite et l'aboutissement des précédents. Jusqu'alors, on a vu Napoléon marcher d'accord avec l'Angleterre dans la question d'Orient, avec la Russie dans la question italienne, avec l'Autriche dans la question polonaise, et obtenir des satisfactions sur la plupart des points de son programme : accroissement du prestige de la France, frontière des Alpes, libération de l'Italie, clientèle d'une nation nouvelle sur les Alpes. Il ne lui restait donc plus qu'une grande alliance à essayer, celle de la Prusse, et qu'un objectif à poursuivre, la frontière du Rhin. Pratiquer l'une pour obtenir l'autre était donc le dernier parti qui lui restait à prendre, et qui semblait ressortir de la logique même de la situation, puisque les provinces rhénanes dépendaient de Berlin.

Les sentiments personnels de Napoléon III contribuaient également à l'engager dans cette voie. Il éprouvait pour la monarchie des Hohenzollern comme un involontaire sentiment de complaisance, qu'il avait trouvé mainte occasion de manifester dans ses conversations. En 1854, il parle d'elle avec une réelle sympathie au duc de Saxe-Cobourg, auquel il ne cache pas qu'il la trouve « trop maigre » et qu'il aimerait mieux s'entendre avec elle qu'avec l'Autriche, parce qu'on préfère encore « une femme qui vous hait à une femme qui vous trompe[2] ». Plus tard (novembre 1858), dans une conversation avec le marquis Pepoli, il

1. Beyens, *Le Second Empire*, t. I, p. 310.
2. Ernst II, *Aus meinem Leben*, t. II, p. 287.

Digitized by Google

reviendra sur la même idée par une comparaison moins familière, en déclarant que, dans l'état actuel de l'Europe, la Prusse représente l'avenir et l'Autriche le passé[1]. En 1861, quand le roi Guillaume, récemment couronné, fera sa première visite à Compiègne, il aura à se défendre contre de pressantes sollicitations, présentées sous la forme de développements théoriques sur les avantages, pour les deux pays, d'une alliance franco-prussienne[2]. En juin 1862, l'Empereur reçoit enfin à Fontainebleau M. de Bismarck, désigné déjà par l'opinion publique comme le futur ministre dirigeant ; au cours d'une longue promenade, il lui demande si le roi serait décidé à conclure avec lui une entente « intime et durable » fondée sur une confiance réciproque et sur des intérêts communs[3].

On a vu comment, en 1863, il se laisse détourner de ce dessein par la chimère de l'alliance autrichienne. Mais il y revient, aussitôt cet intermède terminé, avec la même soudaineté qui avait caractérisé, au début de l'année, ses ouvertures à Vienne. Dès le 23 novembre 1863, alors que l'échec du projet de Congrès apparaît déjà comme probable sans être encore certain, il adresse à Goltz, ministre prussien à la cour des Tuileries, une offre d'alliance ferme qu'il le prie de transmettre à Berlin et qu'il expose à peu près dans les mêmes termes qu'autrefois lors de son entrevue avec Bismarck[4]. C'est à cette pensée que se rattache, à en juger d'après les dates, la déclaration recueillie par Drouyn de Lhuys, au cours d'une conversation sur la situation extérieure : « Jusqu'ici j'ai eu des maîtresses, maintenant je cherche une femme[5]. »

Ce projet de mariage ne devait pas pourtant dépasser les limites d'un simple flirt. La première proposition d'alliance ayant échoué devant les répugnances du roi de Prusse, Napoléon III ne jugea pas à

1. Massari, *Il conte di Cavour*, p. 268.

2. *La reine Victoria, d'après sa correspondance*, t. III, p. 730.

3. Bismarck, *Pensées et souvenirs*, t. I, p. 200 et 325.

4. Sybel, *Die Begründung des Deutschen Reichs*, t. III, p. 168. Il est à remarquer que le recueil d'Oncken ne contient pas la dépêche de Goltz où cette offre est sans doute rapportée. Cf. Viel-Castel, *Mémoires*, t. VI, p. 317 : « Il est incontestable que depuis cette époque [janvier 1864] des ouvertures ont été faites par M. Drouyn de Lhuys à M. de Goltz et que ces ouvertures impliquaient un remaniement territorial de l'Europe au double profit de la France et de la Prusse. »

5. En répétant ce propos à Metternich, Drouyn de Lhuys semblait croire qu'il s'appliquait à l'Autriche (Stern, *Geschichte Europas*, t. IX, p. 165). Mais la lettre de Metternich qui le rapporte est du 25 décembre 1863. Il est donc probable que Napoléon III songeait plutôt à la Prusse et que son ministre avait interprété diversement sa pensée, parce qu'il ignorait ses ouvertures à Goltz.

Digitized by Google

propos de la renouveler, au moins sous la même forme, et se contenta de prodiguer à la Prusse les témoignages de son bon vouloir : complaisances continuelles dans l'affaire des Duchés, refus de s'associer à une démonstration armée en faveur du Danemark, télégramme de félicitations envoyé au roi Guillaume lors de la prise de Düppel, érection de la légation de Berlin en ambassade. Quand, en 1866, à la veille des hostilités, Napoléon III se décidera à un brusque retour à l'amitié autrichienne, sanctionné par le traité du 12 juin 1866, il avouera à Metternich avoir longuement coqueté avec la Prusse[1].

Ce serait donc à des « coquetteries » sans conséquence que se seraient réduites ses tentatives de rapprochement avec celle des grandes puissances européennes, pour laquelle il ressentait le plus de sympathie véritable. Ses préférences ne se sont-elles jamais manifestées d'une manière moins platonique, et n'y a-t-il pas eu un moment au moins où elles ont été sur le point de se traduire en actes? C'est peut-être ici l'occasion de signaler à l'ingéniosité des chercheurs, dans l'histoire des négociations immédiatement antérieures à la rupture austro-prussienne, un point qui est resté longtemps enveloppé de mystère et qui, à l'heure actuelle, ne semble encore qu'incomplètement éclairci.

On sait comment, au début de la guerre de 1870, le désir de soulever contre la France l'opinion des neutres avait amené Bismarck à faire publier par le *Times* (du 25 juillet 1870) le texte du fameux traité Benedetti relatif à l'annexion de la Belgique. Pour accentuer la profonde impression produite par ce document et répondre en même temps aux premières protestations françaises, il consacra toute une circulaire diplomatique (29 juillet[2]) à démontrer que la demande de Benedetti avait de nombreux précédents, et qu'avant la guerre de 1866, avant même celle du Danemark, le Cabinet de Paris n'avait cessé d'assiéger celui de Berlin de ses instances en vue de conclure un accord fondé sur des agrandissements territoriaux réciproques. Les ouvertures, entreprises en dehors de la diplomatie officielle, auraient été faites « tantôt par des parents de S. M. l'Empereur des Français, tantôt par des agents confidentiels ». Au début, elles ne dépassaient pas la portée de simples insinuations ; elles auraient pris la forme d'une proposition ferme au mois de mai 1866, c'est-à-dire au moment où la rupture austro-prus-

1. Dépêche de Metternich du 6 juin 1866, dans Oncken, *Die Rheinpolitik*, t. III, p. 250-254.
2. Publiée par le *Staatsanzeiger* du 31 juillet et reproduite dans les *Archives diplomatiques*, année 1871, p. 291.



Digitized by Google

sienne paraissait imminente, et où un congrès convoqué par l'initiative impériale allait tenter un dernier effort pour la prévenir.

D'après un projet que Bismarck prétend être resté entre ses mains, l'Empereur devait, pour le cas probable où le congrès n'aboutirait pas, conclure avec les cabinets de Berlin et de Florence une alliance offensive et défensive, partir en guerre contre l'Autriche avec 300,000 hommes et lui imposer une paix qui assurerait : à l'Italie la possession de la Vénétie ; à la Prusse la réforme de la Confédération selon ses vœux et le droit d'annexer sept ou huit millions d'âmes dans l'Allemagne du Nord ; à la France, enfin, le territoire entre la Moselle et le Rhin, mais sans Coblentz, le Palatinat bavarois, mais non Mayence, et quelques districts sur la rive droite du Rhin, de manière à atteindre un total de 1,300,000 habitants environ. En juin, ces conditions auraient été repoussées par la Prusse, « nonobstant des avertissements réitérés et presque menaçants ».

Ces assertions pouvaient paraître au premier abord surprenantes, mais elles étaient impressionnantes par leur précision, et elles empruntaient une certaine vraisemblance à ce fait que, dans le moment, elles ne furent pas relevées. Le 4 août, le duc de Grammont répondait par une contre-circulaire à celle du 29 juillet. Il s'élevait contre le manque de tact qui avait fait mettre en cause « des parents de l'Empereur comme porteurs de messages ou de confidences compromettantes », affirmait encore le désintéressement ou les intentions pacifiques du gouvernement impérial, mais gardait sur le fond de l'affaire évoquée par son adversaire un silence qui pouvait être interprété comme un aveu[1].

Le mystère qui enveloppait cette négociation serait resté impénétrable si, en 1877, le comte Nigra, mis en cause par une publication du général de La Marmora, n'y avait projeté un rayon de lumière en revendiquant pour le prince Napoléon, agissant d'accord avec lui, l'initiative des pourparlers confidentiels dénoncés par Bismarck[2]. Mais ce n'était là qu'une indication très sommaire, confirmée par un passage d'une autre de ses dépêches officielles[3]. Les rares historiens qui ont consacré

1. Texte de la circulaire dans les *Archives diplomatiques*, année 1871, pp. 313-317.

2. Rapport du comte Nigra au prince de Carignan, publié dans le *Courrier d'Italie* du 8 février 1877 et reproduit dans Rothan, *La politique française en 1866*, pp. 432-433.

3. Dépêche du 31 mai 1866 (reproduite dans La Marmora, *Un peu plus de lumière*, p. 271), et représentant comme probable la conclusion d'une Triple-Alliance franco-prusso-italienne.

Digitized by Google

quelques lignes à cet incident[1] n'ont pas eu d'autre source à leur disposition, et, chose curieuse, n'ont rien trouvé à ce sujet dans la correspondance, récemment publiée, du prince Napoléon lui-même. La question à éclaircir restait donc sinon entière, au moins encore enveloppée d'épaisses ténèbres. La publication de M. Oncken a eu le mérite d'en dissiper au moins la plus grande partie. Il en ressort que l' « agent confidentiel » qui servit d'intermédiaire entre Paris et Berlin était un réfugié hongrois, le colonel Kiss de Nemesker, beau-frère de Thouvenel ; que la paternité des propositions portées par lui à Berlin et remises à leur destinataire le 30 mai remontait, en effet, au prince Napoléon ; que l'Empereur les a connues et approuvées, mais sans leur porter beaucoup d'intérêt, et qu'enfin Bismarck les aurait non seulement repoussées, mais jugées même trop inacceptables pour être soumises à son roi[2].

Si l'essentiel de cette négociation, aussitôt avortée qu'entreprise, nous est maintenant connu par les lettres de Kiss de Nemesker, elle présente pourtant encore quelques côtés obscurs. Comment, d'abord, l'idée en est-elle venue au prince Napoléon? Lui a-t-elle été inspirée par un tiers ou en a-t-il pris l'initiative? Comment, d'autre part, et sur quelles bases ou d'après quelles suggestions a-t-il établi le programme des revendications territoriales à présenter à Berlin? Il est à remarquer qu'elles se rencontrent d'une façon assez curieuse avec les concessions auxquelles, presque à la même date, Bismarck se déclarait disposé dans ses entretiens avec Govone (2 juin) et Benedetti (3 juin)[3]. Ces dernières ouvertures, toutes spontanées, étaient-elles destinées à revenir sur le refus opposé à Kiss de Nemesker et à rouvrir la négociation? Faut-il croire, au contraire, que, suivant un procédé familier de sa diplomatie, il ait lui-même suggéré les demandes apportées par le colonel hongrois, afin d'avoir l'occasion de les repousser et de trouver ainsi une arme pour sa politique future? Enfin, que veut-il entendre par les « avertissements réitérés et presque menaçants » reçus après l'échec de ces pourparlers officieux? Il n'y a eu du côté français nulle

1. Friedjung et Émile Ollivier (*Empire libéral*, t. VIII, pp. 160-176), qui a tenté de compléter les indications de Nigra par les *Mémoires* de Persigny (pp. 325-334). Benedetti, qui avait été probablement tenu en dehors de cette négociation, n'en fait nulle mention dans *Ma mission en Prusse*.

2. Rapports de Kiss de Nemesker à Bismarck (17 et 25 mai, 1er juin) et texte du projet de traité dans Oncken, *Die Rheinpolitik*, t. III, p. 241-246.

3. Govone, *Mémoires*, pp. 481-492 ; Benedetti, *Ma mission en Prusse*, p. 165.

Digitized by Google

insistance pour les reprendre. On voit combien la question laisse encore de petits problèmes à résoudre.

Les événements de 1866 inaugurent dans l'histoire extérieure du Second Empire une nouvelle et dernière époque, assez différente de la précédente pour donner comme l'impression d'un second règne qui prolonge le premier sans le continuer. Faute d'avoir su prendre à temps la direction des événements, Napoléon III va se traîner à leur remorque, les subir au lieu de les conduire ; la nécessité de défendre la situation de la France contre les entreprises envahissantes de la Prusse lui enlève désormais le loisir d'appliquer ses idées favorites sur le remaniement de la carte de l'Europe. C'est donc en 1866 que se termine, avec l'épuisement de son initiative, la période de son action extérieure qui porte son empreinte, traduit ses idées et se prête à un jugement d'ensemble. Si sa politique étrangère a été, comme on l'a souvent remarqué, inspirée par des projets longuement mûris dans la solitude de l'exil et de la prison, elle apparaît surtout comme dominée par la recherche d'une amitié et compromise par une impuissance visible à en adopter aucune avec résolution, pour s'y tenir ensuite avec constance. C'est un fait caractéristique de cette histoire qu'en quatorze années Napoléon a fait le tour de toutes les grandes alliances (Angleterre, Russie, Autriche, Prusse). La première lui a donné les meilleurs résultats, parce qu'il s'y est abandonné sans arrière-pensée ; la dernière l'a conduit à un échec, parce qu'il n'a pas su lui sacrifier celle de l'Autriche, poursuivie en même temps. C'est dans cette incapacité de choisir, où se trahissait l'indécision de son caractère, plus encore que dans la nature chimérique de ses idées, qu'il faut chercher la principale faiblesse de sa politique et la cause dernière de sa faillite finale.

Albert PINGAUD.

Digitized by Google

# MÉLANGES

## LA PLACE DU *DE PERICULIS* DE GUILLAUME DE SAINT-AMOUR DANS LES POLÉMIQUES UNIVERSITAIRES DU XIII[e] SIÈCLE[1]

### I

Le *De Periculis*, œuvre de Guillaume de Saint-Amour et de quelques maîtres de la Faculté de théologie, parut entre janvier et octobre 1255[2]. Ce libelle fougueux à l'adresse des réguliers surgit en une période troublée.

A l'Université, les Frères Prêcheurs, bientôt suivis par les autres ordres, qui réussirent également à s'introduire dans le personnel enseignant, avaient successivement obtenu deux chaires de théologie en 1229 et en 1231. Ils y furent bien accueillis, mais une sourde rivalité ne tarda pas à les mettre aux prises avec les maîtres qui leur avaient donné l'hospitalité. Provoquée par les nombreux privilèges que les papes concédaient à ces nouveaux venus[3], par les divergences philosophiques qui s'élevaient entre les vieux maîtres augustiniens et les « modernes » aristotéliciens, cette rivalité s'accrut par le succès grandissant des Prêcheurs, vers lesquels accourait la masse de la population scolaire. « Nos étudiants sont rares en théologie », avouaient les séculiers d'un ton plaintif[4].

1. Sur la polémique, cf. Mortier, *Histoire des maîtres généraux*, 1902, t. I ; — M. Perrod, *Étude sur la vie et les œuvres de Guillaume de Saint-Amour*. Lons-le-Saunier, 1902 ; — M. Bierbaum, *Bettelorden und Weltgeistlichkeit an der Universität Paris* (*Franziskanische Studien*, Beiheft 2. Munster, 1920) ; — Van der Wingaert, *Les querelles du clergé séculier et des ordres mendiants à l'Université de Paris*, dans *France franciscaine*, t. VI, 1923.

2. Le *De Periculis* porte lui-même sa date (p. 18) : « mille ducentis annis jam elapsis... » (p. 37) : « ... ultima aetas... duravit per 1255 annos » (Guillaume de Saint-Amour, *Opera Omnia*. Constance, 1632). Les bulles prohibitives d'Alexandre IV sont datées de décembre 1254 et les maîtres parlent du libelle dans leur défense du 2 octobre 1255, c'est donc entre ces deux dates que Guillaume écrivit son ouvrage.

3. Denifle et Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis*. Paris, 1889, t. I, p. 219.

4. *Ibid.*, p. 254 : « ... Scolarium apud nos in theologia studencium raritatem ».

Digitized by Google

Dans l'Église, l'influence des Prêcheurs n'était pas moindre. Leur science et leurs bonnes mœurs les recommandaient aux prélats au détriment des moines et prêtres séculiers ; on trouvait en eux les maîtres de théologie que les conciles avaient enjoint aux curés de se procurer pour remédier à l'ignorance des clercs. De là des jalousies et une assez vive animosité à leur endroit.

La lutte faillit éclater en février 1252[1] à la suite d'un décret universitaire ne laissant aux religieux qu'une seule chaire. Elle prit une allure plus officielle en avril-septembre 1253. A cette date, un statut rejeta hors de l'Université les réguliers qui ne prêteraient pas serment aux institutions. « La guerre », a-t-on dit[2], « avait été déclarée et conduite par les seuls maîtres de la Faculté de théologie, et non par ceux des autres facultés. Si celle des arts se laissa entraîner dans la lutte, ce fut dans des questions statutaires relevant de l'ordre intérieur de l'Université, et non dans la question doctrinale, qui faisait le fond du débat ». Cette appréciation ne saurait avoir trait qu'à la querelle théologique. Pour le renvoi des Prêcheurs, toute l'Université, comme le prouvent les divers factums[3], avait fait corps avec les théologiens.

En face de ce conflit, quelle avait été l'attitude de la papauté? Résolument pacificatrice sous Innocent IV, elle devient plus belliqueuse avec son successeur.

Avec un réel esprit de conciliation, Innocent IV avait demandé aux maîtres de révoquer leur mandat d'expulsion[4]. De nombreuses bulles, fort élogieuses à l'adresse des Prêcheurs, exigeaient un compromis[5]. Mais il faut observer qu'en août 1253 le pape n'était renseigné sur les causes de la dissension que par les Prêcheurs eux-mêmes.

La lutte se complique en 1254 par l'entrée en scène du clergé. Dans son

1. *Chartularium Universitatis Parisiensis*, p. 242.

2. P. Mandonnet, *Siger de Brabant*. Fribourg, 1889, p. 83.

3. *Chartularium Universitatis Parisiensis*, p. 226 : cf. le décret de 1252 promulgué par les seuls maîtres en théologie : « *Doctores* Parisienses actualiter *in theologia regentes*... Magistri ordinaverunt ut singula religiosorum collegia singulis magistris actu regentibus et unica scola de cetero sint contenta ». Mais à la fin, p. 227 : « Hanc autem ordinationem *Universitas* approbavit et sigilli sui munimine roboravit ». — *Ibid.*, p. 242. Statut de 1253 : « Nos universitas magistrorum... » — *Ibid.*, p. 257. Factum de 1254 : « Data Parisius in ecclesia... et lecta ibidem in presentia magistrorum omnium facultatum omnibus magistris, ad hoc specialiter evocatis ». — Le P. Denifle se sert des mêmes documents pour son étude sur la formation des corporations dans l'Université de Paris (*Die Universitäten des Mittelalters bis 1400*. Berlin, 1885, p. 73), à l'effet de montrer la différence entre les *Doctores theologiae*, mentionnés au décret de 1252, dont l'ensemble constitue la Faculté, et la *congregatio plena magistrorum* ou corps universitaire. Ce renseignement indique clairement que, si les docteurs en théologie, réunis en Faculté, ont émis en 1252 le premier décret prohibitif, tous les maîtres formant l'Université l'ont approuvé dans la suite.

4. *Chartularium Universitatis Parisiensis*, p. 247.

5. *Ibid.*, p. 250.

Digitized by Google

factum mémorable du 4 février, l'Université fait appel aux prélats[1]. Déjà les chanoines de Saint-Quentin et de Noyon, privés de leurs bénéfices, s'élevaient contre l'immixtion des réguliers dans leur ministère[2]. Les églises de Saint-Martin d'Ypres, de Narbonne, faisaient entendre les mêmes revendications[3]. Le pape, par deux bulles du 10 mai[4] et du 21 novembre 1254[5], reconnut que les religieux avaient donné quelques entorses à leurs règles. Il les soumit à l'autorité ecclésiastique, tandis que, par un décret du 4 juillet[6], il déclara inviolables les statuts universitaires.

Les clercs et les maîtres, unis pour défendre leurs droits réciproques, avaient donc obtenu quelques avantages. Mais l'évolution subite de la politique pontificale à l'égard des religieux, due soit à l'habileté de Guillaume de Saint-Amour, alors présent à Rome, soit à la perspicacité du pape, ne devait pas se prolonger. Innocent IV fut emporté subitement le 13 décembre 1254[7], et son œuvre fut brisée par son successeur.

A peine élu, Alexandre IV, ancien protecteur des Prêcheurs, cassa, le 22 décembre, les décrets de son prédécesseur[8]. Le 14 avril 1255, par la bulle *Quasi lignum vitae*[9], il déclarait légal le principe de la querelle — les maîtres ayant le droit de se défendre par des serments — mais les conséquences, disait-il, en étaient illégitimes, les maîtres ne pouvant, de leur propre autorité, supprimer ou créer des chaires. Désormais, le chancelier aurait le droit de disposer de ces chaires en faveur du maître qui lui paraîtrait le plus compétent, qu'il fût régulier ou séculier.

Comme on pouvait s'y attendre, la fureur des maîtres atteint aussitôt son paroxysme, un foyer de haine s'attise au Quartier latin. L'Université n'est plus qu'un centre d'anarchie, et un rugissement de colère répond aux sentences pontificales. C'est dans ces conditions que paraît le *De Periculis*.

## II

Écrit à la demande des prélats, le *De Periculis*[10] résume les griefs de l'Université et du clergé. Le but que se propose Guillaume de Saint-Amour est très net. Il veut, pour répondre aux préoccupations des esprits qu'enfiévrait déjà la crainte des antéchrists, démontrer l'imminence des dangers prédits pour la dernière heure ; prouver à l'aide de textes que les auteurs des maux sont les Frères Prêcheurs ; par suite, rendre inéluctable la nécessité de les chasser. Il est amené par là à développer des idées curieuses sur les ordres

1. *Chartularium Universitatis Parisiensis*, p. 252.
2. *Ibid.*, p. 263.
3. *Ibid.*, p. 264, note.
4. *Ibid.*, p. 263.
5. *Ibid.*, p. 267.
6. *Ibid.*, p. 265.
7. Gams, *Series episcoporum ecclesiasticae catholicae*. Ratisbonne, 1873, p. III.
8. *Chartularium Universitatis Parisiensis*, p. 276.
9. *Ibid.* ; cf. toute la bulle, p. 279, 283, 285.
10. Guillaume de Saint-Amour, *Opera Omnia*, p. 17-72.

Digitized by Google

hiérarchiques de l'Église et sur les diverses fonctions qui leur sont attribuées, à contester l'excellence de l'état religieux et à présenter une doctrine sur la pauvreté.

Les auteurs des dangers, ce sont les faux docteurs : cupides, fanfarons, superbes, blasphémateurs, chrétiens et non barbares ou gentils, qui, semblables à des loups rapaces qui se cacheraient sous des vêtements de brebis, « pénètrent dans les demeures des consciences » par la confession. Faux prédicateurs, ils se répandent en paroles apprêtées, mielleuses, toutes imbibées de jactance. Orgueilleux et adulateurs, ils recherchent les honneurs, prêchent dans les conciles, les synodes, les cours royales et s'y enveloppent de mollesse. Cupides, ils sont à l'affût des affaires séculières, cherchant soit auprès des vivants, soit auprès des mourants à recueillir des biens temporels. Pour finir, ces moines curieux, gyrovagues, oisifs, ingrats, diffament les universitaires qui les ont bien reçus. Le maître augustinien, après avoir blâmé leur éloquence factice, les attaque encore sur le terrain de la science en critiquant leur doctrine aristotélicienne. « Ces docteurs aveugles ne comprennent pas ce qu'ils affirment ; discourant sans cesse, ils s'appuient sur de faux raisonnements de logique ou de philosophie[1] », et Guillaume les accuse à tort d'avoir écrit l'Évangile éternel.

Quant aux dangers qui résultent de cette prédication, ils se ramènent à deux : la mort spirituelle des fidèles ainsi dupés et séduits et, d'autre part, la perte pour les prélats de leurs pouvoirs spirituels et même temporels. A quoi il faut ajouter l'imminence de périls plus graves encore. La fin du monde approche : de tels hommes ne sont-ils pas les antéchrists?

De là découle la nécessité de les chasser et, pour en finir avec eux, il faut révéler aux fidèles les dangers que font courir ces faux docteurs. Les évêques doivent prescrire de fuir ces Frères, de déserter leur secte, d'empêcher d'y entrer ; puis leur enlever le droit d'instruire et de prêcher, en leur refusant toute rétribution. L'obligation s'impose aux prélats de repousser les périls, sinon ils périront eux-mêmes.

Guillaume de Saint-Amour conteste ensuite l'excellence de l'état religieux. Une hiérarchie existe dans l'Église, comprenant deux ordres : les parfaits : évêques, curés ou diacres, et ceux qui aspirent à la perfection, *Perficiendi*, soit les réguliers, moines, fidèles, catéchumènes. Aucun inférieur ne peut exercer l'office de supérieur, ni le supplanter dans le ministère ecclésiastique. En outre, les « Envoyés de Dieu », dit-il, c'est-à-dire les évêques, successeurs des apôtres, et les curés, successeurs des soixante-douze disciples, ont seuls, avec leurs auxiliaires légitimement institués par eux, la *cura animarum*[2]. Les réguliers ne sauraient donc y prétendre. S'ils ont obtenu du pape la permission de prêcher partout, ils ne peuvent, selon les textes canoniques, en user que sur l'invitation du curé. D'ailleurs, n'étant pas de vrais apôtres, ils n'ont pas le droit de vivre ni de l'Évangile ni de la mendicité.

1. Guillaume de Saint-Amour, *Opera Omnia*, p. 71.
2. Guillaume de Saint-Amour, *op. cit.*, p. 25-28.

Digitized by Google

Le maître parisien déduit de là sa théorie de la pauvreté. La perfection consiste à tout laisser pour suivre le Christ, à la condition de pratiquer le bien. La vraie pauvreté réside dans le mépris des biens terrestres, dans le travail manuel ou dans la vie monastique.

Mais la mendicité, à laquelle ni le Christ ni les apôtres n'ont jamais eu recours, est interdite aux gens valides ; elle est réservée aux infirmes et aux vieillards, inaptes à tout labeur manuel. Aussi l'Église n'a-t-elle pu la permettre éternellement à certains réguliers, car il est interdit, sous peine de simonie, d'exiger une redevance quelconque pour des fonctions ecclésiastiques. Enfin, la pauvreté absolue est en elle-même moins parfaite que la possession en commun, et c'est à cette vie de communauté que Guillaume voudrait, en fin de compte, astreindre les réguliers.

Dénoncer dans les mendiants les hommes dangereux dont l'apparition est un signe avant-coureur de la fin des temps ; leur arracher le droit d'enseigner et d'absoudre en prouvant l'infériorité de leur ordre ; les soumettre à un travail manuel sous prétexte que la mendicité, interdite par l'Église, constitue un grave péril ; les obliger par là même à vivre en commun comme les anciens moines : tel est le but poursuivi par Guillaume de Saint-Amour. Le principe qui avait présidé à la formation de l'ordre des Frères Prêcheurs est mis en cause.

## III

Thomas d'Aquin a réfuté le *De Periculis* dans son *Contra Impugnantem Dei cultos*. Aussi, n'y a-t-il point lieu de reprendre ici toutes les discussions théologiques soulevées par le libelle. Il suffira de noter les principales sources dont l'auteur s'est inspiré et, en critiquant son interprétation, de fixer la valeur de son œuvre pour déterminer sa place dans la polémique dominico-universitaire.

Les prélats avaient demandé à Guillaume de réunir tous les passages des Écritures et les canons concernant les périls des derniers temps[1]. Les sources bibliques ou canoniques ne pouvaient manquer à l'érudit théologien.

Les emprunts faits à la Bible sont tirés de gloses très en faveur au Moyen Age.

Dans l'Ancien Testament, Guillaume a recours au Deutéronome, aux Livres poétiques, aux Psaumes, aux Proverbes, plus encore aux Prophètes qui s'adaptaient tout particulièrement à ses préoccupations. Il emprunte à Isaïe[2] la malédiction jetée à la face des hommes d'orgie et de plaisir. Avec Jérémie[3], il met en garde les fidèles contre leur propre famille ; à l'instar d'Ézéchiel, il taxe d'imposture les apôtres qui évangélisent les chrétiens et

1. Guillaume de Saint-Amour, *op. cit.*, p. 19.
2. *Isaïe*, V, 11.
3. *Jérémie*, IX, 4.

Digitized by Google

non pas les infidèles ou rebelles « semblables à des scorpions[1] ». S'identifiant enfin à Daniel[2], il prédit, à son exemple, la fin des temps, parce que les signes *Mane Tekel Pharès* ont paru dans l'Église.

Dans le Nouveau Testament, les Évangiles lui ont livré les enseignements précieux du Christ, qu'il a puisés surtout chez Matthieu et chez Luc. Les Épîtres de Jean, l'Apocalypse, les Lettres de Pierre, les Actes des apôtres lui fournissent plusieurs exemples historiques susceptibles de semer l'effroi parmi le peuple chrétien et de le poser, lui, en prophète de l'heure suprême.

Toutefois, c'est chez saint Paul qu'il découvre la raison même de ses griefs, tandis qu'il veut étayer le fondement de sa doctrine sur le droit canon. En dehors des multiples citations dont il parsème son œuvre, ce sont là les deux sources essentielles du *De Periculis*. Quant à l'argumentation de maître Guillaume, elle ne consiste guère, comme celle de la plupart des commentateurs du Moyen Age, qu'en une accumulation de textes bibliques ou canoniques.

Parmi les Épîtres pauliniennes, Guillaume fait peu d'emprunts aux lettres dogmatiques. Il a une préférence marquée pour celles où l'apôtre des gentils se défend contre les judaïsants. S'inspirant de l'Épître aux Galates[3] et de l'Épître aux Philippiens[4], il prêche à ses adversaires, avec une certaine ironie, le support mutuel, l'humilité, le détachement ; et le peuple chrétien du XIII[e] siècle, par analogie avec les Colossiens[5], est mis en garde contre ces faux prophètes, dont la philosophie et la piété ressemblent à la spéculation et à l'ascèse judéo-phrygienne.

Un plus large emprunt est fait aux Épîtres adressées aux Thessaloniciens. Guillaume de Saint-Amour offre aux Prêcheurs l'exemple de l'apôtre[6] travaillant nuit et jour pour n'être à la charge de personne, recommandant à ses disciples le calme et le labeur dans l'attente anxieuse de la Parousie[7], ajoutant « que celui qui ne travaille pas ne mange pas ». Mais le langage de l'apôtre se trouvait justifié par la paresse de plusieurs fidèles qui cherchaient à vivre du bien d'autrui ou — comme le remarque Thomas d'Aquin[8] — par la crainte très légitime de l'oisiveté. Les circonstances, à l'époque de Guillaume de Saint-Amour, étaient toutes différentes, et le contexte condamne son interprétation lorsqu'il prétend conclure, pour les réguliers, à l'obligation du travail manuel et à l'interdiction de la mendicité.

Les arguments qui sont à l'origine de la thèse soutenue dans le *De Peri-*

1. *Ézéchiel*, II, 3, 6, 8 ; XIII, 1-17.
2. *Daniel*, V, 26.
3. *Gal.*, V, 26.
4. *Philippiens*, II, 3 ; IV, 8.
5. *Coloss.*, II, 8, 18.
6. *I Thessal.*, IV, 11.
7. *II Thessal.*, III, 10.
8. Thomas d'Aquin, *Contra impugnantem*, dans *Opera Omnia*. Paris, 1886. *Opuscula theologica*, II pars, cap. 30 : « In quo patet quod laborum manuum imponit illis qui laborem manuum fugientes ex turpibus negotiis victum sibi acquirebant ».

Digitized by Google

*culis* proviennent des lettres à Timothée[1] : « Sache bien qu'aux derniers jours il viendra des temps difficiles », dit l'apôtre à l'évêque d'Éphèse, au sujet des faux docteurs qui ravagent son église : « car les hommes seront remplis d'amour pour eux-mêmes, infectés de tous les vices ». On a vu le cas que Guillaume de Saint-Amour faisait de cet avertissement, et comment il s'en servait pour accabler ses adversaires — identifiés aux faux docteurs — de multiples injures. D'ailleurs, toutes les citations que Guillaume a puisées dans l'Ancien et le Nouveau Testament ont pour but de légitimer les premiers griefs énoncés d'après la deuxième lettre à Timothée, où il a cru trouver la raison d'être de ses accusations. En fait de polémique, le *De Periculis* n'est qu'un long commentaire de cette épître.

L'inspiration du pamphlet provient de saint Paul, le droit canon servira à étayer les fondements de la théorie. Guillaume de Saint-Amour a amplement pillé la collection de Gratien, mais ici encore sa méthode d'autorité reste souvent dépourvue de critique.

Avec Anaclet, il reprend l'idée de la hiérarchie évangélique formée des douze apôtres et des soixante-douze disciples. Leurs successeurs, prélats et curés, ont seuls la *cura animarum*. Entre les deux, point de place pour les réguliers. La preuve en est tout au long, dit-il, chez l'évêque Damase qui prohibe les chorévêques. Le texte de Gratien[2], où puise le maître séculier, n'est qu'un extrait d'une longue lettre de cet évêque que la compilation isidorienne des Fausses Décrétales reproduit en son entier[3]. Il en est de même de la théorie hiérarchique empruntée à Anaclet[4].

1. *II Tim.*, III, 1 à 9.

2. Il n'est pas douteux que Guillaume ait puisé sa source dans Gratien, car le passage cité : « Nam non amplius... necesse est », est textuellement la fin du décret, que voici dans son entier :

*Corpus Juris Canonici*, éd. Richter et Friedberg, dist. LXVIII, c. 5. Leipzig, 1879, t. I :

« Corespiscopi tam ab hac sacra sede, quam ab episcopis totius orbis prohibiti sunt. Nimis enim eorum institutio inproba, nimis est et prava quia, ut de summo sacerdotis ministerio aliquid presumant, omni auctoritate caret.

« Nam non amplius, quam duos ordines inter discipulos Domini esse cognovimus, id est duodecim apostolorum et LXXII discipulorum. Unde iste tertius processerit, ignoramus. Et quod ratione caret exstirpare necesse est. » — Mais ce décret lui-même n'est qu'un ensemble de bribes d'une lettre que l'on retrouve en entier dans les Fausses Décrétales.

3. Hinschius, *Decretales Pseudo-Isidorianae*. Leipzig, 1863, p. 510-516 :

« De corespicopis. — Igitur de corespicopis... quia prohibiti tam ab hac sacra sede quam a totius orbis fuerant episcopis. Nimis ergo eorum institutio inproba nimis et prava, quia ut hi de summo sacerdotii ministerio aliquid praesumant omni auctoritate caret...

« P. 511. Nam non amplius quam duos ordines inter discipulos Domini esse cognovimus. Unde iste tertius processerit funditus ignoramus et quod ratione caret extirpare necesse est...

« P. 511. ... in divinis litteris auctoritatem quia, ut prefixum est, ordines sunt duo tantum primi in ecclesia, id est apostolorum et septuaginta discipulorum. »

4. *Corpus Juris Canonici*, t. I, dist. XXI, c. 2. Comparer avec Hinschius, *op. cit.*, p. 75 à 81. Le passage cité est p. 79.

Digitized by Google

Au pseudo-Denys[1], Guillaume emprunte sa théorie de la hiérarchie ecclésiastique. Comme on l'a vu[2], il en tire cette conclusion qu'il y a lieu d'interdire les fonctions sacerdotales aux réguliers, classés dans l'ordre inférieur. Denys écrit, en effet, qu'à la tête du second ordre sont les moines, mais, comme le remarque Thomas d'Aquin[3], il parle ici de moines qui sont des « laïques », tant qu'ils n'ont pas encore reçu l'ordination. Guillaume s'est donc sérieusement mépris en traduisant moines par réguliers[4], et toutes ses affirmations sur l'infériorité de l'état religieux portent à faux.

Au nom des autorités conciliaires, le maître séculier proclame, pour les paroissiens, la nécessité de la confession annuelle au curé, et il interdit aux réguliers d'absoudre un pénitent sans la permission du « propre prêtre ». Or, selon Thomas d'Aquin, *proprius sacerdos*[5] signifie « non le curé seul, mais encore l'évêque et le pape. Le mot « propre » n'est point pris ici comme opposé au mot « commun », mais en tant que contraire à ce qui est étranger ; par suite, l'autorisation du pape suffirait seule aux réguliers. On peut se demander pourtant si la thèse de Guillaume n'est pas plus en harmonie avec la tradition que celle de l'illustre docteur.

Si l'on examine attentivement le canon 21 du concile[6], le mot *proprius sacerdos*, comme le prouve le contexte, ne peut être traduit que par *curé*. Les bulles d'Innocent IV[7] semblent, en outre, apporter un argument d'un cer-

L'existence de ces citations sur les deux ordres évangéliques et sur les chorévêques, dans Guillaume de Saint-Amour, est intéressante, si l'on songe que le maître parisien du XIII[e] siècle prenait, vis-à-vis des réguliers, la même position qu'Isidore quatre cents ans plus tôt, quand il défendait la constitution de l'Église contre toute tentative d'anarchie.

1. Denys, *Patrologie latine*, CXXII ; *De Eccles. Hier.*, V, 1098[a].

2. Cf. *supra*, p. 72.

3. Thomas d'Aquin, *op. cit.*, II pars, cap. 25 : « Dionysus ibi loquitur de *monachis laïcis* qui non sunt episcopi, presbyteri, vel diaconi. »

4. Guillaume de Saint-Amour, *op. cit.*, p. 27 : « Ordo perficiendorum habens tres gradus... viros scilicet *Regulares*, qui ibi *monachi* appellantur, et Fideles Laïcos, et Catechumenos. »

5. Thomas d'Aquin, *op. cit.*, II pars, cap. 23 : « At illud quod postea objicitur quod quilibet tenetur in anno semel confiteri discendum quod *sacerdos proprius* non solum est parrochialis, sed etiam episcopus vel Papa, ad quos etiam magis pertinet cura ejus, quam ad *sacerdotem proprium*, enim hic non accipitur secundum quod dividitur contra commune, sed secundum quod dividitur contra alienum. »

6. *Corpus Juris Canonici*, t. II, lib. V, t. 38, c. 12 : « Omnis utriusque sexus fidelis, postquam ad annos discretionis pervenerit, omnia sua solus peccata, saltem semel in anno fideliter confiteatur *proprio sacerdoti*. » Cf. aussi Mansi, *Amplissima Collectio*, t. XXII, 1007, c. 21 ; — Hefelé-Leclercq, *Histoire des conciles*, t. V, 2. Paris, 1913, p. 1350. — Il y est dit aussi en parlant du curé : « Si quis autem alieno sacerdoti voluerit justa de causa sua confiteri peccata, licentiam prius postulet et obtineat a *proprio sacerdote*, quum aliter ipse illum non possit absolvere, vel ligare. » — Plus loin, en parlant du confesseur habituel : « *Sacerdos* autem sit discretus et cautus. »

7. *Chartularium Universitatis Parisiensis*, p. 264 : « ... Mandamus... ipsos religiosos cujuscumque sint ordinis ne in aliorum prejudicium parrochianos prefatos ad hujusmodi officia seu sacramenta recipiant, nec confessiones audiant eorundem, nisi petita prius et obtenta licentia a *sacerdote proprio* juxta statuta concilii generalis... » *Ibid.*, p. 269.

Digitized by Google

tain poids en faveur de cette hypothèse. Au nom du concile général, le pape exige pareillement des réguliers qui veulent confesser la permission du *proprius sacerdos* et, quand il parle de pénitents, ce ne sont pas des fidèles en général qu'il entend désigner, mais bien des paroissiens de paroisse, dont le chef légitime est le curé. L'interprétation de Guillaume de Saint-Amour, confirmée, semble-t-il, par les textes du concile de Latran et les bulles d'Innocent IV, paraît donc plus sûre que celle de Frère Thomas, et il semble qu'il y ait lieu de l'adopter.

Le philosophe augustinien ne pouvait enfin manquer de s'inspirer de celui dont il se proclamait le disciple. Le traité sur le *Travail des moines* lui fournit les arguments essentiels sur lesquels il édifie ses théories de l'aumône. On connaît déjà les emprunts qu'il a faits, sur ce point, aux textes de saint Paul ; il est fort probable qu'ils sont passés par l'intermédiaire d'Augustin. On sait à quelle fin répondait l'évêque d'Hippone en composant ce traité : il a voulu satisfaire à un vif désir d'Aurélien, évêque de Carthage, inquiet des mœurs fâcheuses d'un bon nombre de moines qui, pour mener une vie oisive, s'efforçaient de recevoir par l'aumône la nourriture et le vêtement. Guillaume, qui critique âprement la paresse des réguliers, a cru trouver là une confirmation de ses griefs ; mais, quand il conclut à la nécessité du travail corporel, il prête à ses devanciers des thèses qu'ils n'ont pas soutenues [1].

Les commentaires des Pères et des docteurs de l'Église permettaient enfin au théologien universitaire de trouver dans la communauté des biens, en usage dans la primitive Église, un second remède au péril de l'aumône. Il semble sur ce point d'accord avec la tradition canonique. L'ensemble du texte cité [2] fait l'éloge de la grande famille des premiers chrétiens où il n'y avait point de pauvres. Plusieurs canons même ordonnent aux clercs de ne rien posséder en propre. La lettre du pape Urbain, utilisée par Guillaume, se retrouve dans la compilation des Fausses Décrétales [3]. Ici encore, le maître parisien se rencontrait avec le pseudo-Isidore. Cependant, le canon de Gratien en lui-même visait, avant tout, à sauvegarder l'intégrité du patrimoine ecclésiastique contre les ardentes convoitises des pouvoirs temporels et la jouissance individuelle des clercs. Une fois de plus, l'interprétation du polé-

1. Saint Augustin, *De opere monachorum*, P. L., XL, 6, p. 547.

2. *Corpus Juris Canonici*, causa XII, questio I, c. XVI.

3. Hinschius, *op. cit.*, p. 144 :

« E quibus episcopi et fideles dispensatores eorum omnibus communem vitam degere volentibus ministrare cuncta necessaria debent, prout melius potuerint, ut nemo in eis egens inveniatur... P. 145. Deo, si aliquis extiterit modernis aut futuris temporibus qui hoc avellere nitatur, jam dicta dampnatione feriatur. »

*Corpus...*, c. XII, 9, 1 ; c. XVI :

« Ex quibus episcopis et fideles dispensatores eorum omnibus communi vita degere volentibus ministrare cuncta necessaria debent, prout melius potuerint, ut nemo in eis egens inveniatur... P. 145. Deo, si aliquis extiterit modernis aut futuris temporibus qui hoc avellere nitatur, jam dicta dampnatione feriatur. »

Digitized by Google

miste est contestable, et il en est à peu près de même pour toutes les autorités dont il s'inspire.

Son raisonnement est toujours syllogistique. En pareil cas, il ne suffit pas de partir d'une donnée certaine pour arriver à une conclusion véridique ; il faut encore que le second terme réponde aux prémisses. Or, dans l'ensemble, les théories de Guillaume de Saint-Amour ne tiennent pas compte du sens exact des textes et en font une application erronée. La méthode du libelle ne présente donc aucune valeur. Par contre, l'attitude polémique et doctrinale prise par le maître séculier offre un réel intérêt historique. Il s'agissait de savoir si les Prêcheurs méritaient les accusations lancées contre eux ; s'ils étaient, oui ou non, des « Envoyés » et, par suite, pouvaient exercer les fonctions ecclésiastiques et vivre de leurs charges. Peut-être sur ce point y a-t-il lieu, après l'exposé critique qui vient d'être fait, d'entrevoir quelques modifications possibles aux jugements portés jusqu'ici sur la querelle qui, dans l'Université de Paris, divisait séculiers et réguliers.

## IV

Sous le fatras des textes canoniques, le *De Periculis* apparaît comme un plaidoyer en faveur de l'Université et du clergé séculier, en même temps qu'un réquisitoire contre les ordres mendiants. Il reprend, sous une forme théologique, les récriminations des maîtres et des chanoines.

Certains griefs de ce défenseur de l'Université peuvent se justifier : les Prêcheurs, rivaux des maîtres qui les avaient accueillis, pouvaient être accusés d'ingratitude ; leurs litiges et leurs scandales avaient provoqué le factum de 1254[1] ; tout-puissants à la cour et à Rome[2], ils intriguaient près du comte de Poitiers, diffamaient les séculiers devant le pape et cherchaient à provoquer des dissensions dans le corps universitaire.

Ces accusations dont on les accablait étaient-elles conformes à la vérité?

L'influence des réguliers en haut lieu est incontestable, mais les maîtres se défendent d'avoir tramé les conspirations diffamatoires dont on les incrimine[3]. Si, pour trancher la question, on s'enquiert auprès des contemporains, la solution n'avance guère, car ceux-ci sont divisés en deux camps, sans qu'il y ait de tiers parti susceptible de faire jaillir la lumière : Alexandre IV, maître Humbert, Cantimpré, sont pour les réguliers ; Mathieu de Paris, Jean de Meung, Rutebœuf, Salimbene réservent toutes leurs sympathies aux universitaires. Comme dans la plupart des querelles, il faut reconnaître qu'il y avait des torts des deux côtés et que l'exaspération de la lutte suscitait de

1. *Chartularium Universitatis Parisiensis*. Cf. tout le factum, p. 253-258.

2. *Ibid.*, p. 255.

3. *Ibid.* « Cum tamen nihil penitus, nisi que supra dicta sunt, fecerimus, quod et ipsi una nobiscum, sub conditione tamen prescripta, quantum in ipsis fuit, facere obtulerunt. »

Digitized by Google

part et d'autre des exagérations regrettables. Il est à noter, toutefois, que la commission d'Anagni du 20 octobre 1255 [1] a déclaré fausse l'attribution aux Prêcheurs de l'Évangile éternel, le mineur Frère Gérard de San Donnino en ayant été reconnu l'auteur.

Avocat de l'Université, Guillaume de Saint-Amour est aussi défenseur du clergé séculier.

Dans les bulles du 10 mai [2] et du 21 novembre 1254 [3], Innocent IV contestait aux réguliers le droit de confession et de prédication. Il les avait dénoncés comme blasphémateurs, semeurs de dangers, tueurs d'âmes, usurpateurs de fonctions ecclésiastiques. L'afflux des foules dans leurs églises ayant diminué le bénéfice des chanoines, le pape avait interdit aux Prêcheurs d'attirer un si grand nombre de fidèles et d'arracher aux mourants des legs et droits de sépulture.

La raison d'être de ces décrets reste mystérieuse. On ne peut oublier que le revirement de la politique pontificale s'est produit lors de l'ambassade du maître parisien à Rome. Ainsi se pose le problème suivant : Guillaume a-t-il suggéré sa manière de voir à Innocent IV, ou bien le *De Periculis* est-il inspiré des décrets pontificaux?

Les seuls indices que l'on puisse invoquer en faveur de la seconde hypothèse proviennent des réclamations adressées par les églises d'Ypres et de Narbonne à leurs prélats respectifs [4] et formulées en des termes identiques. Les usurpations des Prêcheurs n'étaient donc pas des légendes ni des entités : elles correspondaient à des réalités de fait. A cette preuve s'en ajoute une autre en faveur de cet argument. Peu après le décret d'Alexandre IV fulminant contre les universitaires, le maître général Humbert, dans une réunion tenue à Milan en mai 1255, prit note de toutes les récriminations adressées à son ordre et, sur l'assentiment des Frères présents, dicta des mesures conciliatrices : « On accuse certains d'entre nous », dit-il, « d'administrer les sacrements ; nous demandons que l'interdiction en soit prononcée, sauf en cas de nécessité, sauf le cas aussi où les évêques et les prêtres accorderaient leur autorisation [5]. » A tous les griefs imputés à son ordre (affluence des paroissiens chez eux, publications à des heures défavorables pour les prélats, frustration des offrandes paroissiales, ingérence dans les affaires séculières et testaments, etc...), maître Humbert répond par des concessions. Cette lettre, parue avant le *De Periculis*, laisse entendre, au moins dans une certaine mesure, que tout n'était pas mensonger dans les accusations lan-

1. *Chartularium Universitatis Parisiensis*, p. 297. — Cf. Denifle, *Archiv für Litteratur und Kirchengeschichte*. Berlin, 1885, t. I, p. 88 et suiv.

2. *Chartularium Universitatis Parisiensis*, p. 263.

3. *Ibid.*, p. 267-271.

4. *Chartularium Universitatis Parisiensis*, p. 264.

5. *Ibid.*, p. 287 : « ... Aliqui dant et ministrant sacramentum... super hoc ordinamus, quod hoc non fiat, nisi in casu necessitatis, vel de licentia episcoporum vel sacerdotum. »

Digitized by Google

cées par Guillaume de Saint-Amour, puisque le général des Prêcheurs cherche à remédier à certains des abus stigmatisés.

De même, le général des Franciscains, Bonaventure, se plaint, en avril 1257, de la « régression de son ordre due à la cupidité, à l'oisiveté, à la vie vagabonde, à l'avidité des sépultures et testaments de beaucoup de Frères, ce qui attirait l'indignation du clergé et particulièrement des curés[1]. »

Le *De Periculis* s'élevait donc contre des abus historiquement exacts, au moins en partie. Mais les réguliers étaient-ils réellement des « Envoyés » et, par suite, étaient-ils aptes aux fonctions sacerdotales? Cela ne saurait faire aucun doute; bien plus, depuis janvier 1255, et d'après un accord conclu entre le chancelier et les docteurs en théologie[2], les réguliers, considérés comme envoyés du pape et des prélats, pouvaient, même sans invitation du *proprius sacerdos*, confesser les fidèles. Seuls les excès commis avaient provoqué les décrets restrictifs d'Innocent IV qui exigeaient au préalable le *consensus* du curé[3]. Maître Humbert lui-même avait recommandé à ses Frères de ne pas s'en passer, et Guillaume, d'accord avec eux, voulait aussi assurer la *cura animarum* à la direction paroissiale.

Il en était de même pour la prédication. Les constitutions de 1228[4] exigeaient des Prêcheurs le *consensus* du pape ou des prélats; du curé, il n'est point fait mention. On a noté, d'autre part, la fausse interprétation que donne saint Thomas d'Aquin de l'expression *proprius sacerdos*[5]. Il conclut « qu'une permission donnée par le pape ou le prélat suffit pour prêcher partout », limitant ainsi le pouvoir du bas clergé. Bien qu'en vertu de leurs règles les Prêcheurs n'eussent pas à relever de l'autorité paroissiale, Innocent IV les y avait soumis pour la prédication comme pour la confession. Maître Humbert avait reconnu la légitimité de cette mesure, et Guillaume entendait maintenir l'obligation qu'elle comportait. Le *De Periculis*, défendant les droits de l'Université et de l'Église séculière, paraît donc en bien des points conforme à la politique d'Innocent IV; avec cette réserve toutefois, que le pape n'accusait pas en bloc l'ordre Prêcheur, mais incriminait seulement quelques-uns de ses membres[6].

Tel est l'intérêt historique du pamphlet. Sa valeur doctrinale réside dans les théories de la hiérarchie et de la pauvreté qui y sont exposées.

L'étude des sources a révélé qu'à travers Gratien et Anaclet une analogie

1. Saint Bonaventure, *Opera*, t. II, p. 352 (Paris, 1647)... Mentionné aussi par Perrod, *op cit.*, p. 65.

2. *Chartularium Universitatis Parisiensis*, p. 240.

3. *Ibid.*; cf. les deux bulles, p. 263 et 267-271.

4. Denifle, *Archiv...*, t. I, p. 224, n° 32 : *Constitutiones antiques ordini Fratrum Predicatorum.*

5. *Supra...*, p. 76.

6. *Chartularium Universitatis Parisiensis*, p. 267. Remarquer que, dans sa bulle, le pape dit toujours (p. 268) : « Nonnulli vestrum... » —; *infra* : « Alii... »; — de même : « Alii vero. » — P. 269 : « Non nulli qui... » Etc.

Digitized by Google

existait entre le *De Periculis* et la compliation isidorienne. Or, comme le remarque M. Paul Fournier[1], « cette idée d'apercevoir l'origine des curés dans les soixante-douze disciples désignés pour seconder les apôtres n'était pas spéciale à l'auteur des Fausses Décrétales, puisqu'on la retrouve dans les écrits d'Hincmar de Reims. » Guillaume de Saint-Amour, lui-même, suivait donc la tradition et, comme Isidore à l'égard des chorévêques, il voulait maintenir l'intégrité du pouvoir pontifical contre toute tentative d'usurpation.

Le *De Periculis* pose enfin le problème de la pauvreté. Les réguliers, nés mendiants, devaient vivre du fruit des aumônes quotidiennes. L'ordre, confirmé par les papes, avait justement acquis, selon Frère Thomas[2], le droit de mendier. Une interprétation inexacte d'un texte de Salomon[3] permettait à Guillaume d'entrevoir la pauvreté comme un obstacle au salut, et le but de la perfection évangélique, selon l'ordre du Christ : *Vends tout ce que tu possèdes, puis viens et suis-moi*, lui paraissait être non la pauvreté actuelle, ou mépris des biens temporels, mais la pauvreté habituelle, c'est-à-dire le mépris de ces biens sans en exclure la possession. Thomas d'Aquin pense différemment[4]. Pour lui, l'ordre du Christ est impératif : *Vende!... Veni!* Il ne s'agit donc pas seulement du mépris intime, mais de l'abandon total des richesses terrestres. Or, c'est cet abandon total que Guillaume redoute, parce qu'il implique l'aumône, dont les conséquences sont à craindre. Aussi, le maître séculier veut-il astreindre les Prêcheurs au travail manuel et à la vie de communauté. L'examen des sources a démontré son erreur, puisqu'il est réduit à fausser la pensée de saint Paul et de saint Augustin, et l'on doit reconnaître avec Frère Thomas[5] que les Prêcheurs appelés par les prélats, confirmés par les papes, étaient non seulement aptes aux fonctions sacerdotales, mais pouvaient vivre de leurs charges. Toutefois, l'attitude de Guillaume de Saint-Amour était, on l'a vu, en parfait accord avec les revendications des maîtres de l'Université et des clercs. Les théologiens supportaient mal la prépondérance des Frères dans l'enseignement et espéraient ruiner cet ordre intellectuel en le contraignant à une occupation servile. D'autre part, les moines enviaient ces savants, libérés du travail agricole, puissants

1. P. Fournier, *Étude sur les Fausses Décrétales. Revue d'histoire ecclésiastique*, t. VII, p. 35-49 ; — Hincmar de Reims, *P. L.*, t. CXXV, p. 775.

2. Thomas d'Aquin, *op. cit.*, II pars, cap. 46.

3. Voici le texte du *Proverbe :* Salomon, XXX, 8 : « Mendicitatem et divitias ne dederis mihi, tribue tantum victui meo necessaria ne forte satiatus illiciar ad negandum et dicam : qui est Dominus? aut egestate compulsus, furer et perjurem nomen Dei mei. »

Guillaume de Saint-Amour, retranchant chez l'auteur l'idée du nécessaire, écrit : « Mendicitatem et divitias ne dederis mihi », et *infra :* « Ne egestate compulsus furer et perjurem nomen Domini. Glossa : Nec copia, vel inopia rerum transeuntium in oblivionem decidam aeternarum. » *Op. cit.*, p. 49.

4. Thomas d'Aquin, *op. cit.*, II pars, cap. 23 et cap. 25.

5. Thomas d'Aquin, *op. cit.*, II pars, cap. 46.



Digitized by Google

auprès des rois, brillants dans leurs chaires théologiques, éloignés de l'ancien idéal du moine cloîtré[1]. C'était donc l'état d'esprit d'un milieu, d'une société froissée, que reflétait l'œuvre du maître universitaire et séculier. Le public de l'époque n'admettait pas plus des religieux savants que des ordres vivant officiellement de charité publique ; cela paraissait contraire aux coutumes du temps.

Le second remède à la mendicité consistait dans la possession des biens en commun. On a vu[2] qu'à travers Gratien, Guillaume, une fois de plus, s'inspirait d'Isidore ; il se faisait comme lui « l'écho des réformateurs et des conciles qui, depuis la fin du VIII^e^ siècle, prônaient la vie commune[3] ». Mais là encore le maître parisien portait atteinte à l'ordre dominicain. S'ils étaient astreints à vivre dans un monastère comme les anciens moines, les Frères, institués pour l'évangélisation des foules, n'avaient plus aucune raison d'être. En tout cas, le casuel dont ils frustraient parfois les chanoines serait revenu à leurs anciens propriétaires, et les séculiers se seraient trouvés affranchis de la concurrence régulière.

Dans l'ensemble, si l'on observe l'état d'esprit contemporain, on reconnaît que ces théories de la pauvreté ne sont pas nouvelles. Les Cathares[4] blâmaient le bien-être matériel, enseignaient l'obligation du travail corporel et, à l'exemple de l'Église primitive, considéraient la possession en commun comme le vrai but de la perfection.

On est alors en droit de se demander si la théorie universitaire de la pauvreté fondée sur le travail corporel et la possession en commun ne dériverait pas, par une voie plus ou moins détournée, de la théorie albigeoise. Le mot de Cathare n'est jamais cité dans le *De Periculis*. Guillaume aurait-il à son insu assimilé certaines idées qui étaient dans l'air? Thomas d'Aquin[5] semble le croire lorsqu'il écrit : « Les erreurs transmises sur la pauvreté se perpétuent encore chez certains hérétiques cathares ; bien plus, la condamnation des pauvres qui renoncent à tout pour vivre avec le Christ a été renouvelée par ceux qui paraissent défendre la foi. Il n'est pas permis, selon eux, de quitter ce que l'on possède pour suivre le Christ, à moins d'entrer dans une religion qui possède des biens communs et n'ait pour but le travail corporel. »

Il n'est pas impossible qu'il y ait là une allusion à Guillaume de Saint-

1. *Corpus Juris Canonici*, t. I. Cf. les canons relatifs aux moines, c. XVI, q. 1.

2. *Supra*, p. 75.

3. P. Fournier, *art. cité*, *R. H. E.*, p. 42.

4. Sur les Cathares, cf. Ch. Molinier, *L'Église et la société cathare*, dans la *Revue historique*, 1907, t. XCIV, XCV ; — Alphandéry, *Les idées morales chez les hétérodoxes latins au début du XIII^e^ siècle*. Paris, 1903.

5. Thomas d'Aquin, *op. cit.*, II pars, cap. 33 : « Hic autem error per successiones errantium usque ad hodierna tempora pervenit, et in haereticis quibusdam, qui cathari nominantur, permansit, et adhuc permanet... — Nuper autem quod est horribilius, antiquus error renovatus est, ab his qui fidem defendere videbantur, paupertatem totaliter condemnare, dicentes non esse licitum sua omnia pro Christo relinquere, nisi tamen religionem intret, quae possessiones habeat, vel nisi talis sit, qui labore manuum vivere intendat. »

Digitized by Google

Amour. Si l'on refuse au *De Periculis* toute empreinte d'albigéisme, le jugement de Frère Thomas porte à faux. Sinon, il faut en toute impartialité reconnaître que ces idées sur la pauvreté ne sont point mentionnées parmi les erreurs cathares condamnées par le concile de 1215 au canon qui leur est consacré[1]. Par conséquent, malgré la réfutation thomiste, le maître parisien, vis-à-vis de certains réguliers usurpateurs et cupides, était en état de légitime défense et soutenait une théorie qui peut paraître rationnelle.

Le libelle fut condamné en octobre 1256 par Alexandre IV[2] et une lutte violente s'ensuivit à l'Université. Les poésies de Rutebœuf nous en apportent un écho[3].

En résumé, le *De Periculis*, né à la faveur des troubles universitaires, défendait les droits du clergé et de l'Université, qui se prétendaient opprimés ; il a eu pour but primordial de faire entendre leurs revendications légitimes, que la politique d'Innocent IV n'avait pas infirmées. D'autre part, Guillaume de Saint-Amour fut un des premiers théologiens qui aient exposé d'une façon précise le problème de la pauvreté ou de la perfection chrétienne, que tenteront par la suite de résoudre, dans cette longue querelle universitaire du XIII[e] siècle, Bertrand de Bayonne[4], ou Gérard d'Abbeville et Nicolas de Lisieux, ou encore Thomas d'Aquin, Bonaventure, Jean Pecham.

Christine THOUZELLIER.

---

# UN FRANÇAIS A LA COUR DU GRAND MOGOL

Les savants français ont consacré tant de soin à l'histoire littéraire du règne de Louis XIV qu'il peut paraître téméraire pour un Anglais de dire qu'ils ont négligé un écrivain de mérite. Néanmoins, j'ose dire que François Bernier n'a pas reçu de ses compatriotes l'attention dont il est digne. C'est peut-être le seul auteur français de ce grand siècle qui soit mieux connu en Angleterre qu'en France. Les traductions anglaises de ses ouvrages sur l'Inde se sont succédé en grand nombre depuis leur première publication à Paris en 1670 et 1671 ; encore tout récemment, en 1916, l'Oxford University Press a publié une nouvelle traduction revue et annotée par un orien-

1. Mansi, t. XXII, p. 987, c. 1 ; — Hefelé-Leclercq, *op. cit.*, V, 2, p. 1324.
2. *Chartularium Universitatis Parisiensis*, p. 322, 333 et suiv., 337, 344, 394, etc.
3. Rutebœuf, *Œuvres complètes*, éd. Jubinal, p. 71, 78.
4. Certains historiens attribuent le *Manus quae contra omnipotentem tenditur* non pas à Bertrand de Bayonne, mais à Thomas d'York. Cf., entre autres, E. Longpré, *Archiv. Francis. Hist.*, tome XIX, 1926.

Digitized by Google

taliste bien connu. En France, les *Voyages dans l'Inde* de Bernier n'ont été republiés qu'une seule fois, en 1830, et cela non pas tant à cause de leur valeur littéraire que dans le dessein de procurer de l'ouvrage à un imprimeur qui en manquait ; on ne trouve pas facilement d'édition française de ses ouvrages et j'ai bien peur qu'il ne soit pas très connu, même des spécialistes, car ce que dit de lui un dictionnaire biographique ne concorde pas avec ce qu'il en dit lui-même. Une autre preuve du peu d'estime dans laquelle on tient Bernier dans son propre pays est le fait qu'il existe à Paris un mémoire écrit par lui en 1670 et qui est encore inédit [1]. Je suis redevable à l'amabilité et à la science de M. Camille Richard, docteur ès lettres, professeur au lycée Buffon, et à la courtoisie de la Commission des archives du ministère des Colonies d'avoir pu m'en procurer une copie.

Il y a des raisons évidentes pour qu'un auteur qui a écrit sur l'Inde soit mieux connu en Angleterre qu'en France ; elles ne sont pas suffisantes cependant pour justifier l'oubli dans lequel Bernier est tombé dans son pays. Il émerge, en effet, de la foule des voyageurs ordinaires qui ne sont consultés que par les spécialistes ; encore aujourd'hui, on le lit avec plaisir et profit. « Les qualités pittoresques et dramatiques de son récit, en même temps que la grande exactitude de son savoir, font de Bernier le premier des voyageurs », disait le grand oracle de la critique littéraire en 1815 [2]. Plus importante encore que la vivacité de son style et l'exactitude de son information fut la qualité de sa contribution à l'histoire, dont on peut dire qu'elle était pleine d'originalité et de mérites uniques à son époque.

Bernier visita Delhi aux beaux jours de l'Empire mogol et occupa une situation qui lui donna l'occasion peu commune d'acquérir des informations exactes ; c'était un homme fort cultivé, pourvu d'un don remarquable d'observation, et il ne manqua pas de profiter de son mieux des occasions exceptionnelles qui s'offrirent à lui. Ces raisons, à elles seules, suffiraient à conférer une valeur particulière à ses notes sur la société indienne. Mais Bernier possédait un don encore plus précieux, sans exemple à cette époque et qui n'a été apprécié que dans les temps modernes ; il avait la capacité rare de se débarrasser des préjugés de son milieu et de son éducation et d'entrer en sympathie avec la civilisation étrangère au milieu de laquelle il se trouvait. Le mépris injustifié pour les peuples de l'Asie est une forme d'esprit vulgaire dont les Européens ne se sont pas entièrement délivrés, même de nos jours, bien que les compatriotes de Bernier soient moins sujets à ce reproche que d'autres. Mais au XVIIe siècle ce défaut était universel ; tous les Européens d'alors semblent avoir ressenti une antipathie et un mépris instinctifs pour ceux

1. *Archives du ministère des Colonies*, Manuscrits, 2e série, Inde C² 62, fol. 14-22. Ce mémoire a été consulté par M. Paul Kaeppelin (*La Compagnie des Indes orientales et François Martin*, Paris, 1908), mais apparemment il a été jugé qu'on ne portait pas assez intérêt à Bernier en France pour qu'une publication fût justifiée.

2. *Edinburgh Review*, octobre 1815.

Digitized by Google

qu'ils qualifiaient d'infidèles ; ils étaient obstinément aveugles aux mérites spéciaux de la société indienne ; ils étaient insensibles à la beauté de l'architecture musulmane, et il n'y a pas un seul d'entre eux qui ait un mot de louange pour la tolérance religieuse dont ils jouissaient tous. Le Hollandais Pelsaert ne peut rappeler même la gravité des manières musulmanes sans un grognement d'irritation ; lorsqu'il décrit une réunion chez les Indiens, il dit : « Après s'être salués, ils prennent place, chacun conformément à sa position..., avec tant d'humilité qu'ils paraissent dissemblables à eux-mêmes, car cela ressemble plus à une école de philosophes sages et vertueux qu'à une réunion de faux infidèles [1]. » L'Anglais Sir Thomas Roe est peut-être le seul voyageur aux Indes qui mérite de prendre place près de Bernier, car c'était un homme cultivé, qui avait une expérience considérable des hommes [2]. Mais Roe n'aimait pas les Indiens ; il ne se trouvait jamais à son aise en leur compagnie ; leurs manières étrangères le repoussaient, et il nous a, en conséquence, fait un tableau déplaisant de la société indienne. Or, il est évident que Bernier aimait les Indiens et qu'il a noué des relations d'amitié et de sympathie avec plusieurs gentilshommes de Delhi, et c'est en cela qu'a consisté son originalité. Il est impossible de comprendre sans sympathie, et je suis persuadé que Bernier nous a donné le compte-rendu non seulement le plus amical, mais aussi le plus exact que nous ayons de la société mogole au XVII[e] siècle. J'essaierai d'établir cela par des citations prises dans ses ouvrages, mais je voudrais d'abord décrire les circonstances dans lesquelles il vint à Delhi.

François Bernier, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, débarqua aux Indes à la fin de 1658 ou au commencement de 1659 et fut presque immédiatement témoin du drame sanglant qui plaça Aurangzeb sur le trône de l'Hindoustan. En 1657, la santé précaire de l'empereur Shah Jehan avait averti ses quatre fils que l'heure était venue de la lutte fratricide par laquelle la succession au trône des Mogols se décidait généralement. L'aîné, Dara Shukoh, était le favori de son père et la populace de Delhi l'adorait en raison de sa magnificence et de sa générosité. Il cultivait les arts et la littérature, et en religion se montrait rationaliste jusqu'aux limites du scepticisme ; mais il n'avait que peu d'expérience de la guerre ou de l'administration et vit se dresser contre lui un adversaire grandi dans l'ombre fortifiante de la défaveur de son père. Quand Bernier débarqua, Dara venait d'essuyer une grave défaite et était en fuite dans l'ouest de l'Inde, poursuivi par son frère Aurangzeb. Bernier, qui remontait le pays, en venant de Surat, rencontra ses forces dispersées :

Il y avoit déjà trois jours que j'avois rencontré ce prince par le plus grand

1. *Jehangir's India.* The Romonstrantie of Francisco Pelsaert, traduct. W. H. Moreland.

2. « Inter eos autem qui relationes de hoc regno prodiderunt facile fide et dignatione princeps est Thomas Roeus, eques », dit le Hollandais de Laet, qui écrivait dans la période antérieure à Bernier.

Digitized by Google

hazard du monde, et qu'il m'avoit obligé de le suivre, parce qu'il n'avoit point de médecin ; et le soir de devant le jour qu'on luy apporta cette nouvelle, il avoit eu la bonté de me faire entrer dans le Karavanserrak (*sic*) où il estoit, craignant que les koullys ne m'assommassent la nuit, et, ce qui est difficile à croire dans l'Hindoustan où les Grands principalement sont si jaloux de leurs femmes, j'estois si proche de celle de ce prince que les cordes des Kanates ou paravents qui les enfermoient (car il n'avoit pas seulement une misérable tente) estoient attachées aux roües de ma charette... Quand ces femmes entendirent cette triste nouvelle, — il me souvient que c'estoit au point du jour — voilà que tout d'un coup elles jettent des cris et des lamentations si étranges et si pitoyables qu'elles tiroient les larmes des yeux... Incontinent après nous vîmes sortir Dara demy-mort, parlant tantost à l'un, tantost à l'autre, jusqu'aux moindres soldats. Il voit que tout le monde est estonné et le va abandonner ; que deviendra-t-il? Où peut-il aller? Il faut partir sur l'heure [1].

Le fugitif reprit sa fuite ; Bernier resta en arrière et poursuivit ensuite sa route jusqu'à Delhi à la suite d'un des grands seigneurs du parti d'Aurangzeb ; peu après, l'infortuné Dara, par l'infâme trahison d'un certain Jiwan Khan, fut livré au pouvoir de son frère et mené captif à Delhi, où il fut montré à la populace vêtu misérablement et monté sur un mauvais éléphant :

Ce n'estoit plus un de ces superbes éléfans de Ceilan ou de Pegu qu'il avoit accoutumé de monter, avec les harnois dorez et des couvertures en brôderie et des sieges avec leurs Dais tout peints et dorez pour se parer du soleil ; ce n'estoit qu'un vieil et misérable animal tout sale et tout vilain, avec une vieille couverture toute déchirée et un pauvre siège tout découvert... Dans cette misérable posture, on le fit entrer dans la ville et on le fit traverser les plus grands bazars, ou rues marchandes, afin que tout le peuple le vît et ne doutât plus que ce ne fût luy mesme. Pour moy, je m'imaginois que nous allions voir quelque étrange tuërie et m'étonnois de la hardiesse qu'on avoit de le faire ainsi passer au travers de la ville, d'autant plus que je sçavois qu'il estoit fort mal gardé et que je n'ignorois pas qu'il estoit fort aymé du menu peuple. Je m'estois bien préparé pour cela et avec un bon cheval et deux bons valets je m'étois allé rendre avec deux personnes de mes amis dans le plus grand bazar par où il devoit passer : mais il ne se trouva pas un homme qui eût la hardiesse de mettre la main à l'épée ; seulement y eut-il quelques fakires et avec eux quelques pauvres gens du bazar qui, voyant cet infâme Patan [Jiwan Khan] monté à cheval à son costé, se mirent à luy chanter des injures, à l'appeller traître et à luy jetter quelques pierres. Véritablement, toutes les terrasses et toutes les boutiques rompoient de monde qui pleuroit à chaudes larmes, et l'on n'entendoit que cris et que lamentations, qu'injures et malédictions qu'on donnait à ce Jiwan Khan ; et, en un mot, hommes et femmes, grands et petits (comme les Indiens ont le cœur fort tendre), fondoient en larmes et témoignoient grande compassion ; mais pas un qui osât remuer, pas un qui

1. *Histoire de la dernière Révolution des États du Grand Mogol.*

Digitized by Google

osât tirer son épée. Après l'avoir donc ainsi fait traverser la ville, on le mit dans un sien jardin nommé Heider Abad [1].

L'historien indien mentionne un incident de l'humiliation finale de Dara, dont Bernier ne fut probablement pas témoin. Dans l'amertume de sa disgrâce, Dara ne releva pas la tête et ne jeta son regard ni à droite ni à gauche, mais se tint *comme une branchette écrasée*. Il ne leva la tête qu'une seule fois, au moment où un pauvre mendiant lui cria du bord de la route : *O Dara, du temps où tu étais le maître, tu ne manquais jamais de me faire l'aumône, aujourd'hui je sais bien que tu n'as rien à donner*. L'appel toucha le prisonnier ; il porta la main à son épaule, retira le chiffon crasseux qui le couvrait et le jeta au mendiant [2].

La tragédie en vint bientôt à sa conclusion inévitable. Dara fut assassiné par l'ordre de son frère, et Aurangzeb monta sur le trône qu'il devait occuper jusqu'à sa mort, longtemps après que Bernier eut quitté l'Inde.

Telles furent les circonstances dans lesquelles Bernier commença son séjour dans l'Inde. Les années pendant lesquelles il y resta ne devaient pas être troublées par les alarmes de la guerre. Il entra au service d'un grand seigneur, Daneshmand Khan, qui occupait une haute situation dans le gouvernement mogol. Son patron était un homme de grande culture, que l'on reconnaissait pour l'un des plus grands lettrés de l'Inde, comme le signifiait le titre qu'il portait, Daneshmand Khan. Bernier reçut un traitement de 150 écus par mois et, comme il exerçait la médecine pendant qu'il était aux Indes, on peut en conclure qu'il fut tout d'abord engagé par Daneshmand Khan comme médecin particulier ; mais les deux hommes avaient des goûts qui concordaient, et leurs relations devinrent bientôt celles d'amis intellectuels plutôt que celles de maître à serviteur. Ils s'intéressaient l'un et l'autre à la philosophie, et Bernier, élève de Gassendi, se fit plaisir d'expliquer à son mécène oriental les nouvelles idées qui commençaient à transformer la philosophie de l'Europe. Ils prirent l'habitude de travailler ensemble dans l'après-midi, lorsque Daneshmand Khan avait fini son travail officiel, et cette habitude ne souffrait pas d'interruption, même lorsqu'ils allaient en marche, car Bernier écrit au moment de partir pour le Kaschmir :

> Je sais que mon Navab, ou Agah, Deneshmand Khan, m'attend au camp avec impatience ; il ne peut non plus se passer de philosopher toute l'après-disnée sur les livres de Gassendi et Descartes, sur le Globe et sur la Sphère, ou sur l'Anatomie, que de donner le matin tout entier aux grandes affaires du royaume, en qualité de secrétaire d'Estat pour les Affaires estrangères et de grand maistre de la Cavalerie [3].

1. *Histoire de la dernière Révolution des États du Grand Mogol.*
2. *Histoire d'Aurangzeb*, par Jadunath Sarkar, t. II, p. 212.
3. *Lettre à M. de Merveilles.*

Digitized by Google

Les Indiens n'étaient pas à cette époque aussi ignorants de l'Europe qu'on le suppose communément, et tous les musulmans ne méprisaient pas la science franque. Il est clair, d'après les récits de Bernier, qu'il existait à Delhi un petit groupe de musulmans qui, ouvertement, manifestaient de l'amitié pour les Européens et qui faisaient de sérieux efforts pour s'instruire de la science occidentale. Dans le Mémoire inédit de 1668, Bernier dit : « Rustam Khan, notre grand ami, parle portugais et latin, lequel est très puissant auprès du Roi et très serviable et grand ami des Frangis (Européens) ». Aucun musulman de l'Inde n'aurait pris la peine d'apprendre le latin s'il n'avait été animé d'un vif désir de pénétrer la pensée de l'Europe. Je crois qu'au fond Daneshmand Khan appartenait lui aussi à ce parti, car il fit promettre à Bernier qu'après avoir quitté l'Inde il lui enverrait des livres d'Europe. Mais, pour des raisons politiques, Daneshmand Khan ne tenait pas à faire connaître ses opinions libérales, car il aurait ainsi compromis sa situation à la cour, où il se posait en champion du parti mahométan orthodoxe. Dans son Mémoire inédit, Bernier avertit Colbert que « Daneshmand Khan le porte très haut, estant le sçavant de l'Inde... et que, d'ailleurs, faisant le grand mahométan, je l'ay toujours veu apprehender de se mettre dans les affaires des Frangis ». Mais, en dépit de ses précautions, quelques soupçons de ses opinions libérales semblent avoir troublé les musulmans rigides de son époque ; ce que l'on dit de Daneshmand Khan dans le *Maasir* se termine par les mots : « Quant à ce que l'on dit qu'à la fin de sa vie il se tourna vers la science franque et accueillit beaucoup des paradoxes de ses doctrines, cela paraît improbable quand on considère sa science et son excellence [1]. »

Quoique Bernier n'applique jamais d'épithètes élogieuses à Daneshmand Khan, je suis convaincu que non seulement il l'estimait, mais qu'il avait une certaine affection pour son protecteur, car il nous le présente toujours sous un jour favorable ; il ne lui attribue que des sentiments généreux et honorables. Qu'ils aient vécu ensemble sur un pied d'égalité familière, cela ressort, je crois, de l'anecdote suivante :

> Un Pandet Brahmen ou Docteur Gentil que j'avois fait mettre au service de mon Agah se voulut mêler en entrant de faire son panégyrique et, après l'avoir comparé aux plus grands conquérans qui furent jamais et lui avoir dit cent grossières et impertinentes flateries, concluoit enfin sérieusement par celle-cy : lorsque vous mettez le pied dans l'estrier, Seigneur, et que vous marchez à cheval avec votre cavalerie, la terre tremble sous vos pas, les huit éléfans qui la suportent sur leur têtes ne pouvant soûtenir ce grand effort. Je ne pûs me tenir de rire là-dessus et je tâchay de dire sérieusement à mon Agah, qui ne pouvoit aussi s'en tenir, qu'il seroit donc fort à propos qu'il ne montât à cheval que fort rarement pour empêcher les tremblements de terre qui causent souvent de si grands malheurs.

1. *Maasir ul Umara*, traduit par H. Beveridge.

Digitized by Google

Aussi est-ce pour cela même, me répondit-il sans hésiter, que je me fais ordinairement porter en paleky [1].

Il est manifeste, d'après ces anecdotes, que Bernier parlait facilement le persan, langue polie de Delhi ; en outre, en sa qualité d'ami et de compagnon d'un grand seigneur, il avait accès à la société la plus cultivée de la capitale et fut ainsi en mesure de rapporter les conversations particulièrement intéressantes, auxquelles il avait participé et qu'il avait entendues. Ces conversations et anecdotes sont parmi les contributions les plus précieuses de Bernier à l'histoire ; ce sont autant d'instantanés de la cour de Delhi au XVII^e siècle ; elles nous enseignent quelle sorte d'hommes étaient les grands seigneurs mogols, quel était le niveau de leurs préoccupations intellectuelles et jusqu'à quel point ils étaient inférieurs aux amis français de Bernier, Saint-Évremont et Boileau, si tant est qu'ils fussent inférieurs. Bernier ne laisse aucun doute, à mon sens du moins, que, s'il avait été possible d'établir une comparaison étroite entre Delhi et les capitales européennes, l'avantage n'aurait pas été à tous points de vue en faveur de l'Europe.

A Delhi comme à Versailles, le monarque tient une grande place dans tous les tableaux de la société, il est donc inévitable que beaucoup d'anecdotes de Bernier se rapportent à Aurangzeb. Je n'ai place que pour en citer une seule ; mais elle montre clairement que l'empereur mogol considérait son métier de roi avec autant de sérieux que Louis XIV lui-même :

Environ ce temps-là, un des plus anciens et des plus considérables Omrahs d'Aurangzeb s'ingéra un jour de luy remontrer que ce grand embarras d'affaires de toutes sortes et cette activité perpétuelle d'esprit pourroit bien encore altérer son tempérament et incommoder sa santé ; mais Aurangzeb, sans faire presque semblant de l'écouter, se tourna d'un autre costé, le laissa là et, s'addressant à un des premiers Omrahs de la Cour, homme de bon sens et homme de lettres, il luy parla à peu près de cette manière, selon que je l'ay pu apprendre du fils de ce seigneur, qui estoit un jeune médecin de mes amis : Vous autres sçavants n'estes-vous pas tous d'accord qu'il est des temps et des conjonctures si pressantes qu'un Roy doit hazarder sa vie pour ses sujets et se doit sacrifier pour leur défense les armes à la main? Cependant, ce délicat ne veut pas que je sois obligé de consacrer mes veilles et mes soins et quelques jours de ma vie pour le bien public, et semble me vouloir porter par ses raisons de santé à ne songer qu'à la passer doucement et à abandonner entièrement les affaires et le gouvernement entre les mains de quelque Visir ; ne sçait-il pas que la Providence m'ayant fait naître fils de Roy et m'ayant destiné à la couronne, elle m'a, par conséquent, fait naistre, non pas pour moy seul, mais pour le bien et le repos du public et pour procurer une vie tranquille et heureuse à mes sujets, autant que la justice, l'authorité royale et la seu-

1. *Dehli et Agra. Lettre à M. de la Mothe le Vayer.* Bernier écrit toujours *Dehli ;* nous conserverons donc cette orthographe dans les citations que nous ferons. Dans le texte, nous garderons l'orthographe consacrée par l'usage.

Digitized by Google

reté de l'Estat le peuvent permettre? Il ne voit pas la conséquence de ses conseils, et combien de malheurs traînent d'ordinaire les Vizirats : pense-t-il que ce soit sans raison que notre grand Sadi ait si hardiment prononcé : cessez, Roys, cessez d'estre Roys ou sachez gouverner vos royaumes vous-mesmes. Va, dis à ton compatriote que j'agréray toujours les soins qu'il prendra à l'ordinaire dans l'exercice de sa charge, mais qu'il ne s'émancipe plus jusques à ce point : c'est bien assez de cette inclination naturelle que nous avons tous à vivre longuement et agréablement sans soucy et sans embarras ; elle ne nous donne que trop souvent de ces sortes de conseils sans qu'il soit besoin d'autres conseillers, et nos femmes ne sçavent que trop souvent nous faire pencher de ce costé-là [1].

Il existait une différence notoire entre Delhi et Paris ; elle était due à la réclusion dans laquelle vivent les femmes en Orient, différence que Bernier ne pouvait manquer de remarquer. Nous pouvons deviner qu'il ressentit vivement le manque d'une société féminine pendant son séjour aux Indes ; la seule pensée de Paris suffit à lui rappeler que, dans cette heureuse ville, les jolies femmes et les jolies filles des citoyens se promènent dans la rue et que cela n'arrive jamais en Asie. Il nous raconte deux stratagèmes par lesquels il réussit à apercevoir quelques dames indiennes :

A Lahor, où elles sont en renom d'estre de belle taille, menues de corps et les plus brunes des Indes, comme elles le sont effectivement, je me servis d'un artifice ordinaire aux Mogols, qui est de suivre quelque éléfant, principalement de ceux qui sont richement enharnachez, car, aussitôt qu'elles entendent ces deux sonnettes d'argent qui leur pendent des deux costés, elles mettent toutes la teste aux fenestres : je me suis servy icy du mesme artifice et d'un autre encore qui m'a bien mieux réussi ; il estoit de l'invention d'un vieil et fameux maistre d'école que j'avois pris pour m'aider à entendre un poète persien. Il me fit acheter quantité de confitures et, comme il estoit connu et qu'il avoit l'entrée par tout, il me mena en plus de quinze maisons, disant que j'estois son parent nouveau venu de Perse, que j'estois riche et à marier ; aussi tost que nous entrions dans une maison, il distribuoit des confitures aux enfants et incontinent tout accouroit autour de nous, femmes et filles, grandes et petites, pour en attraper leur part, ou pour se faire voir. Cette fole curiosité ne laissa pas de me coûter quelques bonnes roupies, mais aussi je ne doutay plus que dans Kachemire il n'y eut d'aussi beaux visages qu'en aucun lieu de l'Europe [2].

Bernier n'aurait pas satisfait au goût de son époque s'il n'avait inséré dans sa chronique de Delhi quelques papotages au sujet des dames du palais ; il raconte en effet deux histoires au sujet de la fille aînée de Shah Jehan. Ce sont de simples commérages de bazar indignes d'attention sérieuse. Mais il les fait précéder de l'observation que les affaires de galanterie étaient jugées beaucoup plus sévèrement dans l'Inde qu'en Europe : « Ce ne sont pas des amourettes comme les nôtres, qui n'ont que des aventures galantes et

1. *Événements particuliers des États du Grand Mogol.*
2. *Voyage de Kachemire. Lettre IX à M. de Merveilles.*

Digitized by Google

comiques, elles sont toujours suivies de quelque chose d'horrible et de funeste. »

Ceci est d'ailleurs encore de nos jours la façon de penser de nombreux Indiens ; ils disent que la raison pour laquelle nous autres, Européens, n'enfermons pas nos femmes, c'est que nous attachons peu d'importance à la chasteté féminine, que pour nous une aventure amoureuse est un sujet d'amusement, tandis que pour eux c'est une tragédie.

Toutes recluses que fussent les dames de la cour du Mogol, nous savons d'après l'histoire[1] écrite par une princesse de la famille impériale qu'elles prenaient un vif intérêt à ce qui se passait dans le monde extérieur et que leurs journées étaient assez bien remplies par les cérémonies de la cour, les fêtes et peut-être aussi les intrigues. L'un de leurs amusements était de tenir une foire, dont un historien indien[2] fait le grave tableau suivant : « A la troisième fête de chaque mois, Sa Majesté tient une grande assemblée dont l'objet est d'étudier les nombreuses merveilles que l'on trouve en ce monde, Les marchands de l'époque se pressent à cette foire pour y exposer des objets de tous pays. Les dames du harem de Sa Majesté y viennent et les femmes d'autres hommes sont également invitées, et tout le monde y achète et y vend... Sa Majesté donne à ces jours-là le nom de Khushroz, ou « jour joyeux », en raison du plaisir qu'ils procurent. »

Le récit de Bernier, bien qu'il n'ait pu être que de seconde main, est plus pittoresque :

Une autre chose accompagne quelquefois ces fêtes, qui est assez bizarre : c'est une espèce de foire qui se tient alors dans le mehale ou serrail du Roy ; les femmes des Omrahs et des grands Manseb-dars ou petits Omrahs (j'entens celles qui sont les plus belles et les plus galantes) sont les marchandes qui tiennent la foire et qui vendent ; le Roy est le marchand qui achette, comme toute ces Begums ou Princesses et autres grandes dames du serrail ; les marchandises sont quelques beaux brocars, ou riches broderies de nouvelle façon, quelques riches turbans bien travaillez sur ces toiles d'or, ou quelques pièces de ces fines toiles que portent les grandes dames et de ces autres sortes de marchandises de haut prix : si elles ont quelque belle fille, elles n'oublient pas de la mener avec elles pour la faire voir au Roy et la faire connoître à ces Begums. Le bon de cette foire est que le Roy vient là marchander avec ces marchandes, comme quelque petit marchandeau, sol à sol, contestant que c'est se moquer, que c'est trop cher, qu'il n'en donnera que tant, que la marchandise d'une telle est bien autre chose, et ainsi de ces raisons de petit marchand. Les dames aussi se défendent de mesme et, sans considérer que c'est le Roy (car c'est là le meilleur) elles contestent et recontestent jusqu'à ce qu'elles en viennent à quelques grosses parolles ; que c'est cela estre un marchand de neige, que c'est n'entendre rien dans la marchandise, qu'il peut bien aller autre part, que cette marchandise là n'est pas pour luy, et ainsi de ces autres raisons de Dame Jeanne. Les Begums en font le mesme et bien encore pis, car elles s'injurient

1. *Humayunnama*, par Gulbadan Begum, traduction de Mme A. Beveridge.
2. Abul Fazl, *Ain-i-Akbari*.

Digitized by Google

quelquefois de la bonne façon ; de sorte que c'est une criaillerie, un tintamarre d'une boufonnerie sans pareille. Cependant, quand on se peut accorder du prix, qui achette deçà, qui achette delà. Le Roy paye, les Begums payent ; tout à bel argent content ; de mesme il arrive assez souvent que le Roy et les Begums, au lieu de roupies d'argent, laissent aller, en faveur de la belle marchande ou de sa fille, quelques roupies d'or comme par mégarde et sans faire semblant de rien. Les marchandes aussi l'acceptent de mesme, et tout cela toujours avec quelques mots de gausserie et de galanterie [1].

Je crains que Tallemant des Réaux n'eût trouvé ces historiettes bien insipides et, à vrai dire, il n'y en a qu'une seule de celles que raconte Bernier qu'il aurait cru digne d'insérer dans son recueil :

Je vous feray un conte à rire d'un de nos François... qui s'appelloit Bernard ;... c'étoit un homme qui ne savoit rien, rien garder ; ce qu'il recevoit d'une main il le donnoit en mesme temps de l'autre ; de sorte qu'il estoit fort connu et aimé de tout le monde et surtout de ces kenchenys [danseuses], avec lesquelles il faisoit grande dépense, en ayant toûjours des bandes qui passoient les nuits dans sa maison à chanter et à danser. Cependant, il arriva qu'il devint amoureux d'une de ces femmes qui estoit jeune, belle et qui dansoit très bien ; mais la mère... ne la perdoit point de veue, si bien que Bernard ne put jamais trouver d'autre moyen d'en venir à bout que celuy-cy. Un jour que le Roy luy faisoit un présent dans l'Am-Khas en présence de tous les Omrahs pour une cure considérable qu'il avoit faite dans le serrail, il remercia le Roy fort civilement, lui suppliant luy faire cette autre grâce. que de luy donner la jeune kencheny dont il estoit amoureux, qui estoit derrière en pied avec toute sa troupe pour faire le Salam ordinaire ; toute l'assemblée se mit à sousrire de voir ce refus et cette demande si ridicule, luy estant chrestien et la femme mahumétane et kencheny. Mais Jehangir [le roi], qui ne se mit jamais en peine du mahumétisme et qui n'en pouvoit plus de rire, commanda en mesme temps qu'on lui donnât cette fille : qu'on la luy charge, dit-il, sur les espaules, et qu'il l'emporte. Aussitôt dit, aussitôt fait ; en présence de toute l'assemblée, on chargea la kencheny sur le dos de Bernard, qui sortit ainsi chargé de sa proye et l'emmena à sa maison [2].

J'ai peur d'être quelque peu injuste envers Bernier en donnant tant d'attention à ces anecdotes légères, car il fut avant tout un philosophe désireux de fournir à l'humanité des renseignements exacts sur des sujets sérieux, et il n'emploie les anecdotes que pour illustrer ses arguments. Sa première publication, en 1670, est en grande partie historique. Les deux petits volumes qui parurent ensuite à Paris en 1671 traitent de sujets divers ; ce sont en grande partie des descriptions des pays qu'il avait visités, à savoir l'Inde supérieure, le Bengale et le Kaschmir. De ces volumes je voudrais signaler comme particulièrement digne d'intérêt sa lettre à M. de La Mothe le Vayer, écrite à Delhi le 1er juillet 1663. Elle montre d'une façon très frappante com-

1. *Dehli et Agra. Lettre à M. de la Mothe le Vayer.*
2. *Ibid.*

Digitized by Google

bien Bernier était supérieur aux préjugés vulgaires de ses contemporains d'Europe, ainsi que son don unique de pouvoir apprécier une civilisation étrangère. La lettre commence ainsi :

Monsieur,

Je sais qu'une des premières demandes que vous me ferez quand je seray de retour en France sera si Dehli et Agra sont des villes aussi belles, aussi grandes et aussi peuplées que Paris. Pour ce qui est de la beauté, je vous diray par avance que je me suis quelquefois étonné d'entendre icy de nos Européens mépriser les villes des Indes, comme n'approchant pas des nôtres au regard des bâtiments, car aussi ne faut-il pas qu'elles leur ressemblent, et si Paris, Londres ou Amsterdam estoient dans l'endroit où est Dehli il en faudroit jetter par terre la plus grande partie pour les bâtir d'une autre façon. Nos villes, sans contestation, ont de grandes beauté, mais ce sont des beautés qui leur doivent être particulières et accommodées à un climat froid. Dehli, de même, peut avoir les siennes qui lui soient aussi particulières et qui soient accommodées à un climat très chaud[1].

Bernier continue par une description du plan et de l'ameublement d'une maison privée à Delhi, du plan de la ville et de quelques édifices publics ; en comparant Delhi à Paris, il attire l'attention sur les points de ressemblance et de différence ; en voyageur plein de bon sens, il note les particularités que l'on pourrait adopter utilement dans son propre pays. Il dit, par exemple, d'un certain caravansérail qu'il avait la forme d'un grand carré avec des arcades « comme notre Place Royale », qu'il était le rendez-vous des riches marchands de Perse, d'Usbek et d'autres pays étrangers qui, en général, pouvaient être logés dans des pièces vides, où ils pouvaient demeurer en toute sécurité, les portes étant fermées la nuit, et il continue ainsi :

S'il y en avoit une vingtaine comme cela dans divers endroits de Paris, les étrangers qui arrivent de nouveau ne se trouveroient pas si embarrassez comme ils sont bien souvent pour trouver où se loger en lieu de seureté ; ils pourroient demeurer là quelques jours jusqu'à ce qu'ils eussent veu leurs connoissances et cherché quelque bon logement ; outre que ce seroient des magazins de toutes sortes de marchandises et le rendez-vous de toute sorte de marchands étrangers[2].

Il n'y a pas plus noble architecture au monde que les édifices mogols, que Bernier put voir dans leur splendeur première, et nous ne pouvons qu'être stupéfaits de l'aveuglement de ses contemporains européens, qui n'en surent pas comprendre la beauté transcendante. Aujourd'hui, le moindre touriste tombe en extase devant la beauté du Taj Mahal et ne manque pas de noter les émotions qu'il a ressenties en apercevant pour la première fois le dôme de marbre s'élever au-dessus de son jardin romantique. Mais au XVIIe siècle

1. *Dehli et Agra. Lettre à M. de la Mothe le Vayer.*
2. *Ibid.*

Digitized by Google

les yeux des voyageurs européens étaient fermés par leurs préjugés et leur incapacité de goûter des formes de beauté qui ne leur étaient pas familières ; aucun d'entre eux, à ma connaissance, n'a trouvé un mot de louange pour l'architecture de l'Inde. Bernier a le mérite d'en sentir les beautés et le courage d'exprimer son sentiment. Il vit le Taj peu après qu'il eut été terminé et, si son admiration nous paraît étrangement incertaine et hésitante, il en reconnaît néanmoins, pour terminer, la beauté suprême. A titre d'exemple, je citerai ce qu'il dit du pavillon par lequel on accède au jardin qui entoure le Taj Mahal :

Ce pavillon est plus long que large et est bâty d'une pierre qui est comme du marbre rouge, mais elle n'en a pas la dureté. La façade me semble être beaucoup plus magnifique en sa façon, plus longue et autant élevée que celle de Saint-Louis de nôtre rue Saint-Antoine. Véritablement, on ne voit pas là des colonnes, des architraves et des corniches taillées dans la proportion de ces cinq ordres d'architecture qu'on observe si religieusement dans nos palais ; c'est une espèce de bâtiment différente et particulière, mais qui ne laisse pas d'avoir de l'agréable dans sa bizarre disposition et qui, à mon avis, mériteroit bien sa place dans nos livres d'architecture. Ce n'est presque qu'arcades sur arcades et que galeries ou divans sur galeries disposées et pratiquées de cent façons différentes ; et cependant tout paroît magnifique, assez bien entendu et bien conduit ; et rien n'y choque la veue, au contraire tout y rit et on ne peut se rassasier de la regarder. La dernière fois que je la vis fut avec un de nos marchands françois qui ne pouvoit aussi bien que moy se lasser de la regarder ; je n'osois luy en dire mon sentiment, appréhendant de m'être corrompu le goust et me l'être fait à l'indienne ; mais, comme il revenoit fraîchement de France, je fus bien aise de luy entendre dire qu'il n'avoit jamais rien veu de si auguste ny de si hardy dans l'Europe [1].

D'aucuns ont prétendu que la beauté du Taj Mahal est accrue à nos yeux par le jardin anglais qui l'entoure aujourd'hui. Le jardin actuel n'est certainement pas dans le goût mogol, mais la description de Bernier suffit à nous convaincre que le cadre dans lequel était placé à son époque le radieux mausolée était encore plus beau que celui qui l'entoure aujourd'hui. Il termine ainsi sa description et sa lettre :

Il ne me reste plus qu'à vous faire prendre garde à une allée en terrasse de vingt ou vingt-cinq pas ordinaires de largeur et davantage de hauteur, qui est entre le dôme et l'extrémité du jardin, d'où on voit en bas la rivière du Jamna qui passe au pied, une grande campagne de jardins, une partie de la ville d'Agra, la forteresse et toutes ces belles maisons d'Omrahs qui sont bâties le long de l'eau : il ne me reste plus, dis-je, qu'à vous faire prendre garde à cette terrasse qui tient presque toute la longueur d'un côté du jardin et vous prier après cela de juger si j'ai eu raison de dire que le mausolée de Taj Mahal est quelque chose de merveilleux ; pour moy, je ne sais pas encore si je n'aurois point le goust un peu trop indien, mais je crois qu'on le devroit plutôt mettre au nombre des merveilles du

1. *Dehli et Agra. Lettre à M. de la Mothe le Vayer.*

Digitized by Google

monde que ces masses informes de pyramides d'Égypte que je me lassay de voir dès la seconde fois qu'on m'y mena, et où je ne trouve par le dehors que des monceaux de grandes pierres arrangées en degrez les unes sur les autres et par le dedans que très peu d'art et d'invention[1].

Je ne voudrais pas laisser l'impression que, pareil à quelques-uns de nos contemporains, Bernier pousse son admiration de l'Orient jusqu'à déprécier son propre pays. Il prend soin de mettre en garde M. de La Mothe le Vayer contre une pareille conclusion :

Il n'est pas, néanmoins, nécessaire que vous sortiez hors de Paris pour trouver la plus belle et la plus magnifique veue qui soit au monde ; promenez-vous seulement sur vôtre Pont-Neuf, considérant attentivement pendant le jour tout ce qui est à l'entour de vous avec cet incroyable et admirable embarras ; pendant la nuit, considérez cette infinité de sombres lumières des fenestres de ces hauts bâtiments qui vous environnent ; ce même embarras du jour qui continue jusques après minuit ; le bon bourgeois et, ce qui ne se voit en nulle part de l'Asie, la belle bourgeoise qui se promène là sans craindre les filoux et l'incommodité des boues, et puis toutes ces longues files d'étoiles qui bravent le vent, la pluie et l'obscurité : promenez-vous, dis-je, là seulement en considérant toutes ces choses que je viens de dire et soûtenez hardiment sur ma parole que vous estes dans le point de la plus belle, de la plus superbe et de la plus magnifique veue artificielle qui soit au reste de la terre, si ce n'est donc quelque part en la Chine ou au Japon, où je n'ay pas esté[2].

Il m'a paru que je ne saurais mieux faire valoir les titres de Bernier à l'attention de ses concitoyens qu'en lui donnant la parole à lui-même ; je me suis donc permis de présenter d'assez longues citations de ses ouvrages publiés. Il est impossible de dire s'il existe encore des portions considérables de son œuvre qui soient restées inédites. Nous savons qu'il tenait un journal ; si l'on pouvait le retrouver, il serait de la plus grande valeur. Le Mémoire de 1668, qui est conservé au ministère des Colonies, mériterait certainement d'être publié. Incidemment, il jette de la lumière sur les principaux personnages de la cour d'Aurangzeb qui pourraient intéresser les spécialistes ; mais, d'une façon générale c'est un exposé de la politique que Bernier recommande de suivre dans la conduite des affaires de la Compagnie des Indes orientales. Sachant combien de mauvais vouloir on éprouvait à la cour mogole envers les Anglais et les Hollandais en raison de leur insolente suprématie maritime, Bernier craint que l'arrivée d'une troisième puissance européenne n'alarme le gouvernement indien et, pour cette raison, il conseille aux représentants de la Compagnie française de se présenter modestement. Le but de la Compagnie, dit-il en effet, c'est le commerce, et ses agents doivent paraître à Delhi en simples commerçants, avec aussi peu d'ostentation que

1. *Dehli et Agra. Lettre à M. de la Mothe le Vayer.*
2. *Ibid.*

Digitized by Google

possible. Il s'oppose fortement à ce qu'ils soient accompagnés d'une suite nombreuse et dispendieuse :

Je crois mesme que douze ou quinze personnes de gens bien faicts et bien posés et de bonne intelligence suffiroient... Un palleky, deux beaux carrosses et quelques chevaux pourroient aussi, ce me semble, suffire, sans affecter de mesme tant de cette racaille de valets de ce pays-ci, puisque ce n'est point cela du tout ce qui faict paraistre qui nous sommes et qu'il n'y aura poinct de mal que tout sente toujours le marchand.

Bernier va jusqu'à mettre en garde contre le danger d'insister trop fortement sur la puissance du roi de France :

Il suffira à mon advis pour le présent de parler médiocrement de la puissance et de la grandeur de nôtre Roy, nous contentant de dire simplement que c'est un des grands du Frangistan (Europe)... Il me semble encore qu'il seroit à propos de ne descouvrir poinct et peut-être même de nier que nostre Roy ayt part dans le fonds de la Compagnie.

C'était là, en réalité, recommander une restriction très considérable de la vérité, car la Compagnie des Indes orientales devait son existence entièrement à Louis XIV ou à son grand ministre des Finances ; le roi lui-même avait souscrit un cinquième (soit trois millions) du capital initial[1].

Louis XIV était encore un jeune homme timide sous la tutelle de Mazarin, au moment où Bernier avait quitté la France ; Bernier ne connaissait pas le roi guerrier qui venait de conquérir la Flandre et la Franche-Comté et qui était sur le point de dicter la paix d'Aix-la-Chapelle ; sans quoi il ne se serait guère risqué à présenter un tel conseil. Les desseins ambitieux qu'il déconseillait s'étaient déjà formés dans l'esprit de Louis XIV et, à ce moment même, le roi gaspillait les ressources de la Compagnie pour la coûteuse et infructueuse occupation de Madagascar.

Dans ses ouvrages, Bernier exprime fréquemment la crainte que son long séjour dans l'Inde ne l'ait indianisé. Cette crainte est curieusement justifiée par le Mémoire de 1668. Non seulement il emploie des mots indiens sans les expliquer, comme, par exemple, « la France est comme le karkané général du Frangistan[2] », mais il va jusqu'à conseiller, *horribile dictu*, que les représentants de la Compagnie française saluent le Grand Mogol à la mode indienne :

Pour ce qui est du Salam, ils n'empescheront poinct qu'on ne le fasse en entrant et en sortant devant le Roy à nostre mode ; néantmoins, sy, après avoir reçu les serapah ou vestes, l'on s'en venoit, comme c'est la coutume, dire de faire le Salam

1. Voir Paul Kaeppelin, *La Compagnie des Indes orientales et François Martin*, 1908.
2. La France est comme l'atelier de l'Europe.

Digitized by Google

à l'indien, mettant la main trois fois sur la teste et s'abaissant jusques à terre, je ne vois poinct d'inconvenient de le faire.

Les Européens qui se trouvaient aux Indes étaient incroyablement obstinés au sujet de cette cérémonie protocolaire. Ils étaient tout prêts à accepter de l'argent et même des femmes de la main du Grand Mogol, mais ils refusaient absolument de le saluer d'après la coutume de ses propres sujets. Il s'en fallut de peu que Sir Thomas Roe ne mît à mal son ambassade sur cette question d'honneur national. Mais Bernier s'était tellement familiarisé avec le cérémonial de la cour indienne qu'il conseille aux sujets du plus grand et du plus orgueilleux des rois d'Europe de passer sur cette question.

Le Mémoire de 1668 est évidemment écrit à la hâte et ne possède pas le mérite littéraire des ouvrages publiés de Bernier. Il n'en constitue pas moins un précieux document historique et, quand les compatriotes de Bernier se décideront à faire une nouvelle publication de ses œuvres dans sa propre langue, j'espère que ce Mémoire y figurera avec ses autres ouvrages sur l'Inde.

Théodore MORISON.



Digitized by Google

# BULLETIN HISTORIQUE

## HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DU MOYEN AGE

Ouvrages généraux ; mélanges ; droit ; institutions ; liturgie. — Deux volumes de mélanges, dédiés l'un à M. Finke [1], l'autre à M. Paul Kehr [2], sont dignes de tous points de ces illustres savants. Le premier, à côté de nombreux collaborateurs allemands et d'un italien, a groupé, comme il était naturel d'après les travaux de M. Finke, plusieurs mémoires de langue espagnole ou catalane ; les sujets sont très variés. Les études réunies dans les *Mélanges Kehr*, dues presque toutes à des savants allemands (trois mémoires en italien), devaient porter en principe — il y a quelques exceptions — sur l'histoire du Saint-Siège et de l'Empire [3]. Nous signalons les articles les plus importants et qui intéressent plus particulièrement l'histoire ecclésiastique.

Dans les *Mélanges Finke*, M. Eitel, qui prépare un travail, inspiré des idées de M. Stutz, sur l'appropriation privée des églises en Espagne, en donne comme la préface, sous forme d'une étude sur l'Église espagnole avant les invasions. En somme, elle est assez mal connue, sauf tel grand nom comme Hosius, telle assemblée célèbre comme le concile d'Elvire, tel épisode fameux, mais d'ailleurs obscur, comme le priscillianisme. Il est, en tout cas, certain qu'au début du v^e^ siècle la situation en était fort troublée. — Dans quelle mesure le *Liber Diurnus* a-t-il été utilisé dans la chancellerie papale? Assez souvent, répond M. Santifeller, mais dans une partie seulement de ses formules et d'une façon assez libre, jusque vers le milieu du ix^e^ siècle ; beaucoup plus rarement ensuite. — M. Fedor Schneider a étudié avec son soin accoutumé un faux célèbre, la *Cessio donationum*, ou restitution des donations reçues par l'Église romaine que Léon VIII aurait faite à Otton I^er^. Il montre qu'il s'agit d'un faux « savant », si l'on peut dire ; l'auteur, qui n'était pas romain et connaissait mal le milieu romain, mais qui a laborieusement

1. *Abhandlungen aus dem Gebiete der mittleren und neueren Geschichte und ihrer Hülfswissenschaften, eine Festgabe Prof. Dr. Heinrich Finke gewidmet.* Münster, Aschendorff, 1925, in-8°, xii-517 p.

2. *Papsttum und Kaisertum, Forschungen zur politischen Geschichte und Geisteskultur des Mittelalters, Paul Kehr dargebracht*, herausgegeben von A. Brackmann. Munich, Münchner Drucke, 1926, in-8°, viii-707 p. ; prix : 25 mk.

3. On en trouvera la liste complète dans la *Revue historique*, t. CLII, p. 108.

Digitized by Google

dépouillé le *Liber Pontificalis*, n'est autre sans doute que Petrus Crassus ; il aurait travaillé dans l'intérêt de l'archevêque de Ravenne Guibert (devenu l'antipape Clément III), autant et plus que dans l'intérêt de Henri IV. — Frère Munio de Zamora, maître général des Prêcheurs, a été durement déposé par Nicolas IV en 1291 ; en 1296, Boniface VIII l'a obligé à se démettre de l'évêché de Palencia. Pourquoi cet acharnement, jusqu'ici inexpliqué? Peut-être, conjecture Mlle Mercedes GALBROIS DE BALLESTEROS, a-t-on réveillé contre lui une vieille histoire : une plainte de la prieure du couvent de Santa Maria de la Dueña de Zamora. — M. REST étudie du point de vue canonique, paléographique, diplomatique, artistique (car elles sont souvent décorées de miniatures), une catégorie de concessions d'indulgences, fréquentes au XIVe siècle, celles qui étaient accordées par plusieurs évêques à la fois. — M. D'ALÓS-MONER publie le texte catalan d'un curieux écrit d'Arnaud de Villeneuve, l'*Informatio Beguinorum*. — Le P. BRETTLE donne quelques renseignements sur un traité du roi Robert de Naples, *De evangelica paupertate* (vers 1320), œuvre conciliante, de tendances spirituelles, mais très déférente pour le Saint-Siège. — M. BARTOŠ revendique pour Adalbert « Ranconis de Ericinio », chanoine de Saint-Veit de Prague, la composition du *Tetragonus Aristotelis*, recueil de lettres fictives, datant de 1381 ou 1382 et destiné à promouvoir les théories conciliaires. — M. HOLLNSTEINER développe des considérations intéressantes sur la procédure suivie au concile de Constance. Il montre comment on en est venu au système des nations, peu à peu, d'abord pour les délibérations, puis pour les votes, et comme à un expédient de circonstance. Mesure de circonstance aussi que la déclaration de la supériorité du concile sur le pape (notons cependant qu'elle a été tout de suite comprise tout autrement ; à notre avis, M. Hollnsteiner exagère beaucoup la facilité avec laquelle le Saint-Siège surmonta la crise démocratique et parlementaire du XVe siècle). — M. VON MARTIN analyse finement ce qu'il y a d'esprit médiéval et d'esprit de la Renaissance dans les *Vite* de Vespasiano de' Bisticci (la coupure entre les deux périodes est moins marquée qu'on ne le dit souvent d'après Burckhardt). — Un mémoire très important de M. GÖLLER expose de quelle manière s'est introduite à la curie la vénalité des charges (elle remonte à Boniface IX ; elle s'est beaucoup développée dans la seconde moitié du XVe siècle ; les pontificats de Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI, Léon X, ont marqué autant d'étapes importantes ; dans certains cas, ainsi dans l'institution des *portionarii ripae* ou des *milites sancti Petri* sous Léon X, la qualité de fonctionnaire n'était qu'une fiction ; on doit voir sous ce nom de véritables rentiers, qui n'exerçaient aucun office, mais touchaient les revenus du capital versé par eux). Adrien VI a essayé de réagir ; la brièveté de son pontificat l'a empêché de rien faire de sérieux.

Dans les *Mélanges Kehr*, de minutieuses comparaisons de textes permettent à M. SCHMEIDLER d'affirmer que la *Vita Heinrici IV* est l'œuvre

Digitized by Google

d'un *dictator* anonyme originaire de Mayence, et dont la marque se retrouve dans de nombreux actes de la chancellerie de Henri IV. — M. KRABBO donne de saisissants détails sur les atrocités accomplies de part et d'autre au cours des guerres entre Slaves et Allemands. — M. HOFMEISTER recherche le sens des mots *puer*, *juvenis*, *senex*, dans les écrits du Moyen Age ; on les employait avec un plus grand souci de précision qu'on ne le croit communément. — De M. GÜTERBOCK, mémoire sur l'attitude des villes et des prélats de la Romagne dans la lutte entre Alexandre III et Barberousse. — Le long mémoire de M. WENCK est, comme toujours, érudit, ingénieux, riche en aperçus, en rapprochements, habile à utiliser des sources imprévues ; l'écueil serait la subtilité, le goût des hypothèses. On lui accordera qu'il ne faut pas exagérer l'esprit de suite de la politique pontificale et que les vingt années qui séparent la mort d'Alexandre III de l'avènement d'Innocent III sont une période de recul et d'indécision. Les embarras d'argent en sont une des causes principales ; ceux-ci s'expliquent pour une bonne part par les exigences des Romains et font comprendre par contre la réputation particulièrement fâcheuse dont jouit à ce moment la curie. S'appuyant sur des sources anglaises, les *Epistolae Cantuarienses*, et Roger de Hoveden, M. Wenck trace de la vénalité de Clément III un tableau assez noir et s'inscrit en faux contre l'admiration que Haller professe pour l'énergie de Célestin III ; celui-ci se serait, au contraire, donné, ou le Sacré-Collège lui aurait donné, une espèce de vicaire en la personne du cardinal Jean (Colonna) dit de Saint-Paul ; c'est ce cardinal, et non Lothaire de Segni, le futur Innocent III, dont l'influence serait visible dans les derniers actes de Célestin III. — Otton IV, M. HALLER paraît bien le démontrer, n'a pas fait à Innocent III deux promesses, en 1198 et 1201, mais une seule, en 1201, dont il existe deux rédactions. Mais pourquoi cette dualité? On aura peine à accepter l'hypothèse que la chancellerie d'Otton IV, aussi naïve que malhonnête, aurait remis aux légats pontificaux, dans l'espoir qu'ils ne s'en apercevraient pas, une pièce où manquaient quelques-unes des clauses convenues. En réalité, il subsiste une petite énigme. — M. SCHOLZ analyse en détail un dialogue sur la constitution de l'Église, daté de 1406, et qu'à la suite de Noël Valois il est enclin à attribuer à l'évêque de Sienne Michel Pauli de Pelagallo, O. P. La position de l'auteur est des plus curieuses ; il est très favorable à la maison capétienne, mais en même temps très hostile à la papauté avignonnaise, et il maintient en somme la légitimité d'Urbain VI ; il écrit à propos du schisme, mais moins en vue de rétablir l'unité que de préparer la réforme générale de l'Église par le conciliarisme ; il tient la primauté pontificale pour une institution d'origine humaine ; doué souvent, dans le détail, d'un sens critique assez pénétrant pour l'époque, il caresse la chimère de restaurer un passé périmé ; enfin, il donne l'exemple de vives sympathies pour l'Église grecque ; on voit que dans le parti conciliaire auquel il se rattache il ne laisse pas d'avoir une physionomie toute spéciale. — M. GÖLLER, le grand spécialiste

Digitized by Google

de l'administration et de la cour pontificales, donne une étude sur les cubiculaires.

Les mémoires réunis par dom GOUGAUD[1] traitent, en apparence, de questions très spéciales (dévotions, rites, pratiques de pénitence) ; mais ils témoignent d'une érudition extrêmement vaste, et l'auteur, en esprit distingué, excelle à ouvrir des perspectives de tous côtés. Non seulement le chrétien s'édifiera ou s'instruira dans ce livre, non sans sourire parfois ou se choquer au récit de bien des naïvetés ou des superstitions ; mais l'historien, le juriste, l'archéologue, sans parler du folkloriste ou du simple curieux, y trouveront leur profit. Comme particulièrement intéressant, nous citerons le chapitre sur les *Gestes de la prière ;* très divers, dom Gougaud montre comment ils correspondent souvent à des instincts psychologiques ou dérivent d'institutions sociales auxquelles on ne penserait guère : le rite des mains jointes vient de la cérémonie de l'hommage féodal. Le chapitre sur les *Antécédents de la dévotion au Sacré-Cœur* touche à bien des questions d'iconographie et de symbolisme ; on y trouve aussi la preuve qu'il faut peut-être faire remonter plus haut qu'on n'a coutume de le faire la dévotion au Christ souffrant, si développée à la fin du Moyen Age. Peut-être les chapitres sur la *Dévotion à l'autel* et *Mourir sous le froc* auraient-ils pu être un peu plus nourris. Dans les études sur le *Jeûne en Irlande*[2] et les *Immersions ascétiques* on retrouve le spécialiste de l'histoire celtique qu'est dom Gougaud.

Le titre du livre de M. ANDRIEU[3], *Immixtio et consecratio*, a besoin d'explication. Durant le haut Moyen Age, dans l'administration de l'Eucharistie, des nécessités pratiques avaient introduit certains rites, comme le mélange de vin non consacré au vin consacré dans les calices destinés à la communion des fidèles ; ou bien, notamment pour la communion des malades et les jours où la tradition interdisait d'offrir le sacrifice eucharistique, on plongeait une parcelle d'hostie consacrée dans le vin non consacré. Ce mélange ou ce contact consacrait-il le vin ordinaire? De nombreux écrivains l'ont pensé et une foule de livres liturgiques attestent cette croyance. A partir du XII^e siècle, le progrès de la théologie sacramentaire l'a éliminée ; les livres d'église furent peu à peu corrigés ; les rites qui avaient donné naissance à l'opinion condamnée disparurent avec elle (il s'en est conservé comme un témoin dans la liturgie des présanctifiés du vendredi saint). Cette question, traitée par M. Andrieu avec beaucoup de science, de méthode, de précision et d'esprit

1. Dom Louis GOUGAUD, *Dévotions et pratiques ascétiques du Moyen Age*. Paris, Desclée, de Brouwer et C^ie^ et Lethielleux, et abbaye de Maredsous (Belgique), 1925, in-12, VIII-238 p. (coll. *Pax*, vol. XXI) ; prix : 7 fr.

2. Ne peut-on pas abuser des rapprochements? J'avoue avoir peine à croire que la grève de la faim, qui a été à la mode, ces dernières années, en Irlande (et en Angleterre), ait ses origines dans le « jeûne coactif » qui fut en usage dans l'Irlande médiévale.

3. Michel ANDRIEU, *Immixtio et Consecratio ; la consécration par contact dans les documents liturgiques du Moyen Age*. Paris, A. Picard, 1924, in-8°, IV-268 p. (*Bibliothèque de l'Institut de droit canonique de Strasbourg*, vol. II) ; prix : 25 fr.

Digitized by Google

critique, est évidemment un peu spéciale et relève de l'histoire du dogme et de la liturgie plus que de l'histoire générale. Elle nous paraît cependant jeter quelque lumière sur les causes de la suppression de la communion sous les deux espèces et sur les origines de la querelle du calice, qui a tenu une si grande place, à certains moments, dans les polémiques interconfessionnelles. C'est encore d'un aspect de la théologie et de la liturgie de l'Eucharistie qu'il est question dans la thèse de doctorat présentée par M. DUMONTET [1] à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg. L'auteur traite d'une dévotion très populaire dans la seconde partie du Moyen Age : la contemplation de l'Eucharistie. Comme un désir de ce genre pouvait, de par la nature des choses, se satisfaire avec l'hostie, non avec l'espèce du vin, on peut se demander s'il n'a pas contribué à résumer en quelque sorte l'Eucharistie dans l'espèce du pain et à faciliter l'établissement de la communion sous une seule espèce. Quoi qu'il en soit, cette pratique a eu un grand intérêt pour l'histoire dogmatique : les scolastiques du XIII[e] siècle sont amenés à la discuter et, tout en la déclarant légitime et spirituellement fructueuse, ils prennent la peine d'établir qu'elle n'a pas les effets de la communion sacramentelle par manducation. De même pour l'histoire liturgique : elle explique l'introduction de rites dont les uns ont disparu, comme l'ostension de l'hostie en guise de viatique aux malades incapables de communier, dont les autres ont duré, comme l'élévation de la messe [2], comme l'exposition ou les processions du Saint-Sacrement ; ils ont survécu même à la Réforme et au jansénisme, qui ont combattu comme des superstitions le désir de contempler l'hostie. De même enfin pour l'histoire de l'art : on sait quels chefs-d'œuvre d'orfèvrerie et de sculpture sont souvent les monstrances de la fin du Moyen Age, et en Allemagne les tabernacles ajourés dits *Sakramentshäuschen*.

On a déjà beaucoup écrit sur les pénitentiels, et le sujet traité par M. OAKLEY [3] est moins neuf qu'il ne paraît le croire. En dépit d'un plan un peu confus et d'autant plus difficile à suivre que les renvois d'un chapitre à l'autre sont parfois inexacts, son livre sera d'ailleurs utile et a bien atteint son but : orienter le lecteur dans toutes les questions qui se posent à propos des pénitentiels de l'Angleterre avant les Normands et de l'Irlande : origine, date, sources, influence, éditions. Entre autres conclusions, M. Oakley soutient que la pénitence publique a été en usage en Angleterre, au moins dans

1. Édouard DUMONTET, *Le désir de voir l'hostie et les origines de la dévotion au Saint-Sacrement*. Paris, Beauchesne, 1926, in-8°, 112 p.

2. Notons que M. Dumontet explique autrement qu'on ne le fait d'ordinaire le canon d'Eudes de Sully, évêque de Paris (1196-1208) ; il n'a pas pour objet de prescrire l'élévation, déjà généralement en usage ; il veut qu'on la fasse *après* le prononcé des paroles *Hoc est corpus meum*, qui opèrent la consécration.

3. Thomas Pollock OAKLEY, *English penitential discipline and anglo-saxon law in their joint influence*. New-York, Longmans et Green ; Londres, P. S. King, 1923, in-8°, 226 p. (*Studies in history, economics and public law, edited by the Faculty of political science of Columbia University*, vol. CVII, n° 2).

Digitized by Google

la période postérieure à Théodore. Avec beaucoup de raison, il met en garde contre les conclusions trop générales et signale la nécessité d'étudier un par un des recueils qui sont loin d'avoir toujours le même caractère. Il s'occupe particulièrement de la pratique, très inégalement répandue, des commutations de pénitences et des compensations en argent. Il admet qu'elle est née chez les Irlandais et non chez les Anglo-Saxons, qui semblent d'ailleurs l'avoir beaucoup développée. Il la juge avec plus d'indulgence qu'on ne le fait souvent ; il estime que le taux des compensations était assez élevé pour qu'on ne puisse parler de relâchement ; le vrai défaut du système était la différence établie entre les riches et les pauvres. Une des idées sur lesquelles il insiste le plus, c'est l'aide réciproque que se donnaient les juridictions ecclésiastique et laïque ; les lois séculières imposaient parfois l'acceptation et l'exécution de pénitences ecclésiastiques ; réciproquement, les pénitentiels prescrivent parfois le paiement des compensations établies par les lois et suppléent dans une large mesure à l'indulgence excessive de celles-ci, ou à l'impuissance des autorités laïques, notamment en matière de *vendetta*, de meurtre et de parjure.

La brochure de M. COULTON sur la peine de mort contre l'hérésie [1] relève de la polémique interconfessionnelle au moins autant que de l'histoire. Mais ce n'est, bien entendu, que du point de vue historique que nous l'examinerons. Elle est savante [2], pressante et contient beaucoup de choses incontestables. Il ne nous paraît pas cependant que, sur les deux principaux points qu'elle examine, la question soit tout à fait bien posée. Innocent III, se demande M. Coulton, réclame-t-il la peine de mort, et que veut-il dire quand il parle d'*exterminare* les hérétiques? Nous croyons que, justement, il ne veut rien dire. Pas plus que ses prédécesseurs, desquels, en cela, il n'y a pas lieu de le distinguer, il ne voyait, dans la mise à mort de l'hérétique, quoi que ce soit qui le choquât. Seulement il n'osait pas désavouer le fameux principe que l'Église a « horreur du sang ». — Que pensait, d'autre part, saint Thomas du cas de l'hérétique-né, qui est hérétique par éducation, non par un libre choix? Est-il vrai, comme le prétendent de modernes apologistes, qu'il lui accorderait le même degré de tolérance qu'au païen ou au juif? M. Coulton le nie vigoureusement. Il rappelle que pour saint Thomas c'est la violation de l'engagement baptismal qui rend la conduite de l'hérétique punissable, et que l'Église, moins complètement d'ailleurs qu'il ne paraît le croire, tient pour valide le baptême conféré par les hérétiques. Il ne voit pas que le curieux n'est pas de savoir comment saint Thomas résoudrait la question, mais comment il a pu ne pas se la poser. Car les hérétiques de son temps, c'est-à-dire les Albigeois, avaient horreur du baptême et ne l'administraient

1. G. G. COULTON, *The death-penalty for heresy from 1184 to 1921*. Londres, Simpkin-Marshall, Hamilton-Kent et Cie, 1924, in-8°, 88 p. (*Medieval Studies*, n° 18) ; prix : 3 s. 6 d.

2. Signalons un *lapsus* singulier, p. 16, le quatrième concile de Latran présenté comme le premier concile œcuménique d'Occident.

Digitized by Google

pas ; là-dessus, tous les écrivains qui nous renseignent sur leurs doctrines sont unanimes. Mais, alors, les arguments par lesquels il soutient la peine de mort ne s'appliquaient pas à eux. Faut-il admettre qu'il raisonne sur l'hérétique en soi, sans penser aux hérétiques ses contemporains? Ou bien que, malgré la longue durée de l'Église albigeoise, on ne naissait pas, on devenait Albigeois? Aucune des deux solutions ne satisfait pleinement ; chacune peut avoir sa part de vérité. On n'oubliera pas que ce ne serait pas la seule fois que saint Thomas resterait dans l'abstrait ; combien peu nous apprend sur les institutions politiques du XIII^e siècle un livre comme le *De regimine principum!* On se rappellera, d'autre part, que les véritables membres de la secte albigeoise, les parfaits, étaient en fort petit nombre ; que le mariage et la paternité leur étaient interdits ; que le *consolamentum* ou initiation ne se donnait qu'aux adultes, et que les documents inquisitoriaux, ainsi qu'une foule d'anecdotes historiques, nous font apercevoir une grande masse de « croyants » fort peu instruits et flottant entre les deux religions. On s'expliquerait donc qu'en fait tous les justiciables de l'Inquisition eussent bien reçu le baptême catholique. En tout cas, à notre connaissance, aucun des procès-verbaux d'interrogatoire conservés ne nous montre, et aucun texte législatif ou manuel d'inquisiteur ne prévoit, le cas de l'accusé qui déclarerait n'être pas baptisé. En bonne logique, l'allégation aurait dû fort embarrasser l'inquisiteur.

Ouvrages classés par ordre chronologique. — Dans les limites de ce Bulletin, nous ne pouvons songer à discuter ni même à résumer les savantes et très minutieuses recherches de M. Caspar[1] sur les anciennes listes papales ; mais seulement en indiquer les résultats, assez conservateurs. Il conclut que les noms des plus anciens papes nous ont été transmis par une tradition ancienne et sérieuse. La liste en a d'abord été dressée et utilisée pour des fins apologétiques, et non historiques ou chronologiques (d'où l'absence de dates) ; il s'agissait d'établir la succession apostolique, considérée comme incarnée en quelque sorte dans des hommes et regardée comme le titre le plus fort qu'on pût opposer à l'hérésie. Quel était le rôle de ces hommes dans le gouvernement de la communauté, et quelles sont les origines de l'épiscopat monarchique, ce serait, d'après M. Caspar, une tout autre question. Ici, nous avouons ne pas très bien comprendre sa position. Une fois admis qu'à chaque moment un personnage jouissait du privilège de passer pour représenter la tradition apostolique, à laquelle, d'autre part, on attachait un extrême prestige, comment ne pas penser que cet homme

1. Erich Caspar, *Die älteste Römische Bischofsliste, Kritische Studien zum Formproblem des Eusebianischen Kanons sowie zur Geschichte der ältesten Bischofslisten und ihrer Entstehung aus apostolischen Sukzessionenreihen.* Berlin, Deutsche Verlagsgesellschaft für Politik und Geschichte, 1926, in-8°, 258 p. et 3 pl. (*Schriften der Königsberger Gelehrten-Gesellschaft*, 2^e année, fasc. 4).

Digitized by Google

devait exercer une autorité particulière, alors même qu'il y avait encore beaucoup de flottement dans l'emploi des mots d'évêques et de prêtres?

Quand même on n'accepterait pas la thèse essentielle, plausible, sinon tout à fait démontrée, du P. DE MOREAU [1], à savoir que la plus ancienne Vie de saint Amand, à laquelle M. Krusch, qui la place à l'époque carolingienne, dénie toute valeur, serait du commencement du VIII^e siècle et nous aurait conservé des renseignements utilisables, son livre, un peu diffus, mais très érudit, aurait le mérite de bien dégager les traits caractéristiques de l'apôtre de la Belgique : très « romain » d'esprit, fortement influencé par saint Colomban, notamment en ce qu'il est avant tout un missionnaire nomade (son épiscopat de Maëstricht, s'il est historique, n'a été dans sa vie qu'un court épisode) et initiateur de la vie monastique dans le nord de la France.

M. GAY [2] vient de rendre un grand service à beaucoup de personnes, et notamment aux étudiants de nos facultés, en mettant à leur disposition un excellent résumé d'une des périodes les plus importantes et les plus intéressantes de l'histoire de l'Église. On sera peut-être étonné de la manière dont il l'a délimitée. Sans doute, toutes les divisions que nous établissons dans la trame continue des événements, et qui sont indispensables, sont aussi arbitraires ; mais elles le sont plus ou moins ; or, il semble bien que le concordat de Worms et le premier concile œcuménique d'Occident soient des coupures plus naturelles que la mort du pape Urbain II. Mais une des caractéristiques et un des mérites du livre de M. Gay est d'avoir évité la tentation de s'hypnotiser sur la querelle, si importante qu'elle soit, dite des investitures. C'est l'histoire, pendant un siècle, de la chrétienté latine qu'il nous donne. Une histoire des événements plutôt qu'une étude des institutions et qu'un exposé des controverses, quoique d'ailleurs, même sur ces points, il dise l'essentiel. Bien au courant, exact, judicieux, étranger à tout esprit de système, très nuancé, d'une psychologie très fine quand il s'agit de caractériser les principaux protagonistes, ce livre sera un guide très sûr, et rares sont les points sur lesquels nous ne serions pas tout à fait d'accord avec M. Gay [3].

M. FLICHE [4] poursuit son grand ouvrage sur la réforme grégorienne avec une admirable activité ; car c'est nous qui sommes en retard pour rendre compte de ce beau volume, centre de l'œuvre entière. Il s'agit moins

1. Édouard DE MOREAU, S. J., *Saint Amand, apôtre de la Belgique et du nord de la France.* Louvain, Museum Lessianum, 1927, in-8°, XII-367 p. ; prix : 25 fr.

2. Jules GAY, *Les papes du XI^e siècle et la chrétienté.* Paris, Gabalda, in-12, XVIII-428 p. (*Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*) ; prix : 20 fr.

3. P. 124, il nous semble que les prétentions impériales à la monarchie universelle apparaissent plus tôt qu'il ne le donne à entendre. P. 179, est-il bien vrai que la convention de Melfi, en 1059, n'imposât pas à Robert Guiscard, vis-à-vis du Saint-Siège, une vassalité véritable, dont les engagements ont d'ailleurs été fort mal tenus?

4. Augustin FLICHE, *La Réforme grégorienne ;* II : *Grégoire VII.* Louvain et Paris, Édouard Champion, 1925, in-8° VIII-466 p. (*Spicilegium sacrum Lovaniense.* Études et documents, fasc. 9) ; prix : 37 fr. 50.

Digitized by Google

on le sait, d'une histoire détaillée du pontificat que d'une étude de ses idées directrices. Il est caractéristique de voir quel faible espace occupent les dernières années du règne, si dramatiques, mais où théories et méthodes de Grégoire sont fixées. Les vues de M. Fliche sont du plus haut intérêt et très bien présentées : la place nous manque pour faire autre chose que marquer, à côté d'une adhésion d'ensemble, quelques légères divergences. Nous sommes d'accord avec lui sur deux points (le premier, à vrai dire, n'a jamais été contesté ; l'autre l'a été souvent) : Grégoire est pénétré de la sainteté, de la grandeur, de l'autorité de l'Église romaine et animé des convictions morales les plus hautes, les plus désintéressées. C'est de là qu'il faut partir pour le comprendre : il pense et il agit en moraliste, beaucoup plus qu'en théologien, en juriste ou en politique. De là son indifférence et presque son inintelligence devant certains problèmes. Il est inutile de se demander ce qu'il pensait de la validité d'ordinations simoniaques, il les jugeait abominables ; — de là ses étonnantes différences de conduite, selon que le devoir de justice ou le devoir de miséricorde lui paraissait momentanément l'emporter ; — de là ses contradictions apparentes : il a parlé avec une horreur indignée de la guerre d'ambition et il a beaucoup contribué à créer la notion de guerre sainte ; — de là provient encore la largeur de certains de ses jugements : ainsi l'admiration affectueuse qu'il professe pour Henri III, qui avait cependant, plus qu'aucun laïque, régenté l'Église ; mais c'était pour son bien. Il est extrêmement près de la dangereuse théorie que c'est l'état de grâce qui légitime le pouvoir. — Mais, et nous aurions aimé que M. Fliche y insistât davantage, ce sont tous les genres de grandeur qu'il souhaite pour l'Église de Rome ; il est très soucieux de ne rien laisser perdre, au contraire, de ses droits utiles : redevances, offrandes, temporalités de tout genre. D'autre part, s'il est vrai qu'il intervient dans la politique, non par ambition du pouvoir, mais *ratione peccati*, il n'entend pas du tout se borner aux sanctions morales ; il a été un des inventeurs de la théorie et de la pratique de « l'exposition en proie », de l'exécution faite au nom de la chrétienté contre les princes récalcitrants. Il réclame l'obéissance et veut l'assurer. Aussi, en même temps qu'il rappelle à tous les obligations générales qui incombent à tous les chrétiens, il s'efforce d'établir des liens *personnels* entre le Saint-Siège, d'une part, et, de l'autre, des rois, des prélats (cf. le serment *particulier* exigé des archevêques ou des évêques sacrés par lui[1]), des particuliers même (cf. la si curieuse institution, qu'on ne fait malheureusement qu'entrevoir, des « fidèles » qui ont promis leur appui militaire à toute réquisition de saint Pierre). « Faites-vous de saint Pierre un débiteur », répète-t-il constamment et en donnant au mot le sens le plus général. Naturellement, saint Pierre, en échange, donnera sa protection. Tout cela est bien dans l'esprit du régime

1. A ceux-là seulement ; ce rapport entre sacre (ou *pallium*) conféré par le pape et serment prêté (si analogue à un serment féodal), me paraît le point essentiel, que n'a pas vu Imbart de La Tour, cité par M. Fliche, p. 183.

Digitized by Google

féodal. Et nous ne mettons pas en doute que Grégoire ait, en effet, pensé féodalement, si l'on peut dire. D'instinct, il a rêvé d'utiliser au profit du Saint-Siège la grande institution politico-sociale de son temps. Sans doute, il n'a jamais dit, comme le feront ses successeurs depuis le XIII^e siècle, que le pouvoir temporel comme tel appartient au pouvoir spirituel et ne peut être tenu que de lui. Il s'est toujours appuyé sur le droit historique seulement. Mais il a pensé et engagé à penser qu'un souverain ne pouvait rien faire de mieux que d'offrir son royaume à saint Pierre [1] ; il a provoqué ces offrandes ou supposé très facilement, tant elles lui semblaient naturelles, qu'elles avaient été faites [2]. Sans doute, plusieurs des contrats intervenus sont encore bien vagues. Grégoire VII n'aurait pas songé à rédiger la constitution *Romani principes*, ni à demander à un prince les engagements minutieux qu'Urbain IV a exigés de Charles d'Anjou. Mais l'histoire d'une institution ne commence-t-elle qu'au moment où celle-ci est parfaite? En somme, et c'est notre seule objection sérieuse au livre de M. Fliche, nous restons persuadés que l'époque grégorienne (car nous ne prétendons nullement que Grégoire ait innové, ou n'ait pas été suivi) marque une étape très importante dans l'évolution vers la monarchie temporelle de la Papauté.

Peu de textes sont plus importants pour l'histoire générale du XII^e siècle que l'*Historia Pontificalis* de Jean de Salisbury. M. POOLE [3] vient d'en donner une nouvelle édition, plus maniable et plus correcte que celle d'Arndt dans les *Monumenta Germaniae*. Il l'a fait précéder d'une préface qui expose et discute les principaux renseignements apportés par Salisbury, notamment sur la seconde croisade, le concile de Reims, le procès de Gilbert de La Porrée, la carrière d'Arnaud de Brescia. L'ouvrage se termine par quelques notes critiques (en particulier sur le procès fait en cour de Rome par l'impératrice Mathilde à Étienne,au sujet de la couronne d'Angleterre) et par un index qui est beaucoup plus que ce que l'on entend d'ordinaire par ce mot : il ne s'agit de rien de moins que d'une série de notices sur un certain nombre de personnages marquants du XII^e siècle.

Les deux volumes du P. THÉRY [4] sont une espèce de commentaire partiel

1. Ces offrandes sont volontaires, fait remarquer M. Fliche. D'accord ; mais il en est de même des innombrables donations que le Moyen Age a faites aux établissements ecclésiastiques. Peut-on dire que l'Église ne les a pas encouragées?

2. La liste des cas étudiés par M. Fliche n'est pas complète (ainsi il oublie le comte de Provence) ; ou bien il ne serre pas les questions d'assez près (ainsi il oublie, à propos du Danemark, la lettre II, 51, si caractéristique). Et je dois avouer n'être pas convaincu par son interprétation de l'incident avec Guillaume le Conquérant, ni par ses arguments contre l'authenticité de la lettre à Altmann de Passau sur le serment à imposer à Hermann de Luxembourg.

3. Reginald L. POOLE, *Joannis Saresberiensis Historiae Pontificalis quae supersunt.* Oxford, at the Clarendon Press, 1927, in-8°, c-128 p. ; prix : 15 s.

4. R. P. THÉRY, O. P., *Autour du décret de 1210 ;* I : *David de Dinant, essai sur son panthéisme matérialiste.* Kain, Belgique, Le Saulchoir, 1925, in-8°, 160 p. ; prix 12 fr. ; et II : *Alexandre d'Aphrodise, aperçu sur l'influence de sa noétique.* Ibid., 1926, in-8°, 120 p. ; prix : 12 fr. (*Bibliothèque thomiste*, fasc. VI et VII).

Digitized by Google

à un texte souvent cité : la condamnation prononcée par le concile de Paris, en 1210, atteignant de façons diverses Amaury de Bène, Aristote et David de Dinant, dont les *quaternuli* devaient être brûlés. Ces *quaternuli* sont identiques à l'ouvrage désigné ailleurs sous le nom de *De tomis*. Il n'a pas été retrouvé jusqu'à présent ; mais Albert le Grand a connu et possédé, sinon l'œuvre de David lui-même, du moins, à ce qu'il semble, un recueil de propositions qui en furent extraites pour préparer et motiver la condamnation. Les citations détaillées qu'il en fait ont permis au P. Théry de reconstituer le système. Les doctrines de David n'ont rien à voir avec le joachimisme d'Amaury de Bène, dont le simple hasard d'une condamnation simultanée l'a rapproché ; le maître de Dinant, dialecticien qui se place sur le terrain purement rationnel, non théologique, a professé une espèce particulière de panthéisme matérialiste. De qui s'est-il inspiré? Pas du néo-platonisme ; ni d'Alexandre d'Aphrodise, contrairement à ce que croit Albert le Grand, mais de la doctrine des anciens matérialistes grecs, telle qu'on la trouve exposée au premier livre des *Physiques* et des *Métaphysiques* d'Aristote. Il « marque un début dans l'histoire de la philosophie médiévale, le début dans l'assimilation des écrits de physique et de métaphysique d'Aristote ». Il a contribué beaucoup à l'inquiétude que provoqua d'abord la philosophie du Stagyrite. Et l'une des grandes préoccupations d'Albert le Grand en le réfutant est de sauver l'aristotélisme et de réhabiliter Aristote, en prouvant que David l'a mal compris. — Les prétendus rapports entre David et Alexandre d'Aphrodise ont, d'autre part, amené le P. Théry à s'occuper de ce commentateur original d'Aristote, dont l'interprétation est « la plus opposée à la pensée chrétienne et à tout sentiment religieux ». Comment, à quelles dates, par quelles traductions il a été connu des Arabes ; comment l'averroïsme a été « une puissante réaction » contre l'alexandrisme et ne peut pas se définir sans lui ; comment, d'autre part, les philosophes latins du XIII^e^ siècle en ont eu connaissance, soit par des traductions directes, soit par les traductions des œuvres d'Averroès, en sorte qu'il existe à cette époque, à l'Université de Paris, deux courants aristotéliciens hétérodoxes bien distincts, l'averroïsme et l'alexandrisme, ce dernier vivement combattu par Guillaume d'Auvergne, saint Thomas, d'autres peut-être encore, et visé en même temps que d'autres erreurs dans la condamnation de 1270, tels sont les problèmes que le P. Théry explique de façon très intéressante.

L'ouvrage de M. MAYCOCK [1] sur l'Inquisition a les caractères de beaucoup de livres anglais ou américains : il tient le milieu entre la pure vulgarisation et le travail scientifique original. Il ne craint pas les jugements très tranchés ; il use et abuse des rapprochements, parfois piquants, parfois forcés, avec le temps présent. Souvent suggestif, il n'est pas exempt d'erreurs de détail. Il est, en somme, un plaidoyer pour l'Inquisition, d'ailleurs honnête et habile

1. A. L. MAYCOCK, *The Inquisition from its establishment to the great schism ;* introduction par le P. Ronald KNOX. Londres, Constable, 1926, in-8°, XXIX-276 p., 9 pl.

Digitized by Google

en général. Une grosse objection : l'auteur insiste sur deux idées qu'il n'est pas facile de concilier. D'après lui, l'Inquisition aurait été une institution pénitentielle et de prosélytisme, non un tribunal pénal, et elle n'aurait jugé que des faits extérieurs. Elle nous paraît, au contraire, avoir été en principe un tribunal pénal de for externe [1], qui tendait toujours à juger *de internis*, de par la nature même de son objet, les habitudes d'esprit des inquisiteurs, et la tentation irrésistible d'entrer dans le domaine de la conscience que constituait la délation du serment à l'accusé, pratique dont il est curieux que M. Maycock ne dise pas un mot.

Évêque d'Osma, puis archevêque de Tolède (1208-1247), conseiller très influent de la couronne, apôtre de la guerre sainte contre les Maures, et notamment de la croisade qui triomphe à Las Navas de Tolosa, défenseur passionné des droits primatiaux de son Église au cours d'interminables procès avec tous les métropolitains de la péninsule ibérique, constructeur de la cathédrale de Tolède, initiateur, peut-être (on en voudrait des preuves bien sûres) de la fondation de l'Université de Palencia, esprit très cultivé, polyglotte extraordinaire, auteur d'ouvrages historiques importants, Rodrigo Jimenez de Rada est, à tous égards, une des grandes figures de l'Église d'Espagne et méritait la biographie que lui a consacrée le P. Gorosterratzu [2], œuvre considérable, érudite, un peu diffuse, et où l'on souhaiterait parfois trouver une critique plus sévère.

Le *Saint François d'Assise* de M. Beaufreton [3] est remarquable par la netteté du parti adopté. L'auteur s'est convaincu, par une étude approfondie, que « *Speculum perfectionis*, *Légende des trois compagnons*, *Actus*, *Legenda antiqua*, sont précieux à qui veut se rendre compte du développement des traditions qui aboutirent un peu plus tard au *De conformitate* de Barthélemy de Pise », mais « ne peuvent qu'induire l'hagiographe en erreur ». Celui-ci, en fait de sources sérieuses, ne dispose, outre les écrits du saint, que des *Légendes* de Thomas de Celano et, dans une mesure déjà beaucoup moindre, de celle de saint Bonaventure. Bonaventure a voulu faire un livre de dévotion plus que d'histoire ; le souci très compréhensible de ne pas choquer et d'éviter tout ce qui pourrait servir d'aliment aux discussions des partis, l'a conduit souvent à gazer ou à élaguer. Conséquent avec lui-même, c'est presque exclusivement sur Celano que M. Beaufreton s'est fondé. S'il lui arrive de rappeler des faits puisés à d'autres sources, c'est presque toujours pour les écarter. On lui a déjà objecté avec quelque raison que si, d'une part, en cas de divergence dans le récit d'un même fait, Celano

1. La confession faite à l'inquisiteur dans le « temps de grâce », contrairement à ce qui est dit p. 145, n'avait rien de sacramentel.

2. R. P. Javier Gorosterratzu, O. S. R., *Don Rodrigo Jimenez de Rada, gran estadista, escritor y prelado*. Pampelune, Vinda de T. Bescausa, 1925, in-8°, XVI-471 p. et 3 pl. ; prix : 12 pes. 50.

3. Maurice Beaufreton, *Saint François d'Assise*. Paris, Plon, 1925, in-12, II-340 p. ; prix : 12 fr.

Digitized by Google

doit être préféré aux autres, c'est une hypothèse gratuite que de supposer qu'il a tout dit ; et que, d'autre part, même admise son opinion sur la date tardive du *Speculum* ou de la *Legenda antiqua*, ces recueils ne nous en ont pas moins conservé — comme le prouvent, à notre avis, les citations d'Ubertino de Casale et d'Ange de Clareno — au moins quelques souvenirs de frère Léon, c'est-à-dire d'un témoin, tendancieux peut-être, mais de première main et très bien informé. A n'en pas tenir compte, M. Beaufreton a risqué de donner trop peu d'importance à une question qui en prend trop chez d'autres historiens : les débuts, dès le temps de saint François, des partis opposés qui deviendront la Communauté et les Spirituels. Peut-être aussi le chapitre sur les précurseurs de saint François aurait-il pu être un peu plus nourri ; à notre avis, il y avait quelque chose à dire de Robert d'Arbrissel. Sous ces légères réserves, l'ouvrage, portrait plus encore que biographie, nous paraît excellent, solide, pénétrant, nuancé, écrit avec une sympathie intelligente et de très bonne tenue littéraire ; il est à coup sûr un des meilleurs que ce beau sujet ait inspirés [1].

Appréciant la valeur des sources de l'histoire de saint François, le R. P. Delorme [2] occupe une position bien différente de celle de M. Beaufreton. Il a découvert naguère à Pérouse, et décrit dans l'*Archivum Franciscanum historicum* (1922), un recueil auquel il a donné le nom de *Legenda antiqua sancti Francisci*, et où il distingue des parties diverses : outre un certain nombre de récits qui se rencontrent textuellement dans la *Legenda II* de Celano, un autre groupe beaucoup plus nombreux dont la plupart, non pas tous, correspondent — pour le fond, car la forme est très différente — à des récits qui se retrouvent soit dans *Celano II*, soit dans le *Speculum Perfectionis*, soit dans l'un et dans l'autre. C'est de ce groupe qu'il donne aujourd'hui une édition. Quelques mots d'abord sur la méthode suivie. Que le P. Delorme n'ait pas réimprimé les chapitres que tout le monde peut trouver

1. Quelques détails. Assurément, le célèbre Cantique du soleil exprime l'amour de la nature, qui est caractéristique de l'esprit franciscain ; le thème essentiel n'a-t-il pas pu aussi être suggéré par certains psaumes? — P. 121, y a-t-il une preuve que saint François soit pour quoi que ce soit dans l'accord conclu en 1210 entre les nobles et les *popolani* d'Assise? — P. 191, la leçon : *Domini jaculator*, ne me paraît pas, à première vue, préférable à *joculator*. L'expression : « jongleur de Dieu », a été appliquée souvent, soit à des Franciscains individuels, comme frère Pacifique, soit à l'ordre entier. — P. 206, pourquoi l'épisode de l'épreuve du feu, à laquelle François offre au soudan d'Égypte de se soumettre, serait-il un démarquage d'un trait assez différent en réalité rapporté de saint Dominique? Il y avait assez de précédents célèbres pour que François ait pu concevoir ou qu'on ait pu lui attribuer cette idée. — P. 234, si les Pénitents, les membres de ce qu'on appellera le Tiers Ordre, sont dispensés de prêter serment, ce n'est pas, croyons-nous, parce que le serment était un « facteur du service militaire et partant une source de luttes et de discordes », mais par une concession à un scrupule alors très répandu (cf. une concession semblable dans la règle des Pauvres catholiques). — On notera que M. Beaufreton, comme on devait l'attendre de sa critique rigoureuse, rejette l'authenticité de l'indulgence de la Portioncule.

2. R. P. Delorme, *La « Legenda antiqua S. Francisci »*. Paris, 1926, éditions de la *France franciscaine*, in-8°, xxiv-70 p. ; prix : 15 fr.

Digitized by Google

aisément dans Celano, rien de plus naturel. Mais il semble qu'il aurait du au moins les mentionner à leur place, avec indication de l'*incipit* et de l'*explicit* et la référence à Celano, de manière à ce que le lecteur pût avoir, d'après l'édition, une idée exacte du contenu et de la disposition du manuscrit, sans être obligé de se reporter à la description donnée ailleurs. Il mentionne un certain nombre de citations qu'Ange de Clareno et Ubertino de Casale font de la *Legenda*. Mais il néglige de donner les références qui permettraient de les identifier. Tout cela est bien incommode. — L'important est, d'ailleurs, de savoir ce qu'il faut penser de l'origine et de la valeur du recueil. L'auteur ou les auteurs se donnent comme des compagnons de saint François ; la formule *nos qui cum eo fuimus*, qui peut être un pluriel de majesté, revient assez souvent. Nous avons dit qu'Ange de Clareno et Ubertino de Casale en font des citations ; ils les attribuent à frère Léon. Le recueil offre une grande unité de ton et de style, qui semble exclure l'hypothèse d'une compilation factice d'éléments divers. Dans ces conditions, on s'explique l'opinion du P. Delorme, qui croit avoir mis la main sur un écrit de frère Léon, ce qui est assurément une jolie trouvaille. Mais lequel, de *Celano II* ou de la *Legenda*, a servi de source à l'autre? La *Legenda*, dit le P. Delorme. Cela nous paraît se concilier difficilement avec la manière dont le dernier chapitre de Celano fait allusion à son rôle. Nous croirions plutôt que frère Léon a écrit après Celano, et peut-être même après saint Bonaventure, pour les compléter, non sans une intention un peu polémique : la plupart des chapitres de la *Legenda* qui manquent dans Celano, pour se retrouver, au contraire, presque toujours, dans le *Speculum Perfectionis*, ont pour objet d'insister sur certains points où les Spirituels ont reproché à la Communauté d'en prendre trop à leur aise avec les enseignements et les exemples du *Poverello* : pauvreté absolue, défiance à l'égard des études, interdiction de solliciter des privilèges, valeur obligatoire du testament. A vrai dire, ils ne changent rien à la physionomie du saint, telle qu'elle apparaît déjà dans ses écrits ou dans les deux légendes de Celano. Mais ils éclairent un peu l'histoire des premiers conflits dans l'ordre.

Le franciscain Jean de Pecham, archevêque de Cantorbéry, a écrit en 1269-1270 un *Tractatus Pauperis*, pour défendre, contre Guillaume de Saint-Amour et Gérard d'Abbeville, la conception de la pauvreté franciscaine. C'est un des écrits les plus remarquables de la controverse alors engagée. Il se compose d'un prologue et de seize chapitres. M. LITTLE [1] en avait jadis publié une partie ; le P. Anastase VAN DEN WYNGAERT [2] en donne aujourd'hui une autre, savoir les six premiers chapitres. Même en réunissant ces

1. *Fratris Johannis Pecham, quondam archiepiscopi Cantuariensis, tractatus tres de paupertate*, 1910 (*British Society of Franciscan Studies*, II).

2. P. Anastase VAN DEN WYNGAERT, *Tractatus Pauperis a fratre Johanne de Pecham O. F. M. archiepiscopo Cantuariensi conscriptus*. Paris, éditions de la *France franciscaine*, 1925, in-8°, 78 et 86 p. ; prix : 12 fr.

Digitized by Google

deux publications, nous n'avons donc pas encore du traité une édition ni même une analyse complète, ce qu'il est permis de regretter. Il n'en faut pas moins être reconnaissant au P. van den Wyngaert du présent volume. Dans ces six premiers chapitres, Pecham expose longuement, à la mode du temps, une thèse très analogue à celle de saint Bonaventure dans son *Apologia pauperum*. Les richesses sont mauvaises et la perfection est d'y renoncer, parce qu'on s'y attache trop, qu'elles enorgueillissent leurs possesseurs et poussent à la mollesse. Si le Christ a eu une bourse, c'est qu'il a agi parfois par condescendance à l'égard des imparfaits. Mais les apôtres, selon les instructions du Christ, ont pratiqué la pauvreté *in communi*. Suit la réfutation de toute une série d'objections de Gérard ; beaucoup sont des chicanes, parfois assez puériles ; il en est de délicates : puisque les évêques sont les successeurs des apôtres, ne seront-ils pas, eux aussi, tenus à la pauvreté, et alors? Il en est de subtiles et singulières : la pauvreté des apôtres n'était-elle pas une permission plus qu'un précepte, en ceci qu'elle supposait le droit de vivre de l'Évangile ; mais ce droit appartient aux pasteurs qui exercent un ministère ecclésiastique ; ce n'est pas ou ce ne devrait pas être le cas des ordres (et ici apparaissait la grosse question des privilèges pontificaux). — Le texte donné par le P. van den Wyngaert, que ce soit faute de lecture, d'impression ou mauvaise leçon des manuscrits, ne paraît pas toujours satisfaisant. — L'ouvrage de Pecham est précédé d'une introduction sur les *Querelles du clergé séculier et les ordres mendiants à l'Université de Paris au XIII^e siècle;* bonne étude d'orientation. Il nous semble toutefois que l'auteur donne trop complètement et sur toute la ligne raison aux Mineurs, surtout dans le débat sur la pauvreté. Il serait vraiment temps de reconnaître ce dont les Franciscains du XIII^e siècle étaient psychologiquement excusables de ne pas vouloir convenir : la masse des Franciscains, la Communauté, s'était, pour de très bonnes raisons d'ailleurs, beaucoup écartée de l'idéal de saint François, et la propriété du Saint-Siège, sous le couvert duquel l'ordre possédait, n'était qu'une fiction légale assez peu sérieuse. Sauf le mot, les Franciscains avaient tout de la propriété, et notamment une sécurité plus grande encore que celle des autres ordres. Pouvaient-ils craindre sérieusement que le Saint-Siège leur enlevât la jouissance de leurs couvents, ou seulement ne les défendît pas? Au fond, s'ils différaient des anciens ordres, ce ne pouvait être que par une plus grande pauvreté de fait. Mais on sait si la Communauté a regimbé contre la doctrine de l'*usus pauper*.

Nous ne croyons pas qu'il existe sur la constitution de l'Ordre dominicain au Moyen Age un travail comparable à celui de M. GALBRAITH[1], aussi détaillé, aussi complet, aussi clair dans son extrême minutie. Une comparaison avec les ordres antérieurs, qu'aurait pu imiter saint Dominique, notam-

1. G. R. GALBRAITH, *The constitution of the Dominican order, 1216-1360*. Manchester, University Press ; Londres, Longmans, Green et C^ie^, 1925, in-8°, XVI-286 p. et 2 pl. ; prix : 12 s. 6 d.

Digitized by Google

ment avec les Prémontrés, auxquels il a beaucoup emprunté, mais avec quelles retouches ! fait bien ressortir l'originalité et le sens pratique de ce grand organisateur. Très compliquée en apparence, très savante dans le détail, son œuvre, développée après lui, mais toujours dans les mêmes lignes, est l'application très logique d'un petit nombre d'idées simples et un dosage habile de quelques principes. Une grande centralisation, certes, mais en même temps des initiatives bien délimitées laissées à chaque province : — le pouvoir législatif confié à l'ordre lui-même dans la personne de ses représentants au chapitre général ; mais tout entraînement prévenu par la règle, établie en 1228, qu'un changement ou une addition aux constitutions devait être voté par trois chapitres successifs, dont deux formés de définiteurs élus et le troisième des prieurs provinciaux, c'est-à-dire de supérieurs élus aussi en dernière analyse, non pas spécialement pour le chapitre, qui représentaient en quelque sorte l'autorité, et auxquels l'expérience du gouvernement avait eu chance de donner un esprit un peu différent de celui des définiteurs ; — non seulement pour l'ordre entier, où cela était inévitable, mais pour le couvent, pour la province, le principe de l'élection du supérieur, mais, pour les prieurs conventuels et provinciaux, avec la confirmation du provincial ou du général ; — nouveauté bien plus grande encore, le supérieur toujours très facilement et légalement critiquable, corrigeable, déposable, le général par le chapitre général, le prieur conventuel ou provincial moins par le supérieur que par le chapitre du degré plus élevé ; — enfin, par l'institution du *scrutinium*, le droit de la dénonciation du supérieur par ses subordonnés officiellement légitimé, organisé et reconnu. En somme, un régime représentatif et parlementaire qui a fait ses preuves et, s'il n'a pas toujours préservé l'ordre du relâchement, y a maintenu généralement plus de cohésion et de discipline que dans la plupart des autres grandes corporations religieuses. Conçu par le génie de saint Dominique, il a été, disions-nous, précisé, perfectionné dans le détail ; dans un chapitre final, M. Galbraith suit pas à pas tous les efforts heureux faits par les chapitres pour contrôler de plus en plus les supérieurs élus par eux. — On remarquera qu'on ne doit pas chercher dans le livre de M. Galbraith de renseignements sur les études ; ainsi il ne parle pas des lecteurs, de leur formation, de leur rôle ; c'est que, si ces derniers ont des fonctions très importantes, ils n'ont pas, comme tels, de part au gouvernement. — Des appendices contiennent un certain nombre de listes commodes (des chapitres généraux, ou provinciaux pour les provinces où ils sont bien connus, des maîtres généraux, etc.) et surtout le texte, encore inédit, des constitutions de 1358-1363.

A côté du livre de M. Galbraith, celui de M. Formoy[1] est une preuve de l'intérêt croissant qu'on porte en Angleterre aux études dominicaines. C'est

1. Beryl E. R. Formoy, *The Dominican order in England before the Reformation*. Londres, Society for promoting Christian Knowledge, 1925, in-12, XVI-160 p. ; prix : 6 s.



Digitized by Google

une esquisse de l'histoire et du rôle de l'ordre en Angleterre ; un peu vague parfois, faute de sources (à peu près tous les documents locaux, archives des couvents, actes des chapitres ont disparu) ; — un peu confuse, à cause de l'ordre adopté, logique et non chronologique ; — non pas toujours bien délimitée ; l'auteur traite bien des questions qui intéressent l'histoire générale de l'ordre et non celle de la province d'Angleterre (ainsi pourquoi tout un chapitre sur les rapports du premier et du second ordre, alors qu'il n'y a eu en Angleterre qu'une seule maison de Dominicaines)? D'ailleurs, l'ouvrage groupe un grand nombre de faits intéressants. Il est vrai que beaucoup ne nous apprennent rien qui soit spécial à l'Angleterre. Il n'y a pas qu'outre-Manche qu'on ait chansonné les frères, ou qu'ils se soient querellés avec les séculiers et avec les autres ordres. On aurait aimé que l'auteur insistât davantage sur d'autres questions plus spéciales à son sujet ; par exemple, sur l'attitude des Dominicains vis-à-vis de Wyclif et, antérieurement, dans les troubles civils du XIII^e siècle ; est-il vraiment exact qu'à l'inverse des Franciscains ils aient pris parti en corps pour la couronne contre Simon de Montfort? Le fait allégué ne me paraît pas suffire à le prouver.

M. ALTANER [1] a donné la première édition critique des lettres de Jourdain de Saxe, successeur de saint Dominique comme maître général des Frères-Prêcheurs. Dans une série de notes, il a réussi à établir, avec une vraisemblance suffisante, la date de beaucoup d'entre elles. Sur cinquante-six lettres, cinquante sont adressées à une même personne, la bienheureuse Diane des Andalò, religieuse dominicaine à Bologne. Elles sont remarquable par le ton de simplicité, de sincérité profonde, de mesure ; un des points que Jourdain recommande à Diane avec le plus d'insistance, c'est la modération dans les austérités. Mais il nous semble que M. Altaner exagère un peu quand il écrit qu'avec cette collection « nous sommes au berceau de la mystique dominicaine », si développée, en Allemagne, au XIV^e siècle. C'est, en somme, dans des voies ordinaires que Jourdain paraît conduire sa pénitente. Ses lettres intéressent aussi l'histoire de l'ordre par les détails que Jourdain donne sur les recrues qu'il amène ; cela paraît être sa grande préoccupation et l'un des principaux buts de ses incessants voyages et de sa prédication. Il recherchait particulièrement des novices cultivés — ce qui était tout naturel, le but de l'ordre étant donné — et de naissance distinguée.

Le R. P. MANDONNET [2], qui prépare une biographie de saint Thomas d'Aquin, nous en donne d'avance un intéressant chapitre sur le noviciat de son héros. Noviciat qui ne s'est pas déroulé dans le calme, mais a été interrompu par un épisode dramatique et curieux et qui n'est pas sans avoir une

1. Dr Berthold ALTANER, *Die Briefe Jordans von Sachsen, des zweiten Dominikanergenerals, 1222-1237. Text und Untersuchungen.* Leipzig, Harrassowitz, 1925, in-8°, XII-140 p. (*Quellen und Forschungen zur Geschichte des Dominikanerordens in Deutschland*, fasc. 20).

2. R. P. MANDONNET, O. P., *Thomas d'Aquin novice prêcheur, 1244-1246* (extrait de la *Revue thomiste*, 1924-1925, 184 p.).

Digitized by Google

portée politique. Né en 1225, Thomas avait reçu l'habit à Naples, en 1244, des mains du maître général Jean le Teutonique, à la vive irritation de sa famille, qui l'avait jadis offert à l'ordre de Saint-Benoît en vue de le pousser à la dignité d'abbé du Mont-Cassin. Comme il se rendait à Paris, dans la suite du général, il fut, en mai 1244, à Acquapendente, enlevé par ses frères, avec l'aide du fameux ministre de Frédéric II Pierre de La Vigne et la permission tacite de l'empereur (cf. l'intervention de Frédéric pour faire sortir Salimbene de l'ordre franciscain). Conduit au château familial de Roccasecca, il y passa une année dans une captivité en somme très large ; ce fut pour lui une période d'études. Il fut libéré en 1245, à raison sans doute d'un changement dans l'attitude politique des comtes d'Aquino ; ils abandonnèrent le parti de Frédéric pour passer à celui du pape ; ils devaient prendre part à la conjuration antiimpériale de 1246. Aussitôt libre, Thomas se rendit à Paris, où il devait trouver Albert le Grand, sous lequel il y étudia jusqu'en 1248. Tous ces points, dont beaucoup ont été discutés, sont établis par le P. Mandonnet avec toute la solidité que permettent l'insuffisance ou les contradictions des documents ; ses hypothèses même, là où force est bien d'y recourir, sont les plus vraisemblables qu'on puisse faire.

Les ordres mendiants ont été, surtout dans la ferveur de leurs débuts, animés à un haut degré de l'esprit d'apostolat ; ils l'ont réveillé dans l'Église ; les voyages de leurs missionnaires, si limités et si précaires qu'en aient été les résultats, comptent parmi les plus extraordinaires et les plus héroïques qui aient jamais été accomplis. Les missions dominicaines avaient été jusqu'à présent moins étudiées que les missions franciscaines, et le livre que leur consacre M. ALTANER [1] comble une lacune. Un peu sec parfois, à la façon d'un catalogue — c'est souvent, mais non pas toujours, la faute des sources — il est solide, précis, net et très méritoire par l'étendue des recherches. On regrettera un peu qu'il se soit limité au XIII^e siècle. Il laisse ainsi de côté une institution originale qui distingue les missions dominicaines des franciscaines : la formation d'une branche spéciale vouée aux missions, la *Societas fratrum peregrinantium propter Christum.* Le plan, géographique, est commode et se présente naturellement à l'esprit. Il a l'inconvénient que, réserve faite d'un chapitre récapitulatif assez bref, et d'ailleurs très intéressant, à la fin de l'ouvrage, certaines questions d'ordre général, au fond les plus importantes, ne sont traitées que d'une manière fragmentaire, c'est-à-dire un peu sacrifiées. Dans quelle mesure les autorités suprêmes, papes et maîtres généraux, ont-elles suivi un plan d'ensemble ou obéi aux circonstances? Quelles raisons expliquent les alternances de grande ou de moindre activité? Comment étaient formés et préparés les missionnaires? Comment se combinaient deux méthodes en somme très différentes, la croisade ou l'apostolat pacifique? Qu'y a-t-il à tirer des trop rares écrits laissés par les missionnaires

1. Berthold ALTANER, *Die Dominikanermissionen des 13 Jahrhunderts.* Habelschwerdt, Franke, 1926, in-8°, XXIV-248 p. (*Breslauer Studien zur historischen Theologie, t. III*).

Digitized by Google

pour la connaissance des religions schismatiques ou païennes et des civilisations étrangères? Autant de points sur lesquels M. Altaner apporte des vues utiles, mais un peu éparses. Il faut reconnaître que les sources sont trop souvent rares et vagues. Notamment, comme l'auteur le remarque dans la préface, on ne sait à peu près rien de ce que pouvaient être « la vie journalière, les travaux, les sacrifices et les souffrances du missionnaire isolé ». D'autre part, ces problèmes ne concernent pas les seules missions dominicaines. En somme, il y a quelque chose d'un peu artificiel à séparer l'un de l'autre, dans ce domaine, les deux ordres mendiants. — Un des traits les plus frappants de l'activité missionnaire au XIII^e^ siècle, c'est la méconnaissance des difficultés et la facilité à se faire les plus grandes illusions. Tous les déboires ne détruisent pas l'espérance de réussir, par un heureux coup de filet, à conquérir d'un coup des nations entières [1]. Rares étaient ceux à qui leur esprit critique, sans lequel l'expérience même ne servait à rien, avait appris à voir l'Orient comme il était. — Parmi les résultats scientifiques apportés par M. Altaner, il faut signaler ses notices biographiques sur quelques missionnaires célèbres, comme André de Longjumeau ou saint Hyacinthe.

C'est un livre intéressant et neuf que le gros volume de M. GLORIEUX [2] sur une branche de la littérature scolastique dont l'importance a été longtemps sous-estimée, les *quodlibets*. L'auteur commence par préciser nos notions sur ces disputes *de quolibet*, considérées en leur temps comme de très importants actes universitaires, soutenues (au moins dans la période qui fait l'objet du livre, car plus tard le rôle des bacheliers sera prépondérant) par les maîtres *actu regentes*, assistés quelquefois d'un bachelier, ouvertes à tout venant et portant, d'où leur nom, sur n'importe quel sujet. Elles n'avaient lieu qu'à deux périodes de l'année, à la fin de l'Avent et vers Pâques. Elles se composaient de deux actes : la *disputatio* ou discussion proprement dite, et la *determinatio*, qui avait lieu le lendemain ou très peu de jours après ; le maître, qui y prenait seul la parole, reprenait les diverses questions discutées, tâchait d'y mettre (de façon parfois un peu factice) un ordre logique, reprenait aussi les arguments apportés et donnait à sa pensée une forme définitive. — Les *quodlibets* nous sont parvenus sous trois formes : reproduction tachygraphique, par un auditeur, de la *disputatio* ou de la *determinatio*, ou enfin, beaucoup plus souvent, rédaction de la *determinatio* par le maître lui-même, qui la publiait. — On a souvent dit du mal des *quodlibets* ; c'est le genre dans lequel éclatent tout particulièrement les défauts de la

1. Cette attitude des papes et des ordres mendiants vis-à-vis des infidèles explique jusqu'à un certain point leur attitude vis-à-vis des hérétiques. Quand on voit un Innocent IV s'imaginer naïvement qu'un exposé de la foi chrétienne en quelques lignes va convertir le prince auquel il l'adresse et son peuple avec lui, on comprend que les orthodoxes n'aient jamais vu dans l'hérésie qu'entêtement et mauvaise foi.

2. Abbé P. GLORIEUX. *La littérature quodlibétique de 1260 à 1310*. Kain (Belgique), Le Saulchoir, 1925, in-8°, 382 p. (*Bibliothèque thomiste*, t. V) ; prix : 25 fr.

Digitized by Google

méthode scolastique : l'esprit de chicane et de subtilité ; les solutions n'ont pas la même valeur que dans les écrits plus étudiés ; elles risquent d'avoir un caractère d'improvisation. Sans nier ces inconvénients, M. Glorieux fait observer que les questions posées, malgré leur variété et ce qu'elles pouvaient avoir d'imprévu, ne risquaient guère de prendre les maîtres tout à fait au dépourvu ; en fin de compte, elles portaient ou sur des thèses essentielles auxquelles théologiens et philosophes, beaucoup moins spécialisés que de nos jours, étaient bien forcés d'avoir réfléchi, ou sur des problèmes d'actualité qui passionnaient tout le monde. Les *quodlibets* offrent ce grand intérêt que, très bien datés, d'ordinaire, justement par les allusions qu'ils contiennent à des événements d'actualité, faisant, d'autre part, allusion fréquente aux écrits du déterminant ou de ses confrères, ils fournissent une foule de points de repère pour dater les productions de la littérature scolastique. — On notera que, si le contenu en est surtout philosophique et théologique, beaucoup de questions touchent au droit canonique, à la morale pratique, aux incidents politiques ; elles intéressent l'histoire politique et l'histoire des mœurs. — Après l'introduction que nous venons de résumer, M. Glorieux donne une liste par ordre alphabétique de tous les auteurs connus de *quodlibets*, avec brève notice biographique, indication des éditions ou des manuscrits, date, pour autant qu'elle est connue, de chaque *quodlibet*, et liste des questions qu'il traite. L'usage de cette liste est ensuite facilité par cinq tables : table chronologique des *quodlibets* étudiés, table des incipits, table idéologique, table des noms de personnes, table des explicits. Les historiens n'auront ainsi aucune peine à voir si un ou plusieurs *quodlibets* ont été consacrés à l'événement ou à la question qui les occupe, par qui, à quelle date et où le texte s'en trouve. Un très précieux instrument de travail se trouve mis à leur disposition.

M. l'abbé ARQUILLIÈRE [1] a donné du *De regimine christiano* de Jacques de Viterbe une édition comme on voudrait en avoir une pour les principaux au moins des écrits de controverse religieuse du XIV^e^ siècle : un texte bien établi [2], avec une introduction qui précise la position doctrinale de l'auteur et détermine les sources dont il dépend. Le *De regimine christiano* est intéressant à deux titres. D'abord pour les théologiens et les historiens du dogme, en ce que le premier livre en est le plus ancien en date des « traités de l'Église », dont auparavant on ne trouve que des éléments épars. Mais c'est surtout le deuxième livre, consacré aux rapports des pouvoirs spirituel et temporel, qui attirera l'attention des historiens. M Arquillière montre fort bien que deux influences, d'ailleurs inégalement fortes, se disputent la pensée de Jacques de Viterbe. D'abord et surtout l'augustinisme, qu'il puise directe-

1. H.-X. ARQUILLIÈRE, *Le plus ancien traité de l'Église : Jacques de Viterbe, De regimine christiano, 1301-1302, étude des sources et édition critique*. Paris, Beauchesne, in-8°, 314 p. ; prix : 40 fr.

2. D'après le *Vaticanus* lat. 5612 et les mss. lat. 4046 et 4229 de la Bibliothèque nationale.

Digitized by Google

ment à sa source, ou par l'intermédiaire d'Hugues de Saint-Victor ; l'augustinisme, qui ne fait « aucune distinction formelle entre le domaine de la philosophie et de la théologie, par suite entre celui de la raison et de la foi » ; qui confond la nature et la grâce ou plutôt absorbe la première dans la seconde ; qui sacrifie le droit et les vertus naturelles et favorise ainsi « les conceptions théocratiques les plus hardies ». Mais aussi l'aristotélisme thomiste, auquel il emprunte une distinction. Comme il y a une science humaine, rationnelle, et une science révélée, il existe une royauté d'institution humaine, fondée sur les besoins et les instincts de la nature, et une royauté d'institution divine, fondée sur la grâce, et dont le sacerdoce est dépositaire. Toutes deux viennent de Dieu, la première aussi, puisque Dieu est l'auteur de la nature. En ce sens et dans la rigueur des termes, Jacques de Viterbe peut être rangé parmi les partisans de l'immédiateté divine du pouvoir temporel. Mais il est bien loin, en pratique, de tirer de cette idée les conséquences qu'en tiraient les défenseurs des droits des rois. Car l'augustinisme reprend aussitôt ses droits. Le pouvoir temporel n'est pas seulement inférieur, il est subordonné au spirituel, en ce sens que la fin qu'il poursuit n'est pas une fin en soi ; elle est subordonnée à la fin surnaturelle de l'homme. Le pouvoir spirituel, « cause efficiente et finale » du temporel, qui est le guide et le conseiller moral des souverains, leur juge *ratione peccati*, qui sanctifie et rehausse leur autorité par le sacre, qui peut requérir leurs services et leur aide pécuniaire, les domine à peu près complètement. Il est bien peu d'interventions politiques du Saint-Siège que ne puisse justifier le livre de Jacques de Viterbe. Et nous nous demandons si M. Arquillière n'attache pas un peu trop d'importance à son aristotélisme. A vrai dire, il n'y a qu'un point où Jacques reste en deçà des thèses extrêmes des curialistes. Admet-il la théorie qu'avait formulée Innocent IV et que Boniface VIII chercha à faire passer dans la pratique quand, pour arrondir l'État pontifical, il réclama la Toscane à Albert d'Autriche, non comme on sollicite une cession, mais comme un propriétaire révoque une jouissance concédée à titre précaire? Autrement dit, considérait-il que le Saint-Siège était de droit divin le seul maître véritable et légitime de tous les biens de ce monde, ce qui se traduisait juridiquement par sa suzeraineté universelle? De quelques-unes des idées qu'il exprime on pourrait conclure à la négative. Il admet, par exemple, que la donation de Constantin a bien *donné* quelque chose au Saint-Siège — le pouvoir de droit naturel, qui implique pour le pape la faculté de gouverner l'Empire vacant — et n'a pas été, comme l'affirmait Innocent IV, une simple restitution. Et le droit du pouvoir spirituel d'instituer les souverains par le sacre n'implique pas un choix discrétionnaire de la personne, il n'exclut pas une désignation par quelque autre procédé que la nomination pontificale. Mais n'est-il pas un peu imprudent d'attribuer à Jacques de Viterbe, au nom de la logique, des choses qu'il n'a pas dites expressément?

Digitized by Google

M. TIHON [1] enrichit nos connaissances sur l'administration pontificale au Moyen Age d'une excellente étude sur un type de collations bénéficiales, les expectatives *in forma pauperum*, dont il était question sans doute dans les ouvrages d'ensemble comme celui de M. Mollat, mais auquel il n'avait encore été consacré aucun travail spécial et aussi détaillé. Bien que les grâces de ce genre ne fussent accordées que durant de courtes périodes, à l'occasion de certains événements, le nombre en a été énorme ; pourtant certains chiffres que donne M. Tihon, d'ailleurs d'après les sources (ainsi, au début du règne de Clément VI, on aurait vu quatre-vingt mille suppliants à Avignon !), nous paraissent bien invraisemblables. En fait, primées par les réserves apostoliques, générales ou spéciales, les expectatives étaient bien souvent illusoires. Bon nombre de détails piquants ou curieux. Gascons et Espagnols jouissaient (pourquoi ?) du privilège d'une plus grande indulgence aux examens. Grégoire XI, le premier, exigea, pour être pourvu d'une église paroissiale, la connaissance de la langue locale. — M. Tihon ne parle pas de la question des taxes ; les bulles paraissent avoir été expédiées souvent, mais non pas toujours, gratis. — Nous avons quelques doutes sur la nature du registre découvert par M. Tihon au Vatican et dont il donne une description et un *fac-simile* spécimen. Est-ce bien un registre d'examinateurs ? Les actes sont rédigés en forme de rescrit ; or, nous savons par ailleurs que les registres des examinateurs enregistraient les suppliques.

Le livre du pasteur WAUTIER D'AYGALLIERS [2] sur Ruysbroeck, écrit un peu trop peut-être, par endroits, sur le mode oratoire, est intéressant et sérieux. Dans la première partie, qui est une étude critique des sources, on remarquera qu'il rejette l'authenticité du livre *Des douze Vertus*. Il fait grand cas — on verra que ce n'est pas l'avis de tout le monde — de la biographie de Ruysbroeck par Pomerius. La seconde partie retrace, avec beaucoup de charme et de sympathie, la vie de Ruysbroeck, très simple, consacrée à l'étude, à la controverse, à la piété, dont les seuls événements sont d'ordre psychologique et moral ; même le plus saillant d'entre eux, la « conversion », qui fit de Ruysbroeck un des fondateurs du monastère de Groenendael et un chanoine de Saint-Augustin, ne paraît pas, d'après la manière dont le présente M. Wautier, marquer dans son existence une coupure bien tranchée. On pourra trouver que les chapitres sur la société et l'Église au XIV^e^ siècle sont un cadre un peu vaste pour le tableau. La troisième partie, sur les sources philosophiques de Ruysbroeck, relèverait de l'appréciation d'un théologien ou d'un philosophe plutôt que d'un historien. On regrette un peu que M. Wautier, au lieu de donner par des citations plus étendues et nom-

1. Camille TIHON, *Les expectatives « in forma pauperum » particulièrement au XIV^e^ siècle.* Liége, G. Thone, 1925, in-8°, 75 p.

2. A. WAUTIER D'AYGALLIERS, *Ruysbroeck l'Admirable.* Paris, Perrin, 1923, in-8°, 452 p. ; prix : 15 fr.

Digitized by Google

breuses une idée de la manière de Ruysbroeck, l'ait presque perdu de vue au cours de longs exposés des doctrines scolastiques et néo-platoniciennes, de Denys l'Aréopagite et de Scot Érigène. Il a, en tout cas, bien montré que Ruysbroeck n'est nullement l'autodidacte qu'on a cru parfois. Il a toute la culture philosophique de son temps ; son œuvre est un « dosage » entre la scolastique et le néo-platonisme. Son influence posthume a été considérable ; si l'on ne peut, conclut avec raison M. Wautier, voir en lui un précurseur de la Réforme, il est, par ses relations personnelles avec Gérard Groot et par ses écrits, aux origines de l'école mystique néerlandaise de la *devotio moderna* [1].

Très différente est l'idée que M. O'Sheridan [2] donne du même personnage dans un récent travail qui en continue un autre, paru en 1914 et que M. Wautier d'Aygalliers n'a pas connu. Pomerius serait un hagiographe peu consciencieux, qui aurait pillé un prédécesseur, Jean de Schoonhoven, auteur d'une première Vie de Ruysbroeck, et délibérément faussé le récit des origines de Vauvert (Groenendael). Ruysbroeck, joachimite, se proposait de fonder un ordre de « béguins clercs », conforme au « second ordre » annoncé par le voyant de Flore ; tel était son but et celui de ses amis en se retirant à Vauvert ; c'est contraints et forcés par l'évêque de Cambrai, à l'instigation des Frères Mineurs, qu'ils adoptèrent la règle de Saint-Augustin, avec ses vœux monastiques qui leur répugnaient. La fondation de l'ordre des frères de la Vie commune, « né des efforts combinés de Ruysbroeck et de Gérard Groot », finit par réaliser l'idée de Joachim de Flore et du premier projet de Ruysbroeck. — Bon nombre des remarques de M. O'Sheridan méritent d'être retenues ; mais le joachimisme de Ruysbroeck nous paraît encore à prouver. M. O'Sheridan lui-même reconnaît, mais explique de façon très insuffisante, par des habitudes d'ésotérisme, qu'il « ne parle nulle part ni de Joachim de Flore, ni des trois âges de l'humanité », c'est-à-dire justement de la doctrine la plus caractéristique du joachimisme. D'autre part, les vues de Joachim sur le « second ordre » nous paraissent bien moins nettes que ne le dit M. O'Sheridan.

Il n'existe encore de saint Vincent Ferrier aucune biographie digne du sujet. Ni M. Gorce [3], ni le P. Brettle [4], dont les livres ont paru presque en

1. Quelques remarques de détail. P. 109, on est intrigué par la note 1 : « Lorsque le concile de Vienne abolit en 1310 (?) les ordres mendiants (?). » — P. 118, Jean XXII est mort en 1334. — P. 132, je crois tout à fait inexact le rapprochement entre saint François, qui n'a rien d'un spéculatif, et Joachim de Flore, qui bouleverse la doctrine catholique, bien plus que ne le dit M. Wautier. — P. 135, David de Dinant ne figure pas parmi les victimes de l'auto-dafé de 1210. — P. 332, l'opinion de Ruysbroeck, « que le croyant peut arriver dès ici-bas à la vision faciale », n'a rien de commun avec la question qu'avait soulevée Jean XXII et que trancha contre lui Benoît XII : le juste jouit-il de la vision béatifique aussitôt après sa mort ou seulement après le jugement dernier?

2. Paul O'Sheridan, *Ce qui reste de la plus ancienne vie de Ruysbroeck*. Louvain, 1925, in-8°, 64 p. (extrait de la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XXI).

3. Mathieu-Maxime Gorce, *Saint Vincent Ferrier*. Paris, Plon, 1924, in-8°, VI-303 p.

4. Sigismund Brettle, O. M., *San Vicente Ferrer und sein literarischer Nachlass*. Münster, Aschendorff, 1924, in-8°, XIV-214 p. (*Vorreformationsgeschichtliche Forschungen*, t. X).

Digitized by Google

même temps, ne comblent, à vrai dire, cette lacune. Ils sont d'ailleurs très différents. L'étude de M. Gorce ne manque pas de vie, d'intérêt, de pittoresque ; mais elle est écrite avec trop de grandiloquence, composée à la manière d'un panégyrique [1], non d'un livre d'histoire ; les références manquent souvent ou sont vagues ; l'auteur, historien évidemment un peu improvisé, s'étonne des choses les plus simples [2], n'en remarque pas d'autres qui sont importantes [3], interprète mal certains faits [4] et, d'une manière générale, exagère le rôle de son héros. Par exemple, sur Vincent « pacificateur de la France » dans la guerre de Cent ans, rien que des hypothèses. Ou encore peut-on le qualifier « ministre » de la reine Yolande? Il n'a pas « modifié la carte de l'Europe », parce qu'il a été un des délégués chargés d'arbitrer entre les prétendants à la couronne d'Aragon. Il n'a pas « brisé les papes douteux et les schismes et les anarchies », parce qu'à un moment où la cause de Benoît XIII était perdue il s'est vu chargé de prononcer une soustraction d'obédience dont il n'est pas certain qu'il ait été le vrai auteur responsable. Pour rendre l'importance de son rôle, « on est obligé », dit M. Gorce, « d'employer de grands mots trop sonores ». Non ; personne ne l'y oblige ; c'est lui qui en a le goût.

Une lacune grave de son livre, c'est qu'il n'a pas compris la nécessité d'une étude critique des sources, et avant tout des écrits mêmes du saint [5]. C'est, au contraire, à cette dernière tâche que s'est consacré le P. Brettle, dans un travail dépourvu de qualités de forme, parfois obscur, de lecture pénible, mais solide et qui fait avancer les questions qu'il traite. Il commence par donner quelques renseignements sur le procès de canonisation poursuivi en trois endroits : à Vannes, à Toulouse et à Naples, dans un esprit d'ailleurs assez différent suivant les lieux ; l'enquête ne porte jamais que sur les dix

1. Au lieu de suivre l'ordre chronologique, qui s'imposait, M. Gorce a distribué sa matière en trois livres, intitulés de façon pompeuse : *L'idéal de la chrétienté, L'enseignement de la chrétienté, La défense de la chrétienté.* Dans le second se place l'étude de la prédication ambulante de saint Vincent, qui, précisément, a occupé les dernières années de sa vie.

2. La croyance à l'imminence de la fin du monde n'était pas chose nouvelle au début du xv[e] siècle ; elle a traversé tout le Moyen Age. — Vincent, dans un sermon, fait-il allusion à l'opinion des Espagnols sur l'union de l'Église, « Les Espagnols », s'écrie son biographe, « c'est un vieux mot d'autrefois, qui reprend vie en sa bouche et surtout en sa pensée. » Mais croit-il donc qu'on eût perdu l'habitude de parler d'Espagne?

3. Les démêlés entre Vincent et Eymeric ont eu peut-être une grande influence sur la carrière du premier et auraient mérité qu'on y insistât davantage. L'opinion de Vincent sur la conversion de Judas est bien plus étrange encore que ne le donne à entendre M. Gorce.

4. Le titre de *legatus a latere Christi*, pris par Vincent bien après son départ d'Avignon en 1399, n'est pas du tout le titre « habituel que portent les véritables légats du pape » ; il ne prouve pas que Benoît XIII ait conféré une légation à Vincent ; il signifie tout au contraire que Vincent estimait tenir sa mission directement du Christ et commençait peut-être à se détacher de Benoît XIII.

5. Il a cependant donné comme thèse complémentaire une brochure sur les *Bases de l'étude historique de saint Vincent Ferrier ;* mais elle est des plus superficielles. Ses appréciations sur l'authenticité et la valeur des sources sont rarement motivées.

Digitized by Google

dernières années de la vie du saint ; pour la période antérieure, elle n'a pas valeur de source originale. Nous la possédons à peu près sans lacunes. Suivent une revue rapide des publications anciennes et récentes qui se rapportent à saint Vincent, puis une notice biographique assez courte et presque sèche, mais instructive. Le P. Brettle ne croit pas à la grande influence que Vincent aurait exercée auprès de Benoît XIII durant son séjour à Avignon. — Dans les œuvres, il distingue quatre groupes : écrits polémiques sur les questions de politique religieuse, sermons, ouvrages d'édification, écrits prophétiques. Aucune mention n'est faite d'ouvrages philosophiques. Il conteste, en effet, contrairement à M. Gorce, l'authenticité du *De suppositionibus dialecticis* et du *De unitate universali*. Son étude ne vise pas à être complète et proportionnée dans toutes ses parties. Ainsi il se contente de mentionner le traité *De moderno Ecclesiae schismate*, parce que Droste et Sorbelli en ont déjà suffisamment parlé. — Il nie que Vincent ait rien à voir avec le *Tractatus contra Judaeos*. — Naturellement, il insiste beaucoup sur les sermons. Il montre que toutes les éditions anciennes, françaises, allemandes et italiennes, dérivent d'une même collection faite à Toulouse, peu après 1416, et méthodiquement répandue. Mais les rédacteurs se sont crus autorisés à retoucher assez fortement les textes, pour y introduire soit de la scolastique, soit une masse de citations patristiques et scripturaires, dont les sermons dérivés d'une autre tradition sont tout à fait exempts. On a rendu pédante une parole qui était justement familière et populaire. Quand M. Gorce parle du très grand emploi que Vincent faisait des docteurs de l'Église, la remarque s'adresse plutôt à ses éditeurs, si l'on peut dire. Un autre recueil important de sermons, conservé à Valence, est à la base de l'édition suscitée en 1693-1694 par l'archevêque de Valence Roccaberti. D'autres recueils, en catalan, également à Valence, ont été récemment étudiés par Chabàs. En somme, aucune édition n'est vraiment critique et satisfaisante. — Des écrits ascétiques, un seul est vraiment l'œuvre de Vincent, le *Tractatus de vita spirituali*. Le P. Brettle établit le premier ce fait intéressant, qu'il constitue une des sources des *Exercices* de saint Ignace, qui s'en est inspiré (assez librement, il est vrai, d'après l'exemple donné). Quant au *Tractatus de vita Christi*, il a été compilé, un peu après 1500, semble-t-il, au moyen d'extraits des sermons ; saint Ignace l'a également utilisé. — Les traités prophétiques sur l'Antéchrist qui ont circulé sous le nom de Vincent (dont tous les manuscrits sont en Allemagne, dont toutes les éditions sont allemandes) ne paraissent pas être de lui. Sa lettre justificative à Benoît XIII et bon nombre de ses sermons prouvent, sans doute, qu'il était hanté par l'idée de la fin prochaine du monde et parlait fort souvent de l'Antéchrist, mais pas plus, semble-t-il, que beaucoup d'autres, et sans prophéties précises. — Un point sur lequel ni M. Gorce ni le P. Brettle ne font pleine lumière est celui-ci : quelles sont les raisons qui ont détaché Vincent de Benoît XIII ? S'est-il convaincu de la validité de l'élection d'Urbain VI et,

Digitized by Google

par suite, de l'illégalité de la papauté avignonnaise? Ou bien a-t-il cru, avec beaucoup de ses contemporains, qu'à l'entêtement d'un pape, même légitime, à prolonger le schisme, on pouvait répondre par la soustraction d'obédience et la déposition? Du point de vue théologique et canonique, la distinction est importante.

Revenant au premier objet de ses études, M. FINKE[1] nous donne, en collaboration avec MM. HOLLNSTEINER et HEIMPEL, le tome II et la première partie du tome III des *Acta Concilii Constanciensis*. Il y montre ses qualités bien connues d'érudition et de pénétration, auxquelles on souhaiterait seulement que s'ajoutât parfois un peu plus de clarté. Inconvénient inévitable : le livre est un supplément à d'autres et ne se suffit pas tout à fait à lui-même, d'autant que l'introduction générale, qui doit rendre compte de la méthode de publication, a été réservée pour la fin. Le premier volume contient : A. *Diaires* (le plus important de beaucoup, par l'information, par la vivacité dans la peinture des situations et des caractères et, en somme, par l'impartialité, est les *Gesta Concilii Constanciensis* de Guillaume Fillastre, déjà édités jadis par M. Finke, mais sous une forme moins complète ; il y a joint le *Liber gestorum* de Jacques Cerretani et les *Acta Concilii* de G. de La Tour) ; B. *Sermons*, ou, plus exactement, harangues officielles de tous genres (il en existe de nombreux recueils manuscrits ; on y attachait évidemment une grande importance, comme à une forme de polémique ; la liberté d'opinions en est remarquable ; quand on a passé par-dessus les défauts du temps, « c'est la catégorie la plus vivante des sources de l'histoire du concile » ; M. Finke en a dressé un catalogue chronologique et il publie ce qu'il y a de plus intéressant dans l'inédit) ; C. *Écrits sur la Réforme, l'Église et le concile* (notons, avant tout, un projet de réforme très remarquable par le ton violent et satirique et par certaines idées si peu banales qu'on se demande parfois si on n'a pas affaire à un ironiste féroce ; l'auteur y demande, en effet, que le pape soit choisi par roulement entre les divers pays, pour qu'on voie quel sera le meilleur ; il réclame la réduction du nombre des cardinaux à douze, comme les apôtres ; du nombre aussi des universités et des docteurs ; il soulève la question du célibat des prêtres. Quelques recueils nouveaux d'*avisamenta*, ou projets de réformes délibérés dans les trois commissions successives du concile, permettent de suivre dans le détail les diverses étapes qu'a parcourues la rédaction des décrets). — Le tome II est peut-être encore plus intéressant. On y trouve d'abord trois groupes de pièces sur les polémiques ou les négociations qui ont précédé la déposition et l'abdication de chacun des trois papes. Ici, il convient de signaler un résumé des dépositions recueillies contre Jean XXIII, qui permet d'apprécier un peu plus sûrement la

1. Heinrich FINKE, en collaboration avec Johannes HOLLNSTEINER pour le t. II, puis avec le même et H. HEIMPEL pour le t. III, *Acta Concilii Constanciensis ;* t. II et III, 1re partie. Münster, Regensberg, 1923 et 1926, in-8°, VI-770 et VIII-671 p. ; prix : 27 mk.

Digitized by Google

valeur des chefs d'accusation, très sagement discutés par M. Finke ; signalons aussi les détails très curieux et presque dramatiques sur les dernières résistances de Benoît XIII à ses cardinaux et à son entourage. Suivent enfin quelques écrits relatifs à l'élévation du nouveau pape ; devait-elle suivre ou précéder la réforme, et suivant quel procédé aurait-elle lieu? Un mémoire anonyme d'un Allemand est tout à fait remarquable comme témoignage de l'âpreté des rivalités nationales. — Nous n'avons pu que donner une bien faible idée d'une publication si riche en documents de première importance.

M. SCHNITZER [1], dans un livre un peu décousu, et non exempt de contradictions, nous apporte moins une vraie biographie de Pierre Delfin, général des Camaldules de 1480 à 1514, qu'une série d'études, juxtaposées dans un ordre peu apparent, sur les divers aspects de sa carrière. Le personnage est médiocre ; humaniste de second plan, peu fait pour l'action, caractère faible et timoré (son souci de ne rien écrire de compromettant ôte beaucoup d'intérêt à son immense correspondance, soigneusement conservée par sa vanité), attaché à ses aises à un point ridicule plutôt que coupable, il s'est trouvé, dans le gouvernement de son ordre, entre deux catégories d'hommes qu'il n'a su dominer ni les uns ni les autres : d'une part, des aventuriers ecclésiastiques, d'autre part, des réformateurs intransigeants et convaincus, capables d'aller jusqu'à la révolte, et qui ont fini par obtenir du Saint-Siège sa demi-déposition du généralat. Le chapitre sur son gouvernement de l'ordre camaldule est d'ailleurs du plus haut intérêt par le jour qu'il jette sur les mœurs religieuses de la Renaissance. Il n'avait ni goût ni aptitude pour la politique ; il ne s'en est guère occupé qu'en une occasion, et sans succès, lors de l'expédition de Charles VIII, pour attirer Florence à la ligue italienne. Comme tout le monde alors, il avait toujours à la bouche le mot de réforme. Mais M. Schnitzer montre fort bien qu'il entendait seulement par là, à l'exclusion de toute religiosité profonde, la suppression de certains abus extérieurs, tels que la commende. Mais, alors, comment peut-on justifier la révolte de Savonarole contre le Saint-Siège en alléguant l'échec des efforts réformateurs de Delfin? — L'attitude de Delfin vis-à-vis de Savonarole est sans doute ce qui a attiré sur lui l'attention de M. Schnitzer. Par un écrit d'ailleurs bien médiocre, publié ici pour la première fois, le *Dialogus in Hieronymum Ferrariensem*, que, suivant sa coutume prudente, il n'a guère fait circuler que de mains en mains, Delfin a contribué à la chute du grand agitateur. Naturellement, M. Schnitzer le lui reproche vivement. Compte tenu de la violence des polémiques d'alors, le *Dialogus* est cependant assez modéré de ton, et tout n'y est pas faux. On peut estimer très haut la conviction héroïque et la religion profonde de Savonarole et reconnaître que son exaltation l'a entraîné bien loin ; qu'à force de se faire l'annonciateur, l'interprète et presque le collaborateur des châti-

1. Joseph SCHNITZER, *Peter Delfin, ein Beitrag zur Geschichte der Kirchenreform, Alexander des VI. und Savonarolas*. Munich, Reinhardt, 1926, VIII-459 p. ; prix : 13 mk.

Digitized by Google

ments célestes, il a pratiqué une politique que les gens prévoyants avaient le droit de juger néfaste et folle ; que sa vie pose beaucoup de cas de conscience délicats que de son temps et depuis de fort honnêtes gens ont résolus contre lui. M. Schnitzer, qui estime Justinian, réformateur des Camaldules et adversaire de Delfin, doit bien reconnaître que lui aussi a été hostile à Savonarole, et nous croyons qu'il donne de l'illustre dominicain une idée peu exacte quand il écrit (p. 248) : « Il n'y avait qu'une voie d'amélioration sérieuse, celle qu'avait suivie Savonarole... : la réforme pratique, qui, partie d'un petit cercle, se propageait lentement, mais sans arrêt. » Le tort, ou le malheur, ou la gloire de Savonarole, comme on voudra — il y a un peu de tout cela — est justement de ne pas s'être contenté de « balayer devant sa porte ». Savonarole fait naturellement penser à Alexandre VI. D'où un chapitre, qui est cependant un peu un hors-d'œuvre, sur le meurtre du duc de Gandie (M. Schnitzer accuse César Borgia) et sur les circonstances de la mort du pape (il admet l'histoire romanesque d'Alexandre empoisonné par le vin qu'il avait fait préparer pour le cardinal Adrien de Corneto). Il nous paraît bien affirmatif. Saura-t-on jamais la vérité?

On sait que la mémoire de Savonarole a été aussi passionnément discutée après sa mort que sa personne l'avait été de son vivant. Durant les premières générations après lui, selon que les Médicis dominent à Florence ou que la liberté y est rétablie, son souvenir était presque officiellement proscrit ou honoré. Aujourd'hui encore, parmi les historiens qui s'occupent de lui, ne se rencontre-t-il pas des *Arrabbiati* et des *Piagnoni?* Entre ceux qui ont entretenu son culte dans des circonstances difficiles, il faut placer au premier rang sainte Catherine de' Ricci, religieuse, puis prieure au couvent des Dominicaines de San Vincenzo à Prato. M. Scalia [1] rappelle comment elle vénérait Savonarole, l'invoquait, lui attribuait une guérison dont elle avait été l'objet, recueillait avec ardeur ses écrits et ses reliques, se faisait, malgré la différence des âges et grâce à sa réputation de sainteté, le centre de ralliement et le guide spirituel de ses derniers disciples. Dans quelle mesure ses écrits trahissent-ils l'influence de Savonarole? J'avoue que les rapprochements faits par M. Scalia ne me paraissent pas convaincants. Mais on accordera sans peine que, si elle collectionnait les œuvres de Savonarole, c'était apparemment pour les lire. D'ailleurs — cela résulte de l'exposé même de M. Scalia — tous deux diffèrent de toute la distance de leur sexe, de leur vocation, des circonstances dans lesquelles ils ont vécu. Religieuse à peu près cloîtrée, venue en un temps où partout en Italie, et notamment à Florence, le régime princier était solidement établi, Catherine n'a rien qui rappelle le rôle politique de Savonarole. Son moyen d'action n'est naturellement pas la chaire, mais la correspondance et l'influence personnelle sur les visiteurs très variés,

1. Sac. Prof. Giuseppe Scalia, *Girolamo Savonarola e Santa Caterina de' Ricci.* Florence, Libreria editrice Fiorentina, 1924, in-8°, xxviii-432 p.

Digitized by Google

très nombreux, qui venaient la consulter. On voit dans quelle mesure et avec quelles réserves il est possible de la regarder comme une continuatrice de Savonarole, qui « se serait employée à traduire dans la pratique de son apostolat l'idéal de réforme » de son maître (p. 359). C'est beaucoup dire peut-être, même avec les réserves qu'ajoute aussitôt M. Scalia. Elle agit individuellement sur beaucoup d'âmes ; réformatrice de l'Église, elle prétend moins l'être que sainte Catherine de Sienne, de laquelle M. Scalia la rapproche aussi. — Il est fâcheux que M. Scalia n'ait pu connaître le grand ouvrage de Schnitzer, paru en même temps que le sien. Il ne pourrait pas se plaindre qu'on n'ait jamais avant lui étudié la doctrine mystique de Savonarole. — Est-il vrai (p. 255) que la prétention de Savonarole à une mission prophétique était chose toute nouvelle dans l'histoire de l'Église? Il nous semble, au contraire, qu'on ne peut bien le comprendre qu'en le replaçant dans la série à laquelle appartiennent les Joachim de Flore, les Vincent Ferrier et bien d'autres. — Dans l'appréciation de la révolte de Savonarole contre Alexandre VI, nous croyons que M. Scalia ne pose pas bien la question. Sans doute, c'est évidemment toute son œuvre de réforme religieuse et politique que poursuit le pape. Mais, juridiquement, il fut excommunié et résista sur un point précis, son refus de consentir à la dislocation de la congrégation de Saint-Marc et à l'incorporation de son couvent dans la nouvelle congrégation romano-toscane.

E. JORDAN.

---

## HISTOIRE DE LA GUERRE 1914-1918

### OUVRAGES PUBLIÉS DE 1925 A 1927

Au cours des deux dernières années, l'étude de la guerre 1914-1918 a été marquée par le progrès important des recueils documentaires qu'ont entrepris, dans les différents pays, les « Services historiques » des États-majors. Mais la publication de ces grandes collections est encore trop récente pour que les données nouvelles qu'elles apportent aient été l'objet d'un travail critique étendu. Il semble pourtant que l'on dispose aujourd'hui, en particulier pour l'étude des opérations de 1914 sur les divers fronts européens, d'une masse de renseignements et de documents telle que l'on ne peut pas espérer la voir s'accroître beaucoup, jusqu'au jour lointain où l'accès direct aux archives sera possible. Le moment est donc venu où les spécialistes vont pouvoir reprendre l'étude critique des événements qui ont abouti à l'effondrement du plan de guerre allemand.

Digitized by Google

* * *

I. Recueils documentaires officiels. — La méthode que les Services historiques des différents États-majors ont suivie pour la publication de leurs travaux est d'ailleurs de valeur fort inégale [1].

Le Service historique de l'État-major de l'armée, dans son recueil *Les armées françaises dans la Grande Guerre* [2], a adopté un principe dont les historiens doivent lui savoir gré : l'objet propre de son travail est de donner des documents. Sans doute, le Service établit un récit des événements — un récit qui s'efforce à l'objectivité (sans peut-être y atteindre toujours) et qui, pour éviter de porter un jugement, renonce même parfois à donner les éléments nécessaires d'appréciation. Mais cet exposé n'est pas la partie essentielle de l'œuvre entreprise ; il donne seulement le moyen de s'orienter dans la masse énorme des pièces annexes : chaque volume du récit est accompagné de plusieurs volumes de documents. Le recueil donne donc, à chaque instant, le moyen de contrôler et de critiquer, de dégager l'interprétation que les rédacteurs n'ont pas voulu établir, encore qu'ils l'aient parfois suggérée. L'œuvre, lorsqu'elle sera complète, comprendra plus de quarante volumes de pièces annexes. Je ne veux pas dire qu'elle soit, pour cela, irréprochable. Il est certain que certains soucis, d'ordre diplomatique surtout, ou parfois d'ordre personnel, ont conduit à écarter du recueil des pièces intéressantes. Il est possible que, dans certains chapitres au contraire, les rédacteurs aient complaisamment reproduit des textes dont la valeur est contestable : en ce qui concerne le siège de Maubeuge, par exemple, une place trop grande a été faite aux documents du procès, qui sont nécessairement des plaidoyers. D'autre part, la conception même du travail, qui a pour but de communiquer les sources d'information telles qu'elles se trouvent réunies dans les archives de l'État-major, amène à négliger tout autre élément documentaire ; or, les dossiers sont incomplets. Sans doute aurait-il été utile de signaler ces lacunes, là où elles sont certaines. Mais, dans l'ensemble et malgré ces défauts, qu'il faut se borner ici à indiquer d'un mot, le recueil français est bien supérieur, par la conception, par la méthode, par l'effort d'objectivité même, aux publications analogues des États-majors voisins.

Ni en Angleterre ni en Allemagne, en effet, le souci dominant n'a été de faire connaître des documents. Les ouvrages que publie la Section historique de l'armée britannique concernent, d'une part, le front occidental, d'autre

1. Voir à ce sujet l'étude du capitaine René Andriot dans la *Revue d'histoire de la guerre mondiale*, avril 1925, p. 97-113.

2. *Les armées françaises dans la Grande Guerre*. Paris, Imprimerie nationale, in-4°. Le premier volume, daté de 1922, a paru en 1925. Il est relatif aux premières opérations de 1914. Ont paru depuis un volume sur les opérations de l'hiver 1915-1916, un autre sur la période postérieure à juillet 1918, ainsi que deux volumes qui donnent l'ordre de bataille.

Digitized by Google

part, les fronts orientaux[1]. Les opérations de France et de Belgique ont été étudiées dans deux volumes, qui mènent le récit jusqu'au mois de novembre 1914, tandis que la campagne de Mésopotamie a déjà fait l'objet de quatre volumes. Dans l'un et l'autre cas, la méthode est la même. Les auteurs nous donnent un exposé sommaire des opérations, qu'ils appuient sur des citations abondantes de documents ; ils reproduisent, en annexe, quelques pièces importantes et étendues, mais quelques-unes seulement. Le récit sait éviter la discussion des points les plus délicats : c'est ainsi, par exemple, que le brigadier général EDMONDS, en relatant les événements d'août 1914 sur le front français, se garde d'examiner en détail l'attitude du maréchal French, bien qu'il publie, en annexe, certaines pièces tout à fait importantes pour l'étude du rôle et des vues personnelles du commandant en chef. — Le procédé dont usent les historiens officiels allemands est beaucoup plus caractéristique. Le *Reichsarchiv*[2] ne cache pas qu'il est chargé de donner une *version* des événements. Aussi les pièces annexes sont-elles extrêmement rares ; les documents n'apparaissent que par fragments dans le corps de l'exposé. Et ce récit n'est pas un exposé impartial. Les auteurs allemands apprécient les méthodes du commandement, discutent les solutions adoptées, portent un jugement catégorique. Ils n'échappent d'ailleurs pas à un parti pris ; ils accablent le général de Moltke et ménagent certains de ses subordonnés. Ce n'est pas seulement le rôle des forces allemandes qu'ils relatent ; ils ont utilisé les sources françaises (témoignages et documents) pour donner, à chaque période de leur récit, un tableau de la situation et des mouvements de l'ennemi. Le désir du *Reichsarchiv* est donc de fournir au peuple allemand une histoire des opérations militaires qui se suffise à elle-même et qui établisse en même temps, sur les grands événements de la guerre, une doctrine[3].

L'État-major russe a commencé, dès 1919, la publication d'un *Court aperçu stratégique des opérations sur le front russe*. Le premier volume (période du 1er août au 24 novembre 1914) a été traduit en français par le commandant CHAPOUILLY[4]. Par la conception générale, il s'apparente aux travaux des Services historiques allemand et anglais. Sans doute, ce sont les documents russes, les archives du G. Q. G., les journaux de marche, etc., qui forment la base du récit ; l'ouvrage donne l'analyse des ordres les plus importants et, parfois, de la correspondance échangée entre le G. Q. G. et les

1. *History of the Great War. Military operations*. Londres, Macmillan, in-8°, 1925 et suiv. ; *France and Belgium 1914*, par le général EDMONDS ; *Mesopotamia Campaign*, par le général MOBERLY.

2. *Der Weltkrieg 1914 bis 1918. Die militärischen Operationen zu Lande*. Berlin, Mittler, in-8°, 4 volumes parus. Le tome IV traite de la bataille de la Marne.

3. Le *Reichsarchiv* publie également des monographies, dont la plus récente traite de la bataille de Verdun.

4. *La Grande Guerre. Relation de l'État-major russe (Concentration des armées. Premières opérations en Prusse orientale, en Galicie et en Pologne, 1er août-24 novembre 1914)*. Traduction du commandant Ed. CHAPOUILLY. Paris, Lavauzelle, 1926, in-8°, 582 p.

Digitized by Google

commandants des fronts. Mais les auteurs ont fait état des ouvrages et des documents allemands qui avaient paru à cette date ; ils s'en servent pour indiquer, à propos de chaque grande opération, l'attitude de l'ennemi. Ce qu'ils nous donnent, ce ne sont donc pas les renseignements que le commandement russe possédait *à l'époque* sur les intentions des généraux allemands, mais bien les intentions de ces généraux, — dans la forme où ils ont cru devoir nous les présenter. Enfin, chaque chapitre s'achève par une brève critique des décisions et des conceptions du commandement russe. Ce travail, nous disent les auteurs eux-mêmes, n'est qu'une esquisse « provisoire », un « canevas pour le travail futur » ; l'ouvrage est touffu et mal composé. Est-ce faute de temps ou faute de méthode? Il vaut mieux supposer que la rédaction a été trop hâtive. Sinon, comment expliquer que l'ouvrage donne la date du 31 juillet 1914 comme celle de la mobilisation *partielle* russe? En dépit de ces défauts, en dépit du procédé qui consiste à donner non pas la reproduction même des textes importants, mais une analyse de ces documents, la « Relation de l'État-major russe » est un instrument de travail auquel on ne pourra se dispenser de recourir.

Encore ne faut-il pas omettre, mais je suis obligé de me borner à les signaler, les travaux analogues qui ont été commencés par les États-majors des autres nations belligérantes. L'État-major turc a publié une relation précise, inspirée par un souci didactique, et le commandant LARCHER a déjà fait connaître au public français certaines parties de ce travail[1]. L'État-major serbe a fait paraître le premier volume (opérations de 1914) d'un historique très documenté[2], qui sera, il faut le souhaiter, prochainement traduit en français. Enfin, le lieutenant-colonel NÉDEFF, de l'État-major bulgare, vient de donner, en français[3], un seul volume qui retrace l'histoire des combats de Macédoine. — Le travail historique est moins avancé en Belgique, où le Service historique se borne pour le moment à faire paraître, dans la *Revue belge des sciences militaires*, un résumé, jour par jour, des opérations sur le front occidental[4], et aux États-Unis, où seules ont paru jusqu'ici quelques monographies. — Mais il prend, en Italie, un développement nouveau : après avoir publié quelques études de détail[5], le Service historique de l'État-major vient de donner le premier volume d'un grand recueil[6].

1. *La campagne des Dardanelles.* Paris, Chiron, 1924, in-8°, 94 p., et *Les opérations de Sedd ul Bahr*, dans la *Revue d'histoire de la guerre mondiale*, juillet 1925, p. 221-260.

2. *Veliki rat Srbijé za oslobodjenje i udjenjenje Srba, Khrvata i Slovenatsa.* [*La grande guerre de la Serbie pour la libération et l'union des Serbes, Croates et Slovènes*].

3. Lieutenant-colonel NÉDEFF, *La campagne de Macédoine.* Sofia, Imprimerie militaire, 1927, in-8°.

4. Il vient, il est vrai, de commencer la publication d'une histoire des *Campagnes coloniales belges*, 1914-1918.

5. Par exemple, *La conquista di Gorizia*, par le Dott. F. Zingales. Rome, Provveditorato generale dello Stato, 1925, in-8°, 148 p.

6. *L'Esercito italiano nella grande guerra.* I : *Le Forze belligeranti* (en deux volumes).



Digitized by Google

## II. Ouvrages relatifs a l'histoire des opérations.

*Front occidental.* — Les *témoignages* nouveaux ne présentent qu'un intérêt limité. Deux d'entre eux, ceux du général de Trentinian[1] et du général de Castelli[2], concernent la campagne de 1914. Les auteurs sont de ceux qui n'ont pas conservé leur commandement ; il est bien naturel qu'ils en aient gardé quelque amertume et qu'ils aient le souci de dénoncer, dans la mesure qui les a frappés, une injustice. Le général de Trentinian, qui commandait au début de la guerre la 7e D. I., a été engagé le 22 août à Virton et les 6-9 septembre sur l'Ourcq ; il veut montrer le rôle qu'a joué sa division dans ces deux occasions, sans donner d'ailleurs un récit complet des opérations. Au milieu d'octobre, il est brusquement frappé d'un retrait d'emploi ! Le motif? Il s'est laissé surprendre, à Virton, le 22 août. Motif inexact, dit le général. Les fautes qu'on lui reproche, elles incombent en réalité au commandant du 4e C. A., le général Boëlle. Le commandement de la IIIe Armée mérite, lui aussi, des reproches ; et l'auteur prend assez vivement à partie le sous-chef d'État-major de cette armée. Il insiste surtout — et c'est, au point de vue de la psychologie du commandement, un détail intéressant — sur le rôle de l'officier d'État-major, qui surveille et qui critique le général auprès duquel il est placé. — Le général de Castelli était commandant du 8e C. A. ; il a pris part à la bataille de Lorraine et a été relevé de son emploi en octobre 1914. Son livre montre quel a été le rôle de ce corps d'armée dans la bataille de Sarrebourg ; dans la lutte qui s'engage autour de la trouée de Charmes et sur la Mortagne, du 24 août au 12 septembre, lorsque le 8e C. A. forme le « pivot », dont la solidité est la condition de la victoire de la Marne ; enfin, en forêt d'Apremont du 24 septembre au 10 octobre. Le récit est sobre et précis ; mais l'auteur n'a pas pu faire usage des documents de l'État-major de l'armée ; c'est surtout aux historiques des régiments, publiés par leurs soins, que se réfère le général pour les détails des opérations. On peut craindre que ce genre de sources, pour utile qu'il puisse être, ne soit ici insuffisant. D'un bout à l'autre du livre, la préoccupation de l'auteur est de mettre au point les affirmations du commandant de la Ire Armée, le général Dubail. N'a-t-il pas été relevé de son commandement parce qu'il ne partageait pas la « doctrine d'offensive » de son chef?

Dans l'un et l'autre cas, il s'agit donc d'établir un partage des *responsabilités*. A quel échelon du commandement faut-il faire remonter la faute? Et le chef qui a été frappé était-il le vrai responsable? Il n'est pas douteux que, abstraction faite de la légitime rancœur des intéressés, ces mises au

1. Général de Trentinian, *L'État-major en 1914 et la 7e division du 4e corps*. Paris, Fournier, 1927, in-8°, 240 p.

2. Général de Castelli, *Le 8e corps en Lorraine. Août-octobre 1914*. Paris, Berger-Levrault, 1925, in-8°, 307 p.

Digitized by Google

point présentent quelque intérêt, puisqu'elles permettent d'apprécier certains procédés du haut commandement en 1914. Mais il est manifeste aussi que ces détails ne modifient à peu près rien à la conception que l'on peut avoir des opérations militaires elles-mêmes. Ces témoignages n'ont de réelle importance pour l'histoire que dans la mesure où ils apportent des documents nouveaux, des renseignements inédits.

Les souvenirs du général LIGGETT [1], qui commandait la Ire Armée américaine en 1918, ne présentent pas tout l'intérêt qu'on pouvait en attendre. Ils donnent un récit rapide du rôle de cette Armée dans la seconde bataille de la Marne (4 juillet-13 août), dans la bataille de Saint-Mihiel (septembre), dans la campagne de l'Argonne et de la Meuse. Mais toutes ces opérations importantes sont traitées de la façon la plus brève ; les plans respectifs des États-majors aux différents échelons sont à peine indiqués ; la préparation des offensives ne fait l'objet que d'un exposé hâtif ; les documents les plus intéressants ne sont pas reproduits. Sur les conférences même auxquelles le général a pris part, conférences entre commandants d'armée américains ou entretiens avec le commandement français, c'est la même réserve, la même excessive discrétion. En somme, un ouvrage superficiel, qui ne veut pas abandonner un ton administratif et conventionnel.

Dans un tout autre ordre d'idées, certaines publications, d'aspect mono tone et de lecture aride, sont pourtant utiles à l'histoire des opérations militaires : ce sont les *historiques* d'unités. Il est bien rare qu'un technicien puisse aujourd'hui pousser en profondeur l'étude d'une bataille sans avoir recours à ces sources de renseignements. Les historiques français sont souvent, il est vrai, trop sommaires pour donner une base précise, bien qu'ils permettent de contrôler, sur des points de détail, les faits indiqués par les comptes-rendus déposés dans les archives. Les historiques allemands, copieux et précis, donnent, au contraire, quantité d'indications intéressantes. Mais, que la rédaction soit plus ou moins détaillée, qu'elle s'applique à un régiment ou à une grande unité, le procédé est analogue. Je n'en veux pour type que l'*Historique des corps de cavalerie commandés par le général Conneau* [2]. Cet ouvrage, rédigé sous les yeux mêmes du chef, retrace pas à pas les marches et les combats du corps de cavalerie. Bien entendu, c'est à la campagne d'août-septembre-octobre 1914, la seule où la cavalerie ait joué, en tant que telle, un rôle appréciable, que la partie la plus importante du volume est consacrée. Le récit est sobre : la mention des faits est simplement accompagnée du texte des ordres les plus importants ; il se borne à une relation officieuse, en se gardant de toute appréciation, de toute critique directe.

1. Hunter LIGGETT, *Commanding an American Army*. Boston, Houghton Mifflin, 1925, in-8°, 206 p.

2. *Historique des corps de cavalerie commandés par le général Conneau*. Paris, Charles-Lavauzelle, 1926, in-8°, 146 p.

Digitized by Google

Ce sont les exigences du genre. Si on les accepte, si l'on n'omet pas non plus d'apporter à cette lecture une certaine indépendance d'esprit, on pourra lire avec profit ce petit ouvrage.

Parmi les ouvrages relatifs aux opérations sur le front occidental, il faut donner une place à part à ceux du lieutenant-colonel GRASSET [1], parce qu'ils ont le caractère à la fois d'une étude critique et d'un recueil de témoignages. Dans cette série de volumes, intitulée *La guerre en action*, l'auteur veut faire revivre des épisodes, pour y trouver l'occasion d'observations techniques. Pour cela, il s'attache à recueillir, auprès des combattants, des témoignages qui permettent de reconstituer l'action jusque dans ses menus détails et de donner au récit une allure singulièrement vivante. C'est la méthode qu'il a suivie dans *Virton*, comme dans ses précédents ouvrages. Il donne ici le récit des combats livrés le 22 août par la 8e D. I. (à laquelle il appartenait d'ailleurs comme capitaine), assistée progressivement de différentes unités du 2e C. A. Les troupes se mettent en marche le matin ; les renseignements de la cavalerie et des avions sont négatifs ; mais les avis donnés par les habitants sont formels : ils signalent la présence des troupes allemandes dans les bois voisins ; la marche continue pourtant, dans le brouillard. Et c'est la surprise, l'arrêt de l'avant-garde devant les retranchements allemands, le combat décousu de quelques compagnies qui voient à peine l'adversaire. A la fin de la matinée, le brouillard se lève ; les régiments du 2e C. A. qui renforcent la 8e D. I. alimentent la bataille ; la lutte est indécise jusqu'à la fin de l'après-midi. Alors, les Allemands donnent leur effort et déterminent le repli des troupes françaises, malgré leur résistance tenace, brillante même. Pour suivre les phases de la lutte, l'auteur se déplace d'un point à l'autre du champ de bataille. Le récit est donc très fragmenté, avec des redites et des retours en arrière. Mais les détails prennent un relief singulier : tel ce passage qui relate la contre-attaque du 117e R. I., à la fin de la bataille, cette contre-attaque qui se déclenche *spontanément*, sans ordre du colonel, et qui est, en somme, le réflexe d'hommes qui ne se sentent pas battus, qui ne veulent pas céder le terrain sans tenter d'aller au corps à corps. Il me semble que ce fait-là explique, mieux que bien des commentaires, l'aspect de ces premiers combats. Et puis ce sont des traits qui reviennent à chaque instant dans le récit : l'infanterie allemande sait utiliser le terrain ; elle n'offre pas d'objectif à l'artillerie française. L'emplacement des mitrailleuses allemandes n'est pas « repéré », et ce sont elles qui jouent le premier rôle dans la bataille. « On ne voit rien ; » c'est le mot qui paraît sans cesse dans les notes personnelles et les compte-rendus que cite le lieutenant-colonel Grasset. Enfin, et sans que l'auteur veuille trop insister, il est clair que la bataille, du côté français, n'est pas « conduite » : le commandant du 4e C. A. a installé son poste de

1. Lieutenant-colonel GRASSET, *La guerre en action. Le 22 août 1914 au 4e C. A.* — ***. *Virton*, 2e édit. Paris, Berger-Levrault, 1925, in-8°, 215 p.

Digitized by Google

commandement en plein champ ; il n'a pas de moyens de liaison ; il ne sait guère ce qui se passe. Comment pourrait-il diriger le combat? Il se contente de subir les événements. — C'est par des indications de ce genre que les études du lieutenant-colonel Grasset, qui sont toutes en menus détails, toutes consacrées à *une* affaire tactique, qui ne tentent pas de donner un aperçu général sur les intentions et les méthodes du haut commandement, me paraissent fournir, pour l'histoire générale des opérations, bien des données intéressantes et suggestives : on en saisit mieux encore la valeur lorsqu'on les compare à tel récit épisodique, comme celui du général CORDONNIER [1], qui ne manque pas d'accent, certes, et qui est émouvant, mais qui ne réussit pas, faute d'une documentation précise et poussée, à faire revivre l'événement et à faire du récit d'une action d'éclat une vraie page d'histoire.

Les *études critiques* qui abordent l'histoire d'une grande opération militaire n'ont pas été nombreuses depuis deux ans.

Le général CAMON [2] a relaté l'*Échec du plan de guerre allemand en 1914*. Il montre la conception de la manœuvre allemande sur le front occidental, en décrit sommairement le développement, indique enfin les causes de la rupture du front, entre la Ire et la IIe Armée, le 8 septembre. Mais je n'ai pas trouvé dans cette étude des éléments nouveaux d'appréciation ; elle ne fait pas oublier le livre si intéressant du regretté Reginald Kann. Le souci de l'auteur paraît être surtout de montrer à quelle *formule* stratégique peut être ramenée la conduite des opérations du côté allemand. C'est donc un but didactique qu'il poursuit essentiellement.

Le général PALAT a continué la publication de son ouvrage *La Grande Guerre sur le front occidental* [3]. Le tome X est le récit de la bataille de Verdun jusqu'au 30 juin 1916. Le tome XI est consacré à la bataille de la Somme. A défaut de documents officiels, car les recueils publiés par les Services historiques n'atteignent pas encore l'année 1916, l'auteur a réuni, avec beaucoup de soin, tous les éléments d'information que donnent les témoignages déjà connus, les études de détail publiées dans les revues, les articles de journaux même. Sa bibliographie est donc extrêmement abondante ; elle aurait gagné peut-être à être parfois plus critique. En outre, le général Palat, j'ai déjà eu l'occasion de signaler ici même ce trait original de sa méthode, a provoqué des témoignages : il a obtenu de certains commandants d'unité des récits qui apportent une contribution utile à l'histoire des opérations et qui donneront souvent le moyen de rectifier les versions officielles. Il est vrai que ces lettres inédites sont presque toujours anonymes : l'auteur n'a pas cru pouvoir don-

1. Général CORDONNIER, *La tranchée de la Soif. Épisode des combats de la région de Saint-Mihiel*. Paris, Berger-Levrault, 1922, in-8°, 90 p.

2. Général CAMON, *L'effondrement du plan allemand en septembre 1914*. Paris, Berger-Levrault, 1925, in-8°, 157 p.

3. Général PALAT, *La Grande Guerre sur le front occidental ;* X : *La ruée sur Verdun*. Berger-Levrault, 1926, in-8°, 481 p. ; XI : *La bataille de la Somme*. 1926, in-8°, 416 p.

Digitized by Google

ner les noms de ses correspondants, et, par là même, son initiative intéressante ne donne pas tous les résultats que l'historien pouvait souhaiter. Il semble bien aussi que la documentation du général Palat se réduise aux publications françaises, ou traduites en français. Il ne paraît pas connaître, par exemple, les études de détail, précises et importantes, qui ont paru, en Allemagne, sur la prise du fort de Douaumont ; il n'a pas fait usage des bons chapitres que l'ouvrage *Der Grosse Krieg* a consacrés à la bataille de la Somme.

Le petit ouvrage de M. Fernand ENGERAND [1] est un juste hommage à la mémoire du général Lanrezac. Le rapporteur de la « Commission d'enquête de Briey » a eu accès aux archives et a recueilli de nombreux témoignages. Il est donc bien placé pour montrer la clairvoyance du commandant de la Ve Armée. Mais cette petite brochure n'ajoute rien, je crois, à l'étude si pénétrante que M. Jules Isaac a publiée, il y a quatre ans déjà, sous le titre *Joffre et Lanrezac*. Elle montre seulement, à l'occasion, par des exemples précis, que la publication du Service historique de l'armée a négligé de reproduire certaines pièces intéressantes.

*Front italien.* — M. A. VALORI [2] a publié de gros ouvrages, de lecture agréable et facile, qui s'adressent au grand public. Le principal, publié en 1920, réédité en 1925, s'intitule *La guerre italo-autrichienne*. L'auteur a voulu faire une histoire *critique*. Il juge la valeur des conceptions stratégiques, discute les procédés tactiques et consacre tout un chapitre à faire le procès du commandement de Cadorna. Le ton de l'ouvrage n'est pas celui de l'objectivité ; l'auteur a d'ailleurs montré, dans un autre volume, celui qu'il a écrit sur les opérations du front français, qu'il ne savait pas éviter les excès d'une partialité parfois choquante. Mais les sujets les plus discutés sont abordés avec franchise et décision. Caporetto? M. Aldo Valori considère, dans son examen critique des conclusions de la Commission d'enquête, que le principe même de cette enquête est erroné. La défaite, dit-il, était la conséquence fatale d'un ensemble de conditions politiques et morales, qui dépassaient de beaucoup les moyens d'action d'un général en chef. La crise était nécessaire et, somme toute, salutaire. Sans elle, la guérison était impossible. Vittorio-Veneto? M. Aldo Valori donne un récit alerte de l'attaque. Il évite le ton lyrique et rend hommage au concours des troupes franco-anglaises. Mais peut-être est-il un peu bref lorsqu'il indique, seulement en passant, les conditions morales dans lesquelles se trouvait l'armée autrichienne. La façon dont il présente la débâcle ennemie, dans les quatre jours qui précèdent la signature de l'armistice, n'est pas inexacte : mais met-elle suffisamment en valeur la portée de la décision prise, le 29 octobre, par le gouvernement provisoire hongrois et l'importance de l'erreur commise, le 3 novembre, par les commandants de corps

1. Fernand ENGERAND, *Lanrezac*. Paris, Bossard, 1926, in-12, 77 p.
2. Aldo VALORI, *La guerra italo-austriaca*. Bologne, Zanichelli, s. d., in-8°, 539 p.

Digitized by Google

d'armée, qui, sur la foi d'un faux renseignement, crurent l'armistice signé et donnèrent l'ordre de mettre bas les armes?

*Front russe.* — Le témoignage du général DANILOFF [1], qui fut quartier-maître général des armées russes du début de la guerre jusqu'à la fin de 1915, présente une importance toute particulière. Il est heureux que l'ouvrage, d'abord publié en allemand, l'ait été enfin, tout récemment, en français. L'édition française n'est d'ailleurs pas une simple traduction des éditions précédentes ; elle comporte une partie nouvelle, où le général donne le récit des opérations auxquelles il a participé, comme commandant de corps d'armée, après avoir abandonné ses fonctions au G. Q. G. Les souvenirs du général, qui sont assez brefs pour cette dernière partie de sa carrière, et qui ne donnent pas non plus un récit très poussé de la campagne d'août 1914 (peut-être parce que les groupes d'armées ont alors échappé à l'action du G. Q. G.), présentent plus d'importance pour l'étude des opérations de l'automne 1914, du printemps et de l'été 1915. Ils montrent les plans de l'État-major russe, esquissent les relations avec les États-majors alliés et indiquent aussi les conditions de l'exécution. Il y a, dans l'ouvrage, des indications précises et émouvantes sur la pénurie d'armement dans l'infanterie russe, la pénurie de munitions dans l'artillerie. Et tout cela est exposé avec une simplicité parfaite, avec une sobriété de bon aloi. Mais ces souvenirs, bien entendu, ne peuvent être appuyés sur des textes. Le général Daniloff n'a pas pu avoir sous les yeux les documents ; il n'a même pas pu, en quittant la Russie, emporter les pièces qui formaient ses archives personnelles. Contraint à écrire « de mémoire », l'auteur était obligé de renoncer à pousser à fond certaines questions. Son témoignage n'en est pas moins aussi intéressant qu'utile.

C'est un témoignage personnel encore, mais bien différent, que nous donne le Dr Stéphane DOMBROVSKI [2]. Le titre de l'ouvrage donnerait à penser qu'il s'agit d'un récit des efforts allemands pour recruter, après la proclamation du 5 novembre 1916, une armée polonaise ; puis, après leur échec, des relations difficiles entretenues par les autorités d'occupation avec la *Légion polonaise*. En réalité, l'auteur a simplement réuni dans cet ouvrage les études qu'il avait faites pendant la guerre et qu'il avait clandestinement distribuées à ses compatriotes polonais. Par ses fonctions (il était médecin), il avait l'occasion d'entrer en rapports avec les blessés allemands et autrichiens. Les renseignements qu'il recueillait auprès d'eux, critiqués avec soin, lui permettaient, à la fin de 1915, d'évaluer de quelles réserves les puissances centrales pouvaient encore disposer. Il avait aperçu chez l'ennemi l'imminence d'une crise des effectifs. Voilà pourquoi les autorités d'oc-

1. Général Youri DANILOFF, *La Russie dans la guerre mondiale, 1914-1917.* Paris, Payot, 1927, in-8°, 558 p.

2. Stéphane DOMBROVSKI, *Les Empires centraux et la lutte pour le recrutement polonais pendant l'occupation.* Paris, Chiron, 1925, in-8°, 358 p.

Digitized by Google

cupation cherchaient si âprement à recruter une armée polonaise ; voilà pourquoi aussi les Polonais ne devaient pas se prêter à ce jeu. Le Dr Dombrovski l'a dit alors à ses compatriotes. C'est cet effort heureux de propagande nationale, cet effort de haute portée, car l'échec du recrutement polonais a été pour le commandement allemand une grave déception, que l'auteur a eu la bonne idée de nous montrer aujourd'hui.

Voilà enfin un ouvrage singulier, traduit en français, et répandu dans le public avec plus de persévérance que de succès. Il s'intitule *Les alliés contre la Russie*[1] ; mais le titre russe *Qui est le débiteur*? indique plus clairement encore le but qu'il poursuit. Il s'agit de prouver que la Russie a toujours été « avant, pendant et après la guerre mondiale », la victime de ses alliés. Mais, ici, ce n'est pas la thèse qui nous importe. Il est même inutile de souligner l'esprit de nationalisme agressif et d' « impérialisme » qui imprègne tout l'ouvrage. Ou plutôt il suffit de l'indiquer, pour mettre le lecteur en garde. La seule question qui vaille la peine d'être posée est celle-ci : y a-t-il, dans ce recueil d'études, malgré leur tendance, des indications ou des textes qui puissent présenter quelque intérêt pour l'histoire? L'étude de M. Zaintchovsky, qui est relative aux relations franco-russes avant 1914, veut montrer que, dans l'alliance, la France s'est appliquée, à partir de 1900, à *restreindre* ses engagements, et qu'elle a exploité, en égoïste, la bonne volonté de la Russie. L'ouvrage russe nous donne deux documents inédits : 1° les extraits des entretiens d'État-major qui ont eu lieu en 1900 : ils stipulent que, si l'Autriche mobilise *seule*, un « concert préalable » sera nécessaire, entre la France et la Russie, pour décider la mobilisation ; 2° le texte de l'accord de 1906, qui précise que la mobilisation *allemande*, seule, entraînera automatiquement les mobilisations française et russe. L'attitude de la Russie dans la question de l'intervention roumaine, en 1916, est éclairée aussi par les documents que publie, malheureusement sous forme d'extraits ou d'analyses, M. Bazarevsky : ils montrent combien le chef d'État-major, général Alexeïeff, était hostile à l'intervention de la Roumanie, qui, à son sens, ne donnait à la Russie aucun avantage. C'est sous la pression constante de la France et de l'Angleterre que le G. Q. G. russe se résigne, de mauvais gré, à secourir les Roumains. — Enfin, l'étude de Kostiaeff sur l'intervention étrangère en Russie méridionale reproduit aussi un certain nombre de documents annexes, qui ne sont pas sans valeur. Voilà quel est, à mes yeux, l'intérêt que peut présenter cet ouvrage pour les historiens. Le corps du volume lui-même, au contraire (par exemple le tableau esquissé par Novitsky de la situation militaire de la Russie et des pays de l'Entente pendant la guerre), n'apporte aucun document nouveau et se borne à faire état des publications françaises, anglaises ou russes, pour en tirer, non sans peine, des déductions favorables à la thèse soviétique.

1. *Documents historiques. Les alliés contre la Russie, avant, pendant et après la guerre mondiale.* Paris, Delpeuch, 1926, in-8°, 391 p.

Digitized by Google

*Fronts d'Orient.* — Le commandant LARCHER [1] a eu l'heureuse idée d'entreprendre un exposé d'ensemble de la *guerre turque.* Il a eu le souci de « situer » le rôle de la Turquie dans le conflit, en montrant, d'une part, le développement du mouvement panislamique à la veille de la guerre ; d'autre part, le caractère des tendances nationalistes dans le nouvel État turc après la guerre. Mais l'objet propre de son ouvrage est l'histoire des opérations militaires. La connaissance qu'il possède de l'arabe et du turc lui a permis de consulter les publications de l'État-major d'Angora, sans négliger d'ailleurs les sources russes, allemandes et anglaises. Aussi le livre du commandant Larcher me paraît-il fournir une base solide et utile, qui vaut par l'étendue de la documentation, la rigoureuse conscience de la méthode. Peut-être, seulement, l'auteur aurait-il dû, pour l'attrait de la lecture, éviter de donner à la forme de son exposé, à son plan général, cette rigueur un peu schématique, qui donne parfois au livre le ton d'un « manuel ».

Par contre, la guerre de Macédoine n'a pas fait l'objet d'une étude d'ensemble depuis la publication de celle du colonel Feyler. L'ouvrage du colonel Nédeff, les monographies allemandes donnent pourtant aujourd'hui des éléments d'information nouveaux, qui seront bientôt complétés par le recueil *Les armées françaises dans la Grande Guerre.* Il faut souhaiter que l'apparition de ces documents soit l'occasion d'un important travail critique.

A ces études critiques, les souvenirs personnels pourront-ils apporter une contribution appréciable? Ceux qui, à en juger par le nombre d'éditions, ont eu le plus de succès, n'offrent guère d'intérêt pour l'histoire des opérations. Les notes que publie le Dr PEAUDELEU [2] ont été rédigées après coup. Elles donnent une impression assez nette, assez vivante, des conditions d'existence dans les hôpitaux d'évacuation de Lemnos ou de Salonique, mais n'apportent pas une seule indication originale sur les opérations du corps de débarquement des Dardanelles ou de l'armée d'Orient.

*Fronts coloniaux.* — C'est au titre de l'histoire de la guerre coloniale que nous intéresse surtout le quatrième volume de l'ouvrage *The Empire at war* [3], rédigé, sous les auspices du Royal Colonial Institute, par Sir Charles LUCAS, assisté de collaborateurs. Ce volume est tout entier consacré aux colonies d'Afrique. Chacune d'elles est l'objet d'une notice précise, qui a le ton et l'allure d'un rapport, et qui d'ailleurs émane parfois des services administratifs de la colonie. Mais les morceaux de résistance sont l'histoire de la Nigeria pendant la guerre, qui est l'occasion de relater la campagne du Cameroun (p. 62-121) ; celle de l'Union sud-africaine, liée au récit de la rébellion boër et de la conquête du Sud-Ouest africain (p. 377-459) ; enfin la cam-

1. Commandant LARCHER, *La guerre turque dans la guerre mondiale.* Paris, Chiron et Berger-Levrault, 1925, in-8°, 681 p.

2. Dr PEAUDELEU, *A Lemnos et sur les bords du Vardar.* Nice, s. d., in-16, 144 p.

3. *The Empire at war,* published for the Royal Colonial Institute by Sir Ch. LUCAS ; IV : *Africa.* Oxford University Press, s. d. [1926], in-8°, 620 p.

Digitized by Google

pagne de l'Est africain et l'expédition du lac Tanganyka (p. 151-200, 243-249). Ce sont des relations nettes, précises, utiles. Il faut, d'ailleurs, faire confiance aux auteurs, qui citent rarement leurs références et n'ont pas cru nécessaire de reproduire en annexe les principaux documents auxquels ils font allusion. Un autre défaut de l'ouvrage, qui m'a paru sensible, par exemple, dans le chapitre relatif à l'histoire intérieure de l'Union sud-africaine de 1914 à 1918, est celui-ci : la présentation des faits ne cherche pas à mettre en relief ceux qui sont vraiment typiques ou qui offrent une importance particulière. Le souci d'être complet, de renseigner exactement, conduit à négliger les proportions relatives. Il n'aurait pas été inutile de mettre l'accent sur les traits essentiels de cette histoire.

*Opérations navales.* — Le livre du contre-amiral Sims [1], qui commandait en chef pendant la guerre les forces navales américaines, s'intitule *La victoire sur mer : le rôle de la marine américaine pendant la guerre.* C'est, en réalité, de la lutte contre les sous-marins qu'il s'agit, à peu près uniquement. L'auteur montre quels moyens ont été mis en œuvre ; il explique la méthode du convoi ; décrit les procédés adoptés pour la destruction des sous-marins : bateaux-pièges, barrages de mines, grenades. L'exposé s'adresse au grand public : il est alerte et vivant, appuyé par des exemples et par des anecdotes. Il m'a semblé, d'ailleurs, qu'il n'apprendrait rien à ceux qui connaissent le petit ouvrage du commandant Laurens. Naturellement, l'amiral Sims a le légitime souci de mettre en relief le rôle joué par la marine américaine dans cette lutte difficile ; mais, en réalité, l'activité de ses propres navires est inséparable de celle des navires anglais et français ; c'est seulement pour l'escorte des transports de troupes américaines à travers l'Atlantique que les marins américains ont eu un rôle prépondérant. Au point de vue de l'histoire générale, c'est le récit de la mission de l'amiral Sims à Londres, en avril 1917, qui retiendra surtout l'attention du lecteur : les entretiens de l'amiral avec les grands chefs anglais lui dévoilent tout à coup l'ampleur des destructions de tonnage et l'étendue du péril que fait courir à la cause des alliés la guerre sous-marine. L'auteur nous dit son angoisse. Il n'est pas possible de le taxer d'exagération, lorsqu'on a lu les indications précises que donnent, dans l'*Histoire officielle de la guerre* rédigée sous les auspices du gouvernement anglais, les volumes relatifs à la marine marchande.

III. La vie économique pendant la guerre. — Le thème du livre de l'amiral Consett, dont il existe maintenant une traduction française [2], est bien connu et a provoqué déjà d'âpres polémiques. Le commerce allié, dit

1. Amiral W. S. Sims, *La victoire sur mer.* Traduction française, avec préface de G. Lacour-Gayet. Paris, Payot, in-8°, 370 p.

2. Vice-amiral Consett, *Le triomphe des forces économiques.* Paris, Société d'éditions géographiques, militaires et coloniales, 1925, in-8°, 286 p. La publication du volume avait été signalée par le précédent bulletin.

Digitized by Google

l'auteur, et surtout le commerce anglais, n'ont pas cessé, jusqu'au milieu de 1917, de ravitailler l'Allemagne, par l'intermédiaire des neutres, et ce commerce a rendu vaine la politique du blocus. A l'appui de ses affirmations, qu'il présente sous une forme catégorique, l'amiral Consett, qui a été attaché naval dans les pays scandinaves, cite les résultats de ses observations personnelles et les données des statistiques. Combien de fois les services anglais du blocus, avertis de cet état de choses, ont-ils fait la sourde oreille ! Sur les faits eux-mêmes, il n'est guère possible d'émettre un doute. C'est précisément parce que les importations alliées en pays neutres contribuaient à ravitailler l'Allemagne que l'on a fini par adopter la politique du « contingentement ». Mais faut-il croire que, de propos délibéré, le gouvernement britannique ait, pendant plus de deux ans, laissé ses exportateurs travailler à leur guise, au risque de voir ce commerce profiter à l'Allemagne? La thèse de Consett semble concorder sur ce point, il faut le reconnaître, avec les indications données par un fonctionnaire anglais du *Board of Trade*, M. Lloyd, dans son étude intitulée *Experiments in State Control at the War Office and the Ministry of Food*, et déjà signalée ici même. C'est à dessein, dit Lloyd, et pour ne pas risquer d'affaiblir la situation financière, que les milieux officiels anglais ont souhaité le maintien des exportations, même à destination des pays scandinaves, et qu'ils ont adopté, pendant la première phase de la guerre, le principe *Business as usual.*

Les deux ouvrages de M. Peschaud [1] et du lieutenant-colonel Fisher [2] sont complémentaires. L'un étudie le fonctionnement du réseau ferré pendant la guerre, en laissant de côté tout ce qui concerne la participation à la bataille ; l'autre montre le rôle des chemins de fer dans l' « entretien » des armées, au cours des opérations. M. Peschaud, secrétaire général du Comité de direction des grands réseaux, était plus qualifié que quiconque pour écrire le premier de ces volumes ; il possède à fond la documentation de son sujet, et il a été mêlé d'assez près à la « politique ferroviaire » pour que ses appréciations fassent autorité. Aussi bien a-t-il encadré son étude dans un aperçu précis et pénétrant du régime administratif des chemins de fer avant 1914 et du nouveau régime établi en 1919. Pendant la guerre, il montre comment l'organisation spéciale, prévue par la loi et établie dès la mobilisation, a été progressivement modifiée : les pouvoirs attribués à l'autorité militaire sont passés, peu à peu, entre les mains du ministre des Travaux publics. Les réseaux ont réussi à concilier la nécessité du maintien de l'activité économique avec l'obligation d'assurer les transports militaires (transports de troupes, de ravitaillement, de permissionnaires ; transports d'évacuation),

1. Marcel Peschaud, *Politique et fonctionnement des transports par chemin de fer pendant la guerre* (Collection Carnegie). Paris, Presses universitaires, 1926, in-8°, 306 p.

2. Lieutenant-colonel breveté Fisher, *Comment dura la guerre. Souvenirs et réflexions sur l'entretien des armées françaises au moyen des chemins de fer de 1914 à 1918.* Paris, Charles-Lavauzelle, 1925, in-8°, 328 p.

Digitized by Google

et cela malgré les difficultés matérielles et techniques (manque de locomotives et mauvaise qualité du charbon). Le rôle de chaque réseau, et surtout du réseau de l'État, est l'objet d'un exposé particulier. Enfin, l'auteur donne des indications abondantes sur la situation financière des réseaux à la fin de la guerre. Toute cette masse de renseignements, toute cette énorme documentation, M. Peschaud la présente avec une sobriété, une clarté parfaites. C'est un ouvrage solide et excellent.

Le colonel Fisher est, lui aussi, un technicien et, lui aussi, il a su, presque toujours, épargner au lecteur l'aridité des détails professionnels. L'exposé liminaire, qui veut justifier le titre (médiocre à mon sens) de l'ouvrage, montre comment ce sont les chemins de fer qui ont permis de soutenir la lutte sans intermittence, d'alimenter la bataille sans arrêt. Mais les procédés ont varié de 1914 à 1918. L'auteur décrit tout d'abord le système établi lors de la mobilisation et le fonctionnement des « gares régulatrices » en août-septembre 1914. La guerre de positions augmente du simple au triple le rendement que doivent fournir les chemins de fer, parce que, désormais, *toutes* les ressources sans exception doivent être amenées de l'arrière ; il faut donc établir un système nouveau de réserves, de magasins et d'entrepôts ; ce système même sera amélioré par la suite : et l'ouvrage nous montre le rôle des chemins de fer dans la crise de Verdun, dans l'offensive de la Somme, dans la préparation de l'attaque du 16 avril 1917. Lorsque la guerre de mouvement reprendra, en 1918, le régime nouveau pourra s'adapter aisément. Aussi M. Fisher, sans insister sur cette période, préfère-t-il décrire, d'une façon fort intéressante, le mécanisme des transports par chemin de fer vers les fronts extérieurs — par Milan vers le front italien, par Tarente vers le front d'Orient.

La collection d'*Histoire économique et sociale de la guerre*, publiée par la Dotation Carnegie, a consacré plusieurs monographies à certaines villes françaises. Celles de M. Lhéritier sur Tours[1], de M. C.-J. Gignoux sur Bourges[2], de M. P. Masson[3] sur Marseille, sont de type assez différent. M. Lhéritier, qui avait déjà fait paraître, sur le même sujet, une étude beaucoup plus étendue, n'avait qu'à rassembler les éléments si abondants qu'il possédait déjà et à substituer un plan méthodique à un plan chronologique. Il a bien réussi à dégager les traits généraux de l'évolution économique et sociale. Mais la ville qu'il étudiait est une ville « moyenne », qui n'a d'autre originalité que d'avoir servi de siège à de nombreux services américains. Bourges, au contraire, possède des ateliers militaires qui ont eu, pendant la guerre, un développement énorme. M. Gignoux a donc cherché, et a fort heureusement dessiné, un plan qui rende compte de cette situation

1. Michel Lhéritier, avec le concours de C. Chautemps, *Tours et la guerre* (Collection Carnegie). Paris, Presses universitaires, 1926, in-8°, 71 p.

2. C.-J. Gignoux. *Bourges* (Ibid.), 1926, 64 p.

3. P. Masson, *Marseille pendant la guerre* (Ibid.), 1926, 77 p.

Digitized by Google

particulière. La « participation de Bourges à la vie nationale » est un épisode de la mobilisation industrielle générale ; la « vie urbaine » est toute dominée par ce brusque essor des établissements militaires, qui soulève des questions importantes : logements, transports, ravitaillement ; enfin, le retour à l'activité du temps de paix s'effectue rapidement, bien que la transformation soit particulièrement difficile, puisqu'il s'agit ici d'établissements d'État. — Enfin, l'étude de M. Masson débute par un tableau de la ville et du port de Marseille ; elle se développe en trois parties : les facteurs économiques (crise de main-d'œuvre, crises de transports maritimes, crise de combustible), la vie économique pendant la guerre (mouvement de la navigation, ampleur et nature du commerce, évolution industrielle), répercussions sociales.

Mais, dans ces trois études, la même idée reparaît en conclusion. Nulle part la guerre n'a laissé la ville dans une situation économique plus florissante. Tours est restée ce qu'elle était, une ville où la vie est calme et facile. A Bourges, « la production locale n'a gardé aucune empreinte de l'activité des années de guerre ». L'essor de Marseille a été plutôt entravé que favorisé : en 1921, la part de Marseille dans le commerce national était de 7,8 %, contre 12 % en 1913.

Est-il nécessaire de rappeler enfin que, en tête de ses séries nationales, l'*Histoire économique et sociale de la guerre* donne un volume de bibliographie (ouvrages et articles de revues) ? Quiconque s'occupe, non pas seulement de l'histoire de la guerre mondiale, mais des problèmes économiques contemporains, connaît et apprécie la précieuse *Bibliographie méthodique de l'histoire économique et sociale de la France pendant la guerre* de M. Camille Bloch, qui est une source de renseignements incomparable et qui peut même suggérer au travailleur des sujets d'études et de recherches.

* * *

En achevant cet aperçu rapide, il me faut encore signaler brièvement, bien qu'ils n'appartiennent pas tout à fait à la même catégorie que les précédents, deux ouvrages. L'un est signé d' « une Allemande » (Lili Jannasch) [1]. L'auteur a réuni, sans commentaire, des textes, pour la plupart bien connus : ce sont les constatations des Commisions d'enquête, les extraits des carnets de route de soldats allemands, les documents de tout genre qui apportent la preuve des atrocités commises par les troupes allemandes. C'est une œuvre courageuse, qui n'a pas pour but de raviver des haines, mais qui veut donner l'horreur de la guerre et servir aussi la cause de la conciliation des peuples.

1. Une Allemande (Lili Jannasch), *Les atrocités allemandes de la Grande Guerre, d'après des documents authentiques*. Traduit de l'allemand par Frédéric de Marwicz. Paris, Bossard, 1925, in-12, 153 p.

Digitized by Google

L'autre est le livre de M. DE RIDDER sur la *Neutralité belge et ses avocats*[1]. L'auteur refait, avec précision et sobriété, l'histoire des polémiques provoquées, depuis 1914, par les affirmations allemandes. La Belgique, avant la guerre, n'était plus neutre *moralement*, répète certaine propagande allemande. M. de Ridder reprend un à un les arguments de cette propagande ; il les discute avec minutie, et c'est après les avoir disséqués complètement qu'il les rejette. C'est un ouvrage utile, mais qu'il faudra bientôt remettre au point, puisque la Commission d'enquête allemande sur les faits de guerre n'a pas hésité à reprendre des arguments périmés et qu'elle s'est attiré la réplique vigoureuse de M. Vandervelde. M. de Ridder aura encore à compléter son dossier. Il le fera avec la même sûreté et le même succès.

Pierre RENOUVIN.

1. A. DE RIDDER, *La neutralité belge et ses avocats*. Bruxelles, A. de Wit, 1926, in-8°, 325 p.

Digitized by Google

# COMPTES-RENDUS CRITIQUES

**Peuples et civilisations. Histoire générale,** publiée sous la direction de Louis Halphen et Philippe Sagnac. T. I : *Les premières civilisations*, par G. Fougères, L. Contenau, R. Grasset, P. Jouguet et J. Lesquier. Paris, Félix Alcan, 1928. In-8°, VIII-437 p., 1 tableau et 3 cartes. Prix : 30 fr.

La nouvelle collection d'histoire générale, publiée sous la direction de MM. Halphen et Sagnac, est conçue dans un esprit très différent de celui qui préside généralement à l'élaboration d'œuvres de ce genre. Les faits ne seront plus groupés à l'intérieur de cadres géographiques ou distribués en périodes systématiques ; au lendemain d'événements qui démontrèrent la solidarité étroite des nations entre elles, le rôle de l'historien consiste surtout à « mettre en relief les traits communs aux diverses civilisations, les multiples et subtiles réactions des peuples et des faits les uns sur les autres » (p. v). Sur le vaste théâtre où se détachent un certain nombre d'événements de première importance, le devant de la scène sera tenu tour à tour par la nation dont le rôle a été prépondérant à une époque décisive de l'histoire, au XVI^e^ siècle l'Espagne, au XVII^e^ la France, au XVIII^e^ l'Angleterre. « On verra ainsi avec plus de netteté... se dessiner les grandes lignes de l'évolution historique, les grands courants d'idées et de civilisations, et l'histoire, même la moins proche dans le temps ou l'espace, cessera peut-être d'apparaître comme étrangère à nos préoccupations actuelles » (p. VII).

Le présent volume traite des premières civilisations dont le domaine comprend l'Asie antérieure, la vallée du Nil et le bassin oriental de la Méditerranée. Dans le premier livre, consacré aux plus anciens États qui se sont constitués depuis les temps préhistoriques jusqu'au deuxième millénaire avant Jésus-Christ, l'Égypte est au premier plan. Les civilisations sumériennes et babyloniennes offrent avec celles de la vallée du Nil de nombreux points de contact ; à la fin du troisième millénaire, des relations se sont nouées depuis longtemps entre ces divers États. Un monde nouveau est en formation : l'Égypte est déjà parvenue à l'âge de la pleine maturité ; l'Asie occidentale, déchirée par la lutte incessante entre Sémites et Sumériens, connaît une période de calme et, dans la dynastie babylonienne d'Hammourabi, semble renaître la dynastie sémitique d'Agadé ; à Byblos, à côté de l'influence égyptienne, se révèle celle de l'art égéen, qui se répand à travers le bassin oriental de la Méditerranée. Mais les migrations indo-européennes vont amener un bouleversement complet de cette partie du monde ancien et un remaniement total de la carte politique qui commençait à se dessiner sous nos yeux. L'étude de ces migrations et des empires auxquelles elles vont donner naissance entre le XX^e^ et le XII^e^ siècle avant Jésus-Christ occupe le second livre. A l'époque de leur vie commune, les Indo-Européens, dont le foyer primitif paraît devoir être

Digitized by Google

recherché dans la région germano-polonaise, étaient un peuple de pasteurs, à demi nomades, mais connaissant et pratiquant l'agriculture ; ils constituaient alors une société à base de patriarcat, reposant sur une organisation familiale très forte. C'est généralement vers le début ou au cours de l'âge européen du cuivre, entre 4500 et 4000, que l'on place l'ébranlement de ce monde indo-européen, provoqué sans doute par les transformations politiques et économiques qu'entraîna la découverte du métal. Au XX^e siècle, leur dispersion est un fait accompli en Asie septentrionale ; mais leur équilibre est loin d'être stable et le moindre affaiblissement dans l'armature des États auxquels ils confinent les incitera à de nouvelles migrations. La Babylonie semble avoir été leur première victime : dès 1945 les Hittites, puis aux environs de 1760 les Kassites s'emparent du pays. La brusque irruption de ces populations en Chaldée eut pour conséquence un refoulement des Sémites dans la direction de l'Occident asiatique, et vers 1680 les Hyksos, à leur tour, pénètrent en Égypte, où ils s'installent en maîtres. L'histoire de ces grandes invasions est fort obscure ; cependant, on ne peut nier qu'elles n'aient joué un rôle décisif dans l'histoire du monde oriental. Pour l'Égypte, en particulier, si la domination des Hyksos fut une des périodes les plus sombres de son histoire, l'expulsion des Barbares ouvrit une ère de renaissance. Pendant deux siècles, sous les règnes de Thoutmès III et d'Aménophis IV en particulier, les Pharaons pénètrent à leur tour dans une Asie morcelée, bouleversée par l'afflux de peuples nouveaux, et s'y taillent un vaste empire. Nous sommes encore bien mal informés de ce qui se passa alors dans la péninsule balkanique et dans le monde égéen, dont les récentes découvertes de Byblos ont montré le rayonnement jusqu'en Asie antérieure ; il est néanmoins permis de se demander si ces révolutions ethniques et ces bouleversements n'ont pas eu dans ces régions leurs répercussions. En effet, au cours de la première moitié du second millénaire, dans les Cyclades et en Crète apparaissent des éléments ethniques nouveaux, et dans la grande île, « à la fondation de l'empire égyption répond, avec un synchronisme qui n'est pas sans doute l'effet du hasard, la fondation de l'empire crétois, le premier des empires maritimes, comme l'empire égyptien paraît avoir été le premier des véritables empires continentaux » (p. 160-161). La fin de l'âge du bronze, entre les années 1600 et 1180, est marquée d'abord par l'apogée de la civilisation crétoise, puis sa transformation au contact du continent hellénique en une civilisation mixte, dite « mycénienne ». Cette évolution correspond à l'entrée en scène d'une population proto-hellénique, celle des Achéo-Éoliens, qui, après avoir supplanté les Crétois, ruinèrent leur empire. Cette migration achéenne doit être mise en rapport avec un nouvel essaim d'envahisseurs indo-européens. Les conséquences historiques de ce mouvement sont importantes, la conquête de la Crète par les Achéens leur ayant ouvert les routes de l'Asie et ayant converti ces continentaux à la vie maritime. Les textes des tablettes hittites de Boghaz-Keui montrent ce que furent ces principautés achéo-éoliennes en Asie Mineure, groupées dans la région à cheval sur la Lycie et la Pamphylie. L'expansion des Achéens en Asie Mineure fut grandement facilitée par le conflit qui, vers 1350, avait mis aux prises en Syrie le « Grand Hittite » et le pharaon, conflit qui eut pour l'Égypte des conséquences désastreuses en provoquant l'effondrement du vaste empire édifié par la dynastie thébaine. On avait même pu croire un moment que l'Égypte allait être absorbée dans l'empire hittite, lorsqu'en 1279 la paix fut conclue entre les deux royaumes. Malheureusement, l'alliance des Égyptiens et des Hittites ne put les sauver, l'un et l'autre allaient être écrasés par une nouvelle inva-

Digitized by Google

sion des « peuples de la mer », qui, après la ruine de Troie, voient s'ouvrir devant eux le chemin du Pont-Euxin. Le troisième livre étudie les nouvelles forces du monde antique du XIe au VIe siècles avant Jésus-Christ. Les nouveaux venus, Iraniens, Phrygiens, Doriens, recueillent et s'assimilent l'héritage de ceux qu'ils supplantent et, sur le pourtour du bassin égéen, s'élaborent des sociétés nouvelles. En Syrie et Palestine, les Philistins, les Phéniciens, les Syriens du Nord et les Hébreux naissent à la vie autonome ; en Anatolie, la ruine de la puissance hittite laisse le champ libre aux convoitises des conquérants ninivites. C'est de la Mésopotamie que va bientôt émerger le peuple assyrien qui, sous Téglath-Phalasar, puis, sous Assourbanipal, se rendra maître de l'Asie Mineure, de l'Égypte, de Babylone et de l'Élam, pour succomber à son tour sous les coups des Mèdes. De l'autre côté de la mer, la Grèce subit un bouleversement complet par suite de la descente des Doriens. Continentaux avant tout, les Doriens vont revivifier cette partie du continent européen appelé à de si hautes destinées. L'invasion dorienne « fut d'abord pour la Grèce une cause d'asservissement et de ténèbres, mais ensuite de libération et de rayonnement. Les races antérieures, retrempées par la lutte ou contraintes de s'expatrier, procéderont durant six siècles à la réinstallation de leurs foyers ou à la fondation d'établissements lointains. Une double Grèce nouvelle surgira de ce chaos. Autour du noyau continental, nettement divisé en parties autonomes, une ceinture de riches colonies encerclera le monde barbare par delà les mers : il naîtra de cette dissémination un hellénisme cohérent dans ses principes, mais complexe en ses aspects. L'hellénisme terrien de la Grèce propre se voit aux prises avec les problèmes positifs de la vie en commun sur des territoires exigus..., l'hellénisme d'outre-mer cherche dans l'exploitation du monde barbare les éléments de sa prospérité » (p. 291-292). Quelque importante que fût la place de la Grèce ainsi constituée dans le monde du VIe siècle, elle n'avait encore attiré dans son orbe aucun des grands peuples d'Asie ou d'Égypte ; la régénération de l'Asie assyrienne par les Iraniens, race nordique, ardente et saine, qui représente des principes de civilisation opposés à ceux des Grecs, ne va pas tarder à provoquer le conflit, depuis longtemps latent, entre l'Orient et l'Occident. Le duel de l'hellénisme et de l'Empire perse est le dernier terme de l'évolution qui les avait l'un et l'autre conduits à leur maturité.

Ce premier volume, ainsi qu'on le voit, répond parfaitement aux idées directives exposées dans l'avant-propos. De sa lecture, on retire la notion de l'étroite solidarité qui, dès l'aube des temps historiques, unit les nations entres elle, et cela suffit pour faire de cet ouvrage un instrument de travail indispensable.

Raymond LANTIER.

---

Marcel GRANET. **Danses et légendes de la Chine ancienne.** Travaux de l'*Année sociologique*. Paris, Félix Alcan, 1926. 2 vol. in-8°, 710 pages. Prix : 125 fr.

Dans un précédent ouvrage, *Fêtes et chansons de la Chine ancienne*, M. Granet avait tenté la reconstitution des coutumes et croyances de la Chine rurale primitive, exhumé un état social antérieur à la féodalité créatrice des villes et aboli par elle. Le présent volume a pour objet de rechercher les origines de ce régime féodal



Digitized by Google

et urbain et les conditions dans lesquelles il est apparu. La dualité de l'organisation chinoise des premiers âges, l'opposition des nobles et des paysans peuvent s'expliquer par l'hypothèse d'une invasion à la suite de laquelle deux populations, les vainqueurs et les vaincus, auraient coexisté l'une près de l'autre sans jamais se mêler. Cette théorie, appliquée par M. Piganiol à l'étude des origines de Rome, paraît insuffisante pour élucider le problème des commencements de l'histoire féodale chinoise. M. Granet observe, en effet, que « la solidarité est certaine entre citadins et ruraux » et que, dans les associations hiérarchisées qu'ils forment, rien ne permet de distinguer des espèces de castes ethniques antagonistes. Bien au contraire, un ensemble de faits d'ordre religieux ou juridique tend à prouver la communauté d'origine de ces groupements : le prince inaugure par un labourage les travaux de la campagne ; certaines institutions patriciennes ont sans doute leur fondement dans des usages assez voisins des usages paysans. La Mère de la race est, en effet, plus vénérée que le Héros fondateur ; les fils prennent de préférence leurs épouses dans la maison de leur mère ; de même qu'à l'intérieur des communautés paysannes le groupe agnatique est divisé en deux parts. « Comment [alors] se refuser à voir que l'organisation noble dérive d'une organisation communautaire imprégnée de droit maternel? » Malheureusement, le contrôle de ces faits échappe à l'historien ; les documents chinois qui nous sont parvenus mutilés, déformés, présentent tous « une allure figée, stéréotypée, conventionnelle », qui ne se prête en aucun cas à la reconstitution d'une légende, pas plus qu'à celle d'une suite logique d'événements. Mais là où l'historien perd pied, le sociologue trouve son gibier. De cette poussière de centons, de ces schèmes imaginatifs, l'analyse sociologique permet d'extraire un certain nombre de faits mythiques et rituels d'où se dégagent les caractères essentiels de la société chinoise féodale. La méthode suivie par M. Granet est féconde en résultats. De l'analyse d'une catégorie de documents mentionnant « des faits montrant à quoi tient le prestige qui donne leur pouvoir aux chefs », sacrifices de chefs ou de danseurs, rites de la création d'un ordre neuf par lesquels, au début de son règne en particulier, le seigneur restaure l'ordre dans l'espace et le temps, sacrifice du héros et danse dynastique, l'auteur est amené à proposer cette hypothèse qu'à l'époque où s'établit le pouvoir seigneurial, danses et drames rituels ayant joué un rôle important, les débris qui restent de l'affabulation de ces données légendaires « permettent d'étudier le milieu d'idées et de sentiments, et par suite le milieu réel, où prit naissance l'organisation féodale ». C'est autour de la discussion de ces thèmes fondamentaux que s'organisent les trois parties de l'ouvrage ; nous ne suivrons pas l'auteur dans l'analyse remarquable, dans la critique rigoureuse qu'il a faite de ces documents. Bien que s'interdisant toute construction, M. Granet a, cependant, dégagé du « pauvre matériel chinois » les traits caractéristiques d'un milieu social très complexe dans lequel apparaissent « l'existence de confréries (liée, semble-t-il, à une classification par orients et vents), l'usage de la maison des hommes (lié, semble-t-il, à une distribution de la population masculine par classes d'âge, ainsi qu'à une distinction entre membres et membres honoraires), enfin le caractère religieux de la maison d'hiver ». C'est « la possession des talismans dynastiques, armes, chaudrons, tambours », qui confère aux chefs des pouvoirs magiques et ces prestiges qui leur ont permis de se substituer, eux et leurs villes, au Lieu-Saint où se faisaient les noces paysannes ; ils ne les ont obtenus que parce qu'ils savaient, « à l'aide d'unions saintes et tragiques, fabriquer, pour les danses cérémonielles et les danses de guerre, des chau-

Digitized by Google

dières, des armes et des tambours divins ». Cette constatation permet de dater « la fondation des chefferies et des villes, l'établissement du régime féodal et militaire, la segmentation des communautés rurales en groupes de villageois et de citadins, à l'aide d'une date de l'histoire des techniques. On pourrait estimer que le *fait cristallisateur* a été : l'apparition en Chine du travail et du commerce du cuivre et du bronze ». On ne saurait être trop reconnaissant à M. Granet d'avoir soulevé pour nous un coin du voile qui masquait l'histoire de cette « révolution, peut-être rapide et brusque », dont est sortie en Chine l'aristocratie urbaine.

Raymond LANTIER.

---

C. T. SELTMAN. **Athens, its History and Coinage before the Persian invasion.** Cambridge University Press, 1924. Gr. in-8°, XVI-228 pages, 24 planches.

Le livre de M. Seltman, malgré l'ambiguïté du titre, est essentiellement un ouvrage de numismatique. C'est un effort vigoureux et sagace pour introduire un peu de clarté dans un sujet qui, depuis longtemps, préoccupe les numismates : l'histoire monétaire d'Athènes jusqu'aux guerres médiques. D'ailleurs, on ne peut que féliciter l'auteur d'avoir replacé cette histoire dans son cadre politique, en même temps qu'il l'éclairait par de constants rapprochements des monnaies avec les œuvres d'art contemporaines. On le félicitera aussi d'avoir réussi à écrire, sur un sujet aussi technique, un livre non seulement lisible, mais agréable, tant l'exposé en est clair et attachant, non sans parfois un peu de « manière » et une recherche excessive de l'effet. Pour en finir avec les critiques de ce genre, la présentation aurait gagné à être moins dogmatique, à partir davantage du connu, pour conduire le lecteur à l'inconnu.

La certitude en cette matière ne commence, on le sait, qu'avec les pièces d'argent célèbres (tétradrachmes, drachmes, oboles) de poids attique ou euboïque (drachme d'environ 4 gr. 30), qui portent au droit la tête casquée d'Athéna, au revers une chouette, un rameau d'olivier et la légende A Θ E. Si nous prenons comme point fixe les décadrachmes ou médaillons, dont on est universellement d'accord pour situer la frappe entre les batailles de Marathon (490 av. J.-C.) et de Salamine (480), on trouve dans les collections un grand nombre de pièces de mêmes types, mais de fabrique et de style beaucoup plus archaïques, qui obligent de faire remonter la frappe des « chouettes » au moins un demi-siècle plus haut, c'est-à-dire à l'époque de Pisistrate (560 ou 546 à 527). Nous savons par un texte précis (pseudo-Aristote, *Économiques*, II, 5, p. 1347 a) qu'Hippias introduisit dans le monnayage existant une réforme, d'ailleurs obscure, mais qui ne paraît pas avoir comporté un changement de type. On peut donc affirmer que les pièces à la chouette existaient dès le règne de son père, milieu du VI^e^ siècle, et cela concorde bien avec ce que nous savons du culte fervent voué par Pisistrate à la déesse Athéna, sa protectrice attitrée.

Peut-on faire remonter leur existence plus haut encore? Ce n'est guère probable. Les monnaies grecques d'argent de l'époque la plus ancienne (VII^e^ siècle et première moitié du VI^e^), telles que les fameuses tortues d'Égine et les poulains de Corinthe, sont des pièces monotypes, c'est-à-dire qu'elles ne portent de type proprement dit que sur la face correspondant au coin encastré dans l'enclume, tandis que le coin fixé au marteau produisait simplement sur le flan l'empreinte d'un carré creux,

Digitized by Google

diversement divisé. Athènes, vers l'an 600, n'était pas en avance sur ses voisines sous le rapport de l'art, de la richesse et de la civilisation matérielle ; si donc elle a frappé monnaie dès cette époque, il ne peut s'agir que de pièces monotypes et non des chouettes à double type. Nous savons, d'autre part, que, dans les lois de Dracon (621), les amendes étaient encore évaluées en têtes de bétail, ce qui ne se comprendrait pas si Athènes avait possédé alors une monnaie nationale. Le problème se ramène donc, en somme, à ceci : entre 620 et 560 (ou 546) y a-t-il eu une monnaie athénienne? Quel en était l'aspect? En possédons-nous des exemplaires?

M. Seltman apporte des réponses positives à toutes ces questions.

Il y a eu, croit-il, une monnaie athénienne dès l'archontat de Solon (594) et même auparavant : la preuve en est que, d'après des témoignages autorisés (Aristote, Androtion), Solon a réformé la monnaie existante. Cette réforme consista en toute probabilité à substituer l'étalon euboïque (drachme de 4 gr. 30) à l'étalon éginétique (6 gr. 20) ; le reste est obscur.

Quant à l'identification de ces monnaies antérieures à Pisistrate, sans trop s'arrêter aux textes de Philochore et de Plutarque, d'après lesquels il s'agirait de didrachmes au type du bœuf, M. Seltman veut les reconnaître dans les nombreuses pièces — ordinairement des didrachmes de poids euboïque — que l'on a pris l'habitude assez ridicule de désigner sous le nom de *Wappenmünzen*, autrement dit monnaies d'aspect héraldique. Cette dénomination se fonde sur le fait que ces monnaies offrent au droit un emblème varié (triskèle, cheval ou partie de cheval, taureau ou tête de taureau, scarabée, osselet, roue de deux types, chouette, [gorgoneion) encadré dans un cercle linéaire, qui ressemble à un bouclier rond. Au revers, elles présentent uniformément un carré creux caractéristique, compartimenté par des lignes diagonales.

L'attribution de ces pièces à Athènes, préconisée par les numismates de la première moitié du XIX^e^ siècle (Mionnet, Beulé, Mommsen), repose principalement sur le lieu des trouvailles, qui est en général l'Attique. Elle a été cependant abandonnée par des auteurs plus récents tels que Head, Imhoof, Babelon, qui ont distribué nos pièces entre un certain nombre de villes d'Eubée ; il est tentant, en effet, de penser que la monnaie de poids euboïque a pris naissance en Eubée et l'un au moins des emblèmes énumérés (la roue normale) se retrouve plus tard comme type monétaire à Chalcis.

M. Seltman revient à l'ancienne attribution et la fortifie par deux arguments : 1° tous les types des *Wappenmünzen* reparaissent, parfois en de multiples exemplaires, sur les boucliers d'hoplites représentés par les peintres de vases attiques (à figures noires ou rouges), boucliers dont les emblèmes ont fait l'objet d'une étude importante, sinon complète, de M. Chase dans les *Harvard studies* (XIII, 1902) ; 2° l'examen attentif des carrés creux sur les pièces connues de cette série révèle que le même coin de revers (plus exactement : de marteau) a été souvent associé à deux ou plusieurs coins de droit (ou d'enclume) portant des types différents ; c'est ainsi qu'on trouve reliés l'un à l'autre par l'identité du poinçon de revers les types : amphore et triskèle ; protome de cheval, scarabée et osselet ; roue de chariot et arrière-main de cheval ; chouette et tête de taureau ; tête de taureau, gorgonéion et roue ordinaire. Ce fait s'explique par l'usure rapide des coins de marteau, alors que le coin d'enclume pouvait encore servir. Les pièces ainsi enchaînées doivent se placer chronologiquement à la suite l'une de l'autre, et

Digitized by Google

dans bien des cas l'ordre de succession des exemplaires peut être déterminé par l'oblitération plus ou moins grande du coin de revers.

Le grand et durable mérite du travail de M. Seltman consiste dans le soin hors ligne avec lequel, dans cette intention, il a rassemblé, comparé, examiné à la loupe et fidèlement reproduit tous les exemplaires connus de ces curieuses monnaies, dont plusieurs font partie de sa collection personnelle, dressant ainsi un *corpus* bien plus complet et plus scientifiquement ordonné que les premières planches du *Trésor* déjà si riche de feu Svoronos. S'il n'a pas inventé, à proprement parler, le principe de l'enchaînement des revers, jamais on ne l'a appliqué avec autant de rigueur et de perspicacité : c'est une méthode qui fera certainement école et dont on peut attendre des résultats importants, notamment pour l'étude des monnaies impériales.

Quant aux conclusions historiques que l'auteur a tirées de son catalogue, elles n'entraînent pas absolument la conviction. En admettant même que la succession chronologique des didrachmes héraldiques, obtenue par les enchaînements de revers, tende à prouver qu'ils émanent tous d'un même atelier monétaire, on ne voit pas pourquoi cet atelier serait nécessairement Athènes plutôt que Chalcis ou Érétrie, que l'hypothèse de M. Seltman dépouille (contre toute vraisemblance) de tout monnayage d'argent avant l'an 550 environ. L'observation que les types se retrouvent sur des boucliers de vases attiques n'est pas plus probante, la plupart de ces emblèmes étant d'une grande banalité et pouvant se rencontrer dans des familles eubéennes aussi bien qu'athéniennes.

Néanmoins, M. Seltman maintient avec une grande assurance que toutes nos pièces ont été frappées entre 594 et 546 par des magistrats appartenant aux familles nobles d'Athènes, les Eupatrides, qui se succédaient à cette époque dans l'exercice de l'archontat et qui auraient imprimé leur cachet personnel sur la monnaie nationale. Il allègue à cet égard le parallèle des monnaies de Cyzique et de Phocée, mais il y a pourtant une grande différence. Dans ces deux séries, à côté de l'emblème du magistrat monétaire, qui occupe le champ de la pièce, figure *toujours* à plus petite échelle le type monétaire de la cité : le thon à Cyzique, le phoque à Phocée. Rien de pareil dans les *Wappenmünzen*.

Sans s'arrêter à cette objection, M. Seltman dépense des trésors d'ingéniosité en cherchant à répartir nos écussons entre les plus notoires des *gentes* attiques. Ainsi la tête du taureau appartiendrait à un membre du clan des Étéoboutades, descendants du mythique bouvier Boutès ; la roue de chariot à un archonte d'une famille « agricole » ; le triskèle aux Alcméonides. Cette dernière attribution serait fondée sur une scholie d'Aristophane (sur *Lysistrata*, vers 664), suivant laquelle le mot λευκόποδες désignerait les Alcméonides parce qu'ils peignaient sur leurs boucliers l'image d'un pied ou d'une jambe de couleur blanche. Mais cette définition pourrait tout au plus s'appliquer à la *jambe pliée*, épisème fréquent sur les boucliers des vases et qu'on retrouve sur une petite pièce archaïque d'électron (n° 311, Seltman)[1]. Elle ne convient nullement au triskèle, qui a une tout autre signification.

On ne voit donc pas que M. Seltman ait prouvé sa thèse : elle reste jusqu'à nouvel

1. Ces pièces et autres analogues sont attribuées sans vraisemblance par Seltman aux nobles athéniens exilés à Delphes pendant les dernières années d'Hippias : l'une d'elles (n° 307) porte la lettre Δ ; une autre (n° 312) la lettre Φ.

Digitized by Google

ordre une hypothèse, séduisante assurément, mais sujette à bien des objections. J'en dirai autant de l'attribution à l'Athènes présolonique des rares didrachmes de poids éginétique au type de l'amphore, que d'autres numismates ont donnés à Céos ou à Andros ; de l'attribution à Isagoras (510 à 507) des tétradrachmes anépigraphes aux types du gorgonéion et de la tête de taureau. L'histoire enregistre bien rarement des reculs en matière de technique monétaire, et il serait fort extraordinaire que, succédant aux tétradrachmes des Pisistratides, ceux des aristocrates réintégrés eussent banni non seulement le profil et l'oiseau d'Athéna, mais encore la légende nationale A Θ E.

Le monnayage des Pisistratides est trop sûrement identifié pour comporter des innovations sensationnelles. On aura beaucoup de peine à admettre la distinction proposée par M. Seltman, sous Hippias, de deux ateliers monétaires, l'un situé au Laurium, d'où émaneraient les pièces ordinaires « de style dorien », l'autre dans l'Acropole même, qui n'aurait fonctionné qu'à l'occasion des grandes Panathénées. Cette division en deux ateliers, l'un « impérial », l'autre « civique », correspondant à des différences d'exécution et de style, aurait continué sous le régime suivant (510 à 490). Il y a plus de vraisemblance dans la théorie que certains tétradrachmes à la chouette, de facture grossière, et où la lettre thêta affecte souvent la forme d'un cercle de points, seraient non pas des imitations barbares du monnayage de Pisistrate, mais des pièces frappées par Pisistrate lui-même dans un atelier du Strymon pendant son exil et en vue de se constituer un trésor de guerre.

Le livre de M. Seltman est si riche de faits et d'idées sûres ou contestables[1] qu'une analyse complète dépasserait les limites de ce compte-rendu. Je ne peux cependant pas le quitter sans exprimer mon adhésion complète à la thèse (p. 106) qui rattache l'émission des décadrachmes et didrachmes du v^e^ siècle à la distribution annuelle de dix drachmes par tête aux citoyens, attestée par Hérodote et Aristote, et à laquelle Thémistocle mit fin en 483 av. J.-C. pour consacrer désormais ces fonds à la construction des galères qui vainquirent à Salamine. Des numismates antérieurs avaient vu dans ces pièces exceptionnelles un monument de la victoire de Marathon ou de celle de Salamine. M. Seltman, après Gaebler, réfute très justement cette hypothèse ; mais il lui trouve une excuse dans le caractère, « sûrement commémoratif d'une victoire », du décadrachme contemporain frappé à Syracuse. Or, ce caractère est tout aussi imaginaire et le témoignage de Diodore (qui prend d'ailleurs ce décadrachme pour une monnaie d'or) sans valeur aucune. Ces médaillons ont été frappés non à l'occasion de la bataille d'Himère, mais, comme le prouve leur type, pour célébrer les victoires agonistiques des tyrans de Syracuse. Si on leur a donné tardivement le sobriquet de Démaréteion, c'est sans doute parce que l'ignorance servile et anachronique d'un Timée croyait reconnaître dans la tête de nymphe qui en occupe le centre un portrait de la femme de Gélon.

Théodore REINACH.

1. Parmi ces dernières, signalons le paragraphe (p. 114) sur la prétendue survivance aux v^e^ et IV^e^ siècles du « talent d'or homérique » de huit grammes ; aucun des textes allégués ne comporte cette interprétation. D'ailleurs, le talent d'or homérique n'est qu'une sotte invention des scholiastes, qui ont voulu à toute force expliquer des textes où le mot χρυσοῖο avait été substitué par des aèdes récents et mégalomanes à χαλκοῖο.

Digitized by Google

**Jérôme Carcopino. Études romaines.** *La basilique pythagoricienne de la porte Majeure.* **Paris, l'Artisan du livre, 1927. In-8°, 414 pages.**

**Isidore Lévy. La légende de Pythagore. De Grèce en Palestine.** Paris, Honoré Champion, 1926. In-8°, 352 pages (Bibliothèque de l'École des hautes études. Sciences historiques et philologiques, fasc. 250).

Pythagore redevient d'actualité : voici deux ouvrages considérables, propres entre tous à fixer sur sa personne, sa doctrine et son influence, l'attention des hommes instruits. — Le livre de M. Carcopino inaugure une série d'*Études* où seront décrits et interprétés les monuments de l'antiquité découverts à Rome pendant et depuis la guerre. Plusieurs sont de première importance et n'ont pourtant été retrouvés que fortuitement. Le hasard n'a jamais mieux servi les archéologues et les historiens des religions qu'en révélant, sous le ballast de la ligne de Rome à Naples, au mois d'avril 1917, l'étonnante construction à l'étude de laquelle M. Carcopino apporte toutes les ressources d'une érudition ingénieuse et pénétrante. Église? On le dirait d'abord, en présence de son atrium, de ses trois nefs et de son abside. Mais, comme aucun symbole chrétien, aucun indice de christianisme ne se découvre sur les stucs de sa magnifique parure, il faut songer à une autre religion. A la suite de M. Cumont, et après un examen minutieux de toutes les données du problème, M. Carcopino conclut que nous sommes devant un sanctuaire pythagoricien, « témoignage émouvant de la plus haute réforme spirituelle qu'ait tentée le paganisme romain ».

Le monument se trouve au long de la *Via Praenestina*, à moins de cent mètres de la porte Majeure. Là s'étendait, au début de l'Empire, une région de vastes jardins, peu fréquentée et où, jusqu'au temps d'Aurélien, qui en enferma la moitié derrière le « pomœrium » en construisant son mur d'enceinte, s'élevaient de somptueux tombeaux. Plusieurs nous sont connus et la première idée qui pouvait venir à l'esprit était de regarder notre basilique comme l'un d'eux. — Aucune inscription n'y a été découverte, aucun *graffito* qui pourrait nous donner une date ; mais, en considérant les autres monuments du quartier, qui sont du 1er siècle, les procédés de bâtisse, qui nous reportent à la même époque, le style des stucs, qui les apparente étroitement au décor de la Farnésine et à celui des célèbres tombeaux de la *Via Latina*, enfin en étudiant de près la coiffure d'une femme dont le portrait se voit sur une des parois et nous rappelle les figures du second quart du 1er siècle, M. Carcopino, avec une vraisemblance qui touche à la certitude, a fixé la construction de l'édifice au règne de Claude (41-54). Une remarque décisive confirme ses déductions : les religions orientales n'ont point laissé trace de leur influence dans les nombreux tableaux symboliques qui couvrent les murs et les voûtes. A une exception près, car, aux quatre angles du registre central placé à la clé de la grande nef, se dresse la figure de l'Attis grave et méditatif qu'on a appelé l'*Attis funéraire*. Or, nous savons — M. Carcopino lui-même a antérieurement fixé ce point [1] — que c'est Claude qui, pour l'introduire officiellement dans le calendrier romain, a épuré le culte phrygien. Il est visible que la basilique a servi durant un temps très court : plusieurs tableaux ne sont pas terminés ; le pavé ne porte aucune marque d'usure ;

1. *Attideia.* I. *Sur la date de l'introduction officielle à Rome du culte d'Attis*, ap. *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publiés par l'École de Rome, t. XL, 1923, p. 135 et suiv.

Digitized by Google

les voûtes, auxquelles sont fixés les crochets des lustres, ne sont pas enfumées ; dans le couloir d'accès point de *graffiti*. D'autre part, la disposition du mobilier, l'arrachement visible des tables et des sièges, l'enlèvement des bustes qui garnissaient les consoles des piliers prouvent un déménagement méthodique et une sorte de désaffectation brutale. Il s'agirait d'un coup de Claude, très conservateur en matière religieuse, très préoccupé des délits d'impiété et de la menace des *religiones illicitae*. Avec beaucoup d'à-propos, M. Carcopino rappelle la triste aventure de Statilius Taurus, accusé, en 53, de concussion et surtout de magie (Tacite, *Ann.*, 12, 59 : « pauca repetundarum crimina, ceterum magicas superstitiones objectabat ») et qui se donne la mort, évidemment par crainte d'une condamnation. Il paraît probable que la basilique était dans les jardins de cet homme, et la disgrâce du monument pourrait bien avoir suivi très logiquement celle de son propriétaire.

A quel usage le destinait-il donc? Rien n'a confirmé et tout infirme l'hypothèse que ce pouvait être son tombeau de famille. Il ne s'agit pas d'un sépulcre. Pas davantage d'une sorte de salle des fêtes, ni d'un cryptoportique, où l'on va chercher la fraîcheur et le recueillement. On n'enfouit pas une salle des fêtes sous terre, à neuf mètres au-dessous du pavé antique de la *Via Praenestina*, et un cryptoportique fait toujours partie d'une habitation ; de plus, on prend souci d'y ménager de riantes perspectives sur le dehors, d'y amener de l'air et de la lumière : rien de pareil n'a préoccupé l'architecte de notre basilique. Il a cherché l'isolement, la solitude, la retraite. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les murs pour voir transparaître une intention religieuse : nous sommes devant une salle de réunion, une chapelle d'initiés [1]. C'est la leçon très claire qui sort d'une étude attentive de la décoration.

Au premier abord, le luxe de cette décoration éblouit et la variété de sa richesse paraît confusion : scènes multiples empruntées à la mythologie ou au légendaire hellénique, symboles et décors ornementaux, voire, du moins en apparence, tableaux de genre, tout y voisine et s'y mêle. Mais la présence, dans cet ensemble composite, des symboles qui se retrouvent sur les tombeaux prouve au moins qu'il s'agit d'un « sanctuaire traversé des terreurs et animé des espérances qui s'expriment au fond des tombeaux de la même période » (p. 86). D'ailleurs, les traces palpables des sacrifices qu'on a célébrés en ce lieu — les ossements des victimes — prouvent qu'il s'agit bien d'un lieu de culte. L'observateur qui a la patience et la perspicacité qu'il faut ne tarde guère à voir se dégager du fouillis des stucs l'évidence de trois thèmes : « Celui de la mort qui, de toutes parts, cerne la destinée des hommes, celui du salut promis aux initiés pour l'éternité et celui de l'initiation qui affranchit de la mort et procure le salut » (p. 93). C'est, en vérité, toute une catéchèse qui se développe sur ces murs et sur ces voûtes, très claire pour qui entend le langage du mystère dans lequel elle s'exprime. Elle commente la destinée de l'homme et en souligne la misère, puis montre la compensation qui s'offre aux mortels quand ils comprennent par quels moyens on la mérite et par quelles méthodes on l'atteint. M. Carcopino a suivi pas à pas le déroulement de cette leçon avec une parfaite sûreté, et sa démonstration me paraît pleinement convaincante : c'est le triomphe de la logique servie par le savoir et l'art de l'hypothèse topique.

1. Les dimensions sont les suivantes : hauteur : 8 m. ; longueur : 12 m. ; largeur : 7 m., en trois nefs (2 m. + 3 m. + 2 m.) ; superficie : 108 mq. La voie ferrée traverse l'édifice en diagonale ; c'est miracle que les voûtes aient tenu.

Digitized by Google

Nous sommes donc bien en présence d'un cénacle de mystes : peu nombreux, car la basilique n'est pas grande ; de condition sociale élevée, car elle est opulente. Mais de quels mystes? La diversité des scènes qu'ils ont fait fixer sous leurs yeux démontre qu'ils ne sont pas « les dévots attitrés d'une divinité particulière entre plusieurs, mais les servants d'un idéal qui les domine toutes » (p. 154). Nous avons affaire à des syncrétistes qui construisent une synthèse de croyances, autonome et qu'ils croient « supérieure à tous ses éléments traditionnels ». Légendes olympiques, symboles dionysiaques et orphiques, reflets d'Éleusis, souvenirs des Mystères phrygiens se combinent et s'organisent autour d'une « démonstration » fondamentale. M. Carcopino pense que ces mystes sont des pythagoriciens, et il fonde sa thèse avec un luxe d'arguments qui emporte l'assentiment.

D'abord, il rappelle les origines, les principes et les principales étapes de la doctrine pythagoricienne, peu à peu muée en religion. Née vers la fin du VI^e^ siècle, dans la Grande-Grèce, elle n'a point tardé à passer de ses spéculations sur les nombres à la méditation sur l'Être et à se greffer sur de vieux mystères populaires, très vivaces dans l'Italie du Sud et la Sicile dès ce VI^e^ siècle. Religion, elle est devenue aussi règle de vie très stricte, abondante en gestes rituels, en *tabous* et en préceptes de morale. Répandue dans la péninsule par une véritable *diaspora*, installée à Rome, visible notamment dans le cercle des Scipions, contre lesquels elle émeut les préventions de la tradition religieuse, elle est devenue le point de rassemblement et de cristallisation de toute spéculation religieuse de sens païen dans le monde romain, au siècle « qui encadre le début de l'ère chrétienne » (p. 187). M. Carcopino marque bien les raisons générales de cette fortune et restaure quelques types représentatifs de pythagoriciens, notamment ce P. Nigidius Figulus, ami de Cicéron, qui paraît avoir exercé une grande influence sur la constitution de la doctrine telle qu'elle prévaut à Rome. Ces gens-là sont suspects aux autorités officielles, sans doute parce qu'ils font bande à part et tiennent des réunions closes. Il ne serait donc point surprenant qu'un lieu de réunion appartenant à quelques-uns d'entre eux eût subi le dommage d'un coup de force du pouvoir.

M. Carcopino s'applique (2^e^ partie, chap. III) à démontrer que la disposition de l'édifice répond point par point aux exigences de la liturgie pythagoricienne, à commencer par l'enfouissement qui en a fait *un antre*, rappel de la grotte que Pythagore, séjournant à Samos, s'était, disait-on, aménagée hors de la ville pour y venir méditer à son aise. Notre basilique serait donc « comme une filiale attardée de la caverne métropolitaine de Samos » (p. 216). Tout le détail de l'aménagement confirme cette induction fondamentale : disposition du lucernaire, abondance des images de candélabres qui sont censés multiplier la lumière mystique, tracé du couloir d'accès, scrupuleusement conforme à la règle pythagoricienne. Tout ce que la liturgie — connue par ailleurs — réclame, purification, libations, sacrifice, repas en commun, lecture pieuse et sermon, est prévu et réalisé. M. Carcopino insiste sur le fait que les pythagoriciens romains ne répugnaient pas aux sacrifices sanglants, contrairement à d'autres de leurs confrères, et il nous explique très clairement pourquoi ils n'immolaient que le porc et le chien.

Il ne reste plus qu'à tirer une vérification et une confirmation de l'examen des *tableaux* de la basilique, conférés, si je puis ainsi dire, aux deux grandes représentations pythagoriciennes : *l'enfer terrestre* et *le paradis céleste*. Près du tiers du livre est consacré à cette étude. Il est impossible de la résumer ici, car elle tient toute en une suite de patientes petites dissertations de détail. Je puis toujours dire qu'elles

Digitized by Google

sont des modèles du genre et qu'elles réservent à l'érudit des satisfactions très délicates. Il se peut que plusieurs d'entre elles provoquent des contestations ; mais, d'ensemble, elles m'ont pleinement satisfait et entraîné. Il nous faut regarder tous ces tableaux comme autant de thèmes pour les sermons de la synaxe et leur collection comme une sorte de livre symbolique ouvert devant les yeux des clairvoyants. Le bas-relief qui occupe le fond de l'abside et qui représente le *Saut de Sapho* à Leucade illumine tout le décor d'une clarté éblouissante : il exprime, sans aucun doute possible, « l'idée d'une régénération sacramentelle et morale qui transforme les initiés, celle de l'éternité bienheureuse dont ils jouiront dans l'île du Soleil après une suprême métamorphose » (p. 383).

On voit, sans que j'y insiste, l'intérêt essentiel que présente, pour l'historien des religions, la basilique de la porte Majeure : elle lui apporte un document direct et d'une singulière éloquence sur l'esprit religieux de Rome au I^er^ siècle de notre ère. Qui n'a dit et redit qu'Auguste avait fait œuvre vaine en cherchant à restaurer la religion d'hommes qui avaient perdu le sentiment religieux? Après avoir vu la basilique, après avoir étudié le livre de M. Carcopino, j'ai, pour ma part, envie de faire amende honorable au premier Empereur, qui savait parfaitement, j'en suis sûr maintenant, qu'il ne bâtissait pas sur le néant. Certes, les hautes classes, celles que visait spécialement Auguste, car le peuple restait dévot aux dieux de la cité, les hautes classes ne croyaient plus à la vieille religion nationale ; mais, dans ses cadres et derrière ses légendes, elles avaient installé un sentiment très profond, dont un politique pouvait désirer ramener les manifestations aux formes traditionnelles du culte poliade. — Et encore : on a trop répété que la restauration de l'esprit religieux à Rome venait des influences orientales, que, tout particulièrement, les mystères d'immortalité, qui précèdent et préparent le christianisme avant de lui faire concurrence, sont tout orientaux ; c'est une opinion à corriger. Par sa belle étude sur la *Mosaïque de Lambiridi et l'hermétisme africain*, par ses pénétrants essais sur le culte d'Attis à Rome, enfin par ce solide et brillant ouvrage dont je viens d'essayer de donner une idée et qu'aucun homme curieux d'antiquité ne peut se dispenser de lire attentivement, M. Carcopino aura, plus que personne, contribué à nous rendre le sens juste de la réalité.

Le livre de M. Isidore Lévy pose une question d'apparence modeste et qu'on a la surprise de voir s'élargir jusqu'aux limites mêmes du monde antique. Il se présente étayé d'une érudition immense, solide, ingénieuse, jamais à court de ressources, et qui s'exprime avec une aisance parfaite en une langue excellente. La question, c'est celle de la fortune qu'ont pu connaître dans l'antiquité, tant profane que sacrée, les récits rassemblés autour de la figure de Pythagore. Voici donc la thèse de M. Lévy : de bonne heure, dans le monde grec, s'est constituée une vie légendaire de Pythagore, qui, parce qu'elle a fait de lui le type du héros religieux, est devenue elle-même comme le schéma de toute biographie du héros religieux. Elle a donc imposé son plan et ses thèmes essentiels à tous les écrivains anciens qui ont *raconté* de tels héros, jusqu'à et y compris Jésus-Christ, en passant par Moïse et, en deçà de Jésus, jusqu'à Apollonios de Tyane, Alexandre d'Abonotique et saint Antoine. De même a-t-elle inspiré et guidé les auteurs, sérieux ou satiriques, un Virgile ou un Lucien, qui, de n'importe quel point de vue, ont eu à développer tel ou tel des thèmes utilisés déjà dans la légende en cause.

L'enquête de M. Lévy se développe en cinq parties, dont les titres feront entre-

Digitized by Google

voir l'ampleur : *Le roman tardif de Pythagore ; — Les vestiges du roman d'Héraclide ; — La légende de Pythagore chez les Juifs alexandrins ; — Pythagorisme et judaïsme ; — L'Évangile.* — La richesse du détail est vraiment extraordinaire, sans hors-d'œuvre, sans digression superflue ; mais, au contraire, en se conformant à un plan rigoureux et en suivant le fil d'une démonstration implacable, quantité de problèmes essentiels qui intéressent surtout la vie juive, alexandrine et palestinienne, la constitution de la « tradition » évangélique, sont posés, discutés, renouvelés et résolus le plus souvent de façon neuve et inattendue. De ce point de vue, le livre est un des plus originaux qui aient paru depuis longtemps.

Maintenant, il faut bien dire que, d'abord, le lecteur se met en défiance de ce *passe-partout* qui ouvre si bien toutes les portes. Il lui semble que c'est trop simple, que la vie vraie présente plus de complexité et de variété ; il soupçonne que M. Lévy lui présente une construction passablement artificielle : les textes antiques, en fait sporadiques et mal liés ensemble, résistent difficilement à l'esprit de système qui les rapproche et les organise à son gré. S'il donne volontiers son adhésion à l'ensemble de la reconstruction du roman de Pythagore, bien que le rassemblement de ses éléments, pris à des écrivains fort éloignés les uns des autres dans le temps, lui laisse de l'inquiétude, s'il fait son profit de nombre de remarques pénétrantes, semées à profusion d'un bout à l'autre du livre, il demeure sur la réserve au regard de l'ensemble.

Ce qui paraît acquis par l'enquête de M. Lévy, c'est d'abord l'importance de la légende en question ; si elle n'a peut-être point manifesté toute l'exubérante fécondité que lui prête notre critique, elle a tenu de la place dans l'hagiographie antique : on le savait mal. C'est ensuite la ressemblance entre les légendes qui ont couru dans l'antiquité sur les héros religieux. Est-ce à dire que les thèmes assez monotones que ces récits développent viennent authentiquement de la Vie de Pythagore? C'est à dire, en effet, pour M. Lévy ; mais on peut hésiter à le suivre. Les thèmes légendaires sortis de l'imagination des hommes ne sont pas très nombreux et ils circulent souvent pour leur propre compte en dehors du groupement qui les utilise sans les monopoliser. Je prends un exemple : personne ne soutient plus guère aujourd'hui la thèse de l'origine indienne de la légende évangélique ; cependant que de thèmes communs à l'Évangile et aux littératures brahmanique, bouddhique, voire mazdéenne ! Contamination directe dans un sens ou dans l'autre? C'est peu probable ; mais plutôt, ici et là, génération spontanée des récits nécessaires et qui répondent aux exigences de situations parallèles. Si ces remarques sont justes, la Vie légendaire de Pythagore pourrait bien n'être qu'un des « rassemblements » de thèmes courants et non pas le point de départ et le modèle de tous les autres.

D'autre part, si ingénieuse et adroite que soit la reconstruction du roman premier, elle demeure hypothétique sur plusieurs points d'importance. Parce qu'un trait qui se trouve, je suppose, chez Diogène Laërce ou Jamblique s'encadre d'assertions certainement anciennes, la tentation peut venir de le placer sur la même ligne chronologique qu'elles, en arguant de la vraisemblance d'une « chute » au cours des temps. Pourtant, il y a risque à céder à cette tentation-là, comme M. Lévy le fait à plusieurs reprises.

Enfin, la discussion critique, terriblement serrée et rigoureuse, donne trop souvent l'impression de moins chercher l'impression du réel et du vivant que de vouloir se débarrasser de textes gênants pour la thèse générale, ou surmonter des difficultés de détail qui encombrent le raisonnement et retardent la démonstration.

Digitized by Google

Il m'est très difficile de sentir autrement lorsque je mets bout à bout les opinions de M. Lévy sur les témoignages de Josèphe, lorsque, spécialement, je le vois balayer tous les récits qui nous feraient croire à l'existence des Pharisiens avant le plein du règne d'Hérode, parce qu'il s'agit d'établir qu'ils doivent leur origine à une influence pythagorisante de la *diaspora* alexandrine. J'ai tout autant de mal à me persuader que, si l'on enlevait de la tradition évangélique ce qu'elle doit à la Vie de Pythagore, il ne resterait plus d'elle qu'un conglomérat amorphe et réduit à quelques éléments incohérents empruntés à la Bible.

Au total, et pour parler sans détours, je ne crois donc pas que la thèse de M. I. Lévy soit vraiment fondée. Je pense qu'elle tire un avantage illusoire de quantité de rapprochements, certes très troublants dans bien des cas au premier abord, mais qui, en définitive, s'expliquent parfaitement sans elle, donc qui ne l'imposent pas. Néanmoins, je tiens à le redire, le livre qui l'expose et la soutient est un des plus intéressants, des plus suggestifs, des plus personnels et, pour tout dire, des plus utiles qui aient paru depuis longtemps dans le domaine de l'histoire des religions. Il a posé nombre de problèmes nouveaux et d'une importance capitale ; il a renouvelé radicalement tous ceux qui se rapportent à la constitution et à la nature véritable du *Spätjudentum*, et au moins une partie de ceux qui intéressent l'origine et la constitution fondamentale du christianisme. Les discussions qu'il ne manquera pas de provoquer et d'alimenter contribueront certainement plus à l'avancement de la science que ne l'aurait pu faire un livre plus conforme aux habitudes prises et aux convictions courantes des érudits.

Ch. GUIGNEBERT.

---

Louis HALPHEN. **Les Barbares. Des grandes invasions aux conquêtes turques du XI^e siècle.** Paris, Félix Alcan, 1926. In-8°, 393 pages. **Prix : 40 fr.**

Cet ouvrage forme le tome V de la grande *Histoire générale* dirigée par MM. Louis Halphen et Philippe Sagnac, qui a déjà été mentionnée plus haut. C'est un exposé succinct de l'histoire, non seulement de l'Europe, mais de l'Asie et de l'Afrique du Nord, pendant la période de sept siècles qui va du milieu du IV^e siècle jusqu'après les conquêtes des Turcs Seldjoukides (vers 1075). Le titre révèle l'idée maîtresse de l'ouvrage. On ne saurait comprendre l'histoire de l'Europe, selon l'auteur, si l'on ne tient pas le plus grand compte de l'histoire de l'Asie. Non seulement les Germains, les Slaves, les Scandinaves d'Europe, mais les Perses, les Arabes, les Turcs, les Mongols de l'Asie se sont rués à l'assaut du monde romain et ont réussi à faire tomber par pans énormes la civilisation antique. Cette longue période voit en somme le triomphe des Barbares sur les Européens, les Européens civilisés. Vers 1075 enfin, ceux-ci se ressaisissent et, avec les croisades, commencent à faire refluer la barbarie asiatique.

On peut dire que l'auteur, quittant le point de vue européen, d'où l'on voit mal, s'installe en Asie pour contempler mieux, de plus haut, ces conflits gigantesques. Sa documentation est énorme, puisée aux meilleures sources. L'exposé, forcément très condensé, réussit à dominer les faits sans en rien laisser échapper d'essentiel. Il est merveilleux que M. Halphen ait pu faire tenir tant de substance historique dans un livre qui n'a pas 400 pages, sans jamais donner la sensation de composer une œuvre indigeste. On sent, au contraire, à chaque page une pensée personnelle

Digitized by Google

qui ordonne les faits, même quand l'auteur — cela est fatal — ne peut avoir un accès direct aux sources. Ajoutons que la bibliographie, très soignée et au courant des derniers travaux, achèvera de faire de ce beau livre un outil de travail indispensable aux étudiants, à leurs professeurs aussi.

On peut regretter que l'auteur n'ait pas donné de conclusion à son livre et que l'introduction soit si brève. Le titre est un manifeste. Mais ne risque-t-il pas de donner une impression inexacte de cette période? Somme toute, malgré la ruée des Barbares, malgré des pertes effrayantes, la civilisation gréco-latine et chrétienne a été sauvée. D'ailleurs, elle répara en grande partie ces pertes par des gains imprévus. Si l'Asie antérieure et l'Afrique mineure passent à l'Islam, la culture occidentale gagne sa cause en Germanie, dans les Iles britanniques ; en Espagne, les chrétiens opèrent la « reconquista ». Il n'est jusqu'aux Slaves et aux Bulgares que Byzance n'arrive à civiliser tant soit peu. Enfin, il est injuste de ranger parmi les « Barbares » les Perses et les Arabes. L'Iran représente une civilisation rivale de la civilisation gréco-latine, mais non une barbarie. Quant aux Arabes, ils se sont imprégnés si vite de la culture matérielle et artistique des vaincus, Syriens, Grecs, Égyptiens, Africains, Espagnols, qu'ils représentent également une civilisation rivale, égale pour le moins à celle de l'Europe chrétienne, pendant un temps considérable, nullement une « barbarie ». Seul le groupe redoutable des peuples tartares (Huns, Awars, Petchenègues, Coumans, Turcs occidentaux, etc.) et mongols reste rebelle à toute culture, du moins dans cette période. Finalement les gains compenseront largement les pertes.

C'est une idée ingénieuse que de voir dans les croisades une réaction de l'Europe contre l'Asie. Elle a le mérite de donner de l'intérêt à cette entreprise mort-née. Mais cette formule n'est pas conforme à la réalité. Les Européens, pour mieux dire les « Francs », ne voyaient pas si haut ni si loin. La passion religieuse et le goût de l'aventure ont été leurs véritables mobiles. D'ailleurs, nos conceptions de l'Europe et de l'Asie ne sont pas les mêmes que dans l'Antiquité et au Moyen Age. M. Halphen le sait mieux que personne. L'Europe longtemps n'a été qu'une expression géographique ; à vrai dire, elle l'est encore aujourd'hui. Elle n'a présenté aucune unité de gouvernement ou de culture. Le lien entre les hommes dans l'Antiquité, c'est la Méditerranée, sans distinction d'Europe, d'Asie ou d'Afrique. Si l'on part de ce fait, on voit que l'Afrique du Nord, l'Égypte, la Syrie, l'Asie Mineure sont des pays beaucoup plus « européens » pour un ancien ou un homme du pré-Moyen Age que la Germanie ou la Scythie.

A dire vrai, l'Europe orientale, centrale même, n'est qu'un prolongement de l'Asie jusqu'à la conversion des Germains, des Slaves, des Hongrois au christianisme. Ces pays deviendront alors, avec l'Empire byzantin, le boulevard de l'Europe contre les hordes asiatiques. Quelques-uns, tels la Russie kiévienne et les États balkaniques, succomberont du XIIIe au XVe siècle pour le salut de l'Occident.

Ferdinand LOT.

---

**G. CONSTANT. La concession à l'Allemagne de la communion sous les deux espèces.** Paris, De Boccard, 1923. In-8°, XII-1160 pages

Dans les débuts de toute grande révolution, politique, religieuse, sociale, il est rare que le parti qu'elle menace ne se divise pas. Les uns disent : « On ne fait pas

Digitized by Google

sa part à l'esprit d'innovation ; il faut résister sur toute la ligne. » Les autres : « Il faut sacrifier l'accessoire et défendre le principal ; prévenir les défections par les concessions ; satisfaire jusqu'à un certain point le mouvement pour le contenir et le diriger ». Ce problème s'est posé pour l'Église catholique devant la Réforme, et le fait que le parti de l'intransigeance a fini par triompher ne doit pas faire oublier qu'il y a eu un parti de la conciliation qui a fait des efforts et, par moments, a été ou a paru être sur le point de réussir. C'est l'histoire d'une de ces tentatives, déjà esquissée par d'autres, dans ses grandes lignes, que M. Constant a traitée à fond ; son récit, remarquablement clair et précis, avec une nuance de sécheresse voulue, est étayé sur une annotation d'une richesse presque surabondante, accompagné de très nombreuses pièces justificatives empruntées aux archives les plus diverses : Allemagne, Italie, Espagne. L'auteur n'a pas plaint sa peine et, sauf une réserve, il épuise le sujet, surtout sous le rapport diplomatique.

Vers le milieu du XVI^e^ siècle, une opinion très répandue en Allemagne voulait qu'il fût possible de retenir dans l'Église beaucoup de catholiques attirés vers la Réforme, en leur accordant deux choses auxquelles ils passaient pour tenir beaucoup, la communion sous les deux espèces et le mariage des prêtres. Ce deuxième point était très grave ; il ne semble pas que Rome ait jamais songé sérieusement à le concéder. Au contraire, elle accorda quelque temps le calice, à la suite de négociations et dans des circonstances que raconte M. Constant.

C'est ici qu'apparaît, à notre avis, une lacune dans ce gros livre. On aurait souhaité que l'auteur, étudiant la littérature de dévotion de l'époque, eût cherché à déterminer la direction, la force, l'origine de ce courant de piété populaire qui portait vers le calice et que tant de gens déclaraient irrésistible. On ne laisse pas d'être surpris, au premier abord, qu'on se passionnât tellement pour la communion sous les deux espèces à une époque où la communion fréquente paraît avoir été si peu dans les mœurs. Peut-être quelque lumière serait-elle jetée sur la question par l'étude de thèmes artistiques très en vogue au XV^e^ et au début du XVI^e^ siècle, comme le *Pressoir mystique* ou la *Fontaine de vie* (cf. aussi le chapitre sur la *Plaie du côté et l'Eucharistie*, dans le livre de dom Gougaud : *Dévotions et pratiques ascétiques du Moyen Age*), où l'on voit à quel point le sang du Sauveur hantait les imaginations mystiques (mais cf. en sens inverse le travail de M. Dumoutet, *Le désir de voir l'hostie*, qui nous montre les deux éléments de l'Eucharistie comme dissociés par la piété populaire et le sacrement se résumant en quelque sorte dans l'espèce du pain). Pour bien apprécier les motifs de la résistance, il faudrait avoir pénétré les vraies raisons de l'insistance. Personne, parmi les théologiens catholiques, n'avait contre la concession du calice une objection de principe ; mais seulement des objections d'ordre pratique (risque d'accidents, difficulté de conserver l'espèce du vin) ; l'Église pouvait fort bien céder en fait, mais à la condition qu'on reconnût qu'elle n'avait pas erré dogmatiquement en retirant le calice aux laïques, le sacrement étant valide sous une seule espèce. Mais n'était-ce pas cela que l'on niait, au fond ; sans quoi, pour quel motif tenir tellement au calice? En sorte que plus les uns en proclamaient l'importance et plus les autres croyaient avoir de raisons de le refuser.

Dans un chapitre très intéressant, M. Constant passe en revue les forces des deux partis opposés de la résistance et de la conciliation. Après une tentative, esquissée plutôt que poussée à fond, par Paul III, des circonstances favorables à la concession se rencontrèrent sous Pie IV. L'empereur Ferdinand, Maximilien son fils, le duc de Bavière Albert V, la réclamaient avec ardeur ; le pape y répu-

Digitized by Google

gnait beaucoup moins que ses prédécesseurs. Mais à qui la demanderait-on, au pape ou au concile? Question de procédure très grave par tout ce qu'elle impliquait. En Allemagne, beaucoup de prélats, les princes, surtout leurs conseillers, imbus des théories de Constance et de Bâle, auraient préféré s'adresser au concile. Mais le concile de Trente était prorogé depuis 1552 ; et l'empereur, lui reprochant de faire passer des définitions dogmatiques, qui écartaient les protestants, avant les décrets de réforme, qui les aurait, croyait-il, ramenés, était médiocrement favorable à une reprise. Le pape la désirait, au contraire, pour le moment, afin d'alléger ses responsabilités en les partageant ; il décida l'empereur à y consentir, en alléguant qu'il ne fallait rien de moins qu'un concile pour une affaire si grave. Mais peu de mois ne s'étaient pas écoulés que Rome s'aperçut que le concile devenait dangereux — il prétendait faire et diriger la réforme de l'Église *in capite* — et que les princes allemands se rendirent compte que l'assemblée, très divisée, et où les Espagnols et les Jésuites combattaient la concession du calice, n'aboutirait jamais. Par un revirement complet, Pie IV obtint d'abord le renvoi de la question au Saint-Siège, puis le consentement de l'empereur à la clôture du concile en lui faisant comprendre qu'il obtiendrait plus facilement de Rome les mesures particulières qu'il désirait pour l'Allemagne. Après quelques hésitations dernières, le pape accorda la communion *sub utraque*, par une espèce de coup de surprise, contre l'avis d'une bonne partie du Sacré-Collège, contre les efforts et l'attente du roi d'Espagne.

Dernière péripétie de cette histoire qui en offre tant : à peine les princes allemands, et notamment le duc de Bavière, furent-ils en possession des brefs qu'ils se dégoûtèrent de ce qu'ils avaient tant désiré. Albert V fut-il retourné, comme le pense M. Constant, par le complot réel ou supposé du comte d'Ortenburg? Nous croyons surtout qu'on s'aperçut des difficultés d'application ; les uns ne le désiraient et les autres ne s'en contentaient pas ; il était imprudent d'en donner l'idée aux premiers, impossible d'obtenir des autres l'acceptation sincère des conditions et précautions que le Saint-Siège n'avait pu moins faire que d'imposer ; le résultat fut que l'autorité, en Bavière, combattit le calice après la concession bien plus qu'auparavant. Le rite utraquiste fut aboli en Bavière dès 1571 par des ordonnances ducales, puis épiscopales ; il disparut successivement en Autriche, en Hongrie, enfin en Bohême. Aurait-on réussi en appliquant avec plus de bonne volonté la décision de Pie IV? Cela nous paraît douteux. Mais on ne peut pas dire que l'expérience ait été sérieusement faite.

E. JORDAN.

---

**Dietrich SCHMIDT. Studien zur Geschichte des Konzils von Trient.** Tübingen, Mohr, 1925. In-8°, II-220 pages. Prix : 8 mk. 40.

L'ouvrage de M. Schmidt comprend deux études, conduites d'une manière très méthodique, d'où une grande clarté et quelques longueurs. La première recherche quelle influence ont exercée durant la première période du concile de Trente les idées réformatrices qui s'étaient développées à la fin du Moyen Age et avaient inspiré les grands conciles du XV^e^ siècle (dans ces idées, M. Schmidt distingue la théorie conciliaire et la théorie épiscopale, ce qui est très soutenable, à la condition d'ajouter qu'un dégradé insensible les unit et que les contemporains ne

Digitized by Google

les opposaient pas). Il montre que le souvenir en pesait encore sur tous les esprits ; les uns étant disposés à s'en réclamer, les autres redoutant qu'elles ne fussent soulevées. Présidence du concile et droits des présidents, titre du concile, ordre du jour, etc., tous les incidents y ramenaient, elles étaient au fond de tout. M. Schmidt vante avec raison l'extrême habileté des légats, qui, se proposant beaucoup moins de faire trancher les questions dans un sens favorable à Rome que d'éviter qu'elles fussent posées, conduisirent toujours le concile au résultat désiré par eux. Mais, si son exposé des faits nous paraît exact, nous nous demandons s'il les interprète toujours bien. Il est convaincu que « réforme », au sens moral et religieux, et lutte contre la centralisation pontificale étaient deux choses synonymes. En cela, il juge comme beaucoup de gens d'alors, mais pas tout à fait comme l'histoire, à notre avis, doit juger. En réalité, il nous paraît plus que douteux que le triomphe du programme « épiscopal » ou « conciliaire » eût changé quoi que ce soit aux conditions morales de l'Église. La réforme morale et religieuse dépendait de deux choses : organiser la sélection et la formation du clergé et en finir avec la plaie qu'était le régime bénéficial. La première a été réalisée, au moins en principe, par le concile de Trente, grâce à l'institution des séminaires. La seconde dépassait peut-être la puissance de réforme de soi-même que peut posséder un grand corps. Le système bénéficial a été emporté par la révolution bien plus générale qu'a été la substitution du régime moderne à l'ancien régime. — Le deuxième mémoire de M. Schmidt étudie les origines du décret *Sacrosancta* relatif à l'Écriture sainte et à la tradition apostolique envisagées comme source de foi. Il montre que, dans l'opinion des légats et du concile, il existait une troisième source de foi : la tradition ecclésiastique. Si l'on s'abstint de définir ce point, si l'on prit le parti de l'admettre sans le préciser, ce fut pour éviter de délicates discussions sur la théorie conciliaire.

E. JORDAN.

---

**Joseph LE GRAS. Blaise de Monluc héros malchanceux et grand écrivain. Portraits et documents inédits.** Paris, Albin Michel. In-8°, 288 pages.

Les biographies romancées sont à la mode. Dans le volume qu'il a consacré à Blaise de Monluc (collection des *Ames et visages d'autrefois*), M. Joseph Le Gras a usé du procédé avec discrétion. Son livre repose sur une étude consciencieuse des plus récents travaux consacrés à Monluc et à son temps. On n'y trouve plus trace de la légende forgée au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, à l'aide des *Commentaires* déformés et de Brantôme mal compris, par Davila, d'Auvigny, Anquetil, Dulaure. L'auteur a mis à profit, pour la première partie de la carrière du personnage, les découvertes faites dans les archives italiennes, et pour la seconde les nombreux documents extraits des dépôts du Sud-Ouest. Il les a utilisés avec adresse, sans trop les solliciter, et il s'est gardé le plus souvent de combler les lacunes à l'aide de sa fantaisie [1]. A ce que l'on savait, il a peu ajouté : quelques pièces tirées des archives départe-

1. P. 85, le paragraphe sur Monluc gouverneur de Moncalieri ne repose sur aucun document, et pour cause. — Pourquoi avoir glissé sur l'escarmouche de la Maddalena (p. 42), sur l' « héroïque » camisade de Boulogne (p. 79), sur les fêtes où Monluc parada à Bayonne (p. 210-212)? M. Le Gras s'est privé du plaisir d'écrire de jolies pages.

Digitized by Google

mentales du Gers, de la bibliothèque de Carpentras, des archives municipales de Toulouse. Mais si la trame du récit n'est pas neuve, elle est solide et de bon aloi. Les inexactitudes matérielles sont très rares[1]. Quant à la broderie, elle est éclatante à souhait. Comme jadis Charles Normand, mais avec de plus riches moyens, M. Le Gras a entrepris de faire un portrait vivant, coloré, amusant, du héros gascon. A cela on ne peut nier qu'il ait réussi. Le livre est écrit d'un style alerte, empanaché, piaffant, pétaradant, un peu trop parfois ; il est d'une lecture entraînante et, somme toute, agréable. M. Le Gras s'est pris d'admiration pour son héros ; il serait prêt à l'excuser sur tout. Il convient pourtant qu'il ne fut pas un ange : « Héros malchanceux », c'est sa thèse. Elle est juste en gros, à condition d'ajouter que Monluc fut, plus d'une fois, l'auteur responsable de ses disgrâces. Par contre, les dernières pages sur l'écrivain sont excellentes. L'illustration du volume est intéressante et neuve ; il y a lieu de faire toutes réserves sur le portrait de Blaise de Monluc qui sert de frontispice.

Paul COURTEAULT.

---

Vittorio DI TOCCO. **Ideali d'indipendanza in Italia durante la preponderanza spagnuola.** Messine, G. Principato. In-8°, VIII-389 p. Prix : 25 l. (Biblioteca storica diretta da Pietro Egidi, VII).

M. di Tocco, dont nous avions déjà loué l'essai sur Girolamo Muzio (*Revue historique*, t. CL, p. 262-263), consacre tout un volume à l'histoire du sentiment national italien depuis la paix du Cateau jusqu'au début du XVIII^e^ siècle ; il dépasse donc la période de la « prépondérance espagnole », et son dernier chapitre (1659-1706) est intitulé, avec raison, *Preponderanza francese*.

Au prix de recherches infinies dans les archives et bibliothèques (quarante et un dépôts visités ; les dépôts non italiens sont ceux de Cambridge, Cornell University, Montpellier, Archives nationales et Mazarine), il a réuni une documentation qui comprend 546 pièces originales et plus de 365 ouvrages. Sa méthode consiste à passer en revue, chronologiquement, tous les écrits où la question est posée, aussi bien les relations d'ambassadeurs et mémoires diplomatiques que les pamphlets, poésies, *canzoni*, pasquinades, etc. On peut critiquer cette façon de mettre sur le même rang des documents d'origine et de valeur très différentes. L'historien ne s'en plaindra pas ; car il trouve chez M. di Tocco une sorte d'histoire de l'Italie, durant un siècle et demi, éclairée par les textes.

Ce qui semble ressortir de cette abondance de citations, c'est la persistance, durant cette période de sujétion et de division de la péninsule, d'un double sentiment : l'Italie doit appartenir aux Italiens, qui forment une nation malgré la mul-

1. Il n'y a pas de « ruisseaux aux rives abruptes » (p. 31) entre Saint-Jean-de-Luz et Bayonne. — Les galères de Filippino Doria s'éloignèrent de Naples le 4 et non le 8 juillet 1527 (Sanuto, XLVIII, col. 223). — P. 43, note, au lieu de *Valence-sur-Baïse*, lire *Valence-d'Agen*. — P. 80, au lieu de *La Plune*, lire *Laplume*. — P. 88, au lieu de *La Mothe-Grondin*, lire *La Mothe-Gondrin*. — P. 151, au lieu de *Lyrolle*, lire *Layrolle*. — P. 155, Labat était fermier à Puch-de-Gontaud et non à Saint-Puy. — P. 209, Monluc n'accompagna pas de Bordeaux Charles IX et la Cour. — P. 214, les compagnons de Peyrot étaient des gentilshommes gascons et basques, non béarnais. — P. 275, note, au lieu de *Berniguier*, lire *Beringuier*.



Digitized by Google

tiplicité des États ; l'Italie ne se débarrassera du joug étranger que par l'union des Italiens. On diffère sur les moyens. Au lendemain de la funeste paix de 1559, c'est surtout l'Espagne qui est haïe, plus encore dans les territoires non soumis à sa domination que dans ceux qui la subissent. Contre elle, beaucoup font appel à la France, moins pour substituer une domination à une autre que pour essayer de trouver, dans l'équilibre des deux puissances rivales, une garantie de relative indépendance. La France est, d'ailleurs, haïe comme l'Espagne et, dès que s'annonce sa prépondérance, c'est contre elle que se tournent les colères.

Par la force des choses, le patriotisme italien ne pouvait être qu'un patriotisme xénophobe, un moi s'opposant au non-moi. M. di Tocco en donne des preuves surabondantes. Le sentiment de l'*italianità* conserve une force singulière. En 1613, en une heure particulièrement dure pour l'Italie réelle, un *gentiluomo italiano* proclame tranquillement son idéal : « Je suis Italien et je remercie Dieu d'être né en cette contrée, *vera e legittima signora del Mondo.* » Un peu plus tard, Testi écrit : « J'estime que sont Barbares tous ceux qui ne sont pas Italiens. »

Cet orgueil ne se traduit guère dans l'action. Il faut cependant noter que de très bonne heure les espérances italiennes se tournent vers la maison de Savoie. Charles-Emmanuel, lors de son alliance avec Henri IV, a passé pour le prince qui grouperait autour de lui les Italiens. En réalité, il n'était pas le héros que les poètes représentent. Très prudent, il oscille entre France et Espagne pour profiter de leur rivalité. Tandis que la maison de Savoie hésite à saisir les occasions que lui fournit la destinée — tantôt la Lombardie, tantôt Naples — Venise, l'autre puissance en qui espèrent les patriotes, a de bonnes raisons pour ne pas s'engager à fond et pour ne pas souhaiter un trop puissant voisin, fût-il italien. Voilà pourquoi l'Italie ne réussit pas à se rendre indépendante par une union des États italiens, pourquoi elle resta irrémédiablement divisée et sujette, pourquoi aussi M. di Tocco a sans doute raison de croire que ce courant d'idéalisme national, inefficace, mais ininterrompu de 1559 à 1706, cesse de couler au XVIII^e^ siècle pour reprendre seulement avec la Révolution française. Le *Risorgimento* sera en grande partie une importation étrangère, non l'aboutissement d'une tradition.

On voit l'intérêt de cette étude, où émergent quelques noms, ceux de Tassoni (auquel l'auteur attribue les *Filippiche*), de Filicaia, de Marino, de Sarpi, de Testi, de Chiabrera, etc.[1].

Henri HAUSER.

---

Victor BASCH. **Les doctrines politiques des philosophes classiques de l'Allemagne : Leibnitz, Kant, Fichte, Hegel.** Paris, Félix Alcan, 1927. In-8°, IX-336 pages. Prix : 30 fr. (Bibl. de philosophie contemporaine.)

On sait que, pendant la guerre, des écrivains de talent et même d'éminents phi-

1. Le parti adopté pour les références (imposé par l'éditeur) est assez gênant. Les fautes d'impression (outre celles qui sont corrigées à l'erratum) sont nombreuses. P. 369, au lieu d'un renvoi à d'Arcollières (n° 655), il aurait été préférable de renvoyer à Marc-Claude Buttet. M. di Tocco a négligé l'épisode de la polémique savoyarde de 1604-1605, sur laquelle je me permets de le renvoyer à mes *Sources du XVI^e^ siècle*, n^os^ 3213-3229. Il s'agit ici de Marc-Antoine de Buttet, fils ou neveu de Marc-Claude. — P. 165, l. 26, je pense qu'il faut lire « *contro la Spagna* » au lieu de « contro Venezia ».

Digitized by Google

losophes, comme Émile Boutroux, « brûlant ce qu'ils avaient adoré », ont rendu la philosophie allemande responsable de l'impérialisme et du bellicisme germaniques. M. Victor Basch, surpris d'un revirement si brusque, avait, dès cette époque, commencé à réviser ce procès, mais c'est aujourd'hui seulement qu'il nous livre les résultats de sa longue et consciencieuse enquête, poursuivie sans autre préoccupation que la recherche de la vérité.

Caractérisant d'abord dans son ensemble la philosophie allemande, M. Basch nous montre qu'elle est surtout rationaliste, mais avec un certain mélange de mysticisme ; les rationalistes sont enclins au cosmopolitisme, les mystiques au nationalisme. Mêmes tendances chez les littérateurs : le *Sturm und Drang* penche vers le nationalisme, mais c'est le cosmopolitisme qui prédomine, vers la fin du XVIII^e^ siècle, avec Lessing, Herder, Schiller et surtout Gœthe.

Leibnitz, sans doute, a lutté pour restituer à l'Empire la place qu'il avait tenue autrefois et il a tenté d'élever une barrière contre les conquêtes de Louis XIV, mais il a toujours été sincèrement pacifiste. Kant, quoi qu'on en ait dit, est le philosophe de la *paix perpétuelle ;* n'a-t-il pas émis l'idée d'une Union de paix destinée à mettre fin à toutes les guerres? Dans un de ses chapitres les plus captivants, M. Victor Basch a décrit avec une grande force la doctrine de Fichte, admirateur passionné de la Révolution, disciple enthousiaste de Kant. Fichte, pendant nombre d'années, a soutenu la cause du droit populaire et de la liberté, entendue non seulement au sens purement politique, mais aussi au sens économique et social. C'est seulement après l'écrasement de la Prusse par Napoléon qu'il écrit ses fameux *Discours à la nation allemande,* dont on a donné souvent une interprétation erronée. Fichte est devenu patriote, il a demandé une réforme de l'éducation, il a glorifié le peuple allemand et la langue allemande ; mais, chez ce « jacobin mystique », on ne peut voir un précurseur du pangermanisme ; il est resté fidèle, pendant toute sa vie, à son idéal démocratique.

C'est à Hegel qu'est consacrée la plus grande partie du volume. M. Basch nous dit lui-même qu'il n'a pas hésité à « imprimer à son ouvrage un certain déséquilibre », tout à la fois à cause de la grande personnalité de ce philosophe et parce qu'en France sa doctrine politique n'avait fait jamais l'objet d'une étude approfondie. Dans un exposé complet et pénétrant, il s'est appliqué à montrer que, chez Hegel, les préoccupations politiques n'ont jamais été moins vives que les préoccupations religieuses et métaphysiques ; jamais il n'a perdu de vue les événements politiques. Admirateur aussi de la Révolution française, puis de Napoléon, il n'a guère d'abord de sympathie pour la Prusse. A cet égard, ses sentiments se sont modifiés, surtout depuis le moment où il est devenu professeur à Berlin.

M. Basch donne une analyse détaillée des divers écrits de Hegel. L'*Essai sur la constitution de l'Allemagne,* de 1802, présente un grand intérêt : il montre que la faiblesse de l'Allemagne provient du particularisme, qui l'a empêchée de former un État puissant ; le salut serait dans l'unité et la centralisation ; déjà apparaît nettement l'idée que l'État « est la source de tous les droits ». Cette conception se manifeste plus fortement encore dans les ouvrages théoriques, qui essaient de faire cadrer ses conceptions politiques avec son système philosophique ; tels, la *Façon de traiter scientifiquement le droit naturel,* de 1802-1803, puis la *Phénoménologie,* de 1807, qui est vraiment « le cœur de la métaphysique hégélienne ».

En 1815-1816, c'est encore un écrit politique que les *Délibérations dans l'Assemblée des États du royaume de Wurtemberg.* Hegel s'y élève vigoureusement contre la

Digitized by Google

prétention des États de conserver des privilèges incompatibles avec la puissance de l'État ; peu importe que ces privilèges soient séculaires ! C'est là une conception antitraditionaliste et, à bien des égards, révolutionnaire. Dans la *Philosophie du droit*, de 1821, Hegel se montre aussi résolument étatiste ; il considère que l'État est la fin et la maîtresse pièce de tout l'édifice politique, car il « est tout le moral, la réalisation de la liberté » ; par liberté, Hegel entend non le caprice subjectif, mais le concept de la « Volonté générale ». M. Basch montre encore comment la *Philosophie de l'histoire* est imprégnée de la même conception, puisque Hegel prétend prouver que l'histoire universelle n'est que le développement du concept de la liberté objective [1].

Le dernier chapitre est consacré à un jugement d'ensemble sur la doctrine politique de Hegel. Il faut bien considérer que sa morale est non pas *individuelle*, mais *sociale ;* c'est précisément, nous fait remarquer M. Basch, l'attitude prise par un philosophe comme Durkheim. Or, c'est de sa morale que Hegel déduit sa conception de l'État. Celui-ci est une incarnation de l'Esprit ; on ne doit pas le confondre avec la société civile, dont la tâche est d'assurer les droits des individus ; il n'est pas issu d'un contrat, et on ne peut lui opposer le droit, qui n'existe pas en dehors de l'État. La supériorité de l'État, c'est qu'il représente « la sphère de l'intérêt général ». Non que la volonté de l'individu doive être sacrifiée à celle de l'État, comme le pensaient les anciens, mais les deux volontés sont identiques. D'ailleurs, par individu, Hegel n'entend pas le *moi* particulier, le *moi* atomique. C'est bien à un individu, au monarque, qu'il appartient, dans les moments critiques, de dire oui ou non. M. Basch conclut que si, pour Hegel, la guerre est parfois nécessaire et s'il lui attribue un caractère esthétique, on ne saurait cependant le considérer comme un belliciste, ni comme un impérialiste ou un pangermaniste.

Peut-être cependant l'auteur a-t-il fait un peu la partie belle à Hegel. Logiquement, on peut admettre que celui-ci ait voulu concilier l'individualisme extrême et l'étatisme absolu ; pratiquement, ce sont bien les droits des individus qui sont sacrifiés à l'État. Qu'est-ce que ce *moi*, qui ne représente pas l'individu en chair et en os? La monarchie constitutionnelle, que Hegel considère comme l'aboutissement de l'histoire, c'est, en somme, la monarchie prussienne de son temps, essentiellement bureaucratique et policière. Un mauvais signe, c'est que le gouvernement prussien ait accueilli avec une faveur si marquée la doctrine de Hegel. M. Basch reconnaît dans son système un « mélange de métaphysique et de réalité prussienne ». Cette réalité prussienne ne tient-elle pas une place plus grande qu'il ne le pense? En ce sens, il n'est peut-être pas très injuste de voir en Hegel, tout au moins dans le Hegel dernière manière, le « philosophe de la Restauration ».

En tout cas, on ne saurait rendre la philosophie allemande responsable des modernes bellicisme et pangermanisme. Tout le volume de M. Basch mérite d'être lu et médité par les historiens ; ils y verront comment l'état politique et social de l'Allemagne a pu retentir sur les plus hautes spéculations de ses penseurs. Lecture grandement instructive, qui ne laissera pas d'être aussi fort attrayante, tant l'auteur a l'art d'exposer d'une façon lumineuse les questions les plus difficiles et les plus abstruses.

Henri Sée.

1. Il ne faut pas oublier que la conception de l'histoire de Hegel est surtout *logique ;* il paraît souvent oublier qu'elle se déroule dans le temps.

Digitized by Google

Pietro SILVA. **Il Mediterraneo dall' unità di Roma all' unità d'Italia.** Πολιτεια. Biblioteca di cultura politica e sociale. Milano, Mondadori, 1927. In-8°, 447 pages Prix : 40 l.

M. Silva rappelle dans la préface de son beau livre comment Cesare Balbo avait naguère songé à faire l'histoire de la Méditerranée dans ses rapports avec le développement de l'histoire italienne. C'est à cette tâche, que Balbo n'avait pas réussi à accomplir, que s'est donné M. Silva, connu par différents et excellents travaux[1] ; professeur à l'Académie navale de Livourne, chargé d'accompagner le prince héritier dans diverses croisières navales, il a été à même de juxtaposer à ses connaissances, si l'on peut dire théoriques et livresques, une expérience matérielle et personnelle des problèmes méditerranéens.

J'ai dit livresque, mais il convient d'enlever à cette épithète, pour apprécier l'ouvrage de M. Silva, son caractère légèrement péjoratif, car il y a peu d'études où l'emploi de sources originales et de travaux de seconde main, les unes et les autres infiniment nombreux, ait si peu pesé sur l'auteur ; sachant les dominer avec prudence et intelligence, il est arrivé à donner au public italien et international un livre personnel et puissant.

C'est, en effet, à ce double public que s'adresse le livre de M. Silva. On sait par les événements de la politique quotidienne l'intérêt que l'Italie unifiée et, ajoutons, fascitisée, prend aux questions méditerranéennes. La reconstruction du port d'Ostie par les soins du gouvernement mussolinien, la bénédiction de la flotte italienne par le doyen du Sacré-Collège sont les derniers, et non les moins caractéristiques, de ces événements. Il est bon qu'un Italien d'une culture peu commune et d'une ampleur de vues bien louable à l'heure présente cherche à faire comprendre à ses compatriotes l'origine, le développement, les faces multiples, les limites aussi de ces questions méditerranéennes qui n'ont cessé de se poser aux dominateurs successifs de la péninsule italienne.

D'autre part, en dehors des historiens d'Europe, il est bon que le grand public international, qui s'efforce désormais d'envisager les problèmes politiques sous un angle moins étroit que jadis, puisse, le cas échéant, se reporter à l'ouvrage de M. Silva, où il trouvera une mine remarquable d'idées et de faits utiles. Il les aurait trouvés, disons-le tout de suite, plus facilement, si M. Silva eût doté son ouvrage de quelques compléments dont nous regrettons l'absence, et dont ses prochaines éditions seront, nous l'espérons, munies : une bibliographie critique, un index des noms et, surtout, des cartes.

Il serait vain de faire ici l'analyse de ce copieux ouvrage. Dans une introduction de quarante pages, M. Silva expose les conditions de l'impérialisme romain en Méditerranée, depuis le IIIe siècle avant Jésus-Christ jusqu'à la mainmise par les Romains sur l'Asie-Mineure, l'Espagne et la Gaule. Suivent deux parties, dont M. Silva a souligné judicieusement et honnêtement, dans sa préface, le caractère différent.

La première passe en revue les aspects essentiels et les phases culminantes de l'histoire de la Méditerranée du Ve au XIXe siècle : le rêve de Stilicon, la thalasso-

1. Nous ne rappellerons ici, à cause du sujet, que son livre sur Lissa (*Da Lissa a Premuda*, 1918), complément d'une étude sur *Il sessantasei* (1917).

Digitized by Google

cratie des Vandales, la politique méditerranéenne de Théodoric et de Justinien, l'expansion islamique sont tour à tour abordés pour le haut Moyen Age, et l'on voit comment les préoccupations de M. Silva se rattachent à celles de MM. Pirenne et Halphen, qui ont également compris l'importance essentielle du facteur musulman dans l'histoire méditerranéenne, c'est-à-dire européenne. Avec les croisades, la fondation de colonies européennes en Asie, la pénétration des Européens dans l'Empire byzantin et l'Afrique du Nord, une ère nouvelle s'ouvre, qui est marquée par le développement économique, donc politique, social et intellectuel des cités italiennes, et l'on sent ici que M. Silva, qui a commencé sa carrière d'historien par l'étude de Pise au Moyen Age, n'a cessé d'avoir du goût pour l'existence si pleine, si émouvante, et qu'il comprend si bien, des villes de son pays.

Le rôle de ces villes diminue à mesure que de grands États s'organisent en Méditerranée : à l'ouest la France et l'Espagne, à l'est la Turquie triomphant de Byzance, à mesure surtout que les découvertes du XVI^e^ siècle aiguillent vers de nouvelles terres les énergies du Vieux Monde. C'est le début de la « dévaluation » de la Méditerranée, pour reprendre l'expression même de M. Silva ; la Méditerranée n'est qu'un des théâtres d'action diplomatique et d'opérations militaires où l'on voit se heurter la France contre l'Angleterre, l'Autriche et la Russie contre la Turquie.

Dans la seconde partie de son livre, M. Silva, tout en suivant l'ordre chronologique des événements, ne cherche plus à présenter, comme dans la première, même à grands traits, un tableau général de la question méditerranéenne au XIX^e^ et au XX^e^ siècles. C'est à certains instants ou aspects de cet historique qu'il se consacre ; tandis qu'auparavant son livre avait un caractère notoire de synthèse et pour ainsi dire d'internationalisme, il s'en dégage maintenant une impression plus fortement nationale. Sans doute, M. Silva suit avec netteté le développement de la question d'Orient du Congrès de Vienne à la guerre mondiale, l'expansion coloniale française dans le nord de l'Afrique ; mais il est naturel, et nous en sommes heureux pour notre part, tant il le fait avec correction, qu'il s'attache avec plus de soin aux répercussions méditerranéennes du problème italien pendant la période du « Risorgimento », la formation du royaume italien, le développement de la politique crispinienne ; les vues qu'il propose sur les attitudes différentes ou hostiles de la France et de l'Angleterre pendant plusieurs décades de cette période, ou sur la position respective de la Triplice et de la Duplice à partir de 1882 et jusqu'à la guerre de Libye, toutes dégagées qu'elles sont d'un bas préjugé nationaliste, se lient cependant aux préoccupations naturelles d'un Italien conscient et honnête, qui tient à voir clair dans le passé pour essayer de comprendre le présent et de dégager l'avenir.

A ce présent, à cet avenir, sont consacrées les vingt pages de la conclusion. La Grande Guerre a consolidé la situation de la Grande-Bretagne en Méditerranée, encore que Londres, par suite de l'échec de la politique vénizéliste, n'ait pas réalisé tout son programme d'expansion et d'hégémonie. Pour la France et l'Espagne, le problème de Tanger demeure au premier plan. Quant à l'Italie, gênée dans ses aspirations vers l'Asie Mineure, écartée de l'accord concernant Tanger, se souvenant de l'affaire tunisienne et devant se contenter des maigres compensations libyques, sa difficile position en Méditerranée explique, en grande partie, la psychologie de son peuple et l'attitude de son gouvernement : l'Italie, enorgueillie par la victoire commune de 1918 et à l'étroit dans ses frontières, désireuse de retrouver

Digitized by Google

quelque chose de l'empire naguère exercé par Rome, cherche à réaliser une politique qui heurte fatalement la situation des puissances plus anciennement installées en Méditerranée. Les exigences diverses des divers États en jeu sont à coup sûr contradictoires : cela ne veut point dire que la solution des difficultés se trouve nécessairement dans un recours à la force, et le livre de M. Silva nous offre précisément un admirable répertoire de solutions qui, pour être humaines, c'est-à-dire relatives, n'en auront pas moins leur temporaire utilité.

Georges BOURGIN.

---

Gioacchino VOLPE. **L'Italia in cammino. L'ultimo cinquantennio.** Istituto nazionale fascista di coltura. Studi storici. Milano, Treves, 1927. In-8°, 278 pages. Prix : 19 l. 50.

M. G. Volpe n'a pas voulu, dans ce volume, présenter une histoire proprement dite des cinquante dernières années de son pays. Comme il le dit dans sa préface, il a cherché à se rendre compte, pour lui-même, de ce qu'avait été l'Italie d'avant-guerre, d'établir, en quelque sorte, son bilan moral et, sans doute, il ne pouvait être question, pour ce petit volume, d'employer la méthode d'érudition dont M. Volpe a prouvé, par tant d'exemples, qu'il connaissait merveilleusement les finesses et les exigences ; mais on y discerne, ce qui vaut peut-être mieux, après tout, que les minces découvertes de la micrographie, un sens profond de la vie nationale, dans toute sa complexité, un effort intelligent pour en comprendre les courants, en distinguer les plans. Prenant l'Italie au moment où s'achève le « Risorgimento », à l'instant où ce mouvement commence de devenir une tradition, M. Volpe nous conduit à saisir quelques-unes des données de cet autre phénomène historique italien qu'est le fascisme. L'histoire, ainsi, n'est plus chose morte, mais un moment de la vie et de l'action, et l'on voit, à cet égard, à quel point la philosophie d'un Benedetto Croce imprègne l'école historique italienne d'aujourd'hui.

Le point de départ de M. Volpe est l'Italie du « Risorgimento ». Il caractérise avec précision cette époque et son curieux enchevêtrement de tendances diverses, qui expriment la passion de tempéraments individuels bien plus que la volonté collective d'une classe organisée. Il analyse ensuite, après l'achèvement du « Risorgimento », après l'unification presque totale réalisée de 1859 à 1870, l'espèce de déception qui pesa sur l'Italie : à la grandeur rêvée s'opposaient la pauvreté du sol, l'insuffisance des gouvernants, l'hostilité ou le dédain des puissances européennes. La déception engendrait les contradictions intimes, les hésitations, les erreurs et, tandis que l'irrédentisme continuait quelques-unes des traditions du patriotisme, la Triplice était mise sur pied avec l'espoir qu'elle servirait à réaliser quelques-unes des ambitions ou à éviter quelques-uns des dangers qui préoccupaient les chefs de la nouvelle Italie.

Le peuple valait mieux que les chefs, et nous voyons, avec M. Volpe, l'immense effort de travail accompli par ce peuple dans les directions les plus diverses, effort sous-estimé bien souvent par les dilettantes et les esthètes de l'étranger qui, en venant admirer les vestiges de la Rome antique ou les splendeurs du « Rinascimento », dédaignaient les recherches de la pensée ou les âpres labeurs matériels dans l'Italie moderne. C'est un remarquable chapitre de l'histoire économique et

Digitized by Google

sociale qu'a écrit M. Volpe ; il sait dire l'essentiel sur le problème du Sud, l'émigration, l'expansion du socialisme, l'urbanisme, tous les phénomènes par quoi les Italiens, en participant plus largement à la vie nationale, se constituaient davantage eux-mêmes en peuple homogène. Mais ce renouveau en quelque sorte physiologique allait conditionner une renaissance intellectuelle et morale, qui aboutissait à des courants extérieurement divergents et antinomiques, tous capables cependant de magnifier les forces éthiques d'un peuple en marche : le nationalisme, le syndicalisme, le christianisme social.

Le pessimisme amer de naguère dut, dès lors, faire place en Italie à un goût nouveau de l'action qui se manifeste, à partir de 1900, dans la politique internationale. L'Italie, sans doute, reste hésitante entre le système triplicien, qui a ses avantages, mais dont elle comprend la contradiction avec ses ambitions irrédentistes ou balkaniques, et l'amitié française, en faveur de laquelle elle fait un pas décisif à Algésiras. La guerre contre la Turquie la fait sortir de ses hésitations, et M. Volpe, qui nous montrait, tout à l'heure, une espèce d'analogie, dans le dégoût, entre l'Italie de 1875 et celle de 1919, nous signale, ici, tout ce qui fait ressembler la politique italienne de 1911 à celle de 1915 : lutte entre « interventistes » et « neutralistes », décomposition des anciennes formations politiques, désertions et ralliements d'esprits jusqu'alors étroitement compartimentés.

Les résultats matériels ou moraux de la guerre contre la Turquie n'apparurent cependant pas immédiatement, d'autant que, dans l'Europe tout entière, s'élevaient quelques craintes à l'égard de ce qu'on appelait l'impérialisme italien. Quelles qu'eussent été les rêveries les plus audacieuses des plus purs nationalistes, il fallait bien constater qu'elles se heurtaient à des faits décevants : la crise méridionale, l'énorme hémorragie de l'émigration, une balance commerciale désavantageuse, des entreprises industrielles trop souvent aux mains des capitalistes étrangers. Le socialisme, apprivoisé et édulcoré en réformisme, pesait sur les finances et l'administration de toute la masse d'une sorte de parasitisme coopératif et syndical, qui n'était pas moins lourd aux épaules des Italiens qu'un protectionnisme aménagé pour les besoins d'une industrie toute débile. De cet état de choses résultaient un reclassement des partis, une modification des programmes ; M. Volpe nous guide avec précision à travers les uns et les autres, qu'il sait caractériser par leurs hommes, leurs journaux, leurs principes les plus représentatifs. Cette agitation intérieure risquait de faciliter les ambitions de l'Autriche dans les Balkans, ses brutalités en Dalmatie et dans le Triestin, les préparatifs militaires de Konrad von Hötzendorf. A peu près détachée de la Triplice et point intégrée dans le système ententiste, l'Italie était, en 1914, en quelque sorte isolée de l'Europe.

La crise qui allait se précipiter et où l'Italie ne pouvait manquer d'être impliquée n'est pas étudiée par M. Volpe : pour la comprendre, en ce qui touche l'Italie, avec la révolution que la guerre devait y susciter, le livre dont nous rendons compte nous fournit cependant des éléments essentiels. Souhaitons, pourtant, que le même historien aborde l'étude proprement dite de cette crise. Je suis persuadé que ses sympathies personnelles pour telle ou telle forme gouvernementale ne l'empêcheront pas de la traiter avec la rigueur scientifique que l'on est en droit d'attendre de lui. La façon remarquable dont il a exposé l'histoire d'Italie de 1870 à 1914, dont il a su, dans une synthèse vivante, précise et complète, grouper les données éthiques, politiques, économiques et sociales, nous en est un garant.

Georges Bourgin.

Digitized by Google

# NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

**Antiquité.** — Ed. MEYER. *Histoire de l'Antiquité;* t. III : *La Babylonie et les Sémites jusqu'à l'époque cassite.* Traduit par Étienne COMBES (Paris, Geuthner, 1926, 1 vol. in-8°, VI-396 p. ; prix : 40 fr.). — Depuis 1913, date de la publication du premier volume de cette traduction, les nombreuses et importantes découvertes de l'archéologie orientale ont modifié sensiblement les traits généraux du tableau que M. E. Meyer avait tracé des premières civilisations mésopotamiennes. Quoi qu'il en soit, l'esprit dans lequel cette œuvre a été conçue lui assure une place durable parmi les traités consacrés à l'étude de la haute antiquité orientale. On complétera avec profit la lecture de cette traduction, claire et précise, par celle du premier volume de la collection *Peuples et civilisations*, publiée sous la direction de MM. Halphen et Sagnac, que nous annonçons plus haut, p. 143. R. LANTIER.

**Histoire générale.** — Ramsay MUIR et George PHILIP. *Philip's historical atlas; mediaeval and modern* (Londres, George Philip and son, 6e édit., 1927, in-4°, 68 p. à 2 col., 96 cartes et un index ; prix : 15 s.). — Quand l'éditeur annonce une sixième édition « completety reconstructed and greatley enlarged », il dit la stricte vérité. La quatrième édition, que j'ai sous les yeux (1920), est intitulée *Philip's new historical atlas for students*, 62 pages de texte petit in-8°, avec 65 planches. On voit d'ici toute la différence ; elle est considérable. L'atlas est mis au jour jusqu'à l'année 1926 ; l'introduction a été entièrement refondue : une série de cartes concernant les États-Unis a été jointe par les soins de M. Robert MCELROY, professeur d'histoire américaine à l'Université d'Oxford. En tête des cartes, on trouve maintenant 1° celle d'Europe, montrant la distribution de l'index céphalique et de la couleur (pigmentation) ; 2° celle du monde ancien, avec les limites des empires et l'indication des produits du sol qui ont exercé leur influence sur leurs relations. Celles des États-Unis et de l'Extrême-Orient ont été à la fois remaniées et augmentées. Ce n'est plus désormais un atlas de poche qui avait sa place dans une bibliothèque d'étudiant à côté de la *Short history of the British Commonwealth*, rédigée par M. Muir. Il a son existence indépendante et s'adresse au grand public désireux de suivre sur le terrain le développement politique et même économique des grands États, en tout premier lieu, il est vrai, de l'Empire britannique, considéré en quelque sorte comme le pivot du monde. Ch. B.

— MACDONELL (the late Sir JOHN). *Historical trials*, edited by R. N. LEE (Oxford, at the Clarendon Press, 1927, XVI-234 p. ; prix : 10 s.). — Sir John Macdonell, professeur de droit à l'University College, Londres, de 1911 à 1913, est mort le 17 mars 1921, laissant en manuscrit un assez grand nombre de ses leçons. Le présent volume en contient dix, toutes relatives à la pratique du droit criminel telle qu'elle fut exercée en Grèce (procès de Socrate), dans l'Europe médiévale (les Templiers, Jeanne d'Arc), au temps de la Renaissance (Giordano Bruno, Galilée, Michel Ser-

Digitized by Google

vet), en Grande-Bretagne (Marie Stuart, Catherine d'Aragon, Sir Walter Raleigh, procès de sorcellerie), en France (les Grands Jours d'Auvergne). L'auteur se défend d'être un historien ; il examine ces procès surtout au point de vue de la procédure et il constate que, dans ces cas si divers, la justice criminelle, quand il s'agissait de personnes accusées d'attenter aux préceptes de la religion ou à la sécurité de l'État, fut toujours administrée suivant des règles qu'un consentement presque unanime condamne aujourd'hui ; c'est surtout la procédure d'inquisition, dont il montre les effets terrifiants, puisqu'elle était en partie secrète et qu'elle limitait étrangement les moyens de défense laissés aux accusés. Les cas les plus typiques étudiés dans ce livre me paraissent être le procès en divorce intenté à Catherine d'Aragon et la double condamnation de Sir Walter Raleigh. On lit ces études avec un si vif intérêt qu'on ne songe pas à relever d'assez grandes lacunes dans la documentation. La bibliographie est d'ailleurs réduite au strict minimum et il n'y a pas d'index. Ch. B.

— Les études marxistes ont pris dans ces dernières années une ampleur singulière. Nous signalerons à ce sujet les publications parvenues à la *Revue historique* et qui, loin d'épuiser la littérature marxiste, en expriment cependant divers aspects.

M. Marcel Ollivier a traduit le petit ouvrage classique allemand de Max Beer (*Karl Marx ; sa vie, son œuvre*. Paris, libr. de l' « Humanité », 1926, in-18, 176 p.). On y trouve, précédée d'une préface et d'une introduction, une étude sur la place du marxisme dans l'histoire et par rapport à l'hégélianisme, une biographie de Marx et un exposé de la sociologie et de l'économie de Marx.

M. Rodolfo Mondolfo a donné une troisième édition de son livre presque classique *Sulle orme di Marx*, t. II (Bologna, Cappelli, 1924, in-8°, 288 p.), qui groupe une série d'essais : les uns sont consacrés à certains aspects de la théorie marxiste (rapports du socialisme et de la philosophie ; du sens historique et de l'esprit révolutionnaire ; antinomies de la conscience révolutionnaire ; collaboration et lutte de classe ; force et violence dans l'histoire) et à la comparaison du marxisme avec diverses autres théories sociales et éthiques (Mazzini, Feuerbach, Engels, Lassalle).

M. Arturo Labriola a, de son côté, imprimé une seconde édition de son *Studio su Marx* (Napoli, Morano, 1926, in-8°, 287 p.), qui est un exposé des aspects essentiels du marxisme. Au point de vue historique, le chapitre consacré à la formation du système marxiste offre un intérêt de premier ordre.

L'éditeur Costes continue de publier en volumes in-18 la traduction française complète des œuvres de Marx : après le *Capital*, l'*Histoire des doctrines économiques*, et *Monsieur Vogt*, on a vu apparaître le premier volume des *Œuvres philosophiques* (in-18, 1927). Cette traduction continuera, souhaitons-le, à paraître, de façon à fournir aux exégètes français du marxisme un commode instrument de travail.

D'autre part, M. le professeur Ryazanoff, qui dirige avec tant d'activité et de compétence l'Institut Marx-Engels de Moscou, dont il a fait un des laboratoires les plus importants de l'histoire moderne, a fait paraître : 1° le premier fascicule du *Marx-Engels Archiv* (Frankfurt-a-M., 1926), qui peut être considéré comme le recueil des notes préparatoires à l'édition des œuvres complètes de K. Marx ; 2° le tome I de la *Gesamtausgabe* de Karl Marx et d'Engels, comprenant les écrits de Marx jusqu'au début de 1844 (Frankfurt-a-M., *Marx-Engels Archiv*, 1927, in-8°, 627 p.), à savoir la dissertation de doctorat de Marx sur la *Différence de la philosophie et*

Digitized by Google

*la nature entre les démocritiens et les épicuriens*, les vers publiés en 1841 dans l'*Athenäum*, les articles qui ont paru en 1842-1843 dans les *Anekdota zur neuester deutschen Philosophie und Publicistik*, la *Rheinische Zeitung*, les *Deutsche Jahrbücher*, les *Deutsch-französische Jahrbücher*, enfin une critique inédite de la théorie hégélienne de l'État, le tout précédé d'une préface par M. Ryazanoff sur les principes qui ont été suivis pour l'élaboration de l'édition des œuvres complètes et d'une introduction sur le contenu du premier volume ; celui-ci se présente, monumental et admirablement imprimé, avec toutes les garanties d'une critique minutieuse. 3° *Marx et Engels* (Bibliothèque marxiste, n° 1. Paris, Éditions sociales internationales [1927], in-8°, 226 p.), livre constitué par une série de neuf conférences faites en 1923 aux cours de marxisme près l'Académie socialiste de Moscou, et qui ont essentiellement pour objet la vie et l'action de Marx et d'Engels comme révolutionnaires. Cet ensemble de publications permet de dire que M. D. Ryazanoff est actuellement le chef incontestable des études marxistes, non seulement en Russie, mais dans le monde : l'enthousiasme qu'il a pour la doctrine et l'action de Marx ne lui ont, en effet, enlevé aucune des qualités critiques et des précautions historiques indispensables.

A la Bibliothèque marxiste appartiennent également G. V. Plékhanov, *Les questions fondamentales du marxisme* (II. Éditions sociales internationales, [1927], in-8°, 127 p.), où l'on trouve deux autres écrits philosophiques de ce révolutionnaire russe ; N. Boukharine, *La théorie du matérialisme historique. Manuel populaire de sociologie marxiste* (III. Éditions sociales internationales, [1927], in-8°, 358 p.), étude importante sur la causalité en histoire, les éléments sociaux, leurs équilibres, la rupture de cet équilibre par la révolution.

Nous n'avons fait allusion, dans les lignes qui précèdent — en dehors des *Œuvres* publiées par l'éditeur Costes — qu'à des travaux allemands, italiens ou russes. C'est que le marxisme, en France même, n'a pas été en réalité l'objet d'études et de travaux originaux. On signalera toutefois que la *Nouvelle Revue socialiste*, qui paraît depuis 1926 sous la direction de MM. Ch. Longuet et Frossard, fait une large place aux contributions historiques, aux conditions de formation et d'évolution du marxisme. On y a publié, en particulier, une importante conférence de M. E. Vandervelde sur la situation actuelle du marxisme, en tant que doctrine scientifique.

On sait, d'ailleurs, l'intérêt que le public socialiste belge porte aux questions doctrinales, témoin le succès du livre de M. A. Wauters sur les avatars du marxisme et la toute récente traduction du livre de M. Henri de Man, originellement paru en allemand sous le titre *Zur Psychologie des Sozialismus* et intitulé *Au delà du marxisme* (Bruxelles, L'Églantine, 1927, in-8°, 434 p.). Cet ouvrage est une importante tentative pour reviser le marxisme, jugé par l'auteur insuffisant dans ses conceptions éthiques et incapable de revivifier le socialisme international ; il fournit aussi des impressions intéressantes sur l'Allemagne d'après-guerre, où le socialisme paraît hésiter entre l'influence du marxisme russifié et les tendances du socialisme plus sentimental de l'Occident. Georges Bourgin.

— *Ecclesia. Encyclopédie populaire des connaissances religieuses*, publiée sous la direction de l'abbé R. Aigrain, professeur aux Facultés catholiques de l'Ouest (Bloud et Gay, 1927, in-8°, VII-1,111 p., 31 cartes géographiques ; prix : 45 fr.). — Encyclopédie populaire, c'est-à-dire compilée à l'adresse du grand public, surtout

Digitized by Google

catholique, public tout disposé par avance à savoir gré aux gens du métier de ce qu'il y apprendra, sans avoir besoin d'y regarder de trop près. A cet égard et avec cette réserve, ce gros livre, compact sous un format très commode, plein de renseignements utiles, atteindra le but que les collaborateurs d'*Ecclesia* ont proposé à leurs efforts. Trois parties : la première sur la doctrine catholique, où M. l'abbé AIGRAIN dresse un tableau d'*Apologétique générale* et dit « ce que c'est que l'Écriture sainte ». Viennent ensuite un *Exposé du dogme catholique*, par Paul VIGUÉ, directeur au séminaire Saint-Sulpice ; un *Exposé de la morale catholique*, par A. MARCHAND, professeur à la Maison d'études des Rédemptoristes français ; des *Notions de théologie ascétique et mystique*, par le R. P. DE GUIBERT, professeur à l'Université grégorienne de Rome ; des *Notions de liturgie*, par dom CABROL, abbé des Bénédictins à Farnborough ; enfin, *Ce qu'un laïc doit savoir de droit canon*, par A. VILLIEN, professeur de droit canonique à l'Institut catholique de Paris. — La deuxième partie est consacrée à l'histoire : *Comment on fait l'histoire*, par l'abbé AIGRAIN ; *Histoire de l'Ancien Testament*, par H. PÉRENNÈS, aumônier de l'hôpital de Quimper ; *Jésus-Christ*, par L. DE GRANDMAISON, directeur des Recherches de science religieuse ; *Histoire de l'Église à trois époques* : par l'abbé AIGRAIN (âge apostolique), E. VACANDARD, aumônier du lycée de Rouen (Moyen Age) ; J. CARREYRE, directeur au séminaire de Saint-Sulpice (période moderne, 1515-1789), et F. MOURRET, directeur au même établissement (1789-1926). A l'histoire est jointe la géographie de l'Église catholique en Europe et dans les autres parties du monde. L'*Histoire de la philosophie chrétienne* a été traitée par Georges DURET, professeur à l'école Saint-Stanislas de Poitiers ; la *Littérature chrétienne*, par Pierre DE LABRIOLLE, Georges DURET, J. CALVET, professeur à l'Institut catholique de Paris ; l'*Art chrétien*, par dom LECLERCQ (origines), Louis BRÉHIER (Moyen Age), Louis GILLET (du XVI^e^ siècle à nos jours). Cette seconde partie se termine par *Ce qu'il faut savoir des religions non chrétiennes*, par A. BROS, supérieur de l'école Saint-Aspais de Melun, et une liste des papes (essai de chronologie critique, où la place faite à la critique est des plus modestes), une liste des principaux saints (avec les dates essentielles) ; enfin, un lexique biographique et historique. — La troisième partie est consacrée à l'*Action religieuse* : sociologie générale ; notes sur l'éducation religieuse et sociale, sur ce que doivent être une famille, une société chrétiennes, etc. Une table alphabétique des noms propres et des termes techniques termine ce volume, dont l'utilité n'est pas niable. Ch. B.

— Albert DEMANGEON. *La géographie de l'habitat rural* (*Annales de géographie*, année 1927, p. 1-23, 97-114). — On sait que l'habitat rural se présente sous deux formes : agglomérations et habitations dispersées. Le mode de groupement intéressant non seulement les géographes, mais les historiens, ceux-ci auront grand profit à lire cet excellent essai synthétique. Après une vue générale de la répartition géographique des deux modes de groupement, M. Demangeon en examine les origines et les causes. On voit agir, tout à la fois, l'influence des conditions naturelles (relief, ressource en eau), des conditions sociales et de l'économie agricole. Les montagnes et, dans une certaine mesure, l'abondance en eau favorisent la dispersion ; le souci de la sécurité et les grands domaines fonciers sont, au contraire, favorables aux agglomérations ; la culture nomade ne permet guère le groupement ; le système des *trois champs (three fields system, dreifeldwirtschaft)* l'impose, au contraire ; les progrès agricoles modernes font ensuite gagner du terrain au mode de dispersion. La théorie de Meitzen sur les influences ethniques est définitivement aban-

Digitized by Google

donnée. — M. Demangeon étudie ensuite les divers types d'agglomération et de dispersion. Son exposé, très clair et très précis, prouve combien la question est complexe. Ainsi, dans le second groupe, il distingue : le type primaire d'âge ancien ; le type primaire d'âge récent, tel qu'il est pratiqué dans l'Afrique du Sud, en Amérique, en Australie ; le type intercalaire, résultant de nouveaux défrichements, comme dans le Bas-Maine ; le type secondaire, qui s'introduit dans les pays où les progrès de la culture ont fait renoncer au groupement, comme la Hongrie, l'Égypte, l'Angleterre, transformation opérée en ce dernier pays par la pratique des *enclosures*[1].

L'auteur conclut que les exploitations dispersées ont une plus grande consistance, constituent des unités économiques plus viables, mais que, d'autre part, le village favorise davantage la vie sociale et est moins fermé aux influences du dehors. Il remarque encore que, dans les pays neufs, comme aux États-Unis, les habitations isolées des divers cantons cherchent à se constituer un centre, analogue à l'ancienne paroisse religieuse, mais qui ici est le plus souvent la maison d'école[2]. Peut-être, en ce qui concerne l'ancienne Europe, eût-il été bon d'indiquer qu'il a existé une certaine relation entre le mode de groupement de la population, d'une part, et, de l'autre, la pratique de la vaine pâture et l'extension de la propriété communale : question, il est vrai, d'une extrême complexité. H. S.

**Histoire religieuse.** — Dr P. Thomas Michels, O. S. B. *Beiträge zur Geschichte des Bischofsweihetages im christlichen Altertum und im Mittelalter* (Münster, Aschendorff, 1927, in-8°, XII-101 p. ; *Liturgiegeschichtliche Forschungen*, fasc. 10 ; prix : 5 mk.). — Le P. Michels établit que, dans l'antiquité chrétienne et le Moyen Age, et même en somme jusqu'à nos jours, le dimanche est le jour normal du sacre des évêques ; les sources juridiques et canoniques en font une règle plus ou moins absolue, qui a toujours été respectée à Rome, ainsi que dans l'Angleterre d'avant la Réforme, si romaine d'esprit, sauf de très rares exceptions ; dans les pays de liturgie franque, les fêtes des Apôtres concurrement d'assez bonne heure le dimanche. On notera qu'après le développement de la liturgie des vigiles, la nuit du samedi au dimanche compte avec le dimanche. — La coutume du dimanche prévaut aussi, ordinairement, dans les églises orientales. — Travail bien spécial, par le sujet, mais dont l'auteur sait dégager ce qu'il comporte d'intérêt pour l'histoire générale.

E. J.

**France.** — L. Guignard (Gaulois). *Les Ibéro-Mastièves en Gaule et Tartessos en Aquitaine*, 1er fasc. (Autun, Guignard-Nourry, 1926, in-8°, 171 p., avec une carte et deux plans). — On se contentera de signaler sans commentaire le premier fascicule de cet ouvrage que le prière d'insérer présente comme « plein d'intérêt pour la préhistoire de la Gaule ». Le lecteur y apprendra, non sans étonnement, que Tartessos, « que les géographes ont l'habitude... de placer au sud de l'Espagne, dans la région de Cadiz », est une ville gauloise dont l'emplacement doit être recherché à proximité du golfe de Gascogne, sur les rives de la Gironde ou de l'Adour. Il est pour le moins assez étrange que, dans un livre traitant pareille matière, on ne

1. Il n'est pas exact de dire que c'est dans le premier mouvement des enclosures (du XIVe et du XVe siècle) que « se sont accomplies les transformations les plus profondes ».

2. M. Demangeon ne semble pas avoir eu connaissance du remarquable ouvrage de M. Guillaume des Marez, *Les invasions franques et le régime agraire en Basse-Belgique* (*Mémoires de l'Académie de Belgique*, 1926).

Digitized by Google

trouve jamais mention du mémoire de M. Schulten sur *Tartessos*, pas plus que de l'édition d'*Avienus* établie par le même auteur, en collaboration avec M. P. Bosch Gimpera. Raymond LANTIER.

— Charles BOST. *Histoire des protestants de France, en trente-cinq leçons, pour les Écoles* (Neuilly, « la Cause », petit in-16, 224 p., 20 grav. ; prix : 5 fr.). — On ne saurait demander à un livret de ce genre une absolue sérénité scientifique. Cependant, au cours de ces leçons qui embrassent l'histoire des protestants français depuis les débuts de la Réforme jusqu'au temps actuel, l'auteur évite ce qui pourrait blesser ses adversaires. Page 43, est-il exact que François Ier « poussa » les Parlements à se montrer impitoyables? Ce fut souvent le contraire. L'étymologie du mot *huguenot* donnée page 48 (le roi Hugon) est plus que discutable. Page 84 : « Pendant cinquante ans [après Sully], on ne vit ni gaspillages ni concussions » dans nos finances ; hélas ! Page 64, on s'étonne de voir omettre Guise parmi les responsables de la Saint-Barthélemy. — L'illustration est documentaire. De même les poésies qui accompagnent chaque leçon. Henri HAUSER.

— M. P.-P. VIARD, professeur d'histoire du droit à l'Université de Montpellier, qui avait déjà abordé avec succès l'étude du régime napoléonien dans sa thèse de doctorat ès lettres, *L'administration préfectorale dans le département de la Côte-d'Or sous le Consulat et le Premier Empire*, y apporte de nouveau une utile contribution dans deux articles de la *Revue du Nord* (1924 et 1926) consacrés à la conscription militaire napoléonienne. De propos délibéré, il s'est restreint à en considérer uniquement la période de fonctionnement régulier — jusqu'à « l'époque des incidents et des expédients », qui commence en septembre 1813 — et l'aspect d'histoire administrative, comment « on transformait un citoyen ou sujet en conscrit » puis, au stade suivant, celui-ci en soldat. Il a donc laissé de côté les rapports de la conscription avec l'esprit public, ce qui ne veut pas dire que, plus d'une fois, il ne projette sur eux une brusque lueur, brève et éclatante. Même ainsi limité, ce travail, précis et complet, ajoute beaucoup à notre connaissance d'un sujet sur lequel manquent jusqu'ici les études d'ensemble. Le Nord, avec ses 800,000 habitants, était, semble-t-il, le département taxé au plus haut chiffre de conscrits, d'ailleurs fort variable selon les années, mais, dans l'ensemble, suivant une ligne nettement ascendante. Les opérations de la conscription donnaient naissance non seulement à des fraudes nombreuses et à des actes de vénalité de la part des officiers recruteurs, mais aussi à des conflits entre généraux et préfets, qui se terminent par une cote mal taillée. Les archives départementales, auxquelles M. Viard a emprunté le principal de son abondante documentation, lui ont fourni maint trait à la fois instructif et piquant. La conscription ménageait les hommes mariés : d'où un nombre de « mariages disproportionnés » d'âge (dans un cas, le mari dix-huit ans et demi, la femme quatre-vingt-dix-neuf), tel qu'à partir de 1809 la qualité d'époux ne suffit plus, et celle de père fut exigée. (Il est remarquable, d'ailleurs, et caractéristique du régime, qu'en toutes ces matières d'état civil l'administration s'arrogeait le droit de trancher d'elle-même, et que les tribunaux étaient pratiquement éliminés). Des frères au regard du Code civil pouvaient ne pas l'être au regard de la conscription ; « il est souvent difficile de dire si le frère civil du conscrit est ou non son frère militaire. » La dispense ecclésiastique suscita un nombre croissant de vocations, mais la dispense universitaire n'exerçait pas la même attraction, du moins dans le Nord. — Ce qui ressort le plus nettement de cette étude, dont on doit souhaiter qu'elle en suscite de semblables pour d'autres départements, c'est

Digitized by Google

l'extrême complication d'un système où le directeur général de la conscription s'avouait parfois lui-même impuissant à donner la solution juste d'une espèce (p. 43) ; un esprit d'arbitraire qui faisait peu de cas des formes légales (p. 34), élimina à peu près complètement l'intervention des autorités municipales au profit des sous-préfets et n'appliqua pas seulement à l'égard des particuliers, mais même à l'égard de la loi, le principe que « le service de S. M. » l'emporte sur « l'intérêt des familles » et sur tout autre. L. E.

— *Pour connaître Paris. Les vieux hôtels du Marais et du quartier Saint-Paul,* par Jean Robiquet, conservateur du musée Carnavalet (Hachette, 1927, 71 p., in-32, illustrations ; prix : 6 fr.). — Pour goûter cette jolie plaquette, suivez l'itinéraire qui est à la fin et, sans bouger de votre fauteuil, vous ferez une charmante promenade à travers un des plus intéressants quartiers du vieux Paris. Si vous froncez le sourcil en lisant des lignes comme celles-ci, à propos de la place Royale, (aujourd'hui des Vosges, p. 23) : « Le comte de Bouteville, ayant cherché à se faire couper la gorge par le marquis de Beuvron, ne réussit qu'à se faire trancher la tête par le cardinal de Richelieu, et le duc de Guise risqua le même sort, en livrant à *de* Coligny (*sic*) le plus rude assaut qu'on ait vu de mémoire de mousquetaire », vous pardonnerez ce logogriphe incorrect en souvenir de l'agrément que vous aura procuré l'auteur. Mais comment n'a-t-il pas dit que la rue des Barres devrait s'appeler rue des Barrés, et pourquoi? Ch. B.

— *Annuaire catholique de Paris,* 1927. — Dans ce « Répertoire des œuvres religieuses, familiales, sociales à Paris » (Lille, éditions P. A. T. E. R. ; Paris, éditions Spes, gr. in-8°, 535 p.), on trouvera des renseignements réunis en deux chapitres : 1° l'administration du diocèse de Paris (historique du diocèse ; l'archevêque et les évêques auxiliaires, les vicaires généraux, la nonciature apostolique de France, l'administration centrale et les divisions du diocèse : directions de l'administration temporelle, des œuvres diocésaines, de l'enseignement libre ; le chapitre métropolitain et le chapitre de Notre-Dame, etc.) ; 2° administration diocésaine des étrangers à Paris (églises et missions pour les catholiques étrangers ; établissements d'éducation et d'instruction ; cercle social et littéraire, maisons de famille et d'accueil, œuvres d'assistance diverses et générales, etc.). Dans cette seconde partie, Paris seul est représenté, avec quatre-vingt-une paroisses ; on a dû renoncer à joindre les cent dix paroisses *extra muros,* en attendant que les moyens matériels soient trouvés pour cette grosse entreprise. Ch. B.

— Sous le patronage de la Société des bibliophiles françois vient de paraître en librairie *Le papier de Troyes, recherches et notes pour servir à l'histoire du papier, particulièrement à Troyes et aux environs, depuis le XIV^e siècle,* par Louis Le Clert, conservateur honoraire du musée de Troyes, avec préface par Henri Stein, conservateur honoraire aux Archives nationales (Paris, aux éditions de Pégase, in-fol., 550 p., plus de 400 illustrations et 75 planches).

**Belgique.** — Dans le tome VI de son *Histoire de Belgique,* qui s'étend de la bataille de Jemmapes à 1831, et qui est digne des volumes précédents — c'est tout dire — M. Henri Pirenne fait une juste part à l'histoire économique. La Belgique avait beaucoup souffert des guerres de la Révolution, puis du Blocus continental ; mais, après 1815, son essor économique fut remarquable et l'industrie y fit des progrès plus sensibles qu'en France. La politique économique de Guillaume, roi des Pays-Bas, contribua à cette prospérité. L'union avec la Hollande semblait donc

Digitized by Google

comporter de sérieux avantages pour les Belges ; cependant, ils désiraient la rompre pour des raisons purement *nationales*. Essentiellement nationale, telle apparaît la Révolution de 1830, à laquelle la classe ouvrière, en tant que classe, ne prit qu'une part restreinte, malgré le mécontentement provoqué par les progrès du machinisme : « La question sociale », dit M. Pirenne, « ne se posait pas encore et l'esprit de classe n'était pas né. » Voilà pourquoi la Constitution belge de 1831, la plus libérale de l'époque, établit le suffrage censitaire, sans qu'on puisse dire que ses auteurs aient obéi à des préoccupations de classe. M. Pirenne montre encore que notre révolution de Juillet n'a eu qu'une influence indirecte sur l'éclosion de la révolution belge.

**États-Unis**. — Dans une brochure de M. James F. Willard, professeur d'histoire à l'Université de Colorado, intitulée : *Progress of medieval studies in the United States of America* (publ. par la *Medieval Academy of America*, mai 1927. Bulletin n° 5, 52 p.), on trouvera l'annonce des mémoires qui ont été communiqués aux réunions des Sociétés savantes des États-Unis, une liste des ouvrages relatifs au Moyen Age qui ont paru de février 1926 à février 1927, une liste des médiévistes américains et de leurs publications pendant la même période ; enfin, une liste des thèses pour le doctorat qui sont en préparation ou terminées. Ces indications, très abondantes, sont un éloquent témoignage de la ferveur avec laquelle on étudie le Moyen Age dans un pays neuf pour qui cette époque est un pur objet d'importation.

**Grande-Bretagne**. — Parmi les *Proceedings of the British Academy* pour 1926 ont été publiées (Londres, Humphrey Milford) les communications suivantes : J. Fraser. *Linguistic evidence and archaeological and ethnological facts* (18 p. ; prix : 2 s. : de la méthode suivie par la paléontologie linguistique et de ses résultats). — O. M. Dalton. *The Byzantine astrolabe at Brescia* (14 p. et 3 pl. ; prix : 2 s. ; cet astrolabe a été exécuté par un certain Sergius, qui fut consul et protospatharios en 1062). — Prof. J. M. Manly. *Chaucer and the Rhetoricians* (21 p. ; prix : 1 s.). — T. W. Allen, *Greek abbreviation in the fifteenth century* (11 p. et 3 pl. ; prix : 2 s. 6 d.). — Prof. A. T. Taylor. *Francis Bacon* (24 p. ; prix : 1 s. 6 d. ; pour le troisième centenaire de la mort du grand chancelier ; sa méthode philosophique ; place éminente qu'il occupe entre Platon et Leibnitz). — Prof. H. W. C. Davis. *The Great Game in Asia, 1800-1844* (32 p. ; prix : 1 s. 6 d. ; caractérise l'œuvre des grands ouvriers qui ont édifié la domination anglaise aux Indes). — Arthur S. Hunt. *B. P. Grenfell, 1869-1926* (notice nécrologique ; 8 p. ; prix : 1 s.).

— *Acts of the Privy Council of England, 1616-1617* (Londres, H. M's. Stationary office, 1927, 478 p. ; prix : 1 l. 5 s.). — Volume très intéressant pour l'histoire de l'industrie et du commerce, des rapports de la Grande-Bretagne avec la France, les Pays-Bas, l'Irlande, la Russie (la Muscovy C°) ; nombreux sont les arrêtés concernant les licences d'importation et d'exportation, les patentes et les brevets d'invention, les passeports. Dans l'index, les noms de matière occupent naturellement une place considérable. Précieux instrument de travail. Ch. B.

— Legg (L. G. Wickham). *British diplomatic instructions, 1689-1789 ;* vol. IV : *France, 1721-1727* (Londres, R. historical Society, 1927, XL-257 p.). — Ces instructions sont adressées à Sir Robert Sutton, 1720-1722, et à Sir Luke Schaub, 1721-1724 (les lettres de Carteret à ces diplomates sont toutes en français), à Horatio Walpole, 1723-1727, le célèbre frère de Sir Robert, qui assiste à la chute

Digitized by Google

du duc de Bourbon et noue de cordiales relations avec le cardinal Fleury. Le volume se termine au moment où sont signés (31 mai 1727) les préliminaires de paix avec l'Empereur et où meurt le roi d'Angleterre Georges Ier (22 juin). Alors ce sont d'autres acteurs qui entrent en scène.

**Grèce.** — A. DEIMEZIS. *Situation sociale créée en Grèce à la suite de l'échange des populations* (Paris, Jean Budry et Co, 1927, in-8°, 83 p.). — Jeune étudiant grec, M. Deimezis a présenté ce travail comme thèse à l'École des hautes études sociales. C'est une œuvre de début qui présente des imperfections nombreuses ; elle est sans prétention, mais elle nous semble utile à connaître, parce qu'elle renferme les éléments d'un bon travail et parce qu'elle traite d'un sujet tout à fait instructif L'échange des populations est un fait si rare à notre époque qu'il mérite d'être étudié de tout près, quand ce ne serait que pour le rapprocher des nombreux mouvements de population que mentionne l'ancienne histoire. Aussi bien, par l'afflux des réfugiés d'Asie Mineure, la situation de la Grèce contemporaine s'est trouvée modifiée à tous les points de vue. La Macédoine a été complètement hellénisée ; de grands espaces vides se sont peuplés et ils ont été mis en exploitation ; la production agricole s'est développée et ses conditions se sont transformées ; de nouvelles industries ont été introduites. En même temps, l'*établissement* des réfugiés a nécessité des dépenses considérables qui ont aggravé la situation financière de la Grèce. Les pays riches ont dû lui prêter leur concours ; la Société des Nations elle-même a dû intervenir. Les réfugiés n'ont pu se reclasser tout de suite dans le milieu social, ni dans le milieu politique : les politiciens se sont servis de leur vote pour faire admettre la République ; actuellement, la présence des réfugiés encourage en Grèce la propagande communiste. Il serait désirable que dans quelques années cette étude fût reprise avec des documents nouveaux ; elle pourrait trouver sa place dans la collection de la Dotation Carnegie sur les conséquences de la guerre.

Michel LHÉRITIER.

**Italie.** — Giuseppe PREZZOLINI. *Vita di Nicoló Machiavelli* (Milano, A. Mondadori, 1927, in-8°, 258 p. ; prix : 25 l.). — Il n'y a pas d'érudition dans cet ouvrage, qui a seulement pour but de raconter la vie de Machiavel, ou, plus exactement, de philosopher à propos de cette vie. Mais M. Prezzolini, Florentin, homme d'esprit, d'une culture très vaste, qui d'ailleurs a la pudeur de son esprit et de sa culture, connaît merveilleusement son sujet (il a publié l'an passé, dans les *Pagine scelte* qu'édite la maison Treves, les pièces justificatives, si l'on peut dire, de son présent ouvrage), et il nous promène habilement dans l'Italie du XVe siècle finissant, dans la Florence des Savonarole, des Soderini et des Médicis, dans la famille et le milieu de Machiavel, dans l'âme même de Machiavel, de qui il partage l'âpre pessimisme, l'intelligence suraiguë, l'amour profond de la Toscane et de l'Italie.

Le livre de M. G. Prezzolini a paru au moment même où l'Italie célébrait — modérément, semble-t-il — le quatrième centenaire de la mort de celui qui, selon notre auteur, est, après Aristote, le premier philosophe politique de l'humanité. M. G. VOLPE, dont on sait la délicate érudition, a écrit à ce propos un article fort nourri dans le *Corriere della sera* du 22 juin 1927. Signalons, d'autre part, l'étude consacrée par M. G. LIPPARINI à l'œuvre célèbre de Machiavel, les *Istorie fiorentine*, dans le même organe, 27 juillet 1927.

Enfin, il convient de noter que l'on a réédité les ouvrages célèbres de P. Villari,



Digitized by Google

si importants pour la période de Machiavel : *La storia di Girolamo Savonarola* (2 vol. Florence, Le Monnier) et *Niccolò Machiavelli ed i suoi tempi* (2 vol. Milan, Hoepli), à propos desquels M. Volpe donne au *Corriere della sera*, 12 août 1927, une étude intéressante ; il y montre la sympathie de Villari pour Savonarole, son antipathie pour Machiavel ; c'est au total le contraire des sentiments qui animent le livre de M. Prezzolini. G. B.

**Pays-Bas.** — Jacob Presser. *Das Buch « De tribus Impostoribus... » Academisch proefschrift* (Amsterdam, H. J. Paris, 1926, in-8°, VIII-169 p. et 2 facs.). — Pendant le haut Moyen Age, tout le monde avait la foi. Puis certains personnages furent accusés d'incrédulité. Quel fut le premier libre penseur? On n'en saura jamais rien. On croyait cependant qu'un des premiers nous avait légué un vénérable monument, le *De tribus Impostoribus*, attribué soit à Gerbert, soit à Simon de Tournay, soit à Frédéric II, etc. ; mais, pendant longtemps, on en parlait sans l'avoir vu. En 1712, La Monnoye publia même une dissertation pour prouver qu'il n'avait jamais existé. Enfin, pendant la deuxième moitié du XVIII^e siècle, on découvrit plusieurs exemplaires d'une édition datée 1598. Le duc de La Vallière en possédait un exemplaire que notre Bibliothèque royale acheta 474 livres en 1784 (somme énorme pour l'époque, a écrit Gustave Brunet). M. Presser prouve que cette édition a été imprimée en 1753 par un ancien libraire de Vienne, nommé Straube, qui fut poursuivi à Wolfenbüttel et à Hanovre et emprisonné à cause de cette fraude.

Le volume imprimé par Straube avait quarante-huit pages. Les trente-trois premières sont la première édition d'un opuscule intitulé *De Imposturis Religionum*, composé, entre 1685 et 1695, par un Hambourgeois nommé Johannes Joachim Müller (1661-1733), qui acheta en 1693 la charge de greffier de la basse justice de sa ville natale. Le manuscrit du *De Imposturis* devint vers 1695 la propriété de Johann Friedrich Mayer, professeur de théologie de Greifswald, qui a été vanté comme le *malleus hereticorum et pietistarum*. Lors de la vente aux enchères de la bibliothèque de Mayer en 1716, le manuscrit du *De Imposturis* fut acheté pour 80 imperiales par le prince Eugène. Il est aujourd'hui conservé à la National-Bibliothek de Vienne (Cod. n° 10450*). Le seul point encore obscur est l'origine des quinze dernières pages. M. Presser ne désespère pas de l'élucider un jour. Il a d'ailleurs compris dans sa thèse des chapitres fort instructifs sur l'histoire de l'accusation d'imposture formulée contre les fondateurs de religions et sur l'histoire des incrédules à qui le *De tribus Impostoribus* a été attribué. Son livre est donc une contribution fort importante à l'histoire des origines de la libre pensée.

Émile Laloy.

**Roumanie.** — M^lle G. Vergez-Tricom et R. Ficheux. *Bucarest* (*Annales de géographie*, année 1927, p. 213-231). — Cette étude intéresse les historiens, car elle montre que la capitale de la Roumanie, peuplée aujourd'hui de 800,000 habitants, doit sa prospérité non à sa situation naturelle, mais à des événements politiques. D'abord, en 1546, lorsque la politique turque force le chemin de Constantinople à emprunter la voie de terre, la ville « se trouva être au croisement des routes est-ouest et nord-sud ». Par contre, le traité d'Andrinople de 1829, en rendant libre le commerce sur la mer Noire, nuisit beaucoup à la prospérité économique de la ville, qui fut sauvée seulement par son rôle de capitale ; l'indépendance de la Roumanie, en 1860, puis la formation de la Grande-Roumanie, à la suite de la guerre mondiale, ont beaucoup contribué à accroître son importance. Les étrangers, nombreux, y jouent un rôle considérable. C'est aussi la capitale intellectuelle des pays rou-

Digitized by Google

mains. Très élégante dans ses quartiers du centre, elle ressemble, à sa périphérie, aux villes d'Orient et s'étend sur une immense surface. H. S.

— *Dacia*, revue fondée par feu V. PARVAN, était destinée par l'éminent historien de Bucarest à être l'organe du futur Institut archéologique roumain dont, depuis des années, il poursuivait inlassablement la réalisation. Il faut espérer que sa disparition ne rendra pas précaire l'existence de ce périodique, dont il était l'âme comme de tant d'autres choses, et qui répondait à un véritable besoin. Comme le rappelle Pârvan dans l'avant-propos du Ier fascicule, les régions danubiennes ont joué un rôle capital, aux IIIe et IIe millénaires avant notre ère, dans la formation du monde méditerranéen ; la connaissance de leur histoire est donc indispensable à tous les érudits qui s'occupent de l'Égée et de l'antiquité classique. Mettre à la disposition de ces érudits, d'une manière régulière, les résultats des fouilles méthodiques poursuivies sous sa direction par des archéologues roumains dans ces régions qui furent le berceau de tant de migrations, tel était le but poursuivi par le fondateur de la revue. Par un délicat hommage à notre langue et à notre culture, c'est sous forme française (sans exclure les autres langues mondiales) qu'il en avait conçu la présentation. La presque totalité des articles parus jusqu'ici sont écrits en français — dans un « français approximatif », écrit spirituellement Pârvan, en s'excusant de ce que cette *Koinè* ressemble au « latin parlé aux temps du Bas-Empire dans les provinces trop éloignées du centre » (I, VII), et avec une sympathie qui nous touche d'autant plus que son appréciation est trop modeste et sévère. L'opinion française lui sera reconnaissante d'avoir considéré l'emploi de notre langue comme un moyen de grouper autour de la *Dacia* tous les experts de ces civilisations protohistoriques en une collaboration analogue à celle qui caractérise *Ausonia*, *Syria* ou *Byzantion*. Cet appel a été entendu, et il est souhaitable qu'il le soit également à l'avenir, afin d'assurer la vitalité de ce précieux organe et de réaliser les vastes destinées qu'avait rêvées son fondateur.

Deux fascicules jusqu'ici ont paru, luxueusement édités par la « Cultura Națională » et dignes de servir de modèles à toute publication de ce genre. Bien qu'ils aient vu le jour en 1927, ils portent les millésimes de 1924 et 1925, correspondant aux années dont ils résument les travaux. Un troisième volume était en préparation au moment où la mort a surpris V. Pârvan. L'abondance de la documentation offerte par les deux premiers volumes peut s'apprécier à la simple lecture de l'énoncé des articles :

*1er fascicule* (1924), 368 p. gr. in-16. — V. PARVAN. Avant-propos. — Francisc LASZLO. Les types de vases peints d'Ariusd (analyse de douze groupes de vases trouvés dans cette station préhistorique transylvaine correspondant à une civilisation du type Cucuteni, près Iassy, qui s'étend de Tripolje, près Kiev, à Dimini, en Thessalie). — J. CARCOPINO. Les richesses des Daces et le redressement de l'Empire romain sous Trajan ( le témoignage de Lydus, qui cite Criton, n'est pas à rejeter ; une simple restitution de texte corrige d'une manière acceptable : 500,000 livres au lieu de 5,000,000, 50,000 prisonniers au lieu de 500,000, chiffres proposés pour le butin ramassé en Dacie, lequel reste assez considérable pour expliquer comment l'empereur a pu faire face aux dépenses et aux largesses qui suivent l'année 106). — V. PARVAN. Considérations sur les sépultures celtiques de Gruia, près Turnu-Severin (elles sont « exclusivement de temps de guerre » et consécutives à quelque expédition ; le mobilier funéraire est illyrien, « nul objet celtique de nature pacifique n'y a été trouvé »). — I. ANDRIESESCU. Les fouilles de Sultana, près

Digitized by Google

Bucarest (description minutieuse d'un riche matériel néolithique). — Th. Sauciuc-Saveanu. Callatis (première relation des fouilles exécutées par l'auteur à Mangalia ; nombreux fragments helléniques ; inscriptions). — Radu et Ecaterina Vulpe. Les fouilles de Tinosul, près Ploesti (souvenirs néolithiques et de la Tène II et III). — C. Daicovici. Fouilles et recherches à Sarmisegetuza (historique des recherches et description de fragments). — A. Ferenczi. Fouilles archéologiques de Poiana-Selei, près Sarmisegetuza (souvenirs de la Tène et de l'époque gréco-romaine et romaine ; pas de vestige jusqu'ici d'une cité dace). — V. Parvan. Une nouvelle inscription de Tomi (fin du IIe siècle ; quelques considérations sur le culte des dieux cavaliers sauveurs, de Zalmoxis et des divinités ouraniennes). — Al. Barcacila. Antiquités pré et protohistoriques des environs de Turnu-Severin (description). — M. Roska. Recherches préhistoriques pendant l'année 1924 (recherches et découvertes paléolithiques faites en Transylvanie en compagnie de l'abbé Breuil). — Th. Sauciuc-Saveanu. Observations concernant deux décrets des « thiasites » de Callatis (lecture du texte). — V. Dumitrescu. Découvertes de Gumelnita, en Valachie (variété des outils de silex). — A. Filimon. Le dépôt de bronze de Suseni, en Transylvanie (description). — V. Parvan. L'âge du dépôt de Suseni (Ier millénaire). — Id. A propos du *basileus* Cotys de Callatis (relations des villes grecques du Pont thrace avec les rois odryzes). — Id. Francisc László (art. nécrologique).

2e *fascicule* (1925), 426 p. gr. in-16. — Roberto Paribeni. L'ordinamento della conquista di Traiano (l'auteur passe en revue les mesures administratives et les fondations de Trajan en Dacie ; il semble leur attribuer presque tout l'honneur de la profonde romanisation du pays). — P. Nicorescu. La campagne de Philippe en 339 (un grand succès contre les Scythes d'Atéas et un échec contre les Triballes, échec que le commencement de la lutte décisive contre la Grèce laisse impuni jusqu'à l'expédition d'Alexandre en 335). — V. Dumitrescu. Fouilles de Gumelnita (riche matériel énéolithique). — Th. Sauciuc-Saveanu. Callatis (deuxième rapport : fouilles de 1925 ; nouveaux fragments helléniques et inscriptions diverses). — Gh. Stefan. Les fouilles de Căscioarele, près Oltenita (station néolithique et de l'âge du bronze). — V. Parvan. Fouilles d'Histria (nombreuses inscriptions). — V. Christescu. Les stations préhistoriques du lac de Boïan près Oltenita (description d'un matériel allant du néolithique au bronze IV). — Dorin O. Popescu. Fouilles de Lechinta de Mures (bronze, la Tène, Rome, pré-Moyen Age). — I. Andriesescu. Nouvelles contributions sur l'âge du bronze en Roumanie (description d'un dépôt trouvé à Drajna de jos, près Văleni de Munte, et qui, joint à d'autres découvertes, permet d'affirmer que l'aire de la civilisation du bronze, en Roumanie, dépasse de beaucoup la Transylvanie). — Dr. M. Roska. Rapport préliminaire sur les fouilles archéologiques de l'année 1925 (trouvailles paléo et néolithiques en Transylvanie). — G. Bratianu. Le poignard scythe de Boureni, en Moldavie (des fouilles ultérieures permettraient sans doute de rétablir la chaîne reliant les stations scythes de Transylvanie à celles de Russie). — V. Parvan. Un *aes grave* olbien à Salsovia. — Id. La statue-menhir de Hamagia (débris d'origine certainement étrangère).

P. Henry.

Digitized by Google

# RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

## FRANCE.

**Académie des inscriptions et belles-lettres.** Comptes-rendus des séances de l'année 1927. Bulletin d'avril-juin. — Francis W. KELSEY. Fouilles américaines à Kom Ousim, Fayoum (traduit deux lettres écrites vers l'an 200 par une jeune recrue de Karamis à sa mère ; ce soldat était en garnison à Misenum. Publie en outre deux petites peintures religieuses). — Joseph BOSCO et ALQUIER. Plomb épigraphique chrétien du VII^e siècle (daté du 8 février 637 ; transcription, texte et commentaire). — D^r Henri MARTIN. Gravures solutréennes contemporaines d'une inhumation dans la vallée du Roc, Charente. — Salomon REINACH. Hugo Schuchardt (notice nécrologique ; mort à Graz le 21 avril 1927 à l'âge de quatre-vingt-cinq ans). — Alfred FOUCHER. La délégation archéologique française (rapport sur ses recherches en 1922-1925). — Comte François DELABORDE. Rapport sur le concours des Antiquités nationales. — Maurice PROU. Rapport sur les travaux de l'École française de Rome durant l'année 1925-1926. — Gustave FOUGÈRES. Rapport sur les travaux de l'École française d'Athènes durant l'année 1925-1926. — THOUVENOT. Rapport sur les fouilles de Setefilla (campagne de 1927 ; décrit trois tumuli fouillés dans cette nécropole ibérique).

**Bulletin hispanique.** 1927, juillet-septembre. — Georges CIROT. Anecdotes ou légendes sur l'époque d'Alphonse VIII ; suite : D. Fernán Ruiz de Castro et D. Nuño de Lara. — Georges LE GENTIL. Quelques sources d'Oliveira Martins (une des figures les plus représentatives du Portugal contemporain ; comme historien, il a « utilisé deux sortes d'éléments nouveaux : le folklore péninsulaire et toute l'immense documentation des voyageurs du XVI^e siècle »). — R. AVEZOU. Rapport à M. le directeur de l'École des hautes études hispaniques ; suite (sur le règne de Pierre le Cérémonieux, 1336-1387). — A. RENAUDET. Érasme et Juan de Valdés (d'après son *Diálogo de doctrina cristiana* que vient de rééditer Marcel Bataillon). — Robert RICARD. Un catéchisme de l'Espagnol au Maroc (par Rodolfo Gil Torres, plus connu sous le pseudonyme d'Amor Benomar, qui établit un long parallélisme entre la Péninsule ibérique et l'Afrique du Nord).

**Le Correspondant.** 1927, 10 juillet. — La situation économique actuelle du bassin du Danube (opinions exprimées par Rudolf RAMEK pour Vienne, par Kornel STODOLA pour Bratislava, par Elemér HANTOS pour Buda-Pest). — Jean GUIRAUD. Figures épiscopales (le cardinal Ferrari, 1850-1921 ; fonda et organisa l'Université catholique du Sacré-Cœur et la Compagnie de Saint-Paul, qui s'est occupée surtout des classes populaires à Paris, à Rome, à Jérusalem). — DE LANZAC DE LABORIE. Un portrait de saint Bernard, à propos du Congrès de Dijon. — Jacques ZEILLER. En Yougoslavie (après le deuxième Congrès d'études byzantines). — Élisabeth

Digitized by Google

Sainte-Marie Perrin. Petite philosophie de la vie familiale au XVIIIe siècle. — François Fosca. L'art chrétien en France au XXe siècle. — Revues d'Allemagne (bien menaçant ce qu'on y écrit sur le Tyrol méridional annexé à l'Italie et sur l'entente conclue entre Mussolini, d'une part, les partis allemands de droite, d'autre part ; ils se promettent, dans le cas d'une guerre contre la France, des assurances réciproques de couverture et d'aide militaire). = 25 juillet. Louis Desnoyers. La cour royale et les classes sociales au temps de David et de Salomon. — De Lanzac de Laborie. Les Doudeauville au XIXe siècle (à propos de l'ouvrage du duc actuel sur la politique royaliste qu'ont servie son bisaïeul, son grand-père et son père). — Vicomte Henri Davignon. Le demi-millénaire de l'Université de Louvain. — Pierre Delattre. La politique rhénane de Vergennes (d'après l'ouvrage de Georges Grosjean). — Antoine de Tarlé. Le mouvement économique. = 10 août. H. Toussaint. La proposition de loi Grousseau et le Congrès de la liberté d'association (projet déposé à la présidence de la Chambre des députés pour une rédaction nouvelle de l'art. 6 de la loi du 1er juillet 1900 sur les « associations déclarées jouissant de la personnalité civile »). — Louis Finot. L'apport artistique de l'Indo-Chine. — Marc Hélys. L'honorable Mme Liu et sa famille, d'après les lettres de sa belle-fille (d'après le livre de l'américaine Élisabeth Cooper, qui permet de pénétrer dans le monde, si fermé, de la vie féminine en Chine). — Alice Lion. Les études d'art romain et Mme Eugénie Strong. — De Lanzac de Laborie. Une passion fameuse au temps du romantisme : Liszt et la comtesse d'Agoult (d'après les Mémoires de la comtesse). — Edgar Pech. Constantinople, 1925-1927 (les minorités non-musulmanes, les vieux Osmanlis, le Ghazi). — Georges Lechartier. A travers la presse étrangère : États-Unis. = 25 août. Jean des Cognets. Autour du « vieux roi » Lamartine (quelques renseignements nouveaux sur la vieillesse de Lamartine ; sur son fidèle ami Dargaud ; sur le salon tenu à Paris par Mme Didier et dont le peintre Chenavard était le pontife ; sur la politique extérieure, où Lamartine professait des sentiments avant tout français contre ses amis qui étaient anticatholiques et antipapistes, etc.). — De Lanzac de Laborie. Alexandre Ier de Russie, 1801-1825 (d'après l'ouvrage de K. Waliszewski) — Ludovic de Contenson. Washington et l'amitié franco-américaine à la fin de la guerre de l'Indépendance (publie quelques documents tirés des archives de la Guerre). — Lieutenant-colonel B. Favre. En Chine. Seigneurs de guerre et chefs religieux. — Max Turmann. Les idées et les faits sociaux. — A travers la presse étrangère. Norvège ; trad. par Jacques de Coussange. = 10 septembre. Pierre de Quirielle. La situation en Alsace et en Lorraine, II (le déclin de l'autonomisme ; rôle de l'évêque de Strasbourg, Mgr Ruch, adversaire vigilant de ce mouvement). — De Lanzac de Laborie. L'œuvre du maréchal Lyautey commentée par lui-même (dans ses *Paroles d'action*). — Marc Hélys. Souvenirs d'une dame d'honneur à la cour de Pékin (au début du XXe siècle). — Général Martchenko. Le communisme en France ; la situation actuelle. — Édouard Schneider. Spolète franciscaine. — C. Smogorzewski. A travers la presse étrangère : Pologne.

**La Grande Revue.** 1927, juillet. — Jules Sageret. Les prophéties (parle de toutes les manifestations divinatoires qui ont trait à des événements historiques et ne font appel à aucun procédé matériel ; depuis Nostradamus jusqu'à la guerre de 1914-1918. Explication du pouvoir divinatoire et prophétique). — J. Dresch. Thomas Mann et la République allemande. — Roger Picard. L'application de la

Digitized by Google

journée de huit heures (depuis 1919 ; ses bienfaits d'ordre social). = Août. Martial Douël. Villes mortes de Tripolitaine. = Septembre. Louise Compain. Vers une Société des religions chrétiennes.

**Journal des savants.** 1927, juillet — Henry Lemonnier. Les origines de la gravure en France (avec deux gravures dans le texte). — J. Charbonneaux. L'Empire perse et l'Occident (d'après *Cambridge ancient history*, t. IV). — G. Seure. Touristes anciens aux tombeaux des rois ; suite et fin. — Franz Cumont. Nouvelles découvertes à Cyrène : le temple d'Isis.

**Mercure de France.** 1927, 15 juillet. — Lionel Landry. Classicisme et romantisme. Essai de définition. — Jules Mauris. Le second procès de la Vierge qui pleure (il s'agit du procès intenté à Marie Mesmin par l'abbé Denoyers, curé de Bombon. Marie, « la Vierge qui pleure », avait été l'héroïne d'un premier scandale commis à Nantes en 1920 ; elle recommença, comme on sait, à Bordeaux en 1925. L'affaire, racontée d'après les pièces mêmes du procès, est un cas très intéressant de délire religieux). — Lucien de Sainte-Croix. Un grand historien de l'art au Moyen Age : Émile Mâle (sa vie, son enseignement, son œuvre). — Dr A. Morlet. Les vases inscrits de Glozel (avec douze planches ; ces vases faisaient partie d'un mobilier funéraire ; ils portent à penser que les Glozéliens croyaient à la survie). — Chronique de Glozel (deux notes d'Espérandieu communiquées par lui à l'Académie des inscrip- sur les objets découverts dans deux tombes récemment explorées. Ils sont de l'époque néolithique). — A. van Gennep. Glozel et le docteur Félix Regnault. — Émile Laloy. Le tome I de la *Politique extérieure de l'Allemagne* et le professeur E. Bourgeois. = 1er août. Jean Maxe. La faillite du bolchevisme en Chine (expose les idées directrices du parti qui règne à Moscou ; montre les facilités que lui offraient l'état social de la Chine, la misère de l'ouvrier industriel, du paysan asservi au régime féodal, les progrès de la propagande révolutionnaire, puis les réactions soudaines qui se sont manifestées parmi les chefs même de la guerre civile et enfin la « trahison » de certains d'entre eux qui combattent avec conviction l'influence étrangère appuyée par des traités unilatéraux, mais qui sont hostiles au despotisme moscovite et à la révolution agraire. Le bolchevisme doit-il désormais renoncer à la conquête de l' « Empire du Milieu »?). — Dr A. Morlet. Au champ des morts de Glozel (minutieuse description des objets trouvés dans une tombe explorée méthodiquement le 14 juin 1927. Avec vingt-cinq figures, dont une inscription d'une trentaine de signes). — Émile Lauvrière. Les victimes françaises des inondations du Mississipi (ce sont des Acadiens français réfugiés en Louisiane à la fin du XVIIIe siècle pour échapper aux persécutions anglaises, et dont tout l'avoir vient d'être dévasté par les récentes inondations. Avec une carte). — Chronique de Glozel (lettre du comte Bégouen, 4 juillet 1927 : les fouilles n'ont-elles pas été truquées?). — E. Séménoff. Le colonel Elvengren et les Bolcheviks ; souvenirs personnels (sur la Révolution russe et l'abandon par l'Entente de toute offensive contre le régime des Soviets). — Fr. Contreras. Lettres hispano-américaines. = 15 août. Paul Fort. Guillaume le Bâtard ou la conquête de l'Angleterre. Acte Ier. — André Metz. La philosophie de la nature de Hegel, d'après M. Meyerson. — José Buyr. A propos du centenaire de Ch. De Coster. Les origines d' « Ulenspiegel ». — Dr A. Morlet. Au champ des morts de Glozel (description des objets trouvés dans une tombe explorée le 17 juin 1927, avec vingt-cinq figures). — Manuel Devaldès. L'état mondial de la question de l'objection de conscience (expose les mesures législatives

Digitized by Google

prises dans les divers pays européens à l'égard des non-conformistes qui, par scrupule religieux ou philosophique, refusent de prendre une part quelconque à toute guerre). — Chronique de Glozel (Salomon Reinach, après une visite à Glozel, note le fait que, sur environ 1,500 caractères gravés qu'on a recueillis, on ne trouve jamais le signe B ; il conclut : 1° que l'écriture de Glozel est apparentée aux vieilles écritures ibériques ; 2° que l'hypothèse d'une fraude totale ou partielle est « absurde »). = 1er septembre. Marcel Rouff. Perruques et bousingots, 1827-1927 (origines du romantisme ; plus tard se créa le réalisme, issu lui-même du romantisme balzacien). — P. Gentizon. La querelle des coiffures. Du turban au chapeau (en passant par le fez ; importance de la coiffure dans l'Orient musulman. La République turque a réglementé strictement le port du turban et imposé le chapeau à tous ses fonctionnaires). — S. Posener. Défense de la Russie (combat la théorie d'Henri Massis, qui montre la Russie toujours tournée vers l'Orient asiatique ; mais, pour les Russes, l'Orient n'est autre chose que Byzance, dont les tsars se sont toujours considérés comme les successeurs. Pierre le Grand a continué la tradition, que Lénine a violemment interrompue). — Chronique de Glozel. = 15 septembre. Léon Uhl. Un théâtre national en France : Paul Fort et les Chroniques de France. — Dr A. Morlet. De quelques groupements dans les inscriptions de Glozel (neuf inscriptions nouvelles). — Paul Fort. Guillaume le Bâtard ou la conquête de l'Angleterre, acte III. — Chronique de Glozel (réponse de M. A. Vayson de Pradenne aux critiques du Dr Morlet. Cf. à ce sujet ce qui est dit dans *Antiquity*, p. 260 : « L'esprit de Glozel, qui a déjà donné de belles preuves de courage et de ténacité, livrera un combat désespéré avant d'admettre sa défaite »). — Camille Pitolet. S. S. le pape Pie XI (résume la carrière scientifique de Mgr Ratti jusqu'à son élection à la papauté). — Auriant. Les origines de Nazleh Hanoun, reine d'Égypte (la reine actuelle a du sang grec et français dans les veines).

**Polybiblion.** 1927, mars-avril. — Antoine de Tarbé. Économie politique et sociale (mentionne une trentaine de livres nouveaux). — G. Mollat. Hagiographie et biographie ecclésiastique. — Articles nécrologiques sur Antonio Paz y Melia, mort à Madrid, janvier 1927, dans sa quatre-vingt-deuxième année ; Sigmund von Riezler, mort en janvier à Munich, à quatre-vingt-trois ans ; Camille Enlart, mort le 12 février, etc. = Mai-juin. A. Vincent. Publications récentes sur l'Écriture sainte et la littérature orientale. — P. Pisani. Ouvrages concernant la Russie. — Publications relatives à la guerre européenne et à l'après-guerre.

**La Révolution française.** 1927, avril-juin. — Jean Martin. Achille du Chastellet et le premier mouvement républicain en France, d'après des lettres inédites, 1791-1792. — A. Aulard. Jaurès historien (impressions et souvenirs). — Fernand Nicot. Les Jacobins de Rouillac (publie un procès-verbal du 19 Brumaire an II). = Notes de lecture : Léon Vibert. Les pierres qui ont vu la Révolution. — Monsieur Le Couteulx et Louis XVI. — A. A. Le gouvernement de la Restauration et les acquéreurs de biens nationaux (publie l'analyse d'une lettre du ministre des Finances, 8 août 1820). — A. Aulard. Portrait de Marat par Fabre d'Églantine (réimpression).

**Revue archéologique.** 1927, janvier-mars. — Louis Bréhier. Les églises ru-

Digitized by Google

pestres de Cappadoce et leur témoignage (à propos du livre du P. de Jerphanion). — Mme Amelia Hertz. L'emploi du bronze dans l'Orient classique. — Mme Madeleine Massoul. Emploi du silex taillé à l'époque gallo-romaine. La Tène III. — R. Forrer. Les deux sœurs Éponas découvertes dans la cathédrale de Strasbourg en 1924. — G. van Hoorn. L'idole de Dionysos Limnaïos (avec quatre planches). — Salomon Reinach. Jactus lapilli (étude sur un rite de possession consistant à ramasser une pierre que l'acquéreur jette ensuite devant lui). — P. Couissin. Les armes gauloises figurées sur les monuments grecs, étrusques et romains. I. Les armes gauloises sur les monuments grecs (nombreuses gravures). — Georges Thouvenin. Le fief d'Anguitard à Poitiers ; essai de toponymie historique (ce terme est une déformation de l'arabe El Ankitar par lequel les Sarrasins désignaient le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion. « Passelourdin ou Pas-Saladin à Saint-Benoît, et Anguitard à Poitiers évoquent le double souvenir des deux grands adversaires de Palestine : Salah Ed-Dîn et Richard, comte de Poitiers »). = Bulletin de l'Académie des inscriptions. = Variétés. Paul Fierens. La miniature byzantine (à propos de l'ouvrage d'Ebersolt). = Nouvelles archéologiques et correspondance (notices nécrologiques sur Édouard Naville, Clément Huart, Henri Sottas, Léon Maître, etc.). = Bibliographie. = Avril-juin. Georges Bonsor. La véritable origine de Carmona et les découvertes archéologiques des Alcores (résultats des fouilles opérées sur l'emplacement de cette ville et dans la région située entre Séville et Cordoue. Ils attestent la présence, à l'âge du bronze, de Ligures et d'Ibères, puis de Celtes et de Carthaginois). — P. Couissin. Les armes gauloises figurées sur les monuments grecs, étrusques et romains ; suite. — Abbé M. Favret. La nécropole hallstattienne des Jogasses à Chouilly, Marne. — Ch. Picard. La Crète et les légendes hyperboréennes (dans plusieurs légendes, les pays des Hyperboréens sont un doublet de la Crète, ou des régions situées au sud-est de la Grèce. L'Hyperborée est une région légendaire et irréelle, celle d'où venaient les Barbares, qui détruisirent la domination achéo-dorienne ; une fois fixés dans le pays conquis, ils imaginèrent une Crète et une Hyperborée de civilisation minoenne dont ils conservaient un lointain souvenir). — P. Boyancé. Sur quelques vers de Virgile (inspirés de Lucrèce).

**La Revue de Paris.** 1927, 1er mai. — Comte de Fels. Les richesses de l'État français. — Ph.-G. Cambray. Une organisation électorale en Angleterre. — Commandant Castex. Les idées militaires contemporaines et la formation de l'officier ; fin le 15 mai. = 15 mai. ***. L'Angleterre et la France devant le communisme (organisation du parti communiste en France ; propagande dans l'armée dirigée par Vaillant-Couturier, dans la marine par Marty). — G. Lacour-Gayet. Talleyrand à la veille de la Révolution ; suite et fin. — Max Hoschiller. Où va la Russie? (« la Russie végète, son régime le veut » ; l'existence du « secteur socialiste » la condamne à la médiocrité et à la misère). = 1er juin. Pierre-Étienne Flandin. La réforme administrative. — Pierre Bernus. France et Italie (étudie pourquoi s'est formé, au delà des Alpes, un courant hostile à la France avant et surtout depuis l'avènement du régime fasciste ; indique les moyens propres à l'arrêter). — Jean d'Esme. La Jérusalem d'Éthiopie (Dépré-Libanos, la Jérusalem, ou bien encore La Mecque d'Éthiopie ; impressions laissées par le voyage et une visite de dix jours). — Comte de Fels. Radicaux et socialistes (attitude qu'ils prennent à l'égard du communisme). — Ignotus. Monsieur André Tardieu. =

Digitized by Google

15 juin. Wladimir D'ORMESSON. L'évacuation de la Rhénanie (comment se pose le problème et comment il pourrait être résolu au point de vue juridique et sentimental). — Lazare WEILLER. L'Alsace d'aujourd'hui. — Pierre PARIS. Au cœur de l'Espagne mystique. Le Gréco, Zurbaran, Murillo. — Henry BIDOU. Impressions de l'Italie rénovée (tableau de l'organisation fasciste ; c'est maintenant l'Italie au travail, pleine d'espoir en son avenir). — Comte DE FELS. Les Modérés (imagine le programme d'action que devrait adopter le parti modéré aux élections générales de 1928). = 1er juillet. Comte DE FELS. Le parti républicain unifié (c'est une anticipation). — A. AULARD. Lettres inédites de Voltaire à Fyot de La Marche (Fyot était premier président au parlement de Bourgogne ; son père, qui lui avait transmis sa charge, avait été le condisciple d'Arouet au collège Louis-le-Grand. Quand Voltaire eut un procès avec le président de Brosses au sujet d'une terre qu'il avait prise en bail à vie, il se rapprocha du père et du fils afin de se ménager leur appui auprès des juges. Neuf lettres inédites de 1761 à 1764). — Lucien CORPECHOT. La société sous le règne de Louis-Philippe. — George SUAREZ. L'expérience Caillaux (raconte l'histoire du dernier ministère où M. Caillaux, « le grand argentier de France », eut à gérer les Finances dans le Cabinet Painlevé, avril-octobre 1925). — C.-J. GIGNOUX. La conférence économique internationale de Genève. = 15 juillet. Prince NICOLAS de Grèce. Souvenirs. Comment nous surprit la Grande Guerre (le frère cadet du roi Constantin se propose, dans ces Souvenirs, de prouver que le roi « n'était pas le traître germanophile qu'on a voulu représenter ; personne n'eut jamais pour son pays plus d'attachement désintéressé » ; il proteste contre l'imputation calomnieuse qu'il avait « l'intention d'attaquer par derrière le général Sarrail ». Hostilité de Venizelos, chef du parti libéral, contre le roi, qui fut forcé d'abdiquer. Long et émouvant récit de son départ). — G. LACOUR-GAYET. Talleyrand évêque d'Autun. — Jean LARTIGUE. Autour de la crise chinoise. — F. CHALIAPINE. Pages de ma vie ; suite et fin. — LA COSTE-MESSELIÈRE. Archéologie française en Grèce. = 1er août. Camille JULLIAN. L'École des chartes et notre histoire nationale. — Prince NICOLAS de Grèce. Souvenirs ; suite : La campagne d'Asie Mineure (« tout l'échafaudage de cette campagne pleine de risques est l'œuvre combinée de Lloyd George et de Venizelos ». Abdication de Constantin). — Jean LESCURE. La politique monétaire de l'Italie. — Louis SONOLET. L'agonie de l'empire du Mexique, d'après des lettres et des notes inédites du général Castelnau (Castelnau, aide de camp de Napoléon III, fut envoyé par lui au Mexique avec mission de lui fournir les informations directes dont il avait besoin. Comment Castelnau juge Maximilien : « utopiste qui reste sans cesse enfermé chez lui ; on l'accuse de légèreté et du manque le plus absolu de franchise. Souvent dans les nuages, il n'en revient que pour s'occuper de choses frivoles ». Quant à Bazaine, qui savait à quoi s'en tenir, « au lieu d'éclairer Napoléon, il l'entretenait dans l'illusion du succès » qu'il savait impossible. Napoléon, de son côté, était si bien renseigné par le cabinet noir sur le maréchal, qu'il donnait à son aide de camp le pouvoir de surveiller Bazaine et même, s'il le fallait, de retirer au maréchal son commandement en chef pour le transmettre au général Douay. Bazaine, d'ailleurs, cacha son jeu, qui était de se tailler au Mexique une situation personnelle indépendante ; il y était tenu « par bien des intérêts particuliers »). = 15 août. Élie HALÉVY. Documents anglais sur les origines de la guerre (le tome XI des *British documents*, composé par M. Headlam-Morley, historiographe du Foreign office ; il contient 500 documents nouveaux, à partir du 28 juin 1914, jour où fut

Digitized by Google

assassiné l'archiduc François-Ferdinand. On montre ici comment et pourquoi le gouvernement britannique fut tellement hésitant. On voit, d'autre part, que l'initiative de l'ultimatum à la Serbie revient, non à l'Allemagne, mais à l'Autriche, résolue à frapper la Serbie par un coup de désespoir et d'audace ; Guillaume II et ses conseillers civils hésitaient à se laisser entraîner dans une aventure qui les effrayait. Si ensuite ils se sont résolument associés à l'entreprise autrichienne, c'est par esprit de solidarité avec des alliés de même race qu'eux et de semblables aspirations). — Xavier Léon. Fichte contre l'impérialisme (après Iéna comme avant, Fichte est resté un révolutionnaire, un républicain. La nation allemande qu'il voit en rêve, « c'est l'avènement du peuple à la liberté et au gouvernement ; l'éducation qu'il y préconise, c'est l'éducation qui doit conduire à ce régime ». Dans son esprit, l'Allemagne libérée et libératrice « ne devait être, à aucun degré, une Allemagne conquérante ». Il se rallia sans réticence à l'idée d'une guerre de revanche quand, en 1813, il fut convaincu qu'elle pouvait écraser le despotisme napoléonien et libérer le sol allemand). — Louis Sonolet. L'agonie de l'empire du Mexique ; suite et fin (les lettres du général Castelnau à Napoléon III apportent la preuve formelle qu'à la fin de 1866 Bazaine trahissait son gouvernement ; au moment où Maximilien allait signer son abdication et libérer enfin la France d'une intervention ruineuse et stérile, Bazaine l'invitait sous main à rentrer dans sa capitale et lui promettait pendant une année encore l'appui de son armée. La preuve de cette trahison ressort manifestement des rapports et des documents fournis à l'empereur des Français par un serviteur aussi bien informé qu'il était dévoué). = 1er septembre. A. Klobukowski. Souvenirs de Belgique. I (l'ancien ministre de France auprès du gouvernement belge expose la politique extérieure de la Belgique, surtout à l'égard de l'Allemagne, de 1911 à 1914. En juin 1914, Guillaume II subissait une crise aiguë de neurasthénie ; « foncièrement pacifique » et redoutant les conséquences terribles d'une initiative belliqueuse, il finit par se laisser convaincre par le kronprinz et le parti militaire que le moment était enfin venu de tirer l'épée). — G. Lacour-Gayet. Talleyrand à l'Assemblée constituante, suite et fin (son rôle dans la formation de l'Église constitutionnelle). — Max Rychner. Observations sur l'état intellectuel de l'Allemagne. — *** La politique de la nouvelle Russie en Asie centrale (depuis 1920, où le gouvernement moscovite reprend la politique tsariste contre l'Angleterre en Asie). — A. Albert-Petit. Les livres d'histoire (ceux de L. Homo, de Guy de La Batut, du comte Corti). = 15 septembre. Henry Bordeaux. Châteaux en Suède (à propos du château de Drottingholm, esquisse biographique du roi Gustave III). — Marcel Dunan. Les étapes de la crise autrichienne (depuis 1918 ; de l'agitation en faveur de l'*Anschluss*, ou rattachement à l'Allemagne). — Paul Darcy. Au service de la France en Russie. I (rapide biographie de Pierre Darcy, qui, de 1904 à 1906, réussit à organiser en Russie l'industrie métallurgique et qui sut, au début de la Grande Guerre, contraindre l'administration militaire à prendre les mesures nécessaires pour la défense nationale). — Klobukowski. Souvenirs de Belgique (du 17 août 1914 au 12 octobre. Intervention inopportune de Winston Churchill, premier lord de l'Amirauté, qui fit retarder l'évacuation d'Anvers par l'armée belge et l'empêcha de se replier vers l'Escaut assez à temps pour qu'elle eût chance de pouvoir entraver l'audacieuse poussée des envahisseurs. Le témoignage de l'auteur prend ici une autorité considérable, puisqu'il fut directement mêlé aux délibérations et décisions du gouvernement belge).

**Revue de l'histoire des religions.** 1926, juillet-décembre. — Maurice Halb-

Digitized by Google

WACHS. Histoires dynastiques et légendes religieuses en Chine, d'après un livre récent de M. Marcel Granet : *Danses et légendes de la Chine ancienne.* — Henri MASSÉ. L'Exposé des religions par Abou'l Maâli (qui termina ce livre, sans doute à Ghazna en 1092, 485 de l'hégire). — Armand DULAC. Les élections épiscopales dans l'Église latine au Moyen Age. — Maurice GOGUEL. Une nouvelle école de critique évangélique : la « Form-und traditionsgeschichtliche Schule » (article très bien documenté). — Paul-Louis COUCHOUD. L'évangile de Marc a-t-il été écrit en latin? (c'est très vraisemblable ; sur l'original latin ont été faites plusieurs versions grecques superficiellement harmonisées ; « il est vain de chercher à les ramener à un archétype grec »).

**Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise.** 1926, octobre-décembre. — E. COUARD. Deux lettres écrites au prince de Joinville en 1847 (l'une par sa mère, l'autre par sa femme, avec commentaire). — Ch. HIRSCHAUER. Pierre-Louis de La Ferté, curé de Saulx-les-Chartreux, 1740-1821, et ses beaux livres. — Mme MERCET. La Maison des Italiens au Grand-Montreuil ; suite et fin (ce que devint le jardin d'expériences sous Louis-Guillaume Le Monnier ; mort de Le Monnier le 21 fructidor an VII, 7 septembre 1799. La maison subsiste encore ; mais les dépendances et agrandissements ont reçu des destinations variées). — E. LERY. La rue et la place Hoche ; suite et fin. — Relation de la visite de Nicodème Tessin à Marly, Versailles, Clagny, Rueil et Saint-Cloud en 1687 ; suite (à noter la description détaillée du palais de Versailles ; le voyageur passe plus vite sur Marly et sur Saint-Cloud). — Dans la chronique, on lit des détails inédits sur les canalisations souterraines de l'ancien parc de Marly. = 1927, janvier-mars. Ragnar JOSEPHSON. Le Grand-Trianon sous Louis XIV, d'après des documents inédits (six planches. A la suite, une description du Grand-Trianon en 1694 par André Le Nostre, et quelques détails sur ce palais en 1693 par Daniel Cronström). — Gabriel VAUTHIER. Notes sur le Muséum de l'École française (biographie du peintre Durameau, 1733-1796, et notes sur les dernières années du Muséum qui, en mars 1797, devint le musée spécial de l'École française). — Ch. HIRSCHAUER. Anciens plans de Versailles. — Yvonne BÉZARD. Les enterrements à Saint-Germain-en-Laye au XIIIe siècle.

**Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes.** 3e série, publiée sous la direction de P. Jouguet et A. Ernout, année et tome I (LIIIe de la collection), 1re livraison, janvier 1927. — Ch. DUBOIS. L'olivier et l'huile d'olive dans l'ancienne Égypte. II. Époque romaine. Voir *Revue de philologie*, 1923, p. 60 et suiv. (propagation de l'olivier dans le nome arsinoïte à l'époque romaine ; autres plantes oléagineuses : rave, ricin, sésame ; huiles importées : l'huile de l'Arsinoïte en Égypte ; l'huile d'olive en Thébaïde, dans l'oasis de Kargeh ; l'olivier arbre de verger ; régions de culture ; ἐλαιῶνες et ἐλαιοπαραδείσοι ; culture et économie oléicole ; impôts et taxes ; production et vente ; pressoirs ; le monopole. Appendice : Énumération et classement des documents par origine). — Ch. SAUMAGNE. Sur la loi agraire de 643-111, essai de restitution des lignes 19 et 20 (l'auteur rejette les suppléments, généralement acceptés, de Th. Mommsen, d'après lesquels la loi déciderait la suppression de la redevance domaniale perçue sur les possessions constituées par les lois semproniennes, les transformant ainsi en *agri privati jure Quiritium*. La restitution proposée et défendue par Ch. Saumagne maintient, au contraire, l'obligation du vectigal. La loi de 643-111 serait donc non pas la troisième

Digitized by Google

des lois antisemproniennes mentionnées par Appien (*B. C. I.*, 27), mais la seconde, c'est-à-dire la Lex Thoria). — P. D'HÉROUVILLE. Une formule cicéronienne qui a fait fortune (des formules de début comme « Cogitanti mihi et cum animo meo Octavi... memoriam repetenti », familières à Cicéron n'ont rien de particulièrement solennels. Elles ont joui d'une extrême faveur dans la littérature latine et ont été souvent imitées). = Notes et discussions : J. CARCOPINO. Encore le Catalepton. Réponse à M. Édouard Galletier (polémique touchant la date du Catalepton). = 2e livraison, avril 1927. Louis Robert. Études d'épigraphie grecque. — Félix GAFFIOT. Quelques passages des lettres de Caelius à Cicéron (interprétation et critique de plusieurs passages difficiles). = Notes et discussions : S. LAMBRINO. L'archéologie en Roumanie (exposé des recherches du professeur V. Parvân et de ses élèves de 1914 à 1923). P. J.

**Revue des Deux Mondes.** 1927, 1er mai. — Comtesse D'AGOULT. Mes souvenirs. I. La passion (ses amours avec Liszt). — Maurice PERNOT. L'inquiétude de l'Orient. XI. La réforme turque (politique intérieure et extérieure du gouvernement d'Angora. Les Turcs et l'Europe). — Émile MALE. La clef des allégories peintes et sculptées au XVIIe et au XVIIIe siècle. I. En Italie (enseignements fournis par l'*Iconologia* de César Ripa, 1603). — Paul CHACK. Sur les bancs de Flandre ; derniers combats (l'affaire du West-Diep, avril-mai 1917 ; la reconnaissance du 26 mai ; le combat des bancs de Flandre, 1918, qui se termine par les embouteillages de Zeebrugge et d'Ostende). — Octave HOMBERG. La France des cinq parties du monde. IV. La France de l'Océan Indien (Madagascar). = 15 mai. Louis BARTHOU. Quand Lyautey parle (préface à l'édition des *Paroles d'action* où le maréchal réédite les allocutions et discours qu'il a prononcés dans les différents postes où s'est déployée sa personnalité, au Tonkin, à Madagascar, dans le Sud-Oranais, surtout au Maroc ; large exposé de la méthode de travail qui lui est personnelle et des beaux résultats qu'il a obtenus. Quand il parle, c'est toujours le langage de l'action). — Comtesse D'AGOULT. Mes souvenirs. II. Le monde des lettres en 1840 (comment Mme d'Agoult devint Daniel Stern quand, encouragée par Émile de Girardin, elle commença d'écrire sous ce pseudonyme. Installée plus tard, en 1851, aux Champs-Élysées, dans sa « Maison rouge », elle y tint un salon littéraire et politique désigné alors sous l'appellation d'Abbaye-au-Bois de la Démocratie). — Hippolyte PARIGOT. Le calvaire des humanités. — Maurice PERNOT. L'inquiétude de l'Orient. XII. L'Orient et la Société des Nations ; le devoir de l'Europe. — Émile MALE. La clef des allégories peintes et sculptées. II. En France (influence exercée sur les artistes français par l'*Iconologia* de Ripa). — GYP. Souvenirs d'une petite fille. 4e partie. — Édouard CHAMPION. Le livre aux États-Unis. I. Le livre américain (les bibliothèques universitaires et municipales ; leur rôle essentiel, le livre étant, là-bas, surtout « chose collective que l'on achète en groupe et que l'on utilise en groupe »). — Paul GAUTIER. Un grand roman oublié : *Corinne ou l'Italie* (son intérêt pour les origines du romantisme). — C.-M. SAVARIT. Les académies de province au travail. = 1er juin. Henry BORDEAUX. Pour l'Alsace. La vie et la mort du général Serret. 1er article (sa carrière avant la guerre ; en 1915, il est mis à la tête d'une division en face du « Vieil Armand », poste particulièrement difficile et périlleux). — Ernest RENAN. Lettres au docteur Gaillardot (mission en Phénicie, 1860-1861. Lettres retrouvées au musée Bonaparte que créa au Caire le Dr Gaillardot et publiées par André Le Breton). — Raymond THAMIN. Nos grandes écoles.

Digitized by Google

La Sorbonne, Faculté des lettres. I. De la Révolution à nos jours. — Édouard CHAMPION. La livre aux États-Unis. II. Le livre français. — Octave HOMBERG. La France des cinq parties du monde. V. Dans l'océan Indien (La Réunion ; Djibouti et la côte des Somalis). = 15 juin. ***. Fin d'ambassade à Berlin, 1912-1914 (à lire et à méditer. Le récit du départ, le 4 août, des membres de l'ambassade française, et du long voyage qui leur fut imposé jusqu'à la frontière danoise, est d'un intérêt tragique dans son impassible simplicité). — Raymond THAMIN. Nos grandes écoles ; la nouvelle Sorbonne. — Ernest RENAN. Lettres au docteur Gaillardot. II. 1861-1867. — Octave HOMBERG. La France des cinq parties du monde. VI. Dans l'océan Indien (résume l'histoire d'un glorieux passé et les causes de nos revers). = 1er juillet. H. CARTON DE WIART. Le désarmement international ; les espérances, les réalités. — Henry BORDEAUX. Pour l'Alsace. La vie et la mort du général Serret. La fin d'un héros. — Paul HAZARD. Dans la lumière de Rio (souvenirs d'un séjour au Brésil où l'auteur est allé faire une série de conférences sur la littérature française). — Général NIESSEL. La maîtrise de l'air. III. Le personnel. — Émile PICARD. De Newton à Laplace (esquisse « un des plus beaux chapitres de l'histoire de la science »). — Joseph BÉDIER. Pour le cinquième centenaire de l'Université de Louvain. — André CHAUMEIX. Le comte Primoli (arrière-petit-fils de Lucien et de Joseph Bonaparte, mort le 15 juin dernier). = 15 juillet. Henri DE RÉGNIER. L'Altana ou la vie vénitienne, 1899-1924. — *** La technique révolutionnaire du bolchévisme. — Maurice LEWANDOWSKI. L'avenir du plan Dawes. — Ernest RENAN. Lettres au docteur Gaillardot ; suite et fin (du 6 mars 1868 au 4 août 1882 ; Renan y parle beaucoup de ses travaux ; quelques brèves allusions à la guerre et à la politique. Le 26 septembre 1873, il écrit : « Je préfère la royauté constitutionnelle éclairée à la république ; mais ce qu'on nous prépare [le rétablissement de la monarchie] serait le dernier coup porté à l'intelligence déjà si affaiblie de ce pauvre pays. » Le 16 juillet 1880 : « Je suis accablé de travail. Le *Corpus*, mes *Origines*, mes devoirs académiques de toute sorte pèsent lourdement sur moi ; mais je me vois tout de même maître de la situation ; je ne laisserai pas une œuvre trop inachevée »). — Octave HOMBERG. La France des cinq parties du monde. VII. Dans l'Atlantique (la situation économique de Saint-Pierre et Miquelon, les Antilles, la Guyane donnent « le plus triste exemple des dangers d'une politique d'assimilation »). — Louis GILLET. Comment fut inventé l'émir Feyçal (d'après l'ouvrage de T. E. Lawrence, *Revolt in the Desert*). — Édouard ESTAUNIÉ. Une grande manifestation provinciale. Le Congrès de Dijon (où l'on traita de saint Bernard et de son temps. Ce fut « une sorte de Société des Nations, mais où tous étaient bénévoles »). = 1er août. S. SAZONOV. Les journées tragiques de juillet 1914 (important témoignage fourni par l'homme d'État qui dirigeait alors la politique extérieure de la Russie. 1er article (s'arrête au 29 juillet, jour où l'Autriche déclara la guerre à la Serbie et attaqua la flottille serbe du Danube). — Duc DE LA FORCE. Le maréchal de La Force. IV. L'assassinat de Concini. — *** Un tournant dans la question des Soviets ; la solution qui s'impose (ne prêter aucun secours matériel ou moral à ce gouvernement et, d'une façon générale, déclarer une guerre à outrance au communisme). — GYP. Souvenirs d'une petite fille. VI. Une visite à Frohsdorf (portrait que cette enfant de dix ans trace du comte de Chambord). — O. HOMBERG. La France des cinq parties du monde. VIII. L'Indo-Chine (conquête du pays ; son brillant avenir économique). — Albert FEUILLERAT. La vie secrète d'une Puritaine, Emily Dickinson (née le 11 décembre

Digitized by Google

1830 à Amherst, dans le Connecticut, morte le 16 mai 1886). = 15 août. Cloudesley Brereton. La génération présente en Angleterre (remarquable conférence faite par l'auteur, en excellent français, à l'Université de Lille ; on y apprend qu'au point de vue social, intellectuel, religieux, il s'est produit en Angleterre, surtout depuis la Grande Guerre, des transformations profondes semblables à celles dont souffre la France. L'auteur est un moraliste à la fois clairvoyant et optimiste). — S. Sazonov. Les journées tragiques de juillet 1914. II. La déclaration de guerre (28-31 juillet. Très précieux témoignage, corroboré çà et là par les documents allemands). — Duc de La Force. Le maréchal de La Force. V. La disgrâce (application de l'édit par lequel Louis XIII réunissait à la Couronne le pays souverain de Béarn et le royaume de Navarre, juin 1617 ; opposition faite par le duc de La Force, lieutenant général pour le roi en Béarn. Luynes convainc le roi de la nécessité d'employer contre lui la manière forte. L'entrée de Louis XIII à Pau le 15 octobre 1620 marque la fin de l'indépendance du Béarn et La Force, disgracié, abandonne définitivement le pays, 2 mai 1621). — O. Homberg. La France des cinq parties du monde. IX. La France du Pacifique (la Nouvelle-Calédonie et ses dépendances ; les Nouvelles-Hébrides ; les établissements français de l'Océanie). — Daniel Mornet. La véritable signification du *Neveu de Rameau* (le Jean-François Rameau du roman est le vrai portrait de Diderot lui-même ; sa philosophie est celle même « que Diderot a prise à son compte »). — Henri Davignon. Le centenaire de Charles De Coster (l'auteur d'*Ulenspiegel*). — Louis Gillet. Mémoires d'une Allemande sur Napoléon Ier (ceux de la comtesse Kielmansegge, qui viennent de paraître à Dresde. Conquise par l'Empereur, qui venait de lui accorder la liberté de son mari, elle lui fut et demeura reconnaissante, même après l'île d'Elbe et Sainte-Hélène. Ses mémoires jettent une lumière en partie nouvelle sur les dernières années de l'Empire). = 1er septembre. Pierre de Nolhac. Mme de Pompadour et la politique. I. L'initiation (expose comment la marquise fut initiée à la politique extérieure à partir de 1752 et comment Kaunitz sut l'amener discrètement à préparer l'alliance autrichienne. Utilise la correspondance inédite de la marquise avec le comte de Stainville, futur duc de Choiseul). — Lucien Romier. Vues sur les États-Unis. I. La civilisation de masse. — Henri Malo. L'Égérie de M. Thiers. Les cahiers de Mme Dosne. I (Mme Dosne ; ses origines ; le mariage de Thiers ; influence exercée par elle sur son gendre. Extraits des cahiers, que Thiers lui-même a lus, parfois corrigés et augmentés de sa main, sur l'arrestation de la duchesse de Berry, l'attentat d'Alibaud contre Louis-Philippe, la mort du duc d'Orléans, la révolution de 1848, le coup d'État, etc.). — Marc Le Goupils. Sous les niaoulis ; souvenirs d'un planteur calédonien, 1898-1904 (les « niaoulis » sont des arbres de la Nouvelle-Calédonie). — Pierre Lasserre. Georges Sorel, théoricien de l'impérialisme (puissante influence exercée sur Sorel par Marx et par Nietzsche). — Gyp. Souvenirs d'une petite fille ; fin. — Général Niessel. La maîtrise de l'air. IV. Organisation générale de l'aéronautique. — Victor Giraud. L'évolution spirituelle de Michelet. = 15 septembre. Octave Homberg. L'appel des colonies (de la politique coloniale qu'il importe d'organiser en France). — Serge de Chessin. Existe-t-il une littérature prolétarienne? — Lucien Romier. Vues sur les États-Unis. II. Les mœurs. — Pierre de Nolhac. Mme de Pompadour et la politique. II. L'Église (influence de la marquise en matière religieuse ; sa « conversion », sincère mais peu durable, et ses rapports assez embarrassés avec la cour de Rome). — Louis Marlio. L'exode des hauts fonctionnaires (expose la crise qui entrave en France le recrutement des

Digitized by Google

services publics, surtout dans les grades supérieurs). — Henriette CÉLARIÉ. Pages de gloire au Maroc. IV. La campagne du Rif (avec une carte). — Pierre TROYON. Le Louvre de Louis XIV.

**Revue des études anciennes.** 1927, avril-juin. — R. VALLOIS. L'Héraklès archer de Sardes (essai de restitution). — Léon HERRMANN. La tradition, le texte et le sens de la deuxième épigramme de l'*Appendix Vergiliana*. — Camille JULLIAN. Notes gallo-romaines. CXIV. Au champ magique de Glozel (interprète plusieurs inscriptions sur brique trouvées à Glozel ; il y voit autant de preuves qu'il s'agit de formules magiques à l'usage des sorcières. « Le champ magique de Glozel nous montre, en objets et en action, ce que les papyrus de sorciers nous énoncent en formules »). — Adrien BLANCHET. Un moule de terre cuite trouvé à Sancerre (sur ce moule, l'auteur distingue une dizaine de signes qui offrent une grande ressemblance avec ceux de Glozel. Or, le moule n'est certainement pas antérieur à l'époque romaine). — G. CHENET. Un alphabet gallo-romain sur vase de la seconde période céramique d'Argonne, dans un dépôt funéraire du IVe siècle (ce vase est un plat conservé presque en entier ; il est aujourd'hui au musée de Saint-Germain). — Roger CLÉMENT. Un compte d'un briquetier gallo-romain du pays de la Moselle (publie et traduit une inscription sur tuile plate trouvée à Leinstroff, près de Sierck ; elle est en cursive latine). — Camille JULLIAN. Chronique gallo-romaine (où il est question des découvertes faites par Mendes Corréa à Alvão en Portugal ; elles ont quelque ressemblance avec celles de Glozel et semblent également se rapporter à des opérations magiques). — H. DAUDIN. Notes sur le *Timée* de Platon (à propos de l'édition d'Albert Rivaud). = Juillet-septembre. Ch. PICARD. Notes d'archéologie grecque. — Marcel DURRY. L'inscription de la crête de Malissard (texte et commentaire. Elle mentionne une famille des *Auei*, propriétaires du vallon de Marcien dans le massif de la Chartreuse). — Camille JULLIAN. Notes gallo-romaines. CXV. Au champ magique de Glozel : pierres et os ; les amulettes (on trouve à Glozel « un rendez-vous particulièrement intense de talismans et d'amulettes »). — Chronique gallo-romaine (le nom de *Pantin*, qui désigne une importante localité de la banlieue parisienne, vient d'un mot roman qui signifie « mare »). — Les noms en *-ac* dans le Centre-Ouest. — Albert GRENIER. Notes d'archéologie rhénane.

**Revue des études arméniennes.** T. VII, fasc. 1 (1927). — Frédéric MACLER. Rapport sur une mission scientifique en Galicie et en Bukovine, juillet-août 1925 (arrivée et établissement des Arméniens dans ces contrées, depuis le XIIIe siècle ; les Arméniens uniates depuis la fin du XVIIe siècle. Privilèges obtenus en Pologne, notamment pour le commerce. Les Arméniens catholiques en Bukovine. Le droit des Arméniens en Léhistan. Manuscrits provenant de Léopol, archevêché arménien. Recueil de canons. Épîtres et Apocalypse, etc., 32 pl. de fac-similés de mss., d'inscriptions, etc.). — K. J. BASMADJIAN. Notes sur l'histoire de la médecine arménienne. — N. ADONTZ. Le dieu Tarkou chez les Anciens Arméniens.

**Revue des études historiques.** 1927, avril-juin. — Marquise DE BAYE. Carreaux à devise de Bourgogne et de Hainaut. — L. BAUDIN. La formation de l'élite dans l'empire des Inka. — Comte MARESCHAL DE BIÈVRE. L'enfance du fabuliste Florian. — F. ROUSSEAU. M. et Mme de Chateaubriand à l'infirmerie Marie-Thérèse (création de cette infirmerie par la vicomtesse en 1819 ; elle fut placée sous l'invocation de la duchesse d'Angoulême, moins par amour pour les Bourbons que pour

Digitized by Google

attirer les libéralités de Madame Royale ; dépenses considérables qu'entraînèrent pour Chateaubriand l'achat du terrain et la construction des bâtiments. Il y logea pendant plusieurs années, mais il « bâillait d'ennui » quand il s'y trouvait seul avec sa femme. L'hospice accueillit d'abord à la fois des femmes et des ecclésiastiques ; à partir de 1838, il fut réservé aux prêtres âgés et infirmes. Les biens de l'infirmerie ont été confisqués en 1905 après la loi de séparation ; elle ne vit plus maintenant que par le commerce du chocolat). — P. DESLANDRES. Les origines du romantisme. — G. BLONDEL. Les crises financières de la France (à propos de l'opuscule de Marcel Marion).

**Revue des questions historiques.** 1927. 1er juillet. — Maurice BESNIER. Les origines du christianisme en Poitou (le système proposé par M. Maximin Deloche d'après les antiquités de Civaux ne repose « que sur une série d'affirmations qui sont elles-mêmes autant d'hypothèses invraisemblables »). — Auguste HAMON. Quand les Jansénistes étaient les maîtres. La Visitation de Caen (expose, d'après les mss. conservés par les Visitandines, un long conflit suscité par l'élection faite, sous l'influence des Jansénistes, de la Mère Marie-Agnès de Charmettes, le 25 mai 1719. Du rôle joué par l'évêque de Bayeux, François-Armand de Lorraine, jusqu'à sa mort, le 9 juin 1725. Alors la charité la plus fraternelle put régner de nouveau à la Visitation de Caen, les Jansénistes n'étant plus les maîtres). — Comte Serge FLEURY. Les difficultés d'une ambassade dans la République cisalpine, 1797 (d'après les souvenirs de Pierre David, père du peintre, qui entra en 1795 au ministère des Relations extérieures en qualité de sous-chef de bureau). — J. BALTEAU. Un publiciste du XVIe siècle : François de Lalouette (mort vers 1606). — Eugène SOL. Un refus de bénédiction nuptiale fait à un prêtre civilement marié (opposé par l'évêque de Dijon à un prêtre de son diocèse qui avait cependant obtenu du cardinal-légat Caprara l'autorisation de recevoir la bénédiction nuptiale, 1803). = C.-rendus critiques. = Chronique. Chronique générale (dans la nécrologie figure bien à tort le nom de M. Charles Seignobos, déjà marqué dans le *Polybiblion* comme décédé en mars dernier). — Chronique d'histoire ancienne, grecque et moderne, année 1926, par Maurice BESNIER ; Courrier anglais, par dom F. CABROL ; Courrier slave, Russie, par J. PORCHER.

**Revue d'histoire de l'Église de France.** 1927, avril-juin. — Léon LEVILLAIN. Saint Trophime, confesseur et métropolitain d'Arles, et la mission des Sept en Gaule ; étude d'un texte de Grégoire de Tours et de la passion de saint Saturnin (critique minutieuse de l'ouvrage de G. de Manteyer : *Les origines chrétiennes de la IIe Narbonnaise, des Alpes maritimes et de la Viennoise*, 364-483). — Joseph SAUTEL. Les origines chrétiennes de Vaison (on ne possède de textes certains sur le développement du christianisme à Vaison qu'à partir du IVe siècle). — P. BATIFFOL. Lettres d'un évêque français pendant le concile du Vatican (ces lettres écrites de Rome par Mgr Devoucoux, évêque d'Évreux, à l'abbé Gabriel Amette, frère du futur cardinal Amette, 1869-1870, portent le témoignage réitéré du trouble jeté dans les âmes de nombreux évêques et de laïcs par la définition du dogme de l'infaillibilité : « Je ne peux », écrit-il pour son compte, « trouver un seul laïque bien pensant qui ne la craigne pas » ; pour le duc de Broglie, « l'infaillibilité lui fait peur et l'éloignerait du pape au lieu de l'en rapprocher »). = Juillet-septembre. Augustin FLICHE. Urbain II et la croisade (le synode de Clermont n'est pas le point de départ de la croisade, mais il constitue un épisode essentiel dans



Digitized by Google

l'élaboration du plan que s'était tracé Urbain II). — Louis DE LACGER. Saint Vincent de Saragosse (diacre martyr mort vers l'an 304 ; sa légende primitive dans saint Augustin et dans Prudence n'est qu'un roman historique ; histoire de ses reliques et de leurs translations).

**Revue d'histoire diplomatique**. 1927, juillet-septembre. — Albert PINGAUD. Lamartine chargé d'affaires, 1826-1828. — Paul MARMOTTAN. Joseph Bonaparte diplomate : Lunéville, Amiens, 1801-1802 (quelques documents inédits). — Camille PICCIONI. Un premier commis des Affaires étrangères sous Louis XIV. Ariste et son milieu d'origine (Pierre Ariste, nommé premier commis au plus tard en 1661, est né vers 1617, dans l'Orléanais, ou bien à Paris de parents orléanais ; mort le 10 février 1697. Ses missions diplomatiques). — AUZOUX. Nos agents au Maroc au XVIII^e siècle.

**Revue historique de Bordeaux**. 1927, n° 2. — Manon CORMIER. Un gentilhomme gascon au grand siècle : Monsieur de Guilleragues (son rôle pendant la Fronde et ses rapports avec le prince de Conti à Bordeaux). — G. DUCAUNNÈS-DUVAL. Notes historiques sur Andernos. 1^er art. (Andernos aux époques préhistorique et galloromaine). — André REBSOMEN. Les registres de réception des enfants trouvés de l'hôpital des Enfants de Bordeaux ; suite. = N° 3. Manon CORMIER. Un gentilhomme gascon au Grand Siècle : M. de Guilleragues ; suite (nommé en 1677 ambassadeur de France à Constantinople, il se tira d'affaire habilement dans la question des cérémonies officielles, mais il mourut à Constantinople le 5 mars 1685). — G, DUCAUNNÈS-DUVAL. Notes historiques sur Adernos ; suite (la paroisse et son église). — André REBSOMEN. Les registres de réception des enfants trouvés de l'Hôpital des enfants de Bordeaux ; fin (registres de la période révolutionnaire et moderne). = N° 4. Camille JULLIAN. Inscription chrétienne de Rions reproduction de la note déjà insérée dans la *Revue des études anciennes*). Paul COURTEAULT. Le romantisme et la mode à Bordeaux. — Manon CORMIER. Un gentilhomme gascon au Grand Siècle : M. de Guilleragues ; suite et fin (l'homme de lettres). — G. DUCAUNNÈS-DAVAL. Notes historiques sur Andernos ; fin (la paroisse, avec la suite des curés depuis le XVI^e siècle, la seigneurie et la suite des seigneurs depuis le XV^e).

**Revue historique de droit français et étranger**. 1927, avril-juin. Ch. APPLETON. Les risques dans la vente et les fausses interpolations ; suite et fin. — Louis ROYER. Chartes de franchise du Bourg d'Uriage (publie, avec un commentaire, trois chartes latines de 1232, 1312 et 1407). — Léon MIROT. Une commission rogatoire internationale en 1395 (publie une lettre en latin adressée aux prieurs des arts et au gonfalonier de la justice florentine par Jean de Folleville, prévôt de Paris, le 26 septembre 1395). — Henri SÉE. Notes sur les assurances maritimes en France, et particulièrement à Nantes, au XVIII^e siècle.

**Société d'histoire du droit**. Séance du 10 mars 1927. — M. COLLINET fait un exposé sur la « Marche d'Estault » ou les Tribunaux de frontières dans les Ardennes au Moyen Age (il déclare qu'il n'entend pas étudier à fond cette curieuse institution interseigneuriale ou même internationale, quoiqu'elle soit encore mal connue. Mais il a découvert, sur la « Marche d'Estault », d'une part un passage curieux dans l'état de la comté de Rethel, qu'on peut placer entre 1356 et 1364 et qui, malheureusement abrégé, ne donne que des renseignements incomplets sur l'aspect juri-

Digitized by Google

dique du fonctionnement du tribunal ; d'autre part, quelques renseignements montrent cette institution appliquée en fait au XIVe siècle dans le territoire actuel des Ardennes. — M. ESPINAS, au nom de la Commission des chartes de franchise, donne lecture de son Rapport sur les travaux de l'année. Les régions où s'est manifestée la plus grande activité sont la haute Normandie, les Ardennes, la Champagne méridionale, le Dauphiné, l'ancien comté de Nice, le Blésois). — Le Catalogue des chartes du Poitou, publié par Mlle DILLAY. = Séance du 7 avril 1927. M. Pascal GUÉBIN étudie l'Ordonnance sur les vignes d'Aunis, 1246 (elle eut pour but de réorganiser, après la révolte du comte de La Marche, l'exploitation du vignoble, dont un terrier, des comptes et divers autres textes font connaître la situation ; elle remplaça l'ancienne redevance en nature, prélevée sur la production vinicole, par un cens en argent proportionnel à la superficie cultivée ; elle fixa l'époque du ban et régla les sanctions ; elle suscita, entre les paysans et les agents du comte de Poitiers, de nombreux conflits, révélés par une enquête inédite de 1251 ; elle resta néanmoins en vigueur pendant plusieurs siècles. — M. Raymond MONIER propose une interprétation de la règle fameuse de la loi des XII Tables : « Cum nexum faciet mancipiumque, uti lingua nuncupassit, ita ius esto ». = Séance du 12 mai 1927. M. Paul FOURNIER, président de la Société. Notice nécrologique sur M. Émile Chénon, professeur à la Faculté de droit de Paris. — M. R. GÉNESTAL expose et critique une nouvelle théorie sur l'origine du bénéfice ecclésiastique, présentée récemment par M. Pöschl dans l'*Archiv für katholisches Kirchenrecht* de 1926 (elle peut se résumer ainsi : avant les dernières années du pontificat d'Alexandre III, il n'y a pas encore de bénéfice ecclésiastique au vrai sens du terme. Dans les siècles précédents depuis le VIIIe, il a pu y avoir des concessions d'évêchés à titre de bénéfice, mais à titre exceptionnel ; l'évêché est parfois donné en bénéfice, il n'est pas un bénéfice. De même il arrive que des domaines avec leur église, que des églises seules soient données en bénéfice soit par un évêque, soit par un seigneur, soit à un laïque, soit à un clerc, mais ce n'est pas la forme normale d'institution du clerc chargé du service religieux. Enfin, si parfois un seigneur concède à un de ses prêtres une parcelle de terre en bénéfice, comme il peut le faire à un de ses « ministeriales », ces terres ne sont pas des terres d'Église, ce sont des bénéfices laïques et non des bénéfices ecclésiastiques. Au contraire, selon M. Génestal, il paraît établi qu'évêchés et abbayes étaient couramment donnés en bénéfice par le roi et les seigneurs dès le IXe siècle. N'en reste-t-il pas d'ailleurs des traces jusqu'à la fin de l'Ancien régime dans le serment de fidélité, atténuation de l'hommage, et dans le principe que le temporel des évêchés est tenu du roi? Quant aux églises inférieures, Mgr Lesne a montré qu'elles ont fréquemment, dès le IXe siècle, comme dépendance une petite terre, qu'on appelle le « beneficium ecclesiae » et qui est successivement concédée à tous les prêtres qui desservent l'église. Cette même tenure s'appelle le plus souvent, plus tard, « presbyteratus, feudum ecclesiae », etc. C'est la même chose sous d'autres noms : une portion de la « dos » de l'église concédée à charge du service religieux, le seigneur conservant, au contraire, généralement en domaine l'église même, le cimetière et tous les biens et droits qui ne sont pas compris dans le « presbyteratus ». Cette part du prêtre, masse permanente de biens, qui peut être grossie par des acquisitions, qui est successivement concédée à tous les prêtres faisant le service de l'église, que la législation ecclésiastique défend avec une sollicitude particulière contre les entreprises des laïques, c'est certainement un bien d'église).

Digitized by Google

BELGIQUE.

**Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des lettres.** 1927, n° 23. — Henri PIRENNE. Tanchelin et le projet de démembrement du diocèse d'Utrecht vers 1100 (Tanchelin était sans doute un simple notaire chargé de rédiger la correspondance à la cour comtale ; mais, en outre, il devint une sorte de démagogue mystique comme plus tard Jean de Leyde ; il fut envoyé à Rome avec un prêtre apostat, Everwacher, pour obtenir, dit-on, du pape, l'autorisation d'annexer au diocèse de Tournai les régions maritimes du diocèse d'Utrecht. La tentative avorta. Dans une lettre écrite à ce sujet par les chanoines d'Utrecht à l'archevêque de Cologne, on lit que l'annexion devait être faite « *Teruwanensi* episcopio », ce qui paraît bien invraisemblable. M. Pirenne propose de corriger le passage en « *Tornacensi* episcopio », et cette facile correction permet de lui donner tout son sens). — Comte CARTON DE WIART. A propos du rôle de la garde bourgeoise dans les événements de 1830 (d'après un journal inédit tenu par le grand-père de l'auteur). = *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 1927, n° 4. J. LECLERCQ. Mycènes et la civilisation mycénienne (la civilisation décrite par Homère est bien celle qui régnait chez les Mycéniens lorsqu'ils passèrent sous la domination des Achéens. Importance des trouvailles de Schliemann à Troie et à Mycène, d'Evans en Crète). — Léon LECLÈRE. Bismarck et la Belgique, 1866-1867 (d'après les textes publiés par H. Oncken dans sa *Rheinpolitik Kaisers Napoleon III* et *Les origines diplomatiques de la guerre de* 1870-1871. Bismarck « porte une large part de responsabilité dans la ténébreuse affaire machinée contre notre pays », dit l'auteur en concluant). = N° 5. Baron Eugène BEYENS. Une mission aux îles d'Aland en 1920 (« l'État finlandais est un État souverain et son droit de souveraineté sur les îles d'Aland est incontestable »). — Ernest MAHAIM. Les principes de la législation internationale du travail. — Joseph CUVELIER. Le drapeau de la Belgique (et ses transformations depuis le Moyen Age jusqu'en 1831). = *Bulletin de la classe des beaux-arts*, 1927, n°s 3-5. J. JONGEN. Hommage à L. van Beethoven. — Paul BERGMANS. Les origines belges de Beethoven.

**Bulletin de l'Institut historique belge de Rome.** 6e fascicule, 1926 (Bruxelles, Imbreghts ; Paris, Champion ; prix : 20 fr.). — Abbé A. PASTURE. Les chapitres séculiers pendant le règne des Archiducs, 1596-1633 (leur organisation constitutionnelle ; nombre des chanoines dans les chapitres ; les chapitres cathédraux des provinces de Malines et de Cambrai ; les chapitres collégiaux de ces deux provinces ; les chapitres nobles de femmes). — Camille TIHON. Les expectatives « in forma pauperum » de Grégoire XI, 1er janvier 1407 (cinquante documents publiés intégralement, suivis d'une table des noms de lieux et de personnes). — Joseph CUVELIER. La correspondance secrète de l'infante Isabelle, 1621-1633 (intéressant la politique internationale de l'Espagne et la politique spéciale des Pays-Bas). — ID. Un récit de voyage inédit du XVIIe siècle (par le Dr Domenico Parma, de Ferrare, qui, en 1641, accompagna le cardinal Carlo Rossetti en route pour l'Angleterre en passant par la Belgique. Texte italien de ce récit). — Dom Ursmer BERLIÈRE. Nicolas Du Bois, abbé de Saint-Amand, et sa lutte pour l'exemption du monastère (publie en appendice un mémoire en latin sur la congrégation des exempts de Belgique, 1650, et une protestation du chapitre de Saint-Amand contre la visite canonique projetée de l'évêque de Tournai, 6 nov. 1680). — Maurice VAES.

Digitized by Google

Le journal de Jean Brueghel II (ce sont des notes rédigées en flamand par ce peintre ; fils de Jean Brueghel de Velours, il naquit en 1601 et mourut en 1678. Son père l'envoya parfaire son éducation en Italie, 1622 ; il y resta jusqu'à la mort de Jean de Velours en 1625. C'est alors que commencent ses notes, où il tient la comptabilité détaillée de ses achats et de ses ventes. Plusieurs fois interrompues, elles finissent avec l'année 1651 où Jean II quitta Anvers pour un engagement en France. Biographie détaillée de Jean II, de son père, Jean de Velours, de son aïeul Pierre Brueghel. Annotation abondante, très utile pour l'histoire de la peinture flamande).

**Revue belge de philologie et d'histoire.** 1926, octobre-décembre. — Jules Feller. Quelques aspects de la philologie romane en France. I. — S. Étienne. La méthode en histoire littéraire ; à propos d'une publication récente sur le roman français au XVIII^e^ s. ; suite et fin. — Victor Tourneur. L'énigme de Glozel (les objets qu'on y a découverts s'échelonnent sur un très long espace de temps ; quant aux inscriptions, elles « ne nous paraissent pas être rédigées en latin » ; l'explication de M. Jullian n'est pas exacte). — Carl Stephenson. The origin and nature of the « taille » (importante dissertation de soixante-dix pages). — J. A. Goris. Zeden en criminaliteit te Antwerpen in de tweede helft der XIV^e^ eeuw. I (d'après les comptes des échevins d'Anvers de 1358 à 1387). — Paul Bonenfant. Les origines et le caractère de la réforme de la bienfaisance publique aux Pays-Bas sous le règne de Charles-Quint. I (étude critique sur l'édit du 7 octobre 1531 qui réforma l'assistance publique aux Pays-Bas). — H. J. Élias. L'Église et l'État ; théories et controverses dans les Pays-Bas catholiques au début du XVII^e^ siècle ; fin. — Émile Boisacq. Les noms de personnes à deux éléments et l'origine du nom d'Astrid (ce nom appartient au domaine scandinave ; il n'a rien à faire avec Astarté). — Max Sulzberger. Σειρῆνουν (dans l'Odyssée, le nom des Sirènes est tantôt au pluriel, tantôt au duel, comme si elles n'étaient que deux). — H. Nelis. Burgundica (publie une lettre patente de Philippe le Bon, annulée par les commis des finances, 1460). — Auguste Vincent. Notes de métrologie. Les mesures locales dans les incunables. — Jean Gessler. Un acte de Berthe van Goer, mère du prince-évêque Gérard de Groesbeeck. L'argenterie de Groesbeeck au château de Hoemen (acte du 8 mai 1565). = Chronique. Notes sur la formule « N. rex Francorum v. inl. » ; le mouvement mystique du Moyen Age ; l'exposition cartographique d'Anvers, etc. = Bibliographie et Périodiques. = 1927, mars-juin, n^os^ 1 et 2. René Waltz. La première et la neuvième bucoliques (ces deux poèmes, qui se complètent, valent surtout par ce qu'ils nous apprennent sur Virgile ; plein de reconnaissance d'abord pour Octave, qui l'avait, à cause de ses vers, mis à l'abri de toute spoliation, tombé ensuite en disgrâce parce qu'il avait paru blâmer sa politique et dépouillé de son champ, il essaya de se justifier en mettant sa témérité sur le compte de la jeunesse). — Jules Feller. Quelques aspects récents de la philologie romane en France ; fin. — Fernand Desonay. Comment un écrivain se corrigeait au XV^e^ siècle. Étude sur les corrections du manuscrit d'auteur du « Petit Jehan de Saintré » d'Antoine de La Sale. — W. Koch. Comment l'empereur Julien tâcha de fonder une Église païenne. — Paul Harsin. Contribution à l'étude de la condition des personnes en Germanie dans le Haut Moyen Age (discute les opinions récentes de Heck et de Thibault. Conclusion : les Germains de Tacite ne sont pas essentiellement différents des Saxons ou des Frisons de l'époque carolingienne. Au-

Digitized by Google

dessus de la masse des hommes juridiquement et économiquement libres, il existe une classe noble dont les prérogatives se sont perpétuées). — J.-A. Goris. Zeden en criminaliteit te Antwerpen in de tweede helft van de XIVe eeuw (d'après les comptes des échevins de 1358-1387 ; suite et fin). — Paul Bonenfant. Les origines et le caractère de la réforme de la bienfaisance publique aux Pays-Bas sous le règne de Charles-Quint ; suite et fin. — R. Verdeyen. Thomas à Kempis est-il l'auteur de l'Imitation? (pour se prononcer, il faut attendre qu'on ait de l'*Imitation* une édition diplomatique). — Fritz Quicke. Un testament inédit de l'empereur Charles IV, 18 octobre 1377.

## Canada

**Nuova Francia.** 1927, 24 avril. — Actes de la Société d'histoire du Canada. — Albert David. A propos du testament de l'abbé Maillard ; fin (l'abbé Maillard, le vénéré patriarche des Micmas, est mort le 12 août 1762. Fac-similé de la première page du testament daté du 12 avril 1759). — A.-Léo Leymarie. Deux crimes à Neuville-sur-Vannes, Aube, au XVIIe siècle : assassinat de François Bouvot et de Jacqueline de Chomedy (le frère de Jacqueline, Paul, était alors au Canada où il organisait la colonie de Villemarie ; il rentra en France, octobre 1645, pour intervenir dans la succession ouverte par ce double crime commis par Guillaume de Rouxel, son beau-frère et procureur. Pièces tirées des archives de l'Aude). — J. Tourneur-Aumont. L'institut de géographie Samuel Champlain à la Faculté des lettres de l'Université de Poitiers. — A. Laroque de Roquebrune. Bigot et les commandants des postes (publie une lettre de l'intendant Bigot dénonçant « les abus... dont sont capables les commendants des postes » et qu'on « ne pourroit croire si on ne le voyoit », 4 novembre 1748). — Pastour de Costebelle et les officiers de la garnison de l'île Royale (extraits d'une lettre écrite par ce Pastour au ministre des Colonies, datée de Louisbourg le 28 novembre 1715). — Julien Herpin. Les Malouins colonisateurs au Canada. I (but poursuivi par les premiers explorateurs ; expéditions de Jacques Cartier). = 24 juin. Paul Meunier. Les Du Chaffault (famille vendéenne connue depuis le XIIIe siècle. Charles Du Chaffault fut, de 1775 à la fin de 1780, l'un des deux grands chefs de la marine dans les mers de France ; il quitta le service à la fin de 1780, à l'âge de soixante-douze ans. La Législative le créa amiral). — A.-Leo Leymarie. Le fondateur de Montréal : Paul de Chomedy, sieur de Neufville, de Bourg-de-Partie, de Saint-Chéron et de Maisonneuve, 1672-1676. — Emmanuel de Cathelineau. Antoine Tarras ou Le fol aux sept visages (né au Canada, dans la paroisse des Trois-Rivières, plus tard limonadier à Bayeux ; arrêté en 1793 à Paris pour cris séditieux, il échappa à la guillotine parce qu'on le considéra comme un ivrogne et un fou. Enfermé à Bicêtre sous un faux nom, le septième qu'il s'était donné, il y mourut en l'an XII). — Alpha-Delta. Les îles de la Madeleine et les Madelinots. — Julien Herpin. Les provinces de France et la Nouvelle-France. Les Malouins colonisateurs au Canada ; es Acadiens déportés dans la région malouine ; suite.

## États-Unis.

**Foreign Affairs.** 1927, juillet. — Arthur Capper. The Middle West looks labroad (expose les raisons économiques et commerciales qui poussent les États du

Digitized by Google

Centre et de l'Ouest à s'intéresser aux affaires européennes). — Henry DE JOUVENEL. France and Italy (où il est question surtout de l'affaire albanaise). — Arthur H. POLLEN. The submarine. — N. Our much abused State Department (repousse les reproches injustifiés adressés à la politique du Département d'État). — Moorfield STOREY. The Philippines, an american Ireland (vive critique de la conduite du gouvernement à l'égard des Philippins). — Frederick F. BARKER. New laws and nationalism in Mexico. — William Bennett MUNRO. The resurgence of autocracy (expose les causes qui ont amené la restauration du principe autocratique en Europe). — Stanley K. HORNBECK. Has the United States a Chinese policy? — Clive DAY. War shocks to European commerce (avec huit tableaux de statistique). — Malcolm W. DAVIS. Soviet recognition and trade. — Sir Frederick MAURICE. Mr. Churchill as a military historian (vive critique du livre : *The world crisis 1916-1918 ;* Churchill n'a rien compris à la bataille de la Marne ; d'ailleurs, il reste pénétré de l'idée que la décision finale ne pouvait être obtenue que par une offensive poussée à fond en Orient). — Hamilton Fish ARMSTRONG. Hungary's access to the sea. — Griffith TAYLOR. Australia as a field for settlement. — Evacuating the Rhineland (carte montrant les parties occupées et successivement évacuées par les troupes anglaises, belges et françaises depuis 1918).

**Speculum**. 1927, avril. — C. JOHNSON. An abortive passage of arms in the fourteenth century (produit un document en français ; c'est une réponse adressée par Lord Wells au seigneur Eustache de Renti qui l'avait provoqué en un duel « à outrance », 13 août 1384. Le duel en champ clos n'eut pas lieu ; peut-être les champions n'étaient-ils pas très désireux d'en courir le risque). — George Livingstone HAMILTON. A new redaction $J^{3a}$ of the *Historia de praeliis* and the date of redaction $J^{3}$ (il s'agit du roman grec du pseudo-Callisthène, traduit en latin par l'archiprêtre Leo à Naples vers 951-968, et d'une traduction en anglais comprenant les guerres d'Alexandre le Grand et les *Gesta Herewardi*). — Lynn THORNDIKE. The survival of mediaeval intellectual interests into early modern times. — Edward Kennard RAND. A nest of ancient *Notae* (relève de nombreuses abréviations employées dans le ms. de Tours 286, qui est antérieur à Alcuin ; avec cinq planches de fac-similés). — Theodore SPENCER. Chaucer's Hell ; a study in mediaeval convention (montre que la description de l'Enfer par Chaucer ne doit rien à Dante ; c'était un lieu commun exploité par les deux poètes isolément). — Albert Stanburrough COOK. Aldhelm at the hands of Sharon Turner (nombreux contresens commis par Turner dans sa traduction d'Aldhelm). — Evan T. SAGE. Giraldus Cambrensis and Petronius (Giraud a cité quatre vers de Pétrone, sans doute d'après Fulgentius). — Dino BIGONGIARI. Adversaria Petrarchiana. = Juillet. Charles Homer HASKINS. The latin litterature of sport. — Albert Stanburrough COOK. Bishop Cuthwini of Leicester, 680-691, amateur of illustrated manuscripts (mentionné pour avoir rapporté de Rome un livre à peintures « in quo... omnes paene ipsius apostoli passiones sive labores per loca oportuna erant depicti ». Bède fait de Cuthwini un évêque de l'Anglie orientale, tandis que Stubbs le considère comme l'unique évêque de Leicester). — Henry Miller MARTIN. A brief study of the latinity of the *diplomata* issued by the Merovingian kings. — Clark Harris SLOVER. William of Malmesbury and the Irish (recherche les sources irlandaises où le chroniqueur a puisé ce qu'il savait du roi Arthur pour son livre sur l'abbaye de Glastonbury. Malmesbury se proposait d'écrire l'histoire d'Angleterre de façon à présenter les institutions nor-

Digitized by Google

mandes sous un jour favorable à la population celtique). — Harry Caplan. Rhetorical invention in some medieval tractates on preaching. — William Pierce Sheppard. Two derivitive songs by Aimeric de Peguilhan (publie deux textes inédits appartenant au genre qu'on appelait en latin « adnominatio » et en provençal « rims dirivitius »; texte critique et traduction en anglais). — Lawrence F. H. Lowe et Bateman Edwards. The language of the Strassburg oaths (combat l'opinion précédemment émise par J. W. Thompson selon laquelle le texte roman des serments de Strasbourg nous est parvenu d'après une traduction du x^e siècle. L'expression « romana lingua » qui se trouve dans Nithard désigne bien le « roman » parlé déjà par les habitants de la Gaule septentrionale). — William A. Nitze. Geoffrey of Monmouth's king Arthur (ajoute une longue bibliographie à l'étude de Gerould sur le sujet). — Roberta D. Cornelius. « Palus inamabilis » (montre que cette expression, employée par Virgile, a été la source du « mistige moras » de Beowulf et qu'elle désigne le monde souterrain, le « palu d'enfer », comme on dira au Moyen Age). — Lynn Thorndike. « Alfodhol » and « Almadel », hitherto unnoted medieval books of magic in florentine manuscripts. — W. B. Sedgwick. Notes and emendations on Faral's *Les arts poétiques du XII^e et du XIII^e siècle.* — Boris I. Jarcho. Zu Hrotsvithas Wirkungskreis (de quelques emprunts faits à Hrotsvitha par l'auteur de la *Vita Mathildis reginae II*).

### Grande-Bretagne.

**Antiquity.** Vol. I, n° 2, juin 1927. — E. A. Hooton. Where did man originate? (rien ne prouve que l'Asie centrale soit le point de départ des premiers hommes. Des formes anthropoïdes ont pu se développer aussi sur la lisière septentrionale des forêts tropicales en Orient; mais rien ne permet de croire qu'elles s'y sont développées). — A. Mawer. Place-names and archæology (instructifs rapprochements entre certains noms de lieu et d'anciennes institutions, telles que les tribunaux des centaines; par exemple, on a découvert un siège de pierre sur lequel l'abbé de Ramsay rendait la justice manoriale, et le lieu où il fut découvert est aujourd'hui appelé Stoulton, où *stool* entre en composition). — D. Randall Mac Iver. The Etruscans (avec un tableau de l'alphabet étrusque). — W. G. Collingwood. Christian Vikings (avec trois figures). — O. G. S. Crawford. L'affaire de Glozel (après une visite à Glozel, l'auteur affirme que les inscriptions, les gravures et la majorité des objets trouvés sont des faux; « and those who believe in their authenticity have been the victims of a hoax »). — C. G. Stevens. Ancient writers on Britain. — Lieutenant Maitland. The « works of the old men » in Arabia (traite des murs et des huttes circulaires que l'on rencontre à l'est de la mer Morte, non loin du djebel Druze (avec une carte et trois planches de vues prises en avion). — A. H. Sayce. The aryan problem. Fifty years later (à propos d'un ouvrage de Gordon Childe, *The Aryans*, et des œuvres de Hrozny). — The tomb of Queen Hetepheres (tombe d'Hetepheres, la mère de Chéops, découverte par le D^r Reisner; avec deux planches). — Palaeolithic man in Scotland. — The lake of Nemi (et les sondages déjà effectués pour ramener au jour les deux galères englouties dans les flots du lac). — Syria (d'après le rapport de Ch. Virolleaud sur les fouilles exécutées en 1926). — Rock paintings in South Africa (reproduction photographique prise de peintures murales découvertes à Iram, en Rhodésie). — The devil ring and finger (objets trouvés et photographiés à Mucklestone, co. Stafford). =

Digitized by Google

Septembre. E. Cecil CURWEN. Prehistorical agriculture in Britain (céréales, faucilles et charrues, terres à blé, méthodes de culture. Illustrations et diagrammes. Abondante bibliographie). — Alexander O. CURLE. The development and antiquity of the Scottish brochs (les « brochs » sont des tours circulaires avec un fort empattement et qui pouvaient atteindre à cinquante ou soixante pieds. Photographie d'une de ces tours, qui subsiste à peu près entière dans une petite île des Shetlands ; coupe et élévation). — F. Turville PETRE. Prehistoric Galilee (avec une carte). — R. G. COLLINGWOOD. Oswald Spengler and the theory of historical cycles (malgré une étonnante érudition, Spengler n'a pu établir sur une solide base sa théorie des cycles). — Miss G. CATON-THOMPSON. Explorations in the Northern Fayoum (avec une carte et des illustrations). — Ur of the Chaldees. — Stonehenge avenue (mesures et dessins). — Caerleon (avec une carte marquant 'emplacement des fouilles déjà commencées). — Roman barrows. — Sahara rock-paintings (d'après l'*Anthropologie*, XXXVI-409-427 p.).

**Bulletin of the Institut of historical research.** Vol. II, n° 13, juin 1927. — A. F. POLLARD. The use and abuse of capital letters. — F. J. WEAWER. Anglo-french diplomatic relations, 1558-1603 (énumère les pièces d'archives relatives aux ambassades de Thomas Smith, de Nicholas Throckmorton, de Henry Norris, de Thomas Sackville, etc.). = Mélanges. IX. Council memoranda in 1528. — X. Some passports of 1810, publ. p. C. S. B. BUCKLAND. = Sommaire des thèses (avec une abondante bibliographie). — Additions au *Dictionary of national biography* et au *New English dictionary.*

**Bulletin of the John Rylands library Manchester.** Vol. XI, n° 2, juillet 1927. — S. ALEXANDER. Art and nature. — C. H. HERFORD. Shakespeare and the arts. — J. Rendel HARRIS. Glass chalices of the first century. — A. S. PEAKE. Elijah and Jezebel. The conflict with the Tyrian Baal. — T. FISH. The cult of king Dungi during the third dynasty of Ur. — A. MINGANA. Editions and translations of christian documents in syriac and garshuni ; fasc. 2 (en manière d'introduction, Rendel Harris étudie : 1° un nouvel apocryphe de Jérémie ; 2° une nouvelle Vie de Jean-Baptiste ; 3° quelques psaumes non canoniques. Suivent les préfaces et traductions par A. Mingana, enfin les textes, reproduits pour la plupart en fac-similé).

**The English historical Review.** 1907, avril. — Miss E. B. DEMAREST. « Consuetudo regis » in Essex, Norfolk and Suffolk (cette taxe levée pour le roi est la même qui ailleurs est appelée « hundred pennies » ; elle est déjà mentionnée dans le Domesday book, où elle est prélevée sur les terres que le roi possédait dans chaque hundred). — Prof. J. F. BALDWIN. The household administration of Henry Lacy and Thomas of Lancaster (comment était administrée la Maison d'un grand seigneur, dont les domaines étaient disséminés dans un grand nombre de comtés? On le sait assez bien par les comptes d'Henri Lacy, comte de Lincoln, qui avait recuelli l'héritage des Lacy. L'auteur énumère les fonctionnaires chargés d'administrer ces domaines et d'en percevoir les revenus, montre en quoi consistaient ces revenus, etc., publie un compte de l'année 1314-1315). — A. ASPINALL. The coalition ministries of 1827. I. Canning's ministry. — T. W. RIKER. The concert of Europe and Moldavia in 1857 (utilise un certain nombre de nouveaux documents). — David C. DOUGLAS. A charter of feoffment under William the Conqueror (publie une charte d'un certain Pierre, « chevalier du roi Guillaume », qui s'engage à deve-

Digitized by Google

nir l' « homme féodal » de S. Edmond et de l'abbé de Bury S[t] Edmunds, « avec l'autorisation du roi et l'assentiment des moines ». C'est peut-être le plus ancien acte de sous-inféodation qui ait encore été publié). — B. WILKINSON. A letter of Edward III to his chancellor and treasurer (30 déc. 1355 ; intéressant pour l'histoire politique et administrative. La lettre est en français). — S. A. PEYTON. The houses of correction at Maidstone and Westminster (au temps d'Élisabeth). — R. JAMES, prévôt d'Eton. The Carew manuscripts (nouveaux détails sur les mss. relatifs aux affaires irlandaises qui se trouvent dans cette collection). = Juillet. James TAIT. The « firma burgi » and the Commune in England, 1066-1191 (expose ce qu'il faut entendre par « liber burgus » ; au XII[e] siècle, c'était un privilège accordé à certaines villes d'affermer la levée des revenus royaux. Londres l'avait obtenu de Henri I[er] ; Étienne et Henri II le lui enlevèrent ; il fut rendu en 1190 et, l'année suivante, Londres obtint de force une sorte d'autonomie communale. Des tentatives semblables eurent lieu dans le même temps à Gloucester et à York, mais elles échouèrent. L'histoire de ce mouvement est tracée ici pour la première fois à l'aide des *Pipe rolls*). — D. B. HORN. The origins of the proposed election of a king of the Romans, 1748-1750. — Miss H. M. LACKLAND. Lord William Bentinck in Sicily, 1811-1812 (utilise des documents inédits). — B. WILKINSON. The seals of the two Benches under Edward III (la création de ces deux sceaux séparés eut lieu en 1344, comme expédient financier ; mais elle conduisit à séparer les « law courts » de la chancellerie). — N. B. LEWIS. Article VII. of the impeachment of Michael de La Pole in 1386 (une interprétation exacte de cet article contribue à prouver l'inanité des accusations portées contre ce ministre impopulaire). — K. G. FEILING. A letter of Clarendon during the elections of 1661. — L. B. NAMIER. Three eighteenth-century politicians (John Roberts, Anthony Tracy Keck et Anthony James Keck, tous trois membres du Parlement ; des deux Keck, l'un, Tracy, fut M. P. pour New Woodstock et l'autre pour Leicester et Newton).

**History**. 1927, avril. — Hilda JOHNSTONE. Everyday life in some medieval records (indications tirées des *Calendars*). — A. F. POLLARD. Political philosophy from Hobbes to Mazzini. — J. W. OLIVER. The study of local history in the United States of America (expose le plan adopté en Amérique pour la publication des livres d'histoire locale et des documents qui s'y rapportent). — D. C. SOMERVELL. Some platitudes (sur la manière d'enseigner l'histoire). — J. E. NEALE. The evidence of the casket letters (l'ouvrage récent de C. A. Mitchell sur la question est sans valeur. Le problème reste insoluble). — B. WILKINSON. The household ordinance of 1279 (il importe de bien distinguer la Garde-Robe de la Grande Garde-Robe, qui ont été deux offices distincts, et dont le rôle financier fut considérable). = Juillet. Ch.-V. LANGLOIS. The teaching of history in France. — W. A. PANTIN. Some recent works on monasticism. — Walter G. BELL. The birth of the London ratepayers (montre les transformations considérables que subit l'organisation municipale de Londres au XVII[e] siècle, surtout après la peste de 1665 et le grand incendie de la Cité). — E. A. FULTON. Some stages in historical understanding. — Excavations at Sparta 1924-1926 (rapport sur les fouilles par A. M. Woodward, directeur de l'École britannique d'Athènes). — J. L. HAMMOND. The movement of population during the industrial Revolution.

**The Scottish historical Review**. 1927, juillet. — G. O. SAYLES. The Guardians of Scotland and a Parliament at Rutherglen in 1300. — J. H. BAXTER. The

Digitized by Google

Scots college at Douai (notes sur le personnel de ce collège de 1656 à 1760). — S. C. Wilson. Scottish Canterbury pilgrims (au XIVe siècle). — J. T. Brown. The origin of the House of Stewart (cette maison descend d'Alan, sénéchal de Dol, *dapifer Dolensis*, mentionné déjà avant 1080 ; les Fitz-Alan n'ont pris aucune part à la conquête en 1066, mais on les trouve établis en Angleterre dès le début du XIIe siècle. Un d'eux, Gautier, est en Écosse vers 1134-1140, *dapifer* en 1151-1153 et sans doute sénéchal ou *stewart*, du roi David Ier. Suite de la généalogie jusqu'en 1371). — Thomas Innes. The first earl Marischal (William, 3e Lord Keith, fut créé « earl Marischal » en 1458).

**The Times. Literary supplement**. 1927, no 1316. — Disraeli novels (à propos d'une édition récente de ces romans, qui contiennent une si grande quantité d'autobiographie et d'histoires, mais dont le caractère est si malaisé à définir. *Dichtung* ou *Wahrheit?*). — La Chine (d'après de récents ouvrages). = No 1317. Bias in history (d'après des articles récents de MM. Mac Ilwain, Meyendorff et J. L. Morison). = No 1318. The Comédie française (à l'occasion des ouvrages de Mlle Dussane et de M. Lucien Dubech). = No 1319. A German on Napoleon (il s'agit du Napoléon Ier par Emil Ludwig). = No 1320. Gongorism and Gorgonism. = No 1321. Laurence Sterne. = No 1323. Reason and the arts (à propos des livres de Paul Gaultier, *Le sens de l'art*, et d'Henri Bremond, *Prière et poésie*). = No 1324. Nicolo Machiavelli. = No 1325. Satire (de la satire dans la littérature anglaise). = No 1327. The correspondence of Shelley (aux tomes VIII-X des *Works of Shelley* publiés par Roger Ingpen). = No 1328. The European revolution (à propos des ouvrages de MM. Temperley, Davis et Mowat). = No 1329. Of graves and epitaphs (sur l'ornementation des tombes de grands personnages illustres ou bien oubliés). = No 1333. The early french novel (sur le roman français au XVIIe siècle). = No 1335. Dumas ; history and romance. = No 1336. The way of peace. = No 1337. Winckelmann in Rome.

## Hongrie.

**Budapesti szemle**. 1927, avril. — Gyula Viszota. Le journal manuscrit de Kossuth (Kossuth a commencé à Presbourg, le 7 décembre 1832, à « éditer » son journal, les « Orszaggyülési Tudositások » (Nouvelles de la Diète). Il paraissait manuscrit et sans censure. Le 69e numéro fut tiré sur une presse lithographique. La lieutenance royale proposa au palatin de Hongrie d'interdire le journal et de confisquer la presse). — Victor Papp. Beethoven et les Esterházy (récit, fondé sur des documents inédits, du séjour du grand musicien à Kismarton, dans le château du prince Esterházy. C'est le prince qui commanda la messe en *ut*, exécutée pour la première fois à l'occasion de la fête de la princesse, en septembre 1807, à Kismarton). = Mai. Comte Jules Andrassy. L'évolution des Constitutions en Angleterre et en Hongrie (l'organisation politique de la Hongrie, dès le début, s'inspire des idées du droit public occidental, sauf que la Constitution hongroise ne repose pas sur le principe féodal, parce que la doctrine de la Sainte-Couronne unit idéalement les deux facteurs égaux de la souveraineté nationale, roi et nation. Cette conception a évité au pays les luttes sanglantes qui, en Angleterre, ont mis aux prises les grands, Warwick et Percy, faiseurs de rois. Elle lui a, après le désastre de Mohács et le partage du pays, sous le règne d'une dynastie étrangère, permis de sauver tant bien que mal les garanties constitutionnelles). — David Angyal. Lord Loftus

Digitized by Google

et Széchenyi (Lord Loftus fut nommé, en 1858, ambassadeur d'Angleterre à Vienne. Les relations entre les gouvernements de Vienne et de Londres, alors tory, étaient bonnes. Cependant, le prédécesseur de Loftus, Hamilton Seymour, diagnostiquant les maux qui rongeaient déjà l'Autriche, avait déconseillé à son gouvernement de conclure le traité d'alliance que Vienne lui offrait discrètement. Lord Loftus s'efforça surtout d'assurer à l'Angleterre des débouchés commerciaux pour prévenir l'emprise commerciale du Zollverein. Il proposa notamment la création dans la Hongrie méridionale d'entrepôts francs et attira l'attention de son gouvernement sur les avantages du marché du blé en Hongrie. Peut-être cette proposition était-elle inspirée des entretiens que l'ambassadeur avait eus déjà à plusieurs reprises avec Széchenyi, alors hôte volontaire d'une maison de repos à Döbling. Le réquisitoire de Széchenyi contre le système de Bach fut publié à Londres, sous le secret d'un anonymat longtemps gardé et, grâce à la complaisance des courriers britanniques, introduit en grand nombre dans le pays, ce qui s'explique par le fait que Lord Loftus partageait sur Bach les idées de Széchenyi. Une lettre de celui-ci au *Times*, publiée sous la signature de Duplex dans le numéro du 17 septembre 1859, est conçue dans le même esprit. On retrouve les idées de Széchenyi dans un rapport que Lord Loftus envoya à son gouvernement le 17 novembre 1859. Dans son désespoir, Széchenyi alla, à l'insu de Lord Loftus, jusqu'à écrire à Napoléon III et à Palmerston, les implorant d'enjoindre au gouvernement autrichien de changer complètement de politique vis-à-vis de la Hongrie. Peu de jours avant son suicide, il reçut encore la visite de Lord Loftus et, la veille, il lui envoya vingt-quatre bouteilles de Tokai). — Gyula Viszota. Le journal manuscrit de Kossuth ; suite (la lieutenance royale considéra comme un grand succès d'avoir obtenu de Kossuth la remise aux autorités, moyennant une indemnité de 1,041 florins rhénans, de sa presse lithographique. Il ne cessa pas d'être l'objet de la surveillance la plus étroite — un mouchard rapporte que c'était lui qui avait traduit en hongrois les *Paroles d'un croyant;* mais il continua d'envoyer à ses abonnés son journal manuscrit *Istvan Hajnal*). — La jeunesse d'un prince hongrois au temps de Napoléon (d'après le journal du prince Paul Esterházy, neveu du prince Lichtenstein, qui fut chargé après Austerlitz de négocier avec Napoléon. Le jeune prince, avec sa mère, et tout un groupe d'archiducs, de diplomates et de généraux, suivirent de Komorn, avec beaucoup d'inquiétude, les péripéties des négociations. Lichtenstein leur faisait savoir que les exigences de Napoléon devenaient plus grandes, qu'il exigeait l'abdication de l'empereur François et envisageait le démembrement de son Empire, qu'il lui offrait même à lui-même, Lichtenstein, une province comme État indépendant. En fin de compte, pressé par Napoléon, il souscrivit, pendant la nuit, à un projet de traité. Le lendemain, dès l'aube, la population de Vienne fut réveillée par le son du canon qui lui annonçait la paix conclue, et Napoléon n'admit plus que l'on revînt dessus. Lichtenstein rentra en Hongrie, chez les Esterházy, en déclarant : « J'apporte la paix, mais aussi ma tête. » En effet, il ne joua plus aucun rôle dans son pays).

### Italie.

**Notizie degli Scavi di Antichità.** 6e série, vol. II, *Rome.* — (P. 58-61.) G. Bendinelli. Statua alabastrina acefala di Minerva, rinvenuta presso la via Celimontana (statue de culte ; traces importantes de peintures où sont figurées des étoiles à

Digitized by Google

six ou huit branches cantonnées entre de larges bandes également tracées au pinceau. La découverte est à rapprocher de la mention d'un « sacellum Minervae Captae in Caeliolo »). — (P. 62-67.) A. BARTOLI. Frammento dei Fasti trionfali rinvenuto al Foro Romano (on doit lire désormais pour les fastes de 175 av. J.-C. : *p. muci* VS.Q.F.P.N. *se*AEVOLA. *cos.anno. dlxxuiii. de li*GVRIBVS. III. ID, et non *de Liguribus et Galleis*, comme l'avait restitué l'éditeur du *C. I. L.*). — (P. 67-69.) G. MANCINI. Via Laurentina. Rinvenimento di un sarcofago (sarcophage où sont représentés le jugement de l'âme par le Christ et la légende de Suzanne). — (P. 70-72.) P. ROMANELLI. Via Labicana (oggi via Casilina) : Tor Pignattara (un escalier de dix-huit marches descend à une chambre souterraine dans laquelle sont pratiqués trois « arcosolia ». Les parois et les voûtes sont couvertes de peintures représentant des plantes, des vases remplis de fleurs, des roses, des animaux, colombes et dauphins, un gorgonsin). — (P. 72-73.) DU MÊME. Découverte d'un « columbarium » dans la Via trionfale. — (P. 278-305.) R. PARIBENI. Scoperte nel suburbio in seguito a lavori agricoli (on a découvert sur la *via Appia antica* plusieurs statues, dont celle d'une jeune femme voilée appartenant à l'époque des Antonins ; sur la via Prenestina, des sarcophages représentant les légendes de Pélops et d'Oreste ou des scènes empruntées à la vie des champs ; sur la *via Salaria*, statue cuirassée du début du IIe siècle ap. J.-C.). = *Latium* et *Campanie*. (P. 74-84.) I. SGOBBO, Napoli. Avanzi di case e di tombe romane (étude sur la topographie de Naples dans l'antiquité). — (P. 233-251.) DU MÊME. Il sepolcreto dei Fuficii ed un elogio di C. Duilio sulla via Puteolana (inscription honorifique de C. Duilius ayant appartenu à un monument élevé le long de la route, en bordure du littoral). — (P. 85-93.) A. MAIURI. Cuma. Primi saggi di esplorazione nell' antro della Sibilla a Cuma (à l'occasion du IIe millénaire de Virgile, on a entrepris de dégager l'antre de la Sibylle de Cumes. Les premiers travaux ont amené la découverte d'une longue galerie conduisant à un grand vestibule rectangulaire et éclairé par des jours pratiqués dans la voûte naturelle. Il semble que ces travaux soient de peu postérieurs à ceux du lac Arverne et du lac Lucrin entrepris par Cocceius). — (P. 206-209.) R. PARIBENI. Marino. Rinvenimenti nell' Area dell antica Bovillae (pour le salut d'Antonin et de Marc-Aurèle César, un *collegium salutare* fait élever, en 147, un sanctuaire à la Mère des Dieux). — (P. 210-216.) U. ANTONIELLI. Tivoli. Vestigia di sepolture preromane in contrada « Acquoria » (inhumations collectives dont les mobiliers sont constitués par des tasses à anses, des fibules à sangsue et une navicelle en bronze). — (P. 216-218.) G. MANCINI. Tivoli. Rinvenimento di una vetusta base con inscrizione arcaica presso al ponte dell' « Acquoria » (*(m) ed mitat kapil | lor viged | ni sfeti sd*, en caractères chalcidiens). — (P. 219-234.) L. JACONO, Ponza. « Solarium » di una villa romana (salles pavées en mosaïques à décor géométrique ; peinture murale du troisième style de Pompeï ; canthare flanqué de griffons). — (P. 309-327.) S. AURIGEMMA. Formia. Scoperte epigrafiche... (découverte de bases épigraphes élevées en l'honneur de magistrats municipaux ; l'une d'elle signale l'existence d'un capitole à Formies). — (P. 421-423.) R. PARIBENI. Palestrina. Ermetta con retratti di tragici greci (l'une des têtes représente sans doute les traits de Sophocle). — (P. 424-428.) O. NARDINI. Scoperta di una stipe votiva nella chiesa catedrale di S. Clemente (découverte sous le portique occidental de la cathédrale d'une *favissa* remplie de débris d'images votives en terre cuite de travail local, confirmant l'existence d'un temple de Mars sur l'emplacement de S. Clemente). — (P. 429-434.). G. DE BOTTIS. S. Maria Capua

Digitized by Google

vetere. Nuove scoperte archeologiche (thermes au nord de la caserne Perella ; chambres souterraines avec revêtements de couleurs claires). — (P. 434-437.) A. Maiuri. Colli al Volturno. Resti dell' acquedotto di Venafro e cippi terminali (on a découvert le *caput aquae* et les deux cippes terminaux de l'aqueduc). = *Lucanie* et *Bruttium*. (P. 252-258.) M. della Corte. Atena Lucana. Recenti scoperte (mobiliers funéraires pré-romains ; statue d'Athéna ; inscriptions, dont l'une est relative au pavage du forum d'Aténa). — (P. 258-260.) Du même. San Rufo. Avanzi del sepolcro monumentale di C. Lucilius Macer (tombe monumentale d'un jeune homme située dans la montagne ; armes sculptées sur les métopes d'un fragment d'épistyle dorique). — (P. 332-338.) S. Ferri. Gioiesa Ionica, Marina. Teatro romano e rinvenimenti varii (le théâtre est adossé à un remblai artificiel et semble avoir été édifié en deux étapes). — (P. 443-444) V. de Cicco. Pignola di Basilicata (agglomération peu importante ayant fait partie de l'antique *Potentia*). = *Samnium* et *Sabine*. (P. 243-244.) Prata d'Ansidonia. Frammento di relievo (scène bachique, peut-être représentation d'atellane). — (P. 440-442.) M. della Corte Jelsi, Campobasso (sur le flanc est de la colline Civitta-Vecchia on a découvert des silos creusés dans le sol et, à la contrada Serre, une tombe d'enfant du second siècle av. J.-C. qui a donné des figurines de danseurs en plomb). = *Picenum*. (P. 383-385.) G. Moretti. Pioraco. Torso acefalo di piccola statua de efebo (la disposition de la chevelure dont les boucles retombent en avant sur les épaules montre que cette statue dérive d'un original grec archaïque du vi^e^ siècle). — (P. 391-402.) F. Savini. Teramo. Scavi nel teatro romano (rapport sur les fouilles). = *Ombrie*. (P. 56-57.) P. Romanelli. Giano dell' Umbria (ruines d'un établissement agricole, peut-être du ii^e^ siècle ap. J.-C., faisant partie du domaine impérial, sous la direction d'un *dispensator*). — (P. 474-477.) Du même. Guardea. Mosaici romani (dans les ruines de maisons du ii^e^ siècle ap. J.-C., mosaïques représentant des scènes marines). = *Étrurie*. (P. 41-44.) A. Minto. Firenze. Scoperte archeologiche in lavori stradali ed edilizi nel centro della città (près de l'arc de la place Victor-Emmanuel, découverte d'un réchaud en bucchero nero surmonté aux angles de têtes de femmes (v^e^ siècle av. J.-C.), ayant appartenu au mobilier d'une tombe). — (P. 44-45.) Du même. Castello di Cireglio Pistoia. Scoperta di una tomba romana in località Mumigliana (tombe à incinération en forme de caisson ; deniers de 15 av. J.-C. ; prouve l'occupation par les Romains, à la fin de la République, de la haute vallée de l'Ombrone sur la route qui, à travers l'Apennin, conduit à la vallée du Rhône). — (P. 45-47.) P. Raveggi. Monte Argentario. Antichità romane nella vallata di S. Mamiliano (villa romaine, puis monastère chrétien). — (P. 47-51.) E. Stefani. Roccalvecce. Scoperta di una cisterna nell' odierno habitato e di un sepolcreto romano in contrada Murelle (citerne rectangulaire alimentée par une canalisation qui court au flanc du monte Secco). — (P. 52-55.) Du même. Campagnano. Testa marmorea (peut-être un portrait de Sophocle, travail hellénistique). — (P. 162-164.) A. Minto. Cippo funerario etrusco scoperto nella località di S. Pierro a Strada (en bas-relief, sur un cippe quadrangulaire, un guerrier casqué armé de la lance et du bouclier rond, un lion rampant et deux hippogriffes). — (P. 165-170.) R. Bianchi-Bandinelli. Murlo Scena. Monumenti archeologici (tombes à chambres à Vescovedo, tumulus à Poggio-Civitate). — (P. 171-176.) A. Paoletti. Perugia. Una tomba romana nella necropoli etrusca di Monteluce (urnes en pierre avec inscriptions et décor très simple de la première moitié du i^er^ siècle av. J.-C.). — (P. 176-188.) D. Levi. Vetulonia. Tumulo della Pietrera

Digitized by Google

(tombe à chambre et à couloir sous tumulus et tombe superficielle ayant fourni des objets de bronze et de fer et une pyxide de terre cuite imitant les encensoirs métalliques de Vetulonia ; nécropole archaïque à Poggio della Guardia et dépôt votif de petites tasses à anse (IIIe siècle av. J.-C.) à Costa-Pieve. — (P. 189-191.) Du même. Poggio Castiglione. Tomba a circolo (des squelettes et quelques tessons de poterie). — (P. 191-204.) Du même. Tombe sul colle di S. Bartolomeo (tombes à chambre et à couloir dans le rocher ; tombes à Poggio al Moro et chambre funéraire cruciforme à pilier central à Colle di Sopra). — (P. 272-274.) A. Minto. Montespertoli. Resti di un sepolcreto primitivo di età eneolitica (inhumations dont les mobiliers constitués par des amulettes en pierre calcaire ou en schiste, des pointes de flèches à pédoncule, des hachettes et poignards de cuivre à rivets montrent l'uniformité de la civilisation énéolithique en Étrurie). — (P. 362-378.) Du même. Populonia. Lavori e trovamenti archeologici duranti il 1925-1926 (dans la zône de S. Cerbone, vestiges de tombes préromaines et d'un grand édifice funéraire à plan rectangulaire reposant sur un soubassement de maçonnerie ; dans les sépultures ont été recueillies une pendeloque d'ambre en forme de tête coiffée d'un bonnet conique et des coupes à figures rouges de style sévère ; à la Falda della Guardiola, découverte d'un mur d'enceinte flanqué de tours rectangulaires ayant appartenu à l'enceinte de Populonia et, le long de cette muraille, du côté extérieur, d'un petit dépôt de l'âge du fer, dont la pièce la plus curieuse est une navicelle en bronze terminée par une tête de cervidé). = *Cispadane.* (P. 27-36.) A. Negrioli. Dovadola, prov. di Forlì. Sepolcreto gallico (dix tombes à inhumation du IVe siècle av. J.-C. ayant fourni des casques en feuille de bronze avec calotte à ourlet, des cnémides de même métal et des lances de fer). — (P. 149-162.) U. Antonielli. Savignano sul Panaro, Modena (statuette de femme en serpentine de style assez réaliste). = *Ligurie.* (Pages 267-272.) P. Barocelli. Serra Rico (Genova). Ripostiglio di monete « galliche » (trésor de pièces de monnaie imitant la frappe marseillaise). = *Vénétie* et *Istrie.* (P. 3-4.) T. Campanile. Frioul. Mosaica di epoca romana (mosaïque à décor géométrique ; tombes romaines à incinération à Portogruaro). — (P. 6-9). Du même. Verona. Scoperta di una tomba romana fuori Porta Nuova, di mosaici e di altre antichità romane in contrada San Andrea (découverte, près de la voie romaine, à hauteur de Vérone, d'une tombe romaine construite, d'une mosaïque à décor géométrique, près de la porte des Lions, ayant appartenu à une agglomération ruinée au Moyen Age.) — (P. 9-13.) Du même. Padova. Antichità romane scoperte nel centro di Padova (édifice circulaire à coupole, citerne ou silo ; dallage romain circonscrit par deux grosses murailles situées sur le même alignement que le pont San-Lorenzo). — (P. 341-351.) E. Ghislanzoni. Padova. Scavi nel centro della città davanti al palazzo del Municipio (découverte de fragments de pilastre en marbre ornés de rinceaux de vignes ayant appartenu à l'église Saint-Martin, IXe-Xe siècles ; de mosaïques du Ier siècle ap. J.-C. et d'un mobilier funéraire où se trouvaient des vases de terre cuite, imitant des formes métalliques semblables aux vases recueillis au cimetière des Ognisanti de Padoue). — (P. 13-22.) P. Barocelli. Tombe neolitiche et eneolitiche (à Castellaro, près du confluent de deux petits torrents, sur un petit plateau, ruines d'un habitat dont les cabanes circulaires s'élevaient à l'abri d'un *agger* de branchages et de terres ; céramique des terramares ; pointes de bronze et outillage de pierre). — (P. 25-26.) Du même. Cerbongo, comune di Goito. Tombe di età tarda imperiale (une quinzaine de fosses dans lesquelles les cadavres avaient été inhumés habillés vers le milieu du

Digitized by Google

IVe siècle ap. J.-C. ; mobilier funéraire très pauvre, composé principalement de vases déposés à hauteur des pieds). — (P. 358-360.) B. FAMARO. Fumane. Tombe eneolitiche nel letto del torrento Prognodi Fumane (tombes en caissons du type courant dans l'Italie du Nord ; le squelette a été découvert replié et couché sur le côté gauche, la main droite, tenant une arme de silex, repliée sur le ventre ; haches de pierre au-dessus de la tête ; quelques sépultures ont fourni des poteries faites à la main). = *Transpadane.* (P. 261-262.) P. BAROCELLI. Biandrate, Novara. Tesoretto di monete galliche di imitazione massaliota (deniers antérieurs à l'Empire et monnaies d'argent du IIe siècle av. J.-C. imitant la frappe marseillaise). — (P. 262-265.) DU MÊME. Novara. Costruzioni romane (ruines d'un édifice public avec pavements en mosaïque). — (P. 265-267.) DU MÊME. Melzo. Sepolcreto preromano (cimetière antérieur à l'invasion gauloise, appartenant au groupe milanais). = *Sicile.* (P. 93-148.) P. MARCONI. Girgenti. Ricerche ed esplorazioni (temple grec archaïque du VIe siècle situé sur l'emplacement du couvent de Saint-Nicolas ; dans les déblais ont été recueillis une tête et un buste de femme du type des Corés, indiquant une influence directe de l'art attico-ionique sur celui de la Sicile ; maison romaine de basse époque avec grand escalier de pierre ; tronçon de l'aqueduc amenant les eaux de la fontaine della Rupe Atena : canal en grosses pierres sur le fond duquel repose une canalisation de terre cuite avec regards fermés par de petites plaques ; fouilles dans la cella de l'Heraion, détruite par un incendie qui fit crouler la toiture en plaques de marbre et reconstruite à la fin du Ve siècle. L'oratoire de Phalaride a été entièrement dégagé ; il se compose d'un podium sur lequel repose la cella, dont l'ouverture était précédée d'une colonnade à quatre éléments ; une inscription montre que cet édifice était dédié à la mémoire d'une matrone romaine. Dégagement du temple de Demeter, sur les ruines duquel s'élève l'église de San-Biagio et des autels circulaires situés dans le voisinage immédiat de l'édifice, qui fut construit aux environs de l'année 500 av. J.-C.). = *Sardaigne.* (P. 446-456.) A. TARAMELLI. Cagliari. Ricerche nella cripta detta il carcere di S. Efisio (une étude des accès de la crypte, remaniés dans l'antiquité, montre que la salle qui a pu servir de lieu de réunion pour les chrétiens au début du IIe siècle ne fut transformée en lieu de culte qu'après Constantin ; le passage souterrain par lequel on y pénétrait fut obstrué lors des persécutions et remplacé par un escalier ; il n'est pas impossible qu'alors la crypte ait été utilisée comme prison).

Raymond LANTIER.

## PAYS-BAS.

**Mededeelingen van het nederlandsch historisch Instituut te Rome.** 6e deel. — A. W. BYVANCK. Phidias et les sculptures du Parthénon (croit pouvoir lui attribuer l'Athena et l'Hephaistos de la frise et veut, déterminant d'après ces figures « son style personnel », élucider quelles autres œuvres peuvent lui être légitimement attribuées). — G. VAN HOORN. La fête du printemps et celle de toutes les âmes (dans la Grèce antique). — C. C. VAN ESSEN. Chronologie de l'art étrusque postérieur. — H. M. R. LEOPOLD. Le port et les plus anciens ponts de Rome (cette ville n'était à l'origine qu'une halte sur la route de Velia au pont Milvius). — G. A. S. SNIJDER. L'arc de Trajan à Bénévent et l'adoption d'Adrien. — J. WILPERT. Le musée de sculptures de San Callisto. — G. J. HOOGEWERFF. Les peintures murales à l'église de Castel Sant' Elia (exécutées vers l'an 1000, près de Nepi, Campagne

Digitized by Google

romaine). — D. J. Struik. Willem Gillisz van Wissekerke (et son *Equatorii celestis motus*, 1494). — F. M. G. de Feyfer. Un portrait inconnu d'André Vesale (à la Galleria degli Uffizi). — Giuseppe Caraci. Cinq vieux portulans hollandais (de 1601, 1607, etc.) récemment découverts (à la Biblioteca Nazionale de Florence). — J. Cornelissen. La littérature des « Consolations ». — J. Korthals. Altes, Hydrauliciens néerlandais en Italie au XVII^e siècle. — T. H. Fokker. Objets d'art des Pays-Bas septentrionaux et méridionaux dans les églises de l'ancien royaume de Naples et en Sicile.

**Tijdschrift voor geschiedenis.** Tome XLI (1926). — J. B. Manger. Russland en Balkanbond (rôle de la Russie dans les Balkans en 1911-1912). — J. G. van Dillen. Valuta-moelijkheden en Giro-verkeer tijdens de Republiek ; suite (importante étude sur l'histoire monétaire de la Hollande aux XVII^e et XVIII^e siècles). — Th. Enklaar. Schepenbank en Gravending. — H. C. H. Moquette. De strijd op economischgebied tusschen Rotterdam en Dordrecht (rivalité économique de Rotterdam et de Dordrecht, du XV^e au XVII^e siècle). — F. en M. Hudig. Een nieuw boek over Tintoretto (étude sur le volume d'Erich von der Becken et d'Augst L. Mayer sur le Tintoret, Munich, 1923). — M. Engers. Alexandrie en de Keizers uit het Julisch-Claudische huis (Alexandrie sous les premiers Césars). — W. S. Unger. Die Sonttabellen (d'après la publication de M^me Ellinger Bang sur les douanes du Sund ; leur importance pour l'histoire du commerce). — J. F. M. Sterck. De opkomst van Aemstebredam, godsdienstig en economisch (les origines d'Amsterdam au point de vue religieux et économique). — G. A. van den Bergh van Eysinga. Eduard Meyer over het oudste Christendom (étude critique sur l'ouvrage d'E. Meyer, *Ursprung und Anfänge des Christentums*). — Henri Sée. Le commerce des Hollandais à Nantes pendant la minorité de Louis XIV (art. en français). — A. Zijderveld. Het laatste werk van Prof. Kalff (étude sur le « West-europeesche letterkunde » de Kalff). — Historie en sage aangaande Angelsaksen en Noormannen (histoire et légendes relatives aux Anglo-Saxons et aux Normands). — H. J. Smit. De bloei van Amsterdam en het heilige sacrament van mirakel. — J. van den Bergh van Eysinga. Vrijheid en hare verwerkelijking. — C. G. Brunner. De outwikkeling van het handelsverkeer van Holland met Oost-Europa tot het einde der 16^e eeuw (le développement des relations commerciales de la Hollande avec l'Europe orientale jusqu'à la fin du XVI^e siècle). — G. Das. Pierre Jurieu als middelpunt van een Spionnage-dienst (Pierre Jurieu, centre d'un service d'espionnage). — A. Hulshof. Utrechtsche *rariora* buiten Utrecht (manuscrits et livres rares de la bibliothèque d'Utrecht). — Z. W. Sneller. De twentsche weefnijverheid omstreeks het jaar 1800 (l'industrie textile de la Twente vers 1800). — N. B. Tenhaeff. Het risico van kerkelijk klein-grondbesit in de late middeleeuwen (la petite propriété ecclésiastique à la fin du moyen âge). — J. C. de Haan. De secte der apostolici en haar leiders (la secte des *Apostolici* et leurs chefs). = Tome XLII (1927). J. G. van Dillen. De girobanken van Genua, Venetie en Hamburg (les banques de Gênes, Venise et Hambourg). — F. en M. Hudig. Een standaardwerk over fransche schilderkunst (sur *La peinture française*, de Louis Dimier). — P. Geyl. Konningin Victoria (d'après *The letters of queen Victoria*, publ. par G. E. Buckle, Londres, 1926). — A. Eekhof. De predikant-Landschriften-verzamelaar David Flud van Giffen (le prédicant Flud van Giffen, collectionneur de manuscrits). — J. H. Thiel. De boeotische Staatsinstellingen in de jaren voor den ko-



Digitized by Google

ningsvrede (les institutions de Béotie de 447 à 386 av. J.-C.). — Catharina VAN DE GRAFT. Het regisseurs-boek en de rekeningen van het Passiespiel gespeeld te Bergen (Mons) in 1501 (étude sur la publication de G. Cohen : *Livre de conduite du régisseur du Mystère de la Passion à Mons*). — T. J. GEEST. Dr Daniel Jonctijs als voorlooper van Balthasar Bekker (Daniel Jonctijs, précurseur de B. Bekker). — C. W. VAN DER POT. Een new werk over de geschiedenis der staatsleer (étude sur *Die Idee der Staatsräson*, de F. Meinecke, 1924). — G. A. S. SNIJDER. Over het ontstaan der Augusteïsche cultuur. — J. C. DE HAAN. De secte de Apostolici en haar leiders ; suite. — O. OPPERMANN. W. E. von Ketteler, bisschop van Mainz, 1811-1877. É. L.

---

**L'esprit international (The international mind).** 1er juillet 1927. — Nicolas Murray BUTLER. Le pacte franco-américain (conférence faite à l'American Club, Paris, 16 juin 1917). — Édouard BENÈS. La Petite-Entente (association qui s'est fondée uniquement pour consolider le nouvel état de choses en Europe centrale). — Comte SKRZYNSKI. Le nationalisme et l'internationalisme. — William R. SHEPHERD. L'Amérique centrale et les États-Unis (pose le problème de savoir comment les États-Unis pourraient garantir leurs intérêts dans l'Amérique centrale et dans la mer des Antilles sans éveiller la susceptibilité des républiques sud-américaines). — A. DE LAPRADELLE. Les nouvelles tendances du droit international. — Camille BLOCH. Centres de documentation internationale contemporaine (énumère les institutions qui travaillent actuellement à favoriser les échanges de renseignements et de vues sur les problèmes de la vie internationale). = Chronique (il y est parlé de l'Institut universitaire des hautes études internationales qui doit ouvrir ses cours à Genève en octobre 1927). — Documents (à noter un Projet de traité pour la paix permanente).

**The Reviews of nations.** 1927, avril — Henri LICHTENBERGER. Nietzsche et l'Europe (le véritable disciple de Nietzsche est l'homme qui aspire à l'avènement d'une pensée directrice de l'humanité, au triomphe d'un idéal religieux ; celui qui s'enthousiasme pour le triomphe d'une patrie, d'une race ou d'un parti n'a pas le droit de se réclamer de Nietzsche). — Arthur PONSONBY. The road to peace. — George PITT-RIVERS. The white man's task. — Charles LOISEAU. La question romaine (faut-il croire à un accommodement prochain qui ferait taire les protestations du Saint-Siège contre l'annexion au royaume italien des anciens États pontificaux? Le problème consiste à trouver le moyen d'assurer l'indépendance morale dont le Saint-Siège a besoin. Le trouvera-t-on?). — Anthony M. LUDOVICI. The psychology of British conservatism. — Mahadev S. MODAK. Modern currents in Hindu thought. — Kiajoshi K. KAWAKAMI. Korea under Japanese rule (le plus grand obstacle que les Japonais rencontrent chez les Coréens, c'est leur esprit superstitieux ; cet esprit leur fait par exemple croire qu'en créant des hôpitaux les Japonais n'ont d'autre but que de brûler vifs les malades. Leur animosité commence néanmoins à s'atténuer en présence des bienfaits réalisés). — Sir Frederick POLLOCK. Spinoza et le machiavélisme. — Josef HOROVITZ. Die Entstehung der tausend und eine Nacht. — Léon MACCAS. Les conditions de l'entente balkanique. — Millie R. TRUMBULL. Race relations on the Pacific coast. — Ralph Beaver STRASSBURGER. The debt problem ; an American view. — William PICKENS. Impressions of Soviet Russia. — Félix VALYI. La réforme de l'Islam.

---

Digitized by Google

# BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS[1]

*Abbott (Frank Frost)* et *Johnson (Allan Chester)*. Municipal administration in the Roman empire. *Times*, n° 1325 (l'exposé des institutions municipales est accompagné d'un très grand nombre de textes originaux).

*Albion (Robert Greenhalgh)*. Forests and sea power; the timber problem of the royal navy 1652-1862. *Times*, n° 1323 (excellente étude d'histoire économique).

*Alexander (Hartley Burr)*. L'art et la philosophie des Indiens de l'Amérique du Nord. *R. A.*, 1927, 283.

*Asbury (Herbert)*. A methodist saint. A life of Bishop Asbury. *Times*, n° 1326 (violente diatribe contre ce saint, son rôle en Amérique, le méthodisme lui-même, bien que l'auteur lui reconnaisse des vertus).

*Aspinall (Arthur)*. Lord Brougham and the whig party. *Times*, n° 1324.

*Austen-Leigh (Richard Arthur)*. The Eton college register 1698-1752. *Times*, n° 1323.

A world list of scientific periodicals published in the years 1900-1921. Vol. II. *Times*, n° 1320.

*Baldensperger (Fernand)*. Le mouvement des idées dans l'émigration française, 1789-1815. *R. C.*, 1927, n° 12.

*Barbiera (Raffaello)*. Ideali e caratteri. *Times*, n° 1323 (intéressant pour l'histoire du Risorgimento).

*Barker (Ernest)*. National character. *Times*, n° 1322 (veut prouver que le caractère national de son pays est toujours en voie d'évolution, sous l'influence de l'éducation et de l'enseignement).

*Beckendorff* (Count). Last days of Tsarskoe Selo. *Times*, n° 1324.

*Beer (G.)*. Kurze Uebersicht über den Inhalt der alttestamentlichen Schriften. *R. C.*, 1927, n° 9 (Loisy : excellente introduction élémentaire à l'Ancien Testament).

*Bell (H. Idris)*. Juden und Griechen im römischen Alexandreia. *R. A.*, 1927, 276.

*Bellessort (André)*. La Pérouse. *R. C.*, 1927, n° 12.

*Belloc (H.)*. A history of England. Vol. II, 1066-1348. *Times*, n° 1320.

*Bemis (Samuel Flagg)*. Pinckney's treaty; a study of America's advantage from Europe's distress. *Times*, n° 1323 (importante étude sur le traité conclu, le 27 oct. 1795, par Thomas Pinckney pour les États-Unis, et par Manuel de Godoy pour l'Espagne).

*Bense (J. F.)*. A dictionary of the low-dutch element in the english vocabulary. I. *R. B. P. H.*, 1926, 1037 (observations utiles pour l'histoire).

— Anglo-dutch relations from the earliest times to the death of William III, ibid. p. 1094.

*Bergmann (Carl)*. The history of reparation. *Times*, n° 1321 (remarquable exposé par un des experts allemands qui ont pris la plus grande part aux négociations et qui parle en expert; son livre restera un document essentiel pour l'histoire des réparations).

*Berve (Helmut)*. Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage. *R. C.*, 1927, n° 11 (consciencieux recueil).

*Binns (L. Elliott)*. The Book of Numbers. *Times*, n° 1320.

*Blécourt (A. S. de)*. Bewijsstukken behoorende bij het kort begrip van het oudvaderlandsch burgerlijk recht. *R. B. P. H.*, 1926, 1161 (utile recueil de textes sur l'ancien droit néerlandais).

*Bode (Wilhelm von)*. Bertoldo und Lorenzo dei Medici. Die Kunstpolitik des Lorenzo il Magnifico im Spiegel der Werke seines Lieblingskunstlers Bertoldo di Giovanni. *T. G.*, 1925.

*Bodley (R. V. C.)*. Algeria from within. *Times*, n° 1323.

*Bordeaux* (général *P. E.)*. L'Italie actuelle et nos annexions de 1860. *R. ét. h.*, 1927, 181.

1. Liste alphabétique des revues analysées, avec le sens des abréviations employées :

*An. Rév. fr.* = Annales historiques de la Révolution française. — *H.* = History. — *J. S.* = Journal des savants. — *Pol.* = Polybiblion. — *R. A.* = Revue archéologique. — *R. B. P. H.* = Revue belge de philologie et d'histoire. — *R. C.* = Revue critique d'histoire et de littérature. — *R. ét. an.* = Revue des études anciennes. — *R. ét. h.* = Revue des études historiques. — *R. h. Égl. Fr.* = Revue d'histoire de l'Église de France. — *R. Q. H.* = Revue des questions historiques. — *Sc. H. R.* = Scottish historical Review. — *Spec.* = Speculum. — *T. G.* = Tijdschrift voor geschiedenis. — *Times* = Supplément littéraire au journal *The Times*.

Digitized by Google

*Botha (Colin Graham)*. Social life in the Cape colony in the XVIIIth cent. *Times*, n° 1322 (important ; l'auteur est archiviste en chef pour l'Union sud-africaine).

*Bourland (Caroline B.)*. The short story in Spain in the XVIIth century. *Times*, n° 1327 (étude littéraire sur la « Novela »).

*Brentano (Lujo)*. Der wirtschaftende Mensch in der Geschichte. *T. G.*, 1926.

*Brewer (Clifton Hartwell)*. A history of the religious education in the episcopal Church to 1835. *Times*, n° 1325 (il s'agit de l'Église anglicane dans les colonies de l'Amérique du Nord).

*Brown (Macmillan)*. Peoples and problems of the Pacific. *Times*, n° 1326 (important, surtout en ce qui concerne les mégalithes et la civilisation primitive).

*Bruyère* (abbé *Marcel*). Mgr Plantier, évêque de Nîmes, 1813-1875. *R. h. Égl. Fr.*, 1927, 235 (c.-r. élogieux, avec beaucoup de réserves).

*Bulard (Marcel)*. Description des revêtements peints à sujets religieux [à Délos]. *R. ét. anc.*, 1927, 229.

*Bunbury* (Sir *Henry*). Narratives of some passages in the great war with France, 1799-1810. *Times*, n° 1323 (un des meilleurs ouvrages d'histoire militaire qui aient paru en anglais).

*Burghelere* (Lady). A great man's friendship ; letters of the duke of Wellington to Mary, marchioness of Salisbury, 1850-1852. *Times*, n° 1318.

*Bury* (bishop *Herbert*). Russia from within. *Times*, n° 1324 (impressions rapportées de Russie en 1923 par un évêque anglican envoyé auprès de la Mission anglaise du commerce à Moscou. Il a constaté une certaine tolérance du régime soviétique à l'égard de la religion).

*Caskey (L. D.)*. Catalogue of greek and roman sculpture. Museum of fine arts, Boston. *T. G.*, 1927.

*Cecil (Algernon)*. British foreign secretaries, 1807-1916. *Times*, n° 1319.

*Chambers (R. W.)*. England before the conquest. *H.*, 1927, 52 (A. Mawer corrige plusieurs noms de lieu).

*Chiera (E.)*. Old Babylonian contracts. *R. C.*, 1927, n° 9 (publie 162 actes juridiques conservés au musée de l'Université de Pennsylvanie ; la moitié provient des fouilles de Nippur).

*Church* (major *Archibald*). East Africa ; a new Dominion. *Times*, n° 1324.

*Ciaceri (Emanuele)*. Cicerone e i suoi tempi. *R. C.*, 1927, n° 12 (Constans : l'auteur a pris à cœur de défendre l'honnête Cicéron contre les attaques injustifiées de Drumann et de Mommsen).

*Clay (A.)*. Babylonian records in the library of J. Pierpont Morgan, 4e partie. *R. C.*, 1927, n° 9.

*Colenbrander (H. T.)*. Eerstel der staatkundige Geschiedenis. *T. G.*, 1925.

*Colgrave (Bertram)*. The life of bishop Wilfrid, by *Eddius Stephanus*. *Times*, n° 1320 (très bonne traduction, accompagnée de notes utiles).

*Colquhoun (James)*. Adventures in Red Russia. *Times*, n° 1324.

*Cornelius (Friedrich)*. Die Weltgeschichte und ihr Rhythmus. *T. G.*, 1925.

*Cosmin (S.)*. L'Entente et la Grèce pendant la Grande Guerre. *Times*, n° 1322 (pamphlet politique en l'honneur du roi Constantin et de sa politique).

*Coutts (Alfred)*. Hans Denck. *Times*, n° 1327 (bonne biographie d'un humaniste et hérétique allemand qui lutta dans le camp des Anabaptistes).

*Cundall (Frank)*. The Darien venture. *Times*, n° 1326 (publie quelques documents tirés des archives des Indes à Séville).

*Dahlgren (E. W.)*. Louis de Geer, 1587-1652. *T. G.*, 1927 (L. de Geer, d'origine wallonne, fondateur de grands établissements industriels en Suède).

*Daniëls (Eug.)*. De invallen der Hongren. *R. B. P. H.*, 1926, 1091 (œuvre méritoire quant au fond ; mais la forme est des plus négligées).

*Darwin (F. D. S.)*. Travels in Spain and the East in 1808-1810, by Sir Francis Sacheverell Darwin. *Times*, n° 1323.

*Dawtrey (John)*. The Falstaff saga. *Times*, n° 1322 (selon l'auteur, l'original du héros de Shakespeare est un certain capitaine Nicolas Dawtrey, au service anglais dans les guerres d'Irlande au XVIe siècle. Mais Shakespeare ne pouvait-il aussi bien créer de lui-même un pareil type?).

*De Hullu (J.)*. Algemeen Rijksarchief. De archiven der admiraliteitscolleges. *R. B. P. H.*, 1926, 1113.

*De Ridder (Alfred)*. La violation de la neutralité belge et ses avocats. *R. B. P. H.*, 1926, 1143 (c'est par les documents allemands que l'auteur réfute et renverse la thèse allemande).

*Dibelius (Martin)*. Geschichte der urchristlichen Literatur. *R. C.*, 1927, 193.

*Drews (Arthur)*. Le mythe de Jésus ; trad. p. *Robert Stahl*. *R. A.*, 1927, 276 (le livre ne méritait pas l'honneur d'une traduction).

Digitized by Google

*Duncan-Jones (A. S.)*. Archbishop Laud. *Times*, n° 1322 (brève et intelligente esquisse).

*Dunham* (Miss *Aileen*). Political unrest in Upper Canada, 1815-1836. *Times*, n° 1317.

*Dupont (Étienne)*. L'aumônier des Corsaires, l'abbé Jouin, 1672-1720. *R. Q. H.*, 1927, 239.

*Dvornik (F.)*. Les Slaves, Byzance et Rome au IX^e^ siècle. *T. G.*, 1927 (important c.-r.).

*Ehrenberg (Victor)*. Alexander und Ægypten. *R. C.*, 1927, n° 9 (mémoire riche de science et d'idées).

*Erens (Aimbr.)*. Tongerloo en 's Hertogenbosch. De dotatie der nieuwe bisdommen in Brabant, 1559-1596. *R. B. P. H.*, 1926, 1114.

*Ernst (Viktor)*. Die Entstehung des deutschen Grundeigentums. *R. C.*, 1927, n° 9.

*Espérandieu (E.)*. Le pont du Gard et l'aqueduc de Nîmes. *R. A.*, 1927, 266 (précieuse monographie).

*Fastrez (A.)*. La guerre de 1914-1918. La responsabilité de l'Allemagne : État-major et Gouvernement. *R. B. P. H.*, 1926, 1139 (un des meilleurs travaux qui aient paru sur la *Schuldfrage*. Article à lire et à retenir de Frans van Kalken).

*Fitzgerald (Walter)*. The historical geography of early Ireland. *H.*, 1927, 50 (très instructif).

*Flournoy (F. R.)*. Parliament and war. *Times*, n° 1327 (bonne étude sur la part qui revient au Parlement dans les décisions qui ont conduit le gouvernement britannique à la guerre, de 1832 à 1914).

*François* (general *von*). Tannenberg. Das Cannae des Weltkrieges. *Times*, n° 1323.

*Friedländer (Max J.)*. Die altniederländsche Malerei. III. *T. G.*, 1926.

*Galbraith (V. H.)*. The anonimale chronicle, 1333-1381. *Times*, n° 1317.

*Genouillac (H. de)*. Céramique cappadocienne inventoriée et décrite. *R. ét. anc.*, 1927, 423.

*Gerustiger (H.)*. Die griechische Buchmalerei ; fasc. 2. *T. G.*, 1927.

*Gorman (Thomas K.)*. America and Belgium. A study of the influence of the United States upon the Belgian revolution of 1789-1790. *R. B. P. H.*, 1926, 1121.

*Grand-Carteret (John)*. L'histoire, la vie, les mœurs et la curiosité par l'image, le pamphlet et le document, 1450-1900. Tome I. *R. ét. h.*, 1927, 169.

*Griffith (Ernest S.)*. The modern development of city government in the United kingdom and the United States. *Times*, n° 1326 (gros ouvrage bourré de faits).

*Gunkel (H.)* et *Zscharnack (L.)*. Die Religion in Geschichte und Gegenwart. Handwörterbuch für Theologie und Religionswissenschaft. 2^e^ éd. *R. C.*, 1927, n° 11 (utile refonte de la première édit. parue en 1909-1913).

*Gunst (J. W.)*. Johannes Pistorius Woerdensis. *T. G.*, 1925 (étude sur le premier martyr hollandais).

*Haase (Felix)*. Altchristliche Kirchengeschichte nach orientalischen Quellen. *R. H. P. B.*, 1926, 1083.

*Halévy (Élie)*. Histoire du peuple anglais au XIX^e^ siècle. Épilogue, 1895-1914. *R. C.*, 1927, n° 11 (Seignobos : Je ne connais aucun ouvrage historique de cette importance qui donne aussi pleinement l'impression d'une œuvre parfaite).

*Händke (Berthold)*. Der französisch-deutsch-niederländsche Einfluss auf die italienische Kunst, 1200-1650. *T. G.*, 1925.

*Harper* (admiral *J. E. T.*). The truth about Jutland. *Times*, n° 1321 (importante contribution à l'histoire de ce grand combat naval, par un professionnel qui est aussi un historien).

*Harris (Norman Dwight)*. Europe and the East. *Times*, n° 1322.

*Hart (B. H. Liddel)*. A greater that Napoleon. *H.*, 1927, 48 (excellente biographie de Scipion).

*Headlam (Cecil)*. The story of Naples. *Times*, n° 1317 (traite surtout de Naples antique).

*Heere (W. R.)*. Frédéric Le Play en zijne volgelingen. *T. G.*, 1927.

*Heyderhoff (Julius)*. Deutscher Liberalismus im Zeitalter Bismarcks. Eine politische Briefsammlung. I, 1859-1870. *T. G.*, 1927 (correspondance choisie des principaux membres du parti libéral).

*Hjort (Johan)*. Utenrikspolitiske oplevelser under Verdenskrigen. *Times*, n° 1326 (négociations entre la Norvège et la Grande-Bretagne pendant la grande guerre au sujet des pêcheries et du blocus de l'Allemagne. L'auteur y fut directement mêlé).

*Hoffmann* (general *Max*). Tannenberg wie es wirklich war. *Times*, n° 1323 (Ludendorff est mis en assez mauvaise posture).

*Holland (Bernard)*. Selected letters of baron Friedrich von Hugel, 1896-1924. *Times*, n° 1319.

*Homo (Léon)*. L'empire romain. *R. B. P. H.*, 1926, 1068 (beaucoup d'observations critiques ; mais l'ouvrage « a tant de mérites qu'il faut être indulgent pour ses défauts »).

*Hotverda (J. H.)*. Nederlands vroegste

Digitized by Google

geschiedenis. *T. G.*, 1927 (la préhistoire aux Pays-Bas).

*Huizinga (J.)*. Herbst des Mittelalters. Studien über Lebens-und Geistesformen des 14 u. 15 Jahrh. in Frankreich und in den Niederlanden. *R. C.*, 1927, n° 11 (trad. allem. de la 2e édit. hollandaise. Remarquable tableau de la civilisation franco-bourguignonne à la fin du Moyen Age).

*Hutton (Edward)*. The Franciscans in England, 1224-1538. *Spec.*, avril 1927 (l'auteur a suivi de trop près Eccleston ; il n'a pas assez tenu compte du livre de frère Élie).

*Imbert-Terry* (Sir *H. M.*). A constitutional king : George I. *Times*, n° 1318.

*Irving (John)*. Coronel and the Falkland islands. *Times*, n° 1326 (c'est le premier récit complet qu'on ait écrit sur cette campagne maritime).

*Jacoby (Félix)*. Die Fragmente der griechischen Historiker. I. Genealogie und Mythographie. *R. B. P. H.*, 1926, 1057 (excellent recueil).

*Jacquier (E.)*. Les *Actes des Apôtres*. *Pol.*, 1927, 166 (prouve que l'auteur des *Actes* est bien Luc le médecin, compagnon de Paul).

*Japikse (N.)*. Europa en Bismark's vredepolitiek. De internationale verhoudingen van 1871. *T. G.*, 1926 (important).

— Resolutiën der Staten-General 1576-1609. T. IX, 1596-1597. *T. G.*, 1927.

*Jean (C. F.)*. La littérature des Babyloniens et des Assyriens. *R. C.*, 1927, n° 9.

*Jörgensen (Ellen)*. Catalogus codicum latinorum medii aevi Bibliothecae regiae Hafniensis. *Spec.*, avril 1927.

*Josèphe*. Œuvres complètes de *Flavius Josèphe;* trad. en fr., sous la direction de *Th. Reinach*, par *J. Weill*. T. II. Antiquités judaïques, livres VI-X. *R. C.*, 1927, n° 10.

*Jouguet (Pierre)*. L'impérialisme macédonien et l'hellénisation de l'Orient. *R. ét. anc.*, 1927, 231.

*Kammerer (A.)*. Essai sur l'histoire antique d'Abyssinie. Le royaume d'Aksum et ses voisins d'Arabie et de Méroé. *R. ét. anc.*, 1927, 326.

*Kannengiesser* (général). Gallipoli ; Bedeutung und Verlauf der Kämpfe 1915. *Times*, n° 1325.

*Kelsey (Francis W.)*. Excavations at Carthage 1925. *R. A.*, 1927, 263 (rapport préliminaire ; l'auteur est mal informé sur l'œuvre accomplie par le Service des antiquités de la Tunisie à Carthage).

*Kermack (W. R.)*. Human environment and progress. The outline of world historical geography. *Times*, n° 1325 (insuffisant).

*Knaplund (Paul)*. Gladstone and Britain's imperial policy. *Times*, n° 1322 (complète jusqu'à un certain point la biographie de Gladstone par John Morley).

*Kreglinger (R.)*. L'évolution religieuse de l'humanité. *R. C.*, 1927, n° 10 (A. Loisy : petit volume d'une grande valeur philosophique et historique).

*Kristensen (W. Brede)*. Het leven uit den dood. Studien over egyptischen en oudgriekschen godsdienst. *T. G.*, 1925.

*Landucci (Luca)*. A Florentine diary 1450-1516 ; continued by an anonymous writer till 1542, with notes, by Iodoco del Badia ; trad. p. *Alice de Rosen Jervis*. *Times*, n° 1321.

*Laplanche (Jean de)*. La réserve coutumière dans l'ancien droit français. *R. Q. H.*, 1927, 233.

*Lawson (Lancelot)*. The Russian revolution. *Times*, n° 1319.

*Lefèvre* (Mlle *A.*). L'habitat rural en Belgique ; étude de géographie humaine. *R. B. P. H.*, 1926, 1171 (art. à lire de Fr. Quicke).

*Lehmann-Hartleben (K.)*. Die Trajansaüle. *T. G.*, 1926.

*Lemasson* (abbé *Auguste*). Les actes des prêtres insermentés de l'archidiocèse de Rennes guillotinés en 1794. *R. Q. H.*, 1927, 240.

*Lichtervelde* (comte *Louis de*). Léopold II. *R. B. P. H.*, 1926, 1134.

— (Sir *Oliver*). Science and human progress. *Times*, n° 1317.

*Lodge (E. C.)*. The account book of a Kentish estate 1616-1704. *Times*, n° 1317.

*Luckenbill (D. D.)*. Ancient records of Assyria and Babylonia. *Times*, n° 1318.

*Lugli (Iosephus)*. Forma Italiae. Regio I : Latium et Campania. T. I, 1 : Anxur-Terracina. *Times*, n° 1327.

*Luke (Harry Charles)*. A Spanish franciscan's narrative of a journey to the Holy Land. *Times*, n° 1317 (l'auteur a ignoré la *Verdadera information de la Tierra Sancta* publiée par le fr. Antonio de Aranda, relation qui présente beaucoup de points communs avec celle du franciscain espagnol écrivant vers 1553-1555).

*Macartney (C. A.)*. The social revolution in Austria. *Times*, n° 1320.

*Macdonell (A.)*. India's past. *Times*, n° 1324.

*Maguire (Yvonne)*. Women of the Medici. *Times*, n° 1325 (choix de lettres écrites par des femmes florentines).

*Manning (William R.)*. Diplomatic corres-

Digitized by Google

pondence of the United States concerning the independence of the Latin-american nations. *R. C.*, 1927, n° 10.

*Mansvelt (W. M. F.)*. Geschiedenis der nederlandsche Handel-Maatschapij. *T. G.*, 1927 (histoire des compagnies hollandaises de commerce au XIX^e siècle).

*Marais (J. S.)*. The colonization of New Zealand. *Times*, n° 1326.

*Marillier (H. C.)*. History of the Merton abbey tapestry works founded by William Morris. *Times*, n° 1325 (important pour l'histoire du mouvement préraphaélite).

*Marriott* (Sir *John A. R.*). The mecanism of the modern State. *Times*, n° 1317.

— A treatise on the science and art of government. *Sc. H. R.*, 1927, 309 (intelligent, mais mal informé sur les temps anciens ; graves erreurs sur l'administration anglaise au Moyen Age).

*Mason (Gregory)*. Silver cities of Yucatan. *Times*, n° 1322.

*Maurice (Jules)*. Constantin le Grand. *R. B. P. H.*, 1926, 1078 (monographie très érudite, mais beaucoup de choses inutiles ; l'auteur se trompe quand il essaie d'expliquer la mort de Crispus. Constantin sacrifia son fils à l'influence néfaste de l'impératrice Fausta).

*Monier (R.)*. Les institutions judiciaires des villes de Flandre. *B. R. P. H.*, 1926, 1097 (étudie seulement l'organisation judiciaire à ses débuts et le fonctionnement des tribunaux urbains).

*Montet (Édouard)*. Histoire du peuple d'Israël depuis les origines jusqu'à l'an 70 ap. J.-C. *R. B. P. H.*, 1926, 1055 (accepte trop facilement certains témoignages ; mais livre que l'on peut recommander).

*Morel (Maurice)*. L'excommunication et le pouvoir civil en France, du droit canonique classique au commencement du XV^e siècle. *R. h. Égl. Fr.*, 1927, 214.

*Morley (S. Griswold)*. Spanish ballad problems ; the native historical themes. *R. C.*, 1927, n° 12.

*Morris (William Alfred)*. The medieval english sheriff to 1300. *Times*, n° 1324.

*Moses (Bernard)*. The intellectual background of the Revolution in South America, 1810-1824. *Times*, n° 1326 (beaucoup de nouveau).

*Mouillard (Bernard)*. Le recrutement de l'armée révolutionnaire dans le Puy-de-Dôme, 1791-an VIII. *An. Rév. fr.*, 1927, 393.

*Munch (P. A.)*. Norse mythology. Legends of gods and heroes. *Times*, n° 1322 (traduction p. *S. B. Hustvedt* d'un vieil ouvrage déjà deux fois revisé par *M. Olsen*).

*Musso (Giuseppe Domenico)*. La Cina e i Cinesi ; loro leggi e costumi. *Times*, n° 1322 (deux énormes volumes sans valeur originale).

*Newell (Edward T.)*. The coinages of Demetrius Poliorcetes. *Times*, n° 1321.

*Newman (Bertram)*. Edmund Burke. *Times*, n° 1318 (bon et utile).

*Norman (Philip)*. Cromwell house, Highgate. *Times*, n° 1318 (description d'une belle maison de Londres ; malgré le nom qu'elle porte, elle n'a jamais appartenu à aucun membre de la famille de Cromwell).

*Norris (Herbert)*. Costume and fashion. Vol. II, 1066-1485. *Times*, n° 1326.

*Olwer (L. Nicolau d')*. L'expansió de Catalunya en la Mediterránea orientale. *H.*, 1927, 86.

*Otto (W. F.)*. Die altgriechische Gottesidee. *R. C.*, 1927, n° 9 (rien de nouveau).

*Page (William)*. The Victoria history of the county of Buckingham. Vol. IV. *Times*, n° 1326.

*Pallis (Svend Aage)*. Mandæan studies. *Times*, n° 1327 (l'auteur veut prouver que le Mandaïsme est une religion appartenant au système gnostique ; erreur : elle repose sur le dualisme cosmogonique).

*Paton (Henry)*. The register of the Privy Council of Scotland. 3^e série, t. X. *Times*, n° 1327 (ce vol. s'arrête à la mort de Charles II, 6 février 1685).

*Perks (Sydney)*. Essays on Old London. *Times*, n° 1317 (reconstruction de la ville après l'incendie de 1666 ; l'œuvre de Wren).

*Perry (R. B.)*. General theory of value. *Times*, n° 1327.

*Pfandl (Ludwig)*. Spanische Literaturgeschichte. *R. C.*, 1927, n° 12.

*Pipkin (C. W.)*. The idea of social justice. *Times*, n° 1324 (ouvrage bien documenté sur la législation, l'administration, le mouvement travailliste en Angleterre et en France, 1900-1926).

*Plekhanov (Georges)*. Introduction à l'histoire sociale de la Russie. *R. C.*, 1927, n° 9 (Jules Legras : livre de seconde main et médiocre).

*Poppers (Helena)*. De Joden in Overyssel van huune vestiging tot 1814. *T. G.*, 1926.

*Posthumus (N. W.)*. Documente betreffende de buitenlandsche handelspolitiek van Nederland in de XIX eeuw. *T. G.*, 1926.

*Powicke (Frederick J.)*. The Reverend Ri-

Digitized by Google

chard Baxter. Under the Cross, 1662-1691. *Times*, n° 1317.

*Prims (Floris)*. De reis van den S[t] Carolus, kap. Cayplas, 1724. *T. G.*, 1927 (journal de voyage d'un vaisseau appartenant à la Compagnie d'Ostende).

*Quigley (Hugh)*. The land of the Rhône. *Times*, n° 1319 (l'auteur s'efforce de découvrir l'unité dans l'histoire de la région rhodanienne ; il estime la trouver dans la persistance de la tradition gréco-romaine).

*Ramsay* (Sir *W. M.*). Asianic elements in greek civilization. *Times*, n° 1326.

*Rasmussen (Knud)*. Across arctic America. *Times*, n° 1318 (récit de l'expédition conduite au Groenland par K. Rasmussen en 1921-1924 ; important pour l'histoire et la civilisation des Esquimaux).

*Reimers (H.)*. Ostfriesland bis zum Aussterben seines Fürstenhauses. *T. G.*, 1926.

*Robinson (David M.)*. The deeds of Augustus, as recorded on the monument Antiochenum. *R. C.*, 1927, n° 11.

*Rose (J. Holland)*. The indecisiveness of modern war, and other essays. *Times*, n° 1318.

*Roserot de Melin (Joseph)*. Antonio Caracciolo, évêque de Troyes, 1515-1570. *R. h. Égl. Fr.*, 1927, 222.

*Rostovtzeff*. The social and economic history of the Roman empire. *R. B. P. H.*, 1926, 1074 (art. à retenir de Fr. Cumont).

*Rouffaer* et *Ijzerman (J. W.)*. De eerste schipvaart der Nederlanders naar Oost-Indië onder Cornelis de Houtman, 1595-1597. *T. G.*, 1927.

*Salvatorelli (L.)*. Vita di san Francesco d'Assisi. *R. C.*, 1927, n° 12 (Loisy : exposé très substantiel et que l'on sent bien documenté).

*Sandys (J. Edwin)*. Latin epigraphy. *R. Ét. anc.*, 1927, 234.

*Sapori (Armando)*. La crisi delle compagnie mercantili dei Bardi e dei Peruzzi. *H.*, 1927, 60.

*Scherer (James A. B.)*. The romance of Japan through the ages. *Times*, n° 1327 (agréable résumé).

*Schneider (Hermann)*. Heldendichtung, Geistlichendichtung, Ritterdichtung. *R. C.*, 1927, n° 9 (c'est le t. I d'une nouvelle Histoire de la littérature allemande qui en comprendra six ou sept. Bon début).

*Schnitzer (J.)*. Peter Delfin. *R. C.*, 1927, n° 8 (savante étude qui complète l'ouvrage du même auteur sur Savonarole).

*Schulte (A.)*. Tausend Jahre deutscher Geschichte und deutscher Kultur am Rhein. *H.*, 1927, 54.

*Seebohm* (Miss *M. E.*). The evolution of the english farm. *Times*, n° 1319 (intéressant surtout depuis le XVI[e] s.).

*Seeligmann (S.)*. Bijdrage tot de Geschiedenis der eerste Sephardim in Amsterdam. *T. G.*, 1927 (les Juifs portugais à Amsterdam de la fin du XVI[e] siècle au début du XVII[e]).

— Het Marranenproblem uit oekonomisch oogpunt. *T. G.*, 1926 (sur les Juifs portugais en Hollande).

*Selby-Bigge* (Sir *Amherst*). The board of education. *Times*, n° 1321 (histoire du développement pris en Angleterre par l'enseignement public, surtout depuis 1870).

*Serres (Jean)*. La politique turque en Afrique du Nord sous la monarchie de Juillet. *R. Q. H.*, 1927, 248.

*Shear (Theodore Leslie)*. Sardis. T. X, 1 : Architectural terracottas. *R. ét. anc.*, 1927, 226.

*Silva Rosa (J. S. da)*. Geschiedenis der Portugeesche Joden to Amsterdam 1593-1925. *T. G.*, 1927 (l'auteur passe sous silence le rôle économique des Juifs d'Amsterdam).

*Simpson (W. Douglas)*. The historical saint Columba. *Times*, n° 1324 ; *Sc. h. R.*, 1927, 300.

*Sonnié-Moret* (D[r] *P.*). La marquise de Sévigné. Une amie de la médecine ennemie des médecins. *R. ét. h.*, 1927, 173.

Spanish narratives of the English attack on Santo Domingo, 1655. *Times*, n° 1320.

*Spiegelberg (Wilhelm)*. Die Glaubwürdigkeit von Herodots Bericht über Ægypten, im Lichte der ægyptischen Denkmaler. *R. B. P. H.*, 1926, 1052 (simple conférence ; l'auteur conclut que l'autorité d'Hérodote reste grande).

*Stokes (H. P.)*. Ceremonies of the University of Cambridge. *Times*, n° 1318.

*Stryker (William S.)*. The battle of Monmouth. *Times*, n° 1327 (il s'agit du combat livré par les Anglais aux Américains le 28 juin 1778. Le général américain Charles Lee fut-il coupable de trahison? Oui, dit l'auteur. Non, répond l'auteur du c.-r.).

*Summers (Montague)*. The geography of whitchcraft. The history of witchcraft and demonology. *Times*, n° 1322 (l'auteur donne l'impression de se moquer des gens en leur jetant de la poudre aux yeux).

*Surin* (le P. *Jean-Joseph*). Lettres spirituelles ; publ. p. *L. Michel* et *F. Cavallera*. *R. h. Égl. Fr.*, 1927, 226 (connu surtout par son intervention dans l'affaire des Possédées de Loudun, le P. Surin est

Digitized by Google

un des mystiques les plus curieux du XVII[e] siècle).

*Szász (Zsombor de)*. The minorities in roumanian Transylvania. *Times*, n° 1325 (vive critique du traitement infligé par les fonctionnaires roumains aux minorités de la Transylvanie).

*Teetaert (Amédée)*. La confession aux laïques dans l'Église latine, depuis le VIII[e] jusqu'au XIV[e] siècle. *R. h. Égl. Fr.*, 1927, 215 (important article d'E. Jordan).

*Theissen (J. S.)*. Correspondance française de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II, 1565-1567. *T. G.*, 1926.

*Thiriot (G.)*. Les Carmélites de Metz, 1623-1792. *R. h. Égl. Fr.*, 1927, 251.

*Thureau-Dangin*. Tablettes d'Uruk à l'usage des prêtres du temple d'Anu, au temps des Séleucides. *R. C.*, 1927, n° 8.

*Tisseau (Paul)*. La marquise de Créqui. *R. ét. h.*, 1927, 176.

*Tomassetti (Giuseppe* et *Francesco)*. La campagna romana antica, medioevale et moderna. T. IV : Via latina. *Times*, n° 1327.

*Trevelyan* (Mrs. *Janet Penrose*). A short history of the Italian people. *H.*, 1927, 55 (remarquable).

*Tucci (Giuseppe)*. Il Buddhismo. *R. C.*, 1927, n° 11 (œuvre très recommandable).

*Upton Close*. The revolt of Asia. *Times*, n° 1322 (pamphlet en faveur de la Révolution bolcheviste en Chine par un journaliste américain qui s'appelle en réalité Josef Washington Hall).

*Van Appeldoorn (L. J.)*. Geschiedenis van het Nederlandsche huwelijksrecht voor de invoering de frankshe wetgeving. *T. G.*, 1926 (sur la législation du mariage aux Pays-Bas avant l'introduction du droit français).

*Vaughan (C. E.)*. Studies in the history of political philosophy before and after Rousseau. *H.*, 1926, 13 (art. à lire d'A. F. Pollard).

*Vermeulen (F.)*. Handboek tot de geschiedenis der Nederlandsche Bouwkunst. *T. G.*, 1926.

*Verrill (A. Hyatt)*. The American Indian. *Times*, n° 1320 (étude sur l'origine des Peaux-Rouges).

*Viollier (D.)*. Carte archéologique du canton de Vaud, des origines à l'époque de Charlemagne. *R. ét. anc.*, 1927, 331.

*Wagner (Henry R.)*. Sir Francis Drake's voyage round the world; its aims and achievements. *Times*, n° 1317 (l'auteur ravale à l'excès le caractère et l'œuvre de Drake).

*Warschauer (J.)*. The historical life of Christ. *Times*, n° 1318.

*Weinreich (O.)*. Antikes Gottmenschentum. *R. A.*, 1927, 275.

*Whyte* (Sir *Frederick*). China and foreign powers. *Times*, n° 1324.

*Wilkinson (Spenser)*. The defense of Piedmont, 1742-1748. A prelude to the study of Napoleon. *Times*, n° 1317.

— *(H. P.)*. The family in classical China. *Times*, n° 1322 (compilation sans valeur).

*Will (A. Sinclair)*. Vie du cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore; traduite et adaptée de l'anglais par *A. Lugan*. *R. C.*, 1927, n° 11.

*Wilson (David Alec)*. Carlyle at his zenith, 1848-1853. *Times*, n° 1320.

Digitized by Google

# CHRONIQUE

**France.** — Le P. UBALD D'ALENÇON (né Louis-Léon BERSON) est mort le 5 juillet 1927. Il était né à Alençon en 1872 et entré en 1896 chez les Frères mineurs capucins, ordre sur lequel il a publié de nombreux livres et articles.

— Nous avons le vif regret d'annoncer la perte qu'a faite la *Revue historique* en la personne de deux de ses plus fidèles collaborateurs : MM. POUPARDIN et PARISET. Nous leur consacrerons une notice nécrologique dans notre prochaine livraison.

— Une Société d'études historiques et géographiques de la région parisienne vient de se fonder. Présidée par M. Demangeon, professeur à la Sorbonne, cette Société s'adresse aux « membres de l'enseignement et aux amis de l'école laïque ». Elle s'efforce, en particulier, d'intéresser à sa tâche les instituteurs de l'Ile-de-France. Le premier numéro de son *Bulletin* (abonnement : 10 fr. 50 ; siège social : École des garçons, 2, rue du Pont-de-Lodi), contient d'excellentes notes d'orientation pour l'étude locale au point de vue géologique et historique. G. B.

— Notre collaborateur, M. Ch.-A. JULIEN, a donné une très intelligente bibliographie usuelle pour l'histoire asiatique sous le titre : *Renseignements bibliographiques et pratiques sur les arts et la civilisation de l'Inde, du Cambodge, de la Chine et du Japon* (édit. Bossart, 1927, 19 p.).

— On sait que les éléments les plus avancés de l'enseignement primaire ne sont pas favorables à l'enseignement de l'histoire, en raison principalement des livres qui, selon eux, faussent, volontairement ou non, l'évolution et le sens des phénomènes historiques. C'est à l'effet de parer aux insuffisances et aux dangers de ces livres que la Fédération des instituteurs révolutionnaires a entrepris l'édition d'un manuel à tendances fortement syndicalistes. G. B.

— Le *Compte-rendu* présenté à l'assemblée générale de la Banque de France du 27 janvier 1927 (Paris, Paul Dupont, 1927, in-4°, 79 p.) est un document historique qui emprunte aux circonstances actuelles une importance particulière. Il met en lumière l'activité industrielle de la France dans ces derniers temps, résume la crise financière et monétaire qui vient de s'écouler, annonce la crise d'assainissement. « Il semble, toutefois, que l'importance des symptômes constatés ne soit pas en rapport avec la gravité des craintes qu'ils pouvaient susciter. »

— Nous empruntons au journal *Le Temps* (mercredi 21 septembre), en la résumant, la lettre suivante de notre collaborateur M. Charles Schmidt sur la nécessité d'organiser enfin les archives industrielles et commerciales :

« La grande industrie est maintenant en âge d'avoir des archives ; les grandes compagnies de commerce, les grandes entreprises de transport ont, elles aussi, derrière elles, un passé suffisamment long pour qu'elles puissent commencer à connaître l'encombrement du « papier » et doivent se préoccuper d'organiser le classement et la conservation de leurs vieux dossiers. Que font-elles pour cela?

Digitized by Google

« Dans une lecture à l'Académie des sciences morales et politiques, j'ai essayé d'attirer l'attention sur ce qui se fait, en pareille matière, à l'étranger. J'ai montré l'organisation des archives économiques de Cologne, de Bâle, de Bruxelles, de Birmingham où sont conservés, classés, utilisés les papiers anciens que des industriels et des commerçants, particuliers ou sociétés, ont confiés, avec toutes les réserves nécessaires, à ces dépôts publics.

« En France, rien ou presque rien : il y a bien, dans quelques dépôts départementaux, des fonds d'archives provenant des intendances, des amirautés, des tribunaux maritimes, mais ces documents ne dépassent pas la fin du XVIII^e siècle. Où sont les archives qui permettront de faire l'histoire économique du XIX^e siècle, cette histoire économique sans laquelle on ne comprendra rien à l'histoire politique? Les vieux papiers des sociétés industrielles et commerciales, où je devine qu'il y a des rapports autrement significatifs que toute la phraséologie officielle soigneusement conservée, où sont-ils? On les a, dans bien des cas, détruits, ou bien, quand on a eu quelque scrupule, on les a entassés dans des greniers inaccessibles.

« Dès à présent je sais deux sociétés : une grande société de crédit et une société industrielle, qui ont entendu mon appel et se préoccupent de créer un service d'archives incorporé à leur service de renseignements et pour lequel elles prévoient une réglementation méthodiquement étudiée. Leur exemple sera certainement suivi et j'aime à croire que telle grande entreprise de transports, dont j'ai visité un jour les archives éparses et inorganiques, voudra créer des archives méthodiques. L'École des chartes devrait avoir son mot à dire dans cette évolution nécessaire. C'est elle qui devrait fournir le personnel spécialisé qui organisera les archives modernes et contemporaines de l'industrie et du commerce. »

**Allemagne.** — On a inauguré au début du mois d'août 1927, à Hambourg, un musée Bismarck, qui a été installé dans la villa offerte au chancelier par quelques négociants hambourgeois avant qu'il se fixât à Friedrichruh. G. B.

— En même temps que s'est tenu à Berlin le 3^e Congrès international de la Presse technique (*Fachpresse*), l'Association allemande des éditeurs de revues techniques (Berlin W 9, Schellingstrasse, n° 9) a fait paraître un *Handbuch der Fachpresse*, sous la direction de M. Richard Pape (prix : 15 m.).

**Autriche.** — Au cours des événements révolutionnaires qui ont éclaté à Vienne au mois de juillet 1927, un grand nombre de documents historiques qui étaient conservés au Palais de justice ont été détruits par l'incendie. Dans la *Neue freie Presse* du 22 juillet, M. R. Stritzko, directeur général des archives de la République d'Autriche, et dans le *Corriere della sera* du 27, M. Sandona fournissent quelques précisions à ce sujet. G. B.

**Belgique.** — L'Académie royale de Belgique, classe des lettres et des sciences morales et politiques, a, dans la séance du 4 avril 1927, attribué le prix Émile Laveleye à M. Edwin R. A. Seligmann, professeur d'économie politique et de finance à l'Université Columbia, New-York, auteur d'ouvrages très réputés dont le plus récent, *Traité d'économie politique*, paru en 1921, atteint maintenant sa neuvième édition. Dans la séance du 8 mai, le prix Ernest Discailles a été attribué à M. A. De Ridder pour son ouvrage : *Le mariage de Léopold II*.

— *Paginae bibliographicae* est un recueil qui fournit des comptes-rendus réguliers des livres, articles de revues et publications généralement quelconques paraissant en Belgique et se rattachant à la bibliographie, à la philologie et à l'histoire

Digitized by Google

littéraire, aux arts, à l'histoire politique, à la géographie, au folklore et à la numismatique. Cette revue est dirigée par MM. Lebeer, Lyna et Van Eeghem. Cinq livraisons ont déjà paru.

**Égypte.** — Le roi Fouad Ier, élu associé étranger par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est venu prendre séance le 21 octobre. A cette occasion, M. Moret a lu une communication sur l'éducation des princes royaux au temps de la IXe dynastie.

**Espagne.** — Le gouvernement espagnol a acheté au duc de Veragua les documents connus sous le nom d' « Archives de Colomb » pour la somme de 2,250,000 pesetas. Il s'agit de quatre-vingt-dix-sept volumes qui seront exposés à la prochaine exposition ibéro-américaine de Séville. G. Bn.

**Grande-Bretagne.** — Sir William Ashley, qui vient de mourir, à la suite d'une longue maladie, était né à Londres le 25 février 1860. Élève à Balliol College, Oxford, il prit ses grades universitaires pour l'histoire moderne et le droit, et remporta en 1882 un prix pour une étude sur *James and Philip van Artevelde*, qui a été publiée. Puis il alla en Amérique : professeur d'abord à l'Université de Toronto (Canada), il alla ensuite enseigner l'histoire économique à l'Université Harvard, poste auquel l'avait désigné son *Introduction to english economic history and theory*, livre qui eut un grand succès de librairie. En 1901, il rentra en Angleterre comme professeur d'histoire du commerce à l'Université de Birmingham ; il y resta jusqu'en 1925. C'est l'époque de sa plus grande activité intellectuelle, concentrée désormais dans l'histoire économique de l'Angleterre. Ses ouvrages, que distinguent la clarté de l'exposition, la nouveauté des aperçus, une abondante documentation, ont été toujours accueillis avec faveur à la fois par les historiens et par les économistes.

— La mort de Sir Paul Vinogradoff (19 décembre 1925) a été annoncée très sommairement dans la *Revue historique* (t. CLI, p. 320), parce qu'une étude détaillée sur sa vie et ses œuvres était annoncée comme devant paraître peu de temps après ; c'est seulement deux ans plus tard que ce projet fut réalisé. Il l'a été de main de maître par M. H. Fisher, qui vient à peine de terminer son beau livre sur James Bryce (*Paul Vinogradoff ; a Memoir*, by Right Hon. H. A. L. Fisher. Oxford, at the Clarendon Press, 1927, 74 p., portrait, prix : 5 s.). Beau-frère de F. W. Maitland, avec qui Vinogradoff s'était, presque dès son premier séjour en Angleterre, lié d'une amitié qui devait être aussi durable que féconde, M. Fisher eut de fréquentes occasions de se rencontrer avec lui, notamment aux Indes qu'ils visitèrent en 1913 ; quoiqu'il s'excuse de ne pas connaître la Russie ni la langue russe, il était, lui qui avait réuni et présenté au public savant les articles de Maitland disséminés un peu partout, parfaitement compétent pour parler de l'œuvre scientifique de Vinogradoff, si variée et, dans certaines parties, assez difficilement abordable. Le savoir de Vinogradoff était, en effet, considérable ; possédant douze langues, lecteur infatigable, doué d'une mémoire surprenante, il était fort bien armé pour produire. Ses œuvres sont bien connues et appréciées des érudits en Angleterre, en Allemagne, aux États Unis, plus tardivement en France. M. Fisher justifie l'estime générale du monde savant par l'analyse qu'il en donne, insistant sur l'heureux emploi de la méthode comparative qui, sous la plume de Vinogradoff, a été si féconde. On n'appréciera pas moins les détails biographiques fournis par M. Fisher sur la famille de Vinogradoff, ses études à Moscou, ses efforts pour créer en Russie

Digitized by Google

un enseignement de l'histoire à la fois scientifique et libéral, qui pourrait et devrait aider au relèvement intellectuel, préparer l'émancipation politique de sa patrie qu'il aima toujours d'une piété filiale M. Fisher, un des plus brillants élèves d'Oxford, fait dans sa biographie la belle place qu'il convient d'y réserver à l'illustre professeur russe de droit anglais à cette Université. Là encore Vinogradoff fut un animateur. Son nom restera attaché à certaines œuvres collectives provoquées, dirigées par lui dans son « séminaire », telles que les *Oxford Studies in social and legal history* (8 vol.), la série des *Yearbooks* publiés par la *Selden Society*, les *Records of the social and economic history of England and Wales* édités sous les auspices de la *British Academy* (5 vol.). A Oxford, où, par son seul mérite, ce « citoyen du monde » sut se créer une seconde patrie, il eut la joie, que lui refusa son pays natal, de former des disciples capables de continuer son œuvre. — Ch. B.

— Il vient d'être institué à Londres une Royal Commission of museum and galleries. Cette Commission a pour objet de surveiller l'organisation des institutions qui contiennent les collections nationales à Londres et à Edimbourg, à savoir le British Museum, les divers musées d'art, le Jardin botanique de Kew. Le président de la Commission est le vicomte d'Abernon.

**Hongrie.** — M. Mussolini a remis à M. Bethlen, à l'effet de mieux sceller le rapprochement italo-hongrois, deux manuscrits qui avaient appartenu à Mathias Corvin (*In Epistulas Pauli Apostoli* de saint Jérôme ; *Homelia* de saint Jean-Chrysostôme). Ces manuscrits, du XIVe siècle, étaient en 1847 à Modène, d'où ils passèrent alors à Budapest ; ils avaient été récupérés par l'Italie après la guerre mondiale. La bibliothèque « Estense » de Modène conserve d'ailleurs d'autres manuscrits corviniens. G. B.

— On a découvert récemment à Budapest le manuscrit hongrois le plus ancien. Il date du XIIe siècle et renferme des renseignements précieux sur le règne de saint Étienne. L'édition phototypique en est prévue par la maison Gerö, bien connue d'ailleurs par son rôle dans l'affaire des faux billets de banque français. — G. B.

**Italie.** — Le gouvernement fasciste se préoccupe beaucoup de sauvegarder les richesses nationales de l'Italie. M. A. Colasanti, directeur général des Beaux-Arts, a, dans une conférence donnée à la Brera, exposé la doctrine et la pratique du fascisme à cet égard, en insistant sur les travaux qui ont été entrepris pour récupérer les trirèmes du lac Nemi et reprendre les fouilles d'Herculanum. Un décret, du 3 avril 1927, avait organisé un Conseil supérieur des Antiquités et Beaux-Arts ; le conseil des ministres a approuvé, au début du mois d'août, toute une série de textes touchant le fonctionnement de cet organe, la garde, la conservation de la comptabilité du matériel artistique, archéologique, bibliographique et scientifique, ainsi que la rédaction des catalogues et inventaires. En ce qui concerne les navires de Nemi, M. Mussolini, dans un discours prononcé devant la Reale Società Romana di storia patria, a indiqué le sens dans lequel seraient poursuivis les travaux de récupération (*Corriere della sera*, 13 avril).

D'autre part, l'Académie des Lincei a été officiellement chargée de publier l'édition nationale des classiques anciens, grecs et latins. M. G. Pasquali formule à cet égard dans le *Corriere della sera* du 14 juillet 1927 quelques bons conseils de prudence.

L'effort italien ne se borne pas aux frontières classiques de la péninsule. Des travaux importants ont été entamés à Aquilée, sur lesquels nous renseigne M. Brusia

Digitized by Google

dans le *Corriere della sera* du 30 juillet 1927, et l'on a découvert en Cyrénaïque des édits de l'empereur Auguste (*Ibid.*, 7 mai).

Signalons enfin les notes parues dans le même journal par les soins de M. G. Bendinelli sur la correspondance de Fiorelli, le premier directeur des Antiquités de 1875 à 1891, qui a été en relations avec tout le personnel savant européen, particulièrement Schliemann et Mommsen. Cette correspondance est actuellement aux mains de M. D. Bassi, le papyrologue connu, qui a décidé de la publier. G. B.

— M. R. Calzini a publié dans le *Corriere della sera* du 23 juillet 1927 un curieux article sur « Bobbio, *sedes sapientiae* ». G. B.

— En vertu du testament du comte Primoli, descendant de Lucien Bonaparte, un musée napoléonien a été fondé dans le palais laissé par lui ; le gouverneur de Rome a nommé M. D. Angeli conservateur de ce musée. G. B.

— On a célébré avec enthousiasme en Italie le centenaire de la première édition des *Promessi sposi* de Manzoni. C'est le 15 juin 1827, en effet, que le grand auteur envoyait à Monti le premier exemplaire de son roman. Signalons, à cet égard, les notes archivistiques et bibliographiques publiées par l'érudit G. Gallavresi, dans le *Corriere della sera* du 17 juillet 1927, sur les papiers manzoniens conservés à la Brera de Milan. G. B.

— Le gouvernement italien avait constitué une commission chargée de publier les papiers de Cavour. Cette commission comprend MM. Boselli, président, A. Luzio et Buraggi, les historiens bien connus, Dallollio, historien lui-même et représentant la maison d'édition Zanichelli. Les deux premiers volumes de la publication ont paru cette année, et M. Luzio a exposé dans le *Corriere della sera* du 23 avril 1927 les conditions dans lesquelles ils ont été élaborés. Lors de la présentation qui lui en a été faite, M. Mussolini, président du Conseil italien, a annoncé qu'il ferait faire dans les archives du ministère des Affaires étrangères toutes les recherches susceptibles d'apporter un complément d'enquête à la commission. D'après les plans de celle-ci, quatre volumes épuiseront la correspondance Cavour-Nigra, puis viendront un volume sur le Congrès de Paris de 1856, la correspondance ministérielle de Cavour —1,489 lettres, dont on sait que plusieurs ont été fâcheusement remaniées par les précédents éditeurs — et, sans doute, les lettres de quelques-uns des correspondants de Cavour, principalement le comte et la comtesse de Circourt-Vimercati, importantes pour la politique de Napoléon III ; D. Pantaleoni, pour celle de Pie IX ; Lafarina, Scialoia et Cordova, pour la question méridionale ; Villamarina, E. D'Azeglio, Persano, Salmour, etc. Cette entreprise extrêmement intéressante pourra renouveler complètement l'histoire de la fondation du royaume italien. Signalons, à propos de Cavour, un article de l'excellent historien M. F. Salata, relatant les impressions et les conséquences politiques produites par la mort du grand homme d'État, à qui allait succéder Ricasoli (*Corriere della sera*, 10 juin 1927). G. B.

— L' « Ufficio storico dello Stato Maggiore » a publié cette année les tomes I et I *bis* de la grande histoire officielle de la guerre mondiale (*L'esercito italiano nella grande guerra*. I. *Le forze belligeranti*. Roma, Provveditorato generale dello Stato, 1927, in-8° ; prix : 30 et 15 lires). Cette histoire comprendra six volumes, avec autant de volumes de documents et de graphiques ; on pense qu'elle sera sur pied en trois ans. Dans le premier volume, une préface du général Badoglio constitue une sorte d'introduction générale où sont exposées les conditions d'ensemble des

Digitized by Google

armées en présence en 1915. Les compilateurs ont pu, à ce sujet, utiliser les archives viennoises, conformément aux stipulations du traité de Saint-Germain ; ils ont été ainsi amenés à fournir des indications importantes sur les fronts russe et serbo-monténégrin.

A propos de la guerre italienne, signalons une publication belge, celle de M. A. WULLUS-RUDIGER (*Ceux de la Piave*, 1927. Bruxelles, édition du « Scribe » ; prix : 12 fr.). C'est moins un livre d'histoire qu'un témoignage, car M. Wullus-Rudiger est un ancien combattant ; mais il a utilisé de nombreuses sources, italiennes et autres, et il a écrit des pages intéressantes sur la neutralité italienne, le théâtre des opérations austro-italiennes, enfin et surtout la bataille du Piave.

G. B.

— Le gouvernement italien a fondé à Pérouse un « Institut supérieur de culture pour les étrangers ». Le programme vient d'en être arrêté. On notera parmi les cours prévus ceux de M. A. Giannini sur la politique étrangère de l'Italie depuis 1870. G. BN.

— On a publié, sous le titre de *Contributi alla storia dell' università di Pavia*, à l'occasion du 11e centenaire de l' « Ateneo » (Pavia, Tip. cooperativa, 1925, in-8°, 520 p., 11 tableaux), une série d'études importantes de : A. SOLMI, *Sul capitolare di Lotario dell' anno 825 relativo all' ordinamento scolastico in Italia ;* B. PERRONI, *La riforma dell' università di Pavia nel settecento ;* A. VISCONTI, *L'opera del governo austriaco nella riforma universitaria durante il ventennio 1753-1773 ;* E. BESTA, *La scuola giuridica pavese nel primo secolo dopo la istituzione dello studio generale ;* L. SANESI, *L'insegnamento universitario del Monti e del Foscolo ;* G. CATTANEO, *Mauro Rusconi e l'università di Pavia.* G. BN.

— Dans *Rivista storica italiana* (janvier 1926), on trouvera l'énumération des mémoires qui forment deux volumes de Mélanges en l'honneur l'un de Giovanni SFORZA (Turin, Bocca, 1923, 32-LXXII-804 p.), l'autre de C. MANFRONI (Padoue, Draghi, 1925, XVIII-456 p.).

**Roumanie.** — Une *Grosse Jüdische national Biographie* va être publiée à Cernauti, Bucovine, sous la direction de S. Winniger. Le tome I a paru en 1926 ; le cinquième et dernier est annoncé pour l'année 1928. Le recueil comprendra environ 8,000 notices.

**Russie.** — Un *Memorandum du Comité national russe*, daté de Paris, le 27 juillet 1927, fournit la liste de 117 évêques orthodoxes arrêtés ou déportés dans la Russie des Soviets ; il faudrait y ajouter environ quarante autres évêques déportés ou emprisonnés, sur lesquels manquent les renseignements précis. Le délai des déportations est depuis trois ans jusqu'à un terme illimité. Aux déportés, l'État assigne une mensualité de trois à six roubles qui, d'ailleurs, ne leur est jamais payée.

**Suisse.** — Sous le titre d'*Histoire militaire de la Suisse* paraissent à Berne, au Commissariat central des guerres, des *Cahiers* publiés sur l'ordre du chef de l'État-major général Sprecher von Bernegg par deux officiers, MM. M. Feldmann et H. G. Wirz. La *Revue historique* a reçu les 5e, 8e, 9e, 12e cahiers. Ce douzième est le dernier de la série. Mais il semble qu'ont également paru, dans la Première partie (1315-1515), les 1er et 3e cahiers, dans la Deuxième (1515-1815), les 6e et 7e ; dans la Troisième (1815-1915) les 10e et 11e. Ces petits volumes, dont il existe une édition en allemand, paraissent intelligemment conçus. Ils sont munis

Digitized by Google

de bibliographies et pourvus de cartes excellentes, fort remarquablement exécutées. L'illustration, par contre, est fantaisiste (vignettes de Paul Boesch). Les auteurs auxquels s'est adressé l'État-major ont essayé de faire de la très bonne vulgarisation, à propos d'un sujet qui forme une part essentielle de l'histoire de la Confédération. A titre d'exemple, nous citerons le 5e cahier, comprenant deux chapitres : *Le siècle du schisme religieux* dû à M. Theodor MÜLLER-WOLFER, qui a mis en pleine lumière ces deux grandes figures, Zwingli et Pfyffer ; *La délivrance de Genève et la Réunion du pays de Vaud à la Suisse*, par M. Francis DE CRUE, dont il est superflu de louer ici la connaissance du XVIe siècle. Certains de ses paragraphes (par exemple les exploits du sire de Vevey en 1535, avant l'intervention bernoise) sont écrits avec une verve du meilleur aloi. Ce cahier de 144 pages se complète de trois cartes : les XIII cantons à l'époque des guerres de Cappel (avec répartition des confessions), la bataille du 11 octobre 1531, l'extension de la Confédération vers l'ouest au XVe et au XVIe siècle, et une planche sur l'Escalade. — Le 8e, de M. Hans NABHOLZ, traite de *La Suisse sous la tutelle étrangère (1798-1813)* ; le 9e, de MM. Paul KASSER et Éd. CHAPUISAT, est consacré aux événements de 1813-1815 ; le 12e, de M. Paul MARTIN, retrace le rôle de l'*Armée fédérale de 1815 à 1914*. H. HAUSER.

*Le gérant :* R. LISBONNE.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

# LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

***Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8°; le nom de Paris n'est pas indiqué pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville.***

*Baez (Cecilio).* Le Paraguay ; son évolution historique et sa situation actuelle. Félix Alcan, 1927, 123 p., 8 gravures et 1 carte ; prix : 20 fr. (Bibliothèque France-Amérique.)

*Ballesteros y Beretta (D. Antonio).* Historia de España y su influencia en la historia universal, t. IV. Barcelone, Salvat, 1927, 774 p., nombreuses illustrations.

*Bannister (Arthur Thomas).* A descriptive catalogue of mss. in the Hereford cathedral library. Hereford, Wilson et Phillips, 1927, VIII-190 p.

*Baynes (Norman H.).* Israel among the nations ; an outline of Old Testament history. Londres, Student christian movement, 1927, 328 p. ; prix : 5 s.

*Berthelot (André).* L'Afrique Saharienne et Soudanaise, ce qu'en ont connu les Anciens. Paris, les Arts et le livre, 1927, in-4°, 431 p., 4 cartes ; prix : 75 fr.

Biblioteca Argentina de libros raros americanos ; t. V : *Fr. Domingo de Neyra.* Ordenanzas, actas primeras de la moderna provincia de San Augustin de Buenos Ayres, Thucuman y Paraguay, 1742. Buenos-Aires, Jac. Peuser, 1927, XXIV-285 et 21 p.

*Bonjour (Edgar).* Die Schweiz und Savoyen im spanischen Erbfolgekrieg. Berne, Paul Haupt, 1927, 149 p. ; prix : 5 fr. 60 suisses.

*Boukharine (N.).* La théorie du matérialisme historique. Éditions sociales internationales, 1927, 358 p. ; prix : 25 fr.

*Breysig (Kurt).* Der Stufenbau und die Gesetze der Weltgeschichte, 2e édit. Stuttgart et Berlin, Cotta, 1927, XX-337 p.

British documents on the origin of the war 1898-1914 ; publ. par *G. P. Gooch* et *Harold Temperley* ; I : The end of British isolation ; II : The anglo-japanese Alliance, and the Franco-britisb Entente. Londres, H. M'stationary Office, 1927, in-4°, XXXII-355 et XXXII-430 p. ; prix : 10 s. 6 d. chaque.

*Calhoun (George M.).* The growth of criminal law in ancient Greece. University of Columbia Press, Berkeley, 1927, IX, 148 p.

*Carcassonne (E.).* Écrits inédits de Mlle de Lézardière, avec une introduction et des notes. Les Presses universitaires de France, 1927, 494 p.

*Carter (J. D.).* The attitude of France in the Austro-Serbian conflict June 28-July 29, 1914. Toulouse, Édouard Privat, 1927, XIV-216 p.

*Chevrillon (André).* Les Puritains du désert. Plon, 1927, 273 p.

*Compagnoni (Giuseppe).* Memorie autobiografiche ; publ. par *Angelo Ottolini.* Milan, Treves, 1927, XVI-338 p. ; prix : 27 l.

*Constantin-Weyer (M.).* Cavelier de La Salle. Les éditions Rieder, 1927, 285 p. ; prix : 12 fr.

*David (Martin).* Die adoption im altbabylonischen Recht. Leipzig, W. Th. Weicher, 1927, XI-121 p. ; prix : 8 m.

*Dermanghem (Émile).* Thomas Morus et les utopistes de la Renaissance. Plon, 1927, 282 p. ; prix : 12 fr.

*Eberlin (E.).* Les Juifs d'aujourd'hui. Les éditions Rieder, 1927, 216 p. ; prix : 10 fr. 50.

*Genet* et *Chelbatz.* Histoire des peuples Mayas-Quichès (Mexique, Guatémala-Honduras). Les éditions Genet, 1927, 255 p.

*Giraud (Hubert)* et *Igolen (Jules).* Pernes, ancienne capitale du Comtat-Venaissin. Champion, 1927, in-4°, 158 p., nombreuses planches en couleurs.

*Gotwold (William Kurtz).* Ecclesiastical censure at the end of the fifteenth century. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1927 (Johns Hopkins Univ. studies, 45e série, n° 3), 87 p.

*Haardt (Georges-Marie)* et *Audouin-Dubreuil (Louis).* La croisière noire. Plon, 1927, 327 p. ; prix : 15 fr.

*Haumant (Émile).* La Yougoslavie ; études



Digitized by Google

et souvenirs. Édit. Bossard, 1927, 305 p. ; prix : 9 fr. 60.

*Henderson (Bernard W.)*. Five roman emperors : Vespasian, Titus, Domitian, Nerva, Trajan. Cambridge University Press, 1927, XIII-357 p., 4 cartes ; prix : 21 s.

*Hole (Hugh Marshall)*. The making of Rhodesia. Londres, Macmillan, 1926, XI-405 p., 1 carte ; prix : 18 s.

*Ibarra (Eduardo)*. España bajo los Austrias. Barcelone, Editorial labor, 380 p., 57 figures, 16 pl. et 2 cartes ; prix : 4,50 pes.

La chute du régime tsariste. Interrogatoires des ministres, conseillers, etc., par la Commission extraordinaire du Gouvernement provisoire de 1917. Comptes-rendus sténographiques ; trad. par *J.* et *L. Polonsky*. Payot, 577 p. ; prix : 32 fr.

*Lammens (H.)*, S. J. L'Islam, croyances et institutions. Beyrouth, impr. catholique, 1926, 288 p.

— La cité arabe de Taïf à la veille de l'hégire (t. VIII, fasc. 4 des Mélanges de l'Université de Saint-Joseph, p. 115-326).

— La Mecque à la veille de l'hégire (Ibid., t. IX, fasc. 3, p. 99-437).

*Le Coq (A. von)*. Bilderatlas zur Kunst und Kulturgeschichte Mittel-Asiens. Berlin, Dietrich Reimer, 1925, 107 p. et 255 gravures ; prix : 30 m.

*Lénine (V.-I.)*. Pages choisies (2e partie : 1904-1914). Bureau d'éditions, de diffusion et de publicité, 1927, 381 p. ; prix : 12 fr.

*Lesmaries (A.)*. Jean Bart et sa fortune ; 1re partie : I. Le capitaine corsaire, 1674-1678 ; II. L'officier de la marine royale, 1679-1702. Dunkerque, impr. du Commerce, 1926, 87 p.

*Lietzmann (Hans)*. Messe und Herrenmahl ; eine Studie zur Geschichte der Liturgie. Bonn, Marcus et Weber, 1926, XII-263 p ; prix : 12 m.

*Lucain*. La guerre civile : la Pharsale, t. I, liv. I-IV, par *A. Bourgery*. Les Belles-Lettres, 1926, XXVIII et 169 p. doubles [texte et traduction].

*Maranca (Filippo Stella)*. Fasti praetorii ; I : 366-44 av. J.-C. Rome, Giovanni Bardi (Memorie della r. Accad. dei Lincei. Classe des sciences morales, historiques et philologiques, 6e série, t. II, fasc. 4).

*Mc Naught (J. C.)*. The Celtich church and the see of Peter. Oxford, Blackwell, 1927, VIII-118 p. ; prix : 7 s. 6 d.

*Martin (Eveline C.)*. The British West African settlements, 1750-1821. London, Longmans, 1927, 186 p. ; prix : 7 s. 6 p.

*Martonne (Emmanuel de)*. Les grandes régions de la France. Description photographique avec notice géographique. Les Marches de l'Est : Lorraine, Vosges, Alsace, Jura. Payot, 1927, 31 p., 62 planches et 2 cartes ; prix : 27 fr. 50.

*Mawer (A.)* et *Stenton (F. M.)*. The place-names of Worcestershire. Cambridge, at the University Press, 1927, XLIV-420 p. et carte ; prix : 20 s. (English place-name Society, t. IV.)

Memorie storiche Forogiuliesi. Vol. XX, 1924, et XXI, 1925. Udine, R. Deputazione Friulana di storia patria, 181 et 199 p.

*Meynier (Albert)*. Les coups d'État du Directoire ; I : le Dix-huit fructidor an V, 4 septembre 1797. Les Presses universitaires de France, 1927, 218 p. ; prix : 22 fr.

*Montefiore (C. G.)*. The synoptic gospels with an introduction and a commentary. Londres, Macmillan, 1927, 2 vol., CXLVI-411 et XII-678 p. ; prix: 30 s.

*Myres (J. L.*, O. B. E.*)*. The political ideas of the Greeks. Londres, Edward Arnold, 1927, XII-271 p. ; prix : 14 s.

*Passaga* (général). Le calvaire de Verdun. Les Américains autour de Verdun. Charles-Lavauzelle, 1927, 160 p., 2 cartes.

*Perels (Ernst)*. Der Erbreichsplan Heinrichs VI. Berlin, Weidmann, 1927, V-103 p.

*Petot (Pierre)*. Registre des parlements de Beaune et de Saint-Laurent-lès-Chalon, 1357-1380. Société anonyme du Recueil Sirey, 1927, LXVIII-375 p.

*Plekhanov (G. V.)*. Les questions fondamentales du marxisme. Éditions sociales internationales [s. d.], 126 p. ; prix : 9 fr.

Recueil des textes législatifs et administratifs concernant les biens nationaux ; t. I : 23 septembre 1789-30 décembre 1791. (Commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution.) Impr. nationale. Ernest Leroux, 1926, XXVII-430 p.

*Robinson (David Moore)*. The deeds of Augustus as recorded on the Monumentum Antiochenum. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1926, 54 p., 7 pl.

— The discovery of a prehistoric site at Sizma (extrait de l'Amer. Journal of archæology, 1927, p. 26-50).

— Greek and latin inscriptions from Asia minor (extrait des Transactions of the Amer. philol. association, 1926, p. 195-237, 41 pl.).

— Roman sculptures from Colonia Caesarea (extrait de The art Bulletins. New-York, in-fol., 69 p., 128 figures).

Digitized by Google

*Saint-Simon.* Mémoires, t. XXXIX. Hachette, 1927, 502 p.

*Saulnier (E.)* et *Martin (A.).* Bibliographie des travaux publiés de 1866 à 1897 sur l'histoire de France de 1500 à 1789, fasc. 1. Les Presses universitaires de France, 1927, 144 p.

*Sombart (Werner).* Das Wirtschaftsleben im Zeitalter des Hochkapitalismus, t. I en deux parties. Munich et Leipzig, Duncker et Humblot, 1927, XXII-X et 1064 p.; prix : 14 fr. 50 m. chaque volume.

*Teichman* (baron *Oskar*). Pandour Trenck; an account of the life of baron Franciscus von der Trenck, 1710-1749. Londres, John Murray, 1927, XX-226 p., illustr.; prix : 10 s. 6 d.

*Teilhac (Ernest).* L'œuvre économique de Jean-Baptiste Say. Félix Alcan, 1927, 392 p.; prix : 35 fr.

*Thibert (Marguerite).* Le féminisme dans le socialisme français, de 1830 à 1850. Marcel Giard, 1926, IV-377 p.

*Tupling (G. H.).* The economic history of Rossendale. Manchester, at the University Press 1927, XXII-274 p ; prix : 21 s.

*Turberville (A. S.).* The House of Lords in the XVIIIth century. Oxford, at the Clarendon Press. VI-556 p.; prix : 21 s.

*Ulloa (Luis).* Christophe Colomb catalan. La vraie genèse de la découverte de l'Amérique. Maisonneuve frères, 1927, 404 p.; prix : 35 fr.

*Vivie de Régie (Roger de).* Le secret de Byron. Édit. Émile-Paul, 1927, 222 p.; prix : 10 fr.

*Waterlot (Em.-G.).* Les bas-reliefs des bâtiments royaux d'Abomey. Institut d'ethnologie, 1926, 10 p., 23 planches.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

Digitized by Google

...tre abonnement ... avec le présent numéro, nous vous serions reconnaissants, afin d'éviter toute interruption dans le service du journal, de nous adresser le montant de votre renouvellement pour l'année 1928.

Sans nouvelle de vous d'ici quinze jours, nous prendrons la liberté de procéder au recouvrement dudit abonnement par voie postale.

## I

Le traité de Tertullien *Sur le Manteau* contient une phrase où sont énumérés divers événements concernant Carthage, depuis la destruction de la ville punique jusqu'au début de l'Empire. Quoique ce passage soit bien connu, peut-être ne sera-t-il pas inutile d'y revenir.

S'adressant aux hommes de Carthage, aux « viri Carthaginienses », l'auteur leur dit[1] : « Vobis vero post iniuriae beneficium, ut senium, non fastigium, exemptis, post Gracchi obscena omina et Lepidi violenta ludibria, post trinas Pompei aras et longas Caesaris moras, ubi moenia Statilius Taurus imposuit, sollemnia Sentius Saturninus enarravit, cum concordia iuvat, toga oblata est. » — Ce qu'on peut traduire ainsi : « Quant à vous, c'est après le traitement qui, pour votre bien, vous a été infligé, et comme à des gens dont on a aboli le vieux passé, mais non pas le haut rang, c'est après les funestes présages de Gracchus et les violents outrages de Lépide, après les trois autels de Pompée et les longs retards de César, lorsque Statilius Taurus eut élevé les murs et que Sentius Saturninus eut prononcé les formules solennelles, c'est après tout cela que, grâce à la concorde, la toge vous a été offerte. »

Il ne faut pas chercher ici un ordre strictement chronologique, puisque « les violents outrages de Lépide » sont mentionnés avant « les longs retards de César », quoiqu'ils soient postérieurs. En bon rhéteur, Tertullien s'est surtout soucié de bien balancer les membres de sa phrase : il a distribué les événements dont il parle en trois séries, se composant chacune de deux faits jugés propres à être à la fois groupés et opposés.

Les « funestes présages de Gracchus » n'ont pas besoin d'un commentaire. Tout le monde sait qu'ils furent le prétexte invoqué par la noblesse pour supprimer, en l'année 121, la « colonia Iunonia » que

1. *De pallio*, 1.



Digitized by Google

C. Gracchus avait fondée l'année précédente. Tout le monde sait aussi quel rôle important jouèrent dans cette affaire des « loups » (*lupi*, λύκοι), arracheurs et même rongeurs de jalons. Mais ce qu'on parait moins savoir, c'est qu'il n'y a pas de loups dans l'Afrique du Nord. Il faut donc se résigner à ne voir que des chacals dans ces animaux malfaisants[1].

Passons aux « trois autels de Pompée ». On a supposé[2] qu'il s'agit ici de Sextus Pompeius, le second fils du grand Pompée. Maître de la Sicile dans les années qui suivirent la mort de César, il aurait fait alors à Carthage une visite qu'aucun autre texte ne mentionnerait[3]. Cette opinion se fonde sur l'ordre chronologique que suivrait Tertullien : or, nous venons de voir que c'est là une illusion. Dans le membre de phrase « post trinas Pompei aras et longas Caesaris moras », il y a, selon toute apparence, une antithèse entre le grand Pompée et le grand César.

Nous savons qu'en 81 Pompée vint de Sicile en Afrique pour combattre les Marianistes et un roi de Numidie, leur allié. Plutarque[4] raconte que le débarquement des troupes se fit mi-partie à Utique, mi-partie à Carthage. Le bruit s'étant répandu que quelques soldats avaient découvert par hasard un gros trésor sur l'emplacement de la cité détruite, une véritable fièvre s'empara de leurs compagnons d'armes et, pendant plusieurs jours, des milliers de gens retournèrent le terrain dans tous les sens. Pompée, ne pouvant les en empêcher, prit le parti d'en rire et d'attendre qu'ils revinssent à la raison.

C'est alors, ou, du moins, pendant sa courte campagne d'Afrique, qu'il éleva les trois autels dont parle Tertullien : hommage aux dieux auxquels le sol de Carthage avait été consacré par Scipion Émilien en 146[5]. La formule de « devotio » que celui-ci prononça avant de donner l'assaut et que Macrobe[6] nous a conservée, nous apprend que c'étaient *Dis Pater*, *Veiovis* et les *Manes*, « ou de quelque autre nom qu'il faille vous appeler ». Après la victoire, ce qui avait été Carthage fut donc dévoué et consacré à ces divinités infernales : cérémonie qui comporta un sacrifice de trois victimes de race ovine et de couleur

1. Cf. Tissot, *Géogr. de la province rom. d'Afrique*, I, p. 374 ; Gsell, *Hist. anc. de l'Afrique du Nord*, I, p. 114.

2. Barthel, *Zur Geschichte der römischen Städte in Africa* (Greifswald, 1904), p. 18. Dessau, dans *Klio*, VIII, 1908, p. 460.

3. Il entretint de bonnes relations avec Q. Cornificius, qui gouverna la province d'*Africa vetus* de 44 à 42 : Dion Cassius, XLVIII, 17, 6.

4. *Vie de Pompée*, 11.

5. Ce qu'a bien vu M. Gastinel, *Rev. archéol.*, 1926, I, p. 50 et 70.

6. III, 9, 10-11.

Digitized by Google

noire[1], sans doute sur trois autels différents. Cependant, C. Gracchus n'avait pas craint de commettre un sacrilège en fondant une colonie sur ce sol qui ne pouvait plus appartenir à des hommes. Sept ans avant Pompée, en 88, Marius fugitif était venu à Carthage — Velléius Paterculus[2] dit même qu'il y avait fait un séjour — et il ne s'en était éloigné que sur l'ordre du gouverneur de la province.

En renouvelant la consécration de Scipion, Pompée, général du parti aristocratique, affirma solennellement que, malgré les convoitises et les souillures des démocrates, elle restait valable et serait désormais respectée. En effet, dix-huit ans plus tard, l'emplacement de Carthage était tel que Scipion et ses conseillers avaient voulu qu'il fût : un lieu vide d'habitations ; ce qu'atteste une phrase de Cicéron[3], dans un discours qu'il prononça alors pour combattre un projet de loi présenté par le tribun Servilius Rullus et proposant, entre autres mesures, la mise en vente de ce sol désert.

Après « les longs retards de César », Tertullien mentionne des actes de Statilius Taurus et de Sentius Saturninus. Le premier fut proconsul des deux provinces d'Afrique en 35-34 avant notre ère, et tous ceux qui ont étudié ce texte ont admis que c'est en cette qualité qu'il éleva les murs de Carthage, « moenia imposuit ». Quant au second, on reconnaît en lui — avec raison, je crois, — C. Sentius Saturninus, consul en 19 avant J.-C. ; l'on pense que, comme Taurus, il fut proconsul d'Afrique et que c'est pendant son proconsulat qu'il « prononça les formules solennelles, « sollemnia enarravit ». L'*Africa* (les deux provinces d'*Africa vetus* et d'*Africa nova* définitivement réunies) était gouvernée par des consulaires, qui exerçaient cette charge quelques années après leur consulat : il faudrait donc placer le proconsulat de Sentius Saturninus vers l'an 15, ou un peu plus tard.

Or, d'autres textes, que nous allons citer, indiquent l'année 44 pour la fondation d'une colonie à Carthage et l'année 29 pour l'envoi de nouveaux colons par Octave. Il en résulterait que Tertullien aurait omis ici les deux faits essentiels des origines de la Carthage romaine[4], pour en mentionner deux autres, survenus à d'autres dates, inconnus par ailleurs et assurément moins importants. Cela n'est pas très vraisemblable.

1. **Macrobe**, *loc. cit.*, 11 : « ovibus atris tribus ».

2. II, 19, 4.

3. *De lege agraria*, I, 2, 5 : « ... ipsam veterem Carthaginem..., quam P. Africanus nudatam tectis ac moenibus... ad aeternam hominum memoriam consecravit ». Cf. *ibid.*, II, 19, 51.

4. « L'acte de 29 n'est même pas mentionné par Tertullien » : Audollent, *Carthage romaine*, p. 46, n. 6.

Digitized by Google

## II

Sur la fondation de la colonie de Carthage, c'est Appien qui nous donne le plus de détails. Il dit[1] que César, ayant campé près des ruines, vit en songe une grande armée en pleurs et qu'aussitôt réveillé il écrivit sur ses tablettes : « Coloniser Carthage. » Récit qui ressemble fort à une légende. Il est très probable que le dictateur ne campa jamais à proximité de Carthage, qui ne fut sur son chemin ni quand il alla hâtivement de Thapsus à Utique, ni quand, d'Utique, il poussa une pointe jusqu'à Zama. Il put trouver le temps de s'y rendre lors d'un de ses deux séjours à Utique : c'eût été une chevauchée d'une journée. Mais il n'eut pas besoin de visions pour comprendre qu'une grande ville s'élèverait de nouveau dans ce site privilégié, dès que la sentence de mort aurait été abolie ; héritier des Gracques, vainqueur de la noblesse, il lui appartenait de réaliser un projet que C. Gracchus avait conçu et que les ennemis du tribun avaient réduit à néant.

De retour à Rome, continue Appien, il prit toutes les mesures nécessaires pour que Carthage fût restaurée. Peu de temps après, il fut assassiné. Octave trouva le projet parmi les documents laissés par son père et, s'y conformant, il envoya à Carthage 3,000 colons romains : ce qui se passa 102 ans après la destruction de la ville punique [c'est-à-dire en 44 avant notre ère].

Mais, en 44, Octave n'avait aucun titre officiel lui permettant de décider la fondation d'une colonie et, d'autre part, Dion Cassius[2] affirme que c'est en 29 qu'il envoya des colons à Carthage.

Sauf la date, des érudits modernes sont disposés à accepter le récit d'Appien. La restauration de Carthage aurait été une idée de César, réalisée par Octave-Auguste[3].

Il est pourtant certain qu'Appien a commis ici une confusion[4] entre le renforcement de la colonie par Octave en 29 et la création de cette colonie à une date antérieure.

Qu'une colonie romaine ait véritablement existé à Carthage, en fait et non en projet, avant l'an 29, c'est ce que Dion indique clairement[5], et ce dont on ne saurait douter.

1. *Lib.*, 136.
2. LII, 43, 1.
3. Carcopino, *Virgile et les origines d'Ostie*, p. 748.
4. Ce qu'a reconnu M. Barthel, *Zur Geschichte*, p. 17.
5. *L. c.* : (Octave) τὴν Καρχηδόνα ἐπαπώκισεν.

Digitized by Google

De nombreuses inscriptions latines de l'époque impériale nous font connaître des prêtres annuels des *Cereres*[1] à Carthage ; elles mentionnent leur année de sacerdoce d'après une ère qui, des concordances permettent de le constater, n'est pas postérieure à 39 avant J.-C.[2]. L'organisation d'un culte exige naturellement un temple, et il n'est point admissible que cette ère, rappelant un fait matériel précis, ait été antidatée[3].

Nous verrons que la colonie de Carthage existait au temps du gouvernement de Lépide, entre 40 et 36, puisque Lépide en fit évacuer une partie.

Une inscription latine[4] se rapporte à un affranchi, M. Caelius Phileros, qui fut édile à Carthage. Il avait été auparavant appariteur de T. Sextius, gouverneur, entre 44 et 40, tantôt d'une des deux provinces d'Afrique, tantôt des deux ensemble. Cette magistrature municipale, exercée par Phileros au cours d'une carrière qui se poursuivit ensuite dans une autre colonie africaine, puis en Italie, ne dut pas être de beaucoup postérieure au temps où il était au service de Sextius. En tout cas, elle fut antérieure à l'année 29, à l'installation des colons d'Octave : dans les colonies de ce prince, les affranchis ne furent pas, comme dans celles de César, admis aux honneurs municipaux.

Cette colonie, renforcée, mais non créée par Octave en 29, est expressément attribuée à César par divers auteurs : Strabon[5], Plutarque[6], Pausanias[7], Dion Cassius[8]. Il n'en vit cependant pas la fondation. Tertullien parle de ses « longs retards », sans s'expliquer. Faut-il en chercher la cause dans ses hésitations à renouveler le sacri-

1. Cérès et sa fille Proserpine.

2. L'inscription Cagnat et Merlin, *Inscr. lat. d'Afrique*, 390, permet de remonter jusqu'à 39 ; une autre (*C. I. L.*, VIII, 26255), jusqu'à 38.

3. C'était, non pas une ère de la Carthage romaine, ère qui ne serait mentionnée nulle part ailleurs, mais l'ère du temple des *Cereres* élevé dans cette ville. Le temple ne fut pas nécessairement contemporain de la naissance de la colonie ; il put être fondé quelques années plus tard. Caelius Phileros, dont je vais parler, fut édile à Carthage aux environs de l'année 40. Après la mention de cette édilité et avant celle de deux gestions du duumvirat à Clupea, nous lisons dans l'inscription qui le concerne : *aedem Tell(uris) s(ua) p(ecunia) fec(it)*. Ce temple fut donc très probablement édifié à Carthage, et il n'est pas impossible que *Tellus* soit ici Cérès (la mère), comme elle l'est, je crois, dans d'autres inscriptions, gravées en Afrique. On peut donc se demander si Phileros ne fut pas le fondateur du temple des *Cereres ;* naturellement, je ne veux pas l'affirmer.

4. *C. I. L.*, X, 6104.

5. XVII, 3, 15.

6. *César*, 57.

7. II, 1, 2.

8. XLIII, 50, 3-4.

Digitized by Google

lège commis en 122[1]? C'est possible, mais il vaut mieux avouer que nous n'en savons rien. Lors de sa mort, le 15 mars 44, tout devait être enfin prêt : il ne restait plus qu'à passer à l'exécution.

Ce qui fut fait l'année même de l'assassinat du dictateur. C'est la date qu'indique Appien, dans ce passage où il confond la colonie de César et les colons d'Octave. C'est celle qu'indique aussi Solin[2] pour la naissance de la seconde Carthage : « sous le consulat de M. Antonius et de P. Dolabella, 102 ans après la destruction de la première ». Or, Dolabella, succédant à César, devint consul le 16 mars 44. La colonie fut donc fondée au cours des neuf derniers mois de cette année.

## III

Il nous faut maintenant revenir à Tertullien, à ces mots : « ubi moenia Statilius Taurus imposuit ». Qu'il ne s'agisse pas de remparts, M. Audollent l'a fait observer très justement[3] : Carthage resta une ville ouverte jusqu'au v[e] siècle de notre ère. Par l'expression « moenia imposuit », on doit entendre la construction de la ville même[4]. Et, puisque nous savons qu'elle fut construite en 44, il est naturel d'en conclure que Taurus présida alors à la construction, qu'il amena et installa les colons. Interprétation qui nous fait retrouver dans Tertullien la mention d'un fait qu'il ne pouvait pas omettre, celle de la fondation de la colonie. Sous la République, cette tâche incombait à des magistrats extraordinaires, généralement au nombre de trois, les « IIIviri coloniae deducendae ». Mais César, dont l'exemple fut suivi par les Empereurs, en chargea des légats ; c'est ainsi que Ti. Claudius Nero, le père de Tibère, fut, n'étant pas encore parvenu à la préture, envoyé par lui en Gaule « ad deducendas colonias », entre autres Narbonne et Arles[5]. Il est à croire que le dictateur avait de même confié à Statilius Taurus, qui ne devint consul qu'en 37, la mission de fonder en son nom la colonie de Carthage ; mission à laquelle le crime des ides

1. Carcopino, *l. c.*, p. 750.

2. XXVII, 11.

3. *Carthage romaine*, p. 46. D'autres persistent à donner à *moenia* le sens de remparts : par exemple, Barthel, *Zur Geschichte*, p. 18 et 21 ; Dessau, dans *Hermes*, XLIX, 1914, p. 509 ; Gastinel, *Rev. archéol.*, 1926, I, p. 62.

4. Il est superflu de justifier le sens que nous donnons ici à *moenia*. Entre beaucoup d'exemples, contentons-nous de citer Virgile, *Énéide*, VI, 549 :

« Moenia lata videt, triplici circumdata muro. »

5. Suétone, *Tibère*, 4.

Digitized by Google

de mars n'aurait pas mis fin, puisque la fondation fut attribuée à César.

Un passage d'une lettre de Cicéron[1] nous montre qu'au commencement de l'année 43, Taurus, présent à Rome, se mêlait très activement d'affaires concernant la vieille province d'Afrique. Le gouverneur en était Cornificius, investi par une décision du Sénat, sans doute aussitôt après le meurtre de César. Mais Calvisius Sabinus, qui avait été son prédécesseur et avait quitté l'Afrique peu avant les ides de mars, fut désigné pour lui succéder dans la séance que tint le Sénat le 28 novembre 44, à la veille du départ du consul Marc-Antoine pour la Gaule Cisalpine. Quoique cette désignation eût été annulée trois semaines plus tard, Calvisius persista, pendant plusieurs mois, à se considérer comme régulièrement investi du gouvernement de l'*Africa vetus;* les légats qu'il y avait laissés s'obstinèrent à y rester et créèrent de graves difficultés à Cornificius. Or, dans ses prétentions et ses intrigues, il fut soutenu par Taurus avec beaucoup de zèle. En mars 43, Cicéron, écrivant à Cornificius, lui faisait savoir ce qui venait de se passer dans une séance du Sénat : « Pansa [un des consuls] a lu ta lettre, que le Sénat a fort approuvée. A ma très grande joie et au grand déplaisir du Minotaure, c'est-à-dire de Calvisius et de Taurus[2], on a fait un sénatus-consulte qui te concerne et qui est honorable pour toi. » L'intervention de Taurus s'explique aisément, s'il était revenu récemment d'Afrique, où un séjour assez long pour l'installation de la colonie de Carthage lui aurait permis de connaître l'état de la province et d'en parler avec quelque autorité à Rome.

La confusion commise par Appien nous empêche de dire si le chiffre de 3,000 colons, qu'il indique, se rapporte à la déduction de 44 ou à celle de 29[3]. Les colons de la colonie césarienne furent, les uns des vétérans[4], les autres des prolétaires recrutés en Italie[5]. Appien[6] dit qu'on y joignit des gens du voisinage. Si c'étaient bien des citoyens romains, jouissant des mêmes droits que ceux qui furent amenés d'outre-mer, ce renseignement se rapporte à la colonie césarienne, car Auguste ne peupla que de vétérans les colonies qu'il créa hors de l'Italie. C'étaient peut-être, comme M. Barthel[7] l'a conjecturé, des descendants

1. *Ad fam.*, XII, 25, 1.
2. *L. c.* : « cum summo meo gaudio et offensione Minotauri, id est Calvisi et Tauri ».
3. Cf. Barthel, *l. c.*, p. 17.
4. Strabon, XVII, 3, 15. Plutarque, *César*, 57.
5. Strabon, *l. c.* Appien, *Lib.*, 136.
6. *L. c.*
7. *L. c.*, p. 17.

Digitized by Google

des colons établis par C. Gracchus : ceux-ci étaient restés en possession de leurs lots de terre, quoique la colonie eût été supprimée. Il est vrai que, les lots étant aliénables, la plupart avaient dû être vendus et qu'en 44, il ne restait sans doute pas beaucoup de familles de ces anciens colons autour de Carthage. Des affranchis furent admis, non seulement à être inscrits parmi les nouveaux colons, mais encore à faire partie du conseil municipal et à exercer des magistratures ; nous avons cité l'exemple de Caelius Phileros.

Comme dans tous les centres français qui se créent en Algérie, des indigènes vinrent certainement habiter auprès des colons. Rien ne prouve qu'ils les aient précédés, qu'une commune pérégrine ait été constituée par César à Carthage avant la fondation de la colonie. Telle est pourtant l'opinion de Mommsen[1], qui s'appuie sur certaines monnaies carthaginoises à légendes latines, nommant des sufètes. Mais nous montrerons que cette commune date seulement de l'année 28 et que ces monnaies ne sont pas plus anciennes.

Comme l'attestent des inscriptions découvertes assez récemment et étudiées surtout par M. Cagnat[2], la colonie fut appelée *colonia Iulia Concordia* — ou *Concordia Iulia — Karthago*. On s'est demandé[3] si le nom *Concordia* n'avait pas été ajouté après coup, et l'on a invoqué le texte de Tertullien : « Grâce à la concorde, la toge vous a été offerte », *cum concordia iuvat, toga oblata est*. Il s'agit sans doute de la concorde qui régnait entre la colonie de citoyens et la commune pérégrine que nous venons de mentionner ; commune dont les habitants reçurent la toge, c'est-à-dire le droit de cité romaine, ce qui eut pour conséquence, immédiate ou ultérieure, leur accession à la colonie. Le nom *Concordia*, joint à *Iulia*, aurait rappelé ce fait particulier de l'histoire de Carthage.

Je pense, au contraire, avec M. Cagnat[4], qu'il a, ici comme ailleurs, une signification beaucoup plus large : la concorde rétablie, ou censée rétablie, après les troubles civils qui avaient ébranlé le monde romain. Parmi les *coloniae Iuliae* qui furent appelées *Concordia*, l'une, Apamée de Bithynie, fut certainement fondée par César[5] ; une autre, Bénévent, le fut en 42[6] ; pour une troisième, Capoue, le nom de *Concordia* peut

1. *Hist. romaine*, trad. Cagnat et Toutain, XI, p. 286-287.

2. Cagnat, *Rev. épigr.*, I, 1913, p. 4 et suiv. Le même, *C. r. Acad. Inscr.*, 1915, p. 318. Cagnat et Merlin, *Inscr. lat. d'Afrique*, 401. Dans des inscriptions africaines, ces noms sont indiqués en abrégé, *c(olonia) C(oncordia) I(ulia) K(arthago)* : *C. I. L.*, VIII, 15529, 23820, etc.

3. Dessau, dans *Hermes*, XLIX, 1914, p. 510.

4. *Rev. épigr.*, I, p. 6-8.

5. Marquardt, *Röm. Staatsverwaltung*, 2e édit., I, p. 357. Cagnat, *l. c.*, p. 7.

6. Appien, *Bell. civ.*, IV, 3.

Digitized by Google

dater de 44[1] ou de 42[2]. Il est donc plus que vraisemblable qu'il fut donné à Carthage dès 44 : hommage stérile à une concorde que la réalité démentait de la manière la plus cruelle. Que, dans Tertullien, le mot « concordia » contienne une allusion au nom de la colonie, cela est fort possible[3] ; mais il n'en donne pas l'explication.

## IV

Où fut exactement établie cette colonie césarienne de Carthage? La question peut sembler oiseuse. La colonie de Gracchus avait été installée sur l'emplacement de la ville détruite en 146, « in solo dirutae Carthaginis », lisons-nous dans l'*Epitome* de Tite-Live[4]. La nouvelle colonie romaine que mentionne Pline l'Ancien[5] était, dit-il, « sur les ruines de la grande Carthage », *colonia Carthago magnae in vestigiis Carthaginis*, et l'étude du plan de la Carthage impériale, faite par Gauckler et par M. Saumagne[6], confirme pleinement cette indication.

Cependant, il ne convient peut-être pas d'écarter dédaigneusement et sans discussion une assertion, deux fois répétée, d'Appien[7] : à savoir que la colonie fondée par Octave, en exécution de la volonté de César, le fut « tout près » de l'emplacement de la ville punique, et non pas sur cette ville même, par respect pour la consécration de Scipion. Assertion évidemment fausse pour la Carthage de l'époque d'Octave-Auguste et de ses successeurs ; mais ne pourrait-elle pas s'appliquer, dans une certaine mesure, à la Carthage de César, confondue par Appien — il faut le redire encore — avec celle d'Octave?

Le plan de la Carthage impériale a été fort heureusement reconstitué par M. Saumagne. Les deux lignes maîtresses, orientées de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est et du nord-nord-est au sud-sud-ouest, se croisent au sommet de la colline de Saint-Louis, et l'ensemble forme — ou plutôt devrait former — un rectangle, presque un carré, de 1,776 mètres de long sur 1,656 de large. Mais le rectangle n'est pas complet. Au nord-ouest, dans un espace où se trouve comprise la région dite de la Malga, il est largement écorné, par suite de la nécessité qui s'est imposée de respecter partiellement un autre plan antérieur, dont

1. Voir Cicéron, *Philipp.*, II, 40, 102.
2. Appien, *l. c.*
3. Comme M. Cagnat le remarque, *l. c.*, p. 8, n. 5.
4. Au livre LX. Voir aussi Appien, *Bell. civ.*, I, 24.
5. V, 24.
6. *Bull. archéol. du Comité*, 1924, p. 131 et suiv.
7. *Lib.*, 2 et 136.

Digitized by Google

les lignes ont une orientation différente : du nord-nord-ouest au sud-sud-est et de l'ouest-sud-ouest à l'est-nord-est[1].

Cette dernière orientation est celle d'une vaste mensuration dont les traces, encore visibles sur le terrain, ont été reconnues, il y a déjà un siècle, par Falbe, entre Tunis et l'extrémité orientale de la péninsule carthaginoise ; puis, récemment, d'après les excellentes cartes du Service géographique de l'Armée, par MM. Schulten et Barthel, dans diverses régions de la Tunisie septentrionale[2]. Opération d'arpentage qui s'était étendue à une grande partie de la province formée en 146 avant notre ère, peut-être même à toute la province, exception faite des territoires des cités libres. Elle servit en 122 à la constitution des lots de terre assignés par C. Gracchus à ses colons, mais je suis disposé à croire qu'elle avait été entreprise aussitôt après la création de la *provincia Africa*[3].

Comme les vestiges de cette mensuration se retrouvent dans la péninsule même de Carthage, elle put servir de base, non seulement à l'assignation des terres cultivables, mais aussi à l'établissement du plan de la colonie installée par Gracchus sur l'emplacement de la Carthage punique. La colonie ayant été abolie au bout d'un an et l'interdiction d'habiter le sol de Carthage ayant été renouvelée, les constructions faites ou commencées en 122-121 furent condamnées à l'abandon et à la ruine, peut-être même rasées[4]. Ce fut de nouveau, comme l'indique la loi agraire de l'année 111[5], l' « ager locus ubei opp[i]dum Char[tago] fuit qu[ondam] », un espace en friche dont Rome ne tirait et ne voulait tirer aucun profit, pas même des taxes de dépaissance[6], puisqu'il ne lui appartenait pas, puisqu'il appartenait aux divinités infernales auxquelles il avait été consacré.

Or, les vastes citernes antiques de la Malga constituent un ensemble

1. Saumagne, *l. c.*, p. 135-136.

2. Voir Barthel, *Röm. Limitation in der Provinz Africa* (extrait des *Bonner Jahrbücher*. CXX, 1911), p. 52 et suiv.

3. Opinion dont on trouvera les raisons dans le tome VII de mon *Histoire de l'Afrique du Nord*.

4. L'interdiction d'habiter le sol de Carthage était contenue expressément dans la consécration de Scipion : voir Appien, *Lib.*, 135 ; Zonaras, IX, 30, p. 469, *d* ; Cicéron, *De lege agrar.*, I, 2, 5. S'il est donc vrai qu'en 88 Marius *inopem vitam in tugurio ruinarum Carthaginiensium toleravit*, comme l'écrit Velléius Paterculus (II, 19, 4), cette cabane, cet humble gourbi aurait été élevé contrairement à la consécration.

5. Ligne 81.

6. Voir la loi de 111, *l. c.* et le contexte. C'est donc à tort qu'Appien (*Bell. civ.*, I, 24) dit que la consécration de Scipion tolérait l'introduction du bétail sur l'emplacement de Carthage. Cf. Gsell, *Hist.*, III, p. 403, n. 5.

Digitized by Google

dont l'orientation se conforme très exactement à cette cadastration de l'époque républicaine : elles occupent l'angle formé par un « decumanus » et un « cardo[1] ». Ce qui prouve sans conteste qu'elles sont romaines, et non puniques, car l'arpentage dont nous parlons repose sur une mesure de superficie purement romaine, la centurie. On peut en conclure aussi qu'elles sont antérieures à l'établissement du plan de la Carthage impériale, plan qui est orienté différemment et auquel se conforme l'autre grand ensemble de citernes de la Carthage romaine, celles de Bordj Djedid.

Les citernes de la Malga, qui furent manifestement destinées à l'usage d'une ville, datent-elles de la colonie de Gracchus? Il est difficile de l'admettre : en quelques mois, on n'aurait sans doute pas eu le temps d'achever un ouvrage de cette importance, qui ne se suffisait pas à lui-même, les réservoirs exigeant des aménagements propres à les remplir. Comme elles n'ont pas pu être construites entre 121 et 44, pendant la période où aucun centre de population n'exista à Carthage, elles appartiennent presque nécessairement à la colonie césarienne.

Celle-ci aurait donc été établie conformément à la centuriation qui avait servi à Gracchus et elle se serait étendue, au moins en partie, dans la région de la Malga. Ce serait son existence qui, lorsqu'on adopta — en 29 — un nouveau plan pour la Carthage romaine, aurait empêché de donner à ce plan une forme exactement quadrangulaire, aurait contraint à en tronquer obliquement toute la partie nord-ouest. Nous ne voyons pas, du reste, ce qu'on aurait eu à respecter, hormis la Carthage de César. Et, si le nouveau plan était celui de cette Carthage, rien ne justifierait le large écornement qu'il a dû subir, puisque, en 44, on se trouvait en présence de terrains vagues, qui n'opposaient aucun obstacle et n'exigeaient aucune expropriation.

Nous avons un autre indice qui nous autorise à nous demander si le centre de la colonie césarienne n'était pas de ce côté.

Vers le milieu du siècle dernier, furent exhumées à la Malga, près des citernes, deux grandes plaques de marbre sculptées ; elles faisaient partie d'un même ensemble, comme l'attestent leurs dimensions et l'identité du bandeau qui les borde en bas. Acquises, j'ignore dans quelles conditions, par Léon Roches, consul de France à Tunis, elles furent envoyées par lui, l'une au Louvre, l'autre au musée d'Alger. Au Louvre est échu le célèbre bas-relief dit des Trois Éléments[2] ; au

1. Saumagne, *l. c.*, p. 135 ; plans aux p. 133 et 135.

2. Héron de Villefosse, *Musée africain du Louvre*, pl. VIII, fig. 1 (p. 6, n° 56). Lechat, *Collect. de moulages de Lyon*, 3e édit., n° 701.

Digitized by Google

musée d'Alger, un bas-relief reproduisant trois statues : au milieu, Mars Ultor ; à sa droite, Vénus Génétrix et Victrix, accompagnée de l'Amour ; à sa gauche, César divinisé[1]. J'ai soutenu jadis[2] que ces trois statues étaient celles qui se dressaient à Rome, dans le temple de Mars Ultor, sur le forum d'Auguste. Que cette opinion soit fondée ou non, il n'y a pas de doute sur les personnages représentés : le *Divus Iulius*, le dieu qui l'avait vengé, la déesse dont il était issu. Ces deux plaques devaient être des débris d'un grand autel de l'époque d'Auguste, analogue, toutes proportions gardées, au fameux autel de la Paix, qui fut élevé sous le premier empereur dans le Champ de Mars et dont faisait partie un bas-relief étroitement apparenté à celui des Trois Éléments. Où le *Divus Iulius* pouvait-il être mieux célébré à Carthage qu'au milieu de la colonie césarienne? Quant à la *Gens Augusta*, c'est ailleurs, à Byrsa, vers le centre de la Carthage d'Auguste, qu'elle eut son sanctuaire[3].

Ajoutons que les plus anciennes tombes romaines de Carthage qui soient actuellement connues, et qui, par la teneur des épitaphes, le mobilier funéraire, les stèles dressées sur les sépultures, peuvent dater de la seconde moitié du premier siècle avant notre ère, ont été retrouvées par le Père Delattre à Bir ez-Zitoun, tout près de la Malga[4].

Cette colonie de l'année 44 se serait étendue sur une partie de l'emplacement de la première Carthage, car celle-ci s'avançait, croyons-nous, jusqu'à l'isthme qui relie la presqu'île carthaginoise au continent, jusqu'à une lieue environ à l'ouest de la colline de Saint-Louis[5]. Mais nous sommes ici dans l'ancienne région de Mégara, occupée surtout par des jardins à l'époque punique[6]. La Carthage de César n'aurait pas,

1. Doublet, *Musée d'Alger*, pl. IX, fig. 5 (et p. 84). Pour le lieu de la découverte, voir *Rev. africaine*, I, 1856-1857, p. 490 ; II, 1857-1858, p. 327.

2. *Rev. archéol.*, 1899, I, p. 37-43.

3. Cagnat et Merlin, *Inscr. lat. d'Afrique*, 353. Merlin, *Bull. archéol. du Comité*, 1919, p. CLXXXVI et suiv. ; pl. XXXIV-XXXVII. Gastinel, *Rev. archéol.*, 1926, I, p. 40 et suiv.

4. *Rev. archéol.*, 1898, II, p. 84 et suiv. *C. I. L.*, VIII, 24678-24680, 24862-24876. Les tombes retrouvées étaient celles de petites gens, surtout d'affranchis et d'esclaves. — On peut encore remarquer que c'est à la Malga qu'a été découverte l'inscription *C. I. L.*, VIII, 12535, qui était certainement placée dans un lieu public. Le très maigre fragment qu'on en a recueilli prouve qu'il s'agit de mesures prises après la suppression de la colonie de Gracchus, probablement par une commission sénatoriale constituée à cet effet (M. Cichorius, *Röm. Studien*, p. 113-116, donne une autre interprétation). Il ne serait pas difficile de trouver des raisons expliquant pourquoi cette table aurait été exposée dans le forum de la colonie césarienne. La forme des lettres peut, me semble-t-il, convenir à cette époque : voir *Musée Lavigerie*, II, pl. XVIII, fig. 2.

5. Voir Gsell, *Hist.*, II, p. 21 et suiv.

6. *Ibid.*, p. 15-16, 18, 22.

Digitized by Google

comme la Carthage impériale, recouvert la Cité, où de hautes maisons s'étaient pressées entre la colline de Saint-Louis et les ports, ni Byrsa, où, sur cette colline, s'étaient élevés la citadelle et le somptueux temple de l'Esculape phénicien[1]. Elle aurait été tout près de la ville punique proprement dite, et non pas au-dessus d'elle. Ainsi pourrait s'expliquer l'assertion d'Appien.

Si l'on accueille l'hypothèse que nous proposons (sans prétendre l'imposer), pourquoi cet emplacement aurait-il été choisi? Peut-être pour la raison qu'Appien indique : par une sorte de compromis entre la volonté de ressusciter Carthage et la crainte d'être accusé de sacrilège, concession à l'opinion publique, et non pas scrupules religieux, qui ne pouvaient troubler la conscience du grand pontife César.

Que la consécration de Scipion se soit appliquée à tout l'espace qu'enfermait l'enceinte fortifiée de Carthage, par conséquent à la région de la Malga aussi bien qu'à la Cité et à la citadelle, cela n'est guère douteux[2]. Appien[3] nous donne à cet égard des précisions qui, malheureusement, ne sont qu'apparentes : « Les commissaires [envoyés par le Sénat après la prise de la ville] décidèrent de faire détruire par Scipion ce qui subsistait de Carthage et interdirent à tous d'y demeurer ; ils prononcèrent des imprécations surtout au sujet de Byrsa, dans le cas où quelqu'un habiterait ce lieu, comme aussi la région appelée Mégara. » La région de Mégara entourait la vieille ville au nord et à l'ouest. Quant à Byrsa, c'était le nom de la colline de Saint-Louis ; peut-être s'était-il aussi étendu à un quartier situé au-dessous de la colline ; peut-être même — mais cela est contestable — l'avait-on employé pour désigner toute la vieille ville[4]. Si, dans la consécration, il avait ce dernier sens, les deux termes Byrsa et Mégara auraient embrassé tout l'ensemble de Carthage, et non pas, comme le croit Appien, deux parties seulement de cet ensemble, sur lesquelles aurait pesé un interdit plus rigoureux encore qu'ailleurs. Appien a-t-il commis ici une des inexactitudes dont il est coutumier? On peut l'en soupçonner, mais il serait arbitraire d'aller plus loin et de supposer que la con-

1. Les hypothèses présentées à diverses reprises, et encore récemment, pour placer la citadelle ailleurs me paraissent tout à fait malheureuses.

2. Cf. une phrase de Cicéron (*De lege agrar.*, I, 2, 5), que j'ai déjà citée : « Carthaginem..., quam P. Africanus nudatam tectis ac moenibus... ad aeternam hominum memoriam consecravit. » Si le mot *moenia* désigne bien ici les remparts (*tecta* désignant les habitations), on peut en conclure que tout l'espace s'étendant en deçà de ces remparts fut consacré.

3. *Lib.*, 135.

4. Voir Gsell, *Hist.*, II, p. 8-10 ; III, p. 397, n. 4.

Digitized by Google

sécration, tout en livrant Carthage entière aux dieux infernaux, insistait particulièrement sur les emplacements occupés par la véritable ville : auquel cas la mention de Mégara résulterait d'une bévue.

Quoi qu'il en soit, il pouvait paraître moins sacrilège de violer la consécration en installant la colonie nouvelle dans des lieux jadis presque vides d'habitations, que là où avait été le cœur de la ville maudite.

## V

Une Carthage éloignée de la mer était un non-sens, et César était évidemment capable de le comprendre. La solution adoptée en 44 n'aurait été que provisoire. Elle le fut, en effet.

Avant qu'une décision officielle intervînt, les colons prirent-ils sur eux de franchir les limites qui leur avaient été assignées? Une phrase de Dion Cassius[1] pourrait appuyer cette conjecture : « Lépide rendit déserte une partie de Carthage ; en quoi il parut porter atteinte aux droits de la colonie. » Cela se passa, nous le rappelons, entre 40 et 36. Texte qui doit assurément être rapproché des quatre mots de Tertullien : « et Lepidi violenta ludibria », faisant suite aux « Gracchi obscena omina ». Le groupement de ces deux faits peut donner à croire que le second, comme le premier, intéressait la religion. Lépide se serait-il souvenu qu'il était grand pontife et aurait-il mis fin, d'une manière brutale, à des empiétements sur le sol qui restait consacré? Cette explication, présentée avant nous par L. Müller[2], est qualifiée par M. Audollent[3] d' « assez imprévue ». Elle n'est pas entièrement satisfaisante, puisqu'en agissant ainsi, Lépide aurait « porté atteinte » aux intérêts, et non pas « aux droits de la colonie » ; elle me paraît cependant plus vraisemblable que d'autres, proposées à tout hasard[4].

Nous ne savons rien sur Carthage entre le gouvernement de Lépide et l'envoi de colons par Octave, la mention de Statilius Taurus par Tertullien ne se rapportant pas, à mon avis, au proconsulat de ce personnage, en 35-34.

C'est donc en 29 qu'Octave fit conduire de nouveaux colons à Carthage, date indiquée par Dion Cassius. Ce furent des vétérans, de même que dans toutes les colonies provinciales d'Auguste[5], et nous

1. LII, 43, 1.
2. *Numism. de l'ancienne Afrique*, II, p. 148.
3. *Carthage romaine*, p. 45, n. 3.
4. Voir Audollent, *l. c.* ; Barthel, *Zur Geschichte*, p. 18 ; Gastinel, *Rev. archéol.*, 1926, I, p. 62.
5. *Res gestae Divi Augusti*, Lat., 5, 35 : « Colonias in Africa... militum deduxi. » Cf. Mommsen, dans sa 2e édition, p. 119.

Digitized by Google

croyons qu'ils eurent à leur tête un légat dont Tertullien nous a conservé le nom : « sollemnia Sentius Saturninus enarravit » ; le mot « sollemnia » peut fort bien désigner les formules récitées pour l'installation de ces colons. Ainsi, l'acte de l'an 29 se trouverait mentionné, comme il convenait, dans l'énumération de Tertullien, tandis que tomberait l'hypothèse d'un acte d'un proconsul qui aurait gouverné l'Afrique aux environs de l'année 15 avant J.-C. Les deux membres de phrase « moenia Statilius Taurus imposuit » et « sollemnia Sentius Saturninus enarravit » se rapporteraient, l'un à la colonie césarienne, l'autre à la colonie octavienne ; l'analogie des faits justifierait la symétrie des mots.

La Carthage d'Octave fut, on l'a vu, établie en pleine Carthage punique, sans souci de la consécration de Scipion. Ou plutôt — car Octave n'en prenait pas à son aise avec les dieux — après des cérémonies qui auraient annulé définitivement cette consécration et auxquelles les mots « sollemnia enarravit » pourraient être une allusion, en même temps qu'aux formules d'installation. Sentius Saturninus, qui devint « magister » du collège religieux des « XVviri sacris faciundis », avait l'expérience nécessaire pour ne commettre aucune faute rituelle dans l'accomplissement de cette tâche délicate.

## VI

Il me reste à parler de la commune pérégrine qui fut créée à Carthage l'année suivante. Dans cette question, je ne puis qu'adopter l'opinion de M. Barthel[1].

Des indigènes, nous l'avons dit, avaient dû se fixer dans la colonie césarienne. Le développement donné à la ville en 29 accrut certainement leur nombre. Octave leur accorda le droit de se constituer en commune autonome, en « civitas libera ». C'est ce qu'indiquent des fastes consulaires, à une date qui répond à l'an 28 avant J.-C.[2] : « Cartago libertatem a populo Romano recepit. » Il n'est pas question ici d'une mention de la nouvelle colonisation de Carthage en 29, date qu'une erreur aurait reportée à 28. Les termes employés ne conviennent nullement à une colonie ; ils conviennent, au contraire, fort bien à une « civitas libera ».

Cette commune reçut une constitution punique ; elle fut administrée par des sufètes, qui n'étaient pas des citoyens romains. Nous en avons

1. *Zur Geschichte*, p. 19-20. Cf. Dessau, *Hermes*, XLIX, 1914, p. 509.

2. Fastes dits *Consularia Constantinopolitana*, dans Mommsen, *Chronica minora*, I, p. 217. Cf. d'autres fastes, dits *Consularia Italica*, *ibid.*, p. 276 (avec la mention du jour, les ides de juillet).

Digitized by Google

la preuve dans des monnaies représentant d'un côté deux têtes, sans doute celles de César et d'Auguste, avec l'inscription : « Aristo, Mutumbal Ricoce, suf(etes) » ; de l'autre côté, un temple, avec la légende : « Veneris, Kar(thagine)[1] ». Les sufètes étaient probablement au nombre de deux (le troisième nom étant celui du père du second sufète)[2]. Quant au temple, on pense que cette Vénus à laquelle il appartenait était l'ancienne déesse protectrice de Carthage[3] : ce qui me paraît contestable, puisque cette divinité punique était identifiée avec Junon, et non pas avec Vénus[4]. J'aime mieux croire qu'il s'agit de l'aïeule de la famille impériale. Le bienfait d'Octave méritait cet hommage. En faisant figurer sur ses monnaies les effigies accouplées des deux fondateurs de la Carthage romaine, la commune pérégrine attestait son bon accord avec la colonie.

C'est grâce à cette concorde, au dire de Tertullien, que les indigènes de la « civitas libera » purent obtenir le droit de cité romaine, « cum concordia iuvat, toga oblata est » : récompense de leur bon esprit et de la transformation rapide de leurs mœurs. La « civitas » aurait été alors convertie en municipe. Ou, ce qui est plus probable, elle fut supprimée et les nouveaux citoyens furent joints aux colons. En tout cas, la fusion définitive ne tarda guère : la durée de la « civitas libera » ne paraît pas avoir été longue, à en juger par le très petit nombre de témoignages qui nous la font connaître, et nulle part il n'est question d'un municipe à Carthage. Pline l'Ancien ne mentionne que la colonie. A moins d'une omission de cet auteur, la « civitas libera » ne figurait pas sur un document administratif qu'il a copié et qui énumérait les communes de diverses conditions créées par le premier empereur dans la province d'Afrique[5]. Elle avait donc, semble-t-il, cessé d'exister quand ce document fut rédigé : sous Auguste, et non pas tout à fait à la fin du règne. Désormais, il n'y eut plus à Carthage que la « colonia Iulia Concordia Karthago », fondée en 44, agrandie et établie sur un plan nouveau en 29 avant notre ère[6].

Stéphane GSELL.

1. L. Müller, *Numism. de l'ancienne Afrique*, II, p. 149, nos 319, 320.

2. Cf. Berger, *apud* Merlin, *Le sanctuaire de Baal et de Tanit près de Siagu*, p. 23.

3. Voir, entre autres, Mommsen, *Hist. rom.*, trad. franç., XI, p. 287.

4. Gsell, *Hist.*, IV, p. 255 et suiv. En ce temps-là même, Virgile mettait la Carthage de Didon sous la protection de Junon.

5. Voir, à ce sujet, Barthel, *Zur Geschichte*, p. 28 et suiv., 34-35, 40.

6. Dans ce plan, l'orientation de la ligne maîtresse qui s'allonge de l'ouest-nord-ouest à l'est-sud-est répond au lever du soleil à la fin de l'année. A-t-on voulu inscrire ainsi sur le terrain soit une date particulière à la colonie octavienne de Carthage, soit la date anniversaire d'un événement concernant l'Empereur ou l'Empire? C'est ce qu'il me paraît impossible de dire.

Digitized by Google

# LA

# DÎME EN FRANCE AU XVII[e] SIÈCLE[1]

Comme pour les autres revenus ou biens de l'Église catholique en France, le XVI[e] siècle, si belliqueux et si nuancé, avait été pour la dîme une période critique. Son caractère obligatoire fut méconnu en fait et doctrinalement contesté non seulement par « ceux de la religion », mais par des catholiques raisonneurs ; à ces derniers se joignaient des fidèles de plus docile esprit que scandalisait l'emploi effectif de l'impôt direct ecclésiastique et qui en réclamaient une « meilleure distribution », c'est-à-dire l'établissement et le paiement d'une portion congrue en faveur des curés ou vicaires, ministres directs du culte et véritables administrateurs des sacrements. Les conflits habituels au Moyen Age entre percepteurs et redevables, les controverses, volontiers érudites, entre laïques et clercs continuaient. Pour trancher ces différends, les divers intéressés étaient d'accord et les soumettaient au roi ou à ses Parlements. La royauté et ses conseillers se laissèrent aisément induire en tentation ; le « bras séculier » vint à l'aide des décimateurs, mais le pouvoir royal réglementa et dispensa la dîme ecclésiastique.

Le XVII[e] siècle est une époque plus calme. Sous le sceptre de S. M. T. C. tout s'incline et s'uniformise. Le roi remplace le pape ; les Parlements se substituent aux conciles et, plus modérément, les inten-

1. Ces pages ne contiennent pas un exposé détaillé et approfondi de l'état et de l'évolution de l'impôt direct ecclésiastique sous les règnes de Louis XIII et Louis XIV. Elles s'efforcent seulement de relier mes précédentes études sur la dîme avec celles qui ont été consacrées à cette institution pour le XVIII[e] siècle, notamment par M. Henri Marion, *La dîme ecclésiastique en France au XVIII[e] siècle et sa suppression* (thèse de droit. Paris, 1912). Cf. les bons renseignements juridiques de M. Durand (thèse de droit. Poitiers, 1898) et les nombreuses indications numériques et géographiques de M. le chanoine Gagnol (thèse de lettres. Besançon, 1911). Ce caractère général explique, sinon justifie, la relative rareté des références et des emprunts faits à nos vieux auteurs ou aux archives judiciaires et l'absence fréquente de particularités locales. Bien des indications données ici ne sont que des « échantillons », volontairement restreints.

J'ai l'intention de consacrer deux études séparées aux dîmes perçues ou payées par des protestants et à la dîme dans les colonies françaises.



Digitized by Google

dants aux évêques. Un fort utile Manuel à l'usage des curés décimateurs ne s'inspire en 1708 que des autorités laïques[1]. C'est la même impression que ressent l'historien à la lecture des autres documents législatifs, judiciaires, administratifs, doctrinaux ou émanant soit de la pratique juridique, soit des récits contemporains, qu'il s'agisse de l'obligation de payer la dîme, de son assiette ou perception, de ses bénéficiaires ou des charges, procès ou contrats dont elle est l'occasion.

* * *

Que la dîme doive être payée selon la coutume des lieux, personne ne le nie ouvertement au XVII^e^ siècle. Les décimables mauvais payeurs évitent de discuter la question de principe et préfèrent se munir d'avance de quelque point de fait ou de droit en se retranchant, par exemple, sur la négligence du décimateur à remplir ses obligations canoniques ou légales, ou en fusionnant délibérément la prescription acquisitive d'un droit et la prescription extinctive d'une action en justice. Gênés par les termes impératifs employés par Henri IV dans l'article 25 de l'Édit de Nantes, les protestants réclament peu contre l'obligation de verser la dîme au clergé catholique et tendent à se limiter à des revendications purement spirituelles ; la perspective de ne plus payer l'impôt direct ecclésiastique n'a eu qu'une minime importance dans les origines de la révolte des Camisards[2].

Par contre, l'on discute sur les bases rationnelles ou juridiques de cette obligation. Parfois, le problème est simple : la dîme est due en vertu d'un contrat. Assez rarement, il est vrai, on trouve mention de libéralités créatrices de dîmes ; à notre époque, on ne rencontre plus guère que des renouvellements ou confirmations de titres antérieurs ou des réclamations contre le débiteur négligent, sans omettre le roi de France, dont les agents domaniaux oublient d'ordinaire de payer à des religieuses la dîme du pain consommé à la cour du roi lorsque celui-ci séjourne dans leur voisinage. En d'autres cas, la création contractuelle de dîmes a lieu en échange d'une prestation par le futur décimateur. Par exemple, des villageois acceptent de payer à part et en sus moitié

1. *Recueil des édits, déclarations et arrêts rendus en faveur des curés... concernant les dixmes...*, 1708 (Bibl. nat., F. 42600, in-8°), cité en abrégé : *Recueil*. — Cf. Brunet, *Recueil des principales décisions sur les dixmes*, 1741.

2. Cf., par exemple, Fr. Puaux, *Origines, causes et conséquences de la guerre des Camisards* (*Revue historique*, t. CXXIX), et *Au camp des Camisards* (*Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, 1910).

Digitized by Google

de la dîme ordinaire, afin de voir transformer leur chapelle en cure paroissiale ; d'autres, en Bourgogne, acquitteront sous forme d'une seconde dîme les annuités perpétuelles des avances à eux consenties par les seigneurs pour la remise en état des terres ravagées par les coureurs espagnols, comtois ou lorrains[1].

De ces conventions il faut nettement distinguer celles, beaucoup plus fréquentes, qui modèrent ou précisent l'exercice d'un droit de dîme à elles antérieur et d'elles juridiquement indépendant. Il en est ainsi des abonnements, évaluations forfaitaires, renonciations, abaissements de taux, transformations en rentes ou redevances analogues, etc. Ces contrats modifient et renforcent l'obligation comme le font les sentences judiciaires, sans beaucoup diminuer l'intérêt de fixer la véritable base du devoir de dîme. Cet intérêt n'est point négligeable en pratique. Si l'on admet que la dîme est due de droit divin, elle le sera en principe aux clercs ; la compétence législative et judiciaire de l'Église se démontrera plus aisément ; l'assujettissement aux charges fiscales ou civiles et la prescription extinctive deviendront plus difficiles que si l'on voit dans la dîme une taxe créée par le roi ou la coutume.

Sur cette importante question, le clergé catholique n'hésite pas à conclure ; il le fait dans le sens de ses traditions et de ses intérêts. La dîme lui est due de droit divin. En le redisant en 1609, le concile de Narbonne reproduit les arguments classiques : Dieu est le créateur et l'auteur de toutes productions ; en payer le dixième n'est donc que reconnaître son universelle et primitive propriété des fruits du sol. Tels sont les termes, ou à peu près, employés par l'ordre du clergé aux États-Généraux de 1614, qui en conclut : « De droit divin, le dixième de toute chose croissant sur la terre était entièrement dû à l'Église. » Le jésuite Lancelot s'adapte mieux à l'inévitable fait laïque. Selon cet auteur des Institutes canoniques, Dieu s'est réservé les dîmes sur les produits du sol, mais l'impôt ecclésiastique n'en a pas moins une double origine, divine et humaine : « tam divina quam humana constitutione debita ». En fait, les Jésuites, qui avaient déjà obtenu au XVI^e siècle et de la papauté la totale exemption de dîme, réclament la transformation de dîmes payées aux précédents décimateurs à « la volonté » du décimable en taxe de tarif précis et normal, et ont soin de faire profiter

1. Alliot, *Histoire de l'abbaye de Notre-Dame d'Yerres*, 1899, p. 228. — Gagnol, p. 257. — Roupnel, *Les populations de la ville et de la campagne dijonnaises au XVII^e siècle* (thèse de lettres. Paris, 1922), p. 230-240.

Digitized by Google

de l'exonération des charges civiles les revenus à eux alloués en échange de dîmes. Pour réaliser ces applications utiles de la théorie de la dîme due de droit divin, ils recourent aux autorités judiciaires ou domaniales, tandis que des évêques fort mécontents de voir compter les dîmes parmi les biens recensés lors des recherches fiscales du temps de Richelieu réclament l'intervention, au moins officieuse, du Saint-Siège contre « ce sacrilège [1] ».

Théorie et arguments du clergé sont accueillis favorablement par des laïques, docteurs ou juges. Charondas Le Caron, par exemple, se borne à traduire presque les manuels ecclésiastiques ; le commentateur bourguignon d'arrêts du Parlement de Dijon de 1600 et 1606 exprime et accentue en latin les mêmes idées [2].

Plus réservés, d'autres juristes ou parlementaires ne heurtent pas de front les postulats chers aux décimateurs ecclésiastiques, mais ne dissimulent pas trop leur peu d'empressement à les reproduire. Dans ses *Lois ecclésiastiques dans leur ordre naturel* (1721), le canoniste L. d'Héricourt retrace l'histoire des dîmes en France et continue en donnant cette définition : « La dîme est une portion des fruits de la terre ou des troupeaux que les fidèles doivent payer à l'Église pour l'entretien des ministres ecclésiastiques. » De même, l'avocat Anne Robert et ses clients, les Chartreux, qualifient la dîme de « rente foncière... due à l'Église ». Souvent les Parlements statuent selon le droit en vigueur, sans en rechercher les fondements. S'ils rejettent la prescription absolue de la dîme, ils se montrent zélés partisans de sa perception par les laïcs. Aux États de 1614, le Tiers se préoccupe surtout du bon emploi de la dîme [3].

Pour ces esprits critiques et modérés à la fois, la coutume n'est pas seulement régulatrice, mais presque créatrice de l'impôt ecclésiastique. D'autres auteurs le disent avec plus de clarté et de regrets. Devant le Parlement de Grenoble, en faveur d'un marchand de pastel et contre le chapitre de Valence, Expilly conclut : « Les dîmes ne sont

1. Odespun, *Concilia novissima Galliae*, 1646, p. 617. — Picot, *États-Généraux*, t. IV, p. 343. — Lancelot, *Institutiones juris canonici*, éd. 1670, p. 184. — Cf. Tournyol du Clos, *Richelieu et le clergé de France. La recherche des amortissements...* (thèse de droit. Paris, 1912), p. 349-350.

2. Charondas Le Caron, *Pandectes du droit français*, dans *Œuvres*, éd. 1637, t. I, p. 56-58. — Bouhier, *Coutume de Bourgogne*, éd. 1717, p. 74.

3. Héricourt est l'exposé classique, clair, bien informé et pondéré ; je renvoie d'ensemble à ses pages 584-598 ; le chap. II qui suit, p. 598-606, est consacré à la question, alors grave, des charges imposées aux décimateurs. — Anne Robert, *Quatre livres des arrêts et choses jugées par la Cour*, 1611, p. 221-249. — Picot, *États-Généraux, supra*. — Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France*, IIe série, t. I, p. 215.

Digitized by Google

dues de droit divin et évangélique, ains seulement de droit positif. » Les arguments par lui invoqués seraient traditionnels ou rappelleraient ceux de Calvin si Expilly, avant les philosophes agronomes du XVIII^e siècle, ne faisait état des besoins de l'industrie, de l'utilité générale d'introduire de nouvelles cultures assez peu rémunératrices pour que l'assujettissement à la dîme n'enlève tout profit éventuel au cultivateur non routinier. A ce genre de considérations, alors assez rare[1], Expilly joint, comme c'était l'usage, des développements scripturaires et historiques, avec abondance : les lévites percevaient la dîme en Israël, mais pour ce motif, précisément, ils ne possédaient aucun bien foncier ; or, le clergé catholique est l'un des grands propriétaires du royaume. Qu'il choisisse et ne cumule pas ! D'ailleurs, les dîmes ont existé bien avant les clercs et ont été perçues dans l'antiquité par les pouvoirs civils ; il ajoute : « On le void encore au fait des dîmes infeudées, lesquelles quelques princes et seigneurs prennent comme un tribut sur leurs sujets... et, là où les seigneurs les reçoivent, les ecclésiastiques n'ont aucun droit de dîme. » Sans se préoccuper de cette grave erreur historique, dont s'abstient Héricourt, le Parlement de Grenoble, en 1613, approuva l'orateur.

L'argumentation historique d'Expilly ressemble beaucoup à celle des commentateurs de l'article 74 des *Libertez de l'Église gallicane*. En effet, ils envisagent l'origine de la dîme ecclésiastique à propos des dîmes perçues par des laïcs et de la compétence, alors et déjà bien établie, des tribunaux royaux à statuer en matière décimale. Selon Dupuy, « la piété des chrétiens a fait que plusieurs ont libéralement concédé... aux prêtres... les dîmes de ce qui estoit recueilliz sur leurs terres ; ... de là vint que peu à peu les gens d'Église, par la facilité et simplicité de plusieurs personnes laïques, ont mis en nécessité ce qui estoit de pure libéralité ;... de temps en temps ont été faites diverses constitutions par les ecclésiastiques pour se maintenir en ce droit par eux usurpé ». Le terme est vif et l'affirmation devient inexacte, comme le sent Héricourt[2].

La royauté française n'acceptait pas pleinement ces idées gallicanes. Dans le préambule de l'édit de février 1657, Louis XIV déclare : « Les dîmes ont été spécialement instituées de droit divin », au même titre

1. Expilly, *Plaidoyers*,... 1619, p. 417-440. — Cf. édit de 1607, exemptant temporairement les récoltes des marais récemment desséchés, *infra*.

2. *Les libertez de l'Église gallicane*, éd. Durand de Maillane, 1774, t. II, p. 693, 700-701. — Cf. Mornacii..., *Observationes in XXIX priores libros Digestorum ad usum fori gallici*, 1654, p. 398 et 815 : « decimas non deberi hodie jure divino ecclesiasticis ».

Digitized by Google

que l'Église chrétienne dont elles sont l'élément budgétaire prédestiné. Mais, avec le cours des âges, le mode de sanction a varié ; la spontanéité fit place au droit canonique et celui-ci eut besoin de l'aide royale. Elle ne lui fera point défaut, car il s'agit « d'un sacré tribut imposé de droit divin ». Toutefois, le roi demeure libre de limiter sa nécessaire collaboration, tout comme ses Parlements de refuser la leur, ce qu'ils témoignèrent en l'espèce par un refus unanime d'enregistrer cet édit. Cette solennelle déclaration de principes n'eut pas plus de portée effective que celle, également sincère ou ironique, qui annonce l'édit de 1695 sur la juridiction ecclésiastique et confirme de nouveau les droits des décimateurs. Malgré quelques déceptions, le clergé, dans ses assemblées périodiques ou par la voix des évêques, recourt au roi ; d'ordinaire il obtient satisfaction en faisant sanctionner par les pouvoirs laïques telles conséquences de sa théorie sur l'obligation à la dîme, comme sa distraction lors d'une saisie du temporel contre un débiteur dont les biens vont être vendus, ou encore en obtenant un rang privilégié pour sa créance et une certaine imprescriptibilité[1].

* * *

« Dieu », selon le préambule de l'édit de 1657, « s'étant réservé cette portion des fruits pour témoignage de sa seigneurie universelle dont il a gratifié ceux qui sont dévoués au service de ses autels », la dîme est en droit un impôt absolument général et uniforme. Mais, en fait, son assiette varie de paroisse à paroisse ; les exceptions au principe sont nombreuses et variables, soit d'après la nature des revenus ou produits, soit d'après la qualité des terres ou personnes décimables.

Depuis longtemps, on ne payait plus en France les dîmes dites « personnelles » ou « d'industrie », portant sur les fruits du travail, de l'industrie ou du commerce et, d'une façon générale, sur tous les produits non agricoles des redevables. Très rares sont devenues au XVII^e^ siècle les traces de dîmes sur la chasse, la pêche, les carrières, mines ou salines ; d'aucunes continuent à être payées par habitude. Mais un avocat, expert en lois romaines étrangères à la question, en ferait exempter ses clients. Des pêcheurs languedociens apprennent en 1633 du Parlement de Toulouse que la mer est *res communis* et qu'en conséquence ils ne doivent pas la dîme de leurs poissons ; à Rouen, sur ce point, la juris-

1. Isambert, *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. XVII, p. 346-347, ne donne que le préambule de l'édit de 1657 ; le texte peut en être lu dans *Recueil*, p. 19-23, et fragmentairement dans Héricourt, édit de 1695. — Isambert, t. XX, p. 243 et suiv.

Digitized by Google

prudence est en sens contraire. A Rennes, on tient que la dîme du sel est « ordinaire » et non pas « insolite » ; elle est d'usage en Saintonge et semble productive [1].

Sur les produits du sol se lèvent les « grosses » ou « menues » dîmes classées, ainsi, qu'auparavant, selon l'importance locale des cultures. D'ordinaire, les grosses sont perçues sur les céréales et le vin, auxquels l'arrêtiste languedocien Catelan ajoute l'huile ; les menues se divisent souvent en « vertes » sur les légumes et « de charnage » sur le croît des animaux. De ces derniers paraissent bien totalement exemptées les bêtes de selle ou de trait. Il semble que les dîmes sur les veaux sont moins fréquentes qu'autrefois. Par contre, porcelets et agneaux se rencontrent aisément dans les listes d'objets décimables ; en particulier, les agneaux constituent, avec la laine des moutons, l'un des revenus classiques des curés. La volaille, en ses diverses espèces, n'est pas négligée, bien que l'on parle moins de celle des poulets, suppléés parfois par les canetons ou oisons. L'ensemble des textes consultés donne également l'impression d'une moindre propension à dîmer les œufs [2]. Parmi les légumes, on cite les pois, les fèves, les vesces plus que les choux, aulx, oignons, poireaux, épinards. Lin, chanvre, pastel et autres plantes textiles ou colorantes sont peut-être moins régulièrement dîmés qu'aux siècles précédents [3].

De la dîme des fruits, il n'est guère question que lorsqu'ils sont substitués à d'autres produits décimables ou récoltés en appréciable quantité, comme les olives dans le Midi. Presque toujours ceux des arbres dispersés dans les champs ou vignes échappent au décimateur, et rares sont les terres sur lesquelles « on dîme haut et bas [4] ». Plus complexe est la situation des prairies et des bois. La coutume locale est ici toute-puissante, sauf en Normandie, où le clergé prétend dîmer les bois de haute futaie, en vertu d'une « concession ancienne et immémoriale » de la royauté. Henri IV permit d'utiliser titres et possession sans trop de

1. Cf. Henri Marion, p. 37, n. 1 et 2. — Noël du Fail, *Les plus solennels arrêts et réglements donnez au Parlement de Bretagne*, éd. Sauvage, 1715, t. I, p. 563.

2. Catelan, *Arrêts remarquables du Parlement de Toulouse*, 1723, p. 56. — Perrier et Raviot, *Arrêts notables du Parlement de Dijon*, 1735, t. I, p. 35. — Métais, *Pièces détachées pour servir à l'histoire du diocèse de Chartres*, t. I, p. 320, arrêt du Grand Conseil, 1658. — *Recueil*, p. 85-93, 1668 (poulets). — Mège, *Charges... Auvergne*, p. 14, n. 1 (œufs).

3. Métais, *Pièces..., supra.* — Brunet, t. I, p. 184 (1603. Toulouse). — Noël du Fail, t. I, p. 563. — *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. XVI, p. 282 (lentilles, navette). — Vicomte G. d'Avenel, *Richelieu*, t. III, p. 306 (pastel et garance en Languedoc). *Recueil*, p. 24, 1619 (safran).

4. Catelan, t. I, p. 58 (châtaignes), 59 (olives). — *Recueil*, p. 132-134 (poires distillées), 28 (pommes, poires ; Normandie, 1631). — Mège, p. 14, n. 1 (huile de noix).

Digitized by Google

conviction ; le Parlement de Rouen se montra particulièrement exigeant sur la nature et la valeur des preuves alléguées par les décimateurs et continua de présumer que, dans son ressort, la dîme sur le prix des ventes de bois est une dîme insolite[1]. Le millet, le sarrasin et « autres petits bleds » sont aussi des produits assez souvent exempts de dîme[2].

L'importance des produits agricoles ainsi soustraits à l'impôt ecclésiastique n'était point sans susciter des tentations. L'une fut éphémère : sous Richelieu, afin d'accroître les recettes royales, on songea un instant à percevoir au profit du roi la dîme « des bois, prés et étangs[3] ». Plus générale et plus durable fut la suggestion[4] de changer les cultures de ses terres. Pourquoi ne pas transformer mon champ de blé en prairie, ma vigne en chènevière? Je ne paierais pas la dîme ou son taux serait moindre ; peut-être profiterait-elle au véritable et proche pasteur, à celui auquel est confiée la *cura animarum*, solide raison d'être des dîmes. Ce dernier et pieux motif a, sans doute, existé en dehors des plaidoiries orales ou écrites contre les décimateurs ou se disant tels. Quoi qu'il en soit, en 1648, le Parlement de Paris entendit s'entre-choquer deux thèses fort juridiques L'avocat d'un curé dépendant des Célestins de Sens déclare : « En matière de dîmes, il n'y a point de subrogation ; ce n'est pas le fonds qui est décimable, mais la superficie ; ce n'est pas la terre qui doit la dîme, mais la semence. » Le procureur général suit les enseignements du Moyen Age et des canonistes en soutenant que ce « droit est réel, lequel se continue quel que soit le changement de superficie ». La cour donna raison au procureur. Le clergé, délégué du Créateur, n'est pas créancier, mais propriétaire de la dîme qu'il lève, par conséquent, sur le produit brut, avant tout autre, même avant le propriétaire, et peut réclamer par l'action précise de la *Rei vindicatio*. Cette façon de voir fut acceptée dans l'article 4 de l'édit de 1657. Ce dernier texte cherche à éviter de nuire aux décimateurs, qui auront la dîme des fruits nouveaux à « la raison des anciens ». Ici apparaît un élément important du conflit.

A modifier ses cultures, l'intérêt du cultivateur est visible, et égale-

1. Brunet, t. I, p. 163-168.

2. Leroux, *Documents historiques sur le Limousin*. Société archéologique du Limousin, 1re série, t. X, 1906, p. 367.

3. Tournyol du Clos, p. 387, n. 3. — Cette dîme, impôt partiel et complémentaire, est visiblement différente de la *Dixme royale* proposée après d'autres par Vauban, qui était un impôt général et de remplacement. — Cf. Vignes, *Histoire des doctrines sur l'impôt en France. Les origines et les destinées de la Dixme royale de Vauban*, 1909.

4. Planter des légumes, des plantes textiles, établir une prairie pouvaient donner naissance à de menues ou vertes dîmes que curés ou vicaires avaient chance de percevoir au lieu des décimateurs des gros grains.

Digitized by Google

ment visible le dommage ainsi causé au bénéficiaire de la dîme. Juridiquement, la situation de celui-ci est préférable, car, diraient aujourd'hui encore romanistes et civilistes, *certat de damno vitando*, tandis que ses adversaires, comme dans la traditionnelle action paulienne donnée contre les actes commis *in fraudem creditorum*, *certant de lucro captando*. Par suite, certains Parlements n'autorisèrent point cette transformation agricole, la présumant trop dangereuse pour le décimateur ; d'autres la permirent en cas de préjudice modéré dont l'appréciation demeurait arbitraire ou, en Normandie, devait atteindre au moins les deux tiers des anciennes perceptions[1].

Les procès auxquels donna lieu le changement, plus ou moins malicieux, de cultures sont extrêmement fréquents au XVII^e siècle. La question était d'autant plus sérieuse que s'introduisaient ou se développaient alors dans le royaume ou dans les pays voisins des cultures auparavant ignorées, comme le colza et le tabac en Flandre, un peu partout les prairies artificielles, sarrasin ou trèfle et, dans le Midi, l'esparcette. Juristes et juges du XVII^e siècle, discernant peu l'aspect économique du problème à eux soumis, ne voient pas grande différence entre cultures nouvelles dans le royaume ou la province et celles introduites dans la paroisse. Toutefois, il est plus facile aux cultivateurs de prétendre que la dîme sur une prairie artificielle est insolite que s'il s'agissait de prés naturels, de lins ou de « petits bleds ». Ils n'eurent garde d'y manquer. Mais les décimateurs les firent souvenir que l'action en justice ne peut s'exercer avant la naissance du droit, que la dîme portant en principe sur tous les produits du sol, aux décimables incombe la preuve d'une possession tranquille pendant au moins quarante ans, ce qui, en l'espèce, ne se conçoit pas. Aussi, d'ordinaire, les tribunaux donnent-ils droit au décimateur, et « le Roi estant en son Conseil » fit-il de même par arrêt du 3 avril 1682[2].

Les produits considérés comme décimables par la coutume locale ou par la jurisprudence échappent cependant parfois au décimateur. On a une tendance à ne pas dîmer les herbes et menus légumes destinés à la consommation domestique, les fourrages servant à l'alimentation du bétail appartenant au décimable, et à ne faire porter l'impôt que sur le prix des produits vendus[3]. Cette exonération, provoquée souvent par

1. *Recueil*, p. 44-48, 129-132 (terre en pré ; Auvergne, 1679), 173, 1689 (champ en verger). — Cf. Henri Marion, p. 47.

2. *Recueil*, p. 135-138. — Cf. A. de Saint-Léger, *La Flandre maritime et Dunkerque sous la domination française*, 1659-1789 (thèse de lettres. Paris, 1900), p. 248 ( sainfoin, tabac, colza).

3. *Recueil*, p. 32-33 (Conseil du roi, 1641). — Brunet, p. 183 (1603). — *Recueil*, p. 78, 1664

Digitized by Google

les difficultés matérielles d'assiette et de perception, a été l'origine de l'exemption, point absolument nouvelle, mais alors fort grandissante, des produits croissant dans les jardins attenant aux habitations ou dans les terres entourées de clôtures. Ici encore de subtils décimables trouvèrent occasion de porter préjudice au décimateur. On sèmera dans l'enclos du blé et dans les champs tels légumes non soumis à la dîme ; on cumulera ainsi l'exemption *ratione loci* et celle *ratione rei*. En 1641, l'Assemblée du clergé dénonça au roi cette combinaison en estimant, probablement avec pessimisme, le dommage ainsi causé à la moitié du rendement normal de la dîme ; elle obtint satisfaction par arrêt du Conseil, mais le nombre de procès suscités à ce sujet fait penser qu'en pratique les contribuables persistèrent à étendre leurs « parcs et jardins destinés pour les plaisirs et commodités du propriétaire » et à les ensemencer à leur gré. En vain, de temps à autre, un Parlement les rappelait-il à l'observation des principes que la royauté avait de nouveau sanctionnés par l'article 5 de l'édit de 1657[1].

Dans le ressort du Parlement de Bordeaux, la jurisprudence se montra assez favorable à ce genre d'exemption. Là et ailleurs, elle s'amplifia en une dispense de payer la dîme sur une portion déterminée des terres, même non closes, ou cultivées en produits soumis aux dîmes grosses ou ordinaires. A Bordeaux, le cultivateur ayant une paire de bœufs se voit exempté, par arrêts de 1629 et 1634, de dîme sur un journal et, s'il a un moindre train de culture, sur un demi-journal ; le sénéchal d'Angoulême, approuvé par le Parlement de Paris, exigeait en 1630 double quantité d'animaux, mais assurait sans condition un minimum d'un quart de journal libre de l'impôt ecclésiastique, ce dont se plaignit vivement une Assemblée du clergé. La propension en ce sens était assez forte pour que spontanément le décimateur, tout en invoquant le droit commun, accepte un forfait ou abaisse le taux de sa réclamation à 7, 8 ou 9 %[2].

Parmi ces enclos privilégiés figurait en première ligne le traditionnel jardin de la cure. Quelles en étaient les limites? D'aucuns y incorporaient volontiers toutes les terres dont le curé avait la jouissance. Le

(bois de chauffage). — Catelan, t. I, p. 57, 1664 (fourrages) ; après controverse, en Languedoc, les chevaux sont compris dans le bétail.

1. *Recueil*, p. 32-33.

2. Salviat, p. 165. — *Recueil*, p. 32-33, 174-176, an 1699 (7 %) ; 183, an 1702 (40 s. par arpent enclos ou au tarif d'usage, selon l'option du redevable). — *Abrégé du Recueil des actes, titres et mémoires concernant les affaires du clergé de France*, 1771, t. XIV. — *Cartulaire de Cysoing*, éd. De Coussemaker, 1883, appendice n. 5, an 1629, 8 % ; n. 8, 1669 : « droite dîme, assavoir dix du cent. »

Digitized by Google

Parlement de Paris et d'autres juridictions affirmèrent à diverses reprises que ce privilège n'appartenait qu'aux terres « de l'ancien domaine et fondation » et ne pouvait se prétendre « pour raison d'icelles... depuis... données à lad. cure pour fonder... obits... prières ou... aumônes ». Cette exemption était fonction de l'affectation cultuelle de ces terres, un supplément effectif de revenus pour le curé et, par suite, cessait lorsque un bien curial était vendu, à moins que l'acquéreur n'obtienne expresse dispense de dîme moyennant compensation[1].

D'autres catégories de terres échappaient encore à la dîme, mais contre les règles canoniques et d'ordinaire à titre partiel ou pour un temps limité. Le droit canonique, en effet, ignore toute attente ou interruption dans la dette de dîme. Sur les terres mises ou remises en culture se percevront les « novales », qui ne sont autres que des dîmes « anciennes », mais attribuées en principe au curé et non au « gros » décimateur. C'était là un sérieux obstacle à l'accroissement des surfaces cultivées. Henri IV le comprit. Par édit de janvier 1607, le roi fixa le taux de la dîme sur les marais récemment desséchés et mis en culture au cinquantième après dix ans ; dans l'intervalle, le cultivateur en sera complètement exempté. Quoique partie intégrante de la politique économique d'alors, cette innovation audacieuse de la royauté souleva les réclamations du clergé, qui obtint le retrait de cet édit par arrêt du Conseil en 1646[2]. Semblable dispense fut encore accordée par Henri IV en certaines régions de Bretagne ravagées par les guerres civiles, mais seulement pour 1604-1606 et aux deux tiers ; même résultat était en fait obtenu lorsque la récolte était perdue pour ce motif ou autre accident. Volontiers les décimables eussent transformé en règle générale ces mesures réparatrices, mais en fait les tribunaux donnèrent raison aux décimateurs et les paysans durent s'estimer fort chanceux lorsque, pour reconstituer leur exploitation ou payer les dettes communales, ils n'avaient pas besoin de recourir au seigneur ou à l'abbé décimateur, qui leur avançait l'argent utile contre doublement de la dîme, comme le fait se produisit notamment dans les environs de Dijon[3].

1. *Recueil*, p. 44-48, 1648 ; 61-65, 1663 (Sens) ; 174-176, 1669 (abbaye de Saint-Riquier) — *Mémoires du clergé*, t. XIV, col. 589. — Métais, *Pièces...*, t. I, p. 186 (Parlement de Paris), 1672. — Brisson (éd. Charondas), *Le code de Henri III*, 1609, fol. 13 r°.

2. Cf. P. Viard, *Histoire de la dîme ecclésiastique en France au XVI^e siècle* (thèse de lettres. Dijon, 1914), p. 91, 145. — *Mémoires du clergé*, t. XIV, col. 586. — Isambert, t. XV, p. 320 (art. 15).

3. Henri Sée, *Les classes rurales en Bretagne du XVI^e siècle à la Révolution*, 1906, p. 473,

Digitized by Google

A ces exemptions coutumières ou royales de l'impôt ecclésiastique se joignent celles provenant de la volonté du créancier. Abandonner libéralement ce revenu dut être rare et paraît d'ailleurs excéder les droits du bénéficier, simple administrateur viager. Dans la pratique, sa négligence à percevoir la dîme en permettait la prescription et procurait mêmes avantages aux redevables. Ainsi s'explique que telle terre déterminée ou telle culture soit privilégiée dans une paroisse. Les renonciations contre compensations ou sécurités et facilités de paiement sont nombreuses. Les Jésuites délaissent aux habitants du village barrois de Chaligny leurs menues, à condition de ne plus leur fournir les animaux reproducteurs. Parfois, les exempts se chargeront des réparations cultuelles ou autres dépenses. D'ordinaire, il y a transformation de la dîme en prestation annuelle due à un taux fixe en argent ou en nature. C'est le système de l'abonnement forfaitaire. Le redevable ne peut invoquer l'abaissement du taux de la dîme dans la dîmerie, pas plus que le percepteur ne peut se prévaloir de l'accroissement des produits originairement estimés. Ainsi en décida le Parlement de Toulouse contre les chanoines de Béziers, où les consuls avaient racheté la dîme des oliviers ; celui de Dijon, en 1667, oppose une transaction de 1540 aux décimables invoquant l'usage de leurs voisins. Dans ces conventions, il s'agit donc bien du droit à la dîme et non d'un mode de perception comportant moins de risques et de tracas pour son bénéficiaire que les procédés habituels de levée [1].

D'analogues transactions terminèrent souvent, alors comme auparavant, les conflits entre créanciers de l'impôt ecclésiastique et personnes s'en jugeant exemptes. Au Moyen Age, seuls ou à peu près, les moines et établissements charitables avaient prétendu à ce privilège. Au XVI^e^ siècle, se manifestèrent de semblables désirs des seigneurs et, au XVII^e^, la question de l'exemption des terres appartenant à des nobles préoccupe les décimateurs, les juristes et les tribunaux. Elle fut tranchée, en sens négatif, par les articles 1 et 6 de l'édit de 1657 et ne semble

n. 3. — Roupnel, *Populations... dijonnaises...*, p. 230-240. — Arch. dép. de la Côte-d'Or, E. 602, an 1602 (abbé ; dettes communales). — Roussel, *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun*, p. 519, 1636 (peste). — L'abbaye de Bourbourg (*Cartulaire*, éd. De Coussemaker, 1891, t. II, p. 493-494) réduit un fermage de dîme « d'un tierch », car il est « grandement à craindre que le couvent, à raison de la guerre et ravage susd., n'en prouffitera point cette année (1644) ou bien peu ».

1. Paul Fournier, *Chaligny, ses seigneurs et son comté*, 1903, p. 497. — Catelan, t. I, p. 59. — Perrier et Raviot, t. I, p. 113. — Le paiement de la dîme des raisins se transforme souvent en celle du vin (*Recueil*, p. 81-87, 1667 ; maïs, p. 56-57, 1658, Grand Conseil : 16^e^ panier et 13^e^ gerbe). On parle autant de dîmer les olives que l'huile fabriquée. La dîme du pain est exceptionnelle et ainsi établie par donation.

Digitized by Google

pas avoir fait doute pour les Parlements qui, cependant, se dérobent devant telles allégations de faits ou, peut-être, devant tel plaideur trop à leur image et ressemblance. Un conseiller à la Cour des aides de Bordeaux veut bien payer la dîme du vin, mais au seizième, le « menu peuple » l'acquittant au quinzième. Rarement, un vendeur pourra déclarer que son château ou domaine est « franc, quitte, allodial de tous cens, rentes et dixmes pour n'en avoir jamais esté payé ni demandé[1] ».

Les moines, par contre, eurent l'appui des autorités laïques et ecclésiastiques. Depuis longtemps, les conflits ont diminué d'acuité ; des situations transactionnelles se perpétuent. On discute encore sur la signification de certains termes des bulles pontificales visant les seules terres directement cultivées par les religieux exempts ; on voudrait restreindre la dispense aux propriétés appartenant au monastère lors de l'obtention de cette faveur ; on fait valoir, argument assez efficace, le dommage causé à un curé par le changement de propriétaire et qui ressemble fort à celui que lui occasionnerait un changement de cultures. Les exempts ripostent par des bulles plus amplifiées dont ils obtiennent confirmation royale[2], et par de prudentes acceptations, sous toutes réserves de droit et de fait, de payer quelque fraction ou valeur représentative de la dîme. Ainsi procédèrent les Jésuites. Malgré leur institution récente, ceux-ci figuraient, en effet, parmi les ordres religieux les plus privilégiés avec les Cisterciens et les Hospitaliers de Malte. D'autres ordres ou congrégations s'efforcent de leur ressembler[3].

Sans recourir aux autorités supérieures et depuis longtemps, maint décimable avait songé à un moyen pratique, quoique partiel, de se dispenser de l'impôt direct ecclésiastique : le payer à un taux constamment réduit. Le tarif canonique est toujours du dixième, mais la coutume l'a abaissé au onzième, douzième, quinzième, parfois à 7, 8, 9 %. Le P. Lancelot dit de la dîme « quota pars » et Héricourt la définit : « une portion des fruits », sans préciser laquelle. Tout le monde admet que la cote de la dîme est prescriptible, à la différence de la créance elle-même. Ne pourrait-on, cependant, aboutir à ce résultat en ramenant le tarif à néant ou à une quantité négligeable? Payer la dîme « à

1. Par exemple, *Archives historiques de la Gironde*, t. XLI, n. 16, an 1678. — *Preuves de la maison de Polignac*, éd. Jacotin, t. IV, n. 801, an 1652. — *Recueil*, p. 100, 1669 (procès remis). — Métais, *Pièces...*, t. I, p. 184, 1637.

2. Par exemple, pour Cîteaux, Martin V et Louis XIII cités dans Héricourt, p. 595.

3. Fouqueray, *Histoire de la Compagnie de Jésus en France, des origines à la suppression*, t. I, p. 200. — Louet, t. I, p. 450, ans 1603, 1617, 1622 (Malte).

Digitized by Google

volonté » était une idée fort répandue en France ; selon Charondas Le Caron, les discussions religieuses du XVIe siècle y auraient beaucoup contribué. Point n'en était besoin. L'édit de 1657 rejeta cette opinion, « led. droit de dixme n'estre dû qu'à volonté.... alléguer possession autre que celle de droit qui concerne la cotte et non le total ». De semblables dîmes existaient cependant, par exemple en Bourgogne sur la laine, en Barrois sur le vin. Mais il suffit aux Jésuites de Chaligny de s'adresser à la Cour ducale ou au Parlement de Metz pour remplacer la « bonne volonté et dévotion d'un chacun » par le tarif le plus élevé localement, le onzième[1].

De même restent en vigueur les règles anciennes sur le paiement de la dîme, parce que cens retenu par Dieu ; sur le produit brut et avant tout droit féodal ou foncier ou dette contractuelle[2] ; sur la possibilité de la transformer en argent, ce qui semble se produire assez souvent pour le vin ; sur la prescriptibilité des arrérages et sur les modes matériels divers de perception. Un curé fait condamner les habitants et le seigneur à payer la dîme en raisins « au pied des vignes » ou « en muids de vin clairet », ou « attendu qu'il n'est plus en nature lui en payer la valeur » ; un autre conteste en vain la grosseur des gerbes et finit par devoir en payer les liens[3].

* * *

La fréquence des applications judiciaires des anciennes règles et des condamnations prononcées contre les décimables, le rappel réitéré des ordonnances royales antérieures et la proclamation, derechef, en 1657 et en 1695, du devoir de payer la dîme et, pour les juges royaux, de la faire payer, sont déjà autant de preuves qu'au XVIIe siècle les redevables de l'impôt direct ecclésiastique mettaient assez peu de zèle et de constance à s'en acquitter.

1. Salviat, t. I, p. 177. — Charondas, *Responces du droit français*, dans *Œuvres*, t. II, p. 19, n. 51. — Paul Fournier, *Chaligny*, p. 490. — *Mémoires de la Société de Beaune*, 1881, p. 220. — Louet, t. I, p. 165. — *Recueil*, p. 78, 1664 (9 % des foins et produits d'enclos) ; 176, 1699 (7 %). — De nombreux renseignements détaillés sur l'assiette et la cote locale des dîmes sont fournis par le relevé des Inventaires d'archives départementales fait par M. Gagnol.

2. *Recueil*, p. 34, 1643 ; 87, 1667. — Louet, t. I, p. 171 (1626, Toulouse ; 1614, Grenoble). Parfois, on réduit le taux de la dîme pour tenir compte des frais de culture (1/16, tabac, 1660, Lot-et-Garonne). G. d'Avenel, *Richelieu*, t. III, p. 305.

3. Il convient de tenir compte de l'effet juridique de l'introduction d'instance qui sauvegarde les intérêts du décimateur à partir du jour de la demande en justice. — *Recueil*, p. 23, 1619, et 61, 1658. — Louet, t. I, p. 171 (Aix, 1658). — *Recueil*, p. 81-87, 1667 (vignes) ; 72-78, 1664 (liens).

Digitized by Google

Les décimateurs se heurtent à une hostilité plus ou moins ostensible. Tel ce curé versifiant ses plaintes contre la répartition d'un « don gratuit » qui, en amoindrissant sa « congrue », l'oblige à des contacts plus minutieux avec ses paroissiens de toute catégorie. Parfois, les contribuables se montrent ironiques ou acerbes ; ils disent, par exemple, que le pastel est une herbe et que le dîmer serait un scandale auquel ils se garderont de participer ; que fournir du travail à des centaines de pauvres est un moyen d'acquitter l'une des charges de la dîme dont le bénéficiaire se soucie assez peu [1]. On lui apprend que la tonte des moutons n'a pour but que de fortifier leur santé et d'en faciliter l'engraissement ; y vouloir trouver occasion de dîme serait d'une « avarice... inouïe » ; malgré l'appui de l'abbé de Cîteaux, un curé n'obtient pas du Parlement de Paris châtiment contre un seigneur « des injures mentionnées aux informations [2] ».

Pour éviter ces propos aigres-doux qu'ont sans doute atténués les plaidoiries et les documents judiciaires, maints décimables continuent à opérer d'office et *sine strepitu judicii*. Ils enlèvent ou laissent enlever par de complaisants voisins ou passants d'eux inconnus les récoltes légalement abandonnées sur place en attendant le passage du décimateur ; la météorologie locale fait pressentir un proche orage ou l'urgence de mettre les raisins au pressoir. Contre ces fraudeurs, les créanciers de la dîme essaient de se garantir en obtenant par convention ou par jugement le droit de placer des gardes lors de la moisson ou de la vendange, d'être préalablement avisés de leur date, d'inspecter les caves ou celliers, de choisir les agents effectifs de la perception et de confier celle-ci à un organisme responsable, la communauté d'habitants et ses syndics. Ce dernier procédé se rencontre notamment dans l'Est [3].

Plus franchement, d'autres décimables refusent de payer, mais sans discuter, le droit du décimateur ; ils en gênent l'exercice par des « exceptions », diraient les juristes. Des paysans bourguignons voient dans la dîme une dette conditionnelle, obligatoire seulement si le curé n'a pas d'autres ressources suffisantes ; leur avocat déclare : « La dîme

1. Cans, *La contribution du clergé de France à l'impôt pendant la deuxième moitié du règne de Louis XIV* (thèse de lettres. Paris, 1910), p. 42, n. 1 : « Il faut sur le débat d'un panier de raisins lutter contre un seigneur, chicaner nos voisins, disputer corps à corps une gerbe usurpée. » Expilly, p. 437.

2. Perrier et Raviot, t. I, p. 34, 1665. — *Recueil*, p. 86-87, 1667.

3. Noël du Fail, t. I, p. 564. 1610 (deux jours d'attente). — *Recueil*, p. 157, 1688 (Sens). — Cf. Sée, p. 167. — Paul Fournier, *Chaligny*, p. 492. — *Recueil*, p. 72, 1664. — Arch. dép. de la Côte-d'Or, G. 1106, an 1704, Requêtes (saisie foraine ; gardes).

Digitized by Google

n'étant payée aux curés que pour les aider à subsister, ils n'ont rien à demander lorsque l'année est expirée et qu'ils ont bien subsisté sans cela.. » Cette conception de l'obligation était par trop antijuridique, quoique basée sur tels mots des textes canoniques, et encore plus dangereuse, pour les créanciers non nécessiteux, pour être accueillie par des juges. En pratique, un vicaire des environs de Beaune ne lève la dîme qu'au trentième, taux estimé suffisant pour ses besoins[1]. Près de lui, l'abbé de Bèze est incriminé de trop économiser sur les frais du festin qui, traditionnellement, accompagne la perception d'une de ses dîmes ; un juge lui donne pleinement gain de cause et l'exonère de ce repas, facile occasion de débauches ; les habitants en appellent, offrent de se contenter de trente livres destinées à la fabrique paroissiale et l'emportent devant le Parlement. Ailleurs, on ne veut donner satisfaction au gros décimateur qu'après avoir vu faire réparer l'église, verser la congrue au curé ; en Bretagne, un curé n'obtient condamnation que sous réserve expresse de résider et d'administrer les sacrements. De l'exception simple, on en vient aisément à des objections mixtes. Des propriétaires forains sont-ils astreints aux dispositions d'un accord conclu par les résidants? Ou doivent-ils payer en espèces, malgré la coutume locale? Le procès était d'importance, puisqu'il intéressait l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, dont l'abbé se nommait Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims. Après longs débats et savantes consultations d'avocats, les maîtres des Requêtes du Palais de Paris aboutissent à une transaction : l'archevêque-abbé lèvera la dîme en espèces, mais au vingt-quatrième, alors qu'il réclamait le seizième « benaton » de raisins. En d'autres cas, on distingue entre le taux et la modalité de la dîme. En Bretagne, des paysans offrent un trente-sixième au prieur, qui demande un douzième ; le Parlement fixe au dix-huitième. Par ailleurs, admettre le paiement en argent est un moyen courant d'éviter des fraudes sur la dîme des raisins ou des menus produits[2].

Par contre, en bien des conflits, il s'agit nettement du droit de décimer telle terre ou telle culture. Nous connaissons ce genre de procès ou de protestations qui ont rapport à l'assiette de la dîme.

1. Perrier et Raviot, t. I, p. 64, 1666. — *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. VI, p. 281, 1699.

2. Perrier et Raviot, t. I, p. 461, 1675. — A. de Saint-Léger (Dunkerque), p. 248. — Noël du Fail, t. I, p. 559 : « Pendant qu'il résidera et tera son devoir de recteur en icelle paroisse... avec commandement aud. recteur de résider suivant les édits. » — Arch. dép. de la Côte-d'Or G. 1106 (Cartulaire du chapitre Saint-Mammès de Langres), arrêt des Requêtes, 14 août 1704 ; consultation du 28 novembre 1703 : la dîme, dit l'avocat, est *delibatio fructuum*. — Sée, p. 164.

Digitized by Google

Ces résistances sournoises ou ostensibles demeurent, sauf accident individuel ou local, pacifiques, mais prennent volontiers un caractère collectif et organisé. Le décimateur plaide contre « les habitants » de sa dîmerie, souvent représentés par les autorités locales, à moins que celles-ci n'aient pris l'offensive. Le seigneur se joint à ses tenanciers ou volontiers prend leur place, sans omettre la sienne, dans une instance contre le curé[1].

De cette mauvaise volonté, de ces fraudes, de ces faux-fuyants ou contre-attaques juridiques, tous les décimateurs sont victimes. En Bretagne, un juge seigneurial enquête contre des fermiers récalcitrants ; près de Dijon, les paysans n'osent témoigner dans une enquête contre les seigneurs du lieu ; vers Semur-en-Auxois, d'autres gagnent leur procès en Parlement contre le marquis d'Époisses[2].

Les sanctions canoniques ou civiles ne manquent point cependant contre les décimables mauvais débiteurs. On répète, et au moins quatre fois par an, aux fidèles que la dîme est obligatoire, sous peine d'excommunication automatique et sans besoin de jugement exprès ; mainlevée ne peut en être donnée que par l'évêque ou, en fait, par l'official. Refuser la dîme est un péché mortel, enseignent les Jésuites. Ces sanctions ou menaces spirituelles ne sont pas sans résultat théoriquement effectif. A son lit de mort, un sire de Polignac enjoint à ses héritiers ou exécuteurs de satisfaire « ce à quoi led. seigneur pourra être tenu à raison des dîmes de son domaine », tout comme l'eût fait un de ses ancêtres au Moyen Age[3]. Volontiers, cependant, l'on recourt aux moyens laïques d'exécution. Un jugement procure les avantages de la « voie parée » et ses possibilités de séquestre, saisie, vente. Peuvent s'ajouter, si le texte des ordonnances le permet et si le zèle des juges s'y joint, la confiscation des récoltes induement enlevées des champs, des voitures et animaux ayant servi à leur transport, une amende arbitraire ; le Grand Conseil

1. Cf. Paul Fournier, *Chaligny*, p. 492. — A. de Saint-Léger, *supra*. — Dans le cahier dressé par les paysans bretons lors de la révolte du papier timbré en 1675 (cf. Sée, p. 498), on réclame non pas spécifiquement l'abolition des dîmes, mais, dans leur ensemble, celle de toutes les redevances féodales ou royales comme dans les mouvements sociaux analogues du XVI^e siècle. Les Camisards ne distinguent pas les dîmes des autres redevances perçues par les prêtres catholiques : Gustave de Burdin, *Documents historiques sur la province de Gévaudan*, 1846, p. 294, enquête de 1703.

Cf. *Recueil*, p. 78, 1664 ; 87, 1667 (seigneurs). Catelan, p. 59 (syndics).

2. Du Halgouet, *Archives de châteaux bretons*, 1909, t. I, p. 165, an 1650. — Roupnel, *Populations... dijonnaises...*, p. 228. — *Bulletin de la Société de Semur*, 2^e série, 1897, p. 52 (1614-1654).

3. Odespun, *Concilia...*, p. 617 (Narbonne, 1609). — Gagnol, p. 257. — Boehmer, *Les Jésuites*, trad. Gabriel Monod, 1910, p. 243. — *Preuves... Polignac*, t. III, n. 561, 1692.



Digitized by Google

réduit de 500 à 50 livres celle que réclamait un couvent de Bénédictins réformés[1].

A la répression judiciaire se joint l'intervention administrative. L'intendant du roi ne saurait oublier que les dîmes constituent un appréciable élément des ressources des bénéficiers et que de leur paiement régulier dépend en forte partie l'acquitement du don gratuit et des décimes. A l'occasion, les Assemblées du clergé ou les bénéficiers pressés par le fisc royal le rappellent au roi ou à ses représentants locaux[2].

* * *

En principe, les décimables doivent la dîme et ils doivent la payer à leur curé. Dans la pratique et depuis bien longtemps, rarement le décimateur de droit est celui de fait, surtout lorsqu'il s'agit de dîmes grosses et anciennes. Toutefois, les textes signalent quelques exemples de curés percevant les dîmes ordinaires, seuls ou plutôt en participation avec un monastère ou un seigneur[3]. Et, détail juridiquement notable, si une exemption de dîme vient à cesser, le curé reparaît comme étant décimateur de droit commun. Il en est ainsi lorsqu'un bien curial ou appartenant à Cîteaux est vendu ou que l'ordre de Malte inféode ou accense une de ses terres[4].

Plus fréquente est la perception par les curés des dîmes de charnage ou vertes ou menues. Le treizième agneau et la onzième ou seizième poignée de pois, fèves, etc., constituent des éléments normaux dans le budget du curé. La jurisprudence hésite cependant à lui reconnaître un droit ferme et tient grand compte de la possession ; même contre un laïque, elle demandera au décimateur canonique de prouver ses droits particuliers à la dîme contestée. Nous savons déjà que les menues dîmes provenant d'un changement de cultures profitent aux précédents bénéficiaires[5].

1. *Recueil*, p. 132-134, 1679 et 1680 ; 24-25, 1624 ; 68-72, 1664.

2. Burdin, *Gévaudan...*, *supra*. — *Recueil*, p. 41-43, 1646, confirmé en 1650.

3. Joubert, *Histoire de Saint-Denis d'Anjou*, p. 67, an 1697. — Métais, *Pièces...*, t. I, p. 184 1637. — Le droit de suite ou la possibilité pour un curé de percevoir dans une autre paroisse les dîmes des terres cultivées par ses paroissiens ou à l'aide d'animaux séjournant dans son ressort est assez répandu et non limité aux dîmes laïques, comme le voudrait Loisel, *Institutes coutumières*, éd. Dupin et Laboulaye. Paris, 1846, t. I, p. 268. Cf. *Recueil*, p. 146-147, 1683 : le Parlement de Paris partage entre deux curés « sans considérer le lieu où les fermiers font leur résidence, ni celui où les troupeaux auront séjourné et pâturé ».

4. Métais, *supra*. — Louet, t. I, p. 450-451, 454, 1644 (Parlement) et 1665 (Grand Conseil).

5. *Recueil*, p. 65-68, 1663. — Lapeyrère, *Décisions sommaires... du Parlement de Bordeaux*, 1749, p. 94-95. — Cf. Henri Marion, p. 33.

Digitized by Google

Quant aux novales, la priorité du curé paraît bien établie, car il a droit à la dîme, sauf possession ou titre contraires, ce qui ne se conçoit théoriquement pas sur des terres nouvellement mises ou remises en culture. La pratique est plus défavorable aux curés. Des Parlements exigent la preuve que la terre est demeurée inculte depuis au moins quarante ans et que, dès la reprise de l'exploitation, le curé a fait diligence ; à Toulouse, on ne reconnaît aux novales qu'un caractère temporaire et l'on déboute pour l'avenir le curé qui les a perçues pendant dix ans déjà. A Grenoble, on adjuge tout de suite des novales aux anciens décimateurs en proportion de leur part dans les dîmes anciennes ; ailleurs, on applique les privilèges accordés par les papes à certains ordres ou abbayes, tels que Cluny ou Saint-Denis, de percevoir dîmes anciennes et nouvelles. Les évêques obtinrent ce même avantage par l'article 7 de l'édit de 1657 qui, cependant, laissait aux curés ce que les juristes d'alors auraient pu dénommer la quarte décimale, en fixant le minimum de leur portion au quart, à supposer que l'évêque fût seul gros décimateur[1]. Le curé effectif doit encore lutter contre l'évêque, qui, en cette productive occurrence, se déclare le curé de toute paroisse de son ressort ; n'est-il pas l'ordinaire et le *proprius parochus* de ses diocésains? Peut-être en est-il aussi le fondateur et, par suite, le « curé primitif », comme aiment à se dire chapitres et couvents afin de justifier leurs prétentions à l'intégralité des dîmes, même novales. Ici, docteurs et juges soutiennent les curés que le cours des siècles a stabilisés ; les vicaires amovibles sont devenus perpétuels et le délégué s'est mué en titulaire, seul véritable curé[2].

Comme auparavant, les autres décimateurs ecclésiastiques sont les évêques, à raison de leur mense et des abbayes dont ils sont commendataires, qu'ils soient prélats de cour, esprits réformateurs ou caractères indépendants ; le temporel de Caulet, évêque de Pamiers, qui fut saisi pendant le conflit connu de la Régale, ne comprenait que des dîmes. Il était prudent pour les curés de ne pas trop se plaindre du voisinage épiscopal ; l'évêque de Clermont le fit véhémentement comprendre à ceux de ses bénéficiers qui avaient signalé à l'Assemblée du clergé certains arrêts pour lui très avantageux[3]. Les Jésuites se préoccupent

1. Louet, p. 440. — Cette disposition de l'édit de 1657 ne paraît pas avoir été appliquée ; la déclaration royale du 29 janvier 1686 (Héricourt, p. 600) semble bien l'avoir abrogée.

2. Cf. note sur Loisel, t. I, p. 265. — Charondas, *Responces...*, p. 659, 1604.

3. Roussel, *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun*, 1745, p. 87 (rapport de Charles Colbert, 1656-1663). — Mège, *Charges et contributions des habitants de l'Auvergne sous l'Ancien régime*, 1898, p. 7. — Prunel, *Sébastien Zamet, évêque-duc de Langres, pair de France, 1588-*

Digitized by Google

beaucoup de leurs droits sur les dîmes, les font valoir avec ténacité ; provoquant d'opportunes unions de bénéfices, ils en forment une bonne part de la dotation de leurs collèges[1]. Les chanoines du chapitre Saint-Étienne de Limoges occupent volontiers leurs réunions capitulaires à parler de leurs dîmes, à s'entendre avec leurs coparticipants, à désigner un des leurs pour suivre un grave procès, à réprimer les écarts d'un curé. Les prébendés de la collégiale de Bagnères-de-Bigorre affermen t leurs dîmes et s'en partagent le produit ou soutiennent leur amodiataire que troublent les curés. L'histoire des établissements religieux est alors, comme à d'autres époques, riche en conflits variés, parfois vifs, souvent de procédurière lenteur et complication[2].

Ces dîmes ecclésiastiques se distinguent au XVII^e siècle, plus qu'auparavant, des dîmes perçues par les établissements de bienfaisance, dont s'accroît le caractère laïque et surtout municipal[3]. Ce sont des dîmes privées comme celles, assez rares, qui appartiennent en alleu à un laïque ou à un ecclésiastique[4]. A cette époque, on ne pense guère à cette catégorie de dîmes et l'on confond dîme laïque et dîme inféodée, bien que les documents mentionnent des seigneurs et des abbés tenant en fief d'un monastère une dîme et, par contre, un curé et ses marguilliers négligeant de faire aveu à un suzerain de la dîme possédée par la fabrique paroissiale[5].

*1666. Sa vie et ses œuvres ; les origines du jansénisme* (thèse de lettres. Paris, 1912), p. 327. — Cognet, *Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence, 1605-1672* (thèse de lettres. Paris, 1910), p. 76-77, 223, 423.

1. Cf. Gagnol, p. 130, 296, 322. — Paul Fournier, *Chaligny*, p. 483, 490 : ils n'oublient pas de faire valoir leur droit, discutable, de suite ou *reportagium* et de transformer des libéralités en dettes tarifées. — *Mémoires de la Société de Beaune*, 1881, p. 273. — De Coussemaker, *Documents relatifs à la ville de Bailleul en Flandre*, 1877, t. II, n. 22, 1696 (la ville se réserve la propriété). — Roussel, *Histoire ecclésiastique et civile de Verdun*, 1745, p. CI. — G. d'Avenel, *Richelieu...*, t. III, p. 345-350.

2. Leroux, *Documents... Limousin*, p. 20, 1623 ; 49, 1695 ; 16, 1622. — Canet, *Histoire du corps des prébendés de l'église collégiale de Saint-Vincent de Bagnères-de-Bigorre*, 1911, p. 55, 87.

3. A. de Loisne, *Cartulaire de la maladrerie de Montreuil*, 1903, p. 43, 1641. — Hildenfinger, *La léproserie de Reims du XII^e au XVII^e siècle*, 1904, p. 103. — Le Cacheux, *Histoire et cartulaire de l'hôpital de Coutances*, t. I, p. 246-247 ; t. II, p. 507.

4. Roserot, *Titres de la maison de Rarécourt de la vallée de Pimodan*, 1903, p. 165, 1662 (réservées en augmentation de fief). — Parfois, la suzeraineté royale n'emporte aucune charge (Henry de Chabannes, *Preuves pour servir à l'histoire de la Maison de Chabannes*, t. IV, p. 47, 1617). — Cf. *Preuves... Polignac*, t. IV, 801, an 1652.

5. Gagnol, p. 225 (Cantal), 245 (Côtes-du-Nord), 283 (Haute-Loire, en fief par abbesse), 308 (Puy-de-Dôme, en fief par seigneurs et religieux). — H. de Chabannes, *Preuves... Chabannes*, t. IV, p. 47, 1617 ; 95, 1698 ; 132, 1646 (dot). — Chénon, *Histoire de Sainte-Sévère en*

Digitized by Google

De la capacité des laïques à percevoir les *fructus decimae*, on ne doutait plus. On discute toutefois sur le mode de raisonnement à tenir ; mais le fait accompli est garanti par les *Libertez de l'Église gallicane* et, appoint non négligeable, par l'intérêt personnel des parlementaires et fiscal de la royauté. Des légistes, aussi imaginatifs que subtils, parlent d'un privilège accordé par le pape Clément V au roi Philippe le Bel et en déduisent la suzeraineté complète du roi sur toutes dîmes laïques ; l'idée, surprenante pour des historiens, était concevable au siècle où s'affirmait la directe royale sur toutes les terres du royaume[1]. Quoi qu'il en soit, ces dîmes laïques sont considérées, dit Loysel, pour « pures patrimoniales » et régies par les règles ordinaires du droit féodal. C'est exagérer l'assimilation. Sans doute, les décimateurs laïques vendent, donnent, lèguent leurs dîmes ; ils en font aveu et dénombrement sous peine de saisie, s'adressent à la justice seigneuriale pour en être payés, perçoivent des taxes de transmission si possible. Mais les Parlements continuent d'appliquer le mandement de saint Louis, qui, en mars 1269-1270, exemptait les dîmes revenant à une église du droit d'amortissement et leur reconnaissait de nouveau le caractère de dîme ecclésiastique ; au cours des âges, cette décision de saint Louis s'est transformée en une ordonnance qui, sous le nom de « Ludovique », est presque aussi connue que, sous celui de « Philippine », le mandement de 1313 par Philippe le Bel au sujet des dîmes insolites[2]. Ces dîmes laïques ne sont pas sujettes aux retraits seigneurial ou lignager et supportent, du moins à titre subsidiaire, une des charges imposées aux dîmes purement ecclésiastiques sous forme de traitement au curé[3].

De même, à leur égard et ce contre le droit commun, la possession de cent ans ou plus ne suffit pas à remplacer un titre écrit d'acquisition régulière. Certes, les juges se montrent de plus en plus conciliants. Encore faut-il que les documents présentés fassent entrevoir une possibilité d'inféodation antérieure au célèbre chapitre *Prohibemus*, ce qui exige souvent de leur part beaucoup de complaisance, à moins que le demandeur n'allègue, chose toujours aisée, une perte d'archives par

*Berry*, 1888, p. 263, 1664 (tenue par abbé). — Chassaing, *Spicilegium Brivatense*, p. 210, 1669-1670 (hommage par religieuses au roi). — *Recueil*, p. 115-152, 1684 (saisie féodale).

1. *Saint-Georges de Rennes*, p. 179, 1665 (éd. La Bigue-Villeneuve, *Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, IX, X). — *Coutume de Bourgogne*, éd. 1717, p. 49.

2. Loisel, *Institutes coutumières*, t. I, p. 269. — Louet, t. I, p. 465, 469. — Catelan, p. 112. — La « Ludovique », toutefois, ne s'applique pas si une église acquiert une dîme *ratione feudi* (Mornac..., p. 123). Cf. *Libertez*, t. II, p. 693.

3. Du Halgouet, *Archives de châteaux bretons*, t. I, p. 78, 301.

Digitized by Google

cas fortuit ou, fait d'actualité rétrospective alors, de destruction pendant les guerres civiles du XVI^e^ et début du XVII^e^ siècle. La possession est le grand mode d'acquisition et de garantie des dîmes laïques comme des dîmes ecclésiastiques[1].

Il en existe d'autres. Un cadet breton en a dans son lot successoral ; un contrôleur de grenier à sel en achète parmi les dépendances d'un domaine dont la princesse de Conti est copropriétaire ; un marchand en acquiert d'un seigneur vassal d'une abbaye du Berry. Le roi opère aussi à l'amiable ; il se charge alors des frais du culte[2]. Des seigneurs du XVII^e^ siècle procèdent comme leurs ancêtres. Pavillon, évêque d'Alet, réclame auprès du roi et les chanoines de Limoges auprès des Grands Jours contre des usurpations de ce genre et qui ne demeurent pas isolées[3].

Plus ingénieux et respectueux de la légalité sont les seigneurs qui imitent la tactique de certains amateurs de dîmes au siècle précédent. A l'inféodation, acte juridique du Moyen Age, ils substituent un contrat d'allure plus romaine et de profits équivalents. Ayant au préalable terrorisé le décimateur et les adjudicataires possibles, ils afferment les dîmes à prix dérisoire. La royauté renouvelle ses prohibitions, les menace de dérogeance, ordonne de les inscrire parmi les taillables en proportion de leur profit. On présente alors comme enchérisseur un valet. Les Parlements protestent de leurs bonnes dispositions pour le clergé. Les États de Normandie, le clergé d'Auvergne signalent ces procédés au gouvernement royal, qu'avertit fermement son inspecteur en Bretagne, Charles Colbert : « Les gentilshommes... s'efforcent de se rendre maîtres de la jouissance des dixmes pour le prix qu'ils veulent, et surtout ceux qui sont appuyés de parents dans le Parlement. » On pourrait le répéter en Bourgogne[4].

1. Louet, t. I, p. 387. — On dira (par exemple, Louet, t. I, p. 315) : « La possession immémoriale est bonne pour faire présumer l'inféodation..., mais non pour donner lieu à la prescription et à l'exemption de dîme » ; p. 387 : « Il s'ensuivrait qu'en France, à l'occasion des guerres civiles qui ont esté depuis le concile (de Trente?), les titres estans perdus, la noblesse serait privée des dîmes inféodées. »

2. Du Halgouet, t. I, p. 301. — Arch. dép. de la Côte-d'Or, E. 696, an 1691. — Chénon, *Sainte-Sévère en Berry*, p. 263. — Cognet, *Antoine Godeau...*, p. 76-77 (achat d'Antibes par le roi ; 500 livres au vicaire). — Dubois, *Henri de Pardaillan de Gondrin, archevêque de Sens* (thèse de lettres. Paris, 1902), p. 354, 506.

3. Dejean, *Un prélat indépendant au XVII^e^ siècle, Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, 1637-1677*, 1909, p. 81. — Leroux, ... *Limousin*, t. VI, p. 31, 1688 : deux chanoines prépareront requête et devront « icelle présenter à MM. de la Chambre suprême qui est présentement séante en cette ville ».

4. Dejean, *Pavillon*, p. 35. — Henri Sée, p. 170, 176. — Mège, p. 20 (Auvergne). — Robil-

Digitized by Google

Ce faisant, nobles et gens de robe concurrencent les curés qui se sont reconnu un droit exclusif et préférentiel à affermer les dîmes des autres décimateurs, c'est-à-dire pratiquement à imposer leur prix. Le chapitre cathédral de Limoges s'en aperçoit, invective le curé trop avisé et le fait mettre en « nos prisons par notre grand bedeau ». Le contrat de bail est un contrat ordinaire ; le curé n'y figure que comme un quelconque habitant ; la dîme sera en fait laïcisée, si bien que les Cours des aides, par souci des revenus royaux ou par crainte d'une dangereuse concurrence, inscrivent les curés parmi les taillables dans la proportion des bénéfices réalisés par ces sortes de baux. Le clergé se plaint ; le roi répond sans se compromettre que l'on s'en tiendra aux « précédents », que l'on suivra « la coutume et les édits ». Ce vague n'empêchait point les procès ; mais le paiement d'un loyer, même minime, gênait l'acquisition de la dîme par prescription[1]. Qu'adviendrait-il si le fermier négligeait de payer la somme convenue? Ce fut pour la royauté un motif de plus pour comprendre les dîmes de situation juridique incertaine parmi les droits dont, les besoins du trésor aidant, elle accordait, moyennant taxe, confirmation. Ainsi en décida un édit de septembre 1708, qui maintient en possession tous détenteurs de dîmes laïques et patrimoniales qui feront la preuve de leur détention centenaire devant un bureau fiscal de chancellerie, prédisposé à les croire contre argent versé. « Nous tenons en France », dira Brodeau-Louet, « que les dîmes, même ecclésiastiques, ne sont point choses purement spirituelles *nec substantialiter nec materialiter, sed tantum applicative* », répétant la formule du gallican régaliste et laïque jurisconsulte du XVI^e siècle, Dumoulin[2].

Cette affectation des dîmes est prévue par les textes canoniques dont le roi se dit l'exécuteur. Un quart des dîmes devrait profiter aux pauvres ; mais les décimateurs, curé compris, témoignent de si peu d'empressement que tribunaux, évêques, contrats, réduisent cette proportion au sixième, au dixième, au vingt-quatrième et n'en obtiennent que rarement le versement effectif. Lasses d'attendre, des municipa-

lard de Beaurepaire, *États de Normandie sous Louis XIII et Louis XIV*, t. II, p. 428, 1631 (contre bourgeois affermant) ; t. III, p. 5-6, 1634. — Roupnel, p. 228.

1. R. de Beaurepaire, *États de Normandie sous Henri IV*, t. II, p. 81, 1606 ; *sous Louis XIII et Louis XIV*, t. I, p. 2, 1616 ; 349, 1619 ; t. II, p. 428, 1631 ; t. III, p. 5-6, 1634 : « La noblesse du sacerdoce ne compatit point avec le commerce et les obligations du fermage. » — Leroux, ... *Limousin*, t. VI, p. 16, 1622. — *Recueil*, p. 238, 1675 (exempté). — Charondas, *Responces...*, p. 659, an 1604 : arrêt refusant privilège ou affermage.

2. *Libertez de l'Église gallicane*, t. II, p. 697, 701, 710 (texte). — Louet, t. I, p. 467 ; 309 : « La province en laquelle il y a le plus de dîmes inféodées estoit la Touraine. »

Digitized by Google

lités en viennent aux menaces[1]. Il en est de même des écoles, malgré les soins de quelques évêques demeurés conscients de leur devoir doctrinal[2]. On se plaint aussi de l'état de délabrement dans lequel les gros décimateurs laissent le chœur de l'église avant ou après l'article 21 de l'édit d'avril 1695. Les intéressés plaident, car doivent-ils entretenir le chœur, même si la fabrique possède de suffisantes ressources, puisque leur obligation de fournir les livres, ornements et autres objets nécessaires au culte n'est que subsidiaire? La jurisprudence leur donne tort et des municipalités décrètent la grève de l'impôt ecclésiastique[3]. En mars 1666 et février 1667, le gouvernement royal estimera plus prudent de confier aux habitants la charge de fournir et réparer le logement de leur curé, obligations dont le décimateur se faisait exonérer par la jurisprudence[4].

C'était à la dîme de fournir à ces pasteurs directs des âmes les moyens matériels de subsistance. Lorsqu'elle était perçue par un autre décimateur, la législation canonique imposait à celui-ci de verser au curé une portion convenable des revenus paroissiaux. Au Moyen Age, on y pensait peu. Au XVI^e^ siècle, stimulée par l'exposé des faits et les doléances du tiers état, la royauté avait établi la « portion congrue », de fâcheuse mémoire. Entre 1571 et 1690, son taux passe de 120 à 300 livres, taux minimum qui n'empêche pas les majorations locales ou les accords antérieurs de produire entier effet. Mais elle est traditionnellement mal ou pas du tout payée. S'il y a plusieurs part-prenants, l'occasion est trop belle de plaider entre eux ; le curé attendra la fin de ces débats. On lui objecte encore qu'il lui appartient de payer ses vicaires sur le pied de 150 livres par an, les ordonnances royales ne précisant pas à qui incombe cette charge supplémentaire. Par contre, les termes généraux de la déclaration du 29 janvier 1686 incitent des curés de paroisses urbaines, largement rémunérés par les biens et casuels de leur paroisse, à réclamer la congrue. Les Parlements essaient de leur faire comprendre que le paiement de la congrue est subordonné

1. Gagnol, p. 252, 107. — Dubois, *Gondrin, archevêque de Sens*, p. 354. — A. de Saint-Léger, p. 248.

2. Dubois, *supra*. — Les dîmes perçues par les Jésuites en vertu d'unions de bénéfices ne sont pas spécifiquement affectées aux besoins de l'enseignement et peuvent être remplacées par d'autres sources de revenus (Arch. dép. de la Côte-d'Or, D. 9, an 1712).

3. A. de Saint-Léger, *supra*. — *Recueil*, p. 353-355, 1703 (selon offres d'un monastere manceau).

4. Héricourt, p. 606. — L'abbé de Senones (*Documents... Vosges*, t. VI, p. 3) abandonne à ses moines une part de dîme pour ne plus être tenu des réparations, ornements, repas des jours de fêtes (an 1629). — Perrier et Raviot, t. I, p. 315, 1672. — En Flandre maritime, réparations et presbytère sont charges des dîmes (Saint-Léger, p. 450).

Digitized by Google

à l'absence d'autres ressources suffisantes pour le curé ; mais, dans ce cas, elle pèse sur tous les décimateurs, même laïcs[1]. Ces derniers protestaient avec véhémence, car cet assujettissement nuisait au profit pécuniaire et au caractère patrimonial de leur dîme. Les termes des ordres royaux étaient ici trop clairs pour être éludés[2].

La déclaration de 1686 laisse, d'ailleurs, au curé une option. A lui d'apprécier s'il a avantage à demander la congrue ou à conserver les dîmes qu'il perçoit. La pratique donne semblable élection au décimateur et permet aux deux intéressés tous accords, même partiels. En optant pour la congrue, le curé perd les menues dîmes et garde les novales ; il percevra aussi les autres revenus de la cure, tels que fondations, obits, offrandes de cire ou de vin pour la messe. Inutile de dire que les gros décimateurs et leurs avocats trouvent ici une nouvelle et fructueuse mine à procès, que les intendants ou procureurs du roi essaient de simplifier[3].

Si, cas assez peu fréquent, le curé ou le vicaire encaisse sa congrue, elle ne lui profitera pas intégralement. Il lui sera difficile de ne pas secourir ses paroissiens pauvres. Il devra les droits au roi sous forme de « département » dans le don gratuit, les décimes, le rachat de la capitation ou autres occasions d'impôts dissimulés et auxquels les gros décimateurs sont astreints, malgré leurs vives protestations. Les taxes provinciales les atteignent parfois aussi, par exemple en Bretagne pour l'entretien des digues vers Dol. Par contre, les Jésuites de Dijon réussissent à obtenir la dispense du dixième sur des dîmes par eux perçues et à la conserver sur d'autres revenus donnés en échange.

Toutefois, ce ne fut, semble-t-il, qu'à partir de 1690 que les congruistes participent à l'acquittement des impôts royaux ; certains prélats avaient, en effet, remarqué que, la congrue ayant été augmentée en 1686, les bénéficiaires de cette libéralité royale pouvaient bien venir indirectement à l'aide de leurs débiteurs ; on daigna cependant fixer la cote maximum à 50 livres sur 300[4].

1. Cf. Henri Marion, p. 21-25. — La contribution des décimateurs laïques, difficile à réaliser, n'est juridiquement que subsidiaire à celle des décimateurs ecclésiastiques.

2. L'évolution de la jurisprudence en faveur des congruistes est manifeste ; cf. Louet, t. I, p. 310, 1601 ; 461. C'était un des principaux motifs, plus ou moins avoués, des dissertations savantes sur l'histoire ancienne des dîmes.

3. *Mémoires de la Société de Beaune*, 1881, p. 221 : abandon par le chapitre d'Autun de dîmes et revenus de la cure au curé. — *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. XVI, p. 282, 1670 (renonciation du curé). — Louet, t. I, p. 312, 1638 (intendant et procureur général de Grenoble).

4. Cans, *Contribution du clergé...*, p. 5, 10. — Pour l'assiette et la perception de ces taxes de remplacement, cf. également Cans, *L'organisation financière du clergé de France à l'époque*

Digitized by Google

Les gros décimateurs s'efforcent, souvent avec succès, de rejeter sur les congruistes les charges diverses ou inattendues, comme les frais de visites pastorales des archidiacres[1].

Privé de la plupart des dîmes à lui canoniquement dues, mal payé de l'indemnité représentative de la congrue, le curé ne peut que s'adresser à ses paroissiens. Parfois ceux-ci consentent de bon gré un supplément à la dîme ou s'engagent à fournir à ses besoins si, dans ce but, le gros décimateur renonce à ses droits. En Auvergne, des vicaires vivent de quêtes régulières. En Bretagne et ailleurs, curés et vicaires lèveront les prémices, complément de la dîme, mais à un taux très réduit. Parfois, l'autorité administrative y met obstacle, comme à Montpellier, mais les juges laissent liberté au prêtre nécessiteux. On plaint les « pauvres misérables curez... qui vivent de pain seulement et qui n'auraient pas de quoi subsister s'ils ne prenaient de l'argent en administrant les sacrements et pour les enterrements des morts, ce qui est au scandale et à la destruction de la religion et à la charge du pauvre peuple ». La gratuité individuelle des sacrements contre honnête rétribution du curé par le roi, la paroisse ou le seigneur, était déjà réclamée au XVI^e siècle[2].

* * *

Faire payer assez souvent deux fois le même service religieux, tel était le résultat obtenu par la législation royale comme par les promesses des réformateurs protestants du XVI^e siècle. S. M. T. C. n'avait guère le pouvoir et encore moins le désir de protéger les curés et les habitants des campagnes contre les prélats, les nobles et les riches bourgeois. Après une Assemblée du clergé, au profit des évêques et contre le droit canonique favorable aux curés, l'article 7 de l'édit de

*de Louis XIV* (thèse de lettres. Paris, 1910). — Noël Valois, *Inventaire des arrêts du Conseil d'État*, 1886, n. 11.109, année 1607 (Dol). — Arch. dép. de la Côte-d'Or, D. 9, an 1712.

1. *Recueil*, p. 283, 1688 ; en ce cas, les décimes incomberont au gros décimateur, mais, p. 109, 1670, le curé est seul taxable.

2. Mège, p. 32. — Cimber et Danjou ( « le nombre des ecclésiastiques de France... ce dont ils subsistent et à quoy ils servent »), t. I, p. 435-436. — G. d'Avenel, *Richelieu et la monarchie absolue*, t. III, 1887, p. 305, bétail, 1/45 (Landes) ; veaux, 1 % (Normandie).

Ces prémices sont juridiquement différentes d'autres, perçues en addition de la dîme, mais dont les traces sont assez rares au XVII^e siècle. La jurisprudence a peine à les distinguer ; curés ou vicaires ont intérêt à les confondre, ce qui en fait se produisait.

En Bretagne, parfois le curé ne lève les prémices que sur les exempts de dîme ; d'ordinaire, il demande une gerbe par ménage et un agneau sur dix (Sée, p. 172-173) ou les remplace par la neume (*mortuagium*), devenue ainsi taxe ordinaire sur les meubles des défunts au lieu de peine fiscale qu'elle était au Moyen Age contre les décimables irréductibles (p. 176-177).

Digitized by Google

1657 est significatif ; celui de 1708 donne occasion à toute usurpation de dîme. C'est une simple question fiscale que Louis XIV règle contre saint Louis[1].

Sur le terrain pécuniaire, la royauté a également progressé. Au cours du XVII^e siècle, les dîmes, dont l'assujettissement aux mesures coercitives ou fiscales se discutait encore au début, sont devenues produits ordinaires des bénéfices. On les comprend en principe dans l'assiette du dixième, on les soumet au droit d'amortissement, aux saisies. Les laïques sont de cette opinion[2]. De même, le pouvoir législatif du roi se développe. En 1607, Henri IV prend une décision de détail et temporaire ; en 1657, Louis XIV sanctionne, mais définit le *jus spirituale decimae* et, en 1708, en dispose à son libre gré. Il ne semble pas que le clergé ou la papauté ait protesté contre cet acte dont se réjouissent les gallicans[3]. Les assemblées de la Révolution ne feront qu'imiter le roi de France, mais selon leurs méthodes propres et rapidement changeantes.

Centralisation et uniformité sont cause et conséquence de ce développement de l'autorité royale. En ce sens, la lecture des contrats ou actes juridiques se rapportant aux dîmes est significative ; un bail de revenus seigneuriaux comprend sans clause particulière des dîmes, comme un aveu féodal ou un partage de succession ; la confusion s'opère aisément avec des droits féodaux. Contre telles simplifications, les plaintes du clergé ou des docteurs ont cessé[4]. En pratique, la législation de l'impôt direct ecclésiastique tend vers l'unité comme sa juridiction. Cette dernière question préoccupe les gallicans presque autant que celle des dîmes inféodées, et pour les motifs analogues d'intérêts doctrinal, professionnel ou personnel. Sans doute, on saisit encore l'official ; on lui demande condamnation contre des décimables récal-

1. *Libertez de l'Église gallicane*, t. II, p. 709 : « En confirmant nos sujets laïques dans cette possession, nous demeurons privés du droit de nouvel acquêt que les ecclésiastiques seraient tenus de nous payer s'ils réunissaient lesd. dîmes à leurs églises. »

2. Michellet, *Du droit de régale* (thèse de droit. Paris, 1900), p. 114. — Babeau, *La ville sous l'Ancien régime*, t. I, p. 230 : saisie des fruits décimaux de l'évêque d'Albi par les bourgeois de cette ville. — A. de Saint-Léger, p. 189 (Conseil du roi, 1680), 220 (1710).

3. *Libertez de l'Église gallicane*, t. II, p. 701-710.

4. Arch. dép. de la Côte-d'Or, E. 664. — Augustin Chassaing, *Spicilegium Brivatense*, t. I, n. 210, 1669-1670. — Bourassé, *Cartulaire de Cormery*, 1860, p. XCVI. — *Preuves... Polignac*, t. IV, p. 813, 1684 (bail général des revenus seigneuriaux à un notaire qui respectera les baux particuliers antérieurs). — Le Cacheux, *Hôpital... Coutances*, p. 246-247 (bail de « dixmes... rentes... colombiers » ; aux enchères, pour trois ans, cautions). Cet affermage des dîmes est fort avantageux, avoue-t-on (du Halgouet, t. I, p. 255, 1659), et le prix en augmente, sans résistance du fermier (*Cysoing*, appendice n. 6 ; Barthélemy, *Diocèse ancien de Châlons*, 1866, t. II, p. 262 : de 171 livres en 1657 à 320 en 1689).

Digitized by Google

citrants ; le pétitoire est réservé à la cour d'Église. Sans doute aussi le juge seigneurial peut intervenir ; l'autorité des princes étrangers souverains se manifeste sur les limites mobiles du royaume[1]. Plus fréquemment, curés, chanoines, moines et autres décimateurs ecclésiastiques s'adressent soit entre eux, soit contre leurs redevables laïques ou non, soit contre les usurpateurs de dîmes, au sénéchal ou bailli, au présidial, parce qu'il s'agit de cause bénéficiale, et surtout aux Parlements. Très souvent, au besoin sur évocation expresse, la cause sera jugée par un tribunal unique pour le royaume, Grand Conseil ou Conseil du roi, ce dernier étant en même temps organe législatif et souverain. C'est, on s'en doute, l'application de la théorie du « possessoire » réservé aux juges laïcs, seuls aptes à assurer l'exécution des jugements et à maintenir l'ordre public, qui a facilité cet accroissement de compétence[2].

Ainsi, entre 1607 et 1708, le cens réservé par Dieu devenait de plus en plus une taxe royale pour les besoins du culte lorsqu'on ne pouvait l'adapter au régime féodal. Ainsi se préparaient et la distinction entre dîmes inféodées, déclarées charges foncières et rachetables, et dîmes ecclésiastiques, supprimées le 4 août 1789 à l'encontre du décimateur, et le maintien effectif de ces dernières, le 1^er décembre 1790, contre le décimable, au profit du propriétaire terrien. Ce dernier est tenu seul désormais de payer le nouvel impôt foncier, principal aliment du naissant budget des cultes, si attendu des congruistes, de leurs paroissiens, comme, au XVIII^e siècle, il était désiré par les philosophes étatistes ou les légistes gallicans[3].

Pierre-Paul VIARD.

1. Gagnol, p. 257 (Chartres, 1683-1691). Arbitrage d'archevêque entre évêque et abbé. — Prunel, *Zamet, évêque de Langres*, p. 328. — Du Halgouet, t. I, p. 259.

Cf. Paul Fournier, *Chaligny*, p. 491, 1668 : pour le duc de Lorraine, comte de Bar, p. 492, 1626. Pour le comte de Savoie, Blanchard, *Histoire de l'abbaye de Hautecombe* (*Mémoires de l'Académie... de Savoie*, 3^e série, t. I, 1875) ; en 1700, le Sénat de Savoie prend en mains l'administration financière, devenue déficitaire. — *Senones* (*Documents rares... Vosges*), t. VI, p. 41, 1647 ; p. 7, 1630. Roi d'Espagne en Flandre, Saint-Léger, p. 446-450.

2. *Libertez*, t. II, p. 701 ; Lapeyrère, p. 95 : à Bordeaux, un an suffit pour intenter réintégrande ou complainte. On peut soutenir (Louet, t. I, p. 374) que, sur la cote « estant une chose pure temporelle », le détour du possessoire est inutile. — Gui Coquille, réédité en 1703 (*Mémoires pour la réformation de l'État ecclésiastique*, t. I, p. 11), professait déjà cette opinion. — Jules Tardif, *Monuments historiques*, 1866, n. 4002, an 1674 (Évocation pour Notre-Dame de Paris).

3. Cette novation, diraient les juristes, assez peu connue des historiens, a été signalée brièvement dans la *Revue d'histoire moderne*, 1926, p. 386, et fera l'objet d'une note plus détaillée dans la *Revue historique de droit*.

Digitized by Google

# MÉLANGES

## UNE HISTOIRE DES GÈTES

### AVANT LA CONQUÊTE DE LA DACIE PAR LES ROMAINS[1]

Ce n'est pas sans un douloureux serrement de cœur que je dois aujourd'hui analyser ce maître livre, qui, parvenu en France quelques semaines seulement avant la mort de son auteur, aura été comme le testament scientifique de l'illustre archéologue à la mémoire de qui la *Revue historique*, dans un précédent numéro[2], a rendu un juste hommage. A la lecture de cette œuvre capitale, qui apportait les conclusions de recherches poursuivies pendant des années et qui en annonçait d'autres non moins importantes, on mesure encore plus vivement la grandeur de la perte que vient d'éprouver non seulement la Roumanie, mais le monde savant tout entier. Du moins Vasile Pârvan a-t-il établi des résultats positifs et solides et frayé, dans un domaine plein de promesses, une voie féconde aux chercheurs à venir. Il importe de donner ici des *Getica* un résumé qui en souligne la remarquable valeur.

Le livre de Pârvan vient à son heure, car rien jusqu'ici n'avait paru, ou presque, sur ce sujet, qui fût digne d'être pris en considération. La thèse de G. Tocilescu sur la *Dacie avant les Romains* (1876) date d'il y a cinquante ans, et des autres travaux parus depuis, y compris la *Dacie préhistorique* de Nicolas Densusianu, que Pârvan qualifie de « roman fantaisiste », il n'y a à peu près rien à tirer. Seule la *Contribution à l'histoire de la Dacie avant les Romains* d'I. Andriescu (Iassy, 1912) contient une étude précise et bien faite du néolithique en Dacie, mais elle ne traite que cette période. Les *Getica* dispenseront de recourir à ces ouvrages fragmentaires ou vieillis : ils embrassent l'histoire de la Dacie des origines à la conquête romaine, ils mettent en œuvre un matériel immense et dispersé, éclairent par des découvertes nouvelles les acquisitions antérieures de l'archéologie roumaine, signalent les études à poursuivre et les domaines qui restent à explorer. C'est une « somme » à la fois fondamentale et initiatrice.

1. V. Pârvan, *Getica*, 1 vol. grand in-8°, 804 p. et index, tables, 43 pl. hors texte et 4 cartes. Bucarest, 1926.
2. Tome CLV, p. 458.

Digitized by Google

* * *

L'œuvre est divisée en six chapitres d'inégale longueur, suivis d'une substantielle conclusion — reproduite presque intégralement dans un long et précis « résumé », en français, qui la rend largement accessible à la science internationale.

Elle s'ouvre par un tableau de l'histoire du peuple gète, des origines à Trajan, telle qu'elle peut être reconstituée par les textes. Un premier chapitre (p. 2-40) cherche à mettre quelque clarté dans la chronologie des *Migrations cimmériennes et scythes* entre les x^e^ et vi^e^ siècles avant notre ère ; le deuxième est consacré à l'évolution du peuple gète du vi^e^ siècle à l'époque de Décebale.

Vers le xvi^e^ siècle av. J.-C. dominait entre les Carpathes, le Danube et le Don une civilisation originale du bronze. C'est l'époque également où commencent les grandes migrations des Iraniens vers l'Ouest. Les Scythes, que l'on trouve dans le sud de la Russie avant l'époque zoroastrique [1], c'est-à-dire certainement avant l'an 1000 [2], ont dû entrer en contact avec les Cimmériens, non vers le viii^e^ siècle comme on le croit généralement, mais bien vers le xi^e^. Il est vrai que nous ne trouvons de restes archéologiques certainement scythes qu'au vii^e^ siècle, aussi bien en Russie méridionale qu'en Transylvanie ; mais cette date est à l'aboutissement d'un long mouvement qui a dû commencer bien avant. Il n'y a rien d'étonnant non plus qu'ils aient mis trois siècles à se propager de la Caspienne au Dniester, si l'on songe que les Sarmates en mettront tout autant pour venir du Don, où ils apparaissent au iv^e^ siècle, au Danube qu'ils atteignent au i^er^ siècle. Or ceci n'est pas une vue de l'esprit, car les importants trésors cachés, révélateurs de grandes invasions ou de grands bouleversements, qu'on a retrouvés en si grand nombre en Transylvanie et dans les Carpathes, datent de la fin du II^e^ millénaire, ou parfois des années 1000 à 800. Au viii^e^ siècle, les Cimmériens et d'autres tribus thraces, fuyant devant l'invasion, arrivent en Asie Mineure. Troie VII, en effet, si primitive en comparaison de Troie VI (la Troie homérique), présente des caractères ethniques nettement thraces (p. 2-5).

Les envahisseurs scythes amenaient avec eux le fer et une civilisation propre, avec un art profondément influencé par les Grecs de la mer Noire et par les Aryens et les Mongols d'Asie. Les caractères nettement reconnaissables des traces qu'ils ont laissées permettent de saisir partout leur passage avec une facilité relative, et l'examen de ces traces conduit aux affirmations suivantes : au milieu du viii^e^ siècle, toute la région située entre le Danube et le Dniester appartient encore à la civilisation du bronze, avec des infiltrations de plus en plus nettes de la civilisation de Hallstatt naissante ; mais,

1. Rostovtzev, *Iranians and Greeks in South Russia*. Oxford, 1922, p. 40.
2. Ed. Meyer, dans *Kuhn's Zft. für vergl. Sprachforschung*, XLII. Göttingen, 1908, p. 22.

Digitized by Google

au moment où se forme le véritable Hallstatt transylvain, les relations avec l'Occident sont interrompues, et la civilisation européenne du fer fait place en Dacie à la civilisation scytho-cimmérienne du fer (p. 5).

De remarquables découvertes faites en plusieurs points de l'Europe permettent de reconstituer les voies d'invasion suivies par les Scythes. Les uns ont passé par la Galicie et de là ont bifurqué soit vers la Slovaquie, soit vers le Brandebourg; d'autres ont passé par la Moldavie septentrionale et la Transylvanie; d'autres, enfin, ont envahi la Bessarabie, d'où ils se sont répandus partie vers le Banat de Temesvar, partie en Bulgarie (p. 5-9). La route de cette troisième invasion, qui intéresse plus particulièrement les pays roumains, est jalonnée de nombreux vestiges iraniens découverts dans la plaine valaque et dont M. Pârvan donne une description détaillée (p. 9-32), d'autant plus intéressante que la plupart sont inédits et que l'on est en général moins bien renseigné sur les Scythes de Valachie que sur les autres ramifications de ce peuple. Certains débris montrent de façon parlante le heurt des civilisations. Tel chaudron de Scortaru, par exemple (p. 9-11), d'abord fabriqué, comme au néolithique, avec un seul pied central dont il porte encore les traces, s'est transformé en vase à trois pieds et, aux huit anses verticales qui suivent le bord supérieur à la manière scythe, s'en ajoutent deux latérales grecques; de pareils vases ne sont pas asiatiques : les motifs nous ramènent tous soit à la Grèce, soit à l'Europe centrale. Tels ornements de bronze, en forme de cloche évidée, couronnant les poteaux d'un baldaquin funèbre (p. 21-26), sont d'un caractère nettement scythe, et le cervidé qui le surmonte est d'inspiration orientale, irano-scythe, peut-être teintée d'influence hellénique; mais la cloche elle-même présente les « fenêtres » triangulaires qui caractérisent les vases à pied de Hallstatt, etc.

L'examen de ces reliques permet à l'auteur de répondre à deux questions très importantes. 1° Quelle confiance peut-on accorder aux renseignements transmis par Hérodote[1]? Sur bien des points, ses données sont précises. Il sait que les Agathyrses, les Gélons et les Scythes sont frères et que seuls les Scythes sont restés en Scythie (IV, 10). Il sait que les Scythes ont pris la place des Cimmériens (IV, 11); que les Agathyrses sont allés s'installer dans le bassin de la Maris (IV, 48), c'est-à-dire du Mures, ce que confirment les monuments étudiés; que ces Agathyrses ont gardé certains caractères scythes (vie facile, polygamie), mais que, dans l'ensemble, ils ont été thracisés (IV, 104), ce qui est possible, puisque les tombes de caractère scythe sont antérieures au v^e^ siècle, et qu'ils sont riches en objets d'or (qu'ils ont pu, en effet, trouver sur place). Au contraire, il est très mal renseigné sur la Valachie, l'Olténie et le Banat, ce qui prouve, en passant, que les Olbiens, de qui il tient ses informations, n'entretenaient que des relations assez lâches avec les habitants de la vallée du Danube (ou Histriens). Il connaît pourtant

1. P. 33-37.

Digitized by Google

les principaux fleuves roumains, et ce qu'il dit des Sigynes (V, 9), nomades d'origine mède qui se déplaçaient rapidement entre l'Olt et la Vénétie sur leurs chariots tirés par de petits chevaux nerveux, ne peut être rejeté sans examen par l'historien, car le Hallstatt de l'extrême nord-ouest des Balkans présente des rapports énigmatiques avec celui des Carpathes et de la Russie méridionale. — 2° Qu'était le peuple que l'invasion scythe a rencontré entre le Dniestr et la Tisza[1] ? Les objets de provenance dace trouvés dans les vallées de l'Oder et de la Wartha indiquent un pouvoir d'extension assez extraordinaire de ce peuple. Mais il y a plus : l'élément dace était si résistant et si bien implanté entre la Moravie et les Carpathes qu'il a pu survivre même à l'invasion des Celtes, que Burebista est assez fort pour abattre au Ier siècle av. J.-C. De nombreux faits indiquent que les Scythes, arrivant dans les Carpathes, y ont trouvé un grand peuple thrace, les Gètes, et que ce peuple a été par eux en partie soumis, en partie chassé ou emmené dans leurs migrations. La toponymie de la Dacie, que nous a conservée Ptolémée, a un caractère très ancien et donne toute sa valeur à l'affirmation d'Hérodote, qui veut que dans la vallée des Mures ait vécu un peuple scythe, les Agathyrses, assimilé par la civilisation thrace.

* * *

Le deuxième chapitre (p. 40-130) est consacré à l'histoire des Gètes de Spargapeithes à Décebale, c'est-à-dire du VIe siècle av. J.-C. au IIe après, en se fondant toujours sur les auteurs anciens.

Hérodote appelle « Scythie » tout le territoire compris entre l'Olt et le Don[2]. Or, dès les temps historiques les plus anciens, la région située à l'ouest du Tyras (Dniestr) est gète et les infiltrations scythes n'ont qu'un caractère superficiel et épisodique. Au contraire, les Gètes y sont si bien fixés qu'on peut même essayer de retrouver le nom de ceux qui habitent entre les Carpathes et Olbia. Tomaschek[3] paraît avoir raison d'assimiler les problématiques Καλλιπίδαι qu'Hérodote (IV, 17) place entre le Bug et le Dniepr aux Καρπίδαι (*Carpi*) bien connus de Moldavie et de Bessarabie. Le nom même des Carpathes (le Καρπάτης ὄρος de Ptolémée) paraît signifier la montagne des *Carpi*, comme on trouvera plus tard des *Alpes Bastarnicae* ou des *montes Serrorum*. L'erreur que commet Hérodote relativement à cette « Scythie » vient de ce qu'il ne connaît de Gètes qu'entre les Balkans et le Danube ; d'ailleurs, jusqu'à Ptolémée Lagide, personne ne décrit avec précision la plaine valaque. Hérodote[4] et les autres historiens anciens croient, en particulier, que cette plaine est un désert, alors que toutes les fouilles de ces dernières années ont révélé une civilisation florissante aussi bien au néolithique

1. P. 37-40.
2. En particulier, IV, 48, 49, 51.
3. *Die alten Thraker*, I, p. 108 et suiv.
4. V, 9.

Digitized by Google

qu'à l'âge du bronze ou du fer[1]. D'ailleurs, nous avons sur la puissance des Gètes des textes anciens assez précis. En particulier, Ptolémée, le futur roi d'Égypte, qui accompagna Alexandre en 335 dans son expédition contre les Triballes, nous a laissé une relation précise que nous connaissons par Arrien et Strabon. Ceux-ci distinguent parfaitement entre les Triballes (qui, en effet, n'ont pas dépassé vers l'est la région Dimus-Giridiva), les Gètes (qu'Alexandre n'a pu rencontrer qu'entre Trimammium et Oescus) et les Thraces proprement dits. Le nom de l'île de Peukè, citée par Arrien et Strabon comme refuge des Triballes, ne peut être qu'une glose interpolée, car Peukè se trouve vers le Delta : la région décrite par Ptolémée est celle du Bas-Arges ; Alexandre, d'après Ptolémée, y rencontre une grande armée gète de 4,000 cavaliers et 10,000 fantassins et une rive très peuplée. Il traverse l'Ister de nuit et, dissimulant sa marche à travers les blés, il aborde à l'improviste les Gètes, qui ne peuvent résister à l'impétuosité de la phalange[2]. Cette densité de la population, ce développement de la vie agricole sont confirmés par les fouilles décrites au chapitre précédent, de même que la prospérité du pays, qui permet aux Macédoniens d'enlever un riche butin. En 326, une expédition de Zopyrion, gouverneur de la Thrace pontique, contre les Géto-Scythes, aboutit à un désastre complet. Dès l'époque de Philippe, nous voyons un « roi des Histriens » résister au roi scythe Athéas, au point d'amener celui-ci à demander l'aide des Macédoniens[3]. Ce roi, il est vrai, meurt trop tôt et Philippe doit à son tour détruire la puissance menaçante d'Athéas ; mais il est, au retour, battu par les Triballes, et les Gètes du Bas-Danube se retrouvent face à face avec les Scythes nomades de la Russie méridionale. Les Gètes réorganisés résisteront de même brillamment, sous leur roi Dromichaites, aux attaques de Lysimaque, qui commencent en 302, et ils l'écraseront en 292, en le faisant prisonnier avec toute son armée, probablement dans la steppe du Baragan ; mais, bons diplomates, ils le traitent bien et s'assurent pour l'avenir de son amitié[4].

La brillante situation des Gètes commence, à partir de 300, à être sérieusement compromise par les invasions celtes, qui s'avancent vers la mer Noire par deux voies principales : l'une par la Bohême, les Carpathes septentrionales et le Dniestr ; l'autre par le Danube vers la Thrace ou la Grèce et l'Asie Mineure. Les Gètes sont complètement encerclés et leur expansion est arrêtée. La Moldavie et la Bessarabie redeviennent, jusqu'à la conquête romaine, un carrefour de peuples où circulent, vers le sud en vue du pillage, et vers le nord en quête d'un refuge, les Scythes, les Sarmates, les Bastarnes et les Gètes, bien qu'avec le temps l'unité gète se refasse en assimilant les nou-

1. P. 41-43.
2. Arrien, I, 4, I-V.
3. Justin, IX, 2.
4. Diodore, XII. — P. 43-65.



Digitized by Google

veaux venus (chose accomplie au temps de Strabon). Les Bastarnes, que nous ne voyons fixés qu'en Bessarabie, traversent plusieurs fois la Valachie pour passer en Macédoine, espérant s'y établir ainsi qu'en Grèce ; une fois, en 180, appelés par Philippe V de Macédoine contre les Dardaniens [1], ils traversent la Dobrogea et sont détruits par les Thraces, après l'avènement de Persée [2].

Mais, à l'école des Bastarnes, les Gètes deviennent des envahisseurs aussi audacieux que les Celto-Germains. Les confusions que font les auteurs anciens sont instructives à cet égard ; parmi les alliés de Persée en 168, Tite-Live [3] ne connaît que les Gaulois et leur donne pour chef le roi des Celto-Bastarnes de 179 ; Plutarque [4] parle des Gaulois et des Bastarnes, Appien [5] exclusivement des Gètes, et cette indication est à retenir, car il n'y a de « Gaulois » que les Celtes scordisques du nord de la Serbie, il n'y en a pas sur la rive gauche du Danube, et les Bastarnes n'ont pu traverser le territoire gète, ravagé par eux en 179, que si les Gètes eux-mêmes ont pris part à l'expédition ; d'autant plus que cette voie d'invasion a été de temps immémorial connue de ces derniers, qui y ont même établi des colonies et qui, de plus en plus, porteront leur attention vers le sud-ouest, jusqu'à prendre part aux guerres civiles de Rome en soutenant les défenseurs des autonomies locales, Pompée, Antoine, contre les impérialistes, César et Auguste. Les monnaies découvertes en territoire gète confirment ces rapports croissants. Pendant tout le IIe siècle, les Gètes sont les compagnons d'armes des Celtes scordisques contre les Romains ; les victoires mêmes des Romains contre les peuples des bords du Danube ne font que préparer les voies à l'expansion gète du Ier siècle, symbolisée par l'empire de Burebista, qui s'élève sur les ruines des Celtes et des Bastarnes et arrive à son apogée entre 60 et 50 av. J.-C. C'est cette puissance du roi gète, ainsi que ses négociations de 48 avec Pompée, qui déterminent César, en 44, à préparer la destruction de cet empire [6]. L'autorité de Burebista s'étendait, en effet, des Alpes noriques et du quadrilatère de Bohême à l'Hemus et au Pont-Euxin jusqu'au Bug. Le centre de cet État était la Transylvanie, son pivot politique le Danube. On ne saurait trop insister sur l'importance de l'État gète si l'on veut saisir le rôle de ce peuple dans l'histoire de la civilisation sud-orientale. Alors que les autres peuples de ces régions, Celtes, Bastarnes, Illyriens, ne paraissent que comme envahisseurs ou mercenaires, l'empire gète élabore une civilisation remarquable, teintée d'hellénisme et de romanisme, et se distingue par une stabilité particulière, qui lui attire l'admiration des auteurs anciens [7].

1. Tite-Live, XL, 57 et suiv.
2. P. 65-69.
3. XLIV, 26-27.
4. *Paul-Émile*, 9.
5. *De rebus maced.*, IX, 16, 1 et 11.
6. Suétone, *César*, 44 ; Appien, *Illyr.*, 13 et 6 ; *De bel. civ.*, II, 110.
7. P. 69-82.

Digitized by Google

La mort de Burebista, qui suit de près celle de César, n'écarte pas le conflit latent avec les Romains. Ses successeurs interviennent dans les guerres civiles, et même, après avoir balayé ce qui leur résistait au nord de l'Hemus, franchissent cette chaîne et pénètrent en territoire allié de Rome, ce qui provoque l'expédition de Crassus en 29. Dion Cassius, qui nous la raconte avec force détails[1], nous montre le général romain arrêtant les Bastarnes avec l'alliance d'un royaume gète, celui de Roles, situé entre Durostorum et Axiopolis, puis aux prises avec deux autres, celui de Dapyx vers Capidava et Istria, et celui de Zyraxes dans le quadrilatère Troesmes-Dinogetia-Aegyssus-Buteidava. Les Gètes de Valachie, bien protégés par l'impénétrable vallée du Danube, ne sont pas encore inquiétés. Mais ils ne seront forts que tant qu'ils tiendront les abords de la rive droite, pour se protéger au sud, ou qu'ils ne seront pas menacés sur les flancs. Or, sous Auguste, ils sont précisément en butte aux invasions sarmates, qui durent tout le 1er siècle. Seul, le royaume de Cotiso, à l'ouest de la Dacie, étend encore sa puissance ; ses guerriers poussent leurs incursions loin à l'intérieur des territoires soumis à Rome, au point qu'Auguste, pour les repousser, est obligé de rappeler Tibère de Gaule et de modifier la frontière danubienne, créant un nouveau gouvernement de la Moesie et appuyant sa politique sur l'amitié des Odryzes. Lentulus, en l'an 11 ap. J.-C., doit faire une razzia sur toute la rive gauche et interdire aux Daces, Gètes et Sarmates, qui l'occupaient, l'accès du Danube, ce qui n'empêchera pas de fréquentes alertes ultérieures, et cela dès l'année suivante. La description qu'Ovide nous a laissée de la vie inquiète menée par le peuple de Tomi, sans cesse visité et pillé par les Sarmates[2], nous donne une idée de ce que pouvait être la situation sur l'autre rive du Danube[3]. Par là nous comprenons aussi pourquoi le problème daco-gète était insoluble pour l'État romain. Les grandes migrations iraniennes (Scythes, Sarmates, Iazyges, Roxolanes, etc.) et germaniques (Skires, Bastarnes, Quazes, Marcomans, plus tard les Goths) se suivaient d'un mouvement irrésistible, et chaque peuple envahisseur était à son tour poussé sur ses derrières par une nouvelle vague, qui lui interdisait de s'arrêter. Pour les Daco-Gètes, la résistance des frontières romaines était une catastrophe, signifiant pour eux le pillage et la dévastation par les flots renouvelés des Barbares, et il était naturel qu'ils aidassent ces Barbares à rompre la barrière de l'Empire, ne fût-ce que pour se débarrasser d'eux. De son côté, Rome, qui souvent croise le fer avec les envahisseurs, a déjà inauguré, cependant, sa politique de colonisation barbare à l'intérieur des frontières. Des Gètes même, vers l'an 12 av. J.-C., ont été transplantés en Moesie, au nombre de 50,000, par Aelius Catus, et le système continue à être appliqué, quoique seulement aux autres Barbares. En 52-53 ap. J.-C., Tiberius Plautius Silvanus Aelianus, gouverneur de Moesie,

1. LI, 23.
2. *Tristes*, III, 10, v. 54-68.
3. P. 82-100.

Digitized by Google

prend l'offensive en Moldavie pour y faire une démonstration, y établit des têtes de pont en s'assurant de Tyras, d'Olbia et de la Chersonèse taurique ; durant cette expédition, il a écrasé les Sarmates et fait alliance, pour les surveiller, avec plusieurs royaumes voisins, tandis qu'il a établi pacifiquement 100,000 Barbares d'autres races comme colons dans l'Empire. L'inscription qui perpétue ces événements nous révèle en même temps la continuité de l'occupation par les Gètes de la plaine sud-ouest des Carpathes[1].

Durant l'anarchie qui suit la mort de Néron, les attaques reprennent de plus belle. Tacite nous a laissé des détails précis sur la victoire remportée par Saturninus en 68-69 sur la cavalerie cuirassée des *cataphractarii* sarmates, que Trajan retrouvera devant lui dans les rangs des Daces. L'année suivante, profitant de la guerre civile, ce sont les Daces qui enregistrent un grand succès en s'emparant des deux rives du Danube, jusqu'à ce que les généraux de Vespasien rétablissent l'ordre, non sans pertes, mais avec assez de vigueur pour que la paix règne à cette frontière jusqu'à Domitien. C'est sous cet empereur que le conflit décisif éclate, pour n'être plus tranché que par Trajan. Il était une conséquence de la politique romaine d'encerclement de la Dacie, poursuivie depuis Auguste ; elle tendait, malgré les hostilités qui l'interrompaient fréquemment, à faire rentrer dans l'orbite de l'amitié romaine les peuples de l'ouest (Suèbes, Iazyges, etc.) et de l'est de la Dacie (Roxolanes, Sarmates, Celto-Bastarnes), afin d'assurer aux Romains les lignes de la Tisza et du Dniestr, tandis que leur flotte prenait l'habitude de sillonner le Danube (où elle coopérait à toutes les expéditions) et que la plaine valaque était de plus en plus menacée, jusqu'au jour où les campagnes de Trajan la donnèrent à Rome. Mais l'on comprend, du même coup, les raisons de la parade dace : la Transylvanie, directement menacée comme voie la plus courte du Dniestr à la Tisza[2], se réorganise en vue de la lutte suprême ; le roi Duras cède la place à Décebale, sous le sceptre de qui tous les Daces s'unissent : Domitien et Trajan le rencontrent aussi bien dans le Banat que dans l'Ardeal, en Olténie et en Valachie qu'en Dobrogea. La guerre, sous Domitien, est compliquée de campagnes contre les Suèbes, les Iazyges et les Marcomans, ce qui contraint Rome un moment à une paix bâclée avec Décebale (86). Le danger menace Rome de partout, car les opérations en cours intéressent la Moesie occidentale, mais la fondation par Domitien de la province indépendante de Moesie inférieure (du Jiu au Delta) nous révèle la recrudescence au même moment du péril venant de la plaine valaque. Il est assez probable que c'est dans cette région (vers l'Olt) que Fuscus prend imprudemment l'offensive qui cause sa perte, et peut-être aussi (nous sommes mal renseignés, mais la logique de la situation straté-

1. P. 100-105.

2. Marc-Aurèle accordera aux Iazyges et aux Roxolanes le libre passage à travers la Dacie ; cf. Dion Cassius, LXXI, 19.

Digitized by Google

gique le suggère) Tettius Julianus, vieux connaisseur de ce théâtre d'opérations, lorsqu'il venge son collègue en 89. Le traité que conclut alors Domitien, mal engagé en Pannonie, avec Décebale présente un vif intérêt. L'empereur essaie, en effet, de résoudre le problème dace en faisant entrer Décebale dans la clientèle de Rome : il lui promet un *stipendium*, des ingénieurs, des armes et il le couronne à nouveau roi dans la personne de son ambassadeur Diegis [1], tandis que Julianus peut avancer à travers la Dacie, comme à travers un territoire allié, pour tomber, dans les vallées du Mures et de la Tisza, sur les derrières des Marcomans [2].

Trajan, comme on le sait, emploiera une autre méthode et tranchera par le glaive le problème dace. L'étude de ses principaux actes prête aux observations suivantes [3] :

1° Dans sa première campagne, il n'innove pas ; il attaque par l'ouest, en prenant comme base de départ la Dalmatie et la Pannonie et en s'appuyant sur les Iazyges ; il dépose les armes après avoir annexé le Banat et enfermé les Daces dans le quadrilatère transylvain. Guerre de montagne, où le problème de la plaine ne semble pas le préoccuper.

2° L'offensive de Trajan est la réponse aux interventions répétées des Daces en Illyricum, depuis Burebista et Cotiso, et aux préparatifs savants de Décebale, qui oppose aux fortifications romaines de Moesie un dispositif de forts interdisant la route de la Transylvanie.

3° Toutefois, l'importance de la Moesie subsiste ; elle est révélée par les mesures administratives prises par Trajan en l'an 100 et par la romanisation progressive de la toponymie.

4° Les désillusions de la première guerre, en particulier les attaques dacosarmates sur la Moesie inférieure, montrent à Trajan que toute conquête est illusoire sans la possession de la plaine valaque. Aussi, dans la deuxième campagne, prend-il comme base Oescus et comme direction d'attaque la vallée de l'Olt ; ses grandes garnisons sont à Durostorum et Troesmis, ses grandes fondations urbaines à Nicopolis, Marcianopolis et Abrittus, et, autre fait significatif, c'est à Adam Clissi, en Dobrogea, face au Baragan, qu'il élève le seul monument commémoratif de la guerre de Dacie, comme pour souligner le véritable caractère de sa conquête.

5° Décebale attaque sur la rive droite, avec ses alliés sarmates, vers Nicopolis et vers Tropaeum, où Trajan est d'ailleurs chaque fois victorieux. Les Daces (probablement ceux de Sacidava, près de Durostorum) sont écrasés ; quant aux Sarmates, vaincus, mais non détruits, l'empereur cherche à les constituer en royaume-client, épisode qui est confirmé par la colonne Trajane.

1. Dion Cassius, XLVII.
2. P. 105-117.
3. P. 117-126 et 657.

Digitized by Google

6° La prétention émise par Décebale, pendant les négociations relatives au rachat de Longinus, de se voir restituer « le pays jusqu'à l'Ister [1] », laisse deviner l'existence d'une zone établie par les Romains au nord du Danube, comme les Champs Décumates sur le Rhin, pour protéger leur frontière. Le pont de Trajan à Drubeta (Turnu-Severin) visait ainsi moins peut-être la route la plus courte de la Transylvanie que cette zone ouverte par les Romains à leur circulation, non seulement militaire, mais civile et commerciale ; et lorsque l'empereur force Décebale, après la première guerre, à rendre les territoires conquis, il ne s'agit ni du territoire des Iazyges (alliés des Daces) ni d'on ne sait quelle région du sud du Danube, mais bien de la « zone occupée » de Valachie. Comme Dromichaites discutant avec Lysimaque, Décebale réclame la frontière du Danube, dont il a besoin, autant pour la circulation fluviale que pour la sécurité de la plaine.

7° Le monument d'Adam Clissi nous fournit des données précises sur les adversaires de Trajan. Trois types de Barbares sont parfaitement reconnaissables : un type, probablement germain (bastarne ?), de guerriers nus jusqu'à la ceinture, sans bouclier, armés de grands sabres courbes, luttant au milieu de leurs troupeaux et de leurs chariots où ils transportent leurs familles et leurs biens ; un type dace, avec sa chemise par-dessus le pantalon, parfois un petit manteau flottant au vent et une physionomie grave et dure ; un type sarmate, reconnaissable au caftan doublé de fourrure comme une *chouba* russe. Ces derniers Barbares ne paraissent sur le monument que comme captifs, non comme guerriers, ce qui signifie peut-être symboliquement que la chute de la Dacie a entraîné pour eux aussi, indirectement, la perte de l'indépendance.

8° Trajan installe trois légions sur la rive gauche du Danube et établit des camps retranchés pour ses *auxilia*, ainsi que des têtes de pont (Carsium pour la vallée de la Ialomita, Barbosi pour celle du Siret) et des ports pour sa marine de guerre, tenant ainsi la Moldavie et la Bessarabie et rompant tout contact entre la Valachie et les Barbares. On remarquera, toutefois, qu'il assure, lui aussi, à Rome la possession de la plaine plus qu'il ne la colonise ; il en confie la garde à des auxiliaires ou à des alliés, ce qui explique la menace perpétuelle d'anarchie qui plane sur cette frontière, ainsi que la persistance de la vie aborigène.

Toutes ces observations permettent d'affirmer qu'à côté de la montagne transylvaine la plaine, au sud et à l'est des Carpathes, n'a pas échappé aux préoccupations de l'empereur, et que, d'autre part, la campagne valaque n'a jamais cessé d'être un pays gète, c'est-à-dire dace, autrement dit d'appartenir, ethnographiquement, à la vieille population historique dont nous étudions les destinées [2]. La pénétration politique et militaire de Rome a été

1. Dion Cassius, LXVIII, 12.
2. P. 125-127.

Digitized by Google

très prudente ; elle commence avec Aelius Catus, qui assure, sous Auguste, la frontière danubienne et une tête de pont dans la région d'Oescus ; les victoires d'Aelianus (52-53) établissent au nord du Danube toute une série d'États clients de Rome. Mais la civilisation romaine, c'est un fait important, a pénétré sur la rive gauche bien avant la conquête ; elle prend sans solution de continuité la suite de la civilisation grecque, puis hellénistique, introduites dès le VI^e^ siècle, et les guerres de Rome contre les Gètes, loin d'arrêter cette expansion, ne font que la favoriser[1]. Le « miracle roumain » en sortira.

* * *

Non moins intéressant est le troisième chapitre[2], où Pârvan essaie, à l'aide des sources anciennes, de donner un tableau aussi précis que possible de la civilisation gète avant la conquête romaine. Cette civilisation a été si remarquable que les Grecs, frappés des conceptions profondes qu'ils rencontraient chez le peuple gète, ont imaginé pour les expliquer le mythe de Zalmoxis, esclave et disciple de Pythagore, qui aurait apporté la philosophie de son maître chez les Gètes et y aurait été révéré comme un dieu[3]. En fait, cette civilisation septentrionale était un héritage de celle du II^e^ millénaire, commune aux Thraces, aux Grecs et aux Phrygiens, et dont il reste un souvenir dans la légende des Argonautes[4].

Au VI^e^ siècle, la civilisation des Gètes différait de celle des Grecs en ce que ceux-ci étaient des citadins et ceux-là des ruraux. Si l'on veut se donner la peine d'éviter l'erreur où sont tombés tant d'auteurs anciens et modernes, qui confondaient les Daco-Gètes du Nord et les Thraces du Sud, on peut réussir à reconstituer un tableau assez exact de leur civilisation. Les Gètes sont par excellence des agriculteurs sédentaires, vivant dans leurs villages (*davae*), ayant pour animaux domestiques le cheval, le bœuf, la chèvre et surtout le mouton, qui (à la différence de ce qui se passe chez les Scythes nomades pour qui le cheval est tout) constitue leur grande richesse et leur fournit, en particulier, leur vêtement national d'hiver, la pelisse fourrée. Les Gètes sont organisés en ἔθνη, sortes de clans ayant pour capitale un village fortifié ; la fortification est d'ailleurs constamment employée, soit en plaine, soit en montagne, pour la protection des villes, et elle se présente sous deux types, le type romain de la fortification en pierre de taille (élevée peut-être par les ingénieurs romains appelés par Décebale) et le type plus simple de la fortification en bois. Les demeures de la plaine sont de simples cabanes de roseaux cimentées avec de la terre, souvent fort engagées dans le sol ; celles

1. P. 126-130.
2. P. 130-173.
3. Cf. Hérodote, IV, 94-96.
4. P. 130 et suiv.

Digitized by Google

de la montagne, au contraire, sont en bois, plus grandes (elles ont en général deux pièces), recouvertes de bois et posées soit sur le sol, soit sur des pilotis. Les unes et les autres sont toujours carrées, jamais rondes. Les femmes font tout le travail du ménage, moulent le blé, cherchent l'eau, tissent le chanvre (vêtement) ; les hommes fabriquent les paniers, les filets de pêche, les barques, creusées dans un seul tronc, les chariots, les charrues, les armes, les maisons et tout ce qui se fait avec du bois. Il est évident également, bien que nous manquions de renseignements sur ce point, que les Gètes savent travailler la laine. Ils connaissent la rotation agricole (jachère un an sur deux). Ils cultivent la vigne (Strabon nous dit que du temps de Burebista le grand prêtre Dekaineos les détermine à arracher les plants et à faire de leur pays un « pays sec ») ; le nombre des amphores retrouvées montre qu'ils usent du vin, local ou importé[1].

Tous les objets usuels, ou presque, sauf les armes, sont en bois, même les socs de charrue, ce qui nous explique, par la fragilité de cette matière, la pauvreté du mobilier que nous rendent les fouilles. Mais chez les riches il y a de belles collections de vaisselle d'argent et d'or, de vases fins en verre et en céramique, comparables aux objets que l'on trouve dans les tombes scythes de la Russie méridionale. On a découvert aussi de beaux objets de bronze et de nombreuses parures, en métaux précieux, pour l'ornement des costumes, masculins ou féminins, et des harnachements[2].

Maint témoignage ancien nous fait aussi connaître la civilisation intellectuelle des Gètes. Ils sont très musiciens ; leur instrument est la cithare, non la lyre, qui chez eux n'est qu'un instrument religieux d'importation hellénique, et surtout les instruments à vent des peuples pasteurs : flûte, hautbois, syrinx ; ils s'adonnent sans doute aussi à la danse et aux jeux guerriers. Ils sont également médecins réputés, et Dioscoride nous a laissé un grand nombre de noms de plantes médicinales qui sont gètes ; l'*Hercules Invictus* des inscriptions romaines de Dacie est sans doute une dénomination du dieu unique gète, invoqué sous son aspect guérisseur[3].

Sur leur vie familiale et sociale, nous sommes également assez bien renseignés. Leur polygamie, qui excite la verve de Ménandre, s'accorde assez peu avec ce que nous savons de leur vie sérieuse, ascétique même, et n'est pas confirmée par les historiens. Leur division en deux classes, les *pileati* nobles et les *comati* du commun, est bien connue[4]. Le nom de *tarabostes*, indiqué par Dion Chrysostome pour la classe noble, se décompose peut-être en *tara* (à rapprocher de l'arménien *têr* = *dominus?*) et *boste* (« connu »?) et signifierait ainsi *domini nobiles*. Peuple de laboureurs, ils ont l'organisation militaire des

1. P. 132-138.
2. P. 138-144.
3. P. 144-146.
4. Dion Cassius, LXVIII, 8 et 9.

Digitized by Google

sédentaires ; ils ne partent pas en guerre avec leurs biens et leurs familles, comme les Germains et les Iraniens, mais y envoient uniquement une armée régulière, composée de fantassins chez les montagnards, de fantassins et de cavaliers chez les Gètes de la plaine. Leur armement et leurs machines de guerre ont pu être influencés par les monarchies hellénistiques voisines ; le plus souvent, ayant affaire à des envahisseurs barbares, ils se contentent de lever en hâte une armée de paysans avec un équipement improvisé, comme nous le voyons sur la colonne Trajane. Ce qui ne les empêche pas, en cas de guerre sérieuse, d'appliquer certains principes tactiques [1].

Un des aspects les plus intéressants de leur histoire réside dans leurs croyances religieuses. A la différence des peuples du Sud, les Gètes sont restés des ouraniens, croyant à la seule survie des âmes, pour lesquelles le corps et la vie des sens ne sont qu'un fardeau. La mort n'est que la réunion au dieu unique, qui est un dieu du ciel serein, adoré sur les montagnes, servi par un clergé ascétique (célibataire et végétarien), et auquel tous les quatre ans on offre un sacrifice humain : on prend un des meilleurs parmi le peuple gète et l'on précipite cette victime de choix de manière à ce qu'elle retombe sur la pointe des lances ; si elle meurt, c'est que Zalmoxis l'a jugée digne de quitter la vie charnelle pour participer à la vie éternelle et céleste [2]. Zalmoxis, dieu ouranien et sauveur, n'a pas été compris par les Grecs, qui ont voulu lui donner une explication évhémérienne en le rattachant à Pythagore [3] ou aux Égyptiens, comme ils ont voulu rattacher les idées gètes sur l'immortalité à divers systèmes helléniques. En fait, les Gètes, comme les peuples du Nord, croient à une sorte de Walhalla où les âmes s'unissent à Dieu pour l'éternité. C'est une conception bien éloignée des croyances chthoniennes des riverains de la Méditerranée ; c'est d'elle que procèdent le culte sur la montagne, l'ascétisme des prêtres, également détachés de la terre, et le monothéisme rigoureux de ce peuple. Toutefois, des inscriptions de la Dacie romaine nous font connaître une « Diana » qui présente des caractères curieux de syncrétisme avec Némésis et avec Juno Regina, comme avec Hestia-Vesta, et qui sans doute n'est qu'un indice de la pénétration, au nord du Danube, des conceptions relatives à la Grande Déesse, ou plutôt de la persistance des conceptions chthoniennes des aborigènes préiraniens [4].

Les Gètes étaient également des artistes : ils ont recueilli les influences scythes (synthèse de l'art de la steppe jusqu'à la Sibérie et au Turkestan) et celles des Grecs (synthèse de l'art de l'Égée et de l'Orient) ; ils ont travaillé eux-mêmes suivant leur génie propre, teinté peut-être de celtisme, en nous léguant de beaux spécimens de céramique et d'orfèvrerie. De leur langue

1. P. 146-150.
2. Cf. Hérodote, IV, 94.
3. Voir plus haut, p. 279.
4. P. 150-164.

Digitized by Google

nous ne savons rien, sinon qu'elle était assez différente du thrace proprement dit ; mais ils ont d'assez bonne heure parlé les langues de leurs voisins, le grec et sans doute le latin. De leur port et de leur costume, nous connaissons maint trait qui les rapproche du paysan roumain d'aujourd'hui : les cheveux coupés sur le front, longs derrière ; la chemise par-dessus le pantalon ; la pelisse sans manches, fourrure à l'intérieur (cf. le *cojoc* actuel) ; les sandales de cuir lacé de grosses ficelles (cf. les *opinci*) ; le bonnet de fourrure (chez les nobles). Le tatouage est probablement une légende née d'une confusion avec les Thraces du Sud.

Les anciens ont, en général, été favorables aux Gètes, louant leur mesure, leur prudence, leur piété, leur discipline, leur application. Ovide lui-même, pour qui le premier contact avait été assez pénible, s'est familiarisé avec leur compagnie au point d'apprendre leur langue et de composer en gète un poème qui lui attira, de la part des indigènes, des louanges auxquelles il paraît très sensible. Sans tomber dans les exagérations de leurs ennemis, qui leur attribuent tous les défauts, ni dans celles, en sens contraire, de Dion Chrysostome qui les compare aux Grecs [1], on peut dire que les Géto-Daces ont été un peuple de paysans, posés, soumis, religieux, qui, quoique en butte à la turbulence et aux déprédations de leurs voisins, gardaient un caractère enjoué et gai, étrangers à toute cruauté, au moins en temps de paix, avec un robuste bon sens et une tendance à la confiance envers la divinité et les hommes [2].

* * *

Il est clair cependant que les plus savantes déductions tirées de la lecture des auteurs anciens doivent être soumises au contrôle de l'archéologie. Le quatrième chapitre nous donne fort à propos [3] une description détaillée des fouilles entreprises par V. Pârvan et M. I. Andriesescu à Piscul-Crăsanilor, à vingt-cinq kilomètres au sud-est d'Urziceni, dans la vallée de la Ialomita et en pleine steppe valaque.

Le choix de cet emplacement était judicieux. Urziceni est un point de cette artère économique si importante qui constitue en Russie comme en Roumanie la ligne de contact entre la forêt et la steppe. Crăsani marque une avancée de la première sur la seconde à la faveur de la vallée de la Ialomita et se trouve au croisement de la route gréco-gète est-ouest (suivant le cours d'eau) et de la route iranienne nord-sud, celle de la steppe. La station, située sur la haute rive de la rivière, a été fortifiée comme les autres stations voisines de l'époque de la Tène : Poiana, Bontesti, Tinos. Les fouilles ont révélé trois étages superposés, tous détruits par le feu. Les restes les plus anciens

1. *Get.*, V, 40.
2. P. 164-173.
3. P. 173-220.

Digitized by Google

sont purement indigènes, quoique teintés d'hellénisme ; l'influence celtique est, au contraire, forte à l'époque la plus récente ; en revanche, aucune pointe de flèche ne vient révéler une intervention scythe. Les habitations (nous ne connaissons que celles de l'étage supérieur) permettent de saisir une tradition connue dès le néolithique et conservée jusque dans la Roumanie moderne : le procédé de construction qui consiste en un squelette de roseaux et de baguettes de bois dont les interstices sont comblés ensuite avec de l'argile ou du pisé, le tout étant recouvert d'un enduit plus ou moins épais. Les maisons, serrées les unes contre les autres et sur un grand espace, révèlent un établissement important ; non enterrées, mais dressées sur le sol ou légèrement surélevées comme dans la montagne[1], elles confirment la présence d'un peuple descendu des monts et installé dans la plaine. De nombreuses amphores grecques, probablement funéraires, semblent indiquer l'habitude de l'incinération et du dépôt des cendres, par les familles, à proximité immédiate de leurs demeures. — La céramique retrouvée se divise en céramique indigène, grossière et primitive, tenant du néolithique, travaillée presque tout entière sans tour, et qui jusqu'ici a révélé sept types de vases, sans compter d'autres pièces plus fines ; céramique d'influence celtique (la Tène), faite au tour et offrant de belles formes, mais peut-être travaillée en totalité sur place ; céramique grecque, richement représentée aussi (amphores thasiennes et rhodiennes), amenée certainement par eau, sans compter un moule destiné à imiter sur place les palmettes déliennes ; peu d'objets en métal ; pas de fibules. Il est à peu près certain que la station n'a connu la présence effective ni des Celtes ni des Scythes.

Ces données de l'archéologie confirment celles de l'histoire : Crăsani nous révèle une continuité anthropogéographique, non avec le Baragan ou l'est, mais bien avec les forêts de l'ouest. L'apparition des Gètes de Dromichaites dans la steppe valaque ou moldave ne provient pas d'une migration venue de la mer Noire, mais, au contraire, d'une descente le long des rivières des Carpathes, chassant les Scythes vers l'est. Et cela nous explique en même temps l'expédition d'Alexandre sur la rive gauche du Danube, destinée à effrayer ces montagnards nouveaux venus dans la plaine. Dans cette zone de contact entre Gètes et Grecs se développa une civilisation de Μιξέλληνες, qui prépara les Gètes à s'approprier celle des Celtes en créant une civilisation de la Tène à eux, comme les Scythes de la Russie méridionale scythiseront les Sarmates.

* * *

Un cinquième chapitre[2] cherche à retrouver l'expansion du peuple gète, en se fondant sur la toponymie telle que nous l'ont conservée les auteurs

1. Voir plus haut, p. 279.
2. P. 220-289.

Digitized by Google

anciens. Cette expansion a, en effet, largement dépassé la Dacie proprement dite, et c'est ce qui nous explique pourquoi Agrippa, dans ses *Commentaires*, donne comme limites du peuple gète le « désert » sarmatique à l'est, la Vistule à l'ouest, l'Océan (la Baltique) au nord et l'Ister au sud, alors que Ptolémée leur attribue un territoire beaucoup plus restreint, borné par la Tisza, les Carpathes de Galicie, le Siret et le Danube [1]. D'ailleurs, Ptolémée lui-même, par les noms qu'il cite des régions germano-sarmates, confirme la grande diffusion gète à laquelle Agrippa fait allusion et nous laisse même deviner une expansion vers le sud, dont ces deux auteurs ne disent rien. Ne pouvant ici reproduire ni même résumer cette énorme contribution philologique, nous nous contenterons de citer quelques-uns des points extrêmes de la zone de pénétration gète en Europe :

1° Vers la Vistule, où les vestiges géto-scythes seraient plus nombreux encore sans les mouvements celtiques et germaniques postérieurs, Ptolémée cite les Κοιστοβῶκοι Τρανσμόντανοι (cf. les *Coistoboci* de Moldavie) et, en Posnanie, la ville de *Setidava;* en Silésie tchèque, les *Arsietai;* entre les deux, les *Anartophracti* (cf. les *Anarti* du nord-ouest de la Dacie), puis toute une série de peuples aux noms daces jusqu'aux Carpathes puis, par la Morava, jusqu'au Danube pannonien et la Save : par exemple Singidunum (Belgrade), dont la désinence est celtique, évoque les *Singi* géto-thraces, que l'on retrouve à Singone en Moravie, à Singidava sur le Mures et à Singos en Macédoine, etc.[2].

2° Au sud nous trouvons, sur l'Adriatique, près de Salone, qui est un nom thrace, les Δακύρσιοι (les « Daces Blancs ») ; en suivant la côte, nous relevons, entre autres, *Adzizio* (cf. Azizis dans le Banat), *Bersumno* (cf. Berzobia *ibid.*), *Scodra*, etc. ; puis, à travers la Macédoine et la Thrace, *Thermidava* sur le Drin, *Desudava* sur le Vardar, *Singos* en Chalcidique, les Κορπίλοι au nord de Dedeagatch (cf. les Κάρποι du Dniestr), *Uscudava* sur la Maritza (au sud d'Andrinople), etc., sans compter *Dacibyza* au sud de Scutari d'Asie, dans cette Bithynie qui nous offre un nombre si remarquable de doublets gètes [3].

3° Vers l'est, nous relèverons en particulier les *Carpiani* de Bessarabie et les *Tyregetae* du Dniestr, avec la ville de *Clepidava* (au sud de Balta) ; mais les plus grands peuples sont les *Coistoboci* de Bukovine et du Maramures, et surtout les *Carpi*, qui s'étendent des Carpathes et du Delta au Borystène (Don). Le Delta est celte (Aliobrix, Arrubium, Noviodunum), mais toute la Moldavie est gète. Il faut toutefois remarquer que l'est du Tyras (Dniestr) est par excellence scythe ; la présence des Gètes jusqu'en Crimée est due à l'invasion celtique au IVe siècle, aux mouvements des Celtes et des Bastarnes au IIIe, qui ont empêché, en Moldavie, la création d'une grande puissance gète analogue à celle de Transylvanie [4].

1. III, 8, 1-11.
2. P. 220-228.
3. P. 228-237
4. P. 237-247.

Digitized by Google

4° La disposition intérieure de la Dacie, à son tour, peut être reconstituée presque entièrement à l'aide de Ptolémée. Il y énumère, de l'ouest à l'est, trois groupes composés chacun de cinq peuples étagés du nord au sud. Le premier comprend les *Anarti*, les *Piedavenses*, les *Biessi*, les *Albocenses* et les *Saldenses;* le deuxième les *Teurisci*, les *Rocatenses*, les *Buridavenses*, les *Potulatenses* et les *Ciagisi;* le troisième les *Coistoboci*, les *Caucoenses*, les *Cotenses*, les *Sienses* et les *Piephigi*. De ces quinze peuples, trois peut-être sont celtiques (Anarti, Teurisci et Cotenses), aucun n'est iranien, tous les autres sont gètes. Ce n'est qu'après la conquête et même après l'abandon de la Dacie par les Romains que nous verrons les Sarmates jouer un rôle important dans ce pays, de concert avec les Germains, pour finalement céder la place aux Slaves au VI^e^ siècle[1]. L'auteur étudie ensuite les très nombreux noms de villes daces laissés par Ptolémée, en cherchant à faire le départ entre les localités gètes, celtiques, scythiques et romaines[2].

On peut conclure de ce chapitre V que les Gètes ont occupé au nord du Danube un énorme espace entre la Vistule et le Dniepr, justifiant l'affirmation d'Hérodote suivant laquelle les Thraces sont le plus grand peuple de la terre après celui des Indes[3]. Les indications de Ptolémée, malgré des erreurs, sont en général bonnes à suivre ; ses localisations sont souvent exactes, ses doublets sont précieux en ce qu'ils révèlent des migrations effectives, provoquées par des invasions cimméro-scythes et vérifiées par les fouilles. L'expansion gète vers l'ouest est faible ; très importante vers la Dalmatie (où elle s'est faite sous la pression scythe, c'est-à-dire avant le V^e^ siècle), comme vers l'Égée et la Propontide. Les alternatives d'avance et de recul provoquées par les invasions scythes ou celto-bastarnes dans la région du Dniestr ont maintenu les Gètes, peuple de la forêt, dans toute la zone boisée qui s'étend des Carpathes au Dniepr, la steppe étant le domaine des Iraniens (c'est-à-dire, après le II^e^ siècle, des Sarmates). Quant à la Dacie proprement dite, outre les quinze peuples (dont douze gètes) que cite Ptolémée, nous pouvons en deviner d'autres, gètes ou gétisés ; de même, indépendamment de la soixantaine de villes que nous rencontrons soit chez Ptolémée, soit dans les inscriptions, les villages daces ont été extrêmement nombreux. En outre, la toponymie gète nous permet de nous prononcer avec certitude sur la race gète et sur ses rapports avec les peuples qui lui sont apparentés. Cette toponymie, qui est thrace, présente cependant assez de différences avec le thrace méridional (en particulier la terminaison *-dava* au lieu de *-para*) pour qu'on puisse considérer le groupe des peuples gètes comme un groupe parallèle, non comme une subdivision du groupe thrace, et comme formant un rameau spécial dans la famille thraco-phrygienne, qui, l'auteur insiste sur ce point, n'a rien de commun avec les Illyriens. Ces derniers, en effet, sont rapprochés par leur onomastique des Italo-Celtes, tandis que les Thraco-Phrygiens sont

1. P. 247-250.
2. P. 250-278.
3. V, 3.

Digitized by Google

des Gréco-Iraniens ; les deux groupes sont aussi éloignés l'un de l'autre que les Celtes le sont des Germains ou la langue latine de la grecque. Le peuple dace reste une nation distincte dans les Carpathes jusqu'au IVe siècle ap. J.-C. ; les Romains ont en grande partie adopté sa toponymie, que les Slaves trouveront encore à leur arrivée. Il n'est pas, en effet, sans intérêt de souligner que les Slaves sont les héritiers des Daces et, d'une façon générale, des Thraces, avant d'être ceux des Romains. Enfin, la chronologie des migrations gètes ressort pleinement de ce qui précède : elles commencent vers 900, sous la pression des Cimmériens, et sont achevées vers 600, date à laquelle les Géto-Scythes sont fixés, pour des siècles, sur toute l'étendue du territoire qu'ils occupent [1].

* * *

Dans une dernière partie, enfin, la description d'un très riche matériel préhistorique [2] permet au lecteur de se faire une idée précise des aspects que revêtirent dans la région des Carpathes la civilisation de Hallstatt et celle de la Tène. Il faut dès l'abord préciser que la chronologie n'y est pas la même qu'en Occident et en Europe centrale, ainsi qu'on peut s'en rendre compte en jetant les yeux sur le tableau de correspondance suivant :

| Dates approximatives | Carpathes | Occident |
|---|---|---|
| 1400-1000 | Bronze III. | Bronze. |
| 1000-700 | Bronze IV. | Hallstatt I. |
| 700-300 | Fer I (Hallstatt). | Hallstatt II et la Tène I. |
| 300-50 | Fer II (la Tène). | — |

Entre les deux premières périodes (bronze III et IV), il y a d'ailleurs une si parfaite continuité qu'elles forment un tout ; il est infiniment probable que les Thraces du Nord, que l'invasion iranienne trouva en Dacie en 700, y étaient établis également sept siècles auparavant et ont connu une civilisation féodale et agricole fort semblable à la civilisation achéo-mycénienne de l'Iliade et de l'Odyssée [3]. En matière de religion, les sources et les fouilles permettent d'avancer que la classe noble avait des croyances ouraniennes et que le peuple penchait vers les cultes chthoniens du néolithique préindoeuropéen.

A partir de l'an 1000, l'importation des bronzes italiques est très active et les modèles hallstattiens sont connus, imités même parfois en bronze. L'arrivée des Cimmériens, entre 1000 et 900, a produit en Dacie de grandes perturbations, comme le laissent présumer les nombreux trésors en bronze

1. P. 278-289.
2. P. 289-646.
3. P. 289-295.

Digitized by Google

enterrés à cette époque, mais n'empêche pas la civilisation gète de continuer à se développer entre 900 et 600 en donnant des produits originaux. Ce n'est qu'après 700 que la victoire des Scythes anéantit la civilisation du bronze, sans mettre grand'chose à la place, à en juger par les produits des fouilles exécutées jusqu'ici. Il faut attendre après 300, c'est-à-dire après la revanche gète et à l'époque de l'influence celtique, pour constater une brillante renaissance.

1. *Le Hallstatt en Dacie.* — Jusqu'en 700, nous sommes à l'époque du bronze. Après 700, les formes scythiques se montrent, sans éliminer les formes locales. Les Gètes forgeaient eux-mêmes leurs épées de bronze et, quoique connaissant les grandes épées hallstattiennes, ils ne les ont pas importées ; les Scythes ont apporté leurs glaives courts. Les lances scythes sont en fer et de travail populaire ; les lances gètes, en bronze, élégantes, ont subsisté jusqu'à l'époque de la Tène. Les haches d'armes étaient connues avant les Scythes ; ceux-ci ont introduit parallèlement la leur, plate et à deux tranchants. Les flèches, amenées ou réintroduites par les Scythes, n'ont pourtant que des pointes en bronze. Les chars de guerre et les casques paraissent importés du Sud-Ouest ; on n'a encore retrouvé ni cuirasse ni bouclier. La victoire des archers scythes à cheval sur les fantassins gètes armés de la lance se traduit par le passage brusque des formes du bronze IV à des formes étrangères de l'âge du fer, et par la cessation de toute relation avec l'Occident, révélée par l'absence totale des formes du Hallstatt tardif et des objets helléniques de cette époque.

Les ustensiles en fer d'un usage pacifique sont rares jusqu'ici, soient qu'ils aient disparu, soit que le bronze ait gardé la prépondérance : de fait, nous trouvons des haches de bronze, presque toujours du type à douille ; de beaux couteaux (pas de rasoirs), de nombreuses faucilles et outils divers ; de beaux vases d'or et de bronze, les plus anciens d'origine soit italique, soit locale (gète et toujours en or), les plus récents d'origine soit grecque, soit locale (scythe, à peine influencés par l'art méridional). L'art dace de l'or, alimenté par les mines indigènes, a été plus original que l'art du bronze. Pas d'urnes, mais on sait qu'elles ont existé. — Céramique extrêmement riche et variée, en décadence à mesure qu'on se rapproche de l'art du fer ; toutefois, la filiation est évidente entre les formes de l'âge du bronze et celles du Hallstatt daco-scythe : les urnes, les assiettes, etc., trahissent une continuité de l'art indigène qui remonte au bronze et parfois au néolithique, alors que nous ne connaissons pas de céramique scythe.

Les objets de parure, enfin, sont extrêmement nombreux. Ils continuent ceux du bronze III, auxquels viennent s'ajouter maints objets italiques. Citons, en particulier, les larges ceintures couvertes d'appliques d'or à ornements géométriques ou à symboles solaires, les grands disques portés sur la poitrine et l'abdomen, les fibules surtout, parfois énormes, à spirales généralement, de forme arquée ou *a navicella*, sans compter celles de type *Certosa*

Digitized by Google

(Oradea Mare, VI^e et V^e siècles), qui prouvent la reprise des relations avec l'Occident, une fois calmée l'avalanche scythe. L'apport scythique est encore difficile à établir tant qu'on n'aura pas exploré les innombrables *tumuli* de Dacie ; la plupart de ces parures sont nettement carpathiques, mais certains objets scythiques (fibules, vases) ont été imités tels quels ; surtout les anneaux et bracelets en spirale ouverte, serpentiforme, ont déterminé une direction nouvelle. Il semble cependant que ni les animaux scythes ni la décoration grecque n'aient eu grand succès en Dacie, où le style géométrique indigène se perpétue, imperturbablement, à travers les âges [1].

En résumé, on peut dire qu'en Dacie le bronze IV continue les traditions du bronze III. La population y est nombreuse, riche, habile à la métallurgie et à la céramique ; elle est divisée en deux classes (paysans et guerriers libres), menant une vie dans l'ensemble homérique, plutôt pacifique, connaissant une active circulation économique par les vallées et les grands cols. La vie est facile, fastueuse, brillante même chez les seigneurs ; la religion est ouranienne (nombreux symboles solaires, incinération), bien qu'Anaïtis se soit syncrétisée avec la Grande Déesse chthonienne, peut-être sous l'influence des Scythes. Mais la tradition gète surmontera l'orage iranien et les apports de l'invasion ; sa pérennité est symbolisée par la permanence des attributs célestes de Zalmoxis jusque dans l'âge celtique de la Dacie [2].

2° *L'époque de la Tène en Dacie.* — Le premier témoignage concernant les Celtes des Balkans nous est donné par Ptolémée Lagide, qui signale en 335 une de leurs ambassades, venue saluer Alexandre après sa razzia chez les Gètes. Ils devaient être là depuis le V^e siècle ; nous trouvons, en effet, à Sedrias, à Silivas et en d'autres endroits de Transylvanie des objets qui nous font conclure à une première période de la Tène allant de 400 à 300 av. J.-C. Ce n'est pourtant qu'au cours du III^e siècle, c'est-à-dire après l'installation des Celtes en pays gète, que la civilisation celtique a commencé réellement à dominer en Dacie. Toute la métallurgie, toute la céramique de Transylvanie est dès lors celtique, surtout à partir de —100, et le restera jusqu'à la romanisation complète de la civilisation dace, en +50. Mais on remarquera que cette celtisation intense est contemporaine de Burebista, le « tueur de Celtes », et il faut admettre qu'elle s'est produite, non par suite d'une conquête celte, mais à la faveur des rapports continuels qui rapprochaient les deux peuples, rapports hostiles d'abord (V^e-III^e siècle), puis amicaux (II^e siècle, époque des alliances contre la Macédoine et l'Illyrie romaines), puis empirant de nouveau jusqu'à la destruction complète des États celtes par les Gètes. Ceux-ci, pendant quelques siècles, avaient adopté, tout en la remaniant, la civilisation celtique si complètement qu'ils en négligeaient la civilisation hellé-

1. P. 394-454.
2. P. 454-459.

Digitized by Google

nique ; pourtant, dans cette adaptation, ils restent fidèles à leurs traditions de l'âge du bronze et même du néolithique [1].

Les habitations sont, comme au néolithique, en branchages ou en roseaux recouverts de torchis, plus soignées dans la montagne ; les châteaux forts ont des murs énormes et on y accède par de beaux escaliers ; les villages sont très petits, fortifiés, généralement bâtis sur une hauteur. Les sépultures, toutes d'incinération, ont donné peu de chose ; on a trouvé, par contre, de nombreux dépôts de grains (blé, millet, légumineuses, lin, chanvre), des vases (indigènes, celtiques et grecs) et beaucoup d'objets de métal. Les forteresses daces sont construites sur les hauteurs, en terrasses, avec d'énormes remparts et des tours de défense ; les châteaux s'élèvent aussi sur des pics taillés en étages et reliés à la montagne voisine ; le mur, en gros bloc, a parfois 3m50 sur 3 mètres de haut et est surmonté d'un mur de brique ; la technique gréco-romaine y est déjà connue (sculpture, terre cuite, cintres). D'énormes trésors s'y trouvent entassés. L'apogée de la forteresse est d'ailleurs après l'an — 100, sous Burebista [2].

Les ateliers sidérurgiques, nombreux, ont été peu explorés jusqu'ici. Les haches sont de plusieurs types (l'ancien modèle à douille ; le type d'Ornavasso, originaire d'ailleurs des Carpathes et prototype de la *cateia* daco-celtique, laquelle, malgré l'autorité de Déchelette, n'est pas germanique ; la hache-marteau ; la hache-tranchet). Le couteau, ustensile ou arme, n'est plus d'une pièce, il a un manche en bois, en os ou en corne et sa lame a des formes diverses. Outre les serpes habituelles de la Tène, semblables à celles d'aujourd'hui, les ateliers de Muncaci ont fourni une admirable collection de ciseaux, marteaux et autres outils géto-celtiques.

Les instruments agricoles ont dû être très nombreux. On n'a pas retrouvé de soc métallique, soit que tous aient disparu sous l'action de la rouille, soit plutôt que les charrues aient continué à être munies d'un soc en bois ; les faucilles et les serpes sont d'un modèle nouveau. On a également beaucoup d'ustensiles de cuisine (crémaillères, moulins à bras, etc.).

Les armes celtiques pénètrent en Dacie dès le ve siècle. L'épée classique est la grande épée destinée à frapper de taille, mais il y a aussi une espèce de yatagan proprement dace : d'ailleurs, les faux et faucilles ont pu, démanchées, se transformer en épées. On a trouvé aussi de beaux spécimens de lances et de javelots, et les pointes de flèche iraniennes se sont multipliées et développées, ainsi que les haches. On a fait une ample moisson de boucliers et de casques celtes, et de boucliers gètes (identiques aux boucliers celtes ou romains) ; les Daces de la dernière période semblent n'avoir pas eu de casque. L'enseigne dace du dragon paraît symboliser non un principe chthonien, mais le démon qui vole par le ciel orageux, en rapport avec les croyances

1. P. 459-466.
2. P. 466-482.



Digitized by Google

ouraniennes gètes. Il n'est pas certain que les Daces aient connu le *vexillum :* ceux qu'on voit sur la colonne Trajane paraissent plutôt être des *vexilla* romains arborés comme trophées. Nous ne possédons plus que des chars de guerre celtiques, qui peut-être même n'avaient qu'une signification rituelle [1].

Les parures et objets de toilette sont nombreux : rasoirs à lame large et convexe (peu fréquents chez les Daces, qui portaient la barbe), ciseaux, peignes décorés, miroirs (sans doute de provenance italique) ; larges ceintures à appliques d'argent (recouvrant la chemise des hommes, la jupe des femmes, comme chez les Roumains modernes), généralement en cuir pour les hommes, en métal pour les femmes ; chaînettes, colliers, pendentifs, *torques* (parure celtique, à partir du IIIe siècle, souvent en argent ou en or) d'une pièce ou en anneaux, le type caractéristique ayant les bouts en têtes de serpent ou d'autres animaux ; bracelets, très nombreux, aux types de la Tène II (type hallstattien à tige dentelée, ou type celtique à une spire avec lignes en relief, ou composé de trois, quatre ou six hémisphères creux) et de la Tène III (tige mince aux extrémités rattachées entre elles par des spires, ou à plusieurs tiges tordues chacune en corde ; tiges plates à cercles en pointillé, et type caractéristique à serpent en spirale, connu également en Italie, en Grèce, en Thrace et en Espagne). Une mode qui paraît avoir été courante et avoir connu la fabrication en série est celle du bracelet à nombreuses spires (tradition du bronze) et aplati aux deux extrémités, orné d'une suite de palmettes et terminé par une tête de serpent ou un museau quelconque. — Fibules moins nombreuses qu'à l'âge précédent, représentant un assez grand nombre de types communs à toute l'époque de la Tène européenne ; au contraire, les pendentifs en forme de clous ou de poignards sont proprement carpathiques. L'ambre et l'or, abondants en Roumanie, ne paraissent pas avoir été employés ; cette époque n'offre presque exclusivement qu'un art de l'argent [2].

La céramique devient entièrement celtique après le IIIe siècle, mais les formes indigènes, remontant jusqu'au néolithique, subsistent toujours. Les urnes sont de plusieurs types ; le plus classique est la série de formes qui va du profil villanovien à base renflée jusqu'à la forme presque sphérique ; l'ornementation est très simple (lignes ondulées ou zigzagantes, décoration par zones, peinte ou gravée) ; la pâte est grise, très rarement peinte. Les coupes vont de la forme hémisphérique à la simple assiette ; les bols, tasses, cruches, etc., sont de formes très variées. Les soupières, bassins, etc., ont les bords à lèvre droite et étroite ou, au contraire, largement aplatie, offrant une grande variété. Citons, enfin, les grands *pithoi* à conserver l'eau, dont le type vient certainement du Sud (Grèce ou Rome), directement ou par l'intermédiaire des Celtes. Plus précisément, nous constatons en Transylvanie des produits primitifs et des produits perfectionnés ou importés de modèle celtique et,

1. P. 482-527.
2. P. 527-560.

Digitized by Google

en Moldo-Valachie, s'ajoute à ces deux catégories toute une famille de vases hellénistiques. Nous n'avons pas de vases de verre, mais leur existence nous est révélée par de nombreux fragments d'une pâte verte ou bleue, parfois multicolore[1].

* * *

Les considérations économiques qui terminent le livre sont d'un intérêt considérable. Si l'âge de la Tène est partout l'âge de la métallurgie, il l'est particulièrement en Dacie. L'argent, le grand métal précieux des Daces, a été non seulement importé, mais aussi travaillé sur place ; l'or de même, quoiqu'il provînt en grande partie du butin fait à la guerre et que l'exploitation de l'or indigène ait été assez primitive ; au contraire, le travail du bronze demeure intense. Cette grande activité industrielle, d'importantes relations économiques exigeaient un système monétaire : celui-ci fut en grande partie celtique, mais imita également les statères de Philippe II ; la frappe devint surtout active au temps de Burebista, qui fut un monométallisme argent. La monnaie étrangère ne manqua pas non plus, surtout la grecque et la romaine. Le commerce était, en effet, dans la complète dépendance des pays du Sud, helléniques jusqu'en 200, romains après, mais il se faisait par l'intermédiaire des voies fluviales. Les Grecs, surtout en Moldo-Valachie, vendaient en Dacie leurs produits manufacturés (métallurgie) et plus encore l'huile et le vin ; ils y achetaient les produits de la terre et de l'élevage, et aussi des esclaves. La pénétration romaine commence au IIe siècle ; elle est générale au Ier, surtout en Transylvanie et dans le Banat ; elle vient principalement de l'Adriatique et suit les routes de Macédoine et de Dalmatie, jusqu'au règne d'Auguste, qui lui assure la route de la Save. Les Celtes entretiennent avec la Dacie des rapports plus ethnographiques qu'économiques. Les relations sont suivies avec le Pont[2].

La civilisation intellectuelle de la Dacie nous est bien connue. L'art dace est au carrefour des courants naturalistes orientaux et des courants géométriques occidentaux (celtiques) et autochtones ; il a une préférence marquée pour la deuxième tendance. L'architecture est obsédée par la technique du bois ; vers le Ier siècle, elle devient presque entièrement romaine. En ce qui concerne la religion des morts, nous connaissons de nombreuses tombes celtiques de la IIe période de la Tène, toutes à incinération, à mobilier modeste (urne, coupe, tasse, armes — souvent ployées ou brisées — débris de chars de guerre, nourriture) et en forme de puits cylindrique ; des tombes gètes du même genre, moins les armes, et à mobilier plus traditionnel et archaïque, sans doute par conservatisme religieux. On voit que les Celtes, adeptes de l'inhumation, ont adopté, au contact des Germains et des

1. P. 561-592.
2. P. 592-619.

Digitized by Google

Gètes, la coutume de l'incinération. Des constructions à double enceinte, près de Grădistea-Muncelui et de Costesti, semblent religieuses (tombes ou temples?) et paraissent en tout cas daces. Aucune image du dieu suprême (sauf parfois Jupiter après la conquête), mais de nombreuses représentations des dieux cavaliers, parfois de la divinité féminine ; des amulettes et objets prophylactiques (dérivant du svastika et de l'œil), des signes ouraniens, y compris, nous l'avons dit, le dragon, etc.[1].

* * *

En résumé, dans cette longue période qui va de l'an 1000 av. jusqu'à 50 ap. J.-C., l'époque scythique (700-300) marque une espèce d'hiatus dans l'évolution de la civilisation gète, et le second âge du fer est une véritable renaissance : les Grecs et les Celtes apportent chacun de leur côté de nouveaux ferments de civilisation ; la monnaie vient modifier et rendre plus intense toute la vie économique ; la puissance militaire des agriculteurs indigènes daco-gètes parvient à soumettre les envahisseurs iraniens et germano-celtes, et les Romains multiplient les relations commerciales avec le pays. Une civilisation brillante se développe, avec son roi unique et puissant, ses citadelles, son architecture civile et militaire, sa noblesse amie du luxe, ses ateliers artistiques, ses usines et ses arsenaux. Les Gètes descendent de plus en plus de la montagne vers la plaine, tandis que les négociants étrangers sillonnent leur empire, surtout des Grecs et des Italiens[2]. Le chapitre VII du livre[3], consacré aux « conclusions » qui résument les six précédents, se termine sur une considération d'une haute portée : c'est que les négociants romains ont trouvé en Dacie un peuple préparé au romanisme depuis l'an 1000 par la civilisation celtique (entièrement adoptée peu à peu, nous l'avons vu), si apparentée à la romaine par ses origines italiques et helléniques ; les relations économiques qui se poursuivent entre l'Empire romain et la Dacie depuis le Ier siècle ont achevé la romanisation du royaume de Décebale avant la conquête armée.

La modeste conclusion de Pârvan (nécessité de connaître la protohistoire de l'Europe carpato-danubienne pour comprendre l'évolution et la persistance du romanisme), qui tient en trois lignes, mérite d'être longuement méditée. C'est bien l'impression qui se dégage de cet immense travail, où l'auteur, sans dissimuler les points d'interrogation, a projeté sur les problèmes si obscurs et si compliqués qui concernent l'Europe centrale avant la conquête romaine la lumineuse clarté de son esprit précis et systématique et de sa grande expérience archéologique : toutes les traditions du peuple gète pen-

1. P. 619-643.
2. P. 643-646.
3. P. 647-724.

Digitized by Google

dant le Ier millénaire s'unissent pour expliquer ce qu'on a appelé le « miracle roumain ». La courte occupation romaine de Trajan à Aurélien ne suffirait pas à rendre compte de la persistance du romanisme chez ce peuple qui a le sang si peu latin et l'esprit si façonné à la latine, si le romanisme ne s'était pas solidement implanté auparavant : cela moins peut-être encore par l'activité des colons et des négociants romains qui s'aventuraient au nord du Danube avant la conquête, que grâce à la civilisation intime des Daces, profondément teintée de celtisme et toute tournée vers le midi gréco-latin. A ce point de vue, l'intérêt du livre de Pârvan se prolonge jusque dans l'histoire contemporaine : car c'est de cette manière qu'il faut entendre la fameuse latinité des Roumains, si réelle encore à l'heure actuelle.

Mais les recherches de Pârvan apportent une contribution non moins précieuse à l'étude d'une des questions les plus délicates et les plus essentielles de l'histoire ancienne, celle de l'expansion romaine. Elles vérifient un fait caractéristique, souvent mis en pleine lumière, en particulier par l'enseignement de M. Carcopino, c'est que les Romains n'ont réussi que dans les pays où ils ont rencontré une civilisation, inférieure souvent, mais en plein développement : en Afrique et en Espagne, où ils ont trouvé la civilisation sémitique de Carthage ; dans l'Espagne septentrionale et en Gaule, où ils ont trouvé la civilisation celtique ; en Grèce, où ils se sont assimilé la civilisation hellénique pour la diffuser à leur tour à travers le monde. Les peuples romans sont ceux auxquels la conquête romaine a permis de donner un nouvel essor à leur propre civilisation dans le cadre général romain. On voit que la loi se vérifie brillamment en Dacie. Ce n'est pas un des moindres mérites du magistral ouvrage de Pârvan que de nous permettre ainsi, sans vaines théories et par la seule contemplation des découvertes archéologiques, de mettre le doigt sur un des secrets de l'expansion de la civilisation latine.

P. Henry.

Digitized by Google

# AMBROISE PARÉ ET CHARLES IX

## (1561-1574)

*Paré premier chirurgien.*
*Le grand tour de France. — Amitié de Charles IX et de son chirurgien.*
*La Saint-Barthélemy et la fin de Charles IX.*

Dans la vie si pleine d'Ambroise Paré, l'histoire de ses relations avec Charles IX est particulièrement intéressante. Ses innovations, ses polémiques, ses succès professionnels lui avaient fait beaucoup d'ennemis. Mais cela ne l'empêcha pas de continuer, après la mort de François II, une carrière encore plus brillante.

L'année 1561 est pour lui exceptionnellement remplie. D'abord paraissent à quelques semaines d'intervalle : *La méthode curative* et *L'anatomie universelle*[1] ; puis, comme il s'adonne tout entier à sa pratique professionnelle et recueille les derniers éléments de l'ouvrage de chirurgie qui va suivre, il est brusquement réduit à l'inaction pour plus de quatre mois par un grave accident sur lequel il nous a laissé de copieux détails, « pour toujours mieux instruire le jeune chirurgien[2] ». Pendant trois mois et plus, il reste « toujours couché à la renverse, ce qui est une espèce de gesne à un pauvre malade[3] ». C'est le souvenir de cette torture qui lui inspirera, par la suite, l'invention d'une ingénieuse « cassole[4] ». Enfin, après un mois passé à se traîner au moyen d'une potence, il peut reprendre vers le milieu de septembre ses occupations ordinaires et, peu de temps après, il succède à Nicole Lavernot[5] comme premier chirurgien du roi.

Sans tenir compte d'une allégation de Peyrilhe[6], d'après lequel Paré fut élevé à ces hautes fonctions huit années après sa réception au collège de

1. Achevées d'imprimer le 28 février et le 15 avril.

2. II, 328, 2.

3. II, 342, 2.

4. II, 337, 2.

5. C'est ce Nicole Lavernot ou Lavernault qui, très vraisemblablement, avait opéré le duc de Guise à Boulogne. A Perpignan, il avait extrait la balle découverte par Paré dans l'épaule de M. de Brissac. III, 694, 2. — Devaux, *Index Funereus*, le confond avec François Lavernot, peut-être son fils, mort seulement en 1602. D'après le même Devaux, *s. v.* Paré, c'est Henri II qui aurait élevé Paré aux fonctions de premier chirurgien.

6. Dezeimeris, *Dict. hist. de la médecine*, 1828-1839, *s. v.* Paré.

Digitized by Google

Saint-Côme, Malgaigne suppose que ce fut seulement après la prise de Rouen[1]. Or, c'est bien le 1er janvier 1562 que l'ancien barbier prête serment à Saint-Germain-en-Laye « comme premier chirurgien, en lieu et place de feu Me Nicole Lavernot[2] ». Cette date est confirmée par un acte notarié dans lequel, avant la fin du mois, il prend son nouveau titre[3].

Ton Roy, qui est sur tous en sçavoir admirable,
Pour son chirurgien premier t'a retenu,
Pour avoir (mon Paré) par tes escrits cognu,
Par tes œuvres aussi que tu n'as ton semblable[4].

C'est ainsi que Pigray, lui aussi poète et courtisan à ses heures, explique le choix qui fut fait. Ce choix, aujourd'hui, paraît naturel ; mais il n'alla certainement pas sans intrigues, car d'autres que Paré croyaient avoir des titres à la succession de Lavernot. Deux au moins furent pour lui des compétiteurs redoutables : Étienne de La Rivière et Pierre Aubert.

Son vieil ami La Rivière, témoin à son mariage en 1541, était un ancien barbier, lui aussi ; mais il avait comme chirurgien une carrière bien plus longue et dont il avait également le droit d'être fier. Avant Paré, il avait publié un important ouvrage d'anatomie[5]. Chirurgien du roi et juré du Châtelet, il avait défendu auprès d'Henri II, vers 1553, les privilèges de la corporation menacés par les médecins[6] et, depuis, sa renommée n'avait fait que grandir. Paré et lui avaient été émules presque aussitôt qu'amis : cette rivalité avait éclaté à tous les yeux quand parut la *Briefve collection ;* mais elle n'avait altéré en rien leurs bons rapports, puisque, dans le manuel qui devait remplacer entre les mains des apprentis le livre de La Rivière, Paré emprunte à ce dernier la manière de conjoindre les os[7] ; chaque jour, pour ainsi dire, il soigne les mêmes malades[8] ; mieux encore, quand il songe, à son retour de Danvillers, à mettre en pratique son heureuse idée de la ligature des artères, c'est La Rivière qu'il consulte et qu'il s'associe[9] ; dix ans plus tard, lors de son accident des Bonshommes, c'est La Rivière encore « qui prend la charge principalle de le penser ». Il est déjà premier chirurgien quand il publie le fait, en 1564, et rend cet hommage de reconnaissance à son compagnon. Leur amitié, décidément, était capable de résister à toutes les épreuves.

1. I, CCLXVIII. « Vers 1554 », dit M. A. Franklin, *Les chirurgiens*, 1893, p. 64.
2. *Mercure de France*, octobre 1763, p. 178 ; cité par M. Le Paulmier, *Ambroise Paré*, 1884, p. 196.
3. Arch. nat., Y 103, fol. 65 ; Le Paulmier, *Ambroise Paré*, p. 196.
4. Ce quatrain figure en tête des *Œuvres complètes*.
5. 1545, en latin ; 1546, en français.
6. Malgaigne, I, CCLVIII ; cf. Le Paulmier, *Ambroise Paré*, p. 42.
7. I, 317, 2.
8. II, 230, 1 ; II, 72, 2 ; 94, 1 ; III, 328, 2.
9. II, 334, 2, note. — Cette mention spéciale de La Rivière (mort en 1569) disparaît en 1575, mais, la même année, il est nommé d'autre part une fois de plus. III, 338, 2.

Digitized by Google

Il n'en fut pas de même, semble-t-il, en ce qui concerne Pierre Aubert. Ce Pierre Aubert, après avoir été au service du duc de Guise[1], avait passé au service du roi. Second de Lavernot, ainsi que l'indique son salaire de 280 livres, alors que ses confrères n'en reçoivent que 240[2], il se croyait naturellement désigné pour recueillir la succession de son chef. Il fut irrité et le laissa paraître quand Paré posa sa candidature. De cette époque date une brouille dont les traces subsistent dans les *Œuvres complètes*. Par exemple, Paré fait par le menu le récit d'une cure pénible opérée à Metz « en la personne de M. de Pienne par un nommé Pierre Aubert, chirurgien ordinaire du Roy ». On ne saurait se méprendre à ce ton d'indifférence. La rupture est déjà complète avant la mort de Lavernot. Elle survivra à des années de rapports officiels entre le nouveau premier et celui qui est condamné à rester toujours au second rang[3] ; en effet, le nom d'Aubert disparaît systématiquement des *Œuvres complètes*.

Si Paré l'emporta sur un si redoutable adversaire, probablement soutenu par son ancien maître le duc de Guise, c'est qu'il avait pour lui, outre les mérites célébrés par Pigray, des protecteurs capables de contre-balancer les influences les plus puissantes. On peut en nommer au moins deux qui suffisaient à assurer son succès : Chapelain et le roi de Navarre.

« M. Chapelain, conseiller et premier médecin ordinaire du Roy », avait pour lui une estime particulière ; ne demandait-il pas spécialement son avis au chevet d'Henri II mortellement blessé[4] ? Il est visible que Paré cultive cette amitié ; il fait part à M. Chapelain de ses observations les plus curieuses[5] ; il lui dédie la *Méthode curative*. Mais au moins on ne saurait lui reprocher de s'être montré ingrat envers son bienfaiteur ; une légende le représente prenant vivement sa défense auprès du roi contre des calomnies du même genre que celles dont il avait eu à souffrir lui-même[6] ; plus tard, avec quelle déférence il rapporte les raisons pour lesquelles le premier médecin refusa un jour de contrarier Charles IX, qui avait l'habitude d'avoir dans sa coupe un morceau de licorne[7] ! Une autre remarque, c'est qu'après la mort de Chapelain, emporté par le pourpre devant Saint-Jean-d'Angély à la fin de 1569, Paré, si oublieux parfois des morts, multiplie au contraire les souvenirs de cet homme, « lequel de son vivant estoit grandement estimé des gens doctes[8] ».

1. II, 71, 2, note ; I, 296, 2, note.
2. Arch. nat., KK 129, fol. 28 v°. État de la maison du roi François Ier : Le Paulmier, *Ambroise Paré*, p. 190.
3. État de la maison de Charles IX en 1572 ; Arch. nat., KK 134, fol. 35 : « Ambroise Paré, premier, 800 l. t. ; Pierre Aubert, 280 ; Jehan d'Amboise, 240, etc... »
4. I, ccix.
5. II, 22, 2 ; III, 212, 2.
6. *P. et L.* (Peicy) ; *Biogr. univ.*, 1892. *S. v.* Paré, d'après Nancel, dans *opusc.*, p. 102.
7. III, 471, 2.
8. II, 22, 2 ; 115, 1 ; 411, 1 ; III, 211, 1 ; 212, 1 ; 451, 2 ; 471, 2 ; 508, 1.

Digitized by Google

Tout cela prouve que Chapelain s'était montré favorable à la nomination de Paré. Celui-ci, toutefois, se faisait peut-être quelque illusion à ce sujet : sans doute, on tenait compte, pour le choix d'un premier chirurgien, du « superintendant[1] » de la maison médicale ; mais ce fonctionnaire était justement alors un personnage plein de prudence. S'il donna avis, ce ne fut pas sans connaître l'opinion de ceux qui lui demandaient le sien. D'autre part, si Charles IX éprouvait déjà pour le bonhomme quelque chose de la sympathie qui s'affirmera par la suite, il était encore bien trop jeune, quoi qu'en dise le poétique Pigray, pour faire un choix spontané. Ce qui dicta ce choix, ce fut la faveur marquée d'un grand nombre de seigneurs de la cour, tels le prince de La Roche-sur-Yon et surtout le roi de Navarre, dont l'influence se trouva prépondérante après la mort de François II[2].

Dès 1561, Paré lui exprime solennellement sa reconnaissance par la dédicace de l'*Anatomie universelle* « au très illustre et très débonnaire roy de Navarre[3] ». Or, c'est ce dernier qui exerce en fait la royauté, comme lieutenant général du roi, pendant les vingt-un ou vingt-deux premiers mois du règne de Charles IX. Comment ne pas croire qu'il détermina plus que tout autre, s'il ne le fit pas de sa propre autorité, le choix d'un homme qu'il protégeait de si longue date et qu'il aimait entre tous? D'ailleurs, Paré semble bien être à son service : sans doute, il raconte en 1585 que « le Roy avec son camp ne demeura guère à Bourges[4] » et que, « le lendemain de la bataille donnée à Dreux, le Roy lui commanda d'aller penser M. le comte d'Eu »[5] ; mais c'est le « roi de Navarre, lieutenant général du Roy », qui l'envoie à Meung soigner le seigneur de Ville-Neufve[6] ; c'est au roi de Navarre qu'il obéit jusqu'au jour où il perd ce puissant et un peu compromettant protecteur.

On voit, en tout cas, que la charge de premier chirurgien n'était pas alors une sinécure. Dès le commencement de 1562, en effet, les hostilités éclatent de tous côtés : « Troubles advenus à cause de la religion », dit Paré[7] ; en réalité, lutte équivoque dans laquelle d'obscures ambitions guidaient les chefs et des instincts confus les combattants. C'est ainsi que le père d'Henri IV — pour qui Paris vaudra bien une messe — se trouve amené à diriger les armées catholiques, lui qui était au fond un huguenot impénitent. Paré lui-même, malgré les importantes fonctions qu'il exerce dans l'armée

1. Le mot est de Paré dans la dédicace de la *Méthode curative*, I, CCCIX. III, 471, 2 ; 508, 1.
2. III, 701, 2 ; 727, 2 ; II, 411, 2 et *passim*.
3. I, CCCXI.
4. III, 732, 2.
5. III, 724, 1.
6. II, 311, 2. — Paré, qui ne cite ce souvenir qu'en 1579, donne la date 1563. C'est évidemment une erreur. Malgaigne (II, 312, 1, note) propose 1553 ; ce n'est guère plus vraisemblable. Cette affaire de Meung doit avoir eu lieu pendant la campagne de 1562.
7. II, 174, 1.

Digitized by Google

royale, est haï « pour la religion » par des fanatiques dont la haine, s'il faut l'en croire, va jusqu'à essayer de l'empoisonner.

Le principal événement du début de la campagne fut la reprise et le sac de Poitiers. Un passage du *Discours touchant le fait des harquebusades*[1] donne à croire que Paré assista à ces scènes de carnage. De là, la troupe victorieuse vient rejoindre un autre corps où se trouvent Charles IX et le duc de Guise. On met le siège devant Bourges, qui doit bientôt se rendre. De cet incident des grandes guerres, Paré n'a rapporté qu'un souvenir assez insignifiant[2].

Par contre, il fait mainte allusion à la seconde partie de la campagne qui eut lieu en Normandie. Là, les protestants avaient réuni une bonne partie de leurs forces pour être à même de recevoir des secours de l'étranger ; en effet, Montgomery, à Rouen, avait sous ses ordres autant d'Anglais que de Français. La place, investie dès le 29 septembre, opposa une résistance acharnée. De part et d'autre, d'ailleurs, on s'était piqué d'honneur ; on rivalisait de témérité. Catherine de Médicis elle-même s'exposait par bravade au feu des assiégés et ripostait au duc de Guise : « J'ai autant de courage que vous. » De même qu'il y a des affolements de peur, il y a des affolements de témérité. Ces derniers sont plus beaux, mais ils donnent une effroyable besogne aux chirurgiens. Beaucoup moururent « devant l'assaut et à l'assaut. Le lendemain mesme qu'entrasmes en la ville », dit Paré[3], « j'en trépanay huit ou neuf qui avoient esté blessés à la brèche de coups de pierre ». Il conserve, d'ailleurs, au milieu de ces tueries, son sang-froid de savant ; il communique « à Messieurs Chapelain, premier médecin du Roy, et Castelan, premier de la Royne, une observation curieuse qu'il vient de faire sur une de ces lésions du crâne[4] ». La ville fut prise enfin le 26 octobre, après plusieurs attaques meurtrières. Toutefois, les chirurgiens n'étaient pas au bout de leurs peines. Les blessures s'aggravaient presque toutes d'accidents terribles contre lesquels les remèdes éprouvés demeuraient impuissants. Paré décrit ces phénomènes dans un passage où il atteint la dramatique sobriété de Thucydide[5]. Devant « cette mer de pourriture et d'infection, ces vers, cette puanteur, ces abcès qui se multiplient dans le corps tout entier[6] » ; devant « tant de vaillants hommes qu'il voit finir piteusement leurs jours[7] », il cherche à la fois les causes de ces accidents extraordinaires et les traitements nouveaux qu'il pourrait leur opposer. Il recommande alors de « batailler contre l'alté-

1. II, 139, 2 : « Les moindres ulcères desquelles on ne ferait cas à Poitiers ou à Paris... » Pourquoi Poitiers, si Paré n'avait pas observé des ulcères à Poitiers? Or, ce discours est antérieur au grand voyage de Charles IX, pendant lequel Paré passa de nouveau par cette ville.
2. III, 732, 2.
3. III, 723, 1.
4. II, 22, 2.
5. II, 176, 2.
6. II, 141, 2.
7. II, 131, 1.

Digitized by Google

ration de l'air, contre la putréfaction de la playe[1] ». N'est-ce pas qu'il entrevoit déjà une vérité féconde? Quand il se prend à douter de la « grande et merveilleuse efficace[2] » de son huile de petits chiens, quand il substitue à ce suppuratif en « temps pestilent et pernicieux » un « égyptiac[3] » qui change du tout au tout le caractère de son traitement, n'est-ce pas qu'il a comme une vision confuse, trois siècles à l'avance, de la méthode antiseptique? D'ailleurs l'égyptiac, pas plus que l'huile de petits chiens, n'empêchait de mourir « la plupart des gentils'hommes et soldats blessés[4] », et tous dans les mêmes conditions misérables, « car telle pourriture estoit commune aux princes, aux grands seigneurs et aux pauvres soldats[5] ».

C'est ainsi que succomba le roi de Navarre. Si Paré perdait en lui un précieux protecteur, cette mort lui donna une occasion exceptionnelle de grandir son prestige auprès de ceux dont il allait dépendre entièrement désormais. Le 15 octobre[6], comme on se disposait à donner un assaut, le roi de Navarre « estant dans le fossé et prest à monter... eut une grande arquebusade dans l'épaule[7] ». Paré s'empressa auprès du blessé en même temps qu'un « sien chirurgien » nommé Gilbert, un des premiers de Montpellier, et autres. Mais il eut beau chercher la balle « bien exactement », raconte-t-il, au moyen d'une incision dans la plaie, et en employant l'espatule, précise De Thou[8], il ne la trouva pas[9]. Il en conclut, probablement par une application de sa méthode de la position du blessé, qu'elle avait « coulé » dans la cavité de l'humérus, tandis que « la plus grand part la disoient estre entrée et perdue dedans le corps ». Même dissentiment en ce qui concerne la gravité de la blessure, qu'il déclare, lui, être mortelle, tandis que maître Gilbert se montre plein d'espoir[10]. On transporte le roi au logis qu'il occupait à Darnetal[11]. Là, dans une grande consultation à laquelle assistent Charles IX, la reine mère, le duc de Guise, le cardinal de Bourbon, Paré persiste dans sa double affirmation, seul contre tous, malgré d'amicales remontrances du prince de La Roche-sur-Yon[12].

1. II, 153, 2, note (1564).
2. II, 153, 1, note (1552).
3. II, 154, 1.
4. II, 131, 1.
5. II, 141, 1.
6. En effet, le roi mourut le 17 novembre, « 35e jour de la blessure », dit De Thou, liv. XXXIII, éd. 1734, t. IV, p. 438. Paré se trompe lorsqu'il écrit (III, 724, 1) : « Le 18e jour de la blessure. » D'ailleurs, ses souvenirs recueillis en 1585 manquent d'exactitude ; ainsi il semble confondre dans le recul du temps les attaques infructueuses qui précédèrent la prise de la ville avec l'assaut final. III, 723, 1.
7. Brantôme, *Le roy de Navarre*.
8. Éd. 1734, t. IV, p. 431.
9. III, 723, 1.
10. Brantôme, au contraire, montre les chirurgiens et médecins d'accord pour le « juger à mort ». Ici, les souvenirs personnels de Paré méritent toute créance.
11. De Thou, p. 431.
12. III, 723, 2.

Digitized by Google

C'est plus qu'il n'en faut pour qu'on le tienne à l'écart. Effectivement, il ne donne plus le moindre détail jusqu'au jour où il doit avoir sa revanche. Quoique les chairs reviennent en abondance, raconte De Thou[1], et referment la plaie, celle-ci n'est pas guérie. Or, le prince est « plein de folles idées » et, qui pis est, il les exécute. Quand Rouen est prise, il s'y fait porter, dans son lit, par la brèche, et là attend le dernier moment au milieu des mêmes amusements qu'il avait à Darnetal. Il survient un abcès au bras gauche[2], puis une fièvre violente. Il faut couper les chairs pour évacuer « un pus dont les chirurgiens même ne pouvaient souffrir l'odeur[3] ». On ne s'y trompe plus, la fin approche. Cependant, le roi de Navarre se mit en tête de se faire transporter à Saint-Maur, près de Paris. C'était là une fatigue au-dessus de ses forces. A peine fut-il dans le bateau que le dénouement parut proche : le huguenot Raphaël récitait des prières que le cardinal écoutait tête nue, d'autres étaient à genoux[4]. « Et ainsy rendit l'esprit le 17 novembre 1562, sur Seyne, vis-à-vis le grand Andely[5]. »

Paré, qui remontait le fleuve avec la Cour, mais sans plus se mêler de rien, eut certainement des regrets à la mort de son protecteur ; il faut reconnaître toutefois que le seul sentiment qu'il manifeste est l'orgueil, l'orgueil de voir son pronostic se réaliser, de voir ses adversaires confondus. Il exulte quand il voit le médecin du prince de La Roche-sur-Yon venir le chercher pour découvrir la balle, quand il la découvre à l'endroit même où il avait annoncé qu'elle devait être, quand il entend le roi et la reine reconnaître que seul il avait deviné juste[6]. Laissant le corps « reposer à Chasteau-Gaillard », il se hâte vers Paris, où il retrouve des blessés qui l'y avaient devancé et son manuscrit inachevé des *Dix livres de la chirurgie*.

Cependant, la prise de Rouen n'a pas brisé la résistance des protestants ; leur armée principale, sous les ordres de Condé, est intacte : elle vient même, par bravade, camper à quelques lieues de Paris ; mais le morceau est trop gros pour elle et elle se retire vers la Normandie, où les Anglais tiennent encore Le Havre. L'armée royale se lance à sa poursuite, l'atteint à Dreux le 19 décembre. C'est seulement après plusieurs charges furieuses que les huguenots sont mis en déroute, perdant 8,000 tués, blessés ou prisonniers[7]. 7,000 cadavres, disait-on, jonchèrent le champ de bataille[8] ; Paré va jus-

1. De Thou, p. 434.

2. II, 141, 2.

3. De Thou, ibid. — Paré signale le fait, mais sans nommer le roi de Navarre.

4. De Thou, liv. XIII, éd. 1734, p. 438 ; L'Estoile, coll. Petitot, t. XLV, p. 56 ; *Arch. cur.*, t. V, p. 69 et 70.

5. L'Estoile, p. 56.

6. III, 724, 1.

7. C'est le chiffre donné par Estienne Pasquier, *Lettres*, liv. IV, 18, à M. de Fonsomme.

8. François de La Noue, *Mémoires*, coll. Petitot, t. XXXIV, p. 175. — Il est certain que l'entassement des cadavres devait faire illusion. Le jour même, le secrétaire d'État Robertet écrit à M. de Nemours que M. de Guise « tua plus de dix mille ennemis » (*Galerie*

Digitized by Google

qu'à 25,000 [1]. De fait, deux jours après, il avait vu « une grande lieue d'alentour la terre couverte de morts [2] ».

En effet, il avait été dépêché par le roi pour soigner spécialement le comte d'Eu, atteint d'une grave blessure. Il en profita pour soigner aussi « grand nombre de gentils hommes et de pauvres soldats ». Mais aussitôt le comte mort, il estime sa mission terminée ; laissant sur le champ de carnage « Pigray, Cointeret et autres », il rentre bien vite, comme toujours, à Paris. Son poste est auprès du roi.

Dès lors, il est en faveur plus que jamais. Il plaît au jeune Charles IX, qu'il amuse et qu'il intéresse. L'infaillible sûreté de ses pronostics sur la blessure du roi de Navarre a frappé les imaginations. A la Cour, quand on éprouve quelqu'une de ces curiosités naïves et impatientes qu'on voit brusquement surgir en ce renouveau des esprits, c'est à lui qu'on demande les explications désirées.

Ainsi le roi, sa mère, le prince de La Roche-sur-Yon, « plusieurs autres princes et grands seigneurs » lui demandent un jour pourquoi la plupart des blessures reçues « en ces dernières guerres » avaient été mortelles. Comment n'être pas fier d'instruire pareils disciples? Notre chirurgien ne manque pas de prendre au sérieux ce rôle nouveau qu'il tient comme inhérent à ses fonctions. Pour « profiter à la République [3] », pour « satisfaire au devoir de son art », pour « ne pas déroger à l'honneur premier de sa profession [4] », il s'applique aussitôt à écrire, avec tout l'appareil d'érudition dont il est capable, son *Discours touchant le fait des harquebusades et autres bastons à feu lors du retour et prise de la ville de Rouen*, qu'il va faire imprimer en tête des *Dix livres de la chirurgie* [5].

Le jeune roi, auquel on ne pense guère qu'à travers les souvenirs de la Saint-Barthélemy, avait, à la différence de son frère aîné, une intelligence assez ouverte et, à défaut d'un esprit cultivé, un grand éveil de curiosité. Il se prend à la naïveté finaude du bonhomme Ambroise ; il s'intéresse à ses souvenirs de voyages, de batailles, d'aventures, à ces opérations quasi miraculeuses, à cette œuvre manuelle que certains dédaignent, mais dont les résultats sont là, visibles, palpables, à cette érudition si variée, si amusante d'un homme qui s'est instruit lui-même à la diable, à cet enseignement décousu, mais nourri de faits, qui n'a rien de rébarbatif ni d'abstrait, rien de pompeux. De là date l'amitié inaltérable du roi et du chirurgien. C'est au roi que celui-ci s'adresse dans son *Discours touchant le fait des harquebusades ;* c'est à « Sa Majesté » qu'il « fait présent » de cette dissertation

*philomathique du XVI^e siècle*, par M. de Mayer, 1783. t. II, p. 177). L'armée protestante n'avait pas beaucoup plus de combattants.

1. III, 724, 2.
2. II, 177, 1.
3. II, 131, 2.
4. II, 131, 1.
5. II, 131, 1, note.

Digitized by Google

« pour la retirer de l'admiration qu'elle avoit de la mort espouvantable de tant de gentilshommes et bons soldats[1] » ; c'est « au roi très chrétien » qu'il va dédier ses *Dix livres de la chirurgie*.

Il met la dernière main à cet ouvrage pendant l'année 1563, qui est pour lui relativement tranquille. Il ne paraît pas, en effet, que l'édit du 9 mai, qui obligeait tous les officiers du roi à faire profession publique de catholicisme, l'ait ému. D'autre part, c'est à peine s'il eut à faire, au milieu de l'été, une rapide excursion au Havre que les Anglais, décimés par la peste, rendirent sans attendre l'assaut[2]. Grâce à ces loisirs, il a la satisfaction de voir paraître son livre dans les premiers jours de février 1564[3] et d'en offrir le premier exemplaire au roi à Fontainebleau avant de partir pour ce grand voyage « où nous avons esté », dit-il, « deux ans et plus à circuir presque tout ce royaume[4] ».

Ce voyage, dont on trouve maint souvenir épars dans ses œuvres, mais dont il écourte singulièrement le récit à la fin de son *Apologie*[5], a exercé une influence infiniment plus grande qu'il ne se l'imaginait sur la formation de son esprit et sur les directions de sa pensée ; il a fait du chirurgien absorbé par son art un des types les plus complets et les plus caractéristiques de la Renaissance française.

Ses précédents voyages avaient été trop rapides, avec des préoccupations trop exclusives, pour qu'il en eût réellement tiré profit. A Paris ou dans les camps, il était trop attentif à la pointe de son scalpel pour avoir des distractions fécondes ; dans les livres même, quand il avait le temps de lire, il cherchait uniquement ce qui tenait à son métier ; dans le monde, l'ambitieux voyait des rivaux, des ennemis, des clients, des disciples, des protecteurs ; le chirurgien, des cures difficiles et des souffrances à soulager : mais le monde pour lui se bornait là. Il le verra désormais plus vaste, plus varié, plus coloré, plus mouvant : il y aura comme des fenêtres nouvelles à son intelligence. Dans les livres, comme dans la vie, il s'attachera à mille choses qu'auparavant il ne distinguait pas. Il avait pu faire les *Dix livres de la chirurgie ;* il sera capable désormais d'écrire le *Voyage de Metz.*

Pour accomplir cette métamorphose, il fallait qu'il fût arraché au milieu où il avait vécu jusqu'alors, à sa clientèle, à son « estude », à sa maison, qu'il vécût de longs mois dans l'intimité forcée des lents voyages d'autrefois, non seulement avec d'illustres médecins comme Chapelain ou Castelan, mais encore et surtout avec des gens qui n'étaient ni des gens de métier, ni des blessés, ni des malades, valets ou grands seigneurs ; il fallait que l'inaction

1. II, 132, 2.

2. III, 722, 2. Cf. Vieilleville, liv. IX, ch. XXIX.

3. « Achevé d'imprimer le 3e jour de février 1563 » (anc. st.). Le titre porte le millésime 1564.

4. III, 733, 2.

5. Le *Voyage de Bayonne* tient en une colonne et demie environ de l'éd. Malgaigne. III, 733, 2, et 734.

Digitized by Google

dont il s'impatientait le forçât à jeter les yeux sur les plaines et sur les montagnes, sur les fleuves, sur la mer ; il fallait que le mistral l'assiégeât en Avignon, que la neige le bloquât à Carcassonne, pour que sa pensée inconsciemment s'affranchît des liens qui la tenaient captive. « Faisant ce voyage », dit-il, « je me suis toujours enquis aux chirurgiens s'ils avaient remarqué quelque chose rare en leurs pratiques, à fin d'apprendre quelque chose de nouveau[1] ». Il comprend même dans son enquête les médecins et les barbiers[2]. Curiosité louable assurément ! Mais ce n'est pas ainsi qu'il apprit le plus.

Après avoir quitté Paris le 24 janvier, la Cour commença par séjourner deux mois à Fontainebleau au milieu des fêtes, et Paré en profite pour surveiller la publication de son dernier ouvrage. Aux beaux jours, on se met définitivement en route pour ce voyage dont on se promet tant de belles choses, à commencer par l'apaisement des querelles religieuses[3] et par l'établissement dans tout le royaume de l'autorité royale[4]. Par Sens, Troyes et Bar-sur-Aube, où l'on apprend la nouvelle de la paix avec l'Angleterre, on se rend tout d'abord à Bar-le-Duc, où le roi tient sur les fonts baptismaux le premier enfant de sa sœur Claude. Mais les « magnificences[5] » des fêtes princières, les négociations avec le prince d'Allemagne intéressent moins notre chirurgien que « l'astuce et invention » de son confrère Nicolas Picart, réduisant tout seul la luxation de l'épaule au moyen d'une échelle et d'un bâton[6].

De l'Est, la caravane royale se dirige vers le Midi. Paré n'a laissé aucun souvenir de son séjour à Dijon, où Tavannes accueille le roi par de brèves et braves paroles, ni de son passage à travers les autres cités bourguignonnes. Par contre, il a gardé une impression ineffaçable des terribles spectacles qu'il vit à Lyon pendant près d'un mois[7].

Tandis que la Cour s'attardait à jeter les fondements d'une citadelle, à interdire le culte réformé là où passerait le roi, l' « ire de Dieu » s'abattait sur la ville sous la forme d'une maladie « furieuse, tempestative, hastive, espouvantable, contagieuse, terrible[8] », la peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Il suffit de recevoir l'haleine d'un pestiféré pour avoir le corps couvert de pustules ; les gens « tombent morts » en cheminant par les rues

1. III, 733, 2.
2. III, 411, 1.
3. Pasquier, *Lettres*, liv. IV, 23.
4. Dans le premier volume des *Pièces fugitives, etc...*, du marquis d'Aublais, se trouve la relation faite par Abel Jouan de ce voyage dont les incidents de toute nature intéressèrent beaucoup les contemporains. Cf. A. d'Aubigné, *Hist. univ.*, liv. IV, ch. IV ; Varillas, *Charles IX*, liv. XI, etc.
5. Le mot est de Marguerite de Valois, *Mémoires*, coll. Petitot, t. XXXVII, p. 33. Les magnificences se renouvelèrent un peu partout, surtout à Lyon et à Bayonne.
6. III, 374, 1 ; I, CCLXXI.
7. Du 12 juin au 9 juillet 1564.
8. III, 350, 1.

Digitized by Google

et les temples [1]. Ici encore, Paré atteint l'intensité dramatique de Thucydide quand il nous dépeint la ville déserte où l'herbe envahit les rues [2], les cadavres sans sépulture, les agonisants abandonnés par leurs proches [3], les enfants tétant le venin mortel aux mamelles de leur mère morte [4], les médecins, chirurgiens et barbiers pourchassés à coups de pierres « comme chiens enragés » par la populace en folie, les larrons maîtres de la cité, pillant les maisons, étranglant les malades [5]. Détail caractéristique : au milieu de ces abominations, le chirurgien du roi [6] trouve moyen de s'intéresser très vivement à « une teste d'un grand poisson » qu'il voit chez un riche marchand. Il supposera plus tard que c'était une « lamie »; pour le moment, personne n'en sait le nom. Aussitôt il songe à faire part de sa découverte au roi, « qui estoit fort curieux de voir les choses sérieuses et monstrueuses ». Dès lors, l'enfantine curiosité de Charles IX sympathisait avec l'activité chercheuse de son chirurgien ; celui-ci, toutefois, dut renoncer à son projet quand il apprit, deux jours après, que le fléau s'était abattu sur la maison du marchand, son hôte, atteint lui-même avec sa femme et deux de ses serviteurs [7].

Il n'était que temps de chercher un séjour moins dangereux. On choisit le château de Roussillon en Dauphiné, où n'était pas encore parvenue « la furie de l'air pestilent [8] ». Dès le 14 juillet, la Cour s'y installe. Là, le temps se passe à échanger des politesses avec le duc de Savoie, à expliquer les conditions dans lesquelles les gentilshommes huguenots pourront exercer leur culte [9], à calmer une grande querelle de préséance entre le connétable et le prince de La Roche-sur-Yon [10], à réformer le calendrier [11], toutes choses qui, à des titres divers, intéressent notre chirurgien. On ne s'ennuie donc pas et volontiers on s'attarderait. Mais la peste, qu'on croyait bien avoir laissée à Lyon, semble avoir suivi à la piste : est-ce qu'une demoiselle de la reine ne s'avise pas d'en mourir? C'est bien assez pour faire promptement débusquer dudit lieu [12]. Cette fois, Paré donne lui-même le signal du départ avec toute l'autorité attachée à ses fonctions. On se remet donc en route, en plein été,

1. III, 388, 1.
2. III, 459, 1.
3. III, 458, 1.
4. III, 459, 2.
5. III, 378, 2 ; 458, 2.
6. Malgaigne, I, CCLXXI, suppose que Paré se lie alors avec Dalechamps. En effet, la *Chirurgie française* est citée douze fois dans les *Œuvres complètes ;* mais on n'y trouve aucune allusion à des rapports personnels.
7. III, 777, 3. — Ce n'est pas alors, évidemment, que Paré fut atteint lui-même par la peste. Malgaigne, I, CCLXXI, fait erreur sans aucun doute.
8. III, 363, 2.
9. Pasquier, *Lettres*, liv. IV.
10. *Mémoires de Cheverny*, coll. Petitot, t. XXXVI, p. 32.
11. On sait que l'édit de Roussillon, 4 août 1564, fixa le commencement de l'année au 1er janvier.
12. III, 388, 2 ; 438, 1.

Digitized by Google

vers la Provence. Il est vrai que, sur le conseil des chirurgiens, on chemine surtout la nuit[1]. D'Avignon, on fait une pointe sur Marseille. Puis on passe en Languedoc pour séjourner quelque temps à Montpellier. Certainement, Paré est enchanté de s'attarder dans la grande métropole scientifique où son insatiable curiosité professionnelle va trouver à se satisfaire : c'est de là qu'il rapporte la formule d'un précieux onguent[2] ; c'est là qu'il fréquente le médecin voyageur Gilbert Éroüard[3], peut-être le docteur Joubert[4], peut-être le chirurgien Cabrol[5], peut-être même aussi le médecin anatomiste et naturaliste Guillaume Rondelet, dont les œuvres, sinon le commerce, ont eu sur son imagination une incontestable influence[6]. Vers cette époque, il observe les animaux avec une curiosité parfois imprudente. Si, à Lyon, il avait failli apporter la peste au roi sous les espèces d'une tête de poisson monstrueux, à Montpellier il se fait mordre par une vipère dont il s'obstine à examiner les crochets dans l'officine d'un apothicaire[7].

D'ailleurs, de son voyage à travers le Languedoc il rapporte une foule de souvenirs épars qui, pris isolément, n'auraient pas grande importance, mais dont la variété prouve que dès lors ses yeux s'arrêtent sur toute chose, que son intelligence est pleinement épanouie. S'il remarque l'usage du bois de lentisque comme dentifrice[8], s'il note le tempérament spécial des « habitants du territoire de Narbonne[9] », il s'intéresse grandement aux herbes qui flottent « es estangs de Frontignan et cap de Sète », à l'asphalte de la fontaine de Beauregard « que les habitants du lieu nomment en leur vulgaire Fons de la Pège[10] », à la langue même du pays dont il cite ailleurs une autre expression encore[11]. Désormais, il peut écouter les conférences de Palissy ou lire en connaissance de cause les écrits de la Pléiade.

De Montpellier, le voyage se continue par Béziers, Narbonne, Carcassonne, où l'on est arrêté jusqu'au 15 janvier par un « merveilleux amas de

1. III, 367, 1.
2. II, 573, 1.
3. III, 415, 1.
4. Malgaigne, I, CCLXXI, donne la chose pour certaine. Joubert, ce n'est pas douteux, estimait fort Paré (I, CCLXXV) et Paré cite souvent Joubert avec éloges (treize fois ; particulièrement II, 154, 1, et 735, 1). Il ne paraît pas cependant que Paré, si friand de curiosités scientifiques, ait visité le cabinet de Joubert (III, 39, 2).
5. Ici encore Malgaigne affirme (I, CCLXXI). Pourtant l'unique passage où Paré cite « Cabrolle » se rapporte à une conversation qui n'eut pas lieu à Montpellier (III, 39, 2).
6. Il le cite vingt-sept fois. N'est-ce pas chez Rondelet qu'il découvre que la tête de poisson de Lyon devait être « la teste d'une lamie »? III, 777, 2. — Guilelmi Rondeletii Doctoris medici et medicinæ in schola Monspeliensi professoris Regii, *Libri de Piscibus marinis*. Ejusdem *Universæ aquatilium historiae pars altera*. Lugduni, apud Matthiam Bonhomme. MDLIII et MDLV. In-fol. ; trad. en 1558 sous le titre *Histoire entière des poissons, etc...*
7. III, 314, 1.
8. III, 592, 1.
9. II, 139, 2.
10. III, 522, 1, 2.
11. III, 558, 2, « Candelettes ».



Digitized by Google

neige[1] », « Castelnau d'Arri » et Toulouse, où l'on arrive enfin le 31 janvier. On ne s'y attarde guère et, le 9 avril, c'est l'entrée triomphale à Bordeaux. Dans cette ville, on reste plus d'un mois, pendant que se négocient avec la cour d'Espagne les détails de l'entrevue projetée entre Charles IX et sa sœur Élisabeth. Ce séjour dans la grande ville de Guyenne a laissé peu de traces dans les œuvres de Paré[2].

Vers le milieu de mai, la Cour se remet en route, avec une lenteur calculée, car il importe que le roi de France n'attende pas à la frontière[3]. Du voyage à travers les Landes désolées, de l'arrêt à Mont-de-Marsan, de la rencontre royale sur « la rivière de Marquecy », des fêtes de Bayonne où les courtisans se ruinent à rivaliser de magnificences, Paré ne dit rien ; il semble s'être détourné de ces pompes qui offusquaient à la fois sa timidité d'homme du peuple et son gros bon sens de bourgeois. Par contre, il arrache à la peste M. de Fontaine[4] et s'intéresse à l'interminable défilé de malheureux accourus de Gascogne et d'Espagne pour faire toucher leurs écrouelles ; la lancette du chirurgien accomplit alors au besoin le miracle que ne peut faire l'attouchement du roi[5]. Quand on l'envoie soigner à Biarritz M. de La Roche-sur-Yon qui y est tombé malade[6], il se passionne pour les exploits des pêcheurs de baleines, pour leurs récits sur les mœurs du monstre ; il est heureux de vérifier ainsi ce qu'il a lu dans le livre de Rondelet, d'emporter dans ses bagages une vertèbre dont il enrichira son cabinet[7].

Les allusions qu'il fait au retour de ce fameux voyage sont rares. Il est vrai que ce n'est plus l'allure brillante du départ. Les lendemains de fêtes sont toujours tristes, surtout pour ceux qui en ont fait les frais : plus d'un cadet de Gascogne songe avec amertume aux dettes contractées ; dans la mauvaise humeur générale, les défiances s'avivent ; plus que jamais les huguenots sont sur leurs gardes. Malgré la rencontre à Dax des envoyés de Soliman qui paraissent surgir d'un conte oriental, tout le monde s'attend à de tristes lendemains pendant qu'on chemine à travers l'Agenais récemment dévasté par la peste[8], à travers le Périgord, l'Angoumois, la Saintonge[9], le Poitou infestés d'hérétiques. Au mois d'octobre, on arrive à Nantes, d'où l'on va séjourner, après la Toussaint, au château du connétable à Châteaubriant. Il se peut que là Paré soit allé recueillir quelques souvenirs à Vitré, où avait vécu son frère Jehan, le barbier, à Laval, où il

1. Varillas, *Charles IX*, liv. VI.
2. III, 465 ; III, 211, 1.
3. Varillas, *Charles IX*, liv. VI.
4. III, 734, 1.
5. III, 733, 2. Sur ces attouchements, voir G.-Marc Bloch, *Les rois thaumaturges*.
6. III, 779, 1.
7. III, 779, 2.
8. III, 358, 1.
9. C'est par les lettres patentes datées de Cognac au mois d'août 1565 que le roi fait don à Paré des biens de feu Jean Galtier. Le Paulmier, *Ambroise Paré*, 1884, p. 56-66.

Digitized by Google

était né. A Angers, il retrouve des souvenirs de son adolescence, peut-être de vieux amis. Enfin, en novembre, on arrive à Blois ; les grands seigneurs s'en reviennent qui s'étaient fait un devoir d'accompagner le roi.

Pourtant le voyage officiel est interrompu plutôt que terminé : après un passage rapide à Paris, la Cour vagabonde se remet en route pour Moulins, où se réunit en janvier 1566 la grande assemblée des Notables ; effort suprême en vue d'une pacification sur laquelle personne ne compte. Puis on pousse jusqu'à Clermont, car le roi ne s'est pas encore montré en Auvergne.

De son passage à Moulins, Paré raconte seulement comment on médicamenta le cuisinier de Mme de Castelpers, mordu par une « couleuvre[1] ». Mais de son passage à Clermont il rapporte la fameuse « expérience de Bezahar, faite par le commandement du Roy Charles neuvième[2] » ; elle est curieuse à plus d'un titre, mais surtout parce qu'elle montre la nature de cet accord dans la curiosité scientifique dont se caractérise l'intimité du jeune roi et de son chirurgien.

Un seigneur qui revenait d'Espagne et qui connaissait les goûts de Charles IX lui présenta « une pierre de Bezahar qu'il lui affirmait estre bonne contre tous venins ». Précisément, Paré se trouvait là. Le roi l'appelle, lui demande si la chose est possible. Notre homme est heureux d'étaler son savoir, tout en détruisant une erreur populaire. « Tout subit », il remontre par de belles raisons que la pierre de Bezahar ne peut pas avoir la qualité universelle qu'on lui attribue et comme le seigneur, très vexé, défend les mérites de son cadeau, le chirurgien, piqué au vif à son tour, propose une épreuve concluante : qu'on fasse l'expérience *in anima vili* « sur quelque coquin qui aurait gaigné le pendre ». Aussitôt dit, aussitôt fait : le roi, de plus en plus intéressé, envoie querir le prévôt de son hôtel. Celui-ci a justement ce qu'il faut : un cuisinier qui a volé deux plats d'argent et qui consent à risquer l'aventure, moyennant promesse que, s'il en réchappe, il aura la vie sauve[3]. Il absorbe donc coup sur coup le poison que lui sert « un apothicaire servant » et un fragment du prétendu antidote. Mais l'apothicaire, piqué au jeu lui aussi, avait bien choisi sa drogue et largement mesuré la dose. Le cuisinier mourut après une atroce agonie, malgré le « demi-sextier » d'huile que Paré lui administra, « pensant luy aider et sauver la vie », mais trop tard. Le chirurgien se consola en anatomisant le corps, et le roi, qui n'aimait pas qu'on le trompât, fit jeter au feu la fameuse pierre d'Espagne[4].

En tout cas, les imaginations étaient vivement frappées. Le bonhomme, vaniteux, mais encore plus futé, profitait de toutes les occasions pour confirmer cette autorité singulière qui s'attachait à ses paroles, pour augmenter

1. III, 320, 1.
2. III, 341, 1.
3. Par une inadvertance étrange, Malgaigne, en citant ce fait, semble croire qu'il se passa à Paris (I, CCLXIII).
4. III, 342, 1.

Digitized by Google

le prestige qui l'entourait de plus en plus. A la suite du triomphe qu'avaient été pour lui la mort et l'autopsie du roi de Navarre, on avait médité comme paroles d'Évangile sa dissertation « touchant le fait des arquebusades »; en présence des désastres causés par la peste, on eut recours encore à sa science, qui paraissait infaillible. Catherine de Médicis elle-même lui avait demandé, à Lyon, de « mettre par écrit et faire imprimer » ce qu'il savait sur cette maladie [1].

Il est à croire qu'il se mit à l'œuvre sans retard « pour satisfaire au vouloir et commandement de Sa Majesté » et que plus d'une fois, au cours du voyage, il lut des fragments de son œuvre dans la chambre du roi. Cependant, l'ouvrage ne fut achevé et publié qu'en 1568. Mais jusque-là Paré s'applique à composer une œuvre digne de ceux à qui elle est particulièrement destinée : il ne se contente pas de multiplier ses observations, ses études et ses lectures, visiblement il s'ingénie à donner à cet écrit tous les ornements possibles. Enfin, pour grossir son opuscule, il le complète par plusieurs chapitres sur « la petite vérolle et la rougeolle », qui « sont comme les postes, hérauts et messagers de la peste [2] », sur les « vers des petits enfants » et enfin sur la lèpre. C'est que parmi les médecins « il s'en trouve peu qui veuillent visiter les pauvres pestiférés ». Voilà ce qui « l'a incité d'amplifier cet écrit [3] ».

Les médecins auraient donc été bien mal venus à se formaliser de cette « invasion dans la médecine », comme dit Malgaigne [4]. D'ailleurs, l'auteur se réclamait de si hauts personnages que ce n'était pas la peine, pour si peu, de lui chercher noise. En effet, l'ouvrage est dédié à « M. Castellan, conseiller et médecin ordinaire du Roi et premier de la Royne ». C'est en 1568 qu'il parait chez André Wechel, sous ce titre : *Traicté de la peste, de la petite vérolle et rougeolle, avec une briefve description de la lèpre* [5].

Au point de vue scientifique, c'est une œuvre de valeur médiocre. Paré déclare tout le premier qu'il n'a pas la prétention d'être original. « Plusieurs doctes personnaiges avoyent traicté cet argument si doctement qu'il ne failloit pas que je pensasse y adjouster quelque chose, et encore moins

1. I, CCCVI.
2. III, 265, 1.
3. III, 448, 2.
4. I, CCLXXII.
5. Par Ambroise Paré, premier chirurgien du Roy et juré de Paris. A Paris, de l'imprimerie d'André Wechel, avec privilège du Roy, 1568. In-8° de 235 pages, sans compter la dédicace (3 p.). La table des chapitres et un sonnet « à la France » (6 p.), plus, à la fin, l' « extrait du privilège », daté du 4 mars 1568, garantissant pour neuf ans la propriété de l'œuvre, et un avis au lecteur dans lequel l'auteur promet, à bref délai, « autres de ses œuvres de chirurgie ». De cette édition, Malgaigne n'a connu qu'un exemplaire, à la bibl. Sainte-Geneviève (III, XV). Il y en a aussi un à la Bibl. nat., Td 13 32, Réserve. — Le *Catalogue de la bibliothèque de M. N. Yémeniz* (Paris, Bachelin Deflorenne, 1867, p. 197) fait mention d'un *Traité de la peste, de la petite vérolle, de la rougeolle : avec une briefve description de la lèpre*, par Ambroise Paré... A Paris, par Gabriel Buon, au Clos Bruneau, 1580. Aucun des biographes ou bibliographes qui se sont occupés spécialement de Paré ne signale cette réédition de 1580.

Digitized by Google

reprendre ou corriger. » Par contre, il encombre son traité de « théories nauséabondes » puisées aux cours de la Faculté de Paris[1], de définitions « trop poétiques[2] », d'anecdotes qui ne sont que pathétiques, de descriptions qui ne sont que pittoresques. Mais c'est précisément ce qui lui donne, au point de vue littéraire, une certaine importance. Le *Traité de la peste* est comme le premier fruit de cette culture large et désintéressée que les circonstances imposèrent à Paré pendant deux longues années de voyages à travers la France. Ne voit-on pas apparaître, derrière le chirurgien, le penseur, le moraliste, l'écrivain? Ne mérite-t-il pas désormais d'avoir des lecteurs en dehors des gens du métier? En fait, aujourd'hui encore, qui peut lire, sans se laisser prendre à on ne sait quel charme complexe, ces chapitres semés de souvenirs précis et palpitants, inspirés tantôt par une science qui pouvait bien paraître prestigieuse à des lecteurs moins exigeants que nos savants modernes, tantôt par une éloquence pleine d'émotion en son emphase naïve?

Charles IX, sûrement, les lut et les relut, y trouvant un inépuisable sujet de causeries avec son bonhomme de chirurgien. Ce qui n'est pas douteux, c'est l'amitié légendaire de Charles IX et de Paré : elle est attestée à la fois par les faits et par les témoignages contemporains les plus affirmatifs[3]. Mais, pour faire comprendre cette affection mutuelle d'un roi de France et d'un simple chirurgien, d'un adolescent et d'un homme au seuil de la vieillesse, il ne suffit pas d'alléguer les rapports journaliers et les services rendus de part et d'autre ; à ces causes il faut en joindre d'autres plus profondes, qui consistent en tout un ensemble de singulières affinités intellectuelles.

Charles IX, en effet, vaut peut-être mieux que sa renommée. En dépit de ses tares héréditaires, en dépit de l'éducation qu'il a reçue de sa mère, il possède d'excellentes qualités naturelles[4]. On ne saurait oublier qu'il fut le jouet de fatalités plus fortes que lui, qu'il fut le digne élève d'Amyot, admira Ronsard, écouta L'Hospital[5] et fit son ami du bonhomme Paré.

Celui-ci, par ses fonctions mêmes, pénétra de plain-pied dans son intimité. Dès le début, il sut être amusant sans bouffonner, s'imposer sans se faire craindre, se faire aimer sans s'avilir. Sa naïveté naturelle, adroitement exploitée, se mit sans peine au niveau de la jeunesse du roi. Grâce à sa souplesse, à sa bonhomie, à sa gaîté, sa visite journalière, au lieu d'être un épouvantail, devint vite une distraction attendue. Les humeurs noires ou violentes du misérable prince s'évanouissaient au contact de cette verve

1. Malgaigne, I, CCLXXIII.

2. Ibid., III, 350, 2, note.

3. Les *Mémoires des sages et royalles œconomies d'Estat (Sully)* s'expriment en ces termes : le roi « ayant tiré à part maistre Ambroise Paré, son premier chirurgien, qu'il aymait infiniment ». Brantôme et Varillas apportent un témoignage semblable.

4. « Le roy Charles, d'un beau et excellent esprit, fut, par sa nourriture, conduit à divers vices comme à la cruauté et aux jurements. » *Mémoires du duc de Bouillon*, coll. Petitot, t. XXXV, p. 54.

5. Voir Estienne Pasquier, *Lettres*, liv. XIX, 1, 14.

Digitized by Google

joviale dont débordent maints passages des *Œuvres complètes*[1]. Le bonhomme Ambroise, comme on l'appelait, aimait le mot pour rire, la plaisanterie gaillarde. D'autre part, il était convaincu, comme Rabelais, de l'excellence du traitement moral, des distractions et de la joie[2], pour éviter les « passions » qui « enflambent les esprits ». Il applique donc en toute conviction le régime qui consiste « à passer le temps à quelque chose joyeuse, comme deviser, jouer des instruments musicaux, aussi lire choses facétieuses[3] ». Charles IX aimait lui-même les bons mots[4] et il avait pour la musique une véritable passion[5]. Sur lui tout particulièrement Paré avait constaté cette influence calmante qu'il signale dans ses écrits[6] et il y avait recours, en son ingénieux dévouement, quand on faisait chanter les pages pour mettre un terme aux insomnies du roi[7]. D'ailleurs, il avait appris bien vite à transiger avec les préjugés ou les caprices qu'il eût été fâcheux de heurter de front : le premier médecin lui-même, M. Chapelain, lui avait donné d'utiles conseils là-dessus[8].

C'est ainsi qu'au bout de quelque temps le roi ne veut plus se séparer de lui : après la bataille de Moncontour, il ne consent qu'à grand'peine à l'envoyer auprès du comte de Mansfeld ; encore est-ce à condition que son absence durera le temps d' « aller et venir[9] ». On s'est demandé pour cela si le frère de François II ne souffrait pas de quelque affection, pour laquelle il aurait eu besoin constamment des soins d'un chirurgien. C'est possible, d'après certaines allusions[10]. Mais on connaît un fait précis qui aide à comprendre sa confiance reconnaissante en son premier chirurgien. Paré raconte l'histoire dès 1573[11] et il la reproduit en un chapitre spécial des *Œuvres complètes*. Rien ne permet d'en indiquer la date ; mais elle remonte au plus tard à 1569. En effet, ce sont les docteurs Castelan et Chapelain, morts cette année même, qui avaient prescrit la saignée en question. « Pour la faire, on appella un qui avoit le bruit de bien saigner[12]. » En sa qualité de premier, Paré était présent. Peut-être ressentait-il quelque dépit qu'on eût fait appel à un autre? En ce cas, il eut vite sa revanche. L'opérateur piqua un nerf : le roi cria aussitôt « assez hautement ». Paré intervint, soigna le bras malade

1. Par exemple, III, 52, 1 ; 690, 2 ; 693, 1 ; 708, 1, etc...
2. I, 97, 1 ; 452, 1 ; III, 408, 2.
3. II, 539, 2.
4. Varillas, *Charles IX*, liv. VII, éd. 1863, p. 160.
5. Comptes des dépenses de Charles IX, dans *Arch. cur.*, 1re série, t. VIII, p. 355.
6. III, 376, 2 et *passim*.
7. De Thou, *Hist.*, liv. VII.
8. III, 508, 2.
9. III, 725, 1.
10. Malgaigne, I, CCLXXIX et note. — Cf., dans Varillas, la raison que le roi aurait alléguée à Paré pour le retenir, le soir de la Saint-Barthélemy.
11. II, 115, 1, note.
12. II, 115, 1.

Digitized by Google

qui enflait et se contractait avec douleur extrême. Grâce à lui, le roi fut guéri au bout de quelque trois mois ; mais il avait risqué, s'il faut en croire son sauveur, de demeurer manchot ou même de « mourir misérablement[1] ».

Il ne faut pas oublier, enfin, que le dévouement éprouvé de Paré, autant que sa renommée comme accoucheur, le désignait naturellement pour des missions spéciales. Ainsi il est plus que probable qu'il donna ses soins à Marie Touchet pendant ses grossesses, qu'il l'assista pendant ses couches et qu'il surveilla pendant leur premier âge les deux enfants qu'elle eut de Charles IX[2].

Si précieux qu'aient été les services du premier chirurgien, ils ne suffisent cependant pas à expliquer cette « inclination particulière[3] » que lui marqua son maître. D'autres liens encore les unirent, grâce à de singulières communautés ou coïncidences de goûts et d'aptitudes. On connaît le plaisir que prenait Charles IX aux exercices violents. On sait qu'il aimait à voir couler le sang, le sang des animaux seulement, affirment ses apologistes. Ce qui est certain, c'est qu'il avait des frénésies qui lui faisaient livrer des mulets à ses lions, lancer sa meute sur des vaches, ou couper le cou à des ânes[4] ; c'est qu'il se plaisait à égorger des porcs, à les « habiller » aussi adroitement qu'un charcutier[5]. Comment ne se serait-il pas intéressé à l'œuvre de chirurgie? Au milieu des ravages de la peste et de la guerre, comment se serait-il détourné de la lutte engagée par un homme, qui lui tenait de près, contre ces deux fléaux? Dans son besoin d'activité physique, il forge des canons d'arquebuse, fabrique des pièces de monnaie[6], « parlant de tous les arts méchaniques, comme si de tout temps il en eust fait profession[7] » ; comment se fût-il détourné des efforts de son chirurgien pour trouver les « moyens et artifices d'adjouster ce qui défaut[8] » ; de l'invention d'un « poucier » pour un blessé[9] ou d'une cassole pour jambes fracturées[10]? D'ailleurs, il aimait les notions précises et exactes ; il « trouvoit fort étrange qu'aucun luy parlast résolument hors de son mestier..., comme, au contraire, un des plus grands contentements qu'on luy sçavoit donner estoit que chacun luy parlast de ce à quoy il le cognoissoit habile[11] ». Ce contentement, Paré mieux que tout autre savait le lui donner. N'est-ce pas à la suite de conversations où il

1. II, 116, 1.

2. L'un mourut en bas âge ; l'autre, Charles de Valois, grand prieur de Malte, puis comte d'Auvergne et d'Angoulême, a laissé des mémoires.

3. C'est l'expression de Varillas, *Charles IX*, liv. IX.

4. Comptes des dépenses de Charles IX. *Arch. cur.*, 1re série, t. VIII.

5. Papyre Masson, *Hist. de Charles IX. Arch. cur.*, 1re série, t. VIII. Cf. De Thou, *Hist.*, liv. LVII.

6. Varillas, *Charles IX*, liv. VII, éd. 1683, p. 100.

7. Sorbin, *Vie de Charles IX. Arch. cur.*, 1re série, t. VIII, p. 299.

8. II, 603.

9. II, 613, 1.

10. II, 337, 2.

11. Sorbin, p. 273.

Digitized by Google

tenait le premier rôle qu'il composa son *Discours touchant le fait des harquebusades*[1], son *Traité de la peste*[2] et aussi son *Discours de la Mumie*[3]?

Le jeune Charles IX avait naturellement cette curiosité universelle et active que Ponocratès s'applique à développer chez le jeune Gargantua[4]. Son esprit est ouvert à tout art, à toute science. Son imagination vive recherche les impressions fortes et neuves. C'est là que se trouve la cause la plus générale et la plus profonde de sa sympathie intellectuelle pour son chirurgien. En effet, par une contradiction étrange à première vue, mais toute d'apparence, lui, qui appréciait surtout les « spécialistes » et les « professionnels », il aimait encore plus chez Paré cette curiosité universelle qui encombra les *Œuvres complètes* d'un fatras intéressant à plus d'un titre, mais bien étranger à la chirurgie.

Certes, il était loin d'être un Pic de La Mirandole. Malgré la bonne volonté d'Amyot, son précepteur, il était plus intelligent qu'instruit, et peut-être plus curieux qu'intelligent ; curieux surtout « de voir des choses sérieuses et monstrueuses[5] ». Aussi fallait-il satisfaire son besoin de savoir, toujours plus éveillé à mesure qu'il était plus émerveillé. Le bonhomme Ambroise s'y efforça et y prit goût ; son imagination, qui était longtemps restée close, s'ouvrit, naïve et gauche, mais toute fraîche, chez ce quinquagénaire, pour s'ébattre avec celle d'un adolescent de quinze ans. Telle compilation qui nous paraît puérile, parce qu'elle reflète fidèlement l'insatiable activité d'esprit de cette époque, a son germe dans ces causeries familières dont l'histoire de la pierre de Bézahar nous offre un exemple typique[6]. Là est l'origine non seulement du *Discours... touchant le fait des harquebusades* et du *Traité de la peste*, mais encore, à n'en pas douter, du *Livre des morsures*[7] et surtout du *Livre des monstres*[8]. En effet, ce qui frappait particulièrement leurs deux imaginations, c'était ce que Paré appelle « les choses sérieuses et monstrueuses ».

L'esprit critique naissait à peine : s'il s'appliquait déjà à un certain ordre de connaissances, il s'arrêtait effrayé en face du mystère. Ils étaient rares ceux qui n'éprouvaient aucune émotion au récit saugrenu des prodiges que Sorbin[9] enregistre, comme autrefois Tite-Live. C'est ainsi que les monstres célestes, les bêtes merveilleuses des océans et des pays lointains se gravent dans les mémoires en travestissements fantastiques ; mais, du moins pour tout ce qu'on peut atteindre, on a soif d'observation exacte et de documents

1. II, 131, 1.
2. I, CCCXV.
3. III, 469, 2.
4. Rabelais, *Gargantua*, chap. XXIII et XXIV.
5. III, 777, 2.
6. III, 341, 1.
7. III, 283, 1, note.
8. III, 1, note ; 770, 1 et note.
9. *Vie de Charles IX. Arch. cur.*, 1re série, t. VIII, p. 324.

Digitized by Google

authentiques. De là vient la mode des collections de curiosités, qui se développe vers cette époque. Certaines étaient célèbres, celles de Gessner à Bâle[1], de Joubert à Montpellier[2], de Thevet[3], de Palissy, de L'Estoile qui s'y ruinait, de M. Rasse des Nœux, de M. de Roissy[4]. Mais, s'il en est une à laquelle s'intéressait Charles IX, c'était bien celle de Paré. En effet, elle fut constituée en grande partie pour lui complaire, en partie aussi grâce à ses dons.

Ce cabinet, dont le possesseur était si fier, avait eu une origine modeste. Paré s'était contenté longtemps de quelques pièces anatomiques, telles que l'enfant à deux têtes qu'il avait disséqué en 1546[5] et le fameux cadavre qui lui servait chaque jour à repasser son anatomie[6]. Mais, vers l'époque à laquelle nous sommes parvenus, il collectionne avec passion. On se rappelle la vertèbre qu'il a rapportée de Biarritz, en même temps sans doute que sa « lame » de baleine[7], et aussi cette tête de lamie qui l'avait si fort intéressé à Lyon. Son admiration est un peu quémandeuse ; aussi lui fait-on de toute part des cadeaux destinés à flatter sa manie. D'ailleurs, tout lui est bon, pourvu que ce soit « monstrueux ». Il se contente au besoin de dessins[8], d'images comme celle que lui donna Hautin[9], de ces placards grossiers, « portraictures » et « fadèzes », dont était passionné L'Estoile[10]. Mais combien il préfère les pièces originales, si bizarres, si encombrantes qu'elles soient ! Il recueille ainsi un caméléon[11] et un poisson volant[12], un fragment d'artère ossifiée[13] et une mole de neuf livres[14]. Il se fait donner par son confrère Severin Pineau un os pubis difforme[15] et par M. Le Coq, auditeur en la Chambre des comptes, une corne de vlétif[16], par Me René Ciret, de Tours, deux jumeaux n'ayant qu'une tête « secs et anatomisés »[17], et par un gentilhomme de Bretagne « une queue de pastenaque longue de cinq pieds et plus[18] ». Quand les Collo[19], le père et les deux fils, ont fait l'extraction de quelques

1. *Mémoires de J.-A. De Thou* (1579), coll. Petitot, p. 283.
2. III, 39, 2.
3. III, 477, 2.
4. Voir É. Dupuy, *Bernard Palissy*, p. 190.
5. III, 8, 2.
6. III, 673. — Thierry de Héry avait une collection analogue (II, 626, 2).
7. III, 779, 2.
8. III, 13, 2.
9. III, 21, 2 et note.
10. Coll. Petitot, t. XLIX, p. 11.
11. III, 788, 1.
12. III, 775, 1.
13. I, 374, 1.
14. II, 725, 1.
15. II, 666, 1, note.
16. III, 503, 2.
17. III, 9, 1.
18. III, 332, 2.
19. C'est l'orthographe de Paré.

Digitized by Google

calculs extraordinaires, ils les présentent d'abord au roi — à tout seigneur, tout honneur — puis ils les donnent à Paré, qui « garde par admiration » ces précieux documents [1]. Ce n'est pas que le roi dédaigne ces choses : il faut croire, au contraire, qu'il est vivement intéressé lorsqu'on casse devant lui les pierres du « lapidaire » de Marly [2], ou lorsqu'il reçoit à Metz le monstre trouvé dans un œuf que lui envoie d'Autun le baron de Senecey [3]. Seulement, le roi ne collectionne que les animaux vivants ; pour tout le reste, il se fait un plaisir d'en enrichir le cabinet de son chirurgien. C'est ainsi qu'un jour un gentilhomme vient de province pour lui offrir un toucan ; par malheur, l'oiseau a crevé en route. Le roi accepte quand même le toucan, pensant bien que Paré en fera son profit. L'auteur de l'*Art d'embaumer les corps morts* s'ingénie, en effet, à embaumer cette bête rare ; elle se pourrit quand même, moins le bec, et c'est l'essentiel [4]. Une autre fois c'est une des trois autruches du roi qui crève. Paré est tout heureux qu'on la lui donne pour en faire un « scelette » qui orne son cabinet d'abord, et plus tard ses *Œuvres complètes* [5].

La curiosité de Paré se serait-elle éveillée si rapidement, aurait-elle été si variée, son intelligence se serait-elle si pleinement épanouie s'il n'avait pas eu avec Charles IX ces rapports familiers? En ce qui concerne l'esprit de large investigation scientifique, on peut affirmer que, sans le roi de la Saint-Barthélemy, Paré n'aurait pas été tout ce qu'il est.

On peut l'affirmer avec plus de certitude encore en ce qui concerne les goûts artistiques et littéraires. En effet, Charles IX joignait à son attrait pour les occupations pratiques et pour les connaissances positives des goûts plus délicats et plus raffinés. De Thou vante son éloquence [6] ; il aime la musique et la littérature ; il a une prédilection marquée pour les œuvres et la conversation des poètes ; il écrit lui-même un traité de vénerie et compose des vers que pourrait avouer Ronsard. Or, c'est aux côtés de Charles IX que Paré se met à aimer la musique [7]. C'est alors aussi qu'il songe à orner ses livres de ces images, destinées à amuser les yeux et l'imagination, qui ont si singulièrement irrité Malgaigne [8]. De tout temps, il avait accordé aux gravures une grande importance ; il n'y voyait d'abord qu'un procédé didactique ou, pour ses portraits, une satisfaction de vanité ; il les aime désormais pour elles-mêmes ; plus elles sont naïves, inutiles ou fantaisistes, plus elles prouvent qu'un sens nouveau, celui du pittoresque, s'éveille chez celui qui désormais va en surcharger ses *Œuvres*. Si l'auteur des *Dix livres de la chi-*

1. I, 28, 2 ; III, 29, 2 ; 30, 2.
2. III, 30, 2.
3. III, 8, 1.
4. III, 783, 2.
5. III, 781, 2.
6. *Histoire*, liv. LVII.
7. III, 376, 2 et *passim*.
8. I, VIII.

Digitized by Google

*rurgie*, justement fier de ses planches d'instruments, ne s'était jamais intéressé qu'à l'exactitude de ces figures, il n'aurait pas trouvé lui-même sous sa plume les traits qui font de tels passages de ses *Voyages* de petits joyaux littéraires.

Ses prétentions littéraires elles-mêmes, si souvent maladroites, avec leur étalage d'érudition indigeste et, la plupart du temps, leur mauvais goût, en même temps si curieuses, parfois si heureuses dans leur audace, à quoi devons-nous qu'il s'en soit avisé? Sans doute, il s'était préoccupé dès longtemps de la question de langue : tout d'abord, il s'agissait pour lui d'écrire français, et non pas de bien écrire. A la Cour, son goût s'affine. Il ne s'adresse plus seulement à des barbiers ou à des « apprentifs » en chirurgie, il a des lecteurs délicats auxquels ne convient pas une science crue et informe : il s'agit de bien écrire, et doctement. Suivant son habitude, il se pique au jeu ; il ne fera pas plus mauvaise figure qu'un autre auprès de Ronsard et des poètes habitués de la Cour. Le voilà donc qui pèse ses mots, lime ses phrases, arrondit ses périodes ; le voilà qui s'enthousiasme pour les idées de la Pléiade, s'éprend de poésie, cite Du Bartas, rime lui-même de mauvais vers.

Par toutes ces causes, Charles IX et Paré auraient pu donner raison de leur inclination mutuelle ; peut-être encore auraient-ils mieux dit, avec Montaigne : « Parce que c'estoit lui ; parce que c'estoit moy. » A l'un comme à l'autre, cette amitié de cœur et d'esprit était un divertissement nécessaire aux tristesses causées par les calamités publiques. A l'époque, en effet, où elle s'établit, c'est-à-dire vers 1566 et 1567, la famine[1], la rougeole, la petite vérole, la peste exercent leurs ravages ; les haines religieuses grondent plus que jamais. Avec quel trouble Paré devait-il voir son maître s'exaspérer contre les huguenots rebelles, qui tentent même de l'enlever au château de Monceaux en Brie ! Il assista sans doute à cette échauffourée : mais il évite toute allusion qui pourrait l'entraîner à quelque parole imprudente[2].

Cette discrétion de ses écrits fait comprendre sa conduite en des circonstances si difficiles : il faisait son métier en maudissant « tel malencontre et désastre[3] », partageant ses soins entre les blessés des deux partis quand c'était possible, comme après la bataille de Saint-Denis que Coligny et Condé vinrent chercher aux portes de Paris[4]. « Les nostres blessés », dit-il, « se retirèrent à Paris pour se faire penser, ensemble les prisonniers qu'on avait pris, dont j'en pensay une grande partie[5]. » D'ailleurs, les plaies, comme à Rouen, se compliquaient d'accidents mortels. C'est ainsi que

1. III, 360, 2.

2. Remarquons en passant combien ce silence est significatif. Est-il un catholique qui, en de pareilles circonstances, n'aurait jamais trouvé un mot de blâme contre les protestants?

3. III, 733, 2.

4. 10 novembre 1567. Voir Estienne Pasquier, *Lettres*, liv. V, 1, 4.

5. III, 652, 2 ; 361, 1 ; II, 177, 1.

Digitized by Google

mourut le connétable de Montmorency ; en chargeant à soixante-quatorze ans, il avait reçu un coup de pistolet en pleine colonne vertébrale. Paré le soigna sur l'ordre de son maître, mais ne put l'arracher à la mort [1].

Pendant la trêve appelée paix de Longjumeau, il se hâte de mettre la dernière main aux traités qu'il va publier en même temps que son *Traité de la peste* [2]. Les événements ne lui laissent pas un long répit. Contre les Protestants maîtres des provinces du Midi, l'armée royale entreprend une campagne d'hiver qui aboutit le 15 mars 1569 à la victoire de Jarnac. Paré n'est plus à ces temps héroïques où il devait, comme un soldat, risquer sa vie : maintenant sa grandeur l'attache à la personne du roi ; pendant que les troupes royales, battues à leur tour à La Roche-Abeille [3], vont s'enfermer dans Poitiers, il s'installe avec son maître à Plessis-lès-Tours [4]. C'est là qu'on apprend la délivrance de Poitiers, puis au commencement d'octobre la victoire de Moncontour. L'action avait été encore plus rapide qu'à Dreux ; mais, comme « il y eut une merveilleuse animosité des deux costez [5] », en moins d'une heure les régiments français et les reîtres de l'armée catholique couchent 7,000 cadavres sur le champ de bataille [6]. Ils ne perdirent eux-mêmes que 500 tués ; mais leurs blessés furent très nombreux : les jours suivants, ils arrivent en foule « en la ville et faux bourgs de Tours ». Par le commandement du roi et de la reine mère, Paré « en fait son devoir » avec les autres chirurgiens qui lors estoient de quartier [7].

Le comte de Mansfeld, qui s'était retiré à Bourgueil, avec une grave blessure au bras, fit demander au roi un de ses chirurgiens [8]. Le comte, dit Brantôme [9], « estoit fort aymé » ; de plus, il « avoit esté en grande partie cause du gain de la bataille ». Aussi le maréchal de Montmorency, soutenu par la reine mère, propose-t-il de lui envoyer le premier chirurgien. A ces mots, le roi se récrie, déclarant « tout à plat » qu'il entend garder Paré auprès de lui. Il cède pourtant et voilà notre homme en route pour Bourgueil, avec « une lettre de Leurs Majestés [10] ». Ce fut une cure mémorable, cause du non moins mémorable voyage en Flandre. C'est seulement vers 1570, pendant la belle saison, comme le prouvent les promenades du convalescent [11], que Paré s'en va, « conduit par deux gentilshommes, au château d'Avret », près de Mons. Charles IX, cette fois, a fait moins de difficultés pour se séparer de

1. III, 783, 1.
2. Le privilège est du 4 mai. I, cccxv ; III, 258, 1.
3. Le 24 juin (voir Montaigne, t. I, chap. xxxi).
4. III, 725, I.
5. *Mémoires de François de La Noue*, coll. Petitot, t. XXXIV, p. 175.
6. C'est le chiffre donné par de La Noue. Pasquier parle de 14,000 protestants tués. *Lettres*, liv. XIV, 1, 2. Les troupes allemandes furent à peu près anéanties.
7. III, 725, 1.
8. III, 725, 1.
9. *Vies des grands capitaines* : le comte de Mansfeld.
10. III, 725, 1 et 2.
11. III, 731, 1.

Digitized by Google

lui[1] ; peut-être éprouve-t-il quelque fierté des cures merveilleuses opérées par son chirurgien. Il faut lire dans Paré lui-même le récit de ce voyage triomphal[2], qui est comme le point culminant de sa carrière. Désormais, ce sera la vieillesse, une verte vieillesse sans doute, merveilleusement active et féconde encore, mais troublée par des polémiques violentes, attristée par les malheurs publics, jusqu'au temps où elle s'achèvera en une demi-retraite un peu morose.

Nous voici au 22 août 1572. Vers deux heures de l'après-midi, Coligny, après avoir assisté au conseil tenu au Louvre, puis joué à la paume avec le roi, revient à son logis. Il marche à pas lents, car il lit un papier qu'on vient de lui remettre[3]. Tout à coup, à une fenêtre de la maison du chanoine Villemur, ancien précepteur du duc de Guise[4], une arquebusade éclate : il tombe, le bras gauche traversé, l'index droit brisé. Il avait reçu trois balles disent les uns, deux suivant les autres ; une seule avait pu faire le mal ; on n'en trouve qu'une. On l'emporte, on court au Louvre chercher des chirurgiens. Charles IX s'empresse d'envoyer ceux qu'il a sous la main[5] ; Paré est le premier à secourir l'amiral. Il estime qu'il est urgent d'amputer le doigt mutilé ; malheureusement, les ciseaux dont il se sert sont mal aiguisés et il s'y prend à trois fois pour couper l'os. Ensuite, il fait des incisions aux deux côtés du bras. Les assistants, parmi lesquels sont le roi de Navarre et le prince de Condé, accourus au premier moment, retiennent à peine leurs larmes, cependant que l'amiral montre un courage stoïque[6] et dit à l'oreille d'un de ceux qui lui tenaient le bras de donner cent écus d'or à Merlin, son ministre, pour les distribuer aux pauvres. C'est Paré lui-même qui, plus tard, à maintes reprises, raconta ces détails à l'historien De Thou[7].

Aussitôt après, Charles IX vient visiter le blessé. Il est accompagné de sa mère, de ses frères et de plusieurs grands personnages. On fait sortir de la chambre tous les gens de l'amiral, hors Téligny, sa femme et une autre personne qui raconta plus tard les faits à l'auteur de la *Vie de Gaspar de Coligny*. Alors eut lieu une longue conversation, dans laquelle le roi « fit grand semblant », dit Mergey[8], « d'estre fort merry ». Il l'était réellement ; car si

1. III, 726, 1.
2. III, 730, 1.
3. De Thou, *Hist.*, liv. LII, éd. 1734, t. VI, p. 384.
4. *La vie de messire Gaspar de Coligny*... Amsterdam, MDCXXXXIII, p. 101 et 102. — Cette biographie, suspecte en d'autres endroits, est ici particulièrement digne de foi. En effet, l'auteur déclare tenir ces détails d'un témoin oculaire qui ne quitta pas Coligny depuis le moment de l'opération jusqu'à celui du massacre. Or, des détails coïncident très bien avec ceux que De Thou tenait de Paré lui-même.
5. Brantôme, *M. l'admiral de Chastillon.*
6. Pour ces détails, outre les témoignages précédents, voir *Mémoires de l'Estat de France sous Charles neufiesme*, 2e éd. Middelbourg, 1578, 1er vol., fol. 272 v°. Cf. *Arch. cur.*, t. VII, p. 95.
7. De Thou, éd. 1734, t. VI, p. 385.
8. *Mémoires militaires du sieur de Mergey.*

Digitized by Google

l'attentat contre Coligny devint l'occasion du massacre, ce n'en était pas le signal. Il voulut voir la balle de cuivre qu'on avait recueillie, demanda à celui qui la lui présentait, et qui avait le pourpoint tout souillé de sang, si c'était du sang de l'amiral, s'offrit même à retirer le blessé au Louvre. Plus tard, devant les objections de ceux qui le soignaient et surtout du médecin Mazille, il envoya des Suisses pour garder la maison.

Le témoin qui a rapporté les détails de cette entrevue[1] ne saurait être Paré, puisqu'il avait tenu simplement le bras du patient pendant qu'opérait Paré lui-même ; ce devait être quelque serviteur de confiance. A ce moment-là, le chirurgien était absent, en quête sans doute des instruments et drogues nécessaires. Le lendemain, samedi, le blessé va aussi bien que possible. Par contre, au dehors, la situation s'aggrave. Tandis que les huguenots s'agitent, exaspérés et menaçants, mais désorientés, le fanatisme catholique fermente dans la ville, intrigue au Louvre, s'organise partout. Un tourbillon fatal entraîne les passions, désempare les volontés. Puisqu'il faut en finir, qu'on en finisse ! Les ordres sont donnés ; Guise est là, espérant tout, décidé à tout. A trois heures du matin, la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois donnera le signal.

Ici l'histoire, du moins l'histoire anecdotique, attribue à Paré un rôle important, quoique passif, qui n'est pas le sien. Tout occupés de rechercher à ce propos si Paré fut catholique ou protestant, Malgaigne[2] et Le Paulmier[3] ont passé sans s'en apercevoir devant une difficulté qui méritait pourtant qu'on s'y arrêtât.

Charles IX a consenti au massacre ; mais il n'est point assez fort politique pour n'avoir point d'hésitation. Pendant qu'à voix basse, dehors, se donnent les mots d'ordre, autour de lui rient les compagnons de jeux et de plaisir, dont beaucoup demain seront morts. L'un après l'autre ils s'en vont vers de hardies amours que nous narra Brantôme. Quelles pensées agitent le misérable roi, tandis qu'il souhaite une bonne nuit à ceux qu'il ne reverra plus? Le dernier, suivant sa coutume, La Rochefoucault se dispose à partir. C'est l'ami de prédilection. « Foucault », lui dit le roi, « ne t'en va point, il est déjà tard, nous baliverons le reste de la nuit... Tu coucheras avec mes valets de chambre », insiste-t-il ; mais La Rochefoucault, qui est attendu ailleurs, répond gaiement : « Les pieds leur puent ! » et il s'en va, pour mourir, vers des odeurs plus suaves[4]. Le roi reste seul, frémissant, attendant l'heure. Il avait voulu sauver La Rochefoucault ; ce même soir, d'après Varillas, il aurait sauvé Paré[5]. « Le Roy, le remarquant entre les autres au

1. *La vie de messire Gaspar de Coligny*, p. 107.

2. I, CCLXXVIII et suiv.

3. *Ambroise Paré*, 1884, p. 79.

4. *Mémoires militaires du sieur de Mergey.* — Marguerite de Valois, dans ses *Mémoires*, note le regret qu'eut le roi de ne pouvoir sauver Téligny et La Rochefoucault.

5. *Charles IX*, liv. IX, 1572.

Digitized by Google

petit coucher, luy dit de faire porter un matelas auprès de son lit et d'y passer la nuit. Le bonhomme, qui n'avait garde de soupçonner que l'on pensast à lui sauver la vie, s'obstina tellement à vouloir retourner chez luy que le Roy, pour l'arrester, fut contraint de feindre qu'il avait besoin de luy pour une incommodité secrète. La Reine mère », ajoute l'historien, « avertie que le Roy avoit retenu Paré et ne sçachant pas que c'estoit par des mouvements particuliers d'estime et de pitié, supposa que le Roy commençait à se repentir. » De fait, vers minuit, elle descendit dans la chambre de son fils, avec les chefs les plus déterminés du complot.

De Thou a esquissé la scène [1]. Le résultat, c'est que la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois donne le signal du massacre une heure et demie plus tôt qu'il n'était convenu. Aussitôt on se précipite chez l'amiral. La tradition veut que Paré, à cette heure, fût dans la garde-robe de Charles IX. La vérité, c'est qu'il est au chevet de Coligny. Sur ce point concordent absolument les deux relations les plus détaillées que nous ayons et aussi les plus dignes de foi, puisque l'une a été composée très peu de temps après les événements [2] et qu'elles reproduisent toutes les deux le récit d'un témoin oculaire [3]. Téligny et sa femme se sont retirés vers minuit. Dans la chambre de l'amiral veille Paré, avec Cornaton, Labonne, Yolet, le ministre Merlin et quatre ou cinq autres personnes, des serviteurs. Un peu avant le jour, on heurte à la porte d'entrée, demandant, au nom du roi, à parler à l'amiral. Labonne descend et ouvre. Cosseins se rue sur lui avec ses hommes. Les Suisses résistent. Au bruit de la mêlée, Coligny se fait lever de son lit; il s'agenouille et Merlin récite des prières. Un homme accourt au rez-de-chaussée : c'est Paré, qui lui demande la cause de ce tumulte. « Monseigneur », répond l'homme, « c'est Dieu qui nous appelle à luy. » L'amiral attend la mort, résigné. Seul, Nicolas Muss [4], son truchement pour la langue allemande, refuse de le quitter. Paré, avec les autres, s'enfuit par le grenier et par les toits. Quelques-uns « échappèrent miraculeusement [5] ».

Cette fuite n'eut rien d'héroïque et, vraisemblablement, Paré n'aimait pas à s'en vanter. On comprend qu'il n'ait pas insisté là-dessus dans ses confidences à De Thou, d'autant plus qu'il n'avait rien à gagner à rappeler ses relations étroites avec les chefs du parti huguenot [6].

1. Liv. LII, éd. 1734, t. V, p. 396. — Remarquer que De Thou, qui a très expressément signalé Paré à propos de la blessure de l'amiral, ne le cite nullement à propos de ce qui se passe au Louvre cette nuit-là.

2. *Mémoires de l'Estat de la France sous Charles neufiesme*, 2e éd. Middelbourg, 1678.

3. *La vie de messire Gaspar de Coligny.*

4. Nicolas Muss (*Mémoires de l'Estat de France*) ; d'Aubigné l'appelle Nicolas Mousche, et il devient Nicolas de La Mousche dans la *Vie de messire Gaspar de Coligny*. Ces différences prouvent que ces trois récits ne sont pas simplement copiés les uns sur les autres.

5. « Merlin, caché dans un grenier entre le foin et la muraille, par trois jours, fut nourri les deux derniers d'une poule qui lui vint pondre en la main? » *Choses notables... advenues aux premiers troubles...*, pièce attribuée à d'Aubigné. *Arch. cur.*, 1re série, t. VII, p. 410.

6. De Thou, éd. 1734, t. VI, p. 398, 399.

Digitized by Google

S'il fallait en croire d'Aubigné [1], le chirurgien qui se trouvait en cette nuit tragique auprès de l'amiral serait non Paré, dont il a d'ailleurs signalé le rôle à la suite de l'attentat de Maurevel, mais un nommé Thomas. « Un jeune homme, nommé Certon, s'en courut à la chambre de laquelle s'estoyent déjà sauvés Cornaton, le jeune Yolet, Merlin, le secrétaire Belon, le contreroleur Bruneau et le chirurgien Thomas [2]. » On pourrait hésiter devant une affirmation si précise si l'on connaissait un chirurgien du nom de Thomas : mais qui connaît Thomas [3] ? Ce nom a sans doute été ajouté seulement après coup dans la deuxième édition de l'*Histoire universelle*.

Paré s'était donc échappé de la maison de Coligny le dimanche, au lever du jour. Sa popularité parmi les soldats, autant que son titre officiel, lui servit au besoin de sauvegarde. Il pouvait entrer au Louvre en se prévalant de ses fonctions ; il put aussi s'en aller au delà de la Seine, où manquait le protecteur naturel. C'est là, si ce n'est dans quelque coin écarté du palais, que Charles IX « l'envoya querir et venir le soir dans sa chambre et garderobbe, luy commandant de n'en bouger ; et disoit qu'il n'estoit raisonnable qu'un qui pouvoit servir à tout un petit monde fust ainsi massacré, et si ne le pressa point de changer de religion [4] ».

Sur ce fait que Charles IX le protégea pendant les massacres, il ne saurait y avoir de doute, malgré les restrictions de Jal [5] et de Malgaigne [6] à propos de ce témoignage de Brantôme.

Ici se place avec une rigueur chronologique un passage de Sully, ou plutôt rédigé d'après les notes de Sully, qu'il importe de reproduire dans son texte

1. *Histoire universelle* du sieur d'Aubigné, comprise en trois tomes, seconde édition, augmentée de notables histoires entières et de plusieurs additions et corrections faites par le même auteur. Dédiée à la postérité. A Amsterdam, par les héritiers de Hier. Comelin, MDCXXIV, in-fol. — Il s'agit précisément ici d'une addition au texte de la première édition (1618), qui dit simplement « les chirurgiens ».

2. *Hist. univ.*, t. II, liv. I, chap. IV (éd. 1626).

3. Ce sont de si petites gens, ces « gens méchaniques » qu'on appelle couramment par des prénoms vulgaires ! On peut supposer aussi une faute de lecture d'une note rédigée en latin (peut-être d'après De Thou), *Thomasium* pour *Ambrosium*. D'ailleurs, dans ce passage le texte de d'Aubigné (?) est bizarre. Ne lit-on pas aussitôt après : « Il n'y estoit resté que Nicolas Mousche et (*sic*) Trucheman? »

4. Brantôme, *Charles IX, roy de France*. — On voit l'origine de l'erreur de Varillas : il a confondu, en mettant en vedette la personnalité de Paré, les hésitations du roi le samedi soir, avec le fait qu'il a effectivement protégé son chirurgien dans la journée du dimanche.

5. *Dict. crit.*, au mot Paré. — Brantôme, observe-t-il, était au siège de La Rochelle au moment de « ceste feste de Saint-Barthélemy ». Mais ces choses-là ne s'inventent pas ; d'ailleurs, il n'y a nulle part l'ombre d'un démenti.

6. Introduction, p. CCLXXIX et CCLXXX. — Marguerite de Valois, dit Malgaigne, mieux placée que Brantôme pour être bien informée, « note expressément l'extrême regret que manifesta le roi de ne pouvoir sauver Téligny. La Noue a été sauvé et La Rochefoucault. De Paré, pas le moindre mot ». A cet argument spécieux, on peut répondre deux choses : 1° il s'agit là de ceux que Charles IX n'avait pu sauver et non de ceux qu'il avait sauvés ; 2° Paré n'était pas un personnage tel qu'on ne pût le soustraire au massacre, surtout après coup, sans en compromettre le succès politique.

Digitized by Google

original [1] : « Le roy Charles, oyant le soir du mesme jour et tout le lendemain conter les meurtres et tueries qui s'y estoient faits des vieillards, femmes et enfans, tesmoigna d'en avoir horreur, et en parla comme si ces cruautés luy eussent fait mal au cœur, voire engendré quelque espèce de trouble en l'esprit. Tellement qu'ayant tiré à part maistre Ambroise Paré, son premier chirurgien (qu'il aymoit infiniment et avec telle familiarité, quoy qu'il fust de la Religion, que, comme il luy eut dit le jour de la Saint-Barthélemy, que c'estoit maintenant qu'il falloit estre catholique, il luy respondit fort hardiment : « Par la lumière de Dieu, je croy qu'il vous souvient bien, Sire, « m'avoir promis, afin que je ne vous désobéysse jamais, de ne me comman- « der aussi jamais quatre choses, à sçavoir de rentrer dans le ventre de ma « mère, de me trouver en une bataille au combat, de quitter votre service, ny « d'aller à la messe »), ayant donc cette privauté avec luy, il lui dit : « Ambroise, je ne sçay, etc...[2]. »

Dans son argumentation passionnée, Jal s'efforce de mettre ce récit en contradiction avec celui de Brantôme. Sully, dit-il, ne parle pas de la cachette dans la garde-robe. Soit ! Mais qu'est-ce que cela prouve? Sully, dit-il, parle d'une sommation à Paré de se faire catholique. Soit ! Mais le roi insista-t-il? Non. Or, Brantôme ne dit pas autre chose. Il faut reconnaître pourtant que, si Sully fut à même, aussi bien et mieux que personne, de recueillir des témoignages authentiques, il était bien jeune au moment de la Saint-Barthélemy et qu'il composa ses mémoires bien longtemps après. Il se peut donc que ses souvenirs n'aient pas été très précis et que la gaillarde réponse du chirurgien à son maître n'ait pas été prononcée en des circonstances si critiques. Mais son authenticité, abstraction faite de la date, me paraît infiniment probable, d'abord parce que des phrases de ce genre ne s'inventent guère de toutes pièces, ensuite et surtout parce qu'elles contiennent, telles quelles, tout notre Paré, avec son mélange de conviction et de souplesse, de sincérité et d'ironie. Comment Malgaigne a-t-il pu voir une niaiserie dans des expressions plaisamment énergiques, si conformes au tour d'esprit du bonhomme? Comment n'a-t-il pas vu que, loin d'être invraisemblable, la ferme volonté du chirurgien de « ne point se trouver en une bataille au combat [3] » éclaire d'un jour singulier ses sentiments et sa conduite en la dernière partie de la vie?

Quant à la déclaration qu'il n'irait point à la messe, s'il put la faire en quelque jour de confiance heureuse, il l'oublia sans doute, comme tant d'autres, à la suite de ces redoutables secousses. A ce point de vue, ce n'est

1. *Mémoires des sages et royalles œconomies d'Estat domestiques, politiques et militaires de Henry le Grand*, chap. VI de l'éd. orig. (Malgaigne cite ce passage d'après une édition arrangée en style moderne.)

2. La ponctuation absurde du texte a été modifiée.

3. Et non, comme a lu Malgaigne, « ne se point trouver à un jour de combat », ce qui est en effet un contresens. I, CCLXXIX.



Digitized by Google

pas le roi qui était le plus à craindre : il supplia sa nourrice de se convertir et montra une grande joie quand elle y consentit en apparence, après la Saint-Barthélemy ; de même, il déplora la mort de Pierre Hammon [1]. Mais autour de lui le fanatisme catholique, ivre de sang, restait en armes et aux aguets. Les plus fiers caractères pliaient. « Ce qu'il y avoit de déplorable », dit De Thou [2], « étoit de voir des personnes respectables par leur piété, leur science et leur intégrité, revêtues des premières charges du royaume, ennemies d'ailleurs de tout déguisement et de tout artifice..., louer contre leurs sentiments ou excuser par complaisance une action qu'ils détestoient dans le cœur. » Le surlendemain, le roi de Navarre va assister à la messe, ce qu'il n'avait fait depuis plus de huit ans, et déclare, « voyant les morts, mesmement ses serviteurs, que le Roy se vouloit faire obéir, et que c'estoit raisonnable [3] ».

Paré n'avait pas la vocation du martyre. Il va donc, lui aussi, à la messe. Le roi et son chirurgien peuvent alors continuer à vivre dans leur intimité coutumière, plus que jamais indispensable au misérable prince hanté de cauchemars vengeurs. Quelles conversations s'échangent entre eux, tandis que, par la ville, les assassins continuent leur besogne? Elle est bien vraisemblable l'anecdote contée par Sully et bien caractéristique : « Ambroise », dit le roi, « je ne sçay ce qui m'est survenu depuis deux ou trois jours, mais je me trouve l'esprit et le corps grandement esmeus, voire tout ainsi que si j'avois la fièvre, me semblant à tout moment, aussi bien veillant que dormant, que ces corps massacrez se présentent à moy, les faces hydeuses et couvertes de sang : je voudrais que l'on n'y eust pas compris les imbéciles et innocens. Et sur ce qui luy fut répondu il fit, dès le lendemain, publier les défenses sur peines de la vie de plus tuer ny saccager personne ; lesquelles néantmoins furent fort mal observées, les animositez et les fureurs du peuple estant trop allumez [4]. »

Il n'est pas vrai, on l'a vu, que Paré, sans s'en douter, ait fait avancer l'heure du massacre. Mais pourquoi ne pas croire, puisque Sully l'affirme, qu'il en hâta volontairement la fin?

D'ailleurs, il ne fait aucune allusion à ces événements. Est-ce réprobation? Est-ce fidélité attristée à la mémoire d'un prince qui lui paraît irresponsable des crimes commis en son nom? Est-ce simplement prudence ou tout cela ensemble? Quoi qu'il en soit, il jette un voile sur cette période, pourtant si remplie, où, en moins de deux ans, il voit la Saint-Barthélemy, publie ses *Deux livres de chirurgie*, perd sa première femme et se remarie, commence à préparer ses *Œuvres complètes*, voit dépérir et mourir Charles IX.

1. Brantôme, *Charles IX : Hist. de Charles IX*, par Papyre Masson. *Arch. cur.*, 1re série, t. VIII, p. 341 et 343.

2. *Hist.*, liv. LIII, éd. 1734, t. VI, p. 457.

3. *Journal d'un curé ligueur*, 1572, août.

4. Le texte reproduit par Malgaigne n'est pas moins défiguré dans ce passage que dans le précédent.

Digitized by Google

Un passage du *Livre des monstres* rappelle qu'il était à la « suite du Roy à Vitry-le-François en Champagne [1] ». Le duc d'Anjou ayant été élu roi de Pologne, sa mère et son frère avaient résolu de l'accompagner jusqu'en Lorraine. Une inquiétude fiévreuse les poussait à des déplacements continuels. Pourtant Charles IX était très malade. Il alla jusqu'à Vitry, mais là il dut s'arrêter, pris de vomissements de sang, tourmenté par le soupçon que son frère l'avait fait empoisonner, parce qu'il préférait le trône de France au trône lointain de Pologne. De fait, le roi de Pologne ne se décidait pas à partir. Quand les deux frères se séparèrent, le plus jeune continua sa route, « accompagné de sa mère, du duc d'Alençon, de Marguerite de Navarre et de plusieurs grands [2] » ; l'aîné s'en revenait presque seul : c'était la fin. Fidèlement, Paré l'accompagna. D'ailleurs, il avait à se remarier et à publier ses *Deux livres de chirurgie*.

Maintenant, la Cour est revenue de sa promenade en Lorraine. Les cavaliers protestants chevauchent autour du château de Saint-Germain où Charles IX, torturé de soupçons et de terreurs autant que de remords et de souffrances physiques, s'abandonne aux astrologues [3]. Il s'enfuit au hasard à Vincennes : là se termine sa triste existence, le 30 mai 1574, « après des douleurs très aiguës et très longues », dit De Thou [4], « qui lui firent sentir la mort longtemps avant qu'elle arrivât, » mais non sans avoir revu la belle Marie Touchet, qui, elle, ne faisait pas de politique ni de théologie.

Après son autopsie, « M. d'Estrosse et moy », raconte Brantôme [5], « en demandâmes advis à maistre Ambroise Paré. Il nous dist en passant et sans long propos qu'il estoit mort pour avoir trop sonné de la trompe à la chasse du cerf, qui luy avoit tout gasté son pauvre corps, et ne nous en dist pas plus. Sur quoy aucuns prirent subject de faire pour son tombeau ces deux vers :

Pour aimer trop Diane et Cythérée aussi
L'une et l'autre m'ont mis en ce tumbeau icy.

Si ce n'était pas l'opinion de Paré, le premier chirurgien de Henri III sut garder son terrible secret.

A. CHAUSSADE.

1. III, 19, 2.
2. De Thou, *Hist.*, liv. LVII, éd. 1734, t. VII, p. 23 ; cf. Papyre Masson.
3. De Thou, *Ibid.*, p. 45 ; Papyre Masson, *Arch. cur.*, 1re série, t. VIII, p. 348.
4. P. 63.
5. *Discours de Charles IX.*

Digitized by Google

# BULLETIN HISTORIQUE

## L'ASSYRIOLOGIE ET LES ÉTUDES HITTITES

### DEPUIS 1922

Dans un article de cette *Revue*, daté de 1922[1], nous avons exposé à quel résultat étaient parvenues les études assyriologiques ; depuis, de nombreux ouvrages ont paru sur l'histoire, l'organisation économique de l'Assyrie et de la Babylonie, la langue et la religion akkadiennes ; ils ont contribué aux progrès internes, si je puis dire, de l'assyriologie et intéressent surtout les spécialistes ; par contre, les publications et les fouilles ont fait surgir ou ont renouvelé quelques grandes questions d'intérêt général pour l'histoire des civilisations ; nous les retiendrons ici.

Tout d'abord, la chronologie. A la notion d'une chronologie « longue » (début de l'histoire en Égypte et en Mésopotamie, vers 5000 avant J.-C.), obtenue en additionnant les listes dynastiques parvenues jusqu'à nous, s'était substituée la notion d'une chronologie « courte » (début vers 3200), à à la suite de l'établissement de dates-repères dont les éléments étaient fournis par des observations astronomiques consignées sous certains règnes. Il avait donc fallu cesser de considérer toutes les dynasties comme successives. Dans ces dernières années, de nouvelles corrections ont été proposées.

On sait que l'astronome X. KUGLER, tirant parti en 1912 de deux tablettes où se trouvaient des observations sur la planète Vénus au temps d'Ammizaduga, roi de la première dynastie babylonienne, était arrivé à fixer la date de ce roi et, partant de là, celles des rois de la première dynastie, d'une manière qui paraissait définitive.

Les phénomènes observés ne pouvaient s'être produits qu'à quatre moments différents (dans la limite où la logique plaçait la Première Dynastie), donnant respectivement pour le règne de Hammurabi 2177-2145, 2123-2081, 2003-1961, 1947-1905. La date 2123-2081 avait été choisie par le P. Kugler en raison des probabilités fournies par les autres inscriptions et parce que le mois babylonien appelé « de la moisson » concordait le mieux, dans cette hypothèse, avec la place normale qu'il devrait avoir dans l'an-

1. *Les résultats des Études assyriennes. Revue historique*, t. CXLI, novembre-décembre 1922, p. 228-245.

Digitized by Google

née. Mais le P. Kugler, ayant revisé ses calculs, adopte maintenant la date 1947-1905 [1]; il a remarqué que, dans cette dernière hypothèse, les contrats d'affermage de terres tombent dans des mois qui précèdent les semailles et que les contrats fixant les redevances en dattes précèdent le temps de la cueillette, ce qui est logique, mais n'avait pas lieu dans l'hypothèse précédente; par suite le mois de la moisson, normalement situé avec le système 2123-2081, se trouve maintenant reporté trop tôt; car il ne faut pas oublier que le début des années, par suite de la moindre longueur de l'année babylonienne, commence à des dates variables par rapport à notre calendrier; le P. Kugler conclut que le « mois de la moisson » est en réalité celui « où on loue les ouvriers pour la moisson », d'où explication de son avance sur le moment où il devrait être placé.

D'autre part, la supputation des documents historiques que nous ont laissés les Assyriens et les Babyloniens permet de les classer en deux grands groupes : les documents assyriens, les documents babyloniens. Entre les deux classes considérées en général, il y a une différence profonde; les Assyriens nous ont laissé les matériaux d'une chronologie plus écourtée, assez en rapport avec la seconde hypothèse de Kugler. La chronologie qui résulte des documents babyloniens cadre mieux avec sa première théorie. Mais il s'agit là d'une impression d'ensemble, car les contradictions de détail abondent dans chaque classe de documents. La nouvelle chronologie de Kugler est suivie par l'historien Ed. Meyer [2]; Weidner s'en rapproche après examen des documents assyriens [3]; il adopte les dates 1955-1913 pour Hammurabi. Mais voici que l'astronome anglais Fotheringham [4], qui a repris tous les calculs de Kugler, affirme que le règne de Hammurabi doit être placé de 2067 à 2025, et Langdon suit son système [5]. Devant de telles divergences, il paraît sage de s'en tenir provisoirement à la date primitivement acceptée, 2123-2081.

De nouveaux documents ont trait à la période qui précède les dynasties historiques.

Depuis quelques années, les assyriologues avaient publié des listes dynastiques confirmant, dans ses grandes lignes, la chronologie dite courte qui place le début de l'histoire en Asie occidentale vers 3200 avant notre ère, mais qui mentionnent un plus lointain passé [6]. Les dynasties historiques y sont précédées de dynasties d'antiquité fabuleuse, puisque la liste de leurs

1. F. X. Kugler, *Von Moses bis Paulus. Forschungen zur Geschichte Israëls nach biblischen und profangeschichtlichen insbesondere neuen keilinschriftlichen Quellen.* Münster, Aschendorff, 1923.

2. *Die ältere Chronologie Babyloniens, Assyriens und Ægyptens.* Stuttgart, Cotta, 1925.

3. *Die Könige von Assyrien.* Leipzig, Hinrichs, 1921, p. 62.

4. Dans les textes de la *Weld-Blundell Collection*; cf. p. 4, note 2.

5. *Excavations at Kish*, t. I. Paris, Geuthner, 1924, p. 14.

6. C. J. Gadd, *The Early Dynasties of Sumer and Akkad.* Londres, Luzac, 1921, in-12, reproduit ces listes et donne la bibliographie de la question jusqu'à cette date.

Digitized by Google

rois atteint la période antédiluvienne. La prétention ne parut pas nouvelle aux archéologues ; ce n'était que la confirmation des données de Bérose, mais avec plus d'exactitude et un souci de véracité relative. En effet, tandis que les listes attribuent aux premières dynasties et aux premiers souverains des longueurs de règne de milliers d'années, l'invraisemblance s'atténue peu à peu et les scribes en viennent à enregistrer des longévités normales. Ces listes, dont on a essayé de tirer parti comme on l'avait fait pour les données de Bérose, étaient malheureusement dans un état fragmentaire. M. S. Langdon a eu la bonne fortune[1] de publier un prisme de la collection Weld-Blundell, qui rapporte sans interruption la succession des règnes depuis la dynastie d'Isin, qui suit la troisième dynastie d'Ur, en remontant jusqu'aux temps fabuleux. Pour l'époque historique, le secours fourni par ce prisme est appréciable ; il mentionne la suite des dynasties avec le nombre de leurs rois et la longueur des règnes. Comme il est complet, il ne laisse point place pour un retour offensif de la chronologie « longue » ; notons cependant qu'il présente quelques particularités un peu déconcertantes, qui sont, nous l'avons dit, habituelles à ces sortes de documents ; c'est ainsi que le prisme n'accorde au roi Dungi, de la dynastie d'Ur, que quarante-sept ans de règne (au lieu de cinquante-huit), et n'attribue qu'un seul roi, régnant six ans, à la cinquième dynastie d'Érech, qui suit l'expulsion des Guti[2]. Convient-il, du fait que cette liste est la dernière publiée, de la considérer comme plus exacte que les précédentes? Nous avons donné ci-dessus notre opinion à ce sujet. Ces petites divergences de liste à liste n'ont, d'ailleurs, d'importance qu'au regard de l'assyriologie et sont de peu de conséquence, quant à présent, pour l'histoire générale ; il n'y a pas lieu d'y insister.

Mais le nouveau document contient une donnée plus importante qu'il vaut la peine de discuter, celle des dynasties protohistoriques. La série s'ouvre par les rois antédiluviens, qui n'appartiennent pas à une même dynastie, mais surgissent en différents points du territoire de Sumer-Akkad ; huit rois, pour cinq cités, qui règnent 241,200 ans. Puis, après le déluge, viennent onze dynasties réparties un peu partout, avec prédominance à Kish, Érech, Ur, dont les rois, régnant tout d'abord 24,510 ans pour vingt-trois rois, se voient attribuer des longueurs de règnes de moins en moins fabuleuses, mais cependant encore excessives : troisième dynastie de Kish (la onzième depuis le déluge), durée cent ans avec un seul roi. En même temps, nous relevons parmi les noms de ces rois Étana (première dynastie de Kish), Dumuzi, Gilgamesh (première dynastie d'Érech), qui sont ceux d'un dieu ou de héros célèbres de la religion sumérienne. Cet évhémérisme anticipé ne

1. *Oxford Editions of Cuneiform Texts*, t. II. — *The Weld-Blundell Collection* ; vol. II : *Historical Inscriptions*. Oxford, University Press, 1923, gr. in-4°.

2. Consulter pour l'histoire détaillée de ces périodes : *Peuples et civilisations. Histoire générale*, publiée sous la direction de L. Halphen et Ph. Sagnac ; t. I : *Les premières civilisations*. Paris, Félix Alcan, 1926, in-8°.

Digitized by Google

doit pas faire illusion ; Étana et Gilgamesh ont toujours été considérés comme des humains que les dieux ont rapprochés d'eux ; il n'y a nulle difficulté à ce que l'histoire et la légende aient essayé de s'accorder en leur attribuant une place dans les dynasties primitives. La présence du dieu Dumuzi, esprit de la végétation, objet du plus ancien culte, est une tentative intéressante d'attribuer la royauté primitive à des dieux, à l'instar des dynasties divines de l'Égypte, tentative qui n'a pas été au delà et n'a pas été systématisée en Sumer, mais qui est d'accord avec le principe affirmé ultérieurement que la royauté vient des dieux. Cette liste a été étudiée à plusieurs reprises depuis sa publication [1] ; voici, je crois, quelles conclusions générales on en peut tirer. Les Suméro-Akkadiens, lorsqu'ils apparaissent dans l'histoire vers 3200 avant J.-C., sont déjà en possession d'un long passé de civilisation, ce qui ne veut pas dire que les essais d'hégémonie enregistrés depuis le début de l'histoire soient les premiers et qu'ils n'ont pas été précédés d'autres tentatives qui restent pour nous inconnues. C'est de ce fait que les listes trouvées dans ces dernières années rendent compte, ainsi que de l'apparition successive, au premier plan, de diverses cités ; elles nous certifient pour la période protohistorique l'existence d'un état pareil, à peu de chose près, à celui que nous constatons plus tard et dont l'équivalence nous est fournie, en Égypte, par la civilisation prédynastique. Mais c'est tout ce qu'on en peut déduire. En dehors de ce souvenir d'un long passé, les scribes ne possédaient aucune donnée précise et, jusqu'à Lugalzaggisi, que détrône la dynastie d'Agadé (quatorzième et quinzième dynasties de la liste), on ne peut accepter avec confiance les restitutions des scribes.

D'ailleurs, l'archéologie se charge de fournir la contre-épreuve. Les fouilles ont fait découvrir un certain nombre de monuments archaïques au nom de monarques de diverses cités, monuments que leur style et leurs inscriptions doivent faire grouper aux environs de l'an 3000. Ou bien ces monarques ne figurent pas dans les listes (tel Mésilim de Kish qui se révèle pourtant souverain notable), ou ils ne peuvent y tenir leur rang, tel Mésanippada, dont on a une inscription qui ne peut remonter plus haut que 3000, alors que les listes inviteraient à le situer plusieurs siècles auparavant.

La question de l'origine des Sumériens et, par suite, de l'origine de la civilisation en Asie occidentale a été de nouveau soulevée par les fouilles anglaises [2] qui ont eu lieu au nord de l'Inde, à Harappa et Mohenjo-Daro, dans le Pendjab et le Sind, sous la conduite de M. J. MARSHALL, directeur général de l'archéologie dans l'Inde, et auraient révélé une civilisation du troisième millénaire avant notre ère. La présence de constructions en briques

1. P. DHORME, *L'aurore de l'histoire babylonienne. Revue biblique*, 1924, p. 534 ; 1926, p. 66, 223.

2. J. MARSHALL, *Rapport de l'* « *Archaeological Survey of India* » pour 1920-1921, paru en 1923.

Digitized by Google

et de sceaux dont l'image principale est le plus souvent un ruminant en profil rigoureux, de façon à ce qu'une seule corne soit visible comme dans les monuments de l'Asie occidentale ; la présence sur ces sceaux d'une écriture dont les signes ont, au premier abord, une ressemblance avec les signes de l'écriture proto-élamite (en usage en Élam au début du troisième millénaire avant notre ère), ont conduit certains archéologues à établir d'intimes rapprochements entre la civilisation de Sumer et celle du nord de l'Inde. La plus grande prudence est de commande dans de tels rapprochements ; jusqu'ici, l'âge exact de cette civilisation n'est pas déterminé ; dans les objets qui proviennent des fouilles et qu'ont publiés les grands quotidiens ou illustrés, il en est qui sont nettement d'époque beaucoup moins haute que le troisième millénaire [1]. Enfin, il faut se garder des comparaisons hâtives. On a rapproché un buste trouvé à Mohenjo-Daro [2] des œuvres exécutées en Sumer, mais aucun archéologue spécialisé dans l'étude de l'art sumérien ne pourra ratifier cette comparaison. Les signes gravés sur les sceaux rappellent ceux de l'écriture proto-élamite ; aucun n'est vraiment semblable, au moins parmi les signes un peu élaborés, et l'intéressant serait de connaître la signification des uns et des autres. Tous les systèmes d'écriture dérivés de la pictographie ont des formes plus ou moins comparables, parce que le point de départ est le même ; connaître leur signification est essentiel si l'on veut faire des rapprochements. Aucun des arguments précédents ne paraît vraiment probant ; ce qui l'est davantage, c'est qu'à une époque où l'on ignorait Harappa et Mohenjo-Daro, des cachets du même style ont été retrouvés dans des fouilles régulières ou clandestines et ont pénétré dans les collections [3] ; tout récemment, il en a été trouvé un à Kish (en 1923) dans des fondations de bâtiment, à environ deux mètres sous la surface du sol [4]. La mission de Suse a rencontré sur un sceau le même type d'un bovidé devant un objet qui fait songer à une mangeoire [5], mais peut être tout autre chose, et que les cachets de l'Inde reproduisent fréquemment. Ici encore, comme pour la chronologie, nous sommes dans l'incertitude. Qu'il y ait eu au nord de l'Inde une civilisation assez ancienne, la tradition nous l'apprenait : Strabon (XV, 1, 19) nous rapporte qu'Aristobule disait à Alexandre avoir trouvé dans la vallée de l'Indus les traces d'une civilisation importante et plus de « mille villes » désertées à la suite du changement du lit du fleuve. De plus, la tradition bouddhique mentionne Rauruka, ville du moyen Indus, d'origine extrêmement reculée, qui fut mystérieusement détruite. Nous n'en pouvons

1. Notamment le sceau publié par le *Times*, 26 février 1926, représentant une stylisation de plante et d'animal.

2. *Ibid.* et *Illustrated London News*, 27 février 1926.

3. F. THUREAU-DANGIN, *Sceaux de Tello et sceaux de Harappa. Revue d'assyriologie*, 1925, p. 99.

4. E. MACKAY, *Sumerian connexions with ancient India. Journ. of the Royal Asiatic Society*, octobre 1925.

5. V. SCHEIL, *Un nouveau sceau hindou pseudo-sumérien. Revue d'assyriologie*, 1925, p. 55.

Digitized by Google

dire plus pour le moment ; si l'on peut admettre une civilisation ancienne du nord de l'Inde ayant des points de ressemblance avec celle de la Mésopotamie, on ne peut songer à y trouver l'origine de la civilisation sumérienne, non plus d'ailleurs qu'attribuer sa paternité à celle de Sumer ; il faudrait plutôt voir dans la civilisation de l'Inde et dans celle de Sumer des rameaux issus d'un tronc commun qu'il reste à déterminer. N'oublions pas qu'à l'aurore de l'histoire, quand les Sumériens nous apparaissent, ils sont loin d'être des nouveaux venus à la civilisation ; leur langue, leurs mœurs, leur religion dénotent un long passé.

De récentes explorations effectuées en Chine ont été aussi l'occasion de rapprochements avec la civilisation sumérienne. Ils ont porté sur la céramique primitive. Les fouilles de la région de Yang Shao (Honan), à l'est de la Chine [1], ont fait connaître des vases de terre fine, polie, à dessins noirs, qui ont été comparés à la céramique de l'Asie occidentale (Anau) et de l'est de l'Europe. Pour que la comparaison soit valable, il faudrait que l'âge de la céramique du Honan fût bien déterminé et simplement comparée à une céramique d'époque bien connue (par exemple, les vases d'Anau I dans le Turkestan et de Tripolje ne sont pas de même date ; ceux du Honan ne peuvent donc être apparentés aux deux à la fois). D'autre part, au Kansu, dans l'ouest de la Chine [2], la découverte d'une céramique utilisant parfois un décor en frises d'oiseaux stylisés a tout de suite fait penser à celle de Tépé-Moussian, à celle d'Anau et de Suse II, soit à un ensemble datant d'environ 3,000 ans avant notre ère. Bien que le style des monuments paraisse assez différent, l'hypothèse d'une influence de l'Asie occidentale sur la Chine, ou de la civilisation qui a donné son art à l'Asie occidentale, n'a rien qui doive surprendre. Toutes les découvertes nous montrent le prodigieux mouvement de ces sociétés archaïques, le courant d'échanges, dont la Mésopotamie était le point de départ, vers la côte syrienne et de là vers l'Égypte, vers l'Asie Mineure également. Il tombe sous le sens qu'un même trafic devait s'exercer vers l'est et le sud-est. Si ses conséquences furent moins grandes au point de vue des progrès de la civilisation, et si le pays de Sumer n'eut pas grand'chose à apprendre de cette contrée, il pouvait du moins en recevoir les richesses naturelles. Jusqu'ici, aucune recherche n'avait été vraiment entreprise dans ces régions ; les récentes fouilles du nord-ouest de l'Inde et celles de Chine soulèvent un coin du voile et, à défaut de résultats encore très concluants, nous rappellent du moins à propos qu'il n'y avait pas de barrières plus insurmontables à l'est qu'à l'ouest de la Mésopotamie.

1. J. G. Anderson, *An Early Chinese Culture. Bulletin of the Geological Survey of China.* Peking, octobre 1923. — T. J. Arne, *Painted Stone Age Pottery from the Province of Honan, China. Palaeontologia Sinica.* Series D, vol. I, fasc. 2. Peking, 1925.

2. J. G. Anderson, *Preliminary Report on Memoirs of the Geological Survey of China. Archaeological Research in Kansu.* Peking, 1925.

Digitized by Google

Jusqu'à ces dernières années, l'art sumérien ancien ne nous était attesté, en un ensemble de monuments, que par les fouilles de Tello. Celles de Tell-el-Obéid près d'Ur, conduites par l'Angleterre et l'Amérique, ont mis au jour un ensemble de monuments archaïques du plus haut intérêt : le plan d'un sanctuaire sumérien et une grande partie de sa décoration [1]. Si l'on rapproche ces résultats d'autres recueillis à Kish [2], qui passe pour une des plus vieilles cités sémitiques de Mésopotamie, et des temples d'Assur les plus anciens, découverts par la mission allemande [3], on voit que tout le pays de Sumer, celui qui devait être Akkad et plus au nord encore l'Assyrie, participaient encore au début de l'histoire à une civilisation sumérienne très évoluée ; au point de vue décoratif, elle avait déjà adopté tout ce qui devait être le répertoire de l'art de l'Asie occidentale pendant des millénaires.

Pendant ces dernières années, nombre de collections de tablettes dites « cappadociennes », du nom de leur lieu d'origine, ont été publiées et ont inspiré d'intéressants travaux. Il en résulte qu'à la fin du troisième millénaire, peut-être même avant, une colonie sémitique était installée de l'autre côté du Taurus, non loin de Kaisariyeh [4]. Cette colonie se livrait au commerce et se trouvait en contact avec une de ces populations autochtones d'Asie Mineure qu'on nomme du terme général d'Asianiques, et qu'on peut qualifier plus particulièrement de proto-hittite. En effet, cette colonie sémitique se trouvait en rapport constant avec les autochtones et leur gouvernement ; les noms des Asianiques qui paraissent dans les tablettes sont du dialecte proto-hittite. On n'y constate pas l'intrusion, à ce moment, de l'Indo-Européen, qui pouvait s'être déjà infiltré en Asie Mineure, mais qui ne paraît pas avoir réalisé encore l'invasion qui donnera naissance au dialecte dit Kanéshite (hittite indo-européanisé). Les divers idiomes de l'Anatolie sont conservés dans les tablettes qui constituent les archives des rois hittites de la seconde moitié du deuxième millénaire, trouvées à Boghaz-Keui.

La langue de cette colonie sémitique est l'ancien assyrien, les usages sont ceux d'Assyrie et Assur est le dieu principalement invoqué. Cette colonie dut disparaître avec le mouvement qui, parti d'Asie Mineure, traversa la Syrie du Nord et aboutit au sac de Babylone vers 1925 sous le dernier roi de la première dynastie babylonienne. Quelle avait été sa durée? Un texte qui

1. H. R. Hall et C. L. Woolley, *Ur. Excavations ;* t. I : *Al U'baid.* Londres, British Museum, 1927, in-fol.

2. S. Langdon, *Excavations at Kish.* Paris, Geuthner, t. I, 1924, in-fol. (paru en 1925).

3. W. Andrae, *Die archaïschen Ischtar-Tempel in Assur.* Leipzig, Hinrichs, 1922, gr. in-4°.

4. Consulter : G. Contenau, *Trente tablettes cappadociennes.* Paris, Geuthner, 1919, qui donne la bibliographie du sujet jusqu'à cette époque. Depuis ont paru : Sidney-Smith, *Cuneiform Texts from Cappadocian Tablets in the British Museum*, t. I-IV, 1921-1926. — J. Lewy, *Keilschrifttexte in den Antiken-Museen zu Stambul. Die altassyrischen Texte vom Kultepe bei Kaisarije.* Constantinople, 1926. — *Studien zu den altassyrischen Texten aus Kappadokien.* Berlin, 1922. — Ferris J. Stephens, *Studies of the Cuneiform Tablets from Cappadocia : The Culver-Stockton Quarterly.* Canton, Missouri, avril 1926. — *The Cappadocian Tablets in the University of Pennsylvania Museum. Journal of the Society of oriental Research*, avril 1927.

Digitized by Google

peut dater à peu près du milieu du second millénaire av. J.-C.[1], et qui rapporte les hauts faits de Sargon l'Ancien, fut découvert en 1914 à Tell-el-Amarna. Il relate une expédition de Sargon dans le pays des montagnes de l'argent, où il fut appelé par une colonie de marchands opprimée par de puissants voisins. Y a-t-il un fond de vérité dans la légende? Il est possible que Sargon ait fait une expédition au delà du Taurus. Les Sémites y étaient-ils installés dès ce temps? Nous ne pouvons l'affirmer ni le nier. Le rédacteur du texte, s'il parle de la ville de Burshahanda (qui est la Burushatim des textes cappadociens), donne, par contre, au roi vaincu d'Anatolie le nom sémitique de Nur-Dagan, ce qui est peu vraisemblable. D'autre part, les recherches de M. Hrozny confirment la durée assez éphémère de la colonie[2]. Toutes les tablettes qui, jusqu'ici, ne répondent qu'à un laps de temps assez restreint (pas plus de deux générations), ont été trouvées en dehors du Kultépé proprement dit, en dehors de la ville qui, très ancienne, constitue un tell important. Les tablettes proviennent de champs voisins du tell ; la colonie fut donc installée en dehors de la ville, dans une « concession », dans un quartier indépendant, et ne dura pas assez longtemps pour laisser, elle aussi, sous forme de monticule, des traces de son existence. D'ailleurs, on tend à considérer que l'empreinte de cylindre au nom du roi d'Ur, Ibi-Sin, trouvée sur un de ces documents, et qui avait été publiée par M. THUREAU-DANGIN[3], provient d'un cylindre réemployé et que tout l'ensemble des tablettes doit être attribué à une date un peu plus basse que la dynastie d'Ur, soit environ aux deux derniers ou au dernier siècle du troisième millénaire.

Cette date générale serait plutôt assurée par une empreinte du cylindre au nom du roi Sargon Ier d'Assyrie, qui régnait vers 2160 av. J.-C., et qui fut signalée sur un de ces documents par M. Sayce. Le caractère spécifiquement assyrien de cette colonie s'expliquerait assez facilement. Après la dynastie d'Ur (fin vers 2358), au temps de la compétition des rois de Larsa, d'Isin et d'Amurru, il y aurait eu place pour un grand empire assyrien, assez analogue à celui que réalisa Téglath-Phalasar Ier mille ans plus tard, qui lutta contre l'empire d'Amurru (Ilu-Shuma d'Assyrie contre Sumu-Abum d'Amurru, vers 2225), et auquel mit fin la monarchie de Hammurabi (2123-2080).

Une autre série de documents, les tablettes dites de Kerkouk[4], a permis d'amorcer l'étude d'une période encore mal connue de la seconde moitié du

1. Bibliographie, dans *Syria*, 1923, p. 251.

2. F. HROZNY, *Rapport préliminaire sur les fouilles tchécoslovaques de Kultepé*, 1925. *Syria*, 1927, p. 1.

3. F. THUREAU-DANGIN, *La date des tablettes cappadociennes. Revue d'assyriologie*, t. VIII, 1911, p. 142.

4. G. CONTENAU, *Musée du Louvre. Textes cunéiformes. Contrats et lettres d'Assyrie et de Babylonie*. Paris, 1926. — *Les tablettes de Kerkouk et les origines de la civilisation assyrienne*. Extrait de *Babyloniaca*, 1926, qui donne la bibliographie antérieure, mais à laquelle il faut ajouter : E. CHIERA, *A New Factor in the History of the ancient Near East. Annual of the American Schools of oriental Research*, V, 1915, p. 75. — C. J. GADD, *Tablets from Kirkuk*.

Digitized by Google

deuxième millénaire. Ces tablettes ont trait à la civilisation du territoire situé à l'est de l'Assyrie au XIV^e^ siècle avant notre ère. On voit par elles que l'Assyrie ne fut sémitisée qu'en surface jusqu'au début du premier millénaire av. J.-C. L'onomastique de Kerkouk révèle quantité de noms de frappe mitannienne, eux-mêmes à rapprocher des noms du stock asianique général. Si l'on se souvient de la qualité sumérienne de l'art d'Assur au début du troisième millénaire, on voit ainsi l'Assyrie subir avec continuité, depuis l'aurore de l'histoire, le joug de populations qui ne sont pas sémitiques. Après les Sumériens, les Guti ; après eux, les Mitanniens.

L'adoption de la langue akkadienne, évidemment plus souple que les langages asianiques, par tout le nord de la Mésopotamie est le phénomène qui fait illusion sur la valeur de la sémitisation réelle du pays.

L'histoire des religions a bénéficié également des études assyriologiques. Nous connaissons mieux maintenant le rituel compliqué des solennités et, entre autres, celui des fêtes du Nouvel An ; il était, à peu de chose près, le même pour nombre de villes de Babylonie et même d'Assyrie que pour la capitale [1]. La cérémonie se composait essentiellement d'une procession où la statue du dieu Marduk, entourée des objets sacrés et d'une cour de dieux de second rang, était conduite au fleuve, embarquée sur l'Euphrate et emmenée à peu de distance, sur la même rive, à un temple, dit de l'*akitu*, d'où elle revenait après y avoir séjourné quelques jours. Mais d'autres cérémonies des plus importantes se déroulaient à cette occasion. Il semble bien qu'un drame sacré se jouait, dans lequel Marduk, dieu suprême, tenait le premier rôle. Marduk avait usurpé les caractères du grand dieu primitif de Sumer (qui est aussi celui de l'Asie occidentale ancienne et dont les attributs sont ceux d'un dieu-terre, d'un dieu de végétation) ; il subissait une véritable passion suivie de résurrection, tout comme dans le rituel osirien. Après quoi, le dieu fixait solennellement les destins pour l'année commençante et l'on célébrait son mariage mystique avec la déesse parèdre. La complication de ces rites donne à penser qu'au moins à certains moments les statues n'y suffisaient pas et que des prêtres costumés, tenant le rôle des divers personnages divins, représentaient les péripéties du drame devant les fidèles.

La publication régulière des textes de Boghaz-Keui, qui répond au site de la capitale de l'empire hittite, s'est poursuivie dans ces dernières années ; bien que les archives de Boghaz-Keui ne couvrent tout au plus que deux siècles dans la seconde moitié du deuxième millénaire, l'habitude qu'avaient les scribes dans le préambule des traités de résumer les événements antérieurs, et même de faire allusion à un passé lointain, a permis de proposer une reconstitution approximative de la succession des monarques hittites

*Revue d'assyriologie*, 1926, p. 49. — E. CHIERA, *Selected Kirkuk Documents. Journ. of the Amer. Orient. Soc.*, t. XLVII, p. 36. — Éd. CUQ, *Journal des Savants*, oct.-nov. 1927.

1. F. THUREAU-DANGIN, *Rituels accadiens*. Paris, Leroux, 1921. — Svend Aage PALLIS, *The Babylonian Akitu Festival*. Copenhague, 1926.

Digitized by Google

depuis l'an 2000 environ avant notre ère, avec quelques jalons pour la période antérieure[1].

L'étude de ces textes a donné lieu à de nombreux travaux sur la géographie hittite. La localisation du pays de Kizzuwadna, riche en fer, qui reparaît fréquemment dans les textes hittites, est parmi les plus discutées. Pour les uns, le pays de Kizzuwadna est à rechercher dans le Pont[2]; pour les autres, au sud de l'Anti-Taurus[3], opinion qui semble gagner aujourd'hui du terrain; il faut rappeler que Sayce, dès longtemps, avait proposé de rapprocher Kizzuwadna de Kata(w)onia. Le pays de Kizzuwadna serait donc près de celui d'Arzawa, dont proviennent certaines lettres de Tell-el-Amarna et qu'on identifie à la Cilicie.

Un autre résultat de la publication des textes de Boghaz-Keui a été de mettre en lumière les relations des Hittites avec les Achéens[4], de la seconde moitié du XIV^e^ siècle à la fin de la première moitié du XIII^e^. En effet, nous savons, par les annales du roi hittite Mursil II (1337-1312 environ), que le pays des Hatti (comme les Hittites s'appelaient eux-mêmes) entretenait alors de bonnes relations avec celui des Ahhijawa, qui ne sont autres que les Achéens. Ce pays des Ahhijawa dispose d'une flotte considérable; sous Tudhalia III (1260-1225 environ), roi des Hittites, en effet, la bonne harmonie est rompue et les Hittites viennent secourir les Cariens attaqués par une flotte de cent vaisseaux achéens. Ce qui prouve encore l'importance des Achéens, c'est que le roi des Hittites considère leur roi comme son égal, privilège qu'il n'accorde qu'aux rois d'Égypte, de Babylonie et d'Assyrie. Cette identification est assurée par celle de noms comme Éolien, Étéocle, Andreus, ce dernier, roi d'Achaïe et de Lasba, qui est Lesbos. Nous achevons par là de déterminer le bloc hittite, dont on connaît les limites du côté de l'est et dont on voit maintenant les frontières de l'ouest. La suite des coalitions dirigées par les Hittites contre les rois d'Égypte, sous Ramsès II ou sous Mernephtah, nous montre que les Achéens n'interviennent pas officiellement dans le conflit; ils ne sont pas sous le contrôle hittite, comme tant d'autres petits peuples de l'Asie Mineure.

Une publication toute récente[5] s'élève avec véhémence contre cette opi-

1. E. Forrer, *Die Boghazköi-Texte in Umschrift*, II, 1922.

2. Winckler, *Vorderasien im zweiten Jahrtausend*, p. 61 (*MVAG.*, XVIII, 4, 1913). — L. A. Mayer et J. Garstang, *Index of hittite names* (British School of Archaeology in Jerusalem, 1923). — A. Götze, *Kleinasien zur Hethiterzeit*. Heidelberg, 1924.

3. P. Smith, *Journ. of Egyp. Archaeol.*, VIII, p. 211, X, p. 104. — Hogarth, *Cambridge Ancient History*, II, p. 272. — Sayce, *The Site of Kizzuwadna. Annals of Archaeology and Anthropology*, t. XII, p. 123. — A. Götze, *Die Lage von Kizwatnas. ZA.*, XXXVI (1925), p. 305, qui abandonne sa première opinion.

4. E. Forrer, *Vorhomerische Griechen in den Keilschrifttexten von Boghazköi. M. D. O. G.*, n° 63, mars 1924, et *Die Griechen in den Boghazköi-Texten. O. L. Z.*, mars 1924. — P. Dhorme, *Les Achéens dans les textes de Boghaz-Keui. Revue biblique*, 1924, p. 557. — S. Przeworski, *Les problèmes mycéniens et les textes hittites*. Léopol, Société de philologie de Pologne, 1924 et 1925.

5. J. Friedrich, *Werden in den hethitischen Keilschrifttexten die Griechen erwähnt?* Dans

Digitized by Google

nion : les Achéens, dans les textes de Boghaz-Keui, ne seraient qu'un mirage. M. J. Friedrich, reprenant un à un les arguments de M. Forrer, arrive à une conclusion contraire. Il s'appuie notamment sur la philologie pour nier l'identification des noms propres proposée par son devancier. Il paraît prématuré de conclure. Le système cunéiforme est un moyen si imparfait de rendre les sons d'une langue étrangère, et ses flottements sont tels dans des cas de même espèce, que l'argument philologique perd beaucoup de sa valeur, s'il n'est étayé d'autres présomptions. Peut-être la publication des nombreux textes de Boghaz-Keui, qui n'ont pas encore été édités, apportera-t-elle sur ce point une lumière décisive.

Dans une récente monographie sur les Hittites du sud de Taurus, M. Hogarth s'est attaché à résoudre plusieurs problèmes que soulève la présence de ces Hittites hors de leur pays d'origine [1]. Lorsque les Assyriens du premier millénaire avant notre ère se heurtèrent à la puissance hittite représentée par la ville de Karkémish sur l'Euphrate, le grand empire hittite d'Asie Mineure, anéanti par l'invasion des peuples de la mer de la fin du XII^e siècle, n'était déjà plus qu'un souvenir. L'empire hittite de Syrie, reprenant pour son compte les traditions et les hostilités des anciens rois de Boghaz-Keui, ne représentait qu'une faible partie de l'ancienne grande confédération. M. Hogarth, analysant les monuments de Zendjirli, en Haute-Syrie, y distingue quatre groupes qu'on peut dater d'environ 1100 à 720 avant notre ère. Or, il remarque que, si l'on compare ces monuments à ceux que nous ont laissés les Hittites d'Asie Mineure et qui, eux aussi, s'échelonnent sur un laps de temps assez long, on n'y trouve rien, parmi les derniers monuments de la série, qui puisse avoir inspiré les monuments de Zendjirli ; la conclusion serait identique si l'on voulait comparer les premiers monuments de l'Asie Mineure aux premiers de Zendjirli : il faudrait encore restituer par la pensée une étape nettement antérieure aux premiers monuments d'Anatolie pour qu'on pût en faire dériver les plus anciens de Zendjirli ; or, une telle supposition est simplement justiciable du bon sens, car on ne saurait admettre un art évoluant et donnant naissance, au bout de plus de cinq cents ans, à un autre art qui procéderait par imitation de ses monuments les plus anciens.

Examinant les monuments de Karkémish sur l'Euphrate, M. Hogarth arrive à des conclusions analogues. Il y distingue deux couches de civilisation : la plus ancienne, qui aurait son apogée vers la fin du deuxième millénaire, ne présente rien de spécifiquement hittite ; ce sont plutôt des influences sumériennes attardées ou babyloniennes qu'il faudrait y reconnaître. La culture appartient encore à l'âge du bronze ; les tombes sont à inhumation, et parmi le mobilier qu'on y a découvert se rencontrent les

F. Sommer et H. Ehelolf, *Kleinasiatische Forschungen*. Weimar, Böhlau, I, 1, 1927, p. 87-107.

1. D. G. Hogarth, *Kings of the Hittites*. Londres (Humphrey Milford), 1926.

Digitized by Google

vases en forme de coupes à pied dénommées « coupes à champagne », d'aspect si caractéristique. Brusquement, cette civilisation prend fin, et vers 1050 apparaît le fer. De nouveaux types de vases se rencontrent dans les tombes, et la nouvelle population, qui semble avoir apporté avec elle l'écriture hiéroglyphique hittite déjà évoluée, pratique la crémation. L'étude des grands monuments de sculpture qui n'apparaissent qu'à cette seconde période (XI^e^ au VII^e^ siècle) permet d'y établir quatre subdivisions, comme dans la sculpture de Zendjirli ; l'influence assyrienne, qui est manifeste dans certaines œuvres, n'empêche pas l'art de Karkémish d'être perméable aux influences de l'ouest.

Abandonnant la Haute-Syrie pour les pentes du Taurus qu'il franchit. M. Hogarth ne peut trouver à Malatia, à Ivriz, à Bor, par exemple, que des monuments datant au plus du X^e^ siècle av. J.-C. et s'échelonnant jusqu'au VIII^e^. Par conséquent, sa conclusion pour Karkémish et pour cette série de localités est la même que pour Zendjirli, et rien dans les derniers monuments de l'Anatolie, rien même, ou presque, dans les plus anciens, ne peut expliquer cette sculpture du Taurus et de la Haute-Syrie. Étudions, par contre, certaines sculptures qui ont été trouvées dans une partie de ce qui était autrefois le Mitanni, à Tell-el-Halaf, près de Ras-el-Aïn, en Haute-Syrie. Ce sont des bas-reliefs destinés à être disposés en plinthe, comme le faisaient les Assyriens et les Hittites. Parmi eux, deux groupes sont facilement discernables : l'un, de basse époque, est influencé par la sculpture assyrienne ; il comprend des monuments d'un style dégénéré et ne doit pas être retenu ; l'autre, au contraire, bien supérieur, offre des caractères hittites tout à fait nets. C'est donc un art parallèle à celui de Zendjirli, exigeant comme lui une source à déterminer, car les monuments les plus anciens de Tell-el-Halaf ne peuvent non plus se rattacher directement aux dernières productions de l'art hittite d'Anatolie. Il faut donc supposer une culture assez ancienne pour avoir produit à la fois l'art hittite d'Asie Mineure et celui de la Haute-Syrie, dont l'échelon contemporain de celui d'Asie Mineure nous manque encore. M. Hogarth, sans trop se prononcer sur cette période primitive, propose une explication de l'importation de cette civilisation hittite en Haute-Syrie. Pour Zendjirli, les initiateurs furent des Araméens, ainsi que les monuments, la langue, l'onomastique et l'histoire nous le prouvent ; mais des Araméens qui, ne pouvant, tout nous l'indique, être venus d'Anatolie, ont dû se trouver auparavant en contact avec la civilisation du Mitanni, seul pays à posséder alors une civilisation à caractères hittites. Pour Karkémish, où rien d'araméen n'apparaît, ne pourrait-on invoquer les Mushki? Sans doute, ce peuple ne paraît pas dans l'histoire, sous ce nom, avant la fin du second millénaire, mais, après étude des textes qui les concernent, M. Hogarth se demande si, partis de Mésopotamie et porteurs d'une civilisation mitanno-hittite, les Mushki ne vinrent pas s'installer à cette époque dans la région de Tyane, après avoir rencontré Karkémish sur

Digitized by Google

leur passage? La théorie de M. Hogarth est très séduisante, puisqu'elle tend à expliquer une période sur laquelle les discussions ont depuis longtemps porté. Nombre d'archéologues, malgré l'unité générale de la civilisation hittite en Anatolie et en Haute-Syrie, ont bien discerné les différences considérables qu'il y a entre les deux ; certains même sont allés jusqu'à vouloir complètement séparer en deux termes : syrien et hittite, les deux éléments qui se trouvaient réunis dans le terme de syro-hittite. Mais la liaison entre l'Asie Mineure et la Syrie nous est attestée justement pour l'époque où nous cherchons la civilisation commune capable de donner par la suite les monuments anatoliens et les monuments syriens de style hittite. Le raid hittite qui met fin à la première dynastie babylonienne (vers 1925) nous la fournit ; cette expédition eut d'autres conséquences ; la plus importante fut l'annexion de la Haute-Syrie. Nous apprenons qu'à l'occasion de ce raid, Alep fut conquise[1]. Mais ces affinités à haute époque entre la culture hittite et celle du Mitanni n'en sont pas moins certaines, puisque les mêmes rapprochements peuvent être tentés pour les petits monuments (glyptique) et, dans le domaine linguistique, pour l'étude des noms propres. Nous possédons même quelques grands monuments syriens où l'on peut retrouver ces caractères voisins de ceux de l'art hittite d'Anatolie (ce sont des témoignages du parallélisme des deux arts et non de la subordination de l'un à l'autre) ; tels, par exemple, la tête de Djabboul et le bas-relief de Shihân qui sont au Louvre, le lion de Cheikh-Saad du musée de Damas et certains motifs du sarcophage d'Ahiram qui est au musée de Beyrouth (l'effigie royale et le lion formant tenon au couvercle, les lions sur lesquels repose la cuve du sarcophage). De tels monuments, auxquels M. Dussaud[2] joint quelques petits bronzes du musée du Louvre, sont les manifestations syriennes d'un art auquel nous devrons plus tardivement les productions hittites de Zendjirli et de Karkémish. Dans ces sculptures syriennes qui datent du deuxième millénaire, on remarque, comme le fait observer M. Hogarth pour les plus anciens monuments des régions qu'il a étudiées, des traces d'influence sumérienne attardée. A ceci rien d'extraordinaire : l'art hittite d'Asie Mineure, l'art hittite de Syrie, l'art assyrien sont les manifestations diverses de cet art de l'Asie occidentale ancienne qui procède de celui du pays de Sumer, comme toute la civilisation de l'Asie occidentale ancienne procède de la civilisation sumérienne.

G. Contenau.

1. P. Dhorme, *La plus ancienne histoire d'Alep. Syria*, VIII (1926), p. 34.
2. *L'art syrien du deuxième millénaire avant notre ère. Syria*, VIII (1926), p. 336.

Digitized by Google

# HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE

HISTOIRE GÉNÉRALE. — L'admirable description des Iles Britanniques par M. DEMANGEON [1] inaugure une *Géographie universelle* dont le plan fut tracé jadis par Vidal de La Blache, et qui paraît maintenant sous la direction de M. L. Gallois. Elle comprend trois parties : 1° Études générales sur les configurations, la structure et le relief du sol, les mers, le climat et la végétation, la population. 2° Études régionales : Irlande, Écosse, Galles, Angleterre, enfin Londres, la capitale, à laquelle tout un chapitre est consacré. 3° La vie économique et son expansion prodigieuse, qui a créé l'Empire. Sur des bases très solides s'est élevé un édifice remarquable par la clarté et les harmonieuses proportions du plan, par la fermeté et la sobre élégance du style. Notre collaborateur M. Henri Sée a déjà montré le vif intérêt que présente l'ouvrage au point de vue économique ; l'historien y puisera les notions indispensables à ses études. L'évolution du peuple anglais depuis ses plus lointaines origines, son organisation politique, administrative et sociale y sont indiquées en traits rapides et précis. On peut signaler comme un modèle du genre le tableau de Londres ; d'innombrables statistiques y sont présentées en une langue d'un si beau mouvement qu'il atteint parfois à la véritable éloquence.

Le manuel de géographie historique de Miss CARRIER [2] est très élémentaire ; il est à l'usage des élèves dans ce que nous appellerions les classes de l'enseignement secondaire et primaire supérieur ; c'est pourquoi sans doute l'auteur en a banni toute indication bibliographique, toute carte, jugeant peut-être que la géographie physique est assez bien connue par d'autres publications scolaires. Son livre pourra être utilement consulté aussi par des étudiants, même par des professeurs. Mais un ouvrage vraiment scientifique reste à écrire sur ce beau et difficile sujet.

Que chacune des races dont la fusion a constitué le peuple anglais ait contribué aussi à former son caractère, on l'accordera volontiers à M. BRADLEY [3]. Il en distingue trois principales dont il traite en suivant, non l'ordre chronologique, mais le rang de prééminence qu'il leur attribue. Au premier,

1. Albert DEMANGEON, *Les Iles Britanniques* (tome I d'une *Géographie universelle* publiée sous la direction de P. Vidal de La Blache et de L. Gallois). Paris, Armand Colin, gr. in-8°, VIII-320 p., LVI planches de photographies dans le texte, une carte en couleur hors texte montrant la densité de la population ; prix : 60 fr. — Chaque chapitre se termine par une bibliographie choisie, un peu trop brève peut-être, et le volume par un indispensable index des noms de lieu.

2. E. H. CARRIER, *Historical geography of England and Wales*. Londres, George Allen et Unwin, 1925, 293 p. ; prix : 5 s. (cf. *History*, n° 44, p. 310).

3. R. N. BRADLEY, *Racial origins of English character*. Ibid., 1926, 192 p. ; prix : 6 s.



Digitized by Google

il place les peuples de type nordique, belliqueux, avides de guerre et de domination, d'où proviennent les Celto-Bretons, les Anglo-Saxons, les Danois et les Normands ; il les considère comme « l'épine dorsale » du caractère britannique. Ils trouvèrent avant eux et ils assujettirent des peuples appartenant les uns à la race mongole, nomades, pasteurs et agriculteurs ; les autres au type chamite ou méditerranéen, venus de l'Afrique du Nord, gens imaginatifs, d'allure nonchalante, mais aptes aux œuvres de l'esprit et de l'art. Puis, dans de brefs chapitres, l'auteur s'ingénie à montrer les survivances actuelles de ces origines ancestrales en ce qui concerne la religion et la moralité, le développement intellectuel et l'éducation, le goût des affaires, la politique et l'art, l'*humour* (tout un chapitre est consacré à cette tournure d'esprit qu'il est si difficile de bien définir), la manière de traiter les enfants et les femmes, enfin de comprendre le sens de la vie. — Son érudition est de seconde main ; mais son esprit curieux, affiné par les observations personnelles recueillies pendant des séjours prolongés dans les pays méditerranéens, lui suggère des remarques intéressantes, parfois inattendues, paradoxales ou superficielles. Un appendice est consacré à l'origine des langues européennes. Ici, l'importance que M. Bradley attribue à l'élément africain l'a conduit à chercher — et par conséquent à trouver — dans l'arabe l'étymologie ignorée de nombreux mots anglais. Les philologues diront ce qu'il faut en penser.

M. Barker cherche, lui aussi, à définir le caractère du peuple anglais[1] ; mais il laisse de côté la question, si décevante, de la race ; c'est le milieu qu'il étudie dans la période qui commence avec la révolution industrielle du XVIII^e siècle et qui est caractérisée par l'affaiblissement du sentiment religieux, de l'esprit puritain. Il préconise « un système national qui développe la moralité plutôt que de préparer à la vie matérielle ». Ce fut, dit-il, « la tragédie de cette révolution que l'éducation virile, au lieu de l'accompagner, ait été si profondément négligée depuis un siècle ».

Les préoccupations de M. Cazamian sont d'un genre tout différent[2]. La longue pratique qu'il possède de la littérature et de la vie anglaises l'a conduit à se demander pourquoi nous avons tant de peine, en France, à comprendre ce qui se passe au fond de l'âme de nos voisins ; c'est cette énigme qu'il s'est efforcé de résoudre en un petit livre d'une lecture qui exige un assez grand effort d'attention, parce qu'il contient plus d'idées que de faits. Il n'ignore pas les influences auxquelles M. Bradley fait une si grande place ; il sait qu'on peut « distinguer un type nordique et un type méditerranéen, brassés ensemble par le travail de milliers d'années » (p. 16) » ; mais il s'empresse d'ajouter : « Si les traits psychologiques sont rattachés dans l'ensemble à des caractères ethniques, ce rapport est trop général et trop

1. Ernest Barker, *National character*. Londres, Methuen ; prix : 10 s. 6 d. [*Non vidi.*]

2. Louis Cazamian, *Ce qu'il faut connaître de l'âme anglaise*. Paris, Boivin, 1927, 160 p. ; prix : 7 fr. Une note *On the english character* figure dans les *Studies in economic history* de George Unwin.

Digitized by Google

incertain pour qu'une analyse des faits moraux puisse l'utiliser ». D'ailleurs l'Angleterre qu'il veut nous faire connaître est celle d'aujourd'hui, qui déjà diffère notablement de celle d'avant guerre. Son analyse, singulièrement pénétrante dans sa sécheresse voulue, intéressera le psychologue, le politique, l'homme d'État, plus encore que l'historien. Mais arrivons aux faits mêmes de l'histoire.

Le tome II du grand ouvrage de vulgarisation entrepris par M. BELLOC[1] va de la Conquête normande à la Peste noire, c'est-à-dire qu'il expose la création de l'Empire angevin, sa grandeur et sa chute, d'où est sorti en définitive l'État anglais avec son originalité propre. S'il passe trop vite sur les institutions politiques et administratives, sur l'évolution intellectuelle, artistique et économique, il fait à l'histoire religieuse une aussi grande place qu'à la lutte entre la Royauté et le Baronage au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle. On ne le regrettera pas.

Le tome III de Miss GREENWOOD[2] contient la période comprise entre l'avènement de Guillaume d'Orange et le début du régime démocratique qui commence avec la réforme électorale de 1832 ; période nettement délimitée qui est celle de la souveraineté parlementaire, où règnent côte à côte le Roi et le Parlement. Elle est assez bien personnifiée en William Pitt le Jeune et trouve une fin presque symbolique dans l'incendie qui, en 1834, détruisit les anciennes Chambres du Parlement. C'est le détail de l'histoire politique, parlementaire, militaire, coloniale, qui tout d'abord occupe la scène ; après 1815, l'auteur attire et fixe l'attention sur les questions économiques, le système industriel, le paupérisme et aussi sur les efforts accomplis par les partis religieux et les philanthropes pour lutter contre la misère, répandre la morale chrétienne, former l'éducation nationale. Les faits, exacts et présentés en bon ordre, avec un minimum d'indications bibliographiques, constituent un bon manuel qu'on peut recommander de confiance aux étudiants.

Il n'a pas fallu à M. TREVELYAN plus de sept cents pages pour exposer toute l'histoire de la nation, depuis les plus lointaines origines jusqu'à la mort de la reine Victoria[3]. Naturellement, il a dû s'attacher à noter les faits essentiels[4] ; mais, en tête des principaux chapitres, il a présenté des vues générales qui guideront le lecteur dans la suite du récit. Avec un art remarquable, il distribue partout la lumière, montrant le jeu des institutions,

1. Hilaire BELLOC, *A history of England ;* vol. II : *1066-1348.* Londres, Methuen ; prix : 15 s.

2. Alice Drayton GREENWOOD, *History of the people of England ;* vol. III : *1689-1834.* Londres, The Shelton Press, 1926, XII-336 p., illustrations, cartes dans le texte et hors texte ; prix : 10 s. 6 d.

3. George Macaulay TREVELYAN, *History of England.* Londres, Longmans, 1926, XX-723 p., 36 cartes, 5 tableaux généalogiques.

4. Je regrette l'absence de toute allusion au traité de Paris (1259), si utile à commenter du point de vue territorial et politique, si caractéristique de la plus haute moralité chrétienne du Moyen Age.

Digitized by Google

la part de responsabilité qui incombe aux souverains, au Parlement et au peuple. Observateur optimiste, il donne cette impression que tout a fini par s'arranger au mieux des intérêts du pays, après tant de crises et de révolutions. Sa langue claire, imagée, fleurie même par endroits, ajoute un grand charme à la solidité du fond, si bien préparé par les travaux précédents de l'auteur.

HISTOIRE PAR ÉPOQUES. LA BRETAGNE ROMAINE. — M. WEIGALL, qui fut pendant un temps inspecteur des antiquités en Égypte, a raconté dans le *Daily Mail* les tournées qu'il a faites pour visiter en Angleterre les sites principaux de l'occupation romaine ; il en a tiré un livre sans prétention scientifique [1]. On suit, au contraire, avec un vif intérêt Miss MOTHERSOLE sur la grande route (*Dere street*) qu'Agricola suivit d'York à la frontière écossaise [2]. Si elle ne nous fait grâce d'aucun des menus incidents de son voyage exécuté à bicyclette avec un waterproof et une boîte à pinceaux sur la selle, c'est avec un sens très exercé de l'enquête scientifique qu'elle décrit sur les lieux mêmes les stations romaines d'*Isurium Brigantium* (Aldborough), *Caractonium* (Catterickbridge), *Magae* (Piercebridge), *Vinovia* (Binchester), *Longovicium* (Lanchester), *Vindomora* (Ebchester) [3], *Corstopitum* (Cosbridge), *Bremenium* (High Rochester), *Trimontium* (Newstead). Partout elle relève ce qu'elle a vu, jusqu'au plus infime détail, note et reproduit les inscriptions, les monnaies, trace le plan des villes et des nombreux *castra* qui jalonnaient le chemin. Lecture à la fois divertissante et instructive.

La description par M. WHEELER [4] du *castrum* construit par les Romains près de Brecon, à la frontière galloise, est un savant exposé des fouilles exécutées par lui en 1924 et 1925 ; il a déjà pu reconstituer en grande partie le passé de cette place forte où les Romains s'établirent depuis environ l'an 75.

MOYEN AGE. — Qu'il suffise tout d'abord de rappeler le remarquable tableau de cette époque exécuté par les collaborateurs de la *Cambridge medieval history*, et passons tout de suite aux ouvrages récents sur les sources de cette histoire.

Sur Gildas et son *De excidio et conquestu Britanniae*, il faut lire le mémoire où M. Lot [5] refuse d'accorder la moindre valeur historique (à un ou

1. Arthur WEIGALL, *In roman Britain*. Londres, Butterworth ; prix : 6 s.

2. Jessie MOTHERSOLE, *Agricola's road into Scotland. The great roman road from York to the Tweed*. Londres, John Lane, XXI-260 p., illustrations en couleur et au trait par l'auteur ; prix : 10 s. 6 d. — Miss Mothersole avait déjà publié des études du même genre sur le Mur d'Adrien et le Rivage saxon.

3. Ebchester représente le latin Epiacum, dit Powicke dans *Scottish historical Review*, 1927, p. 308.

4. R. E. Mortimer WHEELER, *The roman fort near Brecon*. Londres, Cymmodorion Society publications.

5. Ferdinand LOT, *De la valeur historique du « De excidio et conquestu Britanniae » de Gildas*. Tirage à part de *Medieval Studies in memory of Gertrude Schœpperle Loomis*. Paris, Honoré Champion ; New-York, Columbia University Press, 1927, 38 p.

Digitized by Google

deux faits près) à ce célèbre écrit, le plus ancien en date qui nous soit parvenu sur les invasions anglo-saxonnes en Bretagne.

La vie de Wilfrid (saint Wilfrid, évêque d'York, † 12 octobre 710) par Étienne Eddius ou Eddi, moine de Cantorbéry, est bien connue ; l'on en possède deux éditions assez récentes : celle de James Raine dans les *Historians of the Church of York*, t. I, et celle de Levison dans les *Scriptores rerum Merovingicarum*, t. VI. M. Colgrave, « lecturer in English » à l'Université de Durham, en donne une nouvelle [1], qui suit de très près celle de l'éditeur allemand. Son avantage est d'être plus commode et d'un prix plus abordable. La traduction anglaise donnée en regard du texte rendra service, parce que la langue du narrateur, emphatique et prétentieuse, est parfois difficile à comprendre. Les notes, rejetées à la fin du volume, suffisent tout juste pour contribuer à l'intelligence du texte. Quant à la valeur historique du récit, il faut se rappeler qu'Eddius, qui a bien connu Wilfrid et qui écrivait peu de temps après la mort de son maître vénéré, ne s'est pas proposé de composer un livre d'histoire, mais une apologie, une hagiographie. On pourrait lui appliquer ce que M. Monceaux a dit de Sulpice-Sévère, biographe de saint Martin : « Il racontait sans discuter ce qu'il avait vu ou entendu et qui grandissait son héros. » Tout de même, il a bien mis en relief le rôle essentiel de Wilfrid. On sait qu'il combattit avec ardeur l'influence celtique dans les régions septentrionales de ce qu'on appelle aujourd'hui la Grande-Bretagne. M. Colgrave n'a pas raconté, après tant d'autres, ses querelles avec les Quatuordécimans, d'une part, avec l'archevêque de Cantorbéry Théodore, d'autre part, pour l'organisation de l'Église saxonne ; luttes tragiques d'où Wilfrid est sorti meurtri, vaincu, mais grand par sa vaillance et par son obstination à faire prévaloir l'autorité suprême du successeur de saint Pierre à Rome.

Franchissons six siècles pour arriver à Geofroi de Monmouth. L'auteur bien connu du célèbre roman historique intitulé *Historia Britonum* a-t-il aussi composé la Vie en vers de Merlin, « roi et prophète »? Après avoir résumé et commenté les réponses contradictoires déjà faites à cette question, M. Parry [2] conclut résolument pour l'affirmative ; il croit même pouvoir préciser la date du poème, composé, d'après lui, vers la fin de l'année 1150 ou bien au début de 1151, en tout cas avant l'élection de Geofroi à l'évêché de Saint-Asaph, et c'est à Robert de Chesnet, évêque de Lincoln (19 décembre 1148-26 janvier 1167), qu'il a dédié son livre. M. Parry étudie ensuite les sources celtiques de la *Vita*, qui sont nombreuses, et celles qui sont dérivées plus ou moins directement des classiques latins, surtout Ovide. Après une description minutieuse des six manuscrits connus de la *Vita* et un exa-

1. *The life of bishop Wilfrid*, by Eddius Stephanus ; text, translation and notes by Bertram Colgrave. Cambridge, at the University Press, 1927, xvii-192 p. ; prix : 12 s. 6 d. Rappelons à ce propos l'article de M. R. L. Poole sur St Wilfrid, dans *English historical Review*, t. XXXIV, p. 1-24.

2. John Jay Parry, *The Vita Merlini* (University of Illinois studies in language and literature, vol. X, n° 3). Urbana, 1925, 138 p. et 1 fac-similé ; prix : 1 doll. 50 c.

Digitized by Google

men critique des éditions, toutes insuffisantes, qu'on en a données, il a fait imprimer une reproduction diplomatique du plus ancien et du meilleur des manuscrits (Cotton, Vesp. E. IV) ; il donne en note les variantes fournies par les autres. Une traduction littérale en anglais suit de très près le texte latin et fait qu'on est moins choqué de retrouver dans un livre imprimé toutes les fantaisies de l'original en fait d'écriture et de ponctuation.

Les quinze ou vingt dernières années d'Édouard III sont une période ingrate pour l'historiographie anglaise. Après Robert d'Avesbury et Geofroi Le Baker qui s'arrêtent en 1356, après Henri de Knighton qui continue péniblement jusqu'en 1366, il faut attendre Thomas de Walsingham pour voir se reconstituer le « scriptorium » de Saint-Albans. Dans l'intervalle, on ne rencontre plus que des chroniques anonymes dont il est difficile de déterminer la valeur originale. M. Thompson avait rendu un signalé service en éditant (1874) le *Chronicon Anglie* rédigé par un moine de Saint-Albans qui cessa d'écrire en 1388 ; en même temps, il soupçonnait l'existence d'autres œuvres dont les auteurs étaient tombés dans l'oubli. Peu de temps après, en effet (1878), Paul Meyer signalait des chroniques écrites dans le dialecte anglo-normand et portant le titre de *Brut*, et M. Brie ne tardait pas à exploiter ce nouveau filon. A son tour, M. Galbraith nous fait connaître une *Anonimalle chronicle*[1], compilation due à deux ou trois scribes différents, mais appartenant tous à l'abbaye de Notre-Dame d'York. Une première partie (1333-1356) paraît avoir été rédigée avant 1382 ; une seconde (1356-1382) est l'œuvre de deux auteurs écrivant entre 1396 et 1399. Les sources utilisées par eux ne sont pas faciles à reconnaître, sauf pour la partie 1333-1346, qui est une traduction littérale de la chronique latine dite de Lanercost, avec quelques brèves interpolations d'origine inconnue. Pour la suite, le rédacteur a sans doute utilisé soit une des nombreuses continuations du *Polychronicon* de Higden, soit une chronique de Londres ; c'est, en effet, d'un témoin oculaire que provient le long et dramatique récit du soulèvement des Paysans et de Wat Tyler en 1381[2]. Les historiens apprécieront davantage encore celui qui se rapporte au « Bon Parlement » de 1376 (p. 79-92) ; il complète heureusement à la fois le *Chronicon Anglie* et les *Rotuli Parliamentorum*. On croirait vraiment lire un compte-rendu analytique des débats d'après la sténographie ; c'est d'ailleurs le plus ancien exemple qu'on possède de ce genre de littérature parlementaire.

1. V. H. Galbraith, *The anonimalle chronicle 1333 to 1381*. From a ms. written at St. Mary abbey, York, and now in possession of lieutenant-colonel Sir William Ingelby. Manchester, at the University Press ; Londres, Longmans, 1927, XLIX-216 p., 2 fac-similés ; prix : 18 s.

2. M. Trevelyan avait déjà publié ce récit, mais d'après une copie prise au XVI^e^ siècle sur le manuscrit de la Chronique anonyme par Francis Thynne, héraut d'armes de Lancastre et ami de Stow. On sait qu'une copie de Stow avait déjà conduit M. Thompson à la découverte du *Chronicon Anglie*. M. Workman, auteur d'une remarquable biographie de Wycliffe dont il sera question plus loin, n'a connu la Chronique anonyme que par l'intermédiaire de M. Trevelyan (cf. t. II, p. 415).

Digitized by Google

L'édition de M. Galbraith est digne de tout éloge. Le texte de la chronique, rédigé dans un français assez particulier, a été reproduit très exactement, mais avec une ponctuation rationnelle qui aide beaucoup à le faire comprendre ; il est commenté et corrigé parfois, à l'aide de pièces d'archives, dans des notes rejetées à la fin du volume (p. 157-197) [1].

Le tome II, nouvelle série, des *Pipe rolls* contient le rôle des années 1191 et 1192 (années qui commencent à la saint Michel, jour du couronnement de Richard Ier). Il est publié par Mme STENTON [2], professeur d'histoire (« lecturer ») à l'Université de Reading, où enseigne aussi son mari. On ne peut qu'admirer le soin avec lequel a été exécutée cette tâche hérissée de difficultés. Une introduction brève, mais très substantielle, montre le parti que l'histoire politique peut tirer d'une comptabilité financière réduite le plus souvent à des alignements de chiffres. Voyez le cas de Guillaume de Longchamp, évêque d'Ely, chancelier et justicier du royaume après le départ de Richard pour la Croisade : combattu par des adversaires dont le moindre n'est pas Jean sans Terre qu'appuyait la reine Aliénor, il comprend que sa chute est prochaine et il prend ses précautions. On lit donc, page 58 : « Et in passagio matris cancellarii 54 s., per breve cancellarii ; et in passagio Milisend, sororis cancellarii, » ce qui veut dire qu'il commence par mettre à l'abri du naufrage sa mère et sa sœur. D'autre part, les lecteurs d'*Ivanhoe* connaissent au moins le nom du fameux juif de Lincoln, Aaron ; il était mort en 1185, laissant de nombreux débiteurs, chrétiens et juifs, que le roi, héritier légal du défunt, oblige à lui payer leurs dettes ; et ce compte est naturellement porté sur le rôle [3]. Dans l'Index, les noms de lieu sont identifiés avec le plus grand soin, et il y a aussi un très utile Index « rerum ».

De l'Échiquier, passons à la Chancellerie. Comme il a déjà été dit ici même (*Rev. histor.*, t. CXLVI, p. 78), les rôles où étaient transcrits les actes judiciaires passés devant la Cour du roi comprennent à la fois les *Placita coram rege* et les *Placita coram banco;* c'est seulement après 1272 que ces plaids, confondus au temps du roi Jean, ont formé deux séries distinctes. Le tome III des *Curia regis rolls* se rapporte aux années 1203-1205. L'éditeur,

1. A la table, au lieu d'*Auvagour*, il faut lire Avaugour. Page 171, M. Galbraith a reproduit la lettre du Prince Noir à sa « bien aimez compaigne » (5 avril 1367), lettre publiée ensuite dans *English historical Review*. Une note insérée dans la liste des *Addenda et corrigenda* (p. x) reconnaît que ce curieux document avait été édité pour la première fois par M. Eug. Déprez dans la *Revue historique*. Suum cuique. M. Galbraith renvoie souvent au *Charles V* de Delachenal, dont il fait un juste éloge.

2. *The great roll of the Pipe of the third and fourth years of the reign of king Richard I.* Edited by Doris M. STENTON. Londres, Pipe roll Society, 1926, XXVIII-434 p.

3. Voyez, par exemple, p. 23 : « De debitis Judeorum qui debebantur predicto Aaron judeo » ; p. 306 : « de debitis Aaron judei Lincoll. », et rapprochez une indication de la p. 251 : « de debitis Aaron. Petronilla comitissa 5 m. per cartam suam. » Cette Pétronille, qui avait par sa charte emprunté 5 m. au juif Aaron, était la femme de Robert, comte de Leicester, débiteur, lui aussi, de ce même banquier.

Digitized by Google

M. FLOWER, a cru devoir y ajouter les plaidoiries portées devant les juges royaux envoyés en tournée (*justices in eyre*)[1]. Le texte, reproduit et contrôlé avec l'attention la plus soutenue, intéresse presque uniquement les hommes et les choses d'Angleterre ; la table ne mentionne pour ainsi dire aucun Français de France ; le roi Jean y est mentionné une fois, mais comme comte de Mortain ; Philippe-Auguste en est absent ; et cela n'étonnera personne.

La *Selden Society* a consacré un de ses volumes à une compilation juridique autrefois célèbre, le *Liber pauperum* de Vacarius[2]. On sait assez bien qui était ce Vacarius et, sur son compte, l'éditeur, M. DE ZULUETA, ne peut que donner les résultats des travaux antérieurs[3] ; ce qui lui appartient en propre, ce sont les indications sur les manuscrits existants ou disparus, les rubriques et les gloses. Le titre de l'ouvrage est indiqué par le Prologue : « Incipit prologus libri... pauperibus destinati » ; le but de l'auteur était d'enseigner aux clercs peu fortunés la substance des lois contenues dans le Code de Justinien et le Digeste. M. de Zulueta ne s'est pas proposé de rééditer tous les textes du droit romain reproduits ou résumés par Vacarius ; son travail a consisté uniquement à marquer les différences qui existent entre la compilation du XII^e^ siècle et la rédaction originale. Avec beaucoup d'attention, il sera donc possible de reconstituer par la pensée l'œuvre du compilateur. Les additions se trouvent pour une très petite partie dans les rubriques ; les gloses, au contraire, contiennent du nouveau, c'est-à-dire les explications et commentaires fournis par les juristes italiens du XII^e^ siècle : Irnerius, Bulgarus, Placentinus, Bassianus de Crémone, Vacarius lui-même ; elles ont donc été publiées intégralement avec l'appareil critique le plus minutieux. Travail d'autant plus méritoire qu'il est plus ingrat ; il fallait qu'il fût fait et il a été exécuté de main de maître.

L'œuvre de Vacarius n'a pas interrompu la publication des Annales judiciaires (*Yearbooks*) que la Société a prise à sa charge. Le plus récent volume

1. *Curia regis rolls of the reign of Richard I and John* ; vol. III : *5-7 John*. Londres, H. M's stationary office, 1926, VIII-479 p. ; prix : 1 l. 12 s. 6 d. Pour le tome I de la série qui comprend les années 1 et 2 de Jean, voy. *Rev. histor.*, t. CXLV, p. 125 ; pour le tome II (années 3-5), le t. CXLVI, p. 78. — Cf. *English histor. Review*, t. XXXIX, p. 266 (art. de M. Powicke).

2. *The « Liber pauperum » of Vacarius*. Edited by F. DE ZULUETA, of Lincoln's Inn, barrister-at-law (vol. LI des Public. de la Soc.). Londres, Quaritch, 1927, in-4°, CLXV-325 p. ; prix : 2 l. 12 s. 6 d.

3. Rappelons au moins les principaux faits, généralement admis, de sa biographie. Né en Lombardie vers la fin de la seconde décade du XII^e^ siècle, Vacarius étudie le droit à Bologne, où il a pour maîtres quatre docteurs alors célèbres : Bulgarus, Martinus, Hugo et Jacobus. Vers 1145, il est en Angleterre employé dans les bureaux de l'archevêque de Cantorbery. En 1149, il rédige son *Liber pauperum* ; mais, tout juste après, l'enseignement du droit romain est interdit par le roi Étienne. C'est sans doute à ce moment que Vacarius entre dans les ordres. Il connaît alors Thomas Becket et Roger de Pont-l'Évêque ; ce dernier, promu à l'archevêché d'York, l'attire auprès de lui. Après la mort du prélat (1181), Vacarius paraît avoir abandonné la vie active. On le retrouve à Rome en 1198. La date de sa mort est inconnue.

Digitized by Google

est celui de la quatrième année d'Édouard II [1]. L'éditeur, M. TURNER, avait à sa disposition treize manuscrits, tous rédigés sur un plan uniforme, sans doute par et pour les « barristers » des « Inns of court ». Cette hypothèse ne semble pas devoir modifier notablement les résultats auxquels était arrivé déjà M. Bolland [2]. Sur un autre point, M. Turner expose, avec plus de précision qu'on ne l'avait fait avant lui, le système des tournées bisannuelles des juges itinérants, délégués pour tenir dans les comtés les assises et vider les prisons [3]; il en montre le développement depuis Édouard Ier, qui leur imposa la forme définitive.

Pour la sixième année d'Édouard II (1313), nous revenons à M. BOLLAND [4]. Dans l'introduction, il détermine les rapports des *Yearbooks* avec les *Plea rolls* [5]; il étudie au point de vue de la procédure l'atournement, l'hommage, comment le roi pouvait agir comme partie dans sa propre cour. Quand il ne réussit pas à comprendre le texte, M. Bolland n'hésite pas à l'avouer; ainsi dans un procès intenté par une femme à l'abbé de Fountains, lequel, après réflexion, offrit de régler le différend en champ clos. Il est vrai que le passage (p. 134) est d'une concision désespérante.

Au début du règne de Richard II se rapporte le *Calendar* des *Fine rolls* [6]; on y trouve en très grand nombre des nominations de fonctionnaires royaux : shériffs, échoiteurs, etc., ou même de particuliers chargés de percevoir les revenus ordinaires des domaines et les subsides extraordinaires votés par le Parlement; ce fut le cas notamment pour le quinzième et le dixième, accor-

1. *Yearbooks of Edward II*; vol. IX : *4 Edward II, 1311* (tome XLII des Publications de la Société). Londres, Quaritch, 1926, in-4°, LXIX-204 p. doubles, plus les tables de concordance et l'index; prix : 2 l. 12 s. 6 d.

2. *A manual of Yearbook studies*, p. 45-48.

3. On notera une heureuse correction proposée par M. Turner (p. LIX-LXI) au texte du deuxième statut de Westminster, chapitre XXX, où il est parlé de deux juges envoyés en tournée; or, le nombre de ces juges était, comme le montre la suite des articles, beaucoup plus considérable. Il faut donc, au lieu de « duo justiciarii », dire « certi justiciarii », comme dans un statut postérieur d'Édouard II.

4. *Yearbooks of Edward II*; vol. XIV, 2e partie : *6 Edward II, 1313* (tome XLIII de la collection). Londres, Quaritch, 1927, in-4°, L-165 p. doubles, plus p. 166-194. La première partie du volume avait paru en 1921 (trente-huitième de la série).

5. Voy. sur ce point particulier d'intéressantes observations présentées par M. Richardson dans le Supplément littéraire du *Times* (n° 1311, 17 mars 1927). Il montre combien on a exagéré l'importance des *Yearbooks* en tant que source de l'histoire de la société et des mœurs, combien les *Plea rolls* leur sont à cet égard supérieurs. Il émet à cette occasion le vœu que l'administration du P. R. O. entreprenne l'édition textuelle des *Plea rolls* au moins jusqu'au règne d'Édouard Ier. Pour les règnes suivants, un inventaire détaillé (*Calendar*) pourrait suffire.

Je ne puis que mentionner en note le volume publié par Mme Doris STENTON : *The earliest Lincolnshire assize rolls 1202-1209* (Lincoln Record Society), que je n'ai pas vu.

6. *Calendar of the fine rolls preserved in the P. Record office*; vol. IX : *Richard II, 1377-1383*. Londres, H. M's stationary office, 1926, IV-532 p.; prix : 1 l. 10 s.

Digitized by Google

dés quand Charles VI, « après avoir subjugué la plus grande partie des Flandres, préparait hâtivement le siège de Calais » (p. 347) ; parfois le mode de perception est indiqué tout au long dans l'acte qui institue les collecteurs. Dans un cas semblable, Édouard III avait fait confisquer les biens des « alien priories », c'est-à-dire des prieurés anglais appartenant à des abbayes françaises. Richard II suivit cet exemple ; dès 1378, les possessions de l'abbesse de Caen furent mises sous séquestre (p. 93). Jean de Bromwich, chevalier, en eut la garde dans des conditions que l'acte énumère, et sous sa responsabilité personnelle. L'extrême variété de ces menus faits montre l'étendue et l'ingéniosité de la fiscalité anglaise.

L'inventaire des lettres closes pour le règne de Henry IV est commencé [1]. Il y est traité d'une foule d'affaires financières et judiciaires ; on pourrait presque dire qu'elles se ramènent toutes à des questions de recettes et de dépenses. A cette besogne infinie sont employés les trésoriers et barons de l'Échiquier, les gardiens des ports, les shériffs de la cité de Londres et des villes commerçantes du royaume, les « échoiteurs », « gardiens de la paix » des comtés, Gascoigne, chef-juge, et ses assesseurs, etc. Le nouveau roi prend aussi des mesures de police contre les partisans de la guerre civile qui l'avaient porté sur le trône ; ou bien il récompense ceux qui l'avaient fidèlement servi : ainsi Michel de La Pole, comte de Suffolk, disgracié par le feu roi, est rétabli dans ses droits, titres et biens (p. 62, 320). Le 12 mai 1400, le shériff d'Essex reçoit l'ordre d'empêcher les « chapelains réguliers ou séculiers de prêcher sans autorisation de l'Ordinaire », parce qu'il est revenu aux oreilles du roi que certains d'entre eux « ont semé dans leurs sermons diverses hérésies, erreurs et autres innovations pernicieuses, contraires à la foi catholique » (p. 185). Des mentions de ce genre sont relativement rares.

La série des *Charter rolls* s'arrête avec le tome VI qui va de 1427 à 1516 [2]. On y remarque un nombre assez considérable de chartes accordant, confirmant ou augmentant les privilèges accordés à des maisons religieuses, à des villes et cités du royaume. Parmi ces villes et cités, cinq [3] obtiennent d'être traitées comme étant des comtés par elles-mêmes, c'est-à-dire étant affranchies du contrôle administratif exercé par le shériff. Dans un appendice ont trouvé place des chartes concédées au XIII[e] siècle, et notamment

1. *Calendar of the close rolls. Henry IV ;* vol. I : *1399-1402.* Ibid., 1927 ; prix : 1 l. 17 s. 6 d. — Le volume a été préparé par M. Bird. Pas d'index ; mais un volume spécial est réservé pour tout le règne. Ceux qu'intéresse l'étude des termes techniques en trouveront de belles collections p. 200 et 320.

2. *Calendar of the Charter rolls preserved in the P. R. O.* Vol. VI : *5 Henry V-8 Henry VIII. 1427-1516,* with appendice : *1215-1288.* Ibid., 1927 ; prix : 1 l. 15 s. Ce volume a été rédigé par MM. Crump et Cunningham ; ce dernier a compilé les deux tables : l'une des noms de lieux et de personnes, l'autre des matières. Dans l'appendice, on trouve le texte intégral d'une charte de Henri II (1155) et d'une de Jean (1215).

3. Ce sont les cités de Cantorbéry, de Coventry et de Norwich, les villes de Kingston-upon-Hull et de Southampton.

Digitized by Google

un groupe important de « Patentes et cartae Angliae consignate in partibus cismarinis » pendant le séjour d'Édouard Ier en Gascogne, 1286-1288.

On raconte que l'empereur Sigismond, dans sa visite diplomatique au roi Henri V (1416), lui dit, mettant deux doigts sur une carte où étaient marqués Douvres et Calais : « Frère, gardez ces ports comme la prunelle de vos yeux. » Conseil raisonnable, mais fort inutile, car le vainqueur d'Azincourt comprenait mieux que personne la nécessité de conserver avec Calais le libre passage du détroit. Or, en 1436 le duc de Bourgogne vint mettre le siège devant la ville ; il échoua parce qu'il n'était pas maître de la mer ; mais sa menace avait produit en Angleterre une violente émotion. C'est alors qu'un auteur anonyme composa le poème bien connu sous le titre de *Libel of English policy*. Publié d'abord par Thomas-Wright (1861), puis par Hertzberg, avec une introduction par Reinhold Pauli (1878), il vient d'être réédité par Sir George WARNER, ancien conservateur des manuscrits au British Museum [1]. Tandis que les précédents éditeurs connaissaient seulement quatre manuscrits du *Libel*, M. Warner en utilise neuf, qui lui ont fourni d'utiles variantes, soigneusement marquées en bas des pages. En outre, l'étude de la langue anglaise au XVe siècle a fait, depuis un demi-siècle, de tels progrès qu'il a pu apporter de nombreuses corrections au texte lui-même. Enfin, dans ses notes (p. 59-104), il a donné une sorte de commentaire historique et philologique, complété par un glossaire des termes vieillis ou hors d'usage.

L'auteur est anonyme. M. Warner propose de l'identifier avec Adam de Moleyns ou de Molyneux, qui fut évêque de Chichester (1446-1450). En 1436, il était « clerc du Conseil » et, par conséquent, à la source même de savoir tout ce qui concernait la situation politique et économique depuis Henri V. Quoi qu'il en soit, le *Libel* nous renseigne exactement sur les anxiétés du gouvernement et du peuple lors de l'entreprise menaçante du duc de Bourgogne. Il parut alors utile, au lieu de s'obstiner à l'occupation militaire de la France, de se maintenir à tout prix sur les deux rives du détroit pour dominer, non pas les mers, comme on l'a dit trop souvent, mais seulement le « narrow sea » du Pas-de-Calais ; on assurait de la sorte les communications nécessaires au libre trafic des marchandises. Pour convaincre ses lecteurs et, si c'est bien Adam de Moleyns qui tient la plume, les membres du Conseil, l'auteur du *Libel* montre en une suite de dix chapitres les avantages que les marchands anglais retireraient de cette politique économique pour leurs échanges avec les ports italiens, avec l'Espagne et le Portugal, avec les Pays-Bas, avec l'Irlande (ce qui faciliterait d'ailleurs la soumission de l'île), avec l'Islande et les pays riverains de la Baltique. Jamais encore au Moyen Age on n'avait tracé un tableau aussi détaillé de l'Europe économique.

Pour le détail de l'histoire, signalons une nouvelle biographie de Henri

1. *The libelle of englyshe polycye, a poem on the use of sea-power, 1436*. Oxford, at the Clarendon Press, 1926, in-8°, LVI-126 p., 5 fac-similés de manuscrits et de sceaux ; prix : 1 l.

Digitized by Google

Plantagenet, second fils, puis héritier présomptif de Henri II, par M. Moore [1], professeur de langue romane à l'Université d'Ohio ; c'est avant tout une étude d'histoire littéraire, essentiellement fondée sur les œuvres poétiques des troubadours, les *sirventes*, les *razos*, les *Vidas* provençales. M. Moore conclut que les *Vidas* ne méritent aucune confiance ; Bertran de Born lui-même est un témoin mal informé et dont on a singulièrement exagéré l'importance dans ses rapports avec le jeune roi. De très bonne heure, la légende s'est emparée de cet infortuné ; elle a pénétré dans les récits du Ménestrel de Reims ; elle a inspiré Dante et ses nombreux commentateurs. M. Moore en suit le long développement, même jusqu'aux temps modernes (chez Uhland et Heine). Il a fait précéder cette suite de dissertations, bien conduites et le plus souvent probantes, par une esquisse biographique de Henri Plantagenet [2] ; on y notera quelques observations nouvelles sur les rapports de Henri avec son cousin Philippe, comte de Flandre, son maître et modèle pour tout ce qui concernait l'art ou le métier de la chevalerie.

Aux étudiants qui ne lisent pas l'allemand, on peut recommander une traduction anglaise du livre de Nohl sur la peste noire de 1345 à 1350 et sur ses retours offensifs jusqu'en 1720 ; ils maudiront peut-être l'auteur ou le traducteur pour leur présenter une longue bibliographie sans aucune indication précise sur les sources [3].

Institutions. — En ce qui concerne l'organisation politique et administrative, le livre de Stubbs reste, après plus d'un demi-siècle, notre principale autorité. Je ne répéterai pas ce que j'ai déjà dit à plusieurs reprises [4] sur la traduction qu'en a donnée M. Georges Lefebvre, sur l'éminent service que rendent à nos études les additions et corrections apportées soit par le traducteur, soit par M. Petit-Dutaillis. Évidemment, l'œuvre de Stubbs devra être reprise dans le détail, et l'on y travaille avec fruit. Ainsi M. Morris, professeur à l'Université de Californie [5], vient de consacrer au shériff

1. Olin H. Moore, *The Young king Henry Plantagenet, 1155-1183, in history, literature and tradition*. The Ohio State University, Columbus. Extrait des « Contributions in languages and literature » publ. par cette Université, t. II, n° 12, 30 décembre 1925, VIII-107 p.

2. Si M. Moore n'avait déclaré qu'il ne referait pas la biographie du jeune roi, on pourrait lui reprocher d'avoir passé sous silence une supposition de M. Prentout ; d'après cet érudit, la formule « Dei gratia rex Anglorum », employée par la chancellerie de Henri II à partir de 1172, provient du fils, à l'imitation sans doute de la chancellerie française. Si le jeune roi n'en a pas eu l'initiative, il paraît certain qu'elle est entrée en usage seulement après sa révolte contre son père.

3. Johannes Nohl, *The black death, a chronicle of the plague ;* trad. par C. H. Clarke. Londres, George Allen et Unwin ; prix : 12 s. 6 d. — A défaut d'une meilleure place, indiquons ici quelques documents nouveaux sur les origines de William Langland publiés par M. Allan H. Bright (Supplément littéraire du *Times*, 9 septembre 1926) ; *Some new light on Chaucer*, conférences faites au Lowell Institute par John Matthews Manly. New-York, Holt et Cie, 1926.

4. Notamment au t. CLV, p. 237, de la *Revue historique*.

5. William Alfred Morris, *The medieval english sheriff to 1300*. Manchester, at the University Press. Londres, Longmans, 1927, XVII-291 p. ; prix : 21 s.

Digitized by Google

une étude minutieuse, bien documentée, instructive au plus haut point. Il prend l'institution dès sa plus ancienne origine, c'est-à-dire à l'époque anglo-saxonne. Tout d'abord, les comtés, subdivisions administratives des royaumes, furent administrés par un grand personnage, l'*alderman*. Avant le x^e^ siècle, on rencontre bien des *reeves*, mais ce sont d'humbles fonctionnaires placés à la tête de subdivisions inférieures désignées par les expressions de *tuns* ou de *burhs*. A partir du xi^e^ siècle seulement les textes mentionnent le *shiregerefa*, et sa compétence, d'ailleurs assez mal délimitée, ne commence à être bien définie que sous Édouard le Confesseur; cependant, même alors, il est jusqu'à un certain point subordonné au comte (*earl*). Après la Conquête, au contraire, il devient le principal agent de l'autorité royale. Si, dans les textes latins, il est qualifié *vicecomes*, il n'est pas subordonné au *comes* anglo-normand ; il siège dans la cour du comté à côté de lui et de l'évêque. D'ailleurs, sous les rois normands, il est souvent pris parmi les grands propriétaires fonciers du comté et figure parmi les barons. Dans une suite de chapitres très nourris, M. Morris montre le développement de l'institution, les services qu'en attend le roi, les mesures qu'il est bientôt obligé de prendre pour en contrôler et limiter le pouvoir; quand elle devient tyrannique, elle soulève contre elle le haut clergé et les barons, qui imposent au roi de subir la Grande Charte, les constitutions d'Oxford et de Westminster[1]. A la fin du xiii^e^ siècle, elle a reçu sa forme définitive. Alors M. Morris en expose l'organisme (ch. vii-ix) ; là, on trouve une masse de renseignements précis, rangés en bon ordre. Dans le dernier chapitre sont énumérés les multiples profits que les shériffs, même ramenés au rang de la petite noblesse, tiraient de leur charge en matière de justice, de police, de finances, d'économie politique et sociale. Cet excellent livre, M. Morris l'a complété par une étude spéciale sur la cour du comté[2]. On savait bien que là étaient élus les députés de la noblesse au Parlement; mais, au point de vue légal et constitutionnel, il restait beaucoup à dire sur cette assemblée, même après Stubbs, même après Pollock et Maitland. M. Morris a rendu un signalé service en publiant des documents inédits sur sa composition, sur son fonctionnement, sur sa compétence, qui était fort étendue en matière de justice civile et criminelle,

1. M. Morris n'a sans doute pas pu connaître à temps l'ouvrage de M. Jacob : *Studies in the period of baronial reform and rebellion, 1258-1267 ;* autrement, il lui aurait fait plus d'un emprunt. — D'autre part, je ne vois pas qu'il ait touché à la question de l' « aide au vicomte », qui a joué un rôle si curieux dans le différend entre Henri II et Thomas Becket. — Page 72, la date 1194 doit être corrigée en 1094 ; page 170, note 1, lire Emery de Chanceaux et non Chançaux. M. Morris a lui-même dans son *Early english history court*, dont il va être question, noté, n° 291, « Emerico de Cancellis... dum idem Emericus fuit vicecomes in comitatu Hereford ».

2. *The early english county court ; an historical treatise with illustrative documents.* University of California public. in history, vol. XIV, 2^e^ partie, p. 89-230 ; prix : 1 doll. 75 c. — La correction des épreuves laisse parfois à désirer : p. 156, titre du n° 10, lire « de averiis captis » et non *captiis ;* le n° 13 est défiguré par de nombreuses fautes

Digitized by Google

d'amendes et de fiscalité, d'administration et de police. On saura mieux maintenant ce qu'il faut entendre par l'expression *plenus comitatus* et, peut-être aussi par voie de comparaison, celle de *plenum parliamentum*. Les documents se rapportent presque tous au XIIIe siècle ; les plus nouveaux sont tirés des archives mêmes des comtés, jusqu'ici peu explorées. Le « county court roll » de Cornouaille (1333) nous est maintenant connu, grâce à lui, par de copieux extraits.

La vie rurale, la condition des paysans ont fait l'objet de plusieurs travaux intéressants.

Signalons d'abord un fort agréable volume que Mme SEEBOHM (M. E. CHRISTIE) a publié sur l'industrie fermière depuis les plus anciens témoignages jusqu'à nos jours [1]. Dès le début, l'auteur nous dit : « Ce livre a été écrit pour ceux qui aiment la ferme, ses aspects variés, ses bruits, ses odeurs », et l'on a plaisir à la suivre à l'étable, à la bergerie, à la laiterie, aux champs, à voir se perfectionner peu à peu l'outillage, le bétail, s'améliorer l'existence matérielle de l'homme des champs en même temps qu'il contribue à la subsistance du pays.

Que les moyens de transports employés au XIVe siècle par les gens et pour les marchandises aient été des chevaux et autres bêtes de somme sur les routes, des bateaux et des bacs sur les rivières, et qu'enfin ces instruments aient constitué un élément important de l'économie rurale, nul n'y contredira : mais il n'était peut-être pas nécessaire d'instituer de longues recherches pour le démontrer ; ce qu'a fait cependant M. WILLARD [2]. Son livre offre, néanmoins, cet intérêt de laisser supposer que les voies de terre n'étaient pas aussi mal entretenues ni aussi dangereuses qu'on l'a dit ; en tout cas, le trafic était relativement intense et il atténuait l'isolement dans lequel végétaient la plupart des villages et même des villes. — Mais voici trois ouvrages qui ajoutent singulièrement plus à nos connaissances.

Les deux premiers sont dus à des philologues et historiens qui sont aujourd'hui passés maîtres dans le domaine de la toponomastique : MM. MAWER et STENTON [3]. D'abord dans les deux comtés de Bedford et de Huntingdon. La région où ils ont été organisés au Xe et au XIe siècle (leur nom apparaît

1. M. E. SEEBOHM (M. E. CHRISTIE), *The evolution of the english farm*. Londres, George Allen et Unwin, 1927, in-8°, 376 p. et 7 illustrations ; prix : 16 s. Sur les plats intérieurs de la reliure est figurée la ferme idéale « dans sa plaisante réalité ». — La librairie Longmans annonce une quatrième édition de l'ouvrage de Lord ERNLE, *English farming, past and present* (prix : 12 s. 6 d.).

2. James Field WILLARD, *Inland transportation in England during the fourteenth century*. Tirage à part du *Speculum*, octobre 1926. — On aura tout profit à se reporter à l'ouvrage de M. JACKMAN, *The development of transportation in modern England*, 1916 ; la période médiévale y est bien traitée dans l'introduction. Cf. *Rev. histor.*, t. CXXVIII, p. 112.

3. A. MAWER et F. M. STENTON, *The place-names of Bedfordshire and Huntingdonshire* (Public. de l'English place-names Society, t. III). Cambridge, at the University Press, 1926, XLII-316 p. et 2 cartes ; prix : 18 s.

Digitized by Google

pour la première fois en 1011) correspond au large bassin qu'arrosent l'Ouse et ses nombreux affluents ; c'est le « Fenland », pays de plaines et de marécages facilement ouvert aux invasions. Conquis par les Angles et les Saxons, il n'a gardé dans sa toponymie aucune trace de l'occupation bretonne. Les Scandinaves, venus à leur tour, y introduisirent des institutions, des coutumes nouvelles [1], sans rien changer à la géographie ethnique [2]. Les noms de lieu en *by*, si caractéristiques de leurs établissements, ne s'y rencontrent pas [3]. Autre constatation intéressante : dans le Fenland, les grandes abbayes fondées ou restaurées après les invasions danoises ont étendu peu à peu leurs possessions par des achats de terre consentis de gré à gré par les paysans qui, par conséquent, possédèrent d'assez bonne heure quelques-uns des éléments essentiels de la liberté.

Dans l'autre volume, qui se rapporte au comté de Worcester, MM. Mawer et Stenton [4] établissent que l'élément pré-anglais est insignifiant ; plusieurs indices montrent que les Anglo-Saxons n'y ont pénétré que vers la fin du VI^e^ siècle, sans doute après la victoire remportée sur les Bretons à Dyrham (571) par Ceawlin. Soumis d'abord aux rois de Mercie, les envahisseurs conquirent leur indépendance après la bataille de Cirencester (628), leur chef Penda ayant établi son autorité souveraine sur tout le peuple des *Hwicce*, nom qui est un « locus desperatus » pour les philologues. Celui de Worcester (dont l'étymologie est également inconnue) paraît pour la première fois en 691 sous la forme « Uuegorna civitas » ; « Wigornensis ecclesia » en 780. Aucune trace d'élément danois.

M. Douglas, ancien élève de feu Paul Vinogradoff, aujourd'hui maître de conférences à l'Université de Glasgow, nous conduit dans l'Anglie orientale ou East-Anglia, où se sont formés les deux comtés de Norfolk et de Suffolk [5]. Pour étudier la condition des paysans, il part naturellement du

1. On sait peu de chose sur la géographie administrative antérieure à la création des comtés ; cependant, les deux auteurs mentionnent l'existence de deux groupes, l'un de 300 familles dans le district de l'Yvel, l'autre de 1,200 à Hurstinston ; ces nombres ronds indiquent une très ancienne origine.

2. Les auteurs posent (p. XVI), sans la résoudre, la question, plus intéressante peut-être pour le philologue que pour l'historien, de savoir lequel des deux peuples, les Angles ou les Saxons, a le premier occupé le pays. Retenons en tout cas la date de 571, celle de la bataille de Bedcanford, donnée par la Chronique anglo-saxonne comme étant le début de leurs invasions. Bedcanford ne peut d'ailleurs être identifié avec Bedford.

3. Un seul exemple, celui de Myleby, au comté de Huntingdon ; mais on nous assure qu'ici le second élément du nom n'est pas danois.

4. A. Mawer et F. M. Stenton, en collaboration avec F. T. S. Houghton, *The place-names of Worcestershire* (English place-names Society, t. IV). Cambridge, at the University Press, 1927, XLIV-420 p. Très belle carte tirée de l'Ordnance Survey, dernier tirage ; prix : 20 s. — Après la liste des noms de rivières et des routes vient celle des localités rangées dans chaque hundred par ordre alphabétique. Les éléments dont ces noms sont formés viennent ensuite, puis les noms de personnes et de fiefs. Enfin, l'index général contient même les noms de lieu qui ont appartenu autrefois au comté de Worcester et qui en ont été disjoints plus tard.

5. David C. Douglas, *The social structure of medieval East-Anglia* (t. IX des *Oxford Studies*,

Digitized by Google

Domesday book, mais il en éclaire les données trop souvent énigmatiques à l'aide de textes inédits : soixante-cinq chartes, surtout du XII^e siècle, par conséquent très voisines encore de la Conquête, plus sept extraits de terriers du XIII^e siècle [1]. Là, nous dit-il pièces en main, le développement du régime féodal importé du continent a été retardé ou même enrayé par de très anciennes coutumes favorables à la liberté de la classe paysanne. Là, le village anglo-saxon, unité agraire et fiscale, a gardé pendant un ou deux siècles une sorte d'indépendance à l'égard du manoir seigneurial ; c'est par un progrès lent que la féodalité a réussi à faire prévaloir ses principes, sa hiérarchie de devoirs et de services. L'étude, pénétrante, détaillée, de la juridiction seigneuriale qui s'imposa lentement aux paysans, mais sans les asservir, occupe tout un chapitre d'une grande portée. Une lecture rapide du livre risquerait de rebuter l'historien superficiel, surtout s'il n'est pas d'avance initié aux notions et à la terminologie employées par les spécialistes de ces études ; mais qu'on relise le volume la plume à la main et l'on y trouvera un réel profit.

Si des campagnes nous pénétrons dans les villes, M^me^ KRAMER a mille détails nouveaux à nous faire connaître sur les guildes [2]. Les guildes des marchands avaient peu à peu, depuis le XII^e siècle, accaparé le gros commerce et, jusqu'à un certain point même, le commerce de détail dont elles s'étaient fait attribuer le monopole ; à partir du XIV^e siècle, et pour des causes que l'auteur a oublié de rappeler, elles virent leur prédominance s'affaiblir ; il leur fallut faire, de gré ou de force, la place aux corporations d'artisans (*craft guilds*), plus récentes et généralement moins bien organisées, moins riches aussi. Alors se produisit un mouvement, que M^me^ Kramer a fort minutieusement analysé, qui tendait à l'amalgame, comme elle dit, de ces corporations rivales. Ces deux organismes finirent, souvent après de longues résistances appuyées par la Royauté elle-même (depuis Édouard III), par s'entendre au lieu de se faire la guerre. Longs efforts qui occupent tout le XV^e siècle et qui commencent à s'alanguir au XVI^e. Leurs luttes, leurs ententes sont décrites par l'auteur à l'aide d'une très abondante documentation ; l'économiste appréciera surtout les faits généraux qui s'en dégagent. Ils éclairent un des aspects les plus variés de la vie urbaine jusqu'au XVI^e siècle et même au delà.

HISTOIRE RELIGIEUSE. — Les rapports de l'Église celtique avec le Saint-Siège ou, pour mieux dire, des anciennes Églises d'Irlande avant saint

publ. sous la direction de Sir Paul Vinogradoff). Oxford, at the Clarendon Press, 1927. x-288 p. ; prix : 18 s.

1. Je ne suis pas en état de contrôler les textes publiés par M. Douglas. J'ai noté cependant des fautes d'impression qui étonnent : p. 138, l. 2 : « in adventu senescall*us* » ; p. 141, l. 20 « cum placita inter liberos fuerit mot*um* » ; p. 92, n. 2 : « Seld*on* Society », etc.

2. Stella KRAMER, *The english craft guild studies in their progress and decline*. New-York, Columbia University, 1927, XI-228 p. ; prix : 4 doll. 50 c.

Digitized by Google

Patrice et de Bretagne avant saint Augustin, ont été étudiés de nouveau par M. Mac Naught dans une dissertation qui sera bien accueillie [1]. Il faut, d'après lui, renoncer à nous représenter ces anciennes Églises comme ayant vécu d'abord dans un état d'indépendance à peu près absolue à l'égard de Rome, préfigurant ainsi en quelque sorte l'Église catholique d'Angleterre telle que l'a façonnée la Réforme du XVI^e siècle.

La biographie de saint Columba, par M. Simpson, n'est heureusement pas une œuvre d'hagiographie pure. L'auteur a prétendu peindre non le saint, mais l'homme même ; avant d'entreprendre son apostolat en Calédonie, Columba fut un grand personnage qui aurait pu devenir roi en Irlande ; il fut ensuite un prélat aristocratique et militant. Esquisse assez vigoureusement traitée qui doit retenir l'attention [2].

Je me garderai bien d'établir une sorte de parallèle entre deux fervents serviteurs de l'Église de Rome : Wilfrid au VI^e siècle et Becket au XII^e, bien qu'on puisse établir d'assez curieux rapprochements entre ces deux personnages, séparés par un espace de quatre siècles et demi et, plus encore, par les prodigieuses transformations imposées dans cet intervalle à la fois dans l'Église et dans l'État. C'est l'attachement obstiné de Thomas Becket aux idées de Grégoire VII qui explique, du moins en partie, la lutte du prélat avec le roi qu'il avait d'abord fidèlement servi en qualité de chancelier ; et c'est le point sur lequel insiste, non sans raison, M. Dark dans le portrait qu'après tant d'autres il a tracé de l'intransigeant défenseur de ce qu'il considérait comme les droits incontestables de l'Église contre les prétentions, à certains égards parfaitement justifiées, du pouvoir civil [3]. Son jugement est éclairé et impartial ; mais on lui reprochera de n'avoir pas examiné les textes d'assez près [4].

Dans un article sur quelques ouvrages récents relatifs au monachisme, ceux de MM. Snape, Galbraith et Formoy [5], M. Pantin reproche à celui de M. Formoy de n'avoir utilisé ni le livre publié en 1921 par le P. Bède Jarrett, ni l'article du P. Mandonnet dans la *Catholic Encyclopedia*. Je crois, pour ma part, que M. Formoy exagère l'influence exercée par les Dominicains sur les idées et la vie politique de Simon de Montfort ; bien plus consi-

1. J. C. Mac Naught, *The celtic church and the see of St. Peter*. Oxford, Blackwell ; prix : 7 s. 6 d. — On a relevé dans le Supplément littéraire du *Times* une erreur commise par M. Mac Naught : à propos du missel de Bobbio, il dit : « L'aspect de l'écriture montre qu'il a été exécuté par un scribe irlandais ». Sir George Warner est d'un avis contraire ; le manuscrit appartient d'ailleurs au IX^e siècle. Voir au surplus un article de M. Lowe dans le tome III de la Henry Bradshaw Society.

2. W. Douglas Simpson, *The historical saint Columba*. Aberdeen, Milne et Hutchinson ; prix : 7 s. 6 d.

3. Sidney Dark, *St. Thomas of Canterbury*. Londres, Macmillan, 1927, XI-218 p. ; prix : 6 s.

4. *History*, 1927, p. 107-116.

5. *Rev. histor.*, t. CLIII, p. 115, et plus haut, p. 112 et 113.



Digitized by Google

dérable fut celle des Franciscains ; mais ce n'est pas ici le lieu d'instituer une discussion sur ce point.

Le septième centenaire de la mort de saint François d'Assise ne pouvait manquer d'être commémoré en Angleterre, où les études franciscaines sont en honneur. M. HUTTON y contribue par un petit livre [1] qu'il dédie « au repos de l'âme de Henri VIII, roi d'Angleterre ». L'arrivée des Frères Mineurs [2], leur développement rapide pendant le premier siècle, le tableau des sept « custodies » et des monastères qu'elles comprenaient, le rôle considérable qui leur appartient dans le mouvement intellectuel avec Roger Bacon, Duns Scott, Guillaume d'Ockham, les fâcheuses conséquences de la Peste noire qui enrichit subitement l'ordre par de nombreuses donations faites aux monastères, la corruption des mœurs qui en fut la conséquence fatale et qui suscita les railleries de Chaucer, l'indignation de Langland et de Wycliffe, enfin la dissolution de l'ordre par Henri VIII, tous ces faits sont exposés par M. Hutton avec une piété éclairée.

Il est à coup sûr intéressant de savoir comment vivaient les moines. Dans un charmant opuscule, le Rév. CRANAGE [3] décrit, avec une rapide précision, les bâtiments où s'enfermait leur vie. Huit brefs chapitres sur le cloître, les maisons claustrales, l'habitation de l'abbé, l'infirmerie, l'église, contiennent une grande variété de renseignements, illustrés de photographies bien choisies. Un neuvième chapitre traite des ordres religieux et des règles suivies dans les monastères ; le dixième, de la dissolution telle qu'elle fut exécutée sous Henri VIII. Plusieurs plans, une bibliographie où se trouve l'essentiel terminent cet ouvrage, qui est de très bonne vulgarisation.

Ce n'est pas seulement de l'estime, c'est de l'admiration que provoque le beau livre de M. WORKMAN [4] sur Wycliffe. Wycliffe est plus qu'un nom ; profondément imbu des doctrines scolastiques du Moyen Age, il fut l'initia-

1. Edward HUTTON, *The Franciscans in England, 1224-1538.* Londres, Constable, 1926, 326 p. ; prix : 7 s. 6 d.

2. M. Hutton semble n'avoir pas connu l'édition du *De adventu Minorum* de M. Little. Il ne comprend pas pourquoi Adam de Marsh admire Simon de Montfort, et l'on voudrait savoir sur quel texte il s'appuie pour parler (p. 169) d'une révolte de Simon contre le roi en 1233. Rapprocher Roger Bacon et saint François comme représentant également la méthode expérimentale, n'est-ce pas un paradoxe? La citation d'Ockham (p. 163) : « entia non sunt *multiplicas* sine necessitate » est incorrecte ; il faut lire évidemment *multiplicanda.*

3. The Rev. D. H. S. CRANAGE, *The home of the monk ; an account of English monastic life and buildings in the middle ages.* Cambridge, at the University Press, 1926, XI-123 p., 20 vues photogr. et 4 plans ; prix : 6 s.

4. Herbert B. WORKMAN, principal of Westminster college, senator of the London University, *John Wyclif ; a study on the english medieval Church.* Oxford, at the Clarendon Press, 1926, 2 vol., XL-342 et XII-435 p., 20 illustr. ; prix : 30 s. les deux volumes. — Je ne conserve pas la graphie (*Wyclif*) de l'auteur, qui admet cependant que ce nom provient de la localité aujourd'hui appelée Wycliffe-on-Tees. Voy. t. I, p. 42, deux vues photographiques de l'église. — Dans le livre de M. EMDEN, *An Oxford Hall in medieval times*, qui nous parvient au dernier moment, on trouvera d'utiles renseignements sur deux lollards qui furent *principals* du collège de St Edmund à Oxford.

Digitized by Google

teur incontesté du profond mouvement qui finira par réformer l'Église, sinon dans son chef, du moins dans quelques-uns de ses membres. Étudier sa vie, c'est donc s'imposer d'infinies recherches dans les domaines les plus divers ; M. Workman s'y est engagé avec un beau courage et le sens critique le plus circonspect. Après avoir résumé ce qu'on peut savoir des années passées par Wycliffe à Oxford et de sa formation intellectuelle, il nous montre en lui d'abord l'homme politique au service du roi contre le pape, puis le réformateur, auquel il consacre le tome II en entier. Là, il expose les idées que Wycliffe s'était formées sur la nature de l'Église et de l'État ; il explique son attitude à l'époque du Grand Schisme ; il examine les abus que Wycliffe reprochait à la papauté en général et en particulier au clergé anglais, aux séculiers aussi bien qu'aux réguliers (bien qu'attaché par d'étroits liens intellectuels à la secte des Franciscains dite des « Spirituels », il a presque autant d'aversion pour les « frères » que pour les moines) ; il parle en biographe bien informé des amis et des ennemis que Wycliffe se fit à Oxford ; il insiste sur les raisons qui le poussèrent à répandre parmi les laïcs, même dans le bas peuple, la lecture de la Bible et qui, par conséquent, l'amenèrent, sinon à traduire lui-même la Vulgate en anglais, du moins à en provoquer la traduction (par Hereford et Purcel, ses deux principaux collaborateurs), puis à former une équipe de « Pauvres Prêcheurs » qui allèrent répandre ses doctrines et l'expression de ses haines ; il raconte enfin le soulèvement des paysans et la condamnation des doctrines hérétiques professées avec une âpreté croissante par le hardi réformateur et par ses disciples. Condamné par le synode de Blackfriars, mais protégé par Jean de Gand, Wycliffe put finir ses jours dans la retraite paisible de Lutterworth. Sur tous ces points, M. Workman s'arrête longuement ; maintes fois, il lui arrive de se heurter à des problèmes qui lui paraissent insolubles, à des textes contradictoires ; il l'avoue ingénument et il déclare que, dans ces cas, il faut bien recourir à des conjectures. Il est à craindre qu'après lui on n'y voie pas beaucoup plus clair, tant la langue de Wycliffe est abstraite, surchargée de subtilités et de détours. S'il fallait retenir uniquement les faits certains concernant sa vie et son œuvre, combien tomberaient d'arbres dans cette épaisse forêt de huit cents pages? C'est long, évidemment ; cependant, on est obligé de reconnaître que ce ne l'est pas trop. Nombreux sont les hors-d'œuvre, certes ; l'auteur s'en excuse, mais il n'aborde pas une question importante sans l'analyser dans tout son développement historique ; il ne rencontre pas un personnage aux côtés de Wycliffe sans en retracer toute la vie. Le procédé fatigue ; mais on apprend tant de choses, présentées avec la plus scrupuleuse conscience, attestées par une documentation à la fois si abondante et si précise, qu'on n'a pas le courage de lui en faire un reproche. Enfin, quand il a raconté les derniers moments, la mort et l'ensevelissement de Wycliffe, il ne se croit pas tenu de prendre aussitôt congé de lui ni du lecteur. Il dit alors l'influence exercée ensuite par ses idées et par ses disciples. Le chêne abattu, les

Digitized by Google

roseaux qui s'agitaient à son ombre s'étiolèrent vite, et M. Workman dit pourquoi dans le chapitre x et dernier de son ouvrage intitulé : *Broken reeds*. D'ailleurs, cet épilogue est relativement bref, car la plupart des disciples de Wycliffe firent leur soumission à l'Église, et il sembla que ses livres dussent tomber dans l'oubli ; mais les persécutions dirigées contre les Lollards ruinèrent le parti sans abolir ses doctrines. James Gairdner en a bien montré autrefois la tenace persistance jusqu'au delà même du xv^e^ siècle. Si la figure du réformateur s'efface alors de plus en plus en Angleterre, elle reprend en Bohême, avec Jean Hus, un relief nouveau, puissant et, pour l'Église romaine, redoutable. M. Workman le dit en termes très forts, mais cette fois sans insister.

La propagande des wycliffites employait deux armes : le livre et la prédication ; le livre à l'usage presque exclusif des clercs, la prédication qui, au contraire, touchait toutes les classes de la société, jusqu'aux plus déshéritées. Nous devons à M. Owst un très bon livre sur la prédication au Moyen Age [1], livre qui est le fruit de longues recherches dans les manuscrits. Il a lu attentivement un très grand nombre de recueils de sermons en latin, en anglais (ceux-ci étudiés, semble-t-il, avec une certaine prédilection), en français (ces derniers plutôt rares) ; il en a tiré une substance abondante, qui enrichira la littérature ecclésiastique et contribuera à mieux faire connaître l'état intellectuel et moral de l'Église et, par suite, les causes profondes de la Réformation religieuse. Est-il exact, par exemple, de répondre aux attaques dirigées par Wycliffe, par Gascoigne et autres contre les mauvaises mœurs du clergé en prétendant qu'elles sont en grande partie l'expression de sentiments individuels, faussés par un esprit de dénigrement systématique, comme si l'on voulait aujourd'hui trouver dans les journaux des renseignements véridiques sur les affaires publiques et privées? En toute bonne foi M. Owst, qui écrit pour une collection dirigée par M. Coulton, n'hésite pas à déclarer, dès le début, qu'une telle opinion est erronée, qu'elle repose sur un trop petit nombre de témoignages ; qu'au contraire l'examen critique des textes relatifs à la prédication pendant le siècle le plus agité du Moyen Age anglais, au point de vue du mouvement littéraire et social, prouve un affaissement graduel des idées et des mœurs dans le clergé. Mais, disons-le tout de suite, l'esprit de parti ne se manifeste à aucun degré dans le livre de M. Owst, qui reste de la première page à la dernière un travail de saine érudition.

Ce livre est divisé en trois parties qui se décomposent en huit chapitres. La première partie est consacrée aux prédicateurs. L'œuvre de la prédication

1. G. R. Owst, *Preaching in medieval England ; an introduction to sermon manuscripts of the period 1350-1450*. Cambridge, at the University Press, 1926, xviii-381 p. ; prix : 17 s. 6 d. — Quelques illustrations ; on appréciera en particulier plusieurs dessins à la plume pris par l'auteur lui-même. Ajoutons que M. Owst s'intitule « assistant editorial secretary of the medieval-latin dictionary Committee ». Il faut être, en effet, très familier avec le latin médiéval pour aborder avec fruit l'étude d'œuvres composées en langage ecclésiastique.

Digitized by Google

appartient tout d'abord aux évêques et aux clercs qui sont dans les ordres et qui, dotés d'un bénéfice, ont charge d'âme : les « curates », pour les désigner par l'expression anglaise, que traduirait fort mal le mot français de curé. Il faut, pour prêcher, l'autorisation soit de l'évêque, soit du « curate ». A partir du XIIIe siècle, les « Frères » des deux ordres mendiants, Franciscains et Dominicains, obtiennent à leur tour, soit de ces autorités, soit du pape, l'autorisation nécessaire, et l'on sait le prodigieux succès qu'ils ont remporté dès le début même. Cette autorisation suppose, d'ailleurs, une certaine culture littéraire acquise soit dans les cloîtres, soit aux universités, mais on est bien obligé de reconnaître que, dans le bas clergé, l'ignorance était assez grande et que, à défaut de culture théologique ou littéraire, l'humble prêtre devait recourir à des procédés mécaniques longuement étudiés par M. Owst. Il note en particulier que la préparation était beaucoup plus forte chez les Mendiants que chez les simples desservants ou même que chez les moines. Vient enfin ce que l'auteur désigne par l'expression « Wandering stars »; ces étoiles vagabondes, « gyrovagi », « pardoners », « heretics », ont joué un rôle considérable, notamment au temps de Wycliffe et des Lollards. M. Owst note à ce propos que, dans son livre sur les Lollards, où les chroniques, les documents d'archives ont été fort bien utilisés, Gairdner a ignoré presque entièrement la littérature des sermons ; il n'a également rien emprunté aux registres des visites épiscopales que M. Owst, au contraire, a utilisés avec fruit. D'ailleurs, la grande popularité des « Étoiles vagabondes », avant-coureurs de la Réforme, n'a pas disparu avec le Moyen Age ; elle reprit une forme nouvelle avec le Puritanisme. La seconde partie (« Preaching scene ») traite des temps et des lieux où les sermons devaient être prononcés, soit à la messe, dans les églises ou au dehors, soit dans les chaires extérieures (il en subsiste encore deux exemplaires en Angleterre), soit au pied de la croix, dans les marchés, dans les cimetières, dans l'enceinte qui entourait l'église, par exemple à la croix de saint Paul, au pied de laquelle ont été proférés tant de sermons pathétiques ou incendiaires. La troisième partie traite enfin des sermons, de leurs principaux types, de la langue dans laquelle ils étaient prononcés (en latin quand le prédicateur s'adressait à des clercs ; en anglais devant un auditoire populaire ; mais souvent un sermon parlé en anglais, pour être compris de la multitude, fut ensuite traduit en latin pour être lu par les clercs), des procédés mis en œuvre pour guider les orateurs et leur fournir des canevas commodes, des manuels et traités didactiques, si nombreux encore dans les bibliothèques de manuscrits. Sur tous ces points, M. Owst fournit les indications les plus précises, parfois les plus savoureuses. L'index fourmille de titres d'ouvrages, de noms d'auteurs. C'est une mine où l'on puisera pendant longtemps. On se perd quelquefois dans l'infini détail ; mais on finit toujours par se retrouver, et c'est avec un sentiment de profonde gratitude envers l'auteur qu'on achève une lecture aussi substantielle qu'elle est laborieuse.

Digitized by Google

La bibliothèque « Rossiana », du Vatican, conserve un recueil de lettres écrites par un professeur de grec à l'Université de Padoue, nommé Nicolao Leonico Tomeo, et adressées à divers humanistes, la plupart anglais, au premier rang desquels se trouve Reginald Pole, le futur cardinal. Pole, quand il eut été autorisé par Henri VIII à terminer ses études en Italie (1521), devint à Padoue l'élève de Leonico et demeura son ami pendant les dix années suivantes. La correspondance retrouvée de Leonico, presque tout entière en latin, contient sur les humanistes un certain nombre de renseignements utiles. La plupart des lettres sont adressées à Pole ou bien parlent de lui ; elles permettent d'ajouter quelques précisions à la biographie du personnage. L'historien trouvera aussi quelques glanes à prendre sur le siège de Pavie par les Français en février 1525, sur le sac de Rome en 1527 et sur les épidémies qui sévirent en Italie pendant ces guerres. Tout ce qui méritait d'être tiré du recueil a été analysé ou traduit par le cardinal GASQUET en un petit volume d'une lecture agréable [1].

Dans l'avertissement qui précède chacun des volumes de la collection « Great english churchmen series », il est écrit : le directeur s'est imposé comme règle de choisir un biographe sympathique à la personne dont il s'occupe, la sympathie étant la condition nécessaire pour la bien connaître. Cranmer est-il un personnage sympathique à M. DEANE [2], chanoine de la cathédrale de Worcester? S'il fait ressortir les mérites du prélat lettré, instruit, consciencieux, il insiste en maint endroit sur la faiblesse coupable de son caractère. Instrument trop docile entre les mains d'un roi qui voulait avant tout être obéi, Cranmer pensait que le premier devoir d'un sujet fidèle était de s'incliner devant sa volonté souveraine ; souvent il désapprouva les mesures despotiques prises contre le clergé, mais toujours il s'inclina très bas quand Henri VIII lui eut fait savoir quel était son bon plaisir. Tout en rompant avec le pape, en supprimant le clergé régulier et en s'emparant brutalement de ses biens, le roi persistait à se dire bon catholique. Cranmer inclinait au contraire vers les idées nouvelles ; à force de souplesse et au prix de fréquentes palinodies, il réussit à contenter le roi, « défenseur de la foi », qui le promut aux plus hautes dignités ecclésiastiques. Il aurait même consenti à servir avec une égale abnégation le régime réactionnaire de Marie Tudor ; mais on sait le sort que lui réservait la fille de Catherine d'Aragon. M. Deane prononce contre l'infortuné prélat un jugement sévère et juste.

Sur la condition matérielle, intellectuelle et morale du clergé à la fin du XVI^e siècle, le chanoine FOSTER fournit une énorme masse de renseignements

1. Cardinal GASQUET, *Cardinal Pole and his early friends*. Londres, Bell et fils, 1927, 116 p. ; prix : 4 s. 6 d.

2. Anthony C. DEANE, *The life of Thomas Cranmer , archbishop of Canterbury*. Londres, Macmillan, 1927, VIII-247 p. ; prix : 6 s.

Digitized by Google

pour le diocèse de Lincoln[1]. On sait que ce diocèse, même après avoir été amputé (1541) des comtés de Northampton et de Rutland, était encore, au temps d'Élisabeth, le plus vaste et le plus difficile à bien administrer de toute l'Angleterre[2]. Ce que l'on constate en ce qui le concerne peut aussi bien d'ailleurs s'appliquer aux autres diocèses ; la compilation de M. Foster a donc une grande portée générale. Les documents publiés ou analysés par lui sont très variés : procès-verbaux de visites diocésaines ; listes des membres du clergé dressées à l'occasion de ces visites avec indications sur la valeur intellectuelle et morale des desservants ; rôles des subsides ou prestations en nature levés en temps de guerre sur les bénéfices ecclésiastiques ; élections de procureurs mandatés pour représenter le clergé du diocèse à la Convocation de la province, etc. Ces documents s'étendent de 1571 à 1608 ; ils permettent d'apporter d'utiles corrections à l'ouvrage trop systématique de M. Usher[3]. Sur le délabrement des églises, l'ignorance d'un clergé hâtivement recruté par les ministres d'Élisabeth[4], la conformité imposée par les lois nouvelles aux dissidents[5] comme aux anglicans, ils fournissent des chiffres, des noms, des renseignements précis, des statistiques impressionnantes[6].

Dans leur lutte contre le Puritanisme, Élisabeth et Jacques Ier usèrent tour à tour de voies de rigueur et de compromis, politique de bascule qui est assez conforme à l'esprit même de l'anglicanisme, qui est une religion à la fois d'autorité et de libre examen. Sous le règne suivant, la crise prit avec Laud un caractère de gravité de plus en plus aigu. M. Duncan-Jones[7] expose fort bien en quoi consistait ce qu'on pourrait appeler le gouvernement des âmes tel que Laud travailla, de toute sa probité intellectuelle, de toute son

1. C. W. Foster, canon of Lincoln and vicar of Timberland, *The state of the Church in the reigns of Elizabeth and James I, as illustrated by documents relating to the diocese of Lincoln*, vol. I (n° 23 des Public. de la Lincoln record Society), 1926, cxlviii-562 p. — La présentation de l'ouvrage est admirable ; outre la table nécessaire des noms de personne et de lieu, on apprécie l' « Index of subjects », qui rend commode et rapide l'utilisation d'un gros volume bourré de faits. C'est un modèle d'édition scientifique.

2. Le diocèse comprenait alors les comtés de Lincoln, Leicester, Bedford, Buckingham et Huntingdon, plus une partie de Hertford ; il s'étendait donc de l'Humber à la Tamise.

3. *The reconstruction of the English Church* (cf. *Rev. histor.*, t. CIX, p. 117).

4. En 1576, pour ce qui concerne la connaissance du latin, on note dans le diocèse de Lincoln et l'archidiaconé de Stow 154 clercs « sufficient » ou « moderate », et 135 « insufficient » ou « quite ignorant » ; pour la connaissance des Écritures, 195 contre 113. Les visites et les ordonnances épiscopales qui le suivirent ont peu à peu amélioré cette situation : en 1603, on compte 646 clercs lettrés et gradués contre 399. En ce qui concerne le mariage des clercs, voy. p. 455.

5. Sur la propagande puritaine, voy. p. xxviii, et sur les mesures prises pour la combattre en 1590-1592, p. xxxix. Pour le « Puritan survey » de 1584, p. xxvii et xxxiii.

6. Ces statistiques (p. 441-463) donnent le nombre des paroisses, des ministres du culte avec leurs titres, diplômes, leur degré d'instruction, des pluralistes, etc.

7. A. S. Duncan-Jones, *Archbishop Laud*. Londres, Macmillan, 1927, x-273 p. ; prix : 6 s.

Digitized by Google

énergie tyrannique, à l'instaurer. Peut-être, dans son admiration pour le prélat, n'a-t-il pas vu combien les moyens employés ont été superficiels. Suffisait-il, en effet, pour réprimer la propagande puritaine, de rendre au culte la pompe, la majesté des anciens rites catholiques? M. Duncan-Jones s'interdit de critiquer sa politique mesquine et inopérante, en tout cas irritante ; il reconnaît cependant la faute commise quand l'archevêque et le roi voulurent imposer aux Écossais une liturgie qu'ils avaient en horreur. A un autre point de vue, il laisse entendre discrètement que Laud abusa vraiment de l'influence qu'il exerçait sous Charles Ier en acceptant de diriger aussi les plus hautes fonctions administratives et politiques, d'où il tirait d'ailleurs une force accrue pour imposer son système. On sait comme il succomba. Dans son épilogue, l'auteur condamne en bloc tout régime parlementaire. Peut-être pense-t-il, comme Laud, que, dans une monarchie, c'est le roi seul qui doit gouverner? On sera plus volontiers d'accord avec lui quand il admire les vertus privées du prélat martyr.

Victime des Puritains anglais et écossais (quelles que soient leurs dénominations particulières), Laud fut vengé par les persécutions dirigées contre les sectes par Charles II et ses ministres. Encore la Saint-Barthélemy des Puritains n'a-t-elle frappé les malheureux persécutés que dans leur vie matérielle. Bannis de l'Église officielle et dépouillés de leurs bénéfices, ils continuèrent d'écrire et même de prêcher. Par exemple, Richard Baxter, dont l'ouvrage : *Saints' everlasting rest*, est demeuré jusqu'à un certain point classique. Sa biographie et son œuvre littéraire ont été étudiées de près, à l'aide de documents en partie nouveaux, par M. Powicke [1]. Il est curieux de constater d'après lui que Baxter et Bunyan (l'auteur très lu en son temps du *Pilgrim's Progress*), tous deux contemporains, appartenant au même parti, combattant les mêmes adversaires, n'ont jamais parlé l'un de l'autre ; et l'on n'explique pas facilement cette abstention certainement volontaire.

Infiniment plus féconde en résultats pratiques fut la vie de John Wesley. Plus que ces rêveurs enthousiastes, il a mérité à la fois de l'Église qu'il servit et du peuple moralement abandonné qu'il régénéra. Racontée brièvement par M. Hutton [2], cette vie se lit avec intérêt. Sans doute, l'auteur ne nous apprend rien de nouveau, tant l'histoire des frères Wesley, de leurs disciples et enfin du méthodisme qui sortit de leur prédication, a été fouillée dans tous les sens. Il fait un très heureux emploi du *Journal* tenu par John Wesley. Ce *Journal*, nous dit-il, est « le portrait fidèle de l'homme même avec sa dévotion, sa sincérité, sa hardiesse, sa confiance en soi, sa vanité. Il est, de plus, écrit d'un style qui se rapproche de celui de Newman par sa limpidité et sa perfection ». L'œuvre accomplie par John Wesley offre d'abord ce caractère de s'être opérée pour ainsi dire malgré lui ; car il ne voulait pas

1. Frederick J. Powicke, *The Reverend Richard Baxter. Under the Cross, 1662-1691.* Londres, Jonathan Capes, 1927 ; prix : 15 s.

2. William Holden Hutton, *John Wesley.* Londres, Macmillan, 1927, xvii-181 p. ; prix : 6 s.

Digitized by Google

plus se séparer de l'Église anglicane que Laud ne songeait à frayer la voie au rétablissement du papisme. Ensuite et surtout, il a infusé une nouvelle vie à l'Église ; « il a réveillé l'amour du clergé anglais pour les pauvres ; une fois de plus, l'Église anglicane a fait un gigantesque effort pour devenir l'Église du peuple. »

Le schisme dans l'Église anglicane au XIX^e^ siècle fut provoqué par le « Mouvement d'Oxford ». M. CAMPBELL en a résumé l'histoire depuis ses origines jusqu'au XVIII^e^ siècle, époque d'affaissement religieux qui a cependant produit vers son déclin la bienfaisante réaction de l'Évangélisme. Il y fait une place, peut-être un peu démesurée, à Thomas Arnold [1] ; il montre en lui l'adversaire déclaré des transfuges qui, après l'éclatante sécession de Newman, allèrent demander à Rome la certitude religieuse qu'ils ne trouvaient plus chez les théologiens et les moralistes de leur Église, plus ou moins conquis par les progrès des sciences et de la critique historique. C'est la partie solide du livre. Quant à la personne même d'Arnold, à son enseignement, à sa pédagogie, à ses sermons, à ses travaux historiques, sur lesquels M. Campbell s'étend longuement, ils ne présentent plus aujourd'hui qu'un intérêt rétrospectif et périmé.

Les retentissantes conversions au catholicisme romain de Newman et de Manning ne doivent pas faire oublier les tentatives faites déjà au XVIII^e^ siècle pour affranchir les catholiques anglais des entraves qui les opprimaient depuis Élisabeth. Les Bénédictins d'Amérique ont inauguré une collection intitulée « Benedictine historical monographs » par une dissertation sur la négociation des années 1717-1719. Une abondante bibliographie, quelques documents inédits tirés des « Gualterio mss. » au British Museum (Addit. 20.310-320) ont permis à M. (faut-il écrire dom?) Summerfield BALDWIN de raconter les efforts accomplis à cette intention par l'abbé Strickland [2]. Enfin, si l'on veut comprendre le sens exact d'expressions jusqu'à un certain point récentes du langage ecclésiastique, telles que « Catholic », « Anglo-catholicism », « Modernism », expressions qui pourraient désorienter le lecteur français, on trouvera les indications nécessaires dans les volumes d'une collection destinée au grand public et qui est intitulée : « Faith, varieties of christian expression », notamment dans ceux de MM. LACEY [3] et GARDNER [4]. Pour les Églises dissidentes, je mentionnerai seulement, n'ayant pu les lire, trois ouvrages de MM. ROBINSON [5], SELBIE [6] et JONES [7].

1. The Rev. R. J. CAMPBELL, desservant de l'église de la Sainte-Trinité à Brighton, *Thomas Arnold*. Ibid., 1927, XIV-242 p. ; prix : 6 s.

2. Summerfield BALDWIN, *The catholic negotiation, 1717-1719*. Washington, D. C. S. Anselm's priory, 1926, 40 p.

3. T. A. LACEY, *The anglo-catholic faith*. Londres, Methuen ; prix : 5 s.

4. B. Percy GARDNER, *Modernism in English Church*. Ibid.

5. H. Wheeler ROBINSON, *The life and faith of the Baptists*. Ibid.

6. W. B. SELBIE, *Congregationalism*. Ibid.

7. Rufus M. JONES, *The faith and practice of the Quakers*. Ibid. — Il semble que les Quakers,

Digitized by Google

HISTOIRE MODERNE. SOURCES. — Dans la série des *Calendars* publiés par les Archives du P. Record office, nous avons à signaler les plus récents.

Celui des lettres patentes pour le règne d'Édouard VI est terminé, du moins quant au texte, par le tome V[1] qui se rapporte à l'année 1553. Il contient l'analyse des actes scellés du grand sceau, par lesquels le roi concédait soit à des particuliers[2] des terres, des rentes, des bénéfices ecclésiastiques, des fonctions administratives, des licences d'exportation ; soit à des villes[3] des privilèges, des dons charitables, etc. Les biens confisqués du clergé régulier servent souvent de monnaie d'échange. En appendice sont analysés les rôles de « Fines » pour toutes les années du règne ; ici l'expression désigne les sommes exigées par l'État pour l'envoi en possession d'héritages. On continuera donc de trouver dans ce volume d'innombrables renseignements sur des personnes et des terres[4] ; peu de chose pour l'histoire du règne en général.

Il en est tout autrement des documents tirés des archives italiennes et pontificales. On a grand profit à lire les informations venues de Rome après la sentence d'excommunication lancée en 1570 contre Élisabeth. On pouvait croire que les foudres pontificales donneraient le signal d'une coalition des puissances catholiques contre la reine d'Angleterre et en faveur de sa prisonnière, la reine Marie. Il n'en fut rien, comme on sait. Pour beaucoup de raisons connues, la France ne pouvait intervenir, et Philippe II ne cessa de tergiverser. Le reproche d'indécision souvent fait, non sans raison d'ailleurs, à la Reine-Vierge, s'applique tout aussi bien au souverain espagnol.

gens honnêtes, paisibles et pieux, fassent aujourd'hui peu de progrès, étant d'ailleurs exempts de tout esprit de prosélytisme.

1. *Calendar of the patent rolls. Edward VI*, t. V. Londres, H. M's stationary office, 1926. 420 p. ; prix : 1 l. 10 s. L'index général des cinq volumes paraîtra dans le tome VI.

2. Par exemple : l'échange consenti entre le roi et John Dudley, duc de Northumberland (celui qui fut décapité le 22 août 1553 pour avoir soutenu la cause de Lady Jane Grey), occupe trois pages (p. 179-181). — On notera aussi un inventaire détaillé, surchargé de termes techniques, du mobilier abandonné par un certain Bonvyse, qui s'était, sans autorisation (évidemment pour cause de religion), réfugié avec les siens à Anvers ; ce mobilier fut donné à Lord Darcy, chambellan du roi. — Le 11 mars 1553, le roi donne licence au réformateur polonais Laski (John A. Lasco), surintendant de l' « Ecclesia peregrinorum » à Londres, d'inviter un ami à sa table, avec permission de manger de la viande et du laitage pendant le carême et autres fêtes consacrées. — Le 14 février, donation faite à George Owen « unum medicorum nostorum et in re medica nobis intime a consiliis » (p. 260). — Privilège et licence à John Daye d'imprimer un catéchisme en anglais, que le roi ordonne de faire apprendre dans les écoles (p. 43).

3. La ville de Saint-Albans obtient (12 mai 1553) le privilège de former une corporation municipale composée d'un maire et de dix « bourgeois » (p. 33). A Londres, le roi donne des terres et des revenus pour lui permettre d'assister les orphelins, les vieillards, les pauvres et de donner aux enfants un enseignement primaire.

4. Un nom qui revient très souvent est celui d'Edmond Peckham, maître de la monnaie royale sous Édouard VI et sous Marie Ire ; les très nombreux actes qui le concernent permettent d'ajouter beaucoup à sa biographie dans *D. N. B.*

Digitized by Google

On suit avec intérêt les péripéties de ce jeu dangereux dans le tome II des Papiers d'État tirés des archives et de la bibliothèque Vaticane [1]. Un précieux complément est fourni par un volume de la série *Foreign*, préparé par Mme Lomas et terminé par M. Hinds ; il traite, en effet, des Affaires étrangères de juin 1586 à juin 1588. Personne n'ignore que la grande flotte envoyée enfin par Philippe II contre l'Angleterre fut dispersée après de furieux combats du 19 au 27 juillet 1588 [2]. C'est donc une période particulièrement critique du règne qu'on peut suivre presque jour par jour dans ce *Calendar*. Il est regrettable que la maladie ait arrêté Mme Lomas en plein travail et qu'il ait fallu apporter un fort grand nombre de corrections au texte établi par elle. Elles ont été relevées dans la préface par M. Hinds, à qui l'on doit aussi l'index général.

Le tome III des actes du Conseil privé sous Jacques Ier se rapporte aux années 1616-1617 [3] ; il a été rédigé par M. J. V. Lyle, « assistant keeper » des Archives. Il se recommande à l'attention des économistes par de nombreux détails sur le commerce, en partie sur celui des laines, et aux historiens, qui apprendront à mieux connaître le roi Jacques, Sir Francis Bacon, garde du grand sceau, Londres et son organisation municipale. Les analyses, très minutieuses, donnent toute la substance des documents originaux. — Une histoire complète du *Privy Council* au XVIIe et au XVIIIe siècle a commencé de paraître [4]. Le tome I, publié par M. Turner, se rapporte aux années 1603-1679. On en pourra parler en pleine connaissance de cause quand le second volume, actuellement sous presse, aura paru.

La mort subite de l'ambassadeur vénitien à Londres, Agostini (3 février 1643), et le long retard mis par la Seigneurie à lui donner un successeur arrêtèrent le flot de dépêches que cet agent consciencieux et bien informé ne ces-

1. *Calendar of State papers relating to english affairs, preserved principally at Rome in the Vatican archives and library ;* vol. II : *Elizabeth, 1572-1578.* Edited by J. M. Rigg. Ibid. ; prix : 30 s.

2. *Calendar of State papers, Foreign series, of the reign of Elizabeth ;* vol. XXI, part. 1 : *June 1586-june 1588.* Edited by Sophie Crawford Lomas. Ibid., 1927, XXXVIII-824 p. ; prix : 2 l. 17 s. 6 d. — L'appendice contient d'importants fragments de la correspondance de Walsingham et de Gilbert Gifford. Parmi les « Addenda » figurent une communication que le prince de Valachie avait chargé le sieur de Saint-Bonnet de faire à la reine Élisabeth (sous Henri III), une lettre de La Noue au maréchal de Biron (s. d. [1585?]), la traduction d'une lettre latine écrite par Jean Bogdenovitch, prince de Moldavie, à Walsingham (août 1587), etc.

3. *Acts of the Privy Council of England, 1616-1617.* Ibid., 1927, 478 p. ; prix : 1 l. 5 s.

4. Edward Raymond Turner, professor of european history in the Johns Hopkins University, *The Privy Council of England in the seventeenth and eighteenth centuries, 1603-1784.* Baltimore, The Johns Hopkins Press, vol. I, 1927, XIII-450 p. ; prix : 1 doll. 50 c. — Une indication sommaire des chapitres donnera provisoirement une idée du contenu : le Conseil sous les Tudors ; le Conseil et la Chambre étoilée ; organisation du Conseil, 1603-1645, sa procédure et son œuvre ; le Roi ; le Conseil et le Parlement ; les Conseils d'État sous la République et sous le Protectorat ; le Conseil privé de 1660 à 1679 et la crise qu'il subit lors du procès de haute trahison intenté au Lord trésorier Danby, 1678-1679. — L'ouvrage compte parmi les « Semicentennial publications » de l'Université Johns Hopkins, 1876-1926.

Digitized by Google

sait de lui envoyer. Pendant cet intervalle, le principal informateur fut l'ambassadeur vénitien en France, G. B. Nani, chargé de transmettre à Venise les renseignements fournis par ses correspondants de Londres. Ces nouvelles de seconde main sont complétées par des dépêches provenant de Florence, de Constantinople, d'Espagne, des Pays-Bas, etc. La moisson recueillie ainsi par l'éditeur, M. HINDS [1], est considérable ; elle apprend beaucoup sur la guerre civile d'Angleterre et sur la politique irlandaise de Charles Ier. C'est d'Irlande que le roi tirait ses meilleurs soldats ; mais il ne voulut ou ne sut inspirer confiance à ses sujets catholiques, et l'envoyé du pape, Rinucci, gâta tout par son maladroit fanatisme, si bien que le pape finit par abandonner l'île à son sort lamentable. L'absence de l'ambassadeur vénitien se prolongea pendant quatre ans encore, et c'est toujours par le canal de Nani qu'arrivèrent à Venise les nouvelles d'Angleterre. En mai 1648, il fut remplacé par Michel Morosini, fort médiocre correspondant. On est donc assez mal renseigné sur les tragiques années qui virent le procès du roi, son supplice, la rapide ascension de Cromwell. Enfin, Lorenzo Paulucci fut envoyé à Londres (mai 1652) et les relations régulières furent rétablies entre les deux pays. La guerre entre la République d'Angleterre et la Hollande occupe une grande place dans le nouveau volume [2].

On sait quel douloureux sacrifice le traité d'Utrecht imposa à la France ; aux événements qui préparèrent la perte du Canada se rapporte très directement le *Calendar* pour l'Amérique et les Indes occidentales relatif aux années 1712-1714 [3]. Le vaincu dut en payer les frais ; c'est pourquoi sont si fréquentes les mentions de l'Acadie et de Terre-Neuve. Quel sort les Anglais réservaient-ils aux colons français ? Comment seraient traités les Indiens qui avaient combattu pour Louis XIV ? Problèmes redoutables que l'annexion allait imposer aux conquérants et qui ajoutaient de nouvelles préoccupations aux rapports toujours difficiles entre les colonies anglaises du Sud et les Espagnols. Remercions une fois de plus Miss Cecil HEADLAM des fructueuses trouvailles qu'elle a faites dans les archives du Colonial Office [4].

L'idée était bonne de rééditer les dernières lettres écrites par Sir Thomas MORE ; on ne pouvait jusqu'ici les lire que dans l'édition, devenue très rare [5], des œuvres anglaises du « martyr » donnée par Rastell en 1557. C'est d'après

1. *Calendar of State papers and manuscripts relating to English affairs. Venice ;* vol. XXVII : *1643-1647.* Edited by Allen B. HINDS. Ibid., XXXIII-404 p. ; prix : 1 l. 2 s. 6 d.

2. *Calendar of State papers... Venice, 1647-1652.* Ibid., XXXIII-407 p. ; prix : 1 l. 5 s. — Comme le tome XXXVII, celui-ci (t. XXXVIII) a pour auteur M. Allen B. HINDS.

3. *Calendar of State papers. Colonial series. America and West Indies. July 1712-july 1714.* Ibid., 1926, XXXII-461 p. ; prix : 1 l. 12 s. 6 d. — Pour le tome précédent, voy. *Rev. histor.*, t. CLI, p. 292.

4. Je n'ai pu la consulter quand j'ai publié *Le premier divorce de Henri VIII et le schisme d'Angleterre* (1917).

5. *The last letters of blessed Thomas More.* Introducted by cardinal GASQUET and edited by W. E. CAMPBELL. Londres, The Manresa Press, 1924, XVIII-123 p. ; prix : 3 s. 6 d.

Digitized by Google

cette édition qu'elles ont été reproduites, mais en une langue modernisée, avec les commentaires qu'y ajouta le gendre de More, son cher Roper. Le présent éditeur s'est contenté de relier les lettres par d'utiles transitions. Publiées chez un libraire catholique, avec une introduction du cardinal Gasquet, elles ont un caractère avoué d'édification, qui ne nuit en rien d'ailleurs à leur intérêt historique. Elles témoignent chez More, prisonnier et d'avance voué à la mort, d'une admirable sérénité d'âme.

Ouvrages divers. — Le livre de Mme Stevenson sur la captivité de Charles Ier [1] est une œuvre de piété en souvenir d'un autre « martyr ». Son travail est bien simple : elle s'est contentée de reproduire le récit de Sir Thomas Herbert, témoin oculaire, en y insérant des extraits empruntés aux mémoires du major Huntingdon, du colonel Edward Coke et de Henry Firebrace ; suivent le rapport officiel sur le procès du roi et la lettre adressée par lui, la veille de son supplice, à son fils, le prince de Galles. En appendice, on trouve la relation faite au Prince Régent (1813) sur la découverte du cadavre dans la chapelle Saint-Georges à Westminster. L'introduction est convenable, sans aucune originalité [2].

La Vie du duc de Marlborough par M. Edwards [3] se lit avec agrément : elle est le fruit d'assez longues lectures. En fait, elle n'apprend rien de nouveau, excepté peut-être en ce qui concerne les campagnes de Marlborough pendant la guerre de la Succession d'Espagne, qui ont été racontées avec une prédilection manifeste, l'auteur ayant pris le soin de visiter lui-même les principaux champs de bataille où s'illustra l'heureux capitaine. Son jugement sur la moralité du duc est contestable. Il fut, dit-il (p. 300), « honorable dans sa vie publique parce qu'il était aussi honorable dans sa vie privée » ; et ailleurs (p. 38) : « Il fut loyal à l'Église, à la Couronne, au Pays. » Personne ne conteste les grands services qu'il rendit à sa patrie sur les champs de bataille en Flandre et en Allemagne. Sincèrement attaché à l'Église anglicane et hostile au catholicisme, il prévint honnêtement Jacques II, exilé volontaire, qu'il n'aurait aucune chance de recouvrer sa couronne s'il ne promettait solennellement de maintenir les antiques lois du royaume et la religion d'État établie au XVIe siècle ; mais la stricte morale ne saurait l'absoudre d'avoir, sous Guillaume III, qu'il avait plus que tout autre contribué à placer sur le trône, donné secrètement au Stuart déchu des conseils pour

1. Gertrude Scott Stevenson, *Charles I in captivity, from contemporary sources*. Londres, Arrowsmith, 1927, 322 p. ; prix : 15 s.

2. Nous n'avons pas reçu John Drinkwater, *Mr. Charles, king of England*. Londres, Hodder et Stoughton ; prix : 18 s. — C'est une étude sur le caractère de Charles II, surtout avant la Restauration.

3. Henry John Edwards, *A short life of Marlborough*. Londres, Bell et fils, 1926, x-308 p. et 7 cartes ; prix : 7 s. 6 d. — M. Edwards est mort en 1923, laissant le manuscrit de son livre à peu près terminé ; c'est sa veuve qui, encouragée par M. Harold Temperley, a pu l'achever, après avoir été pour ainsi dire associée à tout le travail du défunt.

Digitized by Google

reconquérir le royaume si piteusement abandonné en 1688. M. Edwards eût sans doute approuvé Sir IMBERT-TERRY, aux yeux duquel le mot « trahison » est excessif, parce qu'il ne tient pas compte de la situation actuelle des affaires. C'est donc une question d'opportunité, non de conscience?

Abandonnant pour un temps la politique active, Sir IMBERT-TERRY aborde l'histoire des partis de gouvernement dans un gros livre sur Georges Ier[1] qu'on ne lira pas sans profit. Il y soutient une thèse[2] : il estime que ce prince a été mal jugé, que son image a été déformée, injustement embellie par les historiens whigs, favorables d'avance à un souverain qui avait pour toujours délivré le pays du despotisme et du papisme. « Tous ceux », dit-il p. 130, « qui ont étudié sa vie savent que Georges Ier aimait avant tout ses aises et ses plaisirs ; sa seule ambition était la gloire militaire ; chez lui, nul sentiment chevaleresque, aucun idéal supérieur. Imaginer un seul moment qu'il eut des vues élevées soit sur la suprématie de la religion protestante, soit sur l'organisation progressive de l'Europe, c'est attribuer à un mollusque les aspirations d'un aigle. Certains écrivains modernes parlent de lui comme s'il était monté sur le trône d'Angleterre avec un sentiment exalté du devoir et contrairement à ses désirs intimes. C'est le contraire de la vérité : il vint uniquement pour satisfaire ses intérêts personnels. Électeur de Hanovre, il n'eut qu'un but : agrandir ses États allemands et accroître son influence dans les Conseils de l'Allemagne. » Aussi le chapitre XI est-il intitulé : « Hanover annexes England ». Était-il nécessaire d'énoncer avec tant de fracas une idée assez généralement admise, au moins sur le Continent? Quoi qu'il en soit du plaidoyer, on suit avec intérêt dans ce livre, bien informé en somme et nourri d'un certain nombre de faits tirés de documents originaux, l'étrange destinée qui fit d'un principicule allemand mal élevé le fondateur d'une dynastie sous laquelle l'Angleterre, malgré l'indignité personnelle de plusieurs de ses rois, est parvenue au plus haut degré de la puissance.

Georges Ier mourut à Osnabrück d'une attaque d'apoplexie le 11 juin 1727. En novembre de l'année suivante (1728) débarqua en Angleterre un religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, l'abbé Prévost. Le futur auteur de *Manon Lescaut*, menacé de prison en France, venait chercher un asile outre-Manche. Il y resta environ deux ans, apprit la langue, trouva une situation honorable comme précepteur d'un jeune Anglais, Francis, fils aîné de Sir John Eyles, qui appartenait à une famille noble du Wiltshire et, avec lui, il fit un assez long voyage dans les comtés du Sud. Il a fait le récit véridique, sous une forme romanesque, de ce séjour et de ce voyage dans les *Mémoires et Avantures d'un homme de qualité*. La description qu'il y fait des

1. Sir H. M. IMBERT-TERRY, *A constitutional king : George the first*. Londres, John Murray, 1927, x-397 p., illustrations ; prix : 18 s. — La bibliographie qui termine le volume est abondante, mais à peu près inutilisable, tant l'établissement en est défectueux.

2. Il avait déjà présenté une sorte d'apologie de Charles II sous le titre : *Misjugged monarch*.

Digitized by Google

régions traversées par lui mérite, aujourd'hui encore, d'être lue ; on lui saura surtout gré d'avoir résolument combattu l'opinion erronée et hostile qu'en France, même et surtout après les *Lettres philosophiques* de Voltaire, on se faisait de l'Angleterre et des mœurs de ce pays. « C'est en Angleterre », écrit-il (ce qui est évident, mais qui est toujours bon à dire), « qu'il faut venir pour avoir le droit de juger des Anglais ; c'est là que je les ai reconnus humains, affables, généreux, capables de tous les sentiments qui font les bons naturels et les grandes âmes. Les honnêtes gens d'Angleterre sont tels que je souhaite que soient mes enfans et toutes les personnes qui me sont chères ». On sera donc reconnaissant à Mme Robertson d'avoir donné une nouvelle édition minutieusement critique de ce fragment des *Mémoires* de l'abbé Prévost. Dans sa préface, elle raconte, avec des détails en partie nouveaux, la vie de Prévost, les raisons, peu honorables d'ailleurs, qui l'obligèrent par deux fois à passer le détroit. Les notes explicatives, qui occupent presque la moitié du volume, seront consultées avec fruit, ainsi que la bibliographie et l'index. L'ouvrage figure en très bon lieu dans la « Bibliothèque de la Revue de littérature comparée [1] ».

L'époque des quatre Georges est caractérisée par la prédominance de l'action parlementaire et le système de bascule entre les Tories et les Whigs. Une conférence de M. Trevelyan au Sheldonian theatre, Oxford [2], expose, en un substantiel raccourci, l'origine du système, son application au XVIIIe siècle, son importance pour la consolidation du régime parlementaire et de la liberté politique. Mais voici deux ouvrages, dus l'un et l'autre à M. Turberville, qui doivent retenir l'attention de tous ceux qu'intéresse l'histoire des mœurs et du gouvernement au XVIIIe siècle.

Dans le premier, M. Turberville s'amuse à peindre par l'image les gens et mœurs [3]. Son livre, érudit commentaire des illustrations, ne saurait être analysé ; il suffirait à la rigueur d'en tourner les pages pour en avoir une idée juste. Le plan en est simple : après un rapide exposé des événements historiques de 1702 à 1783, l'auteur nous introduit dans les classes de la société, chez les chefs des partis politiques et religieux, les philanthropes, les journalistes, les artistes, au théâtre, parmi les fondateurs d'empire (Clive, Hastings), les généraux et les amiraux. Un copieux index permet de se retrouver dans ce monde infini de noms et de faits.

1. L'abbé Prévost, *Mémoires et avantures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde ; t. V : Séjour en Angleterre.* Édition critique par Mysie E. J. Robertson, docteur ès lettres. Paris, Champion, 1927, 230 p. — En 1733, réfugié en Hollande après son second séjour en Angleterre (séjour écourté à la suite d'une affaire désagréable sur laquelle Miss Robertson fournit des précisions inédites), l'abbé Prévost écrivit *Le Pour et le Contre*, dont l'idée principale est empruntée aux *Mémoires*. La citation que je donne dans le texte se trouve à la p. 97.

2. G. M. Trevelyan, *The two-party system in english political history.* Oxford, at the Clarendon Press, 1926, 27 p.

3. A. S. Turberville, *English men and manners in the eighteenth century.* Ibid., 1926, XXIII-531 p., nombreuses illustrations ; prix : 10 s. — A la suite de chaque chapitre, liste des livres dont la lecture est spécialement recommandée.

Digitized by Google

Le second volume présente un caractère tout différent, puisqu'il traite de la Chambre des Lords [1]. Livre très étudié, très instructif, mais dont on peut dire qu'il sera peut-être plus consulté que lu. Pourquoi? C'est qu'on se fatigue vite de suivre les débats dont cette Chambre fut le théâtre de 1702 à 1783, d'assister aux incidents du perpétuel conflit entre les deux partis de gouvernement qui briguent le pouvoir; la plupart des affaires publiques sont discutées toujours en comité secret et comme en vase clos, toute publication des débats étant sévèrement interdite [2]. Les rivalités des personnes [3], des familles aristocratiques, des coteries et partis occupent une place qui paraît excessive à la longue. La fatigue est, d'ailleurs, heureusement secouée quand l'auteur trace le portrait des principaux protagonistes. Il y excelle à peindre les chefs et les comparses; il est impartial et se plaît à rendre justice à tel homme d'État, comme le duc de Newcastle, que les contemporains ont sans doute calomnié. On prendra grand profit à lire de près le premier chapitre où l'auteur expose la constitution même de la Chambre, la procédure, les droits et les privilèges des pairs du royaume, la situation qu'ils occupent comme « conseillers héréditaires de la Couronne », titre consacré par une antiquité des plus respectables, mais qui, au XVIII[e] siècle, ne correspondait plus guère à la réalité. A côté de la Chambre haute, l'influence des Communes n'avait cessé de croître; encore doit-on se souvenir qu'au temps de Walpole et des deux Pitt les élections à la Chambre basse étaient en grande partie décidées par les chefs de l'aristocratie terrienne. Whigs et Tories exerçaient en toute licence leur droit de patronage et, malgré de fréquents efforts pour se libérer, les députés élus restèrent pendant tout le siècle sous la dépendance des Lords héréditaires. Dans les trois derniers chapitres (XV-XVII), les faits sont groupés dans des cadres nettement délimités et l'impression qui s'en dégage est forte : recrutement de la Chambre des Lords [4]; influence sociale

1. *The House of Lords in the XVIIIth century.* Ibid., 1927, v-556 p., 12 illustrations; prix : 21 s. — M. Turberville avait déjà publié *The House of Lords in the reign of William III* (1913).

2. Voy., sur ce point, les pages 11-15 et la critique des comptes-rendus des débats dans des journaux tels que le *Gentleman's Magazine* et le *London Magazine*. Un des « reporters » les plus considérables, le Dr Johnson, en reproduit assez exactement la substance, mais il leur donne à tous une expression académique d'une monotonie prétentieuse. Après les poursuites ordonnées par la Chambre en 1747, ces publications sont réduites à de secs comptes-rendus.

3. Plusieurs portraits « illustrent » le volume. Ceux où le personnage est représenté en grand costume d'après un tableau célèbre forment une galerie sans caractère personnel. On préférera les caricatures qui, en exagérant certains traits, leur communiquent une vie intense. A noter un plan du palais de Westminster avec l'emplacement occupé par les deux Chambres et deux vues de la Chambre des Lords en séance; on y voit clairement la place subordonnée que la Constitution faisait alors encore aux Communes.

4. En appendice A, on trouve une liste détaillée des pairs créés entre les années 1702-1783 (sans compter les princes du sang royal), avec la date de la création et celle des lettres patentes les convoquant au Parlement. L'appendice B énumère les publications contenant les débats dans la Chambre des Lords et donne la bibliographie du sujet.

Digitized by Google

de ces grands seigneurs riches en terres et en domaines, chez lesquels, à côté d'éminents hommes d'État, s'agite une remarquable collection d'excentriques et de débauchés [1] ; scandaleuse ingérence des pairs dans les élections parlementaires. Là, les arbres n'empêchent plus de voir la forêt.

Tous ceux qui ont lu *Barnaby Rudge* (1840) ont admiré le dramatique récit par Dickens d'une émeute qui mit Londres à feu et à sang les 2-13 juin 1780, récit fondé sur des documents vrais, mais dont on a pu dire néanmoins qu'il « n'a pas plus de valeur documentaire qu'*Hudibras* n'en a pour l'histoire de la guerre civile » au temps de Cromwell. La critique est-elle fondée? Regardant les choses de plus près, M. Paul DE CASTRO [2] a, d'un roman, fait un drame shakespearien. Rappelons brièvement les faits : en 1778, au moment où le ministère britannique avait le plus besoin d'hommes pour continuer la guerre en Amérique, le premier ministre (Lord North), imagina d'intéresser à sa politique les catholiques d'Écosse qui, depuis la loi de 1699, étaient soumis aux plus dures conditions pénales ; une nouvelle loi (3 juin) vint en effet adoucir considérablement leur sort. Grande irritation en Écosse, puis en Angleterre. En février 1779, une Association protestante se forma, qui mit à sa tête un jeune seigneur écossais, Lord George Gordon. Une pétition demandant le rappel de cette loi néfaste recueillit d'innombrables signatures et, le 2 juin 1780, une foule énorme suivit son président à Westminster où siégeaient les deux Chambres. La pétition fut reçue ; mais, à la nouvelle que les Communes en discuteraient seulement quatre jours plus tard, la colère de cette foule, composée des éléments les plus divers, éclata : des pairs, des députés furent molestés, quelques maisons saccagées. Comme personne n'avait prévu de pareilles violences, aucune précaution n'avait été prise ; la police municipale ne sut rien empêcher et, pendant six jours, la foule put se livrer impunément aux pires excès ; la principale prison de Londres, Newgate, fut forcée et incendiée ; les chapelles des catholiques furent saccagées et détruites ; la Banque d'Angleterre, le Temple et Lincoln's Inn, où siégeaient les tribunaux, échappèrent comme par miracle à la dévastation. Les troupes régulières, appelées enfin, durent faire usage de leurs armes : le nombre officiellement constaté des tués et blessés fut de 458 ; mais en réalité dépassa le chiffre de 700. Le 13 juin, l'émeute était vaincue. On avait fait 135 prisonniers ; 21 seulement furent condamnés à mort et exécutés. Quant à Gordon, poursuivi pour crime de haute trahison, il fut acquitté, le jury estimant qu'au

1. On note, par exemple, le goût immodéré pour le jeu et pour le vin, le « porto » et les spiritueux violents remplaçant le « claret » (Bordeaux). L'ivrognerie était un vice très répandu dans la haute aristocratie ; au point de vue hygiénique, il trouvait un certain dérivatif dans l'existence campagnarde et dans la chasse. Le château réparait les dommages causés par le club.

2. J. Paul DE CASTRO, *The Gordon riots*. Londres, Humphrey Milford, Oxford University Press, 1926, XIV-279 p., nombreuses illustrations ; prix : 18 s. — Parmi les illustrations, on trouvera plusieurs plans des quartiers où les émeutiers commirent les plus grandes violences.



Digitized by Google

début le président de l'Association avait exercé d'une façon légale le droit de pétition et qu'ensuite il avait été débordé par le flot des émeutiers. Au cri de *No Popery*, qu'on n'est pas étonné d'entendre hurler par des protestants fanatisés, s'était joint celui de *No Ministry*, qui signifiait tout autre chose. Des bruits coururent que les incendiaires étaient soudoyés par l'étranger; mais par qui? Les Américains? Les Français alors en guerre contre l'Angleterre? Sur ce point, l'enquête judiciaire n'a fourni aucune indication valable. L'examen impartial des faits doit être renvoyé sans doute aux sociologues qui étudient la psychologie des foules et aux criminalistes qui scrutent les instincts dévastateurs de certains rebuts de la société.

La correspondance de Georges III pour les années 1766-1783, c'est-à-dire avant les accès de démence qui vinrent troubler à plusieurs reprises l'exercice de la volonté royale, sera lue avec intérêt [1]. Elle ne laisse pas une impression favorable en ce qui concerne les qualités intellectuelles et morales du souverain; d'autre part, elle donne à penser que sa politique fut moins arbitraire qu'on ne l'admet d'ordinaire.

Les notes journalières prises par la duchesse de Northumberland [2], qui commencent à l'année 1752, fournissent d'intéressants détails sur la reine Charlotte, femme de Georges III, dont elle fut dame d'honneur. Tombée en disgrâce, elle voyagea. Elle fit visite à Voltaire à Ferney et l'on remarquera l'impression que lui fit l'illustre vieillard.

Dans l'ouvrage qu'il a consacré à Georges IV [3], M. Leslie entreprend de réhabiliter la mémoire d'un souverain injustement décrié. Peut-être a-t-il raison de réagir contre un parti pris de malveillance absolue, de montrer que sa politique extérieure n'a manqué ni d'habileté ni de dignité; mais, dans son livre, les femmes occupent vraiment une place excessive. Je crains que son plaidoyer, habilement préparé et si drôlement sarcastique, ne nuise à son client au lieu de servir sa mémoire [4]. Peut-être restera-t-il pour la postérité l'homme que M. Aspinall n'hésite pas, dans son livre sur Lord Brougham [5], à qualifier durement : menteur, ivrogne et libertin.

1. *The correspondence of king George III from 1760 to 1783;* publ. par Sir John Fortescue. Londres, Macmillan, 2 vol.; prix : 25 s. chaque.

2. *The diaries of a duchess. Extracts from the diaries of the first duchess of Northumberland, 1716-1776;* publ. par James Greig. Londres, Hodder et Stoughton; prix : 18 s.

3. Shane Leslie, *George the fourth.* Londres, Ernest Benn, 1926, 209 p., illustrations; prix : 12 s.

4. En appendice, quelques lettres inédites de Georges, comme prince de Galles ou comme roi, des lettres de Mme Maria Fitzherbert, que le prince avait épousée secrètement, bien qu'elle fût catholique. Ce mariage fut-il stérile? On a dit qu'un fils leur était né et qu'il vécut en Amérique sous le nom de James Ord. M. Leslie n'en croit rien; il ne croit pas davantage qu'un bref du pape Pie VI ait légitimé leur union. Tout cela est à considérer.

5. Arthur Aspinall, *Lord Brougham and the whig party.* Manchester, at the University Press; Londres, Longmans, 1927, xx-322 p; prix : 18 s. — L'illustration est amusante au possible, Brougham possédant un nez à la Cyrano de Bergerac, qui fit les délices des caricaturistes, du Punch; on trouve encore aujourd'hui à s'y divertir. Comparer ce que devient l'épisode de Samson et Dalila dans *George IV* (p. 80) et dans *Brougham* (p. 186).

Digitized by Google

Ces deux auteurs, MM. Leslie et Aspinall, ont été amenés à traiter le même sujet : celui du procès intenté à la reine Caroline, femme de Georges IV, dont Brougham fut, comme chacun sait, l'ardent défenseur. Il est curieux de comparer la manière dont la cause est exposée par deux esprits aussi différents, l'un humoriste, l'autre érudit. Ce serait un bon exercice pédagogique à faire dans une École pratique des hautes études, et peut-être la méthode de l'érudit semblerait-elle plus sûre que celle de l'humoriste. En ce qui concerne Brougham, M. Aspinall ne s'est pas proposé d'en écrire la biographie ; c'est l'homme public, l'avocat, le polygraphe de l'*Edinburgh Review*, le politicien, le grand orateur du parti whig qu'il étudie spécialement. Des recherches très étendues dans des archives privées, au P. Record office, au British Museum, etc., un consciencieux dépouillement des journaux et des périodiques ont mis à sa disposition une masse de documents nouveaux dont il a tiré un bon parti. Résolument impartial, s'il admire l'extrême diversité des talents qui ont fait la fortune politique de son héros, il ne dissimule rien de ses défauts, de sa vanité, de son dandysme, de sa dévorante et peu scrupuleuse ambition. L'homme et son parti sont mis en pleine lumière et l'image qu'on en retient est très loin d'être édifiante [1].

Sous le titre : Principes politiques de quelques éminents premiers ministres du XIX^e^ siècle, a paru, sous la direction de M. HEARSHAW [2], un recueil de huit conférences faites en 1926 à l'Université de Londres, King's College. Cette galerie de portraits comprend George Canning, par M. TEMPERLEY ; le duc de Wellington, par Sir Charles OMAN ; Sir Robert Peel, par Sir Richard LODGE ; Lord Palmerston, par Philip GUEDALLA ; Lord John Russell, par W. F. REDDAWAY ; Benjamin Disraeli, earl of Beaconsfield, par HEARNSHAW ; Mr. W. E. Gladstone, par Ramsay MUIR ; le marquis de Salisbury, par C. H. L. MARTEN. Ces noms suffisent à recommander le recueil.

Dans la conférence sur Gladstone, M. Muir fait ressortir les étonnantes variations qu'ont subies les convictions de ce très honnête homme pendant sa longue carrière ; il note en particulier combien et comment ses idées ont évolué sur la question des colonies et de leurs rapports avec la mère patrie. Au début, quand il était dans les rangs des Tories, Gladstone fut fidèle à l'ancien système du mercantilisme et à l'étroite dépendance des colonies à l'égard du gouvernement central. Devenu libéral, et convaincu que l'union des membres disséminés de l'Empire serait mieux cimentée par la liberté que par la contrainte, il contribua autant que personne à leur donner, au

1. En appendice : 1° Liste des articles publiés par Brougham dans l'*Edinburgh Review*, dont il fut un des fondateurs ; ils atteignent le nombre de 165, fournis de 1802 à 1846. 2° Notes critiques sur les collections de manuscrits utilisées par l'auteur. 3° Extraits de la correspondance de Brougham tendant à mieux faire comprendre son rôle politique et l'histoire de son parti.

2. F. J. C. HEARNSHAW, *The political principles of some notable prime ministers of the nineteenth century*. Londres, Macmillan, 1926, VIII-300 p., sans index ; prix : 12 s. — Chaque ministre a son portrait.

Digitized by Google

Canada notamment, une autonomie de plus en plus large. Cette thèse, qui est juste, a été reprise et développée à l'aide d'un grand nombre de documents nouveaux, en particulier des papiers même de Gladstone, par un professeur d'histoire à l'Université de Wisconsin, M. KNAPLUND [1]. En présence de ces textes, dont plusieurs sont publiés à la fin du volume [2], la conclusion s'impose et il faut considérer Gladstone, malgré ses revirements et ses contradictions apparentes, comme un des « constructeurs » (*builders*) de l'Empire britannique.

La prodigieuse aventure de Disraeli a été contée avec un art délicat et nuancé par M. MAUROIS [3]. Épris de la littérature anglaise la plus récente, préparé d'ailleurs par ses origines à comprendre le caractère juif, il a tracé un portrait vivant, intelligent, touchant, de cette étrange personnalité allogène que rien, semblait-il, ne destinait à une aussi haute fortune, mais dont l'ambition souple et avisée, servie aussi par les circonstances, sut trouver les moyens de franchir victorieusement les étapes qui l'ont mené au pouvoir suprême.

Peinte par M. Maurois, l'image de Disraeli garde un charme étrange, exotique, séduisant. On ne saurait en dire autant de Gladstone, du moins tel que le représente M. BURDETT [4]. C'était, nous dit-il, un esprit plus cultivé qu'original et profond ; un homme d'une haute moralité, à la manière des Évangéliques plutôt que des Puritains, même avec une certaine tendance à l'hypocrisie ; un chrétien sincère, soumis à la volonté divine qu'il invoquait fréquemment, avec beaucoup d'onction, mais sans véritable humilité ; un grand orateur, plutôt d'ailleurs par la beauté de la voix et la noblesse de l'attitude ; un homme d'État austère, doué de grands moyens, avec des convictions fortes, mais successives et contradictoires ; un peu « girouette » (« wheater cock », p. 78), surtout fort habile à saisir le vent et à s'accommoder aux circonstances quand elles répondaient aux exigences de l'opinion publique et aussi, disons-le tout de suite, à celles de la morale religieuse. S'il donnait l'impression d'un être extraordinaire enfin, c'est « parce qu'il était la fidèle expression de son milieu et de son temps » (p. 189). Ses discours, insipides à la lecture, excitaient l'enthousiasme des foules, « parce

1. Paul KNAPLUND, *Gladstone and Britain's imperial policy*. Londres, George Allen et Unwin, 1927, 256 p. ; prix : 10 s. 6 d.

2. Fragments d'un écrit sur les colonies et la colonisation (1835) ; discours sur les colonies en 1855 ; rapport sur les projets concernant la défense du Canada (1865) ; lettre sur le tarif intercolonial (1871).

3. André MAUROIS, *La vie de Disraeli*. Paris, Gallimard (collection : Vies des hommes illustres, n° 8), 1927, 340 p. ; prix : 9 fr. — Nous n'avons pas reçu de D. L. MURRAY, *Disraeli*, Londres, Ernest Benn ; prix : 16 s. (série des « Curiosities of Politics »). — La librairie Peter Davies publie actuellement *The Bradenham edition of the novels and tales of Benjamin Disraeli, first earl of Beaconsfield* (4 vol. à 10 s. 6 d. chaque). On sait à quel point Disraeli s'est complu à faire entrer dans ses romans le détail de sa vie et même l'histoire de son temps.

4. Osbert BURDETT, *W. E. Gladstone*. Londres, Constable, VII-307 p. ; prix : 12 s. 6 d.

Digitized by Google

qu'ils flattaient le goût d'un public plus sensible à l'édification qu'à l'amusement ». Aux yeux de M. Burdett, Gladstone ne fut vraiment grand et désintéressé que dans ses rapports avec Parnell et dans sa politique irlandaise, où Libéraux et Conservateurs lui étaient hostiles ; quand on ferme son livre, écrit d'ailleurs avec talent, on est presque tenté d'oublier les observations désobligeantes ou sarcastiques dont le reste du volume est copieusement pourvu.

D'agréables souvenirs sur la reine Victoria, le prince Albert, la Cour et les ministres pendant les années 1850-1860 sont fournis par les lettres et un journal de Mary PONSONBY [1], qui fut demoiselle d'honneur de la reine ; elle ajoute son témoignage à ceux que l'on possédait déjà quant à l'influence exercée par le baron Stockmar sur les idées et l'action politique du prince.

Deux éminents écrivains qui furent aussi de remarquables hommes d'État, John Morley et James Bryce, ont trouvé des biographes dignes d'eux.

M. HIRST, ami de John Morley, a été associé en quelque sorte à son existence journalière depuis 1898. Il ne lui cacha pas le dessein qu'il avait formé d'être un jour son biographe, et Morley se laissa plus d'une fois entraîner à lui raconter des faits que le disciple recueillait pieusement. M. Hirst put aussi consulter de nombreuses correspondances échangées par Morley avec la plupart des littérateurs, des philosophes, des hommes politiques éminents de son temps. Il était donc particulièrement compétent et informé pour parler de lui ; il l'a fait avec la conscience d'un historien et naturellement aussi avec la discrétion qui s'imposait [2]. Morley appréciait particulièrement les biographies d'hommes d'État, à condition toutefois qu'on évitât d'y accumuler des détails superflus. S'il avait pu lire l'ouvrage de M. Hirst, aurait-il été satisfait sur ce dernier point? Peut-être trouvera-t-on que deux volumes pour une partie seulement de la Vie ont quelque chose de « superfluous » ; mais l'abondance peut-être excessive des documents publiés n'est pas du remplissage ; le livre ne tombe jamais dans la banalité, ni dans le verbiage.

Dans son introduction, M. Hirst prévient qu'il traite seulement de la période la moins connue de la vie de Morley, celle où ses pensées se formèrent et s'exprimèrent librement, avant les entraves que lui imposèrent plus tard ses responsabilités ministérielles. Il fut « le plus intelligent penseur de son temps, à l'exception de Gladstone et de Disraeli » ; sa doctrine politique unit les traditions des philosophes radicaux et de l'École de Manchester ; « disciple de Mill, biographe de Cobden, ami de John Bright, collègue favori de Gladstone, il finit par occuper une situation unique comme guide intellectuel des libéraux anglais ». L'auteur veut enfin le montrer « croisant l'épée

1. *Mary Ponsonby ; a memoir, some letters and a journal*, edited by her daughter Magdalen PONSONBY. Londres, Murray ; prix : 16 s.

2. F. W. HIRST, *Early life and letters of John Morley*, 2 vol. Londres, Macmillan, 1927, XXVI-327 et IX-285 p. ; prix : 28 s.

Digitized by Google

avec ses adversaires : philistins et réactionnaires, whigs et tories, militaristes et impérialistes ». Ses débuts furent laborieux : d'abord petit professeur libre et famélique, puis journaliste, directeur du *Fortnightly Review*, dont il fit l'organe redouté du parti radical, conférencier et orateur aussi ardent qu'instruit. Alors il écrivit des livres qui eurent un grand succès, même auprès du grand public, initié par lui à la philosophie française ; car Morley s'inspirait autant de Voltaire, de Diderot, de Condorcet que plus tard d'Auguste Comte et des fondateurs du positivisme. Depuis le jour où Gladstone le fit entrer au ministère (1885), une carrière nouvelle s'ouvrit pour lui, où M. Hirst s'est interdit de le suivre. Il laisse entrevoir son dessein de combler cette lacune et d'étudier l'homme d'action après le penseur.

Autant la carrière de John Morley fut difficile et mouvementée, autant celle de James Bryce s'est développée sur un plan régulier et harmonieux[1]. Une grave difficulté au début : après avoir suivi avec de brillants succès les cours de l'Université de Glasgow, il fut envoyé à Oxford. Malgré des réformes récentes qui avaient commencé d'insuffler à cette antique université un esprit nouveau, elle conservait encore l'empreinte cléricale qui, depuis le XVII^e^ siècle, avait fait d'elle comme une sorte de vaste séminaire où se formaient les fils de l'Église anglicane ; pour être admis à l'examen suprême qui conférait le titre de maître ès arts (*M. A.*), le candidat devait souscrire à la confession de foi inscrite dans les XXXIX articles de 1562. Or, Bryce, Écossais, appartenait à une famille dont tous les membres étaient des presbytériens rigides. A Trinity College, où il se présenta à l'âge de dix-neuf ans (1857), il fallait, pour obtenir une bourse, non seulement prendre part à tous les exercices du culte, à quoi il ne répugnait pas, mais signer les trente-neuf articles, contraires à ses convictions religieuses ; à cette obligation, il opposa un refus opiniâtre et finit par l'emporter sur un point : il obtint une bourse, puis fut admis à passer l'examen de bachelier (*B. A.*), mais celui de *M. A.* lui fut obstinément interdit. Du moins, l'Université lui fournit-elle tous les moyens d'acquérir la science qu'il y venait chercher. Doué d'une force de travail peu commune et d'une excellente mémoire, il remporta des succès flatteurs dans des domaines très divers : littérature ancienne, histoire moderne, droit. Il y fit preuve d'un savoir très étendu et d'une remarquable maturité d'esprit. En 1862, il remporta un prix pour un mémoire intitulé *The holy roman Empire*, qui, fortement remanié, fut publié deux ans plus tard et, du coup, il prit rang parmi l'élite des historiens. Il n'avait encore que vingt-six ans. Depuis ce moment, il ne connut plus guère, pour ainsi dire, que des succès ; c'est à la fois un plaisir et un enrichissement que d'en suivre la marche triomphale dans la biographie que lui a consacrée M. Fisher. On n'y trouvera pas seulement une analyse fine et pénétrante des beaux livres de Bryce depuis son *Holy roman Empire*, maintes fois réédité et toujours tenu au

1. H. A. L. Fisher, *James Bryce (viscount Bryce of Dechmont, O. M.)*. Londres, Macmillan, 1927, 2 vol., XI-360 et VII-360 p., portraits ; prix : 32 s.

Digitized by Google

courant de la science, jusqu'à son *American Commonwealth* (1888), si admiré de l'autre côté de l'Atlantique, et à ses *Modern democracies* (1921) ; mais aussi d'abondants détails sur la vie privée de Bryce, sur sa carrière universitaire, sur ses nombreux et fructueux voyages à travers le monde, sur sa vie politique comme ministre, ambassadeur, membre de la Chambre des Lords. A mesure qu'on avance dans la lecture, on distingue de singuliers points de ressemblance entre le modèle et le peintre. L'homme qui fera un jour la biographie de M. Fisher, l'ancien fellow de New College, l'historien de la Réforme anglaise et du régime napoléonien, le ministre de l'Instruction publique dans le dernier Cabinet libéral, n'aura qu'à relire attentivement la vie de Bryce pour y retrouver comme un cadre déjà fait, un portrait déjà ressemblant[1].

L'*Histoire du peuple anglais*, par M. Élie Halévy, s'était, on s'en souvient, arrêtée, avec le tome III, à l'année 1845. Négligeant pour le moment le demi-siècle qui suit cette dernière date, l'auteur aborde la période de vingt ans qui s'écoula jusqu'à l'explosion de la Grande Guerre : il écrit l'*Épilogue* de son livre avant de l'avoir terminé[2]. C'est évidemment son droit de modifier son plan comme il l'entend. Personne ne s'en plaindra d'ailleurs, étant donné le passionnant intérêt qui s'attache à l'histoire d'une époque si voisine de nous, si pleine de menaces non seulement pour l'Angleterre, mais pour le monde entier. On sait avec quelle maîtrise M. Halévy accomplit son rude travail ; tous ceux qui ont, ne serait-ce que parcouru ses trois premiers volumes, ont admiré l'étendue de son information, l'heureux agencement de ses chapitres où la suite chronologique s'adapte si parfaitement aux multiples et changeants problèmes qu'avaient à résoudre le Gouvernement et le Parlement britanniques. Pour une époque si rapprochée de nous, les documents croissent en nombre redoutable, mais en laissant de graves lacunes que le temps seul viendra combler peu à peu ; on peut dire que M. Halévy a connu tout ce qu'il importait de savoir. Comme il donne toujours ses références au bas des pages, son livre restera pendant longtemps encore une

1. M. Fisher a publié de nombreux extraits de la correspondance de Bryce, et ce n'est pas un des moindres attraits de son livre que d'y trouver des récits de voyage dans des pays que le commun des touristes ne visite guère. Bryce aimait voir de nouveaux pays, marcher, grimper sur les plus hautes montagnes. Il n'hésita pas, malgré les terreurs superstitieuses de ses guides, à entreprendre l'ascension du mont Ararat ; on lui avait affirmé qu'il était impossible d'en atteindre le sommet. Il y parvint cependant, et tout seul. D'ailleurs, le « globe trotter » ne perdait jamais de vue l'étude des institutions dans les régions qu'il traversait, et c'est sur place qu'il alla étudier le problème décevant de la démocratie. Le chapitre xxx du livre concerne le traité de Versailles, dont Bryce redoutait les conséquences pour l'Europe tout entière ; la Société des Nations sur laquelle, au contraire, il fondait de grandes espérances ; les États-Unis, qu'il admirait tout en faisant de sérieuses réserves ; ici, les extraits de la correspondance font parfois longueur. Morley y eût peut-être trouvé quelque chose de « superfluous » ; mais il s'y serait délecté.

2. Élie Halévy, *Histoire du peuple anglais au XIX^e siècle. Épilogue, 1895-1914* ; I : *Les Impérialistes au pouvoir*. Paris, Hachette, 1926, VI-420 p. ; prix : 50 fr.

Digitized by Google

mine précieuse pour les travailleurs. Les historiens, les hommes d'État, les politiciens, les économistes trouveront le plus grand profit à lire ses chapitres sur la prodigieuse évolution de l'Angleterre en ce qui concerne les conflits entre l'Église établie et les croyances et cultes des non-conformistes, entre le capital et le travail, entre le libre-échange et le protectionnisme, entre le « splendide isolement » de la vieille Angleterre libérale et la conception d'un large impérialisme aboutissant au Commonwealth actuel. Le volume s'arrête à un moment particulièrement critique, au renversement des ententes, alors que l'Angleterre se détourne de l'Allemagne pour se rapprocher de la France, ces deux grands États rivaux jusqu'alors et qui ne s'aimaient guère ayant rencontré dans l'empire et l'empereur allemands le plus audacieux, le plus astucieux, le plus menaçant des adversaires. Le jeu diplomatique va maintenant entrer dans une nouvelle phase pour aboutir à la catastrophe de 1914.

Ce qu'est devenue, à la suite de la Grande Guerre, l'idée impérialiste a été exposé avec beaucoup de clarté par M. ZIMMERN dans une série de conférences faites à l'Université Columbia [1]. C'est une étude sur les rapports entre l'Angleterre actuelle et ses anciennes colonies, maintenant plus ou moins complètement émancipées, entre la *Great Britain* et la *Greater Britain*. D'après cet auteur, qui est attaché au service diplomatique, le lien qui jadis les rattachait étroitement et qui n'est plus guère, dans la plupart des cas, qu'un lien spirituel, ne peut pas, ne doit pas être brisé. De part et d'autre, il faut s'inspirer de l'esprit idéaliste, émané de la Société des Nations, qui ne connaît ni les frontières qui séparent les puissances, ni les couleurs qui différencient les races humaines. « Nous, membres de la British Commonwealth, nous devons prouver que nous sommes résolus à considérer le Troisième Empire comme un véritable Commonwealth des nations » (p. 92). Comme l'Empire ne saurait se suffire à lui-même, il est nécessaire qu'il fasse aux Dominions la plus large place, tout en respectant les intérêts de chacun. Le ton optimiste de ces conférences dissimule mal une sorte d'inquiétude générale ; mais il invite à l'effort dans la bonne volonté de s'entendre.

Demander à un historien qualifié de tracer en moins de deux cents pages un tableau général du monde anglo-saxon au XIX^e^ siècle, c'était lui imposer de faire un tour de force. Répondant à l'appel de M. Cavaignac, M. VAUCHER a tenté l'aventure [2]. On lui demandait non pas une étude approfondie,

1. Alfred ZIMMERN, *The third British empire. Being a course of lectures delivered at Columbia University, New-York*. Londres, Oxford University Press, 1926, 148 p. ; prix : 6 s. — Plusieurs documents, bien connus d'ailleurs, mais qu'il importait de mettre sous les yeux du public, sont réimprimés en appendice : sur la nouvelle organisation de l'Inde anglaise (1917), la situation du Canada à l'égard de la Société des Nations, la politique des États-Unis en matière de tarifs coloniaux (1922), etc.

2. P. VAUCHER, professeur [français] à l'Université de Londres, *Le monde anglo-saxon au XIX^e^ siècle*. Tome XII^1^ de l'*Histoire du monde* publiée sous la direction de M. E. Cavaignac. Paris, E. de Boccard, 1926, 262 p. — Les pages 1-21 et 219-239 ont été prises par M. Cavai-

Digitized by Google

minutieuse, non pas même un résumé à l'usage des étudiants avec l'indispensable appareil bibliographique, mais un simple mémento mis à la portée du grand public. Dans ces limites et avec ces réserves, M. Vaucher, auteur, comme on sait, de bonnes études sur le cardinal Fleury et sur Robert Walpole, s'est acquitté à son honneur de sa tâche professorale. En termes rapides et précis, il a esquissé quatre grands tableaux : 1° le Royaume-Uni de 1815 à 1865 ; 2° l'Empire britannique depuis 1815 : Canada, Australie et Nouvelle-Zélande, Afrique australe, Égypte et Inde, avec un utile chapitre final sur « le lien de l'Empire » ; 3° Démocratie et impérialisme, leurs conflits de 1855 à 1900, personnifiés en Disraeli et Gladstone ; 4° les États-Unis au XIX^e siècle. Un appendice, qu'on s'étonne de trouver, même en marge du monde anglo-saxon, est consacré à l'Amérique latine.

L'Angleterre est pacifique ; si son intérêt le lui conseille et sa situation géographique le lui permet, l'étendue de ses possessions et dépendances l'oblige à combattre souvent sur terre et sur mer. Au grand historien de l'armée britannique, l'Honorable J. W. FORTESCUE, nous devons un tome XII qui se rapporte aux années 1839-1852, c'est-à-dire au début de l'ère victorienne[1]. Comme pour les précédents volumes, l'auteur a largement utilisé, pour les expéditions dont l'Inde fut le théâtre, les archives de l'India office[2], « le dépôt de papiers administratifs le plus mal tenu », dit l'auteur, « que j'aie jamais visité en plus de trente années de recherches ». Travail très pénible, dont les résultats ne peuvent être appréciés que par des militaires ; les gens du métier paraissent d'accord pour lui reconnaître un très grand mérite. Les cartes ont été exécutées avec un soin et un art très remarquables.

LITTÉRATURE ET ARTS. — On m'excusera de passer rapidement sur ce domaine qui m'est en grande partie étranger.

M. TILLEY, de l'Université de Michigan, a étudié la littérature précieuse de l'époque élisabéthaine, en particulier l'emploi que Lyly et Pettie ont fait des proverbes[3] ; sujet très spécial, mais qui intéresse l'historien en ce qu'il fait revivre certains tours d'esprit, certains traits, certaines mœurs de la Cour. George Pettie est peu connu ; son traité sur le beau langage, publié en

gnac pour rattacher le volume au plan général de l'ouvrage. On y trouvera traités d'une façon très sommaire les changements survenus en Europe de 1815 à 1870, la Russie et la guerre de Crimée, le capitalisme européen, l'Italie et l'unité italienne, Sadowa et l'Autriche-Hongrie.

1. The Hon. J. W. FORTESCUE, *A history of the British army ;* vol. XII : *1839-1852.* Londres, Macmillan, 1927, XXI-578 p. Croquis dans le texte. Album de 14 cartes extrêmement détaillées pour la première guerre en Afghanistan et celle de l'Indus, la guerre de Chine, la première et la seconde campagne contre les Sikhs, la guerre de Birmanie et la lutte contre les Cafres de l'Afrique méridionale ; prix : 40 s.

2. Désignées par l'abréviation *I. O. S. C.*, qui désigne les « Secret Consultations » du gouverneur général et du « Council of India », qui sont conservées à l'India Office.

3. Morris Palmer TILLEY, *Elizabeth proverb lore in Lyly's* Euphues *and in Pettie's* Petite pallace, *with parallel from Shakespeare.* New-York, The Macmillan C°, 1926, 481 p.

Digitized by Google

1576 sous le titre *Petite Pallace*, a servi en partie de modèle à John Lyly pour son célèbre ouvrage, l'*Euphues*, qui eut huit éditions en sept années. Lyly imagina, comme on sait, qu'un jeune Athénien, leste et bien tourné, appelé Euphuès, eut l'idée de visiter l'Angleterre pour en connaître les hommes et les institutions ; il paraît y avoir appris seulement les belles manières et il les a mises en scène dans une langue affectée, à la manière de l'Espagnol Guevara. Il se plaisait à dire du mal des femmes, mais il tournait si plaisamment ses remarques satiriques présentées sous forme de proverbes que bientôt on lui fit un prodigieux succès. C'est par ce côté qu'il appartient à l'histoire de son temps.

Une autre thèse d'histoire littéraire nous vient d'Amérique ; l'auteur, Miss Lynch, a pris comme sujet la Comédie au temps de la Restauration [1] ; elle y relève avec ingéniosité tous les traits qui peuvent contribuer à nous faire mieux connaître la société reconstituée sur ses anciennes bases après la dure épreuve du Puritanisme. Les ennemis du régime détesté des Stuarts ont été unanimes à flétrir l'immoralité du théâtre comique au temps des Stuarts. L'accusation tombe à faux sur les deux premiers souverains de cette dynastie, parce qu'alors c'est le drame, non la comédie, qui occupe la scène. Sous Charles II, après la comédie de George Etherege : *The comical revenge, or Love in a tub* (1664), on croit surprendre l'influence de Molière ; mais ses caractères, qui manquent de force et de profondeur, sont indignes du modèle : la haute société est fort idéalisée ; quant au vice, il est présenté sous une forme grossière et brutale, héritière de la farce shakespearienne. Le vrai miroir des mœurs est encore à découvrir.

L'auteur de *Gulliver* et du *Conte du Tonneau*, Jonathan Swift, appartient par ses allégories satiriques à l'histoire des mœurs. On vient de donner du *Gulliver* une édition critique pour célébrer le deuxième centenaire de l'apparition de ce célèbre pamphlet [2]. L'éditeur, M. Williams, établit, dans son introduction, que Swift le composa après son départ de Dublin (1725) et non entre les années 1720 et 1721. Il écrivait en effet à un ami, le 14 août 1725, qu'il venait de terminer ses *Travells* et qu'il était en train de les recopier ; il s'y trouve, ajoutait-il, « d'admirables choses qui vont merveilleusement corriger le monde ». Il se moquait. M. Pons a consacré tout un livre [3]

1. Kathleen M. Lynch, de Mount Holyoake college, *The social mode of Restoration comedy*. New-York, The Macmillan C°, 1926, 242 p. — Sur Etherege, voir *The Cambridge history of english literature*, t. VIII, p. 136.

2. Jonathan Swift, *Gulliver's Travels*, publ. d'après l'édit. princeps avec une introduction, une bibliographie et des notes par Harold Williams. Londres, the First edition Club, fac-similés et illustrations ; prix : 2 l. 2 s.

3. Émile Pons, *Swift ;* I : *Les années de jeunesse et le « Conte du Tonneau »*. Strasbourg et Paris, Istra, 1925 (fasc. 26 des Public. de la Faculté des lettres de Strasbourg), XIII-410 p. ; prix : 25 fr. — Me permettra-t-on de protester contre un néologisme barbare qui tend à se répandre dans les annonces de librairie? P. 216, on lit que Swift « s'était jeté dès leur *parution* (!) sur les premiers volumes de Galland ». Il n'est pas permis de mentionner « le voyage

Digitized by Google

à la jeunesse de Swift dans un gros travail sur le *Conte du tonneau* (*Tale of a tub*), livre documenté avec le soin le plus scrupuleux, rempli de faits puisés aux meilleures sources, animé par d'instructives discussions, mais compact, dénué d'agrément, dur à lire et parfois incorrect. Tout un chapitre (liv. II, chap. I) est consacré à la question de savoir quand fut écrite cette satire ; mais l'auteur laisse au lecteur le soin de dégager les résultats de sa laborieuse enquête. Je crois bien qu'il n'a nulle part expliqué le singulier titre donné par Swift à son livre ; il suffisait de renvoyer au tome IV de la *Littérature anglaise* de Taine.

Nous avons déjà plusieurs fois mentionné les belles publications entreprises par la Commission royale des Monuments historiques antérieurs à 1714. Le dixième rapport est consacré au comté de Huntingdon [1]. On y trouve décrits plus de douze cents monuments, tant civils qu'ecclésiastiques, répartis en cent deux paroisses. Dans ce nombre figurent fort peu d'églises anciennes (à peine une centaine [2]), et il n'y a pas un seul château de l'époque médiévale. Dans les premières pages de l'introduction, concernant l'époque préhistorique et le temps de l'occupation romaine, d'utiles indications sont fournies sur une des grandes voies militaires établies par les empereurs, celle qui, depuis le x^e^ siècle, est connue sous le nom d'Ermine. Encore aujourd'hui l'on en peut suivre la trace à Godmanchester et à Huntingdon sur l'Ouse, à Castor sur le Nen. Une grande carte d'ensemble placée à la fin du volume et de nombreux plans insérés dans le texte marquent l'emplacement des monuments décrits dans l'Inventaire. Outre l'index obligé des noms de lieu et de chose, un glossaire explique, autant que faire se peut, le sens des termes techniques employés au cours de l'ouvrage.

Pour Londres, je ne puis que mentionner, ne l'ayant pas vu, le tome X du cadastre (*Survey*), qui se rapporte à la paroisse de St. Margaret, Westminster [3].

Histoire régionale et locale. — Le droit celtique pratiqué et codifié en Galles a été étudié par M. Ellis [4] dans un ouvrage auquel s'était particulièrement intéressé feu Paul Vinogradoff. Il en sera parlé dans un prochain bulletin sur l'histoire du droit.

du *czar* à Londres » (p. 204). P. 145, on lit : « en 1648, l'année de la mort de Charles I^er^ » ; en fait, le roi fut décapité le 10 février 1649 (n. st.) Beaucoup de fautes d'impression déparent un livre destiné à occuper un rang honorable dans les bibliothèques de travail.

1. *An Inventory of the historical monuments in Huntingdonshire*. Londres, H. M's stationary office, 1926, xliii-350 p., 166 planches, nombreux plans et croquis dans le texte ; prix : 35 s.

2. Abbayes de Ramsay et de Saint-Ives ; palais des évêques de Lincoln à Buckden. Huntingdon conserve une « Grammar school » du xii^e^ siècle et un pont de 1300.

3. G. Topham Forrest, *The parish of St. Margaret, Westminster*, 1^re^ partie, dessins, illustrations et descriptions. Londres, Batsford ; prix : 42 s.

4. T. P. Ellis, *Welsh tribal law and custom in the middle ages*. Oxford, at the Clarendon Press, 1926, 2 vol., xiv-456 et 460 p., 2 cartes ; prix : 80 s.

Digitized by Google

En ce qui concerne l'Écosse, on ne finira probablement jamais de disserter sur le meurtre de Darnley et la complicité de Marie Stuart. Le jugement qui l'en déclara coupable s'appuie, comme on sait, sur les trop fameuses « lettres de la Cassette ». Reprenant l'examen de ces documents, surtout au point de vue paléographique [1], M. MITCHELL conclut : « Un verdict fondé sur des documents inconsistants que la reine déclara n'avoir pas écrits, qu'on refusa de lui représenter lors du procès, dont la seule lettre qui subsiste aujourd'hui, avec une prétendue signature de la reine, est un faux évident, est un travestissement pur et simple de la justice. » Probablement ; mais combien sont décevantes les expertises en écriture !

On doit à une ancienne élève de Girton College, Cambridge, une bonne étude sur une phase peu connue des institutions municipales de l'Écosse [2]. Ces institutions diffèrent en plusieurs points de celles de l'Angleterre, qui ont subi directement l'influence française ou, plus proprement, normande. Isolée de la France jusqu'au XIVe siècle, naturellement ennemie de son envahissante voisine, l'Écosse évolua librement. Pauvre sur un sol ingrat, sa population ne connut pendant longtemps que la vie pastorale et agricole. Avec l'appui de la royauté, des villes commencèrent à se former au XIe siècle, et les débuts sont fort mal connus. A David Ier (1124-1153) on attribue, sans raison d'ailleurs, ce qu'on appelle les « lois des Quatre Bourgs » (Roxburgh, Berwick, Édimbourg et Stirling) ; nous savons que ces quatre bourgs royaux ont formé de bonne heure une association ayant une cour de justice commune chargée de défendre leurs privilèges et d'appliquer leurs règlements ; mais l'action de cette cour n'a laissé que de faibles traces et ses archives, si elle en eut, ont disparu. Plus tard apparaît un autre groupe de villes associées ayant, lui aussi, cour ou parlement, appelé d'ordinaire *Convention*. C'est elle dont Mme PAGAN, après avoir rapidement esquissé l'histoire et l'organisation des *Four Boroughs*, s'occupe dans le présent volume. Qu'elle ait son origine ou non dans la cour des Quatre Bourgs, la Convention se substitua à elle dès le milieu du XVIe siècle. La première session dont le souvenir soit formellement attesté est de 1552 ; encore est-ce seulement à partir de 1578 qu'on peut en suivre dans ses archives mêmes le fonctionnement année par année. Elle correspondait à un état de civilisation incompatible avec la transformation sociale du XIXe siècle ; lors de l'enquête faite pour préparer le *Reform act* de 1834, plusieurs voix autorisées en demandèrent la suppression. Elle subsista néanmoins ; reconstituée sur des bases nouvelles en 1879 et en 1895, elle a retrouvé l'activité nécessaire pour promouvoir et protéger les intérêts de l'Écosse.

1. C. Ainsworth MITCHELL, *The evidence of the casket letters*. Londres, Bell et fils, 1927, 30 p. Je dois la connaissance de cette instructive brochure à M. Harold Temperley. — Cf. *History*, 1927, p. 42 et 238.

2. Theodora PAGAN, *The convention of the royal burghs of Scotland*. Glasgow, the University Press, 1926, XIII-268 p. — Il n'y a malheureusement pas d'index.

Digitized by Google

Deux ouvrages, dont je ne puis parler qu'indirectement, se rapportent à la seconde tentative faite pour restaurer la maison des Stuarts en Angleterre. Le premier est une biographie de Lord George Murray, qui fut accusé faussement d'avoir trahi son prince, Jacques III ou VIII ; du moins c'est ce que s'efforce de prouver Miss DUKE à l'aide d'un assez grand nombre de documents jusqu'ici mal connus [1]. Le second ouvrage est un recueil de textes réunis par M. WARRAND sur les prodromes de l'insurrection jacobite [2].

IRLANDE. — Dans son Histoire de l'Irlande médiévale [3], M. CURTIS, professeur d'histoire moderne à l'Université de Dublin, racontant les derniers efforts accomplis par les seigneurs anglais pour affermir leur domination à la fin du XIVe siècle, annonçait (p. 308) qu'il avait retrouvé au P. Record office un rouleau de parchemin sur lequel étaient transcrits les actes de soumission des chefs irlandais (1394-1395). Ces documents, il vient de les publier [4] avec le plus grand soin dans leur texte latin et avec une traduction anglaise. De brèves notices bibliographiques sur la plupart des chefs (72 sur 90) qui s'y trouvent mentionnés terminent le volume. Dans une longue introduction, M. Curtis montre le caractère vrai du lien féodal qui les rattachait au « seigneur » suzerain du pays ; il met en valeur le rôle joué par O'Neill, qui servit à Richard II à la fois d'interprète et d'intermédiaire auprès de ses compatriotes. Regrettant que le roi ait été rappelé trop tôt en Angleterre par les menées subversives des Lollards, il pense que, si Richard II avait eu le temps de poursuivre son habile politique de conciliation, il eût fini par établir une paix durable par la fusion d'éléments jusque-là réfractaires. S'il en est ainsi, c'est un nouveau cas dans l'histoire des belles occasions manquées.

C'est un pareil effort de sereine impartialité que l'on constate chez Miss HULL ; elle aussi étudie l'histoire ancienne de l'Irlande, remontant d'ailleurs jusqu'à ses plus lointaines origines, et elle s'arrête (provisoirement?) à l'avènement des Stuarts [5]. Son livre, d'une érudition sobre et de bon aloi, n'est pas un plaidoyer [6] ; elle laisse le plus souvent la parole aux

1. Winifred DUKE, *Lord George Murray and the forty five.* Aberdeen, Milne et Hutchinson ; prix : 7 s. 6 d.

2. Duncan WARRAND, *More Culloden papers ;* vol. III : *1725-1745.* Inverness, Robert Carruthers.

3. Edmund CURTIS, *A history of mediaeval Ireland, 1110-1513* (1923) ; cf. *Rev. histor.*, t. CXLVII, p. 64.

4. *Richard II in Ireland 1394-1395 and submissions of the Irish chiefs.* Oxford, at the Clarendon Press, 1927, VII-248 p. — Une carte montre comment étaient répartis les chefs irlandais et les seigneurs anglo-irlandais et jusqu'où s'étendait leur autorité.

5. Eleanor HULL, *A history of Ireland and her people to the close of the Tudor period.* Londres, Harrap et Cie [1927], 525 p., illustrations ; prix : 18 s.

6. Voy., par exemple, comme elle passe légèrement sur la bulle *Laudabiliter* (p. 159 et 489) ; elle en donne (p. 487) une traduction en anglais et, dans la bibliographie, peut-être aurait-elle pu mentionner ce que j'en ai écrit moi-même dans les *Mélanges Lot*, p. 41-53.

Digitized by Google

auteurs, aux textes voisins des événements qu'elle raconte, et c'est à leur témoignage qu'elle renvoie d'ordinaire dans ses notes. Beaucoup de menus faits, d'où les grandes lignes se dégagent aisément. Est-il certain pourtant qu'on doive atténuer, autant qu'elle le pense, les effets désastreux des invasions danoises, qu'il n'y ait pas autre chose qu'une sorte de fatalité historique dans l'intervention armée de Henri II qui commença la conquête de l'île par les Anglais, que la tyrannie de Henri VIII puisse se justifier en quelque mesure par le bienfait de la paix qu'elle imposa momentanément au pays épuisé par des siècles de luttes intestines et de guerres contre les envahisseurs ? On doute, mais ce doute est le commencement de la sagesse, et l'on a profit à suivre un guide aussi éclairé, aussi indulgent pour les fautes d'autrui, aussi compatissant aux maux des victimes.

On ne saurait demander même à un étranger, à un Français, de raconter sans passion le *drame irlandais* auquel nous assistons à l'heure présente. Aussi bien M. Paul-Dubois [1], fort bien renseigné sur les événements, n'hésite-t-il pas à blâmer la politique du gouvernement britannique (Asquith, Lloyd George) qui, après avoir fait voter, non sans peine, le *Home rule*, a laissé passer le moment de l'appliquer au meilleur compte possible. Il ne ménage ni les Orangistes et Tories de l'Ulster qui ont, les premiers, brisé l'unité irlandaise, ni les Extrémistes qui ont compromis la République irlandaise en suscitant une atroce guerre civile. Essayons d'oublier ces horreurs en lisant le dernier chapitre sur l'Irlande nouvelle (1923-1926), en marche vers un avenir meilleur.

En dehors des Iles Britanniques, la Gascogne, où les rois d'Angleterre ont dominé pendant trois siècles, a fait l'objet d'une excellente étude par Miss Lodge [2]. L'auteur, qui a longtemps habité Paris et la France, fait de longues et fructueuses recherches dans les archives à Paris, à Bordeaux, publié déjà des dissertations remarquées sur la condition des personnes et des terres dans notre Sud-Ouest, a résumé avec une toute particulière compétence l'histoire de cette province française sous le régime anglais. En termes justes et nuancés, elle a caractérisé la nature, si délicate, des rapports entre le roi de France et son vassal le roi d'Angleterre, et l'importance à cet égard des deux célèbres traités de Paris (1259) et de Brétigny (1360) [3]. Dans

1. Louis Paul-Dubois, *Le drame irlandais et l'Irlande nouvelle*. Paris, Perrin, VIII-249 p. ; prix : 12 fr. — Le volume est divisé en quatre chapitres : I. Les origines du drame, 1914-1918 ; II. Le « Sinn-Fein » et la guerre anglo-irlandaise, 1918-1921 ; III. Le traité anglo-irlandais du 6 décembre 1921 et la guerre civile, 1921-1923 ; IV. L'Irlande nouvelle, 1923-1926.

2. Eleanor C. Lodge, *Gascony under english rule*. Londres, Methuen, 1926, IX-261 p., 4 cartes ; prix : 10 s. 6 d.

3. Voy., sur ce point, un pénétrant article de M. Rothwell dans *English historical Review*, octobre 1927, sur le différend entre Édouard Ier et Philippe le Bel en 1298. Il est curieux de voir les agents du roi d'Angleterre, afin de prouver l'innocence de leur maître et la culpabilité du roi de France, invoquer le principe suivant : « Terra Vasconie non erat nec esse recognoscebatur de feodo regis Francie, set de allodio regis Anglie ». Subtil distinguo de casuistique

Digitized by Google

le chapitre sur le gouvernement de la province, elle distingue trois époques : celle d'Édouard Ier, qui complète la centralisation administrative, celle de la Principauté constituée après 1360 pour le Prince Noir, et celle où, après le traité de Troyes, la Gascogne n'est plus qu'une dépendance directement soumise au souverain qui porte le double titre de roi d'Angleterre et de France. Le régime communal est exposé (ch. VIII) avec une grande précision ; peut-être pourrait-on faire remarquer que les emprunts faits aux *Établissements de Rouen* ont été encore plus étendus que l'auteur ne l'indique, et combien est nette la ligne de démarcation entre les villes de mairie et les villes de consulat. Pour la condition des personnes et des terres, étudiée dans les chapitres XII-XIII et notamment celle du servage à la fois dans les plaines et dans les montagnes, Mlle Lodge n'avait qu'à condenser les résultats de ses travaux personnels, puisés aux sources les plus sûres. Quand on a terminé la lecture si instructive de cet ouvrage, on éprouve le regret de constater que l'organisation ecclésiastique a été tout à fait laissée de coté. L'action du clergé, surtout de l'épiscopat gascon, méritait un examen spécial.

Winchester fut la capitale du royaume anglo-saxon et conserva pendant longtemps des traces de cette éminente situation. Son organisation municipale au XIVe siècle est connue par une sorte de code rédigé sans doute peu après le retour d'Édouard Ier dans son royaume (vers 1275) ; ce code nous est parvenu dans une rédaction en anglo-normand et dans deux rédactions postérieures en anglais. Une nouvelle édition du texte anglo-normand a été publiée par M. Furley [1] à la suite d'une introduction où il expose l'histoire du manuscrit et analyse ce qui, dans le texte, se rapporte à l'organisation municipale, aux règlements concernant les métiers (la fabrique des draps étant la principale industrie de la ville), la guilde des marchands, les redevances fiscales, la procédure et la juridiction du tribunal municipal.

Parmi les fonds des archives municipales à Londres se trouve celui des *Plea and memoranda rolls*. Ces rôles, qui sont au nombre de 102, vont, avec quelques lacunes, de 1323 à 1485. L'archiviste actuel de la Cité, M. A. H. Thomas, à qui l'on devait déjà le *Calendar of early major's court rolls*, 1298-1307 [2], vient de donner le tome I d'un inventaire analytique de ce fonds [3]. L'introduction fait connaître la nature des actes transcrits sur les rôles : au début, ce sont d'importants fragments de la correspondance administrative ; à partir de 1334, on ne rencontre plus que de rares lettres, la correspondance

juridique et, en fait, insoutenable. Mais on peut tout plaider. — Dans la même livraison de l'*E. H. R.*, d'utiles remarques sont faites par Mlle Hilda Johnstone sur le livre de Mlle Lodge.

1. J. S. Furley, *The ancient usages of the city of Winchester, from the anglo-french version preserved in Winchester college ;* avec un glossaire dressé par E. V. Patchett, professeur de langues romanes au collège de l'Université de Southampton. Oxford, at the Clarendon Press, 1927, 68 p., fac-similé en tête, planche pour le sceau de la ville ; prix : 7 s. 6 d.

2. Voy. *Rev. histor.*, t. CXLIX, p. 134.

3. *Calendar of plea and memoranda rolls, A. D. 1323-1364.* Cambridge, at the University Press, 1926, XXXVI-334 p. ; prix : 15 s.

Digitized by Google

étant désormais classée à part[1]. En fait, comme le titre l'indique, les *Plea and memoranda rolls* ont un caractère presque uniquement juridique[2]. On lira donc avec un vif intérêt les précisions fournies par M. Thomas sur l'organisation de la justice municipale, sur les pouvoirs du maire comme « custos pacis » et aussi sur certains événements politiques, par exemple sur la part prise par le peuple (le *mob*) de Londres à la déposition d'Édouard II, à la lutte de Henri de Lancastre contre le gouvernement arbitraire de Mortimer. On notera aussi de nombreux passages où l'on assiste au début de la guerre de Cent ans. Les analyses copieuses, précises, sont instructives au plus haut degré[3].

Ch. Bémont.

1. Voy. *Calendar of letters from the mayor and Corporation of the City*, publié par Sharpe (1885).

2. Tandis que dans la série des *Letter books*, aujourd'hui complètement inventoriés, sont les actes des autorités municipales agissant comme pouvoir exécutif et administratif.

3. Le volume se termine, comme il se doit, par une double table des matières et des noms propres. A l'index des noms propres, on trouve celui de La Réole, mais présenté d'une façon qui déroutera tout d'abord le lecteur français. En deux endroits (p. 193 et 260), le texte montre qu'il s'agit d'une rue de Londres appelée « La Ryole » ou « Ryole », et aussi « The Royal »; ce nom appartient bien à la toponymie londonienne, mais parce qu'il désignait une rue habitée par des marchands de vins de La Réole. Voy. Stow-Kingsford, *Survey of London*, t. II, p. 324. Je ne puis identifier le nom de lieu « Colette in Poitou » marqué p. 8.

Digitized by Google

# COMPTES-RENDUS CRITIQUES

Albert DEMANGEON. **Belgique, Pays-Bas, Luxembourg.** Tome II de la *Géographie universelle.* Paris, Armand Colin, 1927. 250 pages, cartes et gravures ; prix : 60 fr.

Dans le tome II de la belle *Géographie universelle*[1] que dirige M. L. Gallois, on retrouve les mêmes mérites que dans le précédent et l'on se félicite de voir si fermement continuée la grande tradition de Vidal de La Blache. Ce qui frappe et ce qui plaît ici surtout, c'est la conception même de l'œuvre, la liaison étroite de la géographie et de l'histoire, l'éclatante volonté de faire partout servir la description de la terre à l'explication de l'homme, de donner une géographie vivante. Dans sa structure générale comme dans ses détails, le plan de l'ouvrage traduit ce souci. Livre I (chap. I et II) : Traits généraux du relief. La lutte contre les eaux. — Livre II (chap. III-IX) : La Belgique. III. L'État et la nation ; IV-VII. Étude régionale ; VIII. Anvers (subdivisions : ses fortunes, son trafic, ses relations maritimes, ses relations continentales, la ville et l'agglomération) ; IX. Les aspects économiques de la vie belge. — Livre III : Le Luxembourg. — Livre IV (chap. XI-XVI) : Les Pays-Bas. XI. L'État et la nation ; XII-XV. Les régions (dans chaque chapitre, une subdivision spéciale sur la population urbaine et les villes, avec étude particulièrement détaillée de Rotterdam et d'Amsterdam) ; XVI. Les aspects économiques de la vie néerlandaise. La bibliographie, qui n'est d'ailleurs qu'un choix, fait bonne mesure aux ouvrages historiques, et c'est souvent que se rencontrent dans le texte les références, par exemple aux travaux de M. Pirenne. — Le sujet même portait l'auteur au parallèle : il ne l'a pas forcé ; bien au contraire, il en a usé avec beaucoup de réserve ; mais il ne laisse jamais passer l'occasion de marquer d'un trait ferme et sobre ces contrastes de structure ethnique, de caractère national, de développement économique et intellectuel — on pourrait même presque dire moral — qui, sur un sol doué d'une grande unité géographique, posent tant de problèmes historiques, dont il contribue à éclairer et à résoudre plus d'un. Le sens et presque l'instinct de l'autonomie, municipale et régionale, qui est peut-être le seul trait entièrement commun aux deux peuples belge et néerlandais, doit probablement son origine, ou en tout cas une large part de son développement, aux nécessités de la lutte contre les eaux ; mais il ne s'est développé un véritable art hydraulique qu'avec les progrès de la conscience d'un intérêt général ; il y a, d'autre part, un parallélisme significatif entre les périodes de guerre et celles de recul de la reconquête des terres, les périodes de paix et le progrès de cette grande œuvre qui bientôt, par l'assèchement du Zuiderzee, franchira une nouvelle étape, capitale (p. 41-44). Née de conditions nettement géographiques, rompue au XVI[e] siècle par

1. Pour le tome I, consacré aux Iles britanniques, voir plus haut, p. 337.



Digitized by Google

la division religieuse, qui ravive l'opposition des intérêts régionaux, artificiellement restaurée en 1815, l'unité politique des Pays-Bas (dans l'ancien sens large du mot) s'est définitivement brisée en 1830, parce que la séparation du XVI^e^ siècle avait « aboli l'influence de tout ce que la nature et la civilisation avaient donné de commun aux deux groupes de provinces et accentué l'influence de tout ce qui existait en elles d'originalités et de capacités de différenciation » (p. 46, 158-159). Des deux États ainsi formés, l'un est au point de vue ethnique (de la nationalité au sens moderne du mot) strictement homogène, l'autre, au contraire, nettement dualiste. La séparation de la Flandre et de la Wallonie semble géographiquement impossible ; elle isolerait « ce qui n'existerait plus ou dépérirait sans l'unité belge, Anvers, Bruxelles, Charleroi et Liége, le Congo » (voilà un argument géographique dont on n'use guère dans la polémique politique et qui paraîtra fort aux historiens avertis du poids dont pèsent de plus en plus dans le règlement des questions nationales les intérêts économiques). Mais « l'histoire elle-même semble avoir préparé la Belgique à un régime fédératif », et c'est dans une fédération, « qui laisserait aux deux groupes de provinces leur autonomie sans détruire la solidarité nationale », qu'est la solution de la question flamande (p. 52). L'analyse des caractères particuliers de l'agriculture en Flandre (p. 96-101) contribuera largement à faire comprendre certains aspects de l'évolution politique de la Belgique. Mais les passages peut-être les plus suggestifs du livre sont les « portraits » de villes, parfois très brefs, en quelques lignes, parfois étendus jusqu'à former à eux seuls sous-chapitre ou chapitre, portraits physiques, éclairés souvent par des plans ou des photographies (l'illustration du livre, en grande partie œuvre personnelle de l'auteur, est remarquable) et portraits psychologiques : le parallèle de Rotterdam et d'Amsterdam, par exemple (p. 200-206, 217-221), les pages sur Liége ou Bruxelles (p. 75-78, 90-94) et surtout le chapitre consacré à Anvers sont d'une finesse, d'une pénétration et aussi d'une densité de pensée qui leur donnent, pour l'historien en particulier, une valeur exceptionnelle.

L. EISENMANN.

---

A. MORET. **Le Nil et la civilisation égyptienne.** (Bibliothèque de synthèse historique. *L'évolution de l'humanité*, t. VII.) Paris, la Renaissance du Livre, 1926, XVII-573 pages, 79 figures et XXIV planches hors texte. Prix : 25 fr.

D'une haute portée scientifique et historique, le nouveau livre de M. Moret marque une étape importante de la science égyptologique. Dans un précédent volume, *Des clans aux empires*, l'auteur avait étudié l'Égypte dans la période antérieure au V^e^ millénaire, alors que les habitants vivaient en sociétés groupées par clans autour d'un même ancêtre, d'une même enseigne. Les conditions physiques et économiques des générations antérieures à Ménès étaient déjà soumises à l'influence de deux facteurs essentiels dont l'action ne cessera de se faire sentir pendant toute l'histoire de l'Égypte ancienne : celle du Nil qui « exige des Égyptiens qu'ils coordonnent leurs efforts », celle du soleil qui « leur révèle qu'un pouvoir unique régit le monde ». Avec la fixation au sol des tribus commence une deuxième période de l'histoire de la vallée du Nil. Le régime du clan est dépassé ; les populations devenues sédentaires s'établissent dans la vallée divisée en sec-

Digitized by Google

teurs d'exploitation agricole, les *nomes*, comprenant un territoire et une métropole où l'autorité est aux mains d'un dieu qui porte le titre de chef de la cité et dont le gouvernement s'exerce par l'intermédiaire du roi et du nomarque. Ces transformations ne se firent pas sans luttes ; certaines figures allégoriques, telle que celle du Faucon vainqueur de l'Oryx-Seth (XVI^e nome), gardent le souvenir de luttes entre clans ou peuplades rivales pour la possession des nomes. Toutefois, en dépit du morcellement du sol et des cultes, s'accuse déjà la tendance vers une certaine concentration religieuse et politique. La légende de Seth, dieu de la Haute-Égypte, celle d'Horus, dieu de la Basse-Égypte, sont l'écho de combats prédynastiques entre deux grands partis qui groupaient l'un les nomes du Delta, l'autre les nomes de la vallée, combats auxquels mit fin un arbitrage se basant sur un partage imposé par la géographie. On ignore la durée de ces royaumes ; mais, comme le remarque M. Moret, « c'est en Basse-Égypte que se sont posés pour les Égyptiens les grands problèmes sociaux, car c'est ici que tout d'abord le travail collectif a dû être organisé sur une vaste échelle. Aussi est-il probable que les premiers efforts pour unifier les pouvoirs religieux et politiques ont été réalisés par les chefs du Delta » (p. 85).

Au cours de cette seconde période de l'histoire divino-humaine, les textes des pyramides laissent entrevoir la constitution dans l'Égypte septentrionale de deux groupes de nomes : à l'ouest, un royaume égypto-libyen dont le centre est à Saïs ; à l'est, sur la branche de Damiette, Busiris est la capitale de la confédération sur laquelle règne Anzti que remplacera Osiris et dont la puissance s'étend sur tout le Delta. Cette légende d'Osiris-Anzti a peut-être un fondement humain : elle montre comment s'est opéré le passage du clan à la famille et de l'autorité communautaire au pouvoir individuel. Aux règnes d'Osiris et d'Horus se rattache directement l'institution royale ; sous ces figures légendaires, on distingue « les chefs humains, adorateurs de ces dieux, qui aboutissent à Ménès, vers 3315 » (p. 117). C'est encore dans le Delta qu'apparaissent au cours de la période prédynastique les « Serviteurs d'Horus » et leurs prédécesseurs immédiats. De ceux-ci, on ne sait rien de précis, sinon qu'avec le calendrier la Basse-Égypte impose au reste du pays l'autorité d'Osiris et de Ra, et que la conquête de la vallée fut l'œuvre des rois Shemsou-Hor, qui respectèrent la division ancienne en pays du Sud et du Nord. Le dernier épisode que l'on peut reconstituer est celui de la réunion des deux royaumes, œuvre de la famille du Sud qui, avec Ménès, inaugure la monarchie dualiste. Cette royauté de Ménès réalise une synthèse hardie des grands dieux cosmiques et des emblèmes de la Haute et de la Basse-Égypte. Cela prouve que les éléments de gouvernement étaient déjà multiples au moment où la monarchie thinite allait s'imposer aux autres pouvoirs et que les nouveaux souverains ont dû absorber leurs rivaux et les réduire à l'impuissance absolue (p. 135-155). Au point de vue de l'administration, l'organisation thinite marque une transition entre le régime d'autorité locale des époques précédentes et la centralisation absolue qui sera faite par les dynasties memphites.

Une nouvelle phase de l'histoire égyptienne commence lorsque, avec la III^e dynastie, le centre de l'empire se déplace de Thinis à Memphis-Héliopolis. Le pays unifié est alors soumis à l'autorité de plus en plus centralisée, despotique et de droit divin du Pharaon. Tout l'intérêt social se concentre sur le roi vivant et mort. L'Égypte, suivant l'heureuse expression de M. Moret, est « la propriété personnelle de la famille royale ». Jusque vers 2500, droits religieux et droits politiques n'existent que pour les gens qui gravitent autour du roi ; sa famille, ses clients, ses

Digitized by Google

fonctionnaires forment une classe de privilégiés ; seuls avec lui, ils détiennent une part de l'autorité royale et politique ; seuls, ils possèdent un tombeau dans l'enceinte de la pyramide de leur pharaon et, de même que celui-ci les nourrit vivants, il leur sert défunts les offrandes funéraires. Ce don du tombeau a une importance exceptionnelle, car il permet aux privilégiés d'imiter les rites magiques dont Pharaon use lui-même pour survivre après la mort. Or, au début de la XII^e^ dynastie, nous lisons dans les nécropoles, confondus pêle-mêle, les noms du roi, de membres de sa famille, de fonctionnaires, de bourgeois, d'artisans, de paysans sur les stèles et monuments funéraires groupés autour d'un tombeau d'Osiris, et tous proclament qu'ils sont dans l'au-delà des Osiris divinisés.

Ce privilège de la « mort royale » que, sans distinction de classes, ont obtenu les Égyptiens, ils ne l'ont eu qu'au prix d'une évolution lente qui parfois a pris le caractère d'une véritable révolution. De ces époques troublées, nous possédions des témoignages : on constatait, sans pouvoir l'expliquer, que, vers 2360, l'empire memphite sombrait dans l'inconnu ; disparition des monuments royaux, retour à un style barbare, guerre civile, détresse sociale. Des documents littéraires, tels que les *Sentences du prêtre Neferrehou* et surtout les *Admonitions d'un vieux Sage*, avaient gardé l'écho de ces événements ; mais jusqu'à ce jour personne n'avait songé à rapprocher ces témoins et ces récits de la grande révolution religieuse et politique qui bouleversa le monde égyptien. Ce rapprochement a été fait par M. Moret, qui vient d'écrire les pages les plus importantes que nous ayons lues depuis longtemps sur l'histoire ancienne de l'Égypte. Ce furent d'abord le clergé, puis l'aristocratie, qui, en face du roi, constituèrent une aristocratie ecclésiastique et nobiliaire ; puis, à leur tour, les plébéiens se lancèrent à l'assaut de la citadelle politique et religieuse ; ce fut alors la chute de l'Empire. Cette admission du peuple aux droits religieux est un fait que M. Moret a été le premier à mettre en lumière : à dater du Moyen-Empire, « tout défunt égyptien est identifié avec le roi et avec les dieux..., transformation sociale, la plus grande que l'histoire de l'Égypte nous ait révélée. La concession que les Pharaons ont faite à leur peuple est un événement extraordinaire ; elle ne s'explique que si l'on admet le triomphe de la plèbe aux cours des révolutions... Au surplus, les secrets de la religion, de la magie, de l'administration, de la personnalité même des Pharaons ayant été violés, il devenait impossible de restaurer l'antique royauté sous sa forme auguste et surhumaine, ni de fonder son autorité sur des mystères qui n'étaient plus mystérieux... » (p. 301-302). Avec l'Empire thébain apparaît une société nouvelle dont les caractères essentiels se maintiendront sans notables changements jusqu'à la disparition, en 525, de l'indépendance nationale. Le roi ne croit pas affaiblir son autorité en associant tout son peuple à la gestion de ses domaines. Le régime approche d'un socialisme d'État : Pharaon reste le maître du sol et de la vie de ses sujets, mais à la condition de tout rapporter à l'utilité sociale. « Société communautaire au temps des clans, autocratie de droit divin sous l'ancien Empire, socialisme monarchique depuis la révolution, telles sont les grandes étapes de l'histoire des institutions » (p. 547). La dernière partie du livre est consacrée à l'étude des caractères généraux des principales manifestations de la civilisation égyptienne, religion, arts, sciences et littérature.

Raymond LANTIER.

Digitized by Google

**The Cambridge ancient history**, edited by J. B. Bury, S. A. Cook, F. E. Adcock. Vol. IV : *The Persian Empire and the West.* Cambridge, University Press, 1926. 1 vol. in-8°, xxiv-698 pages, 12 cartes et 5 tables comparatives. Prix : 35 s.

Le nouveau volume de l'*Histoire ancienne* éditée sous les auspices de l'Université de Cambridge est consacré à l'étude du conflit qui mit aux prises l'Empire perse et le monde hellénique. Les premiers chapitres, œuvre de feu G. Buchanan Gray et de MM. F. E. Adcock, P. N. Ure, G. F. Hill et E. W. Walker, présentent les acteurs du drame. Ce sont d'abord les Perses qui, sous le sceptre des Achéménides, entreprennent la régénération de l'Asie assyrienne. Les origines de la dynastie sont encore obscures : dans les premières années du vi^e^ siècle, Teispès s'empare du royaume d'Anohan, au sud de l'Élam. Le règne de Cyrus marque la première étape de cette restauration. Ce roi, politique avisé, administrateur habile, sut user de la tolérance en matière de religion comme d'un moyen de gouvernement. Son successeur, Cambyse, le conquérant de l'Égypte, s'inspirera de ces mêmes principes. Dans le même temps, Athènes, « qui n'est encore qu'une obscure contrée de la Grèce », commence une évolution politique qui se poursuivra pendant tout le vi^e^ siècle ; le coup d'État de Cylon est une première victoire remportée sur l'oligarchie de naissance ; la réforme de Dracon, avec les progrès sociaux qu'elle entraîne, reste toutefois insuffisante pour conjurer la crise économique que seules les réformes de Solon seront capables de résoudre. Pisistrate achève l'œuvre du législateur ; sous sa domination, Athènes connaît, pour un temps, la paix et la prospérité. Hors de la Grèce continentale, le vi^e^ siècle est une époque de grand essor économique et intellectuel pour les villes grecques de l'Ionie, des Iles et de la Grande-Grèce. D'un contact assez étroit avec les civilisations étrangères, le monde grec tout entier a retiré d'inappréciables avantages dont l'art et l'industrie gardent le reflet. Ce caractère a été particulièrement bien mis en lumière par M. Ure dans le chapitre consacré aux colonies grecques de la Méditerranée ; on y trouvera une intéressante mise au point des récentes découvertes de l'archéologie. Selon M. Hill, cette prospérité aurait eu pour conséquence l'invention de la monnaie et c'est en Asie Mineure que, sous l'influence des marchands lydiens, auraient été frappées les premières pièces. L'heure approche où les deux mondes vont entrer en conflit. A Athènes, les réformes de Clisthènes ont achevé l'organisation de l'État ; en Perse, le règne de Darius vient de rétablir l'autorité chancelante de la royauté. Les chapitres suivants, dus à MM. J. B. Gray et M. Cary, J. A. Munro et E. M. Walker exposent le conflit. Dans le récit des événements, M. Munro s'accorde avec Thucydide et Hérodote pour fixer la date de Marathon à 491 et non pas 490 ; M. Walker s'efforce de concilier les contradictions que l'on remarque entre les sources contemporaines et les ouvrages postérieurs au sujet de l'attitude des Athéniens à l'égard des Érétriens : les premiers seraient bien allés au secours des seconds, mais en cours de route, ayant appris l'arrivée des Perses dans la baie de Marathon, l'armée athénienne aurait été amenée à entreprendre un changement de front. M. Munro passe au crible d'une critique serrée le dénombrement des troupes de Xerxès dû à Hérodote ; il réduit les forces du Grand-Roi à une armée de 180,000 hommes et à une flotte de 660 navires. M. Munro ne se montre pas plus

Digitized by Google

indulgent pour le récit d'Hérodote et reconstitue minutieusement l'histoire de ces jours où se joua le sort de l'hellénisme.

Pendant que se déroulaient ces graves événements, à l'autre bout de la Méditerranée, par une coïncidence fortuite d'ailleurs, les Grecs se heurtent aux ambitions des Carthaginois. M. Hackforth montre clairement que la délivrance de la Sicile par Gélon fut une sorte de miracle, tellement la situation était rendue désespérée et par la chute de Sybaris et par les rivalités des cités grecques entre elles. En Italie, MM. R. S. Conway et S. Cossan brossent un tableau de l'histoire et de la civilisation de l'Étrurie. M. Conway se montre partisan de l'origine asiatique des Étrusques prouvée par les témoignages de la linguistique et par la persistance de certaines coutumes. M. Casson insiste sur les différences essentielles qui séparent l'art grec de l'art étrusque ; si ce dernier a presque servilement suivi les directives du premier, il en diffère profondément par son esprit, sa brutalité, son défaut d'harmonie. Le reste de l'Italie est alors occupé par des populations indo-européennes. Les trois derniers chapitres du volume sont peut-être les plus originaux. M. J. B. Bury traite de la littérature grecque d'Homère aux guerres médiques, M. F. Cornford étudie parallèlement les religions à mystères et la philosophie présocratique ; MM. J. D. Beazley et D. S. Robertson montrent tout ce que l'art grec archaïque doit à l'Asie-Mineure, à l'Égypte et aussi à l'Europe protohistorique.

Raymond LANTIER.

---

Isidore LÉVY. **Recherches sur les sources de la légende de Pythagore.** Paris, éditions E. Leroux, 1926. (Bibliothèque de l'École des hautes études. Sciences religieuses, t. XLII.)

Sur l'un des problèmes les plus difficiles auxquels l'érudition puisse s'attaquer, M. I. Lévy nous apporte le résultat d'un immense travail. La figure mystérieuse de Pythagore, la manière dont sa légende s'est formée et s'est développée, les concordances étranges où l'on est autorisé à reconnaître, en des régions fort éloignées et dans des temps très différents, l'influence de cette légende sur celle d'autres prophètes et fondateurs de religions : tel est le sujet de ses recherches et de ses réflexions. La solution est originale, il faudra un peu de temps pour que les esprits qui ont été d'abord hésitants, parce qu'ils étaient troublés dans leurs habitudes, s'accoutument à la nouveauté des résultats.

Des deux ouvrages qui les présentent, la *Légende* (voir plus haut, p. 154-156) et les *Sources de la Légende*, nous n'avons à nous occuper ici que du second, où sont étudiées les traditions grecques. Elles sont d'origine diverse, les modifications au cours du temps en sont presque impossibles à démêler. Elles avaient abouti, déjà au III^e^ siècle av. J.-C., à un chaos inextricable. Les siècles suivants ont encore ajouté à cette complication, et les biographies de Pythagore écrites à l'époque impériale sont des amalgames extrêmement confus. Non seulement les témoins qui permettraient de suivre le développement de la légende dans une direction nouvelle manquent trop souvent, mais même les auteurs à qui on est en droit d'attribuer les plus importants de ces changements ne nous sont connus que par de misérables lambeaux.

M. I. Lévy a suivi aussi loin qu'il pouvait aller sans hypothèses aventureuses les fils des traditions multiples, il a tenté de rendre à chaque auteur ou à chaque

Digitized by Google

groupe sa vraie part d'originalité et d'influence, et il est arrivé à écrire une histoire dont les principaux chapitres me semblent désormais fixés.

Une doctrine de salut qui s'appuie sur des miracles : tel est le pythagorisme à l'origine. Le groupe aristotélicien accueille ce mythe et Héraclide le Pontique en exploite le thème dans un roman philosophique, l'*Abaris*, qui a été lu avec enthousiasme pendant des siècles. La biographie positive, rationnelle, où l'on essayait de rattacher la vie du grand homme aux faits connus de l'histoire (Samos et Grande-Grèce), apparaissait peut-être déjà avant Aristote, mais c'est surtout une création des savants de l'époque hellénistique. Vers la fin du second siècle avant Jésus-Christ, la tradition légendaire influencée par l'Académie reprend des forces nouvelles, un roman se forme du mélange d'éléments merveilleux et de récits rationnels, et ce roman doit avoir inspiré toute une série de productions dont nous ne pouvons qu'entrevoir des remaniements morcelés jusqu'aux trois biographes : Diogène Laërce, Jamblique et Porphyre. Des pastiches comme la *Vie d'Apollonios* par Philostrate, les caricatures haineuses de Lucien et la *Vie de saint Antoine* par Athanase fournissent quelques données qui manquent à nos informateurs directs.

L'auteur a dû décomposer avec une méthode rigoureuse et précise les ensembles si complexes dont il s'occupait, parfois aussi restituer au moyen de débris épars et altérés les lignes principales d'un ensemble que nous n'avons plus. Il a rendu toute justice à ceux qui l'avaient précédé dans cet ordre de recherches, mais il n'hésite pas, quand l'opinion acceptée lui paraît inexacte, à proposer sa solution à lui, qui a toujours été scrupuleusement éprouvée. Je tiens à signaler particulièrement la manière dont il a établi, par une succession de détails bien groupés et qui recomposent sous nos yeux le roman d'Héraclide, l'immense influence de l'*Abaris* sur toute la littérature postérieure. C'est encore un modèle de discussion serrée qu'il nous donne quand il découvre chez Jamblique — dans l'œuvre duquel on discernait avant lui deux sources seulement, Apollonios et Nicomaque — les traces non douteuses d'une troisième, une compilation éclectique, peut-être celle de Favorinus d'Arles. On avance avec une telle sûreté qu'on ne pense même pas à s'étonner de conclusions prouvées comme celle-ci : telle scène (la rencontre de Pythagore et d'Abaris) a chez Jamblique une couleur archaïque qui manque au remaniement d'Héraclide, ou encore : le récit de Cicéron (l'entretien de Pythagore et du tyran Léon) est emprunté plus fidèlement à Héraclide que celui de Sosicrate, mais tous deux sont des emprunts directs, le même récit chez Jamblique n'est pas sur le même plan.

Le livre abonde en découvertes de détail. Je n'en signalerai que trois. P. 14, n. 3, le texte corrompu de Jamblique 140 est interprété de la manière la plus simple et la plus lumineuse. — P. 26, la correction évidente d'un débris d'Héraclide, défiguré par les copistes et par Bekker, qui l'avait complété d'une manière malheureuse, en fait apparaître la vraie valeur : c'est un fragment de la descente de Pythagore aux enfers. — P. 137, n. 7, l'identification d'Euxenos d'Héraclée et d'Héraclide le Pontique est tout à fait conforme à ce que nous savons du goût des Grecs pour les jeux de mots, particulièrement à propos de noms propres.

Tout ce qui vient d'être dit ne donne qu'une idée insuffisante de la vigueur originale avec laquelle l'auteur a tracé sa route dans l'enchevêtrement des traditions que les compilateurs anciens rapportaient à Pythagore. Il l'a fait en maître. Je me permets cependant de lui exprimer un regret : par un scrupule, à mon avis, excessif, il s'est à peu près interdit des rapprochements qui auraient eu l'avantage d'expli-

Digitized by Google

quer plus complètement comment, dans la réalité complexe de la vie, la légende avait trouvé en quelques villes illustres des points de contact. Je n'insiste pas pour Athènes, qui peut avoir fourni (M. Lévy l'indique dans une note) par le souvenir du Κυλώνειον ἄγος l'idée des Cyloniens de Crotone. Et pourtant la faveur avec laquelle a été accueilli le mythe de l'ἀιθροβάτης ne doit-elle pas nous rappeler la caricature aristophanesque de Socrate ἀεροβατῶν? Mais surtout les traits qui ont été empruntés aux croyances, aux habitudes, même à des particularités matérielles du sanctuaire pythique auraient dû, me semble-t-il, être groupés. On eût vu d'une manière saisissante les liens qui ont rattaché la légende de Pythagore, dont la fusion avec Apollon hyperboréen est déjà attestée par Aristote (Élien), à une partie importante de la vie religieuse des Grecs. Je rappelle simplement le temple en plumes, l'habitude de prédire après avoir bu de l'eau, les doctrines morales empruntées à la Pythie, les vieux tabous dépouillés de leur sens superstitieux et transformés en préceptes (les δελφικὰ γράμματα des sept sages), même le Stenopos (Dolonaie) et le Mouseion, ou encore ce fait qu'Abaris est représenté comme ἀγείρων χρυσὸν εἰς τὸν νέων, modèle mythique des ἀργυρολογέοντες pour les reconstructions du temple.

Ce n'est pas pour quelques curiosités de détail que ces souvenirs delphiques m'eussent paru utiles à invoquer. La vraie nouveauté de ce livre, c'est d'établir par un examen rigoureux des textes que ce que nous appelons le système pythagoricien, ce qui éveille immédiatement l'idée des théories mathématiques, n'est qu'une addition postérieure. Jusqu'à Platon, on n'a connu que le « genre de vie pythagoricien ». Je suis persuadé que M. Lévy a pleinement raison, mais il faut avouer que nous avons quelque peine à comprendre comment, à la fin du v^e^ siècle et au début du iv^e^, en Grande-Grèce, les théories mathématiques se sont unies aux idées morales et métaphysiques sur la destinée de l'âme. Or, Delphes est sans doute le seul point où une telle fusion soit explicable. Il semble bien que la pratique du sanctuaire oraculaire suppose l'immortalité de l'âme, et surtout Apollon est géomètre : il a obligé les hommes à développer cette science en ordonnant à Délos le doublement de l'autel, qui est peut-être cet autel même où Pythagore fit ses dévotions. Le développement de la légende me paraît plus aisément intelligible quand on constate combien nombreux ont été les points d'attache et d'appui que le sanctuaire apollinien lui a fournis.

Émile Bourguet.

---

Paolo Mingazzini. **Le rappresentazioni vascolari del mito dell' apoteosi di Herakles.** Rome, 1925. (Memorie della R. Accademia Nazion. dei Lincei, serie VI, vol. I, fasc. 6, p. 415-490, 9 planches.)

Les relevés et groupements de vases grecs relatifs à tel ou tel des travaux héroïques d'Héraclès peuvent être d'une extrême utilité pour l'histoire de la religion et de l'art grecs. Il en a été fait sur l'aventure du lion, sur celle du sanglier d'Érymanthe ; M. Mingazzini aborde un problème autrement important en traitant « du mythe de l'apothéose d'Héraclès ». Titre incertain : il n'y a pas eu *un* mythe de cette apothéose, mais plusieurs, nés ou contaminés de croyances magiques et d'espérances eschatologiques. Si, d'autre part, l'on veut que le lecteur prenne intérêt à un classement de 284 numéros, il importerait sans doute qu'une

Digitized by Google

idée générale, même sujette à revision, servît de guide et de soutien à son attention. M. Mingazzini s'est bien rendu compte de l'excès, encore scolaire (le mémoire est écrit depuis fin 1923), de ses divisions : sans compter les appendices, il a déterminé quatorze types et a rangé sous eux quarante-sept sous-types ! On verrait peut-être plus clair si l'on distinguait seulement les thèmes du voyage (I-V), de l'accueil chez les dieux (VI-X), du repos et des jouissances d'immortalité (XI-XIII) et les représentations d'Héraclès divinisé (XIV). Encore ces divisions sont-elles assez artificielles.

M. Mingazzini note deux fois « en passant » (p. 443 et 451) que le mythe des Hespérides a influé sur plusieurs représentations de l'apothéose héracléenne (nos 125, 129, 148, 149. On y joindra le curieux n° 170, où la coupe qu'Athéna tend au héros est pleine de fruits), et il a bien raison, mais la remarque méritait de ne pas tomber dans l'oubli aussitôt faite (cf. mes *Origines de l'Hercule romain*, p. 397-407). De même, la présence, très fréquente, de Dionysos dans ces scènes ne le surprend pas suffisamment : il y voit, dans celles du voyage, une simple imitation du retour d'Héphaistos ; il eût dû examiner de plus près les nos 13, 16, 37, 48, 96A, 101, 107, 197, 198, 199, 202, 204, 211 de son classement ; il n'eût pas dû omettre des vases aussi importants que Gerhard, *Auserleses Vasenbild*, pl. 138 et 326 (= Berlin, Furtwängler 1998). On croirait d'abord, à le lire, que le sujet du quadrige d'Héraclès-Athéna (type I) a une prééminence chronologique absolue sur les autres ; mais on s'aperçoit ensuite que l'Héraclès à table (type XII) est aussi ancien, remontant à la seconde moitié du VIe siècle. Des remarques de ce genre, d'autres encore, l'auraient peut-être conduit à distinguer nettement une apothéose terrestre (ou chthonienne) de l'apothéose céleste à laquelle il pense sans cesse : l'offrande de la fleur au héros (p. 455) est une image funéraire fréquente ; la présence d'Hadès à la *cornucopiae*, accompagné de satyres, sur un vase du IVe siècle (n° 150), réalise une confusion de notions que M. Mingazzini aurait pu soupçonner en se rappelant seulement les *Grenouilles* d'Aristophane. Aussi bien avoue-t-il que ni Dionysos ni Ariane ne se peuvent considérer comme divinités olympiennes (p. 471) et que l'élément dionysiaque croît dans ces représentations constamment à partir du début du Ve siècle (p. 459 et 469). Mais pourquoi M. Mingazzini, lorsqu'il reconnaît enfin (p. 485-486) le contraste entre le paradis olympique et le paradis dionysiaque, affuble-t-il celui-ci de l'épithète d' « orphique », vraiment trop commode et trop peu définie pour qu'on l'emploie ainsi sans précaution. (Voir la thèse récente de M. C. C. Van Essen, *Did orphic influence on etruscan tomb paintings exist?* Amsterdam, 1927). Pourquoi surtout fait-il du paradis dionysiaque une création presque exclusivement italiote et assez récente, alors que le « banquet (ou plutôt symposion) d'immortalité » est ancien et aussi bien attique, comme il le reconnaît lui-même page 488? La note 4 de cette page est plus pleine et plus juste que le texte (cela arrive assez souvent), pourvu que l'on intervertisse les termes de la conclusion : ce ne sont pas les morts bienheureux qui ont imité Héraclès, mais l'inverse. L'usage des vers de Pindare, *Nem.*, I, 67-72 (cités p. 467 et n. 1), est illégitime ici : les vases du VIe siècle représentent Héraclès non pas couché à table auprès d'Hébé, mais seul, et souvent sous un berceau de vigne.

En peu de mots, si, au lieu de donner comme conclusion à ses tables un développement, d'ailleurs intéressant quoique forcé, sur l'antiquité et l'origine du culte d'Héraclès sur l'Œta, et de se livrer au jeu dangereux des reconstitutions de poèmes perdus de Bacchylide ou de Créophilos de Samos, M. Mingazzini avait voulu dis-

Digitized by Google

tinguer dans cette foule de documents ceux qui se rapportent *certainement* à une apothéose olympienne ou à une survie chthonienne, s'il avait voulu faire les rapprochements nécessaires avec les autres mythes d'immortalité (Cerbère, Hespérides, Géryon), il nous semble que ce mémoire, avec ses tableaux si bien conçus, la foule de remarques intéressantes qui y sont semées çà et là et sa somptueuse illustration, aurait paru plus clair et plus instructif à ceux qui s'occupent de la religion antique et du culte d'Héraclès. Je regrette sans doute que M. Mingazzini n'ait point consulté un article des *Mélanges de l'École de Rome* (1922-1923) sur *Hercule funéraire*, qui aurait pu lui offrir matière à discussions ; mais aussi que je n'aie point connu son travail assez tôt pour en pouvoir profiter moi-même.

Une remarque encore, mais celle-ci d'ordre très général. Les photographies de vases que nous présente M. Mingazzini sont très adroitement prises. Mais, dans certains cas, il nous paraît que, pour ce genre d'illustrations, on aurait avantage à recourir au développement des figures tel qu'il était pratiqué au siècle dernier : on connaît ces publications qui souvent furent des chefs-d'œuvre. Si aujourd'hui il est impossible de trouver — et de payer — des dessinateurs qui se dévouent à cette besogne, il reste pourtant un fonds où l'on peut puiser, en attendant des progrès dans la photographie de ces surfaces courbes : progrès que je ne veux pas croire irréalisables.

Jean BAYET.

---

Docteur A. DONNADIEU. **Fréjus.** Paris, H. Champion et Berger-Levrault, 1927. In-8°, 250 pages, avec 117 illustrations et plans, dont 3 reproductions d'aquarelles en photo-lithographie. Prix : 25 fr.

Le Dr Donnadieu est un physiologiste qui, envoyé en convalescence pendant la guerre auprès de Fréjus, s'est pris de passion pour la « Pompéi de la Provence », comme il l'appelle, s'y est fixé et a consacré depuis toute son activité à l'étudier. C'est un néophyte de l'archéologie, mais un néophyte à forte culture scientifique et historique. Sa bibliographie nous présente, de façon assez curieuse, les étapes d'une conversion. De 1907 à 1912, nous y trouvons plusieurs travaux de biologie. En 1922, un volume sur l'*Hérédité dans la maison ducale de Lorraine-Vaudémont* marque la transition de la médecine à l'histoire. Depuis 1924, ce sont surtout des études d'archéologie que le Dr Donnadieu donne à la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan. Il semble, d'ailleurs, avoir rapidement conquis ses grades d'archéologue, puisque nous le trouvons directeur adjoint de l'Institut des fouilles de Provence et membre correspondant de la Commission des Monuments historiques.

Le sujet auquel est consacré ce beau volume, superbement imprimé et élégamment illustré, n'est pas nouveau. M. Donnadieu connaît bien, d'ailleurs, ses prédécesseurs anciens et récents. Son étude n'en est pas moins utile et même nouvelle, parce qu'elle repose sur une observation personnelle aidée de quelques fouilles et de nombreux sondages auxquels s'est associé M. Formigé, représentant la Commission des Monuments historiques. Cette description archéologique a surtout le grand mérite de s'appuyer étroitement sur l'histoire. C'est l'histoire qui fournit au Dr Donnadieu le fil directeur à travers les ruines. Il en résulte un tableau particulièrement clair et satisfaisant.

Dans la fondation de Fréjus, il convient de distinguer trois phases bien dis-

Digitized by Google

tinctes. Le *Forum Julii* de César, contrairement à ce qu'enseigne Desjardins, fut non pas une colonie, mais un modeste village routier de la *Via Aurelia*. M. Donnadieu le rapproche avec à propos des villages des *viasii vicani* de la Cisalpine. Le commencement de sa fortune date du triumvirat. M. Donnadieu explique fort bien comment, pour lutter contre Sextus Pompée, Octave dut être conduit à y créer un arsenal naval et un port de guerre. C'est là que se serait préparée au moins une partie de la flotte d'Actium. On sait que les vaisseaux pris à Antoine et à Cléopâtre furent conduits à Fréjus. Les premières constructions romaines de Fréjus furent donc le port et les divers bâtiments qui s'y rapportent. La troisième phase est marquée par l'établissement des vétérans de la VIIIe légion. C'est la colonie, la ville véritable.

Après cet exposé historique, fort bien fait, mais où il serait commode de trouver les références exactes aux textes mentionnés, vient une seconde partie consacrée tout entière au *Navale ;* au port lui-même, son débouché en mer, son enceinte et les deux forteresses qui le flanquaient à l'est et à l'ouest, le chantier de construction, les magasins, la *fullonica* et les thermes avec leur hôpital, qui semblent bien se rattacher, en effet, à l'établissement maritime. Là, nous trouvons la description très complète d'un grand port militaire de la fin de la République et du commencement de l'Empire. Autant que je sache, ni Ostie, ni Misène, ni Ravenne, ni Beyrouth n'offrent rien d'aussi net.

Après le port, M. Donnadieu étudie la ville qui s'y est juxtaposée : l'enceinte, ses tours et ses portes, puis les différents quartiers et ce que l'on peut encore reconnaître des rues et des habitations. On trouvera dans ce livre les détails nouveaux qu'ont fait connaître les fouilles récentes du théâtre et de l'amphithéâtre et, enfin, une description attentive de l'aqueduc et de son parcours. Rien n'est oublié, tout est clair et précis. L'illustration en similis tirés en rouge brun sacrifie un peu trop la netteté à l'élégance. Elle est heureusement complétée par de nombreux plans qui offrent le modèle d'une excellente innovation : un calque, sur lequel sont portés les vestiges antiques, se superpose à des photographies du terrain prises par avion. C'est là évidemment, toutes les fois que la chose sera possible, l'illustration idéale d'un travail d'archéologie.

Une deuxième partie, d'une quarantaine de pages, est consacrée aux monuments chrétiens de Fréjus.

Le livre apporte donc une description excellente, complète, raisonnée, méthodique, des antiquités de Fréjus. L'hypothèse historique sur laquelle elle repose est extrêmement vraisemblable. Nous ne trouvons aucune objection à y faire. Mais nous devons avouer, le livre une fois fermé, qu'elle reste une hypothèse. Qui nous prouve que le port et les constructions qui lui sont attribuées ait été, en réalité, aussi nettement distincts de la ville? L'intervalle qui aurait séparé la construction de l'un et de l'autre est sans doute assez bref, une dizaine d'années : 39 à 31 pour le port ; 29 et années suivantes pour la ville. Peut-être, cependant, des détails techniques, une minutieuse observation de l'appareil, des dimensions et des formes des moellons, l'analyse chimique des mortiers, serait-elle de nature à apporter les confirmations que ne fournissent ni textes ni inscriptions. A propos de la *Porte Dorée*, M. Donnadieu remarque très justement que les chaînes de briques la datent au plus tôt du IIIe siècle et qu'elle doit appartenir seulement à la renaissance constantinienne. La maçonnerie de la *Lanterne d'Auguste* lui est également un très bon argument pour montrer que ce monument, le plus connu et le mieux conservé de Fréjus, ne doit être qu'une fantaisie du Moyen Age au plus tôt, ou de la Renais-

Digitized by Google

sance. Mais ni les enceintes des camps, ni celle du port, ni celle de la ville, ni les diverses constructions rapportées à l'une ou à l'autre des deux périodes ne donnent lieu à des observations de ce genre. J'ai, par exemple, cherché vainement dans tout le livre les dimensions des moellons de l'appareil. Il est vrai que le livre n'a pas d'index, grave défaut pour un travail aussi sérieux. Je serais, néanmoins, étonné que des détails aussi importants et qui devraient chaque fois sauter aux yeux aient échappé à mon attention. Chaque pierre est une cellule de l'organisme archéologique. C'est au microscope que procède le biologiste ; chaque tissu lui apparaît caractérisé par le type de ses cellules et par leur combinaison. Pourquoi, en devenant archéologue, M. Donnadieu a-t-il cru devoir renoncer à une méthode dont il a éprouvé ailleurs la fécondité?

On sera reconnaissant au Dr Donnadieu, une fois le plan général des ruines de Fréjus clairement débrouillé comme il l'est par son beau livre, de ne pas abandonner son sujet et de le reprendre morceau par morceau, détail par détail. C'est l'étude technique qui peut, seule, apporter la certitude et transformer les hypothèses en vérités qui s'imposent. M. Donnadieu a la bonne fortune de se trouver à pied d'œuvre. Après s'être fait historien, il faut qu'il se fasse maçon et nous apporte un jour l'analyse détaillée de ces diverses constructions dont il s'est contenté cette fois de décrire l'extérieur. Il aura ainsi bien mérité de Fréjus et de l'archéologie.

A. GRENIER.

---

J. SAUTEL. **Vaison dans l'antiquité.** T. I : *Histoire de la cité, des origines jusqu'aux invasions barbares.* 1927. In-8°, 407-XXXVII pages. — T. II : *Catalogue des objets romains trouvés à Vaison et dans son territoire.* 1926. In-8°, 630 pages. — *Recueil documentaire illustré.* Avignon, Aubanel et Lyon, Rey, 1927. In-4°, 106 planches et 2 plans.

C'est le fruit de près de vingt ans de travail que nous apportent les trois volumes de l'abbé Sautel. En 1908, nous dit-il, M. Clerc, le doyen actuel de la Faculté d'Aix, l'auteur de *Massalia*, lui indiqua ce sujet d'étude, l'engageant à en tirer une histoire de la capitale des Voconces, qu'il considérait comme une des plus riches en aperçus nouveaux sur la civilisation romaine en Provence. L'abbé Sautel a suivi le conseil de son maître ; il est devenu l'homme de Vaison ; de nombreux articles et de belles trouvailles ont déjà rendu célèbres, dans le monde savant, la capitale des Voconces et son archéologue. La publication actuelle consacrera cette réputation, mais ne mettra pas fin, nous l'espérons, à l'heureuse activité de l'abbé Sautel à Vaison.

Le premier volume doit être une thèse de doctorat. Il en a la forme ; c'est bien l'histoire d'une cité gallo-romaine, appuyée, d'une part, sur une bonne connaissance générale de nos antiquités nationales et, de l'autre, sur les documents locaux décrits et, en partie, figurés dans les deux autres volumes. Tandis que ceux-ci sont exclusivement gallo-romains, le premier volume, au contraire, commence par une étude très sérieuse des périodes préhistoriques et protohistoriques dans le pays de Vaison. On aimerait que cette partie fût appuyée d'une carte archéologique et de dessins. M. Sautel énumère et décrit avec le plus grand soin tous les objets préhistoriques trouvés sur son territoire ; il en donne la bibliographie. C'est parfait. Avouerai-je ma faiblesse? Une description, si détaillée soit-elle, ne me fait pas voir l'objet ; un dessin, même sommaire, le fait immédiatement reconnaître et permet de

Digitized by Google

le classer. Je n'ai pas eu le courage de reporter sur une carte les nombreuses trouvailles signalées, mais j'aurais été reconnaissant à l'auteur de m'offrir ce travail tout fait. Combien je préférerais ne pas connaître en détail toutes les haches de pierre trouvées chez les Voconces, mais avoir sous les yeux un spécimen des principaux types et suivre sur le terrain la répartition des trouvailles. Ces mille pages d'archéologie sans une image me désolent par leur austérité. Toute l'illustration, sans doute, a été reportée au recueil documentaire. Mais elle est exclusivement photographique. Trente planches donnent des photographies, de bonnes photographies, des inscriptions de Vaison. J'en troquerais volontiers la moitié pour des dessins d'objets soit préhistoriques, soit romains. Ailleurs, en bien d'autres cas, je préférerais encore des dessins aux photographies. Voici, par exemple, pl. LXXXVI, fig. 7 et 8, des reproductions d'objets divers en os, en ivoire ou en bronze, épingles à cheveux, styles, petites cuillères, outils de potiers, de chirurgien, etc., le tout en deux groupes compacts. Je n'y reconnais pas grand'chose et ai bien du mal à identifier chacun des objets si soigneusement décrits au tome II. Une demi-douzaine de dessins feraient bien mieux mon affaire ! M. Sautel serait certainement du même avis..., mais un auteur ne peut pas toujours donner à son ouvrage la forme qu'il aurait souhaitée. Je m'empresse, d'ailleurs, de rendre hommage à l'excellence et au nombre des planches du *Recueil documentaire* et au très grand intérêt de la plupart d'entre elles. Le dessin est moins beau, mais il est souvent plus instructif.

Laissons ces menues chicanes. L'ouvrage même est un modèle de conscience et de science. Le tome II est un parfait catalogue, le tome I un excellent livre d'histoire. Histoire politique, histoire économique, histoire religieuse du pays des Voconces, tout y est. On s'aperçoit aisément du progrès qu'a fait faire à ce genre de monographies locales l'*Histoire de la Gaule* de C. Jullian. L'abbé Sautel réussit excellemment à situer les documents particuliers à Vaison dans l'ensemble des connaissances que l'on possède actuellement de la vie gallo-romaine. Le tableau qu'il présente est bien informé, exact, vivant et des plus intéressants. Vaison y apparaît comme un gros centre où se sont groupés et ont prospéré, pendant trois siècles, les commerces et les industries nécessaires au producteur des campagnes environnantes. C'est bien ce que durent être la plupart des villes gallo-romaines. Mais on n'y sait rien du IVe siècle. Le plan de la ville du Moyen Age, sur la rive gauche de l'Ouvèze, offre cependant toute l'apparence des petites cités-forteresses de cette époque. On n'y a jamais trouvé jusqu'ici de traces de fortification romaine. Le dernier mot n'est sans doute pas dit.

La quatrième et dernière partie, suivie d'appendices développés, est consacrée aux monuments et aux fouilles. Hélas, combien de précieux vestiges du passé n'ont-ils pas été gâchés depuis le XVIe siècle et combien rares demeurent encore les points qu'a pu explorer l'abbé Sautel à côté des vastes espaces vierges que montre son plan ! La fouille la plus féconde a été, sans contredit, celle du théâtre, dégagé peu à peu, depuis 1909, par M. Sautel, à qui est venu se joindre, après la guerre, M. J. Formigé, délégué de la Commission des Monuments historiques. Sans être complètement achevé, le déblaiement permet une description à peu près complète. On trouvera également dans le livre des renseignements entièrement nouveaux sur l'aqueduc du Groseau et son parcours dirigé vers Vaison et non pas, comme on l'avait supposé, vers Orange. Les descriptions du pont, des fragments de canalisation, des quais, des restes, malheureusement fort réduits, de trois et peut-être quatre thermes, des substructions d'un groupe au moins de maisons, constituent un ensemble de documents précieux. Sans doute, on ne saurait déterminer ni le

Digitized by Google

plan, ni même l'extension de la cité ; on en ignore le marché et les sanctuaires. C'est tout juste si l'on reconnaît l'emplacement d'un ou deux de ses cimetières. Mais on aperçoit les principales routes qui y conduisaient et l'on entrevoit au moins l'orientation de la ville. Le livre permet d'apprécier le travail déjà accompli par l'abbé Sautel à Vaison et de se rendre compte de tous les problèmes qui sollicitent encore son active curiosité.

On sera reconnaissant à l'abbé Sautel de sa précieuse et si importante publication, non moins que des fécondes recherches dont elle est le couronnement ; on le félicitera de son œuvre de savant non moins que de sa patience et de son dévouement de fouilleur.

A. GRENIER.

---

E. LINCKENHELD. **Les stèles funéraires en forme de maison chez les Médiomatriques et en Gaule.** Paris, « les Belles-Lettres », 1927. In-8°, 160 pages, 4 planches dans le texte et 6 planches phototypie hors texte. Prix : 25 fr. (Publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, fasc. 38.)

Le titre du livre, à première vue, ne paraît annoncer que l'étude très particulière d'un sujet fort restreint. On connaît, en effet, à Saverne et dans la région, on a retrouvé aussi près de Metz, un certain nombre de stèles d'époque gallo-romaine en forme de huttes ou de maisons, souvent avec une haute toiture ogivale. Plusieurs archéologues ont déjà utilisé les indications de ces stèles pour une reconstitution de la maison celtique. Nouvel essai, se dira-t-on, sur un thème d'intérêt médiocre.

Il n'en est rien. M. Linckenheld, qui est professeur à Sarrebourg et conservateur du musée de cette ville, prend bien, pour point de départ, les stèles de Saverne et de Metz. Il les examine avec une attention minutieuse, les mesure en tous sens, les tourne et les retourne — ce qu'on n'avait pas toujours fait avant lui — et voilà que tout à coup cette minutie même élargit singulièrement le sujet et, pas à pas, entraîne l'auteur à une étude d'ensemble de la tombe celtique et gallo-romaine. Ce type de stèle avait, jusqu'ici, semblé particulier aux Médiomatriques. Mais ses traits caractéristiques apparaissent, au contraire, largement répandus en Gaule, du Rhin à l'Océan, et même hors de Gaule, en Cisalpine, en Espagne, en Dalmatie, jusqu'en Galatie et en Égypte. Hors de Gaule, les monuments de ce genre datent du IV^e^ et du III^e^ siècle avant notre ère. En Gaule, ils appartiennent aux trois premiers siècles de notre ère. Tel est, dans le temps et dans l'espace, le vaste domaine à travers lequel M. Linckenheld promène ses investigations.

Le détail essentiel de ces stèles c'est qu'à l'origine au moins elles sont creuses. Elles étaient destinées à contenir l'urne funéraire. Leur cavité s'ouvre à l'extérieur par une porte. La stèle en forme de hutte est bien une maison funéraire. La tombe, habitation réelle du mort, la porte du tombeau mettant l'âme du défunt en communication avec le monde des vivants, ce sont là des conceptions qui n'ont rien, sans doute, de spécifiquement gaulois. Mais M. Linckenheld nous les montre généralement répandues partout où ont séjourné les Celtes ou, du moins, une partie d'entre eux. Elles se manifestent par des stèles-maisons, sitôt que les Celtes ont su tailler la pierre, et ne se manifestent sous cette forme que chez eux. C'est donc une idée gauloise, utilisant la technique gréco-romaine, qui a créé le type du monument funéraire gallo-romain.

Ces stèles gauloises d'époque romaine sont souvent ornées. Parmi leurs orne-

Digitized by Google

ments quelques-uns n'ont peut-être qu'un rôle purement décoratif, mais d'autres sont à coup sûr des symboles. Que signifient les croissants, les rosaces, le *tau gallicum*, les étoiles, que l'on remarque sur bon nombre d'entre elles? Il y a là toute une mystique funéraire, proprement celtique, qui remonte à l'époque de l'indépendance et qui se perpétue à l'époque romaine grâce à la technique latine. On aperçoit donc quelques éléments originaux dans l'art gallo-romain. Mais ce sont surtout les idées religieuses des Gaulois à propos de la vie d'outre-tombe, qu'à l'aide des monuments funéraires, cherche à retrouver M. Linckenheld.

Parmi les déductions qu'il tire de la forme architecturale des monuments, il en est une qui sera particulièrement remarquée. C'est, en effet, à ses stèles-maisons qu'il rattache le type monumental des mausolées trévires et du plus célèbre d'entre eux, celui des *Secundinii*, à Igel, près de Trèves. Sa planche D (p. 140), dans laquelle il rapproche une stèle-maison de Metz, un mausolée de Trèves et le monument d'Igel, vaut une démonstration. Il va donc falloir renoncer à aller chercher jusqu'à Halicarnasse l'origine de ces monuments funéraires gallo-romains. Nous donnons pleinement raison à M. Linckenheld lorsqu'il proteste contre une erreur de méthode trop fréquemment commise. Il ne faut jamais, dit-il, isoler un monument des analogues qui, dans la même région, peuvent en expliquer la genèse. C'est ce que fait couramment la méthode dite typologique. A cette méthode, M. Linckenheld oppose celle qu'il veut appeler « génétique ». Le mot ne nous plaît guère, mais la remarque, sur laquelle insiste M. Linckenheld, est parfaitement juste.

Ce livre n'est pas d'un débutant, mais bien d'un archéologue éprouvé. M. Linckenheld s'est fait récemment connaître par quelques articles remarquables donnés à la *Revue des Études anciennes* et à la *Revue archéologique*. Son travail sur les stèles-maisons est appelé à renouveler entièrement l'étude, d'ailleurs trop négligée chez nous, de la sépulture celtique et gallo-romaine. La réponse aux nombreux problèmes qu'il pose exigera d'ailleurs d'autres enquêtes en d'autres régions que celles qu'il connaît *de visu*. Les archéologues, ses confrères, ne devront pas ignorer ces problèmes. Ils trouveront profit à l'abondante documentation générale que leur apporte M. Linckenheld et auront à la compléter, chacun pour sa province ; ils auront, d'ailleurs, intérêt à rivaliser avec lui de minutieuse exactitude dans l'étude des monuments qu'ils pourront voir, toucher et découvrir. Je ne doute pas que, connaissant son livre, ils n'apprécient en lui un des meilleurs ouvriers de notre archéologie nationale.

A. GRENIER.

---

Sir H. C. MAXWELL-LYTE. **Historical notes on the use of the Great seal of England.** Londres, His Majesty's stationary office, 1926, IX-460 pages, 1 fac-similé. Prix : 18 s.

Les plus anciens fonds d'archives de la Couronne en Angleterre remontent à l'époque des rois normands qui ont, sinon créé, du moins organisé leur chancellerie à l'imitation plus ou moins fidèle de la chancellerie ducale de Normandie ; dans le courant du XII^e^ siècle, on voit apparaître des actes, authentiqués par le grand sceau royal, sous la forme et les noms de *cartae*, de *litterae patentes* ou *clausae*. Comment le roi faisait-il connaître sa volonté au chancelier, comment ensuite étaient rédigés et scellés les actes originaux, comment en gardait-on enfin souvenir et copie? Tel est l'objet du présent ouvrage[1].

1. Signalons à ce sujet un important compte-rendu par M. Crump, qui fut un des princi-

Digitized by Google

Il est divisé en dix chapitres, où l'on peut distinguer trois grands groupes concernant : d'abord le chancelier et son personnel ; puis les intermédiaires entre le roi et les personnes ayant autorité pour s'adresser directement à la chancellerie ; enfin, les procédés techniques et les moyens matériels en usage pour dresser les actes originaux.

Du chancelier, il n'y a rien à dire qui se rapporte spécialement à l'Angleterre. Rappelons seulement que ce personnage y fut, pendant le Moyen Age, toujours pris dans le clergé et très souvent parmi les évêques. Le chancelier était aussi, pour ainsi dire par destination, garde du sceau royal, sauf dans les cas, assez nombreux d'ailleurs, où il plut au roi de confier son sceau à une de ses créatures, quand le chancelier, par exemple, avait pris envers lui une attitude hostile. On sait enfin que les actes délivrés au nom et sous le sceau du roi étaient ensuite transcrits sur des peaux de parchemin cousues l'une au bout de l'autre de manière à former un rouleau ; ces rôles étaient établis sous la surveillance d'un *keeper* ou *master of the rolls*, qui occupait déjà une place notable dans la chancellerie au temps de Henri III ; mais ses attributions étaient surtout judiciaires et il finit par prendre rang entre le Lord chief justice et le chef juge des plaids communs. Il se faisait alors suppléer par un « deputy » chargé spécialement des fonctions d'archiviste.

Tandis que le chancelier dut, pendant assez longtemps, suivre le roi dans tous ses déplacements, les clercs de la chancellerie étaient sédentaires ; dès le XIV^e^ siècle, ils habitaient une maison pour les Juifs convertis qui avait été fondée par Henri III en 1232, maison située dans la rue de la Chancellerie, nom qu'elle prit parce que trois chanceliers, évêques de Chichester, y habitèrent au XIV^e^ siècle.

C'est parfois par un commandement oral et direct du roi que le chancelier faisait procéder à la rédaction de l'acte destiné à recevoir le grand sceau ; le plus souvent l'ordre lui en était donné par un écrit appelé *warrant*, mot qui signifie garant, parce que, l'acte une fois dûment scellé, le *warrant* restait entre les mains du chancelier comme garantie que l'ordre avait été exécuté. Ces *warrants* forment un fonds d'archives très considérable qui compte plusieurs centaines de mille articles. Ils étaient scellés, eux aussi et, pour cet usage, les rois employèrent plusieurs sceaux de moindre module ; le plus important est le sceau privé, *Privy seal*, auquel est consacré le chapitre II du livre. La garde en était confiée à un clerc spécial qui paraît avoir d'abord porté le titre de contrôleur de la Garde-robe. Depuis le XIV^e^ siècle, son rôle ne cessa de grandir : il finit par devenir un véritable ministre, un membre du Conseil, jouissant d'un gros traitement. L'office du *Privy seal* fut aboli en 1884 ; mais le *Lord Privy seal* eut dès lors le titre de ministre sans portefeuille avec un traitement de 5,000 £ [1].

Les « Petits sceaux » (chap. IV) sont le sceau secret ou signet et celui du griffon, auxquels on peut joindre le seing manuel du roi.

1° Le sceau secret (*sigillum secretum*) recevait l'empreinte de l'anneau royal (« le signet de nostre anel », p. 107, 113), que le roi d'ailleurs ne portait pas toujours avec lui. Quand Richard II abdiqua, il retira son « annulum auri de signeto suo patentium » et le passa au doigt de son successeur, Henri de Lancastre [2]. Henri V

paux archivistes du P. R. O., du volume publié par le Rév. H. E. Salter : *Medieval archives of the University of Oxford* (p. 70 et 73 des public. de l'*Oxford historical Society*), dans *English historical Review*, t. XXXVII, 1882, p. 269-272.

1. Les types de sceau du *Privy seal* sont décrits p. 41-49.

2. P. 117 ; le nom du roi Richard II n'est pas porté à l'Index nominum.

Digitized by Google

eut deux signets, l'un à l'aigle pour les affaires concernant son duché de Lancastre, l'autre un peu plus petit encore, avec l'écu portant les armes de France et d'Angleterre ; le testament de ce roi (1418) est authentiqué à la fois par le grand sceau, le sceau privé et le signet. Le gardien de ce sceau paraît avoir été d'abord le même que celui du sceau privé ; sous Richard II, il est déjà désigné par le titre de secrétaire. Celui qui portait ainsi le secret du roi était pour ainsi dire désigné pour faire une grande fortune ; il était déjà, en effet, un personnage notable sous Édouard IV et l'on connaît la composition de son personnel à cette époque[1] ; au XVI^e siècle, il devint l'égal du Trésorier avec le titre de secrétaire d'État. Alors il n'eut plus aucun emploi dans la chancellerie. Quant au signet office, il fut aboli en 1851.

2° Le sceau du griffin ou griffon n'a été employé que de 1335 à 1354. Sir Maxwell Lyte ne paraît pas avoir connu l'ouvrage d'Eugène Déprez[2], qui en a, le premier, montré l'intérêt pour l'histoire de la diplomatique anglaise.

3° Au XVI^e et au XVII^e siècle, le roi autorisa parfois l'emploi du grand sceau en signant de sa main l'acte où le sceau devait figurer ; l'usage s'en est conservé jusqu'à nos jours ; M. Maxwell-Lyte en signale quelques exemples au temps de la reine Victoria.

Avec les chapitres suivants (V-VIII), nous revenons aux *warrants*, qui furent pendant longtemps le mode le plus fréquemment employé pour ordonner l'exécution des actes munis du grand sceau. Si l'ordre émanait directement du roi, le warrant l'annonçait : *Per regem*. Si le roi était absent du royaume ou bien dans le cas d'une régence, sont mentionnés à sa place soit le Trésorier, soit le Conseil, soit le Conseil et le Parlement. Certains ministres ou hauts fonctionnaires : le Trésorier, le clerc chargé des travaux du roi[3], le grand bouteiller, un amiral pouvaient chacun en ce qui concernait sa charge, correspondre directement avec le chancelier.

Au chapitre IX sont exposées en grand détail les multiples opérations exécutées depuis le moment où la chancellerie avait reçu l'ordre d'agir et celui où l'acte était prêt à être livré au destinataire. Il y est dit comment était rédigée l'expédition

1. P. 126.

2. *Études de diplomatique anglaise ;* II : *Le sceau privé, le sceau secret, le signet* (1903).

3. Cet office fut géré notamment par Chaucer, plusieurs fois mentionné dans l'ouvrage. P. 56 : lettre de protection « pro Galfrido Chaucier, qui in obsequium nostrum versus partes transmarinas profecturus est » (10 mai 1378). — P. 150 : « Plese a nostre tressoverain seignor le Roy granter a vostre humble lige Geffrey Chaucer vos graciouses lettres patentes desouz vostre grand seel pour prendre un tonel de vin chescun an durante sa vie en port de vostre citée de Londres..., pur Dieu et en œvre de charitee » (p. 150 ; à la suite : « Ista billa concessa est per dominum Regem apud Westmonasterium tercio decimo die Octobris 1398 ».) — P. 152 : « Plese a nostre seigneur le Roy granter a Geffroy Chaucer q'il puisse avoir suffisant deputee en l'office de comptrolour a le Wolkee de Londres... », pétition appuyée par le comte d'Oxford, qui signe *Oxen* (1385). On oublie de dire que Wolkee (ou Wool key) désigne le quai aux laines ; cf. Stow, *Survey of London*, éd. Kingsford, t. I, p. 135-136. — P. 208, Chaucer adresse au chancelier une pétition afin d'autoriser un certain Hugh Sway à requérir et faire transporter les matériaux nécessaires à l'entretien de certaines maisons royales ; elle est faite par « Geffroy Chaucer, clerc des oevereignes du Roy nostre seigneyr ». La nomination fut faite par lettre patente en latin datée du 14 juillet 1389 et notée comme garantie (warranted) « per billam ipsius Galfridi ». M. Maxwell-Lyte pense que c'est un autographe du poète. Un assez grand nombre de paiements faits à Chaucer ont été signalés dans le supplément littéraire du *Times*, n° 1348 (27 oct. 1927).



Digitized by Google

originale, quelles étaient les formules d'attestation, en quelle langue les actes devaient être rédigés, quelles étaient les différentes manières de dater ; puis ce qui concerne le parchemin, les émoluments des scribes, l'écriture, les fioritures et l'enluminure, les clercs employés à ces travaux. La liste de ces clercs est longue et curieuse. Notons seulement le protonotaire (King's notary) [1], le clerc des lettres patentes, le clerc des brefs (writs), le « King's hanaper », qui recevait et versait dans une corbeille d'osier dite « hanap » les sommes dues à la chancellerie pour l'obtention d'un acte du grand sceau [2] ; le « spigurnel », qui était chargé de fournir la cire pour les sceaux (c'était au XIIIe siècle une charge héréditaire dans une famille qui tira justement son nom de cet office) ; le « Portejoye », nom d'un fonctionnaire, lequel nom servit ensuite à désigner l'office. L'office consistait à trouver l'encre nécessaire au scriptorium et, en outre, à procurer les bêtes de somme qui transportaient les rôles et registres de la chancellerie (la bête elle-même étant fournie par un des monastères cisterciens), etc. Puis on parle de l'attache du sceau (les cinq types principaux sont reproduits en fac-similé en tête du volume) ; des opérations faites par le « sealer » ; de la matière des sceaux, de leur couleur et du mode de conservation ; des matrices, qui étaient enfermées dans une bourse spéciale. A la fin, des renseignements précis sont donnés sur les transcriptions des actes originaux qui remplissent les rôles de la chancellerie ; on a bien soin de signaler les différences, parfois assez grandes, que l'on constate en comparant les originaux à ces copies, les erreurs commises par les scribes, certaines lacunes sans doute volontaires, mais qui surprennent ; ainsi les plus anciens statuts, la Grande charte n'y figurent pas.

M. Maxwell-Lyte déclare (p. 402) que les gardiens des rôles n'ont pas toujours géré leur office avec diligence. « Quelques-uns, comme Selden, Prynne, Petyt, ont été de grands érudits qui ont montré un vif intérêt pour les recherches historiques. Au milieu du XVIIIe siècle, au contraire, la fonction fut considérée comme un simple moyen de toucher un traitement sans rien faire. Plus tard, certains relevèrent l'honneur de la fonction. » Ce que M. Maxwell-Lyte ne dit pas et ne pouvait pas dire, c'est que, parmi ceux-là, il occupe une place éminente ; pendant quarante années [3], il a présidé à l'élaboration de l'admirable recueil des *Calendars*. Connaissant à fond le dépôt confié à ses soins, il en a tiré (sans parler du *Book of fees* réédité par lui) la substance des présentes *Notes*, si pleines de substance qu'on a parfois de la peine à le suivre dans leur infini détail [4], et dont l'incomplète analyse que je viens d'en faire est loin de mettre en valeur toute la richesse [5].

Ch. BÉMONT.

1. En 1792, un enfant fut nommé à cet emploi, qui était une sinécure ; il en toucha les émoluments jusqu'à sa mort, en 1874. Il s'appelait Thomas Thurlow.

2. La charge de hanaper fut supprimée en 1852.

3. Sir H. C. Maxwell-Lyte, né en 1848, « deputy keeper » en 1886, a été mis à la retraite en 1926.

4. L'index des matières, rédigé par M. V. H. Galbraith, met en main le fil nécessaire pour retrouver la suite des développements trop souvent interrompus.

5. L'appendice A est un tableau comparé de l'itinéraire d'Édouard III aux années 1332 et 1336 d'après le comptes de la Maison du roi (Household) et les warrants du Privy seal. On y peut constater avec quelle précaution il faut utiliser les dates même des documents originaux. L'appendice B contient deux comptes donnant pour les années 1535 et 1614 le détail des sommes qui constituaient les émoluments du *Master of the rolls*. — P. 416, on donne la note des frais pour l'obtention d'une lettre patente sollicitée en 1775 par un certain William

Digitized by Google

**J. Hudita. Répertoire des documents concernant les négociations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au XVII^e siècle (1635-1683).** Paris, Gamber, 1926. 1 vol. in-8°, 270 pages.

**Id. Histoire des relations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au XVII^e siècle (1635-1683).** Paris, Gamber, 1927. 1 vol. in-8°, 428 pages.

Ces deux volumes sont deux thèses, présentées et soutenues devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris par M. Hudita, professeur au lycée de Kicheneff (Roumanie). Aussi se complètent-ils l'un l'autre. L'introduction du *Répertoire* est, en réalité, une introduction commune aux deux thèses, et les pièces qui y sont publiées forment une partie importante des documents sur lesquels s'appuie la thèse principale.

En composant le *Répertoire*, M. Hudita a surtout pensé, semble-t-il, à ses compatriotes. Ils y trouveront réunis tous les passages de la correspondance conservée dans les archives de notre ministère des Affaires étrangères qui se rapportent à l'histoire des relations diplomatiques entre la Transylvanie et la France de 1635 à 1683. Les uns sont cités dans la thèse principale ; d'autres n'y ont pas été employés, qui pourront ne pas être inutiles aux historiens de la Transylvanie. Ainsi s'en justifie la publication. La Bibliographie des sources, qui précède le recueil de documents, et qui est une bibliographie raisonnée, sera précieuse pour tous les historiens de la politique européenne (et non pas seulement de la politique française) au XVII^e siècle. Enfin, l'introduction fournira aux « non-spécialistes » un résumé succinct, mais précis et sûr, des rapports diplomatiques franco-transylvains pendant la guerre de Trente ans et le règne de Louis XIV.

La thèse principale est naturellement plus importante. Il faut d'abord avertir ceux qui la liront que la forme en a été déterminée par l'intention dans laquelle l'auteur l'a écrite et par la conception qu'il s'est faite d'une « thèse ». Rien n'y est sacrifié au désir d'en rendre la lecture plus agréable. Volontairement, M. Hudita s'est interdit toute autre recherche que celle de l'exactitude et de la clarté. C'est un exposé complet, précis et probe. Il ne faut pas non plus y chercher ce que M. Hudita n'a pas voulu y mettre. Ce n'est point, évidemment, une histoire de la politique transylvaine pendant la période qui a précédé le désastre des Turcs devant Vienne ; les relations de la Transylvanie avec son suzerain, le sultan, avec ses voisins, les hospodars de Valachie et de Moldavie, le roi de Pologne, les Hongrois même, n'y sont touchées que dans la mesure indispensable à l'intelligence des rapports avec la France. Ce n'est pas non plus une contribution à l'histoire de la politique orientale de Richelieu, de Mazarin et de Louis XIV. C'est uniquement ce qu'indique le titre : une « Histoire des relations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au XVII^e siècle ». On peut regretter qu'une fois de plus l'histoire des négociations soit isolée de l'histoire générale et, plus particulièrement ici, de l'histoire intérieure de la principauté. On ne peut méconnaître que M. Hudita s'y est résolu par un scrupule de probité scientifique : il a limité son sujet, afin de pouvoir l'élucider de façon complète.

Si limité qu'en soit le sujet, les historiens, et tout spécialement les historiens

Panter, inventeur d'un procédé pour décortiquer les grains de café (« a mill for husking of coffee »).

Digitized by Google

français, auront beaucoup à tirer du livre de M. Hudita. Malgré la sécheresse voulue du récit, M. Hudita nous aide à mieux comprendre la vie politique de ce pays transylvain, dont l'histoire nous est si peu familière, et dans quelle situation de dépendance, plus étroite qu'on ne l'imaginait en Occident, la Transylvanie se trouvait à l'égard de la Porte ; quels étaient aussi les rapports du prince avec les mécontents hongrois, pour lesquels il n'avait point de sympathie, mais qu'il soutenait, dans l'espoir d'acquérir peut-être un jour la couronne de Hongrie. Nous y voyons très bien encore le profit moral qu'il tirait de ses négociations avec le roi de France, même quand celles-ci ne lui procuraient pas l'aide matérielle et les subsides qu'il en attendait.

Quant à la politique du roi de France, de Louis XIV en particulier, voici comment elle nous apparaît, à la lumière des renseignements que nous fournit M. Hudita. L'action diplomatique de Louis XIV, dans ces régions intermédiaires entre le Saint-Empire et l'Empire ottoman, était très délicate, et le roi s'en rendait parfaitement compte. On les connaissait mal en France, à tel point que l'on n'y comprit que très tard les obligations imposées au prince par sa vassalité à l'égard du sultan. Il était très difficile de savoir ce qui s'y passait, les nouvelles n'en venaient à Versailles que par des voies détournées et lentes : par la Hongrie et par Venise ou par la Pologne. Puis, si l'alliance du prince de Transylvanie pouvait être utile pour inquiéter l'Empereur à l'est et détourner ses forces du Rhin, elle n'était efficace que si le sultan autorisait l'entrée des troupes transylvaines en Hongrie et les faisait soutenir par les pachas turcs des régions voisines. Mais le Très-Chrétien pouvait-il encore, comme au temps de François Ier, se compromettre avec les Infidèles? Puis ne risquait-il pas, en favorisant l'avance des Turcs en Hongrie, de s'aliéner le roi de Pologne, dont l'appui contre la politique impériale lui était plus utile encore que celui du Transylvain? Il ne le vit que trop au temps de Sobieski. Sans doute pouvait-il, avec moins de scrupules, encourager et soutenir les mécontents hongrois, bien qu'ils fussent des chrétiens hérétiques. Mais ce n'était là qu'une apparence ; car les révoltes hongroises n'inquiétaient Vienne que si les révoltés pouvaient compter sur l'aide des Transylvains et des pachas turcs. Au milieu de tant de périls, la diplomatie de Louis XIV louvoyait. Elle entretenait les relations, soit avec les Mécontents hongrois, soit avec le prince de Transylvanie, sans oser toujours les faire aboutir : elle les conduisait rarement jusqu'à des traités en forme, et ceux-ci étaient plus rarement encore exécutés ; mais la seule menace en pesait assez sur la politique impériale pour la paralyser à l'ouest. Enfin, en ce qui concerne la question, si peu étudiée jusqu'à ce jour, des rapports de Louis XIV et du sultan, M. Hudita nous apporte des précisions définitives. La correspondance des agents français, en Transylvanie comme à Constantinople, ne laisse aucun doute sur les efforts qu'ils firent pour provoquer une offensive turque, chaque fois qu'elle apparut possible et profitable. Mais ces efforts s'accompagnaient d'une prudence qui eût été plus grande encore s'ils eussent toujours respecté leurs instructions. Jamais la diplomatie française ne s'est compromise directement ; jamais il n'y eut alliance, même secrète, entre le roi de France et le sultan. « Il n'est pas prouvé », écrivait Lavisse dans l'*Histoire de France*, « que Louis XIV ait excité le Grand Seigneur à la guerre ». Nous pouvons être, grâce à M. Hudita, plus affirmatifs. Louis XIV n'a pas été au delà d'encouragements (dont il prévoyait d'ailleurs les conséquences probables) au prince de Transylvanie et aux Mécontents hongrois.

Il n'est pas besoin d'en dire plus long pour montrer que les thèses de M. Hudita

Digitized by Google

apportent une contribution importante à l'histoire de la politique européenne au XVII^e siècle.

G. PAGÈS.

---

Elsie Porter MENDE (in collaboration with H. G. PEARSON). **An American soldier and diplomat, Horace Porter.** New-York, Stokes Co., 1927. In-8°, XXII-390 pages.

M^me Elsie Porter Mende a consacré à la mémoire de son père, le général Horace Porter, qui fut ambassadeur des États-Unis en France de 1897 à 1905, un fort beau volume, admirablement imprimé et sur un papier dont nous avons perdu l'habitude en France. On y trouvera sur la jeunesse du général et sur son séjour à West Point, d'où il sortit comme officier d'artillerie à la veille de la guerre civile, quelques savoureuses anecdotes. On y voit, par exemple, un sénateur de l'État de Pennsylvanie — un fermier de « derrière les bois » — descendre chez les Porter à Harrisburg, refuser énergiquement une chambre et un lit, comme n'étant pas accoutumé à une telle mollesse, et passer la nuit, roulé dans sa couverture, devant la cheminée du salon. A West Point, Porter fit la connaissance d'un visiteur de marque, le futur Édouard VII, alors prince de Galles, dont il fut même, par ordre, le guide officiel. Au bout de quelque temps, fatigué sans doute des parades militaires qu'on avait préparées pour lui, le prince dit à son guide : « Ne croyez-vous pas qu'on pourrait s'en aller un peu et faire une partie de billard »? Les deux jeunes gens se sauvèrent par une porte dérobée, gagnèrent la salle de billard et firent leur partie sans qu'on s'aperçût de rien.

Sur la part que prit Porter à la guerre civile, le livre de M^me Mende apporte peu de nouveau, car le général avait publié lui-même ses souvenirs dans un ouvrage bien connu (*Campaigning with Grant*). De la série de sanglantes affaires auxquelles il assista, Porter sortit avec une horreur profonde de la guerre et une admiration sans bornes pour le général Grant — le « chef », comme il l'appelait — dont il avait été l'aide de camp et dont il devint ensuite un des secrétaires, lorsque Grant fut parvenu à la présidence. Il va sans dire que M^me Mende ne juge pas le petit groupe militaire dont Grant s'était entouré à la Maison Blanche avec la sévérité qu'ont montrée beaucoup d'historiens. En ce qui concerne son père, tout au moins, elle a sans doute pleinement raison. Grant était sur beaucoup de points, particulièrement pour tout ce qui touchait à la finance, d'une naïveté presque incroyable et, incapable lui-même de gagner de l'argent, il avait pour les millionnaires une considération souvent exagérée. Porter lui rendit un grand service en le mettant en garde du mieux qu'il put contre les forbans de Wall Street et tout spécialement contre Jay Gould et ses acolytes, qui avaient presque réussi à le compromettre dans leur fameuse spéculation sur l'or. Il resta fidèle à son « chef », même après la ruine de Grant, dont la fortune sombra dans une banqueroute retentissante ; après la mort du « chef », il resta fidèle à sa mémoire, et c'est grâce à ses efforts persévérants que s'éleva sur le bord de l'Hudson ce monument un peu massif, mais solide, qui est le témoignage de la reconnaissance de la nation.

La campagne que Porter entreprit pour la construction du tombeau de Grant le mit en rapport avec beaucoup d'hommes politiques, et l'habileté qu'il y déploya fut une des raisons qui le firent choisir comme président du « Comité financier »

Digitized by Google

de New-York, chargé de réunir les fonds nécessaires à l'élection de Mac Kinley. Lorsque ce dernier fut devenu président, Porter fut nommé ambassadeur à Paris.

Mme Mende a tracé d'amusants croquis de la vie de l'ambassade, cette ambassade sans domicile fixe que ses compatriotes avaient une tendance à considérer comme une agence matrimoniale — à l'occasion même comme une agence de divorces (c'est l'époque des démêlés Gould-Castellane) — et qui faillit se transformer, pendant l'exposition de 1900, en dépôt de bagages ; certains trouvaient naturel d'y laisser leurs malles, et une dame insistait pour que l'ambassadeur prît soin de ses fourrures.

A côté de ces petits soucis, le général Porter en avait de plus graves, tels que la guerre hispano-américaine et ses répercussions en France, puis, plus tard, la question de la « porte ouverte » en Chine. Avec nos ministres, M. Hanotaux d'abord, puis M. Delcassé, les rapports étaient plus que corrects, cordiaux. Mais une partie de la presse avait pris nettement position pour l'Espagne contre les États-Unis et, comme l'explique M. Hanotaux dans une intéressante note qu'il a communiquée à Mme Mende sur ce sujet (p. 201-204), la presse anglaise, qui nous était alors très hostile, fit de son mieux pour envenimer les choses et nous brouiller avec l'Amérique. On y racontait que les Américains n'étaient plus en sûreté à Paris : la rue de la Paix était un champ de bataille ! Il fallut toute l'habileté du général et du ministre pour empêcher cette polémique de dégénérer en un véritable malentendu entre les gouvernements. L'ambassadeur soupçonnait certains journaux de n'avoir pas pris en main la cause de l'Espagne pour des motifs entièrement désintéressés. On serait curieux de savoir ce qu'il advint de son propre projet, qui consistait à obtenir du gouvernement de Washington quatre ou cinq mille dollars et à les employer à faire passer de bons articles dans des feuilles bien choisies ; mais l'auteur garde sur ce point un silence discret.

Les chapitres que Mme Mende a consacrés à l'activité diplomatique de son père et dans lesquels elle a fait entrer une partie des lettres et dépêches qu'il écrivait au jour le jour comptent parmi les plus intéressants de son livre. Nous sera-t-il permis de regretter cependant qu'elle n'ait pas jugé bon de rompre avec un usage établi en Amérique, surtout depuis la guerre, et qui consiste à adresser à la pauvre Europe, chaque fois que l'occasion s'en présente, de petits sermons sur ses nombreux péchés? La diplomatie du Nouveau-Monde est-elle si supérieure, moralement parlant, à celle de l'Ancien? Sommes-nous les seuls qui aient jamais fait des guerres d'agression? Sans parler de la dépossession des Indiens qui n'avaient pas de droits, c'est entendu, étant de simples sauvages, que devons-nous penser de la guerre du Mexique, à la suite de laquelle la République mexicaine perdit autrefois près de la moitié de son territoire? Si cet événement paraît trop lointain, que dirons-nous de l'annexion des Philippines et de Porto-Rico? Assurément, le projet de partager la Chine en sphères d'influences n'avait rien de bien moral ; mais est-ce pour des raisons de haute moralité politique, et non pour des raisons strictement commerciales, que les États-Unis s'y opposaient? La vérité est que nous paraissons avoir, les uns et les autres, de grands progrès à faire sur ce chapitre.

Je livre à Mme Mende ces réflexions pour ce qu'elles valent. Elles n'empêchent point que je n'aie lu avec le plus vif plaisir cette brillante biographie d'un homme qui fut un grand Américain et un grand ami de notre pays.

D. Pasquet.

---

Digitized by Google

# NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

**France.** — *Mélanges bretons et celtiques offerts à M. J. Loth* (Rennes, Plihon et Hommay ; Paris, H. Champion, 1927, VII-428 p.). — Ce volume intéressera non seulement les linguistes, les celtisants et les préhistoriens, mais les historiens. Voici les articles qui concernent plus particulièrement nos études : H. BOURDE DE LA ROGERIE, Le pagus Racter et le clos Râtel. — Georges COLLAS, Sur la date de composition du « Parallèle de Washington et de Buonaparte », par Chateaubriand. — René DURAND, L'enseignement primaire à Saint-Brieuc sous la Restauration. — Émile GABORY, La révolte des Cent-Jours en Loire-Inférieure. — J. DE LA MARTINIÈRE, L'enceinte romaine de Vannes. — A. LE MOY, L'œuvre personnelle des Bretons dans les mouvements de Paris en 1788. — J. LE ROUX, Julien-Marie Le Huérou. — J. LETACONNOUX, Des adjudications de travaux publics en Bretagne au XVIII^e siècle. — Ferdinand LOT, Un faiseur d'étymologies bretonnes au IX^e siècle. — G. MOLLAT, L'application du droit d'alternative bénéficiale en Bretagne. — B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ, La règle d'idiome en Bretagne au XV^e siècle. — A. REBILLON. Aux États de 1730 et de 1732. Les origines de la Commission intermédiaire [des États de Bretagne]. — Henri SÉE. Le « Voyage dans le Finistère » de Cambry. — Léon VIGNOLS, Les esclaves coloniaux en France aux XVII^e et XVIII^e siècles et leur retour aux Antilles. — H. WAQUET, De Coriosopitum à Conflans Saint-Corentin. — Abbé RAISON, Hamon de Savigny. H. S.

— M. Joseph BILLIOUD, dans deux études faites avec soin (*Le roi des merciers du comté de Provence aux XIV^e et XV^e siècles.* Paris, Imprimerie nationale, 1925 ; extrait du *Bulletin philologique et historique* de 1922-1923, in-8°, 31 p. ; — et *Statuts des merciers de Provence à la fin du XV^e siècle. Note sur l'assistance mutuelle.* Marseille, 1906 ; extrait des *Mémoires de l'Institut historique de Provence*, t. II, 1925, in-8°, 18 p.), apporte une contribution excellente à l'histoire de ce métier qui, dépassant à la fois le cadre local et les limites professionnelles, constitua de bonne heure un élément révolutionnaire dans le régime des communautés. Les associations de merciers s'étendent sur de vastes régions et même communiquent entre elles ; il y a là comme une préfiguration du compagnonnage, en même temps que, par le commerce en gros et la multiplicité des articles, une des origines du capitalisme. Je crois que le patronage de saint Louis s'explique par des raisons plus simples que celles que propose M. Marc Bloch ; grâce au *Livre des Mestiers* de Paris, Louis IX passait pour le roi qui avait donné à toutes les communautés leurs statuts. — P. 11 des *Statuts*, ligne 7, lire : *me* au lieu de *ne*. Les *Statuts* eux-mêmes (p. 15 et suiv.) donnent une précieuse énumération des marchandises si variées que vendaient les merciers. Les merciers non provençaux sont encore plus nombreux que ne l'indique M. Billioud : en 1448, à Marseille (*Le roi...*, p. 24), on relève des gens de Genève, Bayonne, Saint-Claude, Paris. H. HR.

Digitized by Google

— Jacques PANNIER. *Calvin et l'épiscopat. L'épiscopat, élément organique de l'Église dans le calvinisme intégral* (Strasbourg et Paris, « Istra » et Félix Alcan, 1927, n° 14 des *Cahiers publiés par la Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg*, in-8°, 72 p.). — La partie historique de cet opuscule démontre que l'institution épiscopale n'était contraire ni à l'esprit de la Réforme française, ni à la doctrine de l'*Institution chrestienne*. Si, en 1559 et depuis, les Églises réformées françaises n'ont pas eu d'évêques, cela tient exclusivement à des raisons de fait : à quelques exceptions près (Briçonnet pendant quelque temps, Odet de Chastillon, Caracciolo, peut-être les autres prélats dénoncés en 1562), l'épiscopat français était dans le camp ennemi. Mais cette tendance antiépiscopale ne se retrouve pas, il s'en faut, dans toutes les Églises filles de Calvin. Au calvinisme néerlandais et au presbytérianisme s'opposent bien des Églises épiscopaliennes. Quant à savoir, comme le souhaite l'auteur, si l'Église française ferait bien de se donner des évêques (avec toutes les précautions et limitations qui s'imposent à une Église réformée), c'est là un sujet qui sort du cadre de cette *Revue*. H. HR.

— M. Justin DE PAS, secrétaire général de la Société des Antiquaires de la Morinie, a publié dans les *Mémoires* de cette Société, en deux volumes formant un total de 992 pages, des *Notes pour servir à la statistique féodale dans l'étendue de l'ancien bailliage de Saint-Omer* (1924-1926). Ces notes, directement tirées des archives locales et de quelques chartriers privés, sont très précises et instructives dans leur concision. A la suite, un long supplément (p. 858-934) contient deux tables alphabétiques : l'une des fiefs principaux avec indication des fiefs inférieurs qui en étaient tenus ; l'autre des noms des familles avec indication des fiefs qu'elles ont possédés. Précieux répertoire de noms et de faits concernant non seulement les familles nobles, mais indirectement aussi la condition des terres sous le régime féodal dans cette région qui a toujours joué un grand rôle dans l'histoire de la France septentrionale. Ch. B.

— Yves DELAPORTE, archiviste diocésain. *Les vitraux de la cathédrale de Chartres*. Reproductions par E. HOUVET, gardien de la cathédrale (Chartres, E. Houvet, 1926, 1 vol. de texte et 3 albums de planches). — Admirable recueil. Dans les planches, les vitraux ont été reproduits par la photographie dans des conditions qui, sans doute, ne se reproduiront plus : en 1918, au moment de la Grande Guerre où l'on pouvait redouter les pires maux de la furieuse poussée allemande, les verrières furent déposées et mises en lieu sûr ; le danger passé, tous les vitraux ont été photographiés avant d'être remis en place et, en même temps, examinés comme jamais on n'avait pu le faire auparavant, à l'immédiate portée de la vue. M. le chanoine DELAPORTE les avait déjà étudiés de loin ; il les vit alors tout près ; lui et son collaborateur purent donc en donner une explication aussi précise que minutieuse. Dans le texte, M. Delaporte résume ce qu'on peut savoir sur l'époque où a été construite la cathédrale actuelle, remplaçant l'ancienne, détruite par un incendie en 1194 ; il assigne à chaque verrière sa date aussi approximative que possible, avec le nom des donateurs. Vingt années employées à ce travail ont abouti à une très belle publication qui donne une base très solide à l'histoire de l'art de la peinture sur verre au XIII^e siècle. Une préface par M. Marcel AUBERT en fait ressortir les mérites éminents. Ch. B.

— La librairie Payot a entrepris de publier sous le titre : *Les grandes régions de*

Digitized by Google

*la France*, une série de dix albums composés par M. E. MARTONNE, avec la collaboration de MM. Paul FEYEL et Maurice TEISSIER. Le troisième volume de cette collection vient de paraître (1927 ; prix : 25 fr.). Il est consacré aux *Marches de l'Est (Lorraine, Vosges, Alsace, Jura)*. Richement illustré, comme les précédents, il ne renferme pas moins de deux cartes et soixante-deux planches photographiques, souvent remarquables. Les auteurs de ce précieux recueil ont rigoureusement proscrit les vues de monuments pour s'attacher à présenter les formes si variées du relief de nos provinces orientales et les principaux aspects de leur vie économique. Des notices succinctes, mais d'une rare précision, soulignent d'ailleurs les traits essentiels de leur géographie physique et humaine. C. R.

— Une conférence des Sociétés savantes, littéraires et artistiques du département de Seine-et-Oise s'est tenue, pour la septième fois, à Mantes, les 30 mai et 1er juin 1924. Le compte-rendu de ses travaux a été imprimé (Pamiers, impr. Labrunie, 1926, 102 p.). Il renferme l'analyse de plusieurs communications qui intéressent diverses branches des études historiques : Fernand ÉVRARD, Une crise de combustible en 1784 à Versailles, Pontoise et Saint-Germain. — Charles HIRSCHAUER, La bibliothèque de Versailles, son histoire, ses ressources. — L. DE LA TOURRASSE, Les anciennes grottes du Château-Neuf de Saint-Germain. — Ernest MALLET, L'installation du Parlement (Grande Chambre) à Pontoise en 1753. — L. RISCH, Les créateurs de Chilly : Antoine Ruzé d'Effiat et Marie de Fourcy. — A. VILLENEUVE, Le marquisat de Bréval et le domaine de la Couronne. — R. CHAUSSEMICHE, Le jardin de Jussieu. — François GRAFF, Sur la préhistoire dans la région de Mantes. — Paul GRUYER, La fontaine sacrée de Rennemoulin, près de Noisy-le-Roi. — Léon PLANCOUARD, La question du véritable emplacement de Petromantalum-Petrum-Viaco. C. R.

— A. CHAUSSADE. *Un étudiant au XVIe siècle* (Toulouse, Privat, in-8°, 24 p. Tirage à part du *Bulletin de l'Université de Toulouse*, mars 1926). — Il s'agit de l'apprentissage d'Ambroise Paré, que l'auteur décrit d'une façon très vivante, tout en faisant une critique judicieuse de ses sources d'information et en corrigeant les erreurs de quelques-uns de ceux qui ont prétendu écrire l'histoire de l'illustre praticien. Paré eut la chance de pouvoir apprendre son métier de chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris, qu'il ne quitta que pour suivre en Italie, comme chirurgien militaire, M. de Montéjean, colonel général de l'infanterie. En passant, M. Chaussade montre l'état déplorable dans lequel se trouvait cet hôpital au XVIe siècle, et il nous explique pourquoi les barbiers-chirurgiens, si méprisés par les doctes médecins, avaient souvent, plus qu'eux, l'esprit scientifique. — H. SÉE.

— Marc FERRET. *Les tribunaux de famille dans le district de Montpellier* (1926, in-8°, 516 p. Thèse de droit). — A l'aide de près de 600 sentences qu'il a eu la patience de retrouver au milieu de liasses en complet désordre, M. Ferret indique avec précision comment la création idéaliste de la Constituante s'est transformée en un tribunal parallèle au tribunal civil ordinaire et comment l'on ne sut distinguer les arbitres spéciaux prévus dans la loi du 17 nivôse an II de ceux du mois d'août 1790. Des précisions nominatives, des statistiques nous montrent des magistrats en fonction opérant comme arbitres familiaux, des hommes de loi se spécialisant en tels genres de procès ou siégeant dans près de la moitié des affaires. Avoués, défenseurs officieux, pièces de procédure reparaissent,

Digitized by Google

comme aussi les frais et dépens. Suffisamment informé de la législation révolutionnaire, M. Ferret a eu le courage de réapprendre le droit romain et ce, ainsi que le devait un historien, dans le manuel alors classique, celui du professeur montpelliérain Serres. Le présent livre, bien que déparé par de fréquentes négligences de style et un certain oubli de la composition littéraire, est la première étude locale complète et approfondie sur les tribunaux de famille jusqu'à leur suppression en l'an IV.

P.-P. Vd.

— Paul Thomas. *L'île d'Oléron à travers les siècles* (Saint-Pierre-d'Oléron, chez l'auteur, 1926, 194 p., une carte et 72 illustrations). — L'auteur, enfant du pays, a lié, dit-il, dans l'immense champ de l'histoire, cette modeste gerbe. Modeste en effet et qu'il eût pu grossir, notamment pour l'époque médiévale ; car, s'il exagère le rôle de la reine Aliénor comme dame souveraine de l'île, s'il paraît lui attribuer à tort la rédaction de ses coutumes, il n'a pas tiré de ce document, qu'il connaît pourtant bien, tous les renseignements qu'il contient, par exemple sur l'organisation de la famille, sur la condition des personnes et des terres. En sa qualité de notaire, n'était-il pas tout indiqué pour en donner un bon commentaire? En ce qui concerne l'époque moderne, au contraire, son opuscule n'est plus une simple compilation ; il fournit beaucoup d'utiles indications sur le protestantisme dans l'île, sur les persécutions dont le clergé catholique eut à souffrir pendant la Révolution. L'auteur décrit d'une plume facile les bourgs, les monuments et les plages. La saline, qui depuis le XIIIe siècle au moins et pendant plusieurs siècles a été et est encore aujourd'hui la principale industrie du pays, la vigne, puis l'ostréiculture, qui n'ont pris d'importance que beaucoup plus tard, sont étudiées d'assez près ; on lui saura gré des chiffres qu'il a donnés sur la situation économique du pays.

Ch. B.

**Belgique.** — *Atlas de géographie historique de la Belgique*, publié sous la direction de M. Léon van der Essen, avec la collaboration de MM. François-L. Ganshof, J. Maury, P. Bonenfant. Fascicule 4 (Bruxelles et Paris, G. Vanœst, 1927). — Ce fascicule contient la carte VIII-IX, intitulée *La Belgique au XVIIe siècle ;* elle comprend les Pays-Bas espagnols, la principauté de Liége, celle de Stavelot-Malmédy, le duché de Bouillon en 1701 et indique les transformations territoriales de 1648 au traité d'Utrecht en 1713. Cette carte, d'une clarté parfaite et complétée par un index des noms de lieu, a été dressée par M. J. Maury, ingénieur en chef au ministère des Colonies. Le commentaire est dû à l'érudition toujours bien informée (on le voit par les notes bibliographiques) de M. Ganshof. Après l'histoire des traités qui ont tant de fois remanié la carte, M. Ganshof expose les contestations du prince-évêque de Liége avec les Pays-Bas espagnols, la France et les Provinces-Unies, puis celles des Pays-Bas espagnols avec les pays voisins : France, Provinces-Unies, Liége, etc. ; tant il est vrai qu'un traité de paix n'établit jamais qu'une paix provisoire.

Ch. B.

Digitized by Google

# RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

**Annales du Midi.** 1927, janvier-avril. — Marcelle Bonafous. Toulouse et Louis XI. I (met en relief les grands services rendus par le Parlement de Toulouse à l'œuvre de centralisation administrative et à l'autorité monarchique). — Gaston Astre. Origine des marbres utilisés dans les sculptures du XIe siècle à Saint-Sernin de Toulouse (ces marbres proviennent bien, comme on l'a dit, de Saint-Béat, Haute-Garonne, non de Saint-Pons, Hérault, bien que Saint-Pons soit plus près de Toulouse que Saint-Béat). — J. Loirette. F.-A. Brutails (notice nécrologique ; on insiste surtout sur son œuvre archéologique).

**Annales historiques de la Révolution française.** 1927, septembre-octobre. — Albert Mathiez. Danton ; l'histoire et la légende (condamnation de l'homme privé et de l'homme public ; Danton n'était qu'un profiteur et un jouisseur, sans réelles convictions politiques). — Lieutenant-colonel Herlaut. Les collaborateurs de Bouchotte aux bureaux de la Guerre (intègre et pur, Bouchotte ne put s'entourer de collaborateurs aussi zélés et désintéressés que lui). — Louis Jacob. Un essai de fédération des Sociétés montagnardes à Arras en octobre 1793. — Gustave Laurent. Deux ancêtres maternels de Taine : le maire « jacobin » Hurtault-Pinchart et le « septembriseur » Bezançon Guillaume. — Robert Schnerb. Le montagnard Soubrany, maire de Riom en 1791. — Gabriel Vauthier. Pierre Garchery, membre de l'Assemblée législative. — O. K. Le *Berner Taschenbuch* comme source de l'histoire de l'époque révolutionnaire et impériale (liste complète des documents qu'il contient). = Novembre-décembre. Georges Michon. L'armée et la politique intérieure sous la Convention. — H. Chobaut. La pétition du club de Montpellier en faveur de la République, 28 juin 1791. — Antoine Richard. Les troubles agraires des Landes en 1791 et 1792. — H. Soanen. Les Sociétés populaires du Puy-de-Dôme. — Albert Mathiez. Les travaux russes sur la Révolution française. — G. Lefebvre. Le culte de la Raison et l'athéisme (à Lille, en l'an II). — A. Mz. Les devoirs du franc-maçon en 1806 et Liste des dignitaires du Grand Orient en 1806. — Albert Troux. Une chanson contre les Cordeliers de Toul en 1792.

**Bibliothèque de l'École des chartes.** 1927, janvier-juin. — René Cagnat. Notice sur la vie et les travaux de M. Élie Berger. — L. Levillain. De l'authenticité de la *Clausula de unctione Pippini* (combat et réfute la thèse de Max Buchner ; cet érudit a prétendu que la *Clausula* est un faux ; en réalité, c'est un document de la plus haute valeur sur un des événements les plus importants de notre histoire). — S. Solente. Fragments d'un nouveau manuscrit de la bibliothèque de Charles V (cinq feuillets de parchemin retrouvés aux archives de la Haute-Garonne appartiennent au *Speculum dominarum* du franciscain Durand de Champagne, traduit en français. Charles V en posséda deux exemplaires : l'un d'eux est à Cambridge,

Digitized by Google

l'autre est représenté uniquement par les feuillets retrouvés, où une photographie prise à l'aide des rayons ultra-violets a fait revivre la signature du roi. Un sixième feuillet provient d'une *Relation anonyme des derniers moments de Jeanne, comtesse d'Alençon et de Blois*, texte connu et depuis longtemps publié). — Léon Mirot. Études lucquoises ; I : La colonie lucquoise à Paris du XIII^e^ au XV^e^ siècle (important pour l'histoire du commerce parisien, étudiée à l'aide d'un grand nombre de documents inédits). — Ernest Lyon. Comment fut élaborée l'ordonnance sur les rachats en Poitou, mai 1269 (ordonnance par laquelle Alfonse de Poitiers, avant de partir pour la Croisade, consentit, moyennant finances, à réglementer l'exercice de son droit de rachat féodal. Texte critique de cette ordonnance, qui a passé, mais avec des altérations, dans le Coutumier du Poitou). = Livres nouveaux. = Chronique et Mélanges. Notices nécrologiques sur Camille Enlart et Gustave Fagniez. — Nouveaux décrets relatifs aux Bibliothèques nationales ; modification de l'ordonnance de 1846 relative à l'École des chartes, 2 juin 1927 (le diplôme d'archiviste-paléographe donne droit aux fonctions de bibliothécaire stagiaire à la Bibliothèque nationale, à la Mazarine, à Sainte-Geneviève, à l'Arsenal « dans la proportion d'un poste sur trois vacances comptées pour l'ensemble de ces établissements » ; l'ordonnance de 1846 s'appliquait à tous les titulaires d'emploi, quel que fût leur grade. Désormais, l'État se réserve le droit de nommer les conservateurs et conservateurs adjoints de ces bibliothèques). — E.-G. Ledos. Le cours de Benjamin Guérard à l'École des chartes en 1838. — Affiches d'indulgences accordées par le pape pour la délivrance des marchands prisonniers à Tunis.

**Bulletin de la Société d'histoire moderne.** 1927, juin. — Lajusan. Les origines de la guerre ; contribution à l'étude du temps de guerre, spécialement de l'opinion allemande (expose avec force comment les historiens allemands, même les plus éclairés, tels que Meinecke, expliquent les origines immédiates de la guerre : celle-ci fut, d'après ce dernier, une guerre défensive au plus haut degré. « Nous avons commencé le combat, » écrivit le directeur de la *Historische Zeitschrift*, « pour maintenir la position de puissance de l'Autriche, parce que sa dissolution eût menacé gravement notre propre puissance »).

**Bulletin hispanique.** 1927, octobre-décembre. — Georges Cirot. Anecdotes ou légendes sur l'époque d'Alphonse VIII ; suite et fin (Lope de Arenas et Dominguejo ; la prise de Zurita en 1169). — R. Avezou. Rapport à M. le Directeur des Hautes Études hispaniques ; fin (règnes de Jean I^er^, 1387-1395, de Martin d'Aragon, 1395-1410, de Ferdinand I^er^ de Antequera, 1412-1416 ; beaucoup d'indications utiles pour les travailleurs français). — M. Legendre. La légende des Batuecas et des Jurdes (Las Jurdes est un lieu voisin de Salamanque, habité par les gens de La Alberca. La légende le confondit avec Las Batuecas, lieu qui avait été habité aux temps préhistoriques, mais qui resta désert pendant tout le Moyen Age. Les Jurdanos, restés longtemps païens, furent évangélisés d'abord par les Carmes des Batuecas, puis par l'évêque de Coria, Mgr Porras).

**Carnet de la Sabretache.** 1927, mai. — O. Hollander. Le drapeau des Adieux de Fontainebleau au Musée de l'Armée. — Mémoires du capitaine Godet ; suite (campagne d'Italie en 1797 ; marche sur Rome ; campagne d'Égypte, 1798, et d'abord prise de Malte ; prise d'Alexandrie et marche sur le Caire). — Colonel Magnan de Bornier. Les États généraux du Languedoc et l'armée ; suite et fin.

Digitized by Google

= Juillet. Mémoires du capitaine Godet ; suite (bataille des Pyramides). — Capitaine de Courcy. La garde royale, 1815-1830 ; suite (notes de l'inspection générale de 1816 ; baptême du duc de Bordeaux, 1er mai 1821).

**Comité des travaux historiques et scientifiques.** Bulletin philologique et historique, jusqu'à 1715. Année 1925 (Paris, E. Leroux, 1927). — 58e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements à la Sorbonne (dans les rapports sommaires sur les communications figure un catalogue épiscopal conservé à Troyes et que Mgr Duchesne n'a pas connu). — Jacques de Font-Réaulx. Usage de notes annalistiques pour le classement des archives de l'abbaye de Léoncel, Drôme. — Ulysse Souchon. Inventaire des meubles d'un chanoine du Puy en 1321. — Georges Guigue. Les possessions territoriales de l'église de Lyon d'après la bulle du pape Sergius III, 910, et les diplômes carolingiens (publie quatre de ces diplômes, avec une table des noms de lieu). — Jacques de Font-Réaulx. Le « Livre vert » de l'évêché de Valence (restitution du texte de ce manuscrit aujourd'hui perdu. Titre et analyse de trente-quatre pièces allant de 1178 à 1291). — René Fage. De quelques termes relatifs à l'agriculture, d'après les cartulaires et documents du Limousin. — Commandant H. Binet. Une question de crédits interalliés au XVIe siècle. L'intervention anglaise en Bretagne pendant la Ligue, 1591-1595. — P.-M. Bondois. Henri II et ses historiographes (Jacques Bouju, Pierre de Paschal et Denis Sauvage, qui furent chargés pendant le règne de Henri II de la mission spéciale d'historiographes, sans d'ailleurs en avoir le titre. Ce qu'on sait de leur vie et de leurs œuvres). — Louis Morin. Recherches sur l'impression des *Coutumes* au XVIe siècle, à Troyes et en Bourgogne. — Abbé F. Blanquart. Fiefs et arrière-fiefs du Vexin normand et du Vexin français mouvant de l'archevêché de Rouen aux XIIIe et XIVe siècles (avec deux tables alphabétiques des noms de fiefs et autres et des noms de possesseurs de fiefs ou arrière-fiefs). — Léon Risch. La Bruyère à Saulx-les-Chartreux (où il possédait une propriété ; ce qu'elle devint après sa mort, 12 mai 1696 ; son état actuel). — Suzanne Solente. Chartes, lettres et actes envoyés par M. Étienne Deville pour être offerts à la Bibliothèque nationale (où ils occupent le no 23090 du fonds des nouvelles acquisitions françaises ; trente-six pièces allant de 1469 à 1817). — A. Vidier. Chronique des archives départementales.

**Le Correspondant.** 1927, 25 septembre. — C. Smogorzewski. Le jeu complexe des partis en Pologne. — André Metz. Une nouvelle philosophie des sciences. Le causalisme de M. Émile Meyerson. — *** Écrivains militaires italiens (les colonels Angeli Gatti et Nicola Brancaccio, dont les écrits sur la coopération franco-italienne pendant la Grande Guerre sont inspirés par des sentiments très hostiles à la France). — Charles Loiseau. L'ancien Monténégro. Le prince et la principauté (difficultés créées à la Yougoslavie par l'annexion du Monténégro et le voisinage des Albanais soutenus par l'Italie ; souvenirs des années 1895-1913). — De Lanzac de Laborie. Une nouvelle histoire de la constitution civile du clergé (par l'abbé Augustin Sicard). — A travers la presse étrangère. Revue de Hongrie, trad. par Émile Horn. = 10 octobre. Aldo Dami. Trianon (étude critique sur le traité de Trianon qui a enlevé à la Hongrie les deux tiers de son territoire et les 60 % de sa population. Discute les arguments présentés par Lord Rothermere pour la revision du traité ; mais « Dieu garde la Hongrie de tels amis ! »). — Général P. Bordeaux. Navarin et le centenaire de l'indépendance grecque. — Maurice Talmeyr. Une

Digitized by Google

figure disparue (le P. Hyacinthe ; son portrait moral et physique après sa rupture avec l'Église). — Albert CHEREL. L'esprit de charité dans la politique de Bossuet. — Henri BRENIER. Le congrès de la population mondiale à Genève et la conspiration néo-malthusienne. — Antoine DE TARLÉ Une histoire économique et financière de la France (celle de Germain Martin dans l'*Histoire de la nation française* de G. Hanotaux). — Madeleine BARRÉ. Émile Ollivier et Michel-Ange (analyse l'interprétation, par Corrado Barbagallo, d'une œuvre oubliée d'Émile Ollivier sur Michel-Ange). — A travers la presse étrangère. Revues anglaises, par G. LECHARTIER. = 25 octobre. Mgr JULIEN. Bossuet. Le troisième centenaire de sa naissance, 27 septembre 1927. — Pierre DE QUIRIELLE. L'esprit international à Genève après la huitième session de la Société des Nations (une des questions portées discrètement devant la Société concerne la protection des minorités ; grosse de conséquences inquiétantes, elle sera présentée de face l'année prochaine et discutée, si l'on peut). — Max TURMAN. Les idées et les faits sociaux. — Hugues DU TEMPS. A travers la presse étrangère : Italie (ce que dit la *Nuova Antologia* sur l'Église catholique dans l'État italien et dans le monde). = 10 novembre. Pierre DELATTRE. En Hongrie (1° la Hongrie, victime d'une presse judéo-panslaviste, a été injustement mutilée par le traité de Trianon ; elle en appelle au tribunal de l'avenir ; 2° renaissance du catholicisme depuis la guerre de 1914-1918). — Alfred POIZAT. La doctrine classique et ses applications en France (au XVII[e] siècle). — Jean ALAZARD. Eugène Delacroix. — Félix KLEIN. Les sermons de Bossuet selon son temps et le nôtre. — Noël DE CLAZAN. La crise religieuse en Nivernais pendant la Révolution. — A travers la presse étrangère : Tchécoslovaquie, par F. DVORNIK.

**La Grande Revue.** 1927, octobre. — Eugène SEMÉNOFF. La Révolution russe ; heures vécues (des 27 février, 12 mars 1917 à janvier 1918 ; le bolchevisme à Moscou, démobilisation générale ; à Pétersbourg, on attend l'arrivée des Allemands et la composition du futur gouvernement). — Claude AVELINE. La Révolution russe. Récit de B. (la famine pendant l'hiver de 1919-1920). — Émile CHANTRIOT. La confiance entre Français et Allemands (que le gouvernement du Reich commence ; en attendant, soyons sur nos gardes).

**Journal des savants.** 1927, août-octobre. — Ed. CUQ. Les contrats de Kerkouk au Musée britannique et au Musée de l'Irak ; 1[er] article (d'après les quatre-vingt-deux textes cunéiformes publiés par M. C. J. Gadd ; les règles formulées sur ces tablettes sont postérieures au code d'Hammourabi, alors que les peuples de Guti étaient depuis plusieurs siècles soumis aux lois babyloniennes. Étudie les changements subis dans l'intervalle par le code d'Hammourabi). — A. MERLIN. La sculpture antique de Phidias à l'ère byzantine ; suite et fin. — H. DEHÉRAIN. Jean-François Rousseau, agent de la Compagnie des Indes, consul et orientaliste, 1738-1808.

**Mercure de France.** 1927, 1[er] octobre. — Gabriel BRUNET. Bossuet. — D[r] A. MORLET. Glozel et le premier âge de l'argile (grâce à l'argile, « les tribus glozéliennes ont réalisé les deux plus grandes découvertes de l'humanité primitive : la céramique et l'écriture »). — Paul FORT. Guillaume le Bâtard et la conquête de l'Angleterre. Acte IV. — Rapport officiel des fouilles exécutées au gisement de Glozel par les professeurs A. Mendès-Corréa, de l'Université de Porto, et Lucien Mayet, de l'Uni-

Digitized by Google

versité de Lyon, le 11 septembre 1927 (« nous affirmons formellement l'authenticité et l'ancienneté préhistorique de tout ce que nous avons constaté »). — E. Séménoff. Il y a dix ans : septembre-octobre 1917 ; l'affaire Korniloff (souvenirs personnels). = 15 octobre. Auriant. Du siège à la bataille de Navarin. — Dr Morlet. Nouvelle idole glozélienne à masque postérieur (exhumée en présence de MM. Mendès-Corréa et Lucien Mayet). — Paul Fort. Guillaume le Bâtard, ou La conquête de l'Angleterre (fin de ce drame historique). = Chronique de Glozel (le Dr Morlet fait bien à tort grief à M. Dussaud d'avoir lu à l'Académie une communication en comité secret). = 1er novembre. A. van Gennep. Chronique de Glozel (anthologie d'articles parus dans divers journaux quotidiens et revues, surtout en faveur de la haute antiquité du gisement et de la sincérité des fouilles). — J. Rouch. Le cyclone du « Saint-Géran » (étudie du point de vue scientifique le récit de Bernardin de Saint-Pierre décrivant la tempête où périt Virginie, l'héroïne de son roman). — L. Barbedette. L'acte de mariage d'Augustin Thierry (le mariage eut lieu à Luxeuil le 6 novembre 1831 ; la fiancée avait vingt-neuf ans et s'appelait Suzanne-Julie de Quérangal). = 15 novembre. Henri Sée. Le « Cromwell » de Victor Hugo et le Cromwell de l'histoire (montre combien les deux diffèrent). — Henry Massoul. François Pétrarque et Cola di Rienzo révolutionnaires. — Dr Morlet. Glozel. Les fouilles de contrôle de l'année 1927 (celles du 21 avril, du 19 mai, des 19-20 juillet, avec les rapports de MM. Depéret et Björn, de MM. Mendès-Corréa et Lucien Mayet. Rapport sur la fouille du 25 septembre constatant que « le terrain ne paraissait avoir subi aucun remaniement depuis l'époque où les objets [trouvés] avaient été abandonnés à cet endroit ». Les objets sont d'ailleurs au nombre de quatre et non inscrits). — Léon Deffoux. Le comte de Gobineau à Trye-le-Château, d'après des documents nouveaux et un texte inédit de Gobineau (sur les difficultés éprouvées par le Conseil général de l'Oise pour obtenir du préfet allemand, Schwartzkoppen, une réduction de la contribution de guerre, 27 février 1871 ; cette contribution était de neuf millions ; le comité obtint, non sans peine, une remise de deux millions. Le département de l'Oise témoigna se reconnaissance à Gobineau en lui votant, après l'armistice, une adresse de félicitations). = Chronique de Glozel (communication faite à l'Académie des sciences par M. Depéret ; lettre ouverte du Dr Morlet à M. l'abbé Breuil, accusé de « restriction mentale ». Réponse aux brochures de MM. Dussaud et Vayson de Pradenne. Revue de la Presse, par A. van Gennep).

**Polybiblion.** 1927, septembre-octobre. — A. Celier. Jurisprudence (ouvrages concernant le droit public et administratif, civil et colonial, commercial et financier, etc.). = Nécrologie : René Poupardin, † 23 août 1927 (bibliographie très détaillée) ; — John Grand-Carteret, † 2 septembre ; — Isidoro Del Lungo, † 4 mai.

**La Révolution de 1848 et les Révolutions du XIXe siècle.** 1927, juin-août. — J. Prudhommeau. Un commis voyageur en communisme icarien : Chameroy, disciple de Cabet ; suite (lettres de Chameroy à Cabet, 1841-1842). — M.-T. Laurin. Deux procès de presse sous Louis-Philippe, 1845, contre Francisque Bonnet (intentés l'un et l'autre pour articles parus dans le *Réveil de l'Ain ;* Bonnet fut chaque fois acquitté). — Robert Schnerb. La Seconde République dans le département du Puy-de-Dôme ; 2e partie : Les élections républicaines à l'Assemblée constituante. — G. Vauthier. La souscription Baudin (en 1868).

Digitized by Google

**La Révolution française.** 1927, juillet-septembre. — Gaston MARTIN. Le théâtre et la politique à Toulouse en l'an V. — A. AULARD. La Révolution et le régime majoritaire (combat la thèse récemment soutenue par un écrivain italien, M. Ruffini, qui voit une partie des origines du système proportionnaliste dans la pensée de certains chefs ou précurseurs de la Révolution française ; pour celle-ci, « le régime majoritaire fut une formation de combat qu'elle n'aurait pu altérer sans suicide »). — G. VALLÉE. Le remplacement militaire en Charente sous le régime de la conscription, 1798-1814 ; à suivre (utile contribution à l'histoire, si mal connue, de nos institutions militaires pendant la période consulaire et impériale). — Albert MEYNIER. Le prétendu complot royaliste de fructidor an V (soutient qu'il n'y eut pas en fructidor, dans les Conseils, de conspiration royaliste contre le Directoire ; mais reconnaît que le coup d'État a frappé une manière efficace et durable le royalisme renaissant). — J. GODCHOT. Le comité de surveillance révolutionnaire de Nancy, 2 avril 1793-1er germinal an III (à suivre). — F. BRAESCH. Les Lazowski. C. P.

**Revue archéologique.** 1927, juillet-septembre. — Th. REINACH. La charte ptolémaïque de Cyrène (document publié par Silvio Ferri dans les Mémoires de l'Académie de Berlin. C'est « le statut local, demi-monarchique, demi-républicain, octroyé à Cyrène en 322 ou 321 par Ptolémée, fils de Lagos, seize ans avant qu'il songeât à prendre le titre de roi ». Traduction de l'inscription). — P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE. A Delphes : le fronton oriental du temple archaïque. — Paul COUISSIN. Les armes gauloises figurées sur les monuments grecs, étrusques et romains. VI (le casque, la cuirasse, les jambières, les brassards, le char et l'armure du cheval, les enseignes et les instruments de musique). — Abbé P. FAVRET. La nécropole hallstattienne des Jocasses à Chouilly, Marne ; suite et fin. — A. LÉTIENNE. Les portails romans de la Basse-Normandie. — Nouveaux cachets d'oculistes (supplément au recueil paru en 1904, nos 234-251). — E. POTTIER. Un corpus des vases chalcidiens.

**Revue de l'histoire des colonies françaises.** 1927, 2e trimestre. — J. TRAMOND. Saint-Domingue en 1756 et 1757, d'après la correspondance de l'ordonnateur Lambert. — François CHARLES-ROUX. Les travaux d'Herculais, ou Une mission extraordinaire en Barbarie ; chap. II (Herculais à Tunis, où il arrive le 20 prairial an II ; il en partit le 5 germinal an V). — Henri SÉE. Documents sur le commerce de Cadix, 1691-1752 ; suite. = 3e trimestre. M. CHARLES-ROUX. Les travaux d'Herculais, suite (Herculais à Alger en l'an IV ; rappelé en frimaire an V, il partit pour Tunis). — J. TRAMOND. Saint-Domingue en 1756 et 1757, d'après la correspondance de l'ordonnateur Lambert ; suite. — AURIANT. Marmont, duc de Raguse, et Mehémet Ali, pacha d'Égypte (1834-1835. En 1838, Méhémet Ali, qui avait accueilli avec une grande distinction Marmont, alors éloigné de tout service actif, chercha à l'employer auprès des cours étrangères ; sa correspondance en témoigne). — Une liste de souscripteurs à la Compagnie [française] des Indes orientales, 7 octobre 1664-14 mars 1765. — Une curieuse visite d'Haïder Ali au camp anglais en 1769. — Paul ROUSSIER. Tableau du commerce général de la France avec les colonies d'Amérique etd'Afrique, 1716-1788. — ID. Instructions données au sieur Dangeac, nommé gouverneur des îles Saint-Pierre et Miquelon, 27 février 1763.

**Revue de l'histoire de Versailles.** Année 1925 (un seul volume). — Victor GLACHANT. Quelques lettres de vieillesse de Mme de Maintenon (trente-neuf lettres

Digitized by Google

données à la Bibliothèque de la ville en 1920 par la comtesse de Gramont d'Aster ; les vingt-six premières de 1675 à 1714 ; les autres postérieures à la mort du roi). — C. H. L'abbé Jean de Vayrac, 1664-1734? (c'est le dernier écrit d'Alfred Morel-Fatio. Il avait réuni d'assez nombreux documents sur ce personnage qui passa au moins dix ans en Espagne sous Philippe V, 1701-1710. Intéressant sur la Cour d'Espagne. M. Hirschauer ajoute deux documents qui se rapportent à la conspiration de Cellamare. Morel-Fatio les avait copiés aux archives des Affaires étrangères. Le second est un « Mémoire instructif » touchant Mlle de Launay, femme de chambre de Mme la duchesse du Maine, par le nommé d'Avranches, valet de chambre, et Despavots, valet de pied de la même duchesse). — F. Boulé. Une École nationale d'apiculture à Versailles pendant la Révolution et sous l'Empire. L'établissement Della Rocca. — Gabriel Vauthier. L'état du département de Seine-et-Oise en fructidor an VIII ; rapport du préfet Germain Garnier. — Louis Bigard. La « Saint-Napoléon » à Rueil et les événements de 1814. — Gabriel Vauthier. Un mouvement ouvrier à Rambouillet en 1832. — Marcel Batilliat et F. Boulé. Deux séjours de Renan à Versailles, 1849 et 1871. — André Rhein. Bibliographie de l'histoire de Seine-et-Oise, année 1926. — L. Bigard. Les ponts du chemin de Saint-Germain sous Louis XIII. — Gabriel Vauthier. La mission d'Edmond Genet aux États-Unis en 1793 (Genet, disgracié en février 1794, resta aux États-Unis pour sa sécurité personnelle ; par l'entremise de Mme Campan, il réussit à être rayé de la liste des émigrés où, d'ailleurs, son nom ne figure pas, 27 avril 1799). — A. Lesort. Découverte à Saint-Germain-en-Laye d'un cimetière mérovingien (dans les parages de l'ancien prieuré de Feuillancourt, fondé par Dagobert au viie siècle). = Année 1927, avril-juin. Émile Male. La clef des allégories peintes et sculptées de Versailles. — Ed. Christen. Les écoles d'équitation de Versailles. — Baron Hennet de Goutel. L'exposition de « Marie-Antoinette et sa cour » à la bibliothèque de Versailles. — André Rhein. Bibliographie de l'histoire de Seine-et-Oise, année 1926.

**La Revue de Paris.** 1927, 1er octobre. — Prince Youssoupoff. La fin de Raspoutine. I (caractère du tsar et de la tsarine ; origines de Raspoutine ; comment il parvint à s'emparer de l'esprit et du cœur de la tsarine). — Albert Thibaudet. Le tricentenaire de Bossuet. — Richard Wagner. Lettres à sa femme, 1858-1859. — Roger Labonne. Athènes (c'est l'Athènes contemporaine, celle du coup d'État de Pangalos, celle où fleurissent les discours, le négoce, l'agio, le jeu, mais qui ne laisse pas s'éteindre le flambeau mystique de l'hellénisme). — Paul Darcy. Au service de la France en Russie ; fin (son activité créatrice pendant la Grande Guerre ; arrêté par les Bolchevistes et traité avec un raffinement de cruauté, il est enlevé en décembre 1919 par le typhus exanthématique contracté en prison). = 15 octobre. André Gide. La détresse de notre Afrique équatoriale. — Prince Youssoupoff. La fin de Raspoutine. II. = 1er novembre. Wickham Steed. Hommes d'État et diplomates pendant la guerre (Sonnino et Delcassé ; la déclaration de Corfou, juillet 1917 ; rencontre chez Steed lui-même d'Italiens et de Yougoslaves, les 14 et 18 décembre 1917, après le désastre de Caporetto, pour élaborer une entente entre les deux pays également menacés par la victoire austro-allemande ; le « pacte de Rome » en vue d'un accord italo-slave. Mission de Steed en Italie en février 1918. Très important témoignage). — Prince Youssoupoff. La fin de Raspoutine. III. — Pierre Deloncle. L'heure du Transsaharien (études poursuivies depuis



Digitized by Google

1907 pour un projet dont la réalisation contribuerait puissamment à l'expansion coloniale de la France).

**Revue des Deux Mondes.** 1927, 1er octobre. — G. Lenotre. Les pèlerinages de Paris révolutionnaire. Le jardin de Picpus ; I : La prison du Luxembourg (arrestation et condamnation à mort du maréchal et de la maréchale de Mouchy, des dames de Noailles). — *** L'Italie et les responsabilités austro-allemandes de la guerre (rapports de l'Italie et de l'Autriche-Hongrie depuis 1908 et l'agonie de la Triple-Alliance). — Gustave Fougères. L'École d'Athènes (pendant la Grande Guerre, Fougères fut un témoin direct et fort éclairé des événements. Le drame de décembre 1916. L'après-guerre, sous la direction de Charles Picard). — Lucien Romier. Vues sur les États-Unis ; III : L'avenir économique (l'Amérique, si active et si prospère, « est menacée gravement, pour l'avenir, par la désagrégation de la famille et par les excès du protectionnisme »). — H. de Balzac. Itinéraire de Paris à Wierzchownia ; publ. par *M. Bouteron*. — Louis Gillet. Le monde de M. Wells (analyse du *Monde de William Clissold*, où le romancier présente le développement de sa pensée et, en partie même, de sa vie). = 15 octobre. Maurice Pernot. L'Allemagne en 1927. — G. Lenotre. Le jardin de Picpus ; II : La barrière du Trône (les dames de Noailles transférées du Luxembourg à la Conciergerie, 3 thermidor an II ; leur condamnation à mort et leur exécution le 4. Souvenirs du P. Carrichon, qui assista au supplice). — Général Tanant. La belle jeunesse française (d'après la biographie du lieutenant Raymond de Perrot, tué au Maroc en 1925). — Alfred Rébelliau. Bossuet et Louis XIV ; I : Le carême de 1662 ; l'appel au roi). — J. Peticol. L'erreur de l'école mixte. — Pierre de Nolhac. Mme de Pompadour et la politique ; III : Le renversement des alliances. — René La Bruyère. La France en Égypte (depuis Bonaparte jusqu'au roi Fouad Ier, « souverain éclairé, protecteur des lettres et des arts, ami de la France et pénétré de sa culture »). — Jérôme Carcopino. Les fouilles de Doura-Europos. = 1er novembre. G. Lenotre. Le jardin de Picpus ; III : L'enclos des chanoinesses (où furent ensevelies les dames de Noailles ; son histoire depuis 1794, d'après des documents conservés aux Archives nationales). — Antoine Redier. Comment Louise de Bettignies passait la frontière (recueille les récits faits par les trois personnes qui ont assisté, pendant la Grande Guerre, Louise de Bettignies dans ses voyages de Lille à la frontière hollandaise pour guider des soldats français dans leur évasion et rapporter des renseignements utiles aux chefs alliés. Elle mourut dans une prison allemande après trois ans d'atroces souffrances). — Alfred Rébelliau. Bossuet et Louis XIV ; II : La réponse du monarque absolu. — Lucien Romier. A la frontière des deux Amériques (au Mexique ; aspects extérieurs et arrière-pensées de Mexico ; entrevue avec le président Calles, qui, sympathique à la France, est très réservé quand on l'interroge sur les États-Unis : « Nous ne cherchons querelle à personne, mais nous resterons indépendants »). — Paul Bourget. A Chantilly. Rapport lu à la séance trimestrielle de l'Institut, 19 octobre. = 15 novembre. *** La défense contre le bolchevisme. — Alfred Rébelliau. Bossuet et Louis XIV ; III : Le ralliement à l'absolutisme (Le mouvement vers l'absolutisme en France au milieu du XVIIe siècle. Les réflexions de Bossuet et son évolution ; le sermon sur les devoirs des rois). — Victor Forbin. Avec la « Liaison française » au Canada ; I : De Québec à Winnipeg (impressions de voyage dans les régions minières et agricoles). — Pierre de Nolhac. Mme de Pompadour et la politique ; V : Disgrâce de Bernis (l'abbé se nuit dans

Digitized by Google

l'esprit de la favorite et du roi par ses jérémiades sur la situation de la France en 1758, par son appel à un dictateur. Il reçoit le chapeau de cardinal, le 10 octobre ; mais c'est Stainville, créé duc de Choiseul le 25 août, qui va le remplacer. Après avoir été le protégé de Bernis, il devient son protecteur). — R. DE LA SIZERANNE. A propos de Glozel. Réflexions sur les faux en art, 1495-1927 (où il n'est guère question de Glozel ; mais du prétendu buste de G. Benivieni, fabriqué à Florence par Giov. Bastianini ; de la tiare dite de Saïtapharnès, fabriquée par le ciseleur russe Roukhomovski ; du buste en cire polychrome attribué à Léonard de Vinci et fabriqué à Londres vers 1847 par Richard Cockle Lucas). — Marika STIERNSTEDT. Dans la Suède d'aujourd'hui (son évolution au XIX^e siècle et ses causes ; caractère de son nationalisme actuel).

**Revue des études historiques.** 1927, juillet-septembre. — Joseph FAUREY. La carrière militaire du chevalier de Maison-Rouge, Gonsse de Rougeville, d'après des documents inédits (apporte d'utiles corrections à l'ouvrage de M. Lenôtre sur ce personnage ; prouve que Gonsse de Rougeville naquit en 1751 et non en 1761, ce qui dissipe le mystère que M. Lenôtre avait signalé dans la biographie de ce personnage). — Capitaine de corvette TRANIER. Le problème naval de l'expédition d'Égypte, 1798. — E. LHOMMEDÉ. La législation des émigrés, 1802-1816. — S. P. KOCZOROWSKI. Joachim Lelewell (biographie du célèbre historien et patriote polonais, 1786-1861). — Pierre RAIN. Le vrai visage des États-Unis. — M.-D. CONSTANT. La prétendue Comédie ecclésiastique du Père Labat, O. P. (on vient de réimprimer, sous le titre de *Comédie ecclésiastique*, des extraits tirés d'un ouvrage du P. Labat intitulé *Voyage en Espagne et en Italie ;* le choix a été fait comme si le livre était la truculente histoire d'un moine vagabond. En fait, le P. Labat, dominicain, né et mort à Paris, 1664-1738, fut un excellent religieux, qui occupe une place fort honorable dans l'histoire des Antilles). = Chronique de la Société des études historiques.

**Revue des questions historiques.** 1927, octobre. — N. BRIAN-CHANINOV. La Russie et la catholicité durant le Moyen Age. — Abbé RONY. Hugues de Romans, légat pontifical, 1073-1106. — E. LE MARCHAND. Hyde de Neuville diplomate (chargé de la légation de France à Washington, 1816-1818 et 1821-1822 ; ambassadeur au Brésil, où il n'alla pas, mais il se rendit à Lisbonne auprès du roi Jean VI qui était rentré en Europe, 1823-1825. Nombreux renvois aux archives des Affaires étrangères. Hyde de Neuville quitta le service diplomatique en 1830 et mourut en 1857). — G. D'ANGLADE. Une page de l'histoire de la Louisiane (deux frères, Pierre et Jean Lafitte, avaient, au début du XIX^e siècle, organisé un centre de pirateries dans l'île de Barataria, située sur la côte de la Louisiane, et établi un comptoir au cœur même de la Nouvelle-Orléans. Jean réussit à faire agréer ses services au général américain Jackson, qui voulait empêcher les Anglais de prendre cette ville en 1815 ; il en fut récompensé par une amnistie pleine et entière). — J. RUINAUT. La reine Hortense (d'après le livre de Joseph Turquan et les Mémoires de la reine). — E.-G. LEDOS. Chronique générale. — Albert ISNARD. Revue des périodiques. — A. VINCENT. Chronique d'histoire orientale. — CIZAM. Courrier italien. — G. ALLEMANG. Courrier allemand. = Notes bibliographiques.

**Revue d'histoire diplomatique.** 1927, avril-juin. — Henri DE MANNEVILLE. La mission de M. de Gobineau en Grèce, 1864-1868. — Comte Serge FLEURY. M^me de

Digitized by Google

Mirbel et ses amis en 1848 (Lizinska Rue, miniaturiste de talent, épousa Brisseau de Mirbel, botaniste remarquable et esprit distingué. Elle eut un salon à la mode au temps de Louis-Philippe. On publie ici des lettres d'elle adressées de Paris à la princesse de Canino et à Guizot, réfugié à Londres, d'octobre 1848 à juin 1849). — Pierre DOYON. La mission diplomatique de Descorches en Pologne ; suite (juin 1792). — Pierre LOEVENBRUCK. Tallien, consul de France à Alicante (ce poste, où il fut nommé le 7 frimaire an XIII, était pour lui une disgrâce et il s'empressa de l'abandonner après quelques mois). = Juillet-septembre. Voir plus haut, p. 194. = Octobre-décembre. Olof OIJER. Le comte d'Ærenthal et ses méthodes diplomatiques. — Comte DE SAINT-AULAIRE. L'Autriche-Hongrie en 1832 et en 1912 (parle d'un double projet de mariage qui échoua : le premier, en 1832, entre le duc d'Orléans et une archiduchesse d'Autriche ; le deuxième, en 1912, ne fut qu'un projet pour « unir le noble trésor austro-hongrois, qui était vide, à la Bourse de Paris, riche alors et courtisée par l'univers »). — Baron Ernest SEILLIÈRE. La Grande Mademoiselle et Lauzun (d'après le duc de La Force). — Paul MARMOTTAN. Le marquis Jérôme de Lucchesini (nommé par Frédéric II chambellan, 9 mai 1780, il a laissé des notes écrites au jour le jour sur ses entretiens avec le roi, de septembre 1780 à septembre 1783. Elles ont été publiées par son neveu en 1827). — Albert PINGAUD. La Lombardie en 1814.

**Revue d'histoire économique et sociale.** 1926, n° 1. — Gaëtan PIROU. Science et doctrines économiques (il n'est pas de système économique « vrai et viable pour tous les temps et tout l'univers » ; mais, « si le monde évolue, la psychologie de l'homme se modifie assez peu » et il reste place pour une science économique dont il serait imprudent de méconnaître les enseignements). — Henri SÉE. Quelques aperçus sur le transit des marchandises au XVIII^e siècle (utilise des documents inédits des archives départementales de la Loire-Inférieure). — A. MATHIEZ. Les restrictions alimentaires en l'an II (étude précise sur certains essais de réglementation économique pendant la Terreur : pain de l'égalité, cartes de pain, cartes de viande et carême civique, etc.). — O. LE ROY. L'activité économique primitive d'après M. Charles Gide. — ROCHE-AGUSSOL. Tarde et l'économie psychologique. = N° 2. Auguste DESCHAMPS. Observations sur l'attitude des économistes classiques anglais en matière de salaires. — Alfred POSE. Esquisse de l'évolution de la théorie quantitative. — Robert VIVIER. Contribution à l'étude des anciennes mesures du département d'Indre-et-Loire aux XVII^e et XVIII^e siècles. — Henri SÉE. L'activité commerciale de la Hollande à la fin du XVII^e siècle. = N° 3. ROCHE-AGUSSOL. Tarde et l'économie psychologique ; suite et fin. — Maurice GAFFIOT. La théorie du luxe dans l'œuvre de Voltaire. — G.-M. BOUSQUET. Francesco Ferrara (essai sur la vie et l'œuvre d'un grand économiste italien du XIX^e siècle). = N° 4. Gaston MARTIN. Nantes et la Compagnie des Indes, 1664-1769 ; premier article. — P.-M. BONDOIS. La protection des jardins et des cultures au XVIII^e siècle. — Léon CAHEN. L'approvisionnement en pain de Paris au XVIII^e siècle (étude solidement documentée, qui met en relief l'impuissance des pouvoirs publics, l'angoisse de la population ; elle aide à comprendre les événements de 1789 et de la période révolutionnaire). — Jean RUTKOWSKI. Le régime agraire en Pologne au XVIII^e siècle ; premier article. = 1927, n° 1. Louise SOMMER. Mercantilisme et théorie de la valeur. — Gaston MARTIN. Nantes et la Compagnie des Indes ; suite. — Jean RUTKOWSKI. Le régime agraire en Pologne au XVIII^e siècle ;

Digitized by Google

suite et fin. — Henri Sée. L'économie rurale de l'Anjou dans la première moitié du XIX^e siècle (lenteur des progrès réalisés ; les transformations décisives n'auront lieu que plus tard, grâce aux chemins de fer). = N° 2. H.-E. Barrault. L'influence de l'idée d'évolution sur la science économique. — G.-H. Bousquet. L'œuvre économique d'Angelo Messedaglia (économiste italien du XIX^e siècle). — Léon Vignols. La course maritime. Ses conséquences économiques, sociales et internationales (exemples tirés de l'histoire de la seconde moitié du XVIII^e siècle et de la période napoléonienne). — Gaston Martin. Nantes et la Compagnie des Indes, 1664-1769 ; fin (dans l'ensemble, Nantes a entretenu avec la Compagnie des relations assez orageuses ; elle lui a dû pourtant la renaissance de son activité maritime). C. R.

**Revue d'histoire moderne.** 1927, janvier-février. — Jean Poirier. L'Université provisoire, 1814-1821 ; suite (à partir de 1815, les chefs de l'Université la défendent énergiquement contre ses « pieux calomniateurs » ; ils travaillent à la réformer ; Cuvier rêve de rénover l'enseignement supérieur ; on commence à rechercher les moyens pratiques de répandre l'instruction primaire, à l'instar de la Hollande ; l'Université poursuit la lutte contre les empiétements des petits séminaires ; la décadence des anciens ordres enseignants, en particulier des Oratoriens, et l'intransigeance des Jésuites facilitent sa résistance). — Béatrice-J. Schlumberger. « La rue à Londres », par Jules Vallès (ouvrage assez bien informé, quelquefois très partial). = Chroniques de Henri Hauser (La date de l'avènement de François I^er), Henri Sée (Création d'un bureau de correspondance générale en 1766), J.-P. Nutter (Turgot, Franklin et les Insurgents), Jacques Ancel (Histoire diplomatique de l'Orient européen). = Mars-avril. O.-A. Johnsen. Le commerce entre la France méridionale et les pays du Nord sous l'Ancien régime. — P. Harsin. Esquisse de la politique de la France à l'égard de la principauté de Liége, particulièrement au XVII^e siècle. = Chroniques de G. Gesztesi (L'émigration hongroise et la campagne d'Italie), L. Cahen (A propos des récents congrès). = Notes bibliographiques, par L. Febvre (bibliographie alsacienne et récentes publications de la Faculté des lettres de Strasbourg). = Notes bibliographiques allemandes. = Mai-juin. Frans van Kalken. Les origines du sentiment antirévolutionnaire dans les Pays-Bas autrichiens en 1789 et ses effets sur la Révolution brabançonne. — E. Mayer. Brialmont (à propos de la publication récente des mémoires du célèbre ingénieur militaire belge). — Hubert van Houtte. Les conférences franco-espagnoles de Deynze, 1676-1678 (étude sur un curieux essai de règlement du droit de la guerre). = Chronique de Henri Laurent (La concurrence entre les centres industriels des Provinces-Unies et de la principauté de Liége aux XVII^e et XVIII^e siècles et les origines de la grande industrie drapière verviétoise). C. R.

**Revue historique de droit français et étranger.** 1927, juillet-septembre. — A. de Senarclens. L'extension de l'édit des édiles aux ventes de toute espèce de choses. — A. de Lacger. Statuts synodaux inédits du diocèse d'Albi au XIII^e siècle (textes et commentaire). — J. Massiet du Biest. Le chef-cens et la demi-liberté dans les villes du Nord avant le développement des institutions urbaines, X^e-XII^e siècles (étude critique sur le « Répit de Saint-Firmin » à Amiens, des origines au XIV^e siècle ; comparaison avec le « répit de Saint-Firmin » chez les habitants de Camons et de Poulainville-lès-Amiens, avec la condition des hommes de Sainte-Marie à Tournai, avec le chevage à Corbie, les « homines de Casa Dei » à Liége). — Carlo Guido Mor.

Digitized by Google

Le droit romain dans les collections canoniques des x^e et xi^e siècles. — Compte-rendu des journées d'histoire du droit tenues à Paris du 13 au 15 juin 1927.

ALLEMAGNE.

**Historisches Jahrbuch.** Bd. 47, h. 1, 1927. — Gustav BECKMANN. Die Pappenheim und die Würtzburg des 12 und 13 Jahrhunderts in ihrer Verflechtung mit der Geschichte der Zeit und in ihrer Berührungen mit Kaisern und Päpsten (histoire de deux familles, issues de *ministeriales* d'Empire pour l'une et d'Église pour l'autre, mais — semble-t-il — de *ministeriales* de condition libre). — Michael STRICH. Kurfürstin Adelheid von Bayern (princesse de Savoie, mariée en 1651 à l'Électeur Ferdinand-Marie de B. ; sa correspondance avec l'homme de lettres italien B. Bianchi). — Karl SCHOTTENLOHER. Aus dem Tagebuch des Ingoldstädter Rechtslehrers D^r Johannes Rosa (1508-1510). — F. X. SEPPELT. Zur Papstgeschichte des ausgehenden XII Jahrhunderts (analyse utile des principaux mémoires composant la *Festschrift* dédiée à P. Kehr sous le titre *Papstum und Kaisertum*). = H. 2 (cette livraison est personnellement dédiée à Aloys Schulte pour son 70^e anniversaire). — Josef MARTIN. Priscillianus oder Instantius? (le traité en provenance d'un manuscrit de Würzbourg, publié pour la première fois en 1889 par Schepss dans les œuvres de Priscillien, est bien de ce dernier, comme le pensait le premier éditeur, et non, comme l'a soutenu dom Morin, de l'évêque Instantius). — Max BUCHNER. Zur Entstehung und zur Tendenz der Gesta Dagoberti. Zugleich ein Beitrag zum Eigenkirchenwesen im Frankenreiche (croit les *Gesta* composés par Hilduin, vers 830, essentiellement dans le dessein de prouver l'indépendance de Saint-Denis vis-à-vis de l'évêque de Paris). — K. G. HUGELMANN. Studien zum Recht der Nationalitäten im deutschen Mittelalter ; I : Die deutschen Stämme im Sachsenspiegel und in anderen Rechtsquellen des 13 Jahrhunderts (souvenirs historiques des anciennes grandes nationalités allemandes et traces de la personnalité des lois ; fort intéressant). — Heinrich SCHROHE. Justus Calvinus-Baronius, ein Konvertit und Kontroversist des 17. Jahrhunderts. — Max BRAUBACH. Die « Eudämonia », 1795-1798 : ein Beitrag zur deutschen Publizistik im Zeitalter der Aufklärung und der Revolution (journal antirévolutionnaire publié d'abord à Leipzig, puis à Francfort-sur-le-Main ; polémiques contre Fichte et contre les Illuminés). — J. B. HALBLITZEL. Der « Hebraeus quidam » bei Paschasius Radbertus. — Carl WEYMANN. Zu den Erfurter Gesta Ernesti ducis (corrections à l'édition donnée par Lehmann d'une version latine inédite de la légende du duc Ernest). — Karl SCHOTTENLOHER. Bischof Berthold von Chiemsee und seine Brevier-Ausgabe des Jahres 1516. — Paul KALKOFF. Die Erfurter theologische Fakultät gegenüber der Bulle « Exsurge » (attitude antiluthérienne de la Faculté de théologie d'Erfurt). — E. C. SCHERER. Die letzten Vorlesungen Melanchthons über Universalgeschichte. — Manfred LAUBERT. Die provisorische Regelung der geistlichen Gerichtsbarkeit und die Entschädigung des Klerus in der Provinz Posen nach 1815. M. B.

**Historische Zeitschrift.** Vol. 134, n° 1, 1926, mai-juin. — HESSEL. Friaul als Grenzland (l'évolution du pays, qui, longtemps soumis aux influences germaniques, a, en 1420, par l'annexion à Venise, passé définitivement sous celle de l'Italie, a été commandée — comme celle de tous les pays situés sur la limite des peuples germains et latins — non par les conditions locales, mais par la situation générale

Digitized by Google

de l'Europe). — Rothfels. Friedrich der Grosse in den Krisen des siebenjährigen Krieges (Frédéric a été soutenu dans les moments les plus désespérés par le point d'honneur de l'officier, la conscience de son devoir de roi et le sentiment de la destinée de la Prusse d'être une grande puissance). — Friedrich Schneider. Neuere Dante-Literatur. V. — Gustav Mayer. Gräfin Sophie von Hatzfeldt, Bismarck und das Duell Lassalle-Rakowitza. — Veit Valentin. Die Vorgeschichte des Waffenstillstandes (Ludendorff a cru pouvoir obtenir encore une paix blanche au moment où les Alliés n'acceptaient plus qu'une paix victorieuse). = N° 2, juillet-août. K. Hampe. Italien und Deutschland im Wandel der Zeiten (parallélisme et divergences de leurs destinées ; grande influence de l'Italie sur l'Allemagne du Sud ; Turin est, comme Potsdam, un symbole d' « autorité monarchique, de discipline militaire, d'énergique et froide bureaucratie »). — E. Stengel. Die Entwicklung des Kaiserprivilegs für die römische Kirche, 817-962. — A. Brackmann. Die Ostpolitik Ottos des Grossen (les desseins d'Otton sur les Slaves et la Russie se heurtent à la volonté du pape de ne pas laisser trop grandir l'Église soumise à l'empereur, particulièrement le nouvel archevêché de Magdebourg. Jean XXIII a été, dans cette mesure, le précurseur des grands papes qui ont, du xi^e^ au xiii^e^ siècle, défendu l'Église contre l'Empire). — H. Finke. Die Seeschlacht am Kap Orlando (livrée le 4 juillet 1299). — W. Füsslein. Das Ringen um die bürgerliche Freiheit im mittelalterlichen Würzburg des xiii. Jahrhunderts. — J. Trier. Patrozinienforschung und Kulturgeographie (l'étude des noms de patrons d'églises, élevée au rang d'une hagiogéographie, doit devenir partie intégrante et importante de la géographie de la civilisation ; exemple, entre autres, le culte de saint Josse, qui jalonne la route commerciale du Rhin à l'Adriatique). — R. Hapke. Der nationalwirtschaftliche Gedanke in Deutschland zur Reformationszeit (dans l'activité économique de l'Allemagne du xvi^e^ siècle, l'institution impériale et l'idée impériale jouent un rôle, plus important qu'on ne le croit d'ordinaire, dans le sens d'une économie nationale). = N° 3, septembre-octobre. G. Beyerhaus. Abbé de Pauw und Friedrich der Grosse. Eine Abrechnung mit Voltaire (de Pauw, contre qui Voltaire a écrit les *Lettres chinoises, indiennes et tartares*, l'a finalement emporté sur lui dans l'esprit de Frédéric). — C. Neumann. Der junge Jacob Burckhardt. — E. Wechssler. Zur Kenntniss des jüngsten Frankreichs (examen d'ouvrages récents, allemands et français). = Vol. 135, n° 1, novembre-décembre. E. von Moeller. « De Vaticinio sapientum », écrit de jeunesse de Leibniz. — S. Kaehler. Alfred Doves Aufsätze und Briefe. — O. Hintze. Kelsens Staatslehre (remarquable construction logique, mais tout abstraite, ignorant volontairement l'histoire et les États réels, purement juridique, diamétralement opposée à la doctrine de Spengler, qui ne connaît que la puissance ; la dissociation dans la théorie de l'État de ces deux points de vue, force et droit, jadis inséparablement unis, est le signe d'une maladie grave de la vie et de la pensée politiques en Allemagne). = N° 2, 1927, janvier-février. M. Gelzer. Altertumswissenschaft und Spätantike (l'étude de la basse antiquité, jusqu'ici trop négligée, parce qu'elle a été englobée dans le préjugé « classique » contre le Moyen Age, relève des spécialistes de l'antiquité ; elle embrasse quatre siècles, de la naissance du péril sassanide, sous Sévère Alexandre, jusqu'à la formation du royaume lombard en Italie, qui marque la vraie fin de l'unité romaine. Le grand problème politique qui la remplit est celui de la barbarisation de l'Empire. Intellectuellement, elle correspond moins à une « décadence » qu'à une « métamorphose » de la civilisation antique, formée par le contact et

Digitized by Google

l'interpénétration des trois éléments hellénistique, oriental et romain, qui se rencontrent également dans le christianisme). — O. HINTZE. Troeltsch und die Probleme des Historismus (l' « historisme » de Troeltsch a pour contraire, à ses propres yeux, le naturalisme, la conception rationaliste du XVIII[e] siècle. Mais il y en a aussi un autre, le pragmatisme, explication de l'histoire par l'action volontaire des grands personnages et leur psychologie. L' « historisme » de Troeltsch n'est pas seulement contemporain de la conception lamprechtienne de l'histoire de la civilisation, mais en rapport avec elle. Il considère trop les idées qui dominent l'histoire comme surhumaines, presque révélées : c'est qu'il n'a pas cherché assez à préciser le rapport de l'individu et de la société comme facteurs de l'histoire, et qu'il a toujours craint d'arriver à des explications plus ou moins naturalistes qui empiéteraient sur la liberté du domaine de l'esprit. La « synthèse de culture » dont il fait l'objet de l'évolution historique n'embrasse que le cercle de la culture occidentale — Méditerranée, peuples romains-germaniques et christianisme — y compris naturellement l'Amérique, mais à l'exclusion de l'Asie et de l'Islam, en englobant cependant l'orthodoxie). = N° 3, mars-avril. W. HOPPE. Das Erzstift Magdeburg und der Osten (la forte politique d'extension des archevêques des XII[e] et XIII[e] siècles est venue 200 ans trop tard). — K. A. VON MÜLLER, Treitschke als Journalist. — K. GALLING. Das Deuteronomium. — G. VON BELOW. Die unfreie Herkunft des niederen Adels und ihre Beurteilung. — G. VERNADSKY. Zur Geschichte des Entwurfs einer Konstitution für Russland vom Jahre 1819. — L. E.

## BELGIQUE.

**Analecta Bollandiana.** Tome XLV, fasc. 3 et 4. — Mgr Francesco LANZONI. Il sogno presago della madre incinta nella letteratura medievale e antica. — Paul PEETERS. Saint Thomas d'Émèse et la Vie de sainte Marthe (le moine Thomas, improprement surnommé « Salos », est marqué le 18 novembre dans le martyrologe romain ; il nous est connu par quatre sources suivies de près par l'auteur. Il était un moine appartenant à un couvent de Cœlé-Syrie, dans les environs d'Émèse. Il mourut peu de temps avant sainte Marthe, 551, l'une des deux femmes qui furent, dit-on, évincées du tombeau de saint Thomas). — Hippolyte DELEHAYE. Hagiographie et archéologie romaines ; II : Le sanctuaire des apôtres sur la voie Appienne et quelques publications récentes (importance des recherches d'Erich Caspar sur la plus ancienne liste épiscopale de Rome). — ID. Les lettres d'indulgence collectives ; suite (chap. IV, les lettres collectives du XVI[e] siècle. Le regeste de ces pièces occupe les p. 326-344). — Maurice COENS, S. J. Notes sur la légende de saint Hubert. = Bulletin des publications hagiographiques.

## CANADA.

**Nova Francia.** 1927, 24 août. — Actes de la Société d'histoire du Canada. Les fêtes en l'honneur de Pierre Boucher à Mortagne-du-Perche, 20-21 août 1927 (Pierre Boucher de Boucherville et Grosbois, gouverneur de Québec, mort en avril 1717). — Paul MEUNIER. Les Du Chaffault ; suite (1791-1813). — Edmond BURON. Pierre d'Ailly et la découverte de l'Amérique (quatre pages). — R. LA ROQUE DE ROQUEBRUNE. Aymar de Clermont-Chatte, gouverneur de Dieppe et lieutenant général de la Nouvelle-France (quelques lettres inédites de 1587-1588). — Emmanuel DE CATH ELINEAU. Études sur Roland-Michel Barrin de La Galissonnière.

Digitized by Google

### États-Unis.

**Foreign affairs.** 1927, octobre. — Archibald Cary Coolidge. A quarter century of franco-british relations (nécessité pour les deux peuples de rester unis). — Henry M. Robinson. Some lessons from the economic conference. — Raymond Leslie Buell. The struggle in Africa (lutte d'influences politiques, économiques et religieuses ; intervention future des États-Unis, où nombreux sont les nègres originaires d'Afrique). — J. A. M. de Sanchez. A year of M. Poincaré. — Isaiah Bowman. The pioneer fringe (avec quatre cartes montrant les domaines ouverts aux pionniers du monde entier et leur œuvre). — Count Carlo Sforza. Imperialistic Russia in China (origine et conséquence de l'accord par lequel en 1924 le gouvernement chinois a reconnu la Russie soviétique : alliés, ils voulaient s'emparer du chemin de fer de l'Est chinois sans aucune compensation pour la Compagnie, qui était purement et simplement dépouillée). — Manley O. Hudson. International problems at Shanghai. — Albert D. Brokow. Oil (état actuel de l'exploitation du pétrole dans le monde ; rivalité sur ce domaine entre la Grande-Bretagne et les États-Unis). — L. Y. Spear. Battleships or submarines? — John S. Ewart. Canada, the Empire and the United States (grave problème que pose la situation du Canada dans ses rapports avec la Grande-Bretagne et les États-Unis). — C. K. Leith. Exploitation and world progress (la recherche des matières premières fournies par le sol n'est pas et ne peut être l'œuvre d'un seul peuple ; il faut admettre que toutes les nations qui exploitent les richesses naturelles sont solidaires ; les gouvernements doivent tenir compte de l'intérêt général de l'humanité). — Sir Bernard Pares. Rasputin and the empress, authors of the Russian collapse (néfaste influence de Raspoutine attestée par les lettres mêmes de la tsarine à son époux). — Robert H. George. The Scheldt dispute. — Aleš Broz. Minority rights in the czechoslovak State. — William L. Langer. Some recent books on international relations.

### Grande-Bretagne.

**The Cambridge historical Journal.** Vol. II, n° 2, 1927. — Prof. F. E. Adcock. Literary tradition and early greek code-makers (la loi de Gortyne, Dioclès de Syracuse, Zaleucus, Charondas, Solon, etc.). — G. Lapsley. John de Warenne and the *Quo warranto* proceedings in 1279 (on connaît l'épisode où le comte de Warenne répond au roi, qui lui demandait à quel titre il tenait ses terres : « Mon droit, je le tiens de mon épée et de la tradition de mes ancêtres, compagnons de Guillaume le Bâtard. » Il est connu seulement par un passage dans la chronique de Walter de Hemingburg. M. Round en a contesté la vraisemblance par des arguments que l'auteur entreprend de réfuter). — H. O. Evennett. The cardinal of Lorraine and the colloque of Poissy (étude critique des sources). — J. W. Headlam-Morley. Treaties of guarantee (étude de diplomatie et de diplomatique sur les traités de garantie conclus depuis 1661 jusqu'à nos jours. Complète celle que Sir Ernest Satow avait déjà publiée dans une livraison précédente). — Reginald A. R. Hartridge. Edward I's exercise of the right of presentation to benefices, as shown by the patent rolls. — Anthony Steel. The distribution of assignment in the treasurer's receipt roll, Michelmas 1364-1365. — H. Butterfield. A French minister at Vienna, 1806-1807 (Andréossy). — J. P. Whitney. The late professor J. B. Bury

Digitized by Google

(article chronologique avec portrait ; publie une lettre récente où le défunt expose ses vues sur la manière d'écrire l'histoire).

**The Quarterly Review.** 1927, octobre. — Algernon CECIL. The caracters of Napoleon and Wellington compared. — J. E. MARSHALL. The solution of the egyptian problem (les Égyptiens ne respecteront jamais aucune obligation contractée par eux, et le temps viendra bientôt où nous serons forcés d'annexer l'Égypte, afin de maintenir libres les communications avec l'Orient, d'où dépend la sécurité de l'Empire). — Lieutenant-colonel F. E. WHITTON. The mystery of strategy. — George SAMPSON. Music and the plain man (pourquoi le bon bourgeois ne lit-il pas la littérature musicale? Parce qu'elle est mal écrite. La critique musicale n'a pas rencontré son Ruskin). — G. A. JOHNSTON. The social philosophy of international labour legislation. — Stanley RICE. The Indian princes and the reforms (il importe à l'avenir de l'Inde que le pouvoir des princes soit fortifié plutôt que réduit. Il est nécessaire d'opposer une digue à l'influence grandissante de la démocratie). — G. M. SARGEAUNT. The greek view of life. — The July revolt in Vienna (l'auteur fait le procès des « Social democrats », qu'il tient pour responsables de l'émeute). — H. St. L. B. MOST. Theories of civilisation (bibliographie assez abondante). — Général Sir George ASTON. Empire defence (d'après l'ouvrage du colonel Sydenham of Combe : *My working life*).

**The Scottish historical Review.** 1927, octobre. — J. H. STEVENSON. The law of the throne. Tanistry and introduction of the law of primogeniture. A note on the succession of the kings of Scotland from Kenneth Mac Alpin to Robert Bruce (avec un tableau généalogique et un commentaire). — Thomas A. SMALL. Queen Mary in the counties of Dumbarton and Argyll (corrige plusieurs détails erronés fournis par Chalmers sur le voyage de Marie Stuart en juillet 1563 ; donne des chiffres concernant les dépenses). — D. W. Hunter MARSHALL. Two early english occupations in Scotland ; their administrative organization (ce sont les deux occupations de l'Écosse en 1174-1189 et en 1291-1293. Notes tirées de documents d'archives). — William ANGUS. Records of the burgh of Edinburgh, 1589-1603. — M. V. HAY. The authorship of an anonymous report to Propaganda, 1655 (ce rapport, qui a disparu des archives depuis qu'il a paru traduit dans l'histoire de l'Église catholique en Écosse par Bellesheim, est certainement de 1655). — J. H. BAXTER. The marriage of James II (analyse les documents conservés aux archives de Lille qui se rapportent au mariage de Jacques II avec Marie de Gueldre, nièce de Philippe le Bon, en 1449).

**The Times. Literary supplement.** N° 1338. — Jacques-Bénigne Bossuet, 1627-1704. = N° 1339. The romantic centenary. = N° 1340. The aims of socialism (d'après les livres de Boukharine, de Lindsay, de Laidler, les ouvrages de Karl Marx, etc.). = N° 1342. The record of british diplomacy (à propos des documents anglais sur les origines de la guerre).

## ITALIE.

**Historia.** Studi storici per l'antichità classica fondati da Ettore Pais, Nuova serie ; a cura del *Popolo d'Italia*, Milano-Roma. Anno V (c'est-à-dire 5e année de l'ère fasciste). 1re année, n° 1, janvier-mars 1927. Cette revue trimestrielle d'histoire ancienne, qui se présente sous un bel aspect et a pour collaborateurs des

Digitized by Google

savants italiens éminents ou fort distingués, est une filiale du *Popolo d'Italia*, le grand journal fasciste fondé par M. Benito Mussolini et dirigé par M. Arnaldo Mussolini. — Préface, par A. MUSSOLINI, fondateur de la revue (« Rome et l'Italie ont une telle histoire et une telle destinée qu'elles peuvent confondre et surpasser toute autre nation »). — Lettre du professeur P. FEDELE, ministre de l'Instruction publique (« La nouvelle conscience que le fascisme a suscitée en nous rend plus vif le besoin d'étudier notre passé de grandeur et de puissance, sur les fondements duquel nous visons à construire la nouvelle civilisation italienne »). — Carolina LANZANI. Avis de la Direction (« Aujourd'hui, le gouvernement de Benito Mussolini accomplit aussi ce miracle : le renouvellement des études d'histoire romaine »). — E. PAIS. Conseguenze della seconda guerra Punica : l'unità d'Italia, le basi dell' impero mondiale. — G. OBERZINER. Appunti sull' Iure Papiriano. — A. SOLARI. Per l'antichità di Rovereto. — C. ALBIZZATI. Analecta grunesiana (il s'agit d'un certain nombre de sculptures publiées dans le catalogue d'une collection privée ; M. Albizzati montre qu'elles sont de fabrication moderne). — R. SABBADINI. I codici di Apicio. — C. O. ZURETTI. Esplorazione di manoscritti alchimistici ed astrologici in biblioteche di Spagna. — F. PELLATI. « Quod significatur et quod significat », saggio d'interpretazione di un passo di Vitruvio. — Articles nécrologiques : E. DE RUGGIERO ; D. Comparetti. — Nouvelles archéologiques : fouilles, projets de fouilles, sociétés savantes, congrès, musées, etc. (une très grande activité, provoquée ou favorisée par le gouvernement actuel, règne à cet égard en Italie et produit ou promet des résultats importants). — Dépouillement des périodiques. — Vie universitaire en Italie. — F. STELLA-MARANCA. Quinto Ennio e lo studio del Diritto Romano (discours d'ouverture d'un cours de droit romain à l'Università Adriatica Benito Mussolini). — M. SEGRE. Pausania come fonte storica. = N° 2, avril-juin 1927. E. GALLI. Antiche vestigia nel dominio Cosano dei Domizi Ahenobarbi (antiquités de la région d'Orbetello). — A. TROMBETTI. La lingua etrusca e gli studi storici (contre les thèses linguistiques de L. Pareti). — R. SABBADINI. Giovanni Aurispa, scopritore di testi antichi (biographie de cet humaniste italien, qui fut contemporain du Pogge et rapporta d'Orient de nombreux manuscrits grecs). — Dépouillement des périodiques. — Vie universitaire. — Maria TERESA POLIDORI. Il tribunato di M. Livio Druso. — E. ANDREOLI. Contributo topographico alla battaglia dei Campi Catalaunici (la bataille aurait été livrée entre Châlons-sur-Marne et l'Argonne). — R. ANDREOTTI. Il percorso dell' antica via Faentina (à travers l'Apennin). St. G.

## PAYS-BAS.

**Tijdschrift voor Geschiedenis.** T. XLII, 4e fasc., 1927. — E. VAN RAALTE. Pirenne over drama der Nederlandsche-Belgische vereeniging en scheiding (union et séparation de la Hollande et de la Belgique d'après le t. VI de l'*Histoire de Belgique* de H. Pirenne). — J. Z. KANNEGIETER. De bezuiningen te Amsterdam in 1693 (les économies à Amsterdam en 1683). — H. TERPESTRA. Colenbrander's koloniale geschiedenis (d'après le t. III de la *Koloniale Geschiedenis* de Colenbrander). — A. GOSLINGA. Slingelandt en het huis Oranje. — F. M. JAEGER. Een werk over de geschiedenis der Fransche natuurwetenschappen (étude détaillée de l'*Histoire de la physique et de la chimie*, dans l' « Histoire de la nation française » de Gabriel Hanotaux, t. XIV).

Digitized by Google

**L'Esprit international. The international Mind.** 1927, 1er octobre. — Benedetto Croce. Contrastes d'idéaux politiques depuis 1870. — Philip J. Noël Baker. Le désarmement et la conférence Coolidge (« le désarmement ne doit pas être la stabilisation permanente des forces qu'avaient créées les nations dans leurs folies d'avant 1914. Ce doit être un jour une véritable réduction qui créera une atmosphère d'assurance et de confiance internationales »). — K. K. Kawakami. La position du Japon en Extrême-Orient. — J. T. Shotwell. Les enseignements de l'histoire et le problème de la paix (la véritable politique de paix consiste à « élaborer la méthode qui permettra de servir la justice et d'atteindre les objectifs de politique nationale dont on avait confié précédemment la réalisation aux forces de la guerre »). — Carlo Sforza. Williamstown ; impressions américaines (impressions rapportées des conférences sur la politique internationale faites à Williamstown, Mass. ; on y constate « les profondes forces morales qui sont en train d'éclore aux États-Unis »). = Chronique (sur l'organisation de la paix, les relations et institutions internationales). = Rapport de la Commission préparatoire du désarmement. = Revue des revues.

## BIBLIOGRAPHIE DES COMPTES-RENDUS [1]

Akbar and the Jesuits. An account of the Jesuit mission to the court of Akbar by Father *Pierre Du Jarric;* trad. par. *C. H. Payne. Scot. H. R.*, n° 97.

*Albertario (Emilio).* Sul diritto agli alimenti. *R. H. Dr.*, 1927, 529.

*Albery (William).* A parliamentary history of Horsham, 1295-1885. *Times*, n° 1342.

*Albrecht (Ch.).* Beitrag zur Kenntniss der slawischen Keramik auf Grund der Burgwallforschung im mittleren Saalegebiet. *H. Z.*, 134.

*Almgren (O.).* Studien über nordeuropäische Fibelformen der ersten nachchristlichen Jahrhunderte. *H. Z.*, 134.

Annales danici medii aevi, publ. par *Ellen Jörgensen. H. Z.*, 134.

*Antonelli (Étienne).* Manuel de législation coloniale. *Pol.*, 1927, 85.

*Arguedas (Alcides).* Historia de Bolivia. *M. Fr.*, n° 699.

*Ashby (Thomas).* The roman campagna in classical times. *Times*, n° 1329.

*Asquith* (Lord *Oxford and*). Speeches. *Times*, n° 1337.

*Autran.* Indo-européen et sumérien. *R. Phil.*, I, 1.

*Bachofen (J. J.).* Urreligion und antike Symbole ; publ. par *C. A. Bernoulli. R. C.*,

1. Liste alphabétique des revues analysées, avec le sens des abréviations employées :

*An. R. F.* = Annales historiques de la Révolution française. — *An. Midi* = Annales du Midi. — *Antiq.* = Antiquity. — *B. Éc. Ch.* = Bibliothèque de l'École des chartes. — *Corr.* = Correspondant. — *E. H. R.* = English historical review. — *H.* = History. — *Hist.* = Historia. Studî storici per l'antichità classica. — *H. J.* = Historisches Jahrbuch. — *H. Z.* = Historische Zeitschrift. — *J. S.* = Journal des savants. — *M. Fr.* = Mercure de France. — *Pol.* = Polybiblion. — *R. B. P. H.* = Revue belge de philologie et d'histoire. — *R. C.* = Revue critique d'histoire et de littérature. — *R. Col.* = Revue de l'histoire des colonies françaises. — *R. D. M.* = Revue des Deux Mondes. — *R. H. B.* = Revue de l'histoire de Bordeaux. — *R. H. Di.* = Revue d'histoire diplomatique. — *R. H. Dr.* = Revue de l'histoire du droit. — *R. H. Égl. Fr.* = Revue d'histoire de l'Église de France. — *R. H. Rel.* = Revue de l'histoire des religions. — *R. Phil.* = Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes. — *R. P.* = Revue de Paris. — *R. Q. H.* = Revue des questions historiques. — *Scot. H. R.* = Scottish historical review. — *Spec.* = Speculum. — *T. G.* = Tijdschrift voor geschiedenis. — *Times* = Supplément littéraire du *Times*.

Digitized by Google

1927, 296 (recueil d'extraits intéressants pour la psychologie religieuse).

*Badolle (Maurice).* L'abbé Jean-Jacques Barthélemy, 1716-1795. *Times*, n° 1335.

*Balfour.* Opinions and arguments from the speeches and addresses of the earl of *Balfour*, 1910-1927. *Times*, n° 1344.

*Bannister (Arthur Thomas).* A descriptive catalogue of the mss. in the Hereford cathedral. *Times*, n° 1339.

*Barbagallo (Corrado).* Il problema delle origini di Roma da Vico a noi. *R. C.*, 1917, n° 17 (utile réaction contre l'hypercritique, « fille de la philologie germanique »).

*Barbagelata (Hugo D.).* Para la historia de America. *M. Fr.*, n° 699.

*Barbusse (H.).* Jésus. *R. C.*, 1927, n° 17 (A. Loisy : œuvre puissante, de très haute humanité).

*Barnes (H. E.).* The role of Germany in the diplomatic crisis that led to the world war in 1914. *H. J.*, 1917, 112 (longue analyse de ce mémoire américain, favorable à l'Allemagne).

*Bates (F. A.).* Graves memoirs of the civil war. *Times*, n° 1339 (recueil abondant de faits concernant plusieurs membres de la famille Graves au XVII[e] siècle).

*Bauer (Wilhelm).* Einführung in das Studium der Geschichte. *H. Z.*, 134 (F. Schneider : bon).

*Bayet (Albert).* Les morales de l'Évangile. *R. C.*, 1927, n° 17 (les évangiles ne contiennent pas une morale cohérente ; il s'y trouve de notables divergences sur des points essentiels).

*Beard (Charles A.* et *Mary R.).* The rise of american civilization. *Times*, n° 1328.

*Becker (O.).* Bismarck und die Einkreisung Deutschlands ; I : Bismarck's Bündnispolitik. *H. Z.*, 135 (K. Jacob : important et juste).

*Beloch (H. J.).* Griechische Geschichte 2[e] édit., t. III et IV. *H. Z.*, 134 (R. Herzog : certaines parties ne sont pas au courant ; nombreuses critiques).

*Below (Georg von).* Probleme der Wirtschaftsgeschichte, 2[e] édit. *R. C.*, 1927, 350.

— Ueber historische Periodisierungen. *H. Z.*, 134 (Joachimsen : contestable).

*Belmont (Pierre).* La publicité obligatoire des fonds électoraux, 1905-1926. *R. H. Di.*, 1927, 336 (aux États-Unis. Loi du 14 août 1911, qui fut une victoire des démocrates).

*Bemis (Samuel Flagg).* The american secretaries of State and their diplomacy. *Times*, n° 1336.

*Best (Elsdon).* Maori storehouses and kindred structures. *Antiq.*, I, n° 2.

*Bett (H.).* Johannes Scotus Erigena ; a study in medieval philosophy. *H.*, 1927, 152 (très insuffisant pour ce qui concerne la vie et l'œuvre de Scot ; sa philosophie est bien traitée).

*Beyens* (baron). Le Second Empire vu par un diplomate belge, t. II. *R. C.*, 1927, n° 14 (longue analyse par René Durand).

*Bidwell (P. W.)* et *Falconer (J. L.).* History of agriculture in the Northern United States 1620-1860. *E. H. R.*, 1927, 451.

*Blum (André).* Les origines de la gravure en France. *J. S.*, 1927, 289.

*Bornkamm (H.).* Luther und Böhme. *H. Z.*, 135.

*Borries (K.).* Die Romantik und die Geschichte. *H. Z.*, 134 (compte-rendu par Masur).

*Bossert (H. Th.).* Volkskunst in Europa. *R. B. P. H.*, 1917, 472 (ouvrage de premier ordre).

*Bourdillon (A. F. C.).* The order of minoresses in England. *Times*, n° 1329.

*Bourgin (Georges).* Napoléon und seine Zeit. *H. Z.*, 135.

*Bowers (Claude G.).* Jefferson and Hamilton. The struggle for democracy in America. *E. H. R.*, 1927, 447.

*Bowrey.* The papers of *Thomas Bowrey*, 1669-1713 ; publ. par Sir *Richard Carnac Temple*. *Times*, n° 1338 (très intéressant pour l'histoire des Anglais aux Indes orientales).

*Brachvogel (Carry).* Robespierre. *H. Z.*, 134 (Adalbert Wahl : superficiel).

*Brailsford (Mabel Richmond).* A Quaker from Cromwell's army : James Nayler. *Times*, n° 1340.

*Brandt (O.).* Geistesleben und Politik in Schleswig-Holstein um die Wende des XVIII Jahrhunderts. *H. Z.*, 134 (Gerhard : très bon).

*Braubach (Max).* Die Politik des Kurfürsten Joseph Clemens von Köln, 1701-1703. *R. B. P. H.*, 1927, 431 (ouvrage richement documenté).

*Brentano (L.).* Der wirtschaftende Mensch in der Geschichte. *H. Z.*, 135.

*Brinkmann (C.).* Englische Geschichte, 1815-1914. *H. Z.*, 134 (Félix Salomon : intéressant ; trop sous l'influence anglaise).

*Brockhaus (H.).* Die Kunst in den Athosklöstern, 2[e] édit. *H. Z.*, 135 (G. Ritter : rapprochement de la constitution de l'Athos avec l'*Utopie* de Th. More ; le souci

Digitized by Google

de trouver des analogies fausse l'intelligence de l'*Utopie*).

*Brooks (Graham)*. The dukes of York, 1385-1927. *Times*, n° 1338.

*Brown (John P.)*. The darvishes, or Oriental spiritualism ; publ. par *H. A. Rose*. *Times*, n° 1334 (le bel ouvrage de Brown, écrit il y a plus d'un demi-siècle, a été réédité et copieusement annoté).

*Brys (J.)*. De dispensatione in jure canonico apud decretistas et decretalistas. *R. H. Dr.*, 1927, 534.

*Bulard (M.)*. Description des revêtements peints à sujets religieux (t. IX de l'Exploration archéologique de Délos). *R. Phil.*, I, 1.

— La religion domestique dans la colonie athénienne de Délos d'après les peintures murales et les autels historiés. *R. Phil*, I, n° 2.

*Bulnes (Gonzalo)*. Guerra del Pacifico. *M. Fr.*, n° 699 (conflit entre Pérou, Chili et Argentine).

*Burdett (Osbert)*. W. E. Gladstone. *Times*, n° 1342.

*Burns (A. R.)*. Money and monetary policy in early times. *Times*, n° 1344.

*Busbecq*. The Turkish letters of *Ogier Ghiselin de Busbecq*, imperial ambassador at Constantinople 1554-1562 ; trad. du latin sur l'édition de 1633 par *Edward Seymour Forster*. *Times*, n° 1336.

*Busolt (G.)*. Griechische Staatskunde. *H. Z.*, 135.

*Caemmerer (E.)*. Die Alteburg bei Arnstadt in Thüringen. *H. Z.*, 134.

*Calwell* (général *C. E.*). Field-marshal Sir Henry Wilson. *Times*, n° 1340.

*Candioti (A.)*. Historia de la institucion consular en la antiguedad y en la edad media. *H. Z.*, 135.

*Carcassonne (E.)*. Écrits inédits de M^lle^ de Lézardière. *A. Rév. fr.*, 1927, 509 (thèse médiocre et sans intérêt).

— Montesquieu et le problème de la Constitution française au XVIII^e^ siècle. *A. Rév. fr.*, 1927, 509 (A. Mathiez : l'auteur a faussé tout le problème qu'il n'a vu qu'à travers le petit bout de la lorgnette).

*Carra de Vaux* (baron). Les penseurs de l'Islam, t. III-V. *R. C.*, 1927, n° 17.

*Carthill (Al.)*. The garden of Adonis. *Times*, n° 1339 (bon exposé de l'Inde organisée en Dominion).

*Caspar (E.)*. Hermann von Salza und die Gründung des Deutschordenstaats in Preussen. *H. Z.*, 134 (Erdmann : bon ; il serait utile de comparer la colonisation par chevaliers en Espagne et sur la Baltique).

*Castro (Paul de)*. The Gordon riots. *H.*, 1927, 184 (extraits des récits contemporains sur l'émeute de juin 1780).

*Cattelain (Fernand)*. Études sur l'influence de Montesquieu dans les constitutions américaines. *An. R. F.*, 1927, 514.

*Cauer (F.)*. Römische Geschichte. *H. Z.*, 135.

*César*. Guerre des Gaules ; texte et trad. par *L.-A. Constant*. *R. C.*, 1927, 282 (excellente édition).

*Chamberlin (Frederick)*. The Balearics and their peoples. *Antiq.*, 1927, 372 (dans ce livre, les choses qui sont vraies ne sont pas neuves et celles qui sont neuves ne sont pas vraies).

*Chapman (Charles)*. A history of the Cuban republic ; a study in Hispanic american politics. *Times*, n° 1333.

*Charrier (J.)*. Histoire religieuse du département de la Nièvre pendant la Révolution, 2 vol. *R. H. Égl. Fr.*, 1927, 279 (beaucoup de recherches, mais mauvaise méthode et plan défectueux).

*Chaume* (abbé *A.*). Les origines du duché de Bourgogne ; I : Histoire politique. *An. Midi*, 1927, 73 (critiques à retenir de J. Calmette).

*Chirol* (Sir *Valentine*). Fifty years in a changing time. *Times*, n° 1342 (intéressants souvenirs).

*Chubb (Thomas)*. The printed maps in the atlases of Great Britain and Ireland. A bibliography 1579-1870. *Times*, n° 1339.

*Clark (James Midgley)*. The abbey of St. Gall as a centre of literature and art. *Spec.*, 1927, 354 (insuffisant).

*Clarke* (Miss *M. V.*). The medieval city state. *H.*, 1927, 159 (contient beaucoup d'idées intéressantes).

*Cohn (W.)*. Das Zeitalter der Hohenstaufen in Sizilien. *H. Z.*, 135 (F. Schneider : des parties utiles ; beaucoup à critiquer).

*Collins (W. H.)*. Lord Byron in his letters. *Times*, n° 1331.

*Contenau (G.)*. Contrats et lettres d'Assyrie et de Babylonie. *R. C.*, 1927, n° 17.

Correspondence of *Henry Crabb Robinson* with the Wordsworth circle, 1808-1866 ; edited by *Edith J. Morley*. *Times*, n° 1344.

*Couchoud (V.-L.)*. Le mystère de Jésus. *R. H. Rel.*, 1926 (réfutation par Ch. Guignebert, en trente pages, 215-245, des principales conclusions de l'ouvrage).

*Crane (R. S.)* et *Kaye (F. B.)*. A census of British newspapers and periodicals 1620-1800. *Times*, n° 1342 (renseigne sur les anciens journaux anglais qui sont actuellement aux États-Unis et indique ceux que l'Amérique ne possède pas).

Digitized by Google

*Cripps (Arthur S.)*. An Africa for Africans. *Times*, n° 1338.

*Cumont (Franz)*. Fouilles de Doura-Europos. *R. D. M.*, 1927, 15 octobre (art. de J. Carcopino, avec un plan du site appelé aujourd'hui Salihiyeh).

*Cuvelier (J.)*. Travaux des cours pratiques d'archivéconomie. *R. C.*, 1927, n° 13.

*Daniel* (Sir *John*). The philosophy of ancient Britain. *Times*, n° 1339 (œuvre d'imagination, non de science, sur la doctrine philosophique des Druides).

*Danilov (Youri)*. La Russie dans la guerre mondiale. *R. H. Di.*, 1927, 338. *R. P.*, 1927, n° 15.

*Dauzat (A.)*. Les noms de lieux. *R. C.*, 1927, n° 13 (guide sûr et dont la diffusion est à souhaiter aussi large que possible).

*David (H.)*. Englands europäische Politik im XIX. Jahrh. *H. Z.*, 135 (F. Salomon : intéressant ; point de vue trop exclusivement anglais).

— *(Robert)*. Le drame ignoré de l'armée d'Orient. *R. Q. H.*, 1927, 507. *R. P.*, 1927, n° 15.

*Davis (William Stearns)*. Europe since Waterloo. *Times*, n° 1328.

*Davidsohn (R.)*. Geschichte von Florenz, IV. *H. Z.*, 134 (Lenel : érudition extrême, parfois trop peu critique).

*Davison (Dorothy)*. Our prehistoric ancestors. *Antiq.*, I, n° 2.

*De Boer (M. G.)*. Hunderd jaar machine-industrie op Ostenburg, 1827-1927. *T. G.*, 1927 (livres de raison d'industriels).

*Del Giudice (Pasquale)*. Storia del diritto italiano. *R. H. Dr.*, 1927, 539 (compte-rendu par Ed. Meynial de deux volumes : celui de *Besta* sur les sources, et celui de *Salvioli* sur la procédure civile et criminelle).

*De Ruggiero (Ettore)*. Dizionario epigrafico di antichità romane, t. IV. *R. C.*, 1927, 356.

*Dessau (H.)*. Geschichte der römischen Kaiserzeit ; II, 1 : Die Kaiser von Tiberius bis Vitellius. *H. Z.*, 135.

*Diculescu (C.)*. Die Gepiden. *H. Z.*, 135 (L. Schmidt : très critiquable).

— Die Wandalen und die Goten in Ungarn und Rumänien. *H. Z.*, 134.

*Diehl (E.)*. Inscriptiones latinae christianae veteres, I. *H. Z.*, 134.

*Dobenecker (O.)*. Regesta diplomatica necnon epistolaria historiae Thuringiae, III, 2 et 3. *H. Z.*, 135.

*Donat (Jean)*. Une communauté rurale à la fin de l'Ancien régime. *R. C.*, 1927, n° 13 (travail soigné, mais qui se meut trop dans l'abstrait ; Lucien Febvre énumère tout ce qu'il aurait voulu y trouver).

*Dopsch (A.)*. Wirtschaftliche und sociale Grundlagen der europäischen Kulturentwickelung, 2e édit. *H. Z.*, 135.

*Doucet (Roger)*. Étude sur le gouvernement de François Ier dans ses rapports avec le Parlement de Paris, 1525-1527. *R. C.*, 1927, n° 14 (bonne histoire d'une crise où les vues de la politique royale ont finalement triomphé des velléités parlementaires).

*Douin (Georges)*. Mohamed Aly, pacha du Caire, 1805-1807. *R. Col.*, 1927, 279.

*Ducati (P.)*. L'arte classia, 2e édit. *Hist.*, n° 2.

*Dunbar (L. B.)*. A study of « monarchical » tendencies in the United States, 1760-1801. *H. Z.*, 135.

*Dutcher (G. M.)*. The political awakening of the East. *H. Z.*, 124 (L. Riess : marque le progrès de l'Égypte, de l'Inde, de la Chine, du Japon et des Philippines vers les institutions occidentales).

*Edwards (H. J.* et *E. A.)*. A short life of Marlborough. *H.*, 1927, 170 (rien d'original).

*Emden (Alfred B.)*. An Oxford Hall in medieval times ; being the history of St. Edmund hall. *Times*, n° 1344.

*Ephesian*. Winston Churchill. *Times*, n° 1342 (c'est une apologie).

*Érasme*. Opus epistolarum Des. Erasmi Roterodami ; édit. par *P. S. Allen* et *H. M. Allen* ; t. VI : 1525-1527. *R. C.*, 1927, 287 (art. d'A. Renaudet).

*Erben (W.)*. Berthold von Tuttlingen, Registrator und Notar in der Kanzlei Ludwigs des Baiern. *H. Z.*, 135.

*Evans (Henry Clay)*. Chile and its relations with the United States. *R. Q. H.*, 1927, 474.

*Fassbinder (Maria)*. Der « Jesuitenstaat » in Paraguay. *R. C.*, 1927, 312 (travail de seconde main, mais consciencieux, favorable aux missionnaires qui, de 1609 à 1768, ont gouverné les fameuses « réductions »).

*Feder (Alfred)*. Lehrbuch der historischen Methodik. *H. Z.*, 134 (F. Schneider : bon).

*Federn (Karl)*. Richelieu. *R. H. Di.*, 1927, 333.

*Felder (H.)*. Die Ideale des hl. Franz von Assisi. *H. Z.*, 134 (von Martin : assez superficiel).

*Ferrabino (A.)*. L'impero Ateniese. *R. C.*, 1927, 347.

*Ferrero (G.)*. Julius Cäsar. *H. Z.*, 135.

Digitized by Google

Festschrift zu Ehren *Emil von Ottenthals*. *H. Z.*, 135.

*Fillien (L.-Cl.)*. Histoire d'Israël, peuple de Dieu ; I : De la création du monde à la mort de David. *R. Q. H.*, 1927, 372 (A. Vincent : travail en retard d'un demi-siècle ; lamentable recul des études scripturaires).

*Finke (Heinrich)*. Abhandlungen aus dem Gebiete der mittleren und neueren Geschichte. Eine Festgabe an H. Finke. *H. Z.*, 135.

*Fischer (E.)*. Holsteins grosses Nein. Die deutschenglischen Bündnisverhandlungen 1898-1901. *H. Z.*, 135 (Rothfels : insuffisant).

*Fisher (H. H.)*. The famine in Soviet Russia, 1919-1922. *Times*, n° 1334 (étude très documentée sur l'œuvre accomplie par les Américains pour combattre la famine en Russie, malgré les Soviets).

*Fite (Emerson D.)* et *Freeman (Archibald)*. A book of old maps. Delineating american history from the earliest days to the close of Revolutionary war. *Times*, n° 1339.

*Fitzgerald (Augustine)*. The letters of Synesius of Cyrene, translated in English. *E. H. R.*, 1927, 416 (N. A. Baynes complète la bibliographie).

*Formoy* (Mrs. *B. E. R.*). The Dominican order in England before the Reformation. *H.*, 1927, 115 (travail de vulgarisation, bien inférieur à celui du P. Jarrett paru en 1921).

*Fortescue* (Sir *John*). The correspondence of king George III, 1760-1783. *Times*, n° 1340.

*Foster* (Sir *William*). The english factories in India, 1668-1669. *Times*, n° 1334.

*Fossum (P. R.)*. The agrarian movement in North Dakota. *E. H. R.*, 1927, 451.

*Fox* (Sir *John C.*). The history of contempt of court ; the form of trial and the mode of punishment. *Scot. H. R.*, n° 97. *Times*, n° 1344.

Frankreich und der Rhein. Beiträge zur Geschichte und geistigen Kultur des Rheinlandes. *H. Z.*, 134 (compte-rendu par Holtzmann).

*Fransen (J.)*. Les comédiens français en Hollande au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle. *R. C.*, 1927, 290 (G. Cohen : remarquable contribution à l'histoire de la littérature française hors de France).

*Friederici (G.)*. Der Charakter der Entdeckung und Eroberung Amerikas durch die Europäer. *H. Z.*, 125 (Rhein : intéressant et utile).

*Friis (Aage)*. Det nordslesvigske Sporgsmael 1864-1879. *H. Z.*, 135 (Paul : modèle de publication de documents).

*Froger (François)*. Relation du premier voyage des Français à la Chine, fait en 1698, 1699 et 1700 sur le vaisseau *l'Amphitrite ;* publ. par *E. A. Voretzsch*. *R. C.*, 1927, n° 13 (excellente édition).

*Frondeville (Henri de)*. Un prélat normand évangélisateur et précurseur de l'influence française en Extrême-Orient : Pierre Lambert de La Motte, évêque de Béryte, 1624-1679. *R. H. Égl. Fr.*, 1927, 392.

*Fuchs (F.)*. Die höheren Schulen von Konstantinopel im Mittelalter. *H. J.*, 1927, 108.

*Gadd (C. J.)*. Tablets from Kirkuk. *J. S.*, 1927, 337.

*Gann (Thomas)*. Ancient cities and modern tribes. *Antiq.*, 1927, 375 (bonne étude archéologique sur les antiquités du Yucatan et les ruines de Maya).

*Gautherot (G.)*. Un gentilhomme de grand chemin : le maréchal de Bourmont, 1773-1846. *H. Z.*, 135 (von Srbik : trop panégyrique).

*Gazin (J.)*. Éléments de bibliographie générale, méthodique et historique de la Martinique, Antilles françaises. *Pol.*, 1927, 53.

*Giacometti (Z.)*. Quellen zur Geschichte der Trennung von Staat and Kirche. *R. B. P. H.*, 1927, 463.

*Gilbert (Allan H.)*. Dante's conception of justice. *Spec.*, 1927, 346 (assez vives critiques).

*Gillier* (commandant). La pénétration en Mauritanie. *R. Col.*, 1927, 284.

Glossaria latina, t. I-III. *R. C.*, 1927, 317 (essentiel pour l'histoire de la langue et du vocabulaire latins).

*Glotz (G.)*. Histoire grecque, I, 1. *H. Z.*, 134 (Kahrstedt : très personnel).

*Godefroy (Jean)*. Bibliothèque des Bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe. *R. H. Égl. Fr.*, 1927, 383.

*Goebel (Julius)*. The struggle for the Falkland islands ; a study in legal and diplomatic history. *Times*, n° 1337.

*Goodman (A. W.)*. Chartulary of Winchester cathedral. *Times*, n° 1338 (très bonne édition).

*Gorce (Denys)*. Les voyages, l'hospitalité et le port des lettres dans le monde chrétien des IV^e^ et V^e^ siècles. *R. H. Égl. Fr.*, 1927, 359.

*Goris (J.-A.)*. Étude sur les colonies marchandes méridionales à Anvers, 1488-1567. *R. H. Dr.*, 1927, 342 (L. Febvre : ouvrage d'importance capitale).

*Götze (Alfred)*. Studien zur vorgeschichtlichen Archæologie Alfred Götze dargebracht. *H. Z.*, 135.

Digitized by Google

*Grant (A. J.)* et *Temperley (Harold)*. Europe, 1789-1914. *Times*, n° 1328.

*Gratz (Gustav)* et *Schüller (Richard)*. Die äussere Wirtschaftspolitik Œsterreich-Ungarns. Mitteleuropäische Pläne. *Times*, n° 1342.

*Greville*. The Greville diary, including passages hitherto withheld from publication; publ. par *Philip Whitwell Wilson*. *Times*, n° 1344 (l'édition par Reeve de ces Mémoires avait vivement ému la reine Victoria, qui en déclarait la publication « scandalous »; et pourtant elle était expurgée. On pourra maintenant lire le texte complet des Mémoires).

*Grey* (Lord *Edward*). 25 years, 1892-1916; trad. allem. *H. Z.*, 135 (Meinecke relève d'importantes inexactitudes; témoignage d'un Anglais honnête, mais borné et prisonnier de l'instinct national).

*Grimme (Hubert)*. Die Lösung des Sinaischriftproblems. *R. H. Rel.*, 1926, 202.

Grove's dictionary of music and musicians, 3e édit.; publ. par *H. C. Colles*, t. I : A-C. *Times*, n° 1340.

*Guedalla (Philip)*. Palmerston. *E. H. R.*, 1927, 441.

*Guttenberg (E. von)*. Grundzüge der Territorienbildung am Obermain. *H. Z.*, 134 (compte-rendu par Félix Liebermann).

*Haase* (Dr *Felix*). Altchristliche Kirchengeschichte nach orientalischen Quellen. *R. Q. H.*, 1927, 227.

*Hail (William James)*. Tseng Kuo-fan and the Taïping rebellion. *Times*, n° 1338 (étude fort instructive; fait ressortir les éminents services rendus par Tseng Kuo-fan, grand administrateur et stratège, qui a le plus contribué à la défaite des Taïping).

*Hall (H. R.)* et *Woolley (C. L.)*. Ur excavations; I : Al'Ubaid. *Times*, n° 1341.

*Hamilton (Henry)*. The English brass and copper industries to 1800. *H.*, 1927, 168.

*Hannah (I. C.)*. Christian monasticism. *H.*, 1927, 116 (résumé ambitieux et très imparfait).

*Harris (C. R. S.)*. Duns Scotus. *Times*, n° 1340 (remarquable).

*Hase* (Commander *Georg von*). Kiel and Jutland; trad. par *Arthur Chambers* et *F. A. Holt*. *Times*, n° 1344 (très belle description de la bataille par un observateur appartenant à l'équipage du *Derfflinger*).

*Haskins (Charles Homer)*. The renaissance in the twelfth century. *R. C.*, 1927, 304 (Faral : ouvrage élégant à tous égards, intelligent, auquel on devra recourir pour aborder l'étude d'une des périodes les plus vivantes du Moyen Age).

*Hazi (E. Vitez)*. Sopron szabad királyi város története. *H. Z.*, 134 (F. Eckhardt : cette histoire de Sopron[-Œdenburg] aura dix vol.; important pour l'histoire générale).

*Hein (M.)*. Johann von Overbeck; ein Diplomatenleben aus der Zeit des Grossen Kurfürsten. *H. Z.*, 135.

*Heischmann (E.)*. Die Anfänge des stehenden Heeres in Œsterreich. *H. Z.*, 135.

*Hellwag (F.)*. Die Geschichte des deutschen Tischlerhandwerks, XII-XX. Jahrh. *H. Z.*, 135 (compte-rendu par von Below).

*Hertz (F.)*. Rasse und Kultur, 2e édit. *H. Z.*, 135.

*Hessel (A.)* et *Krebs (Manfred)*. Regesten der Bischöfe von Strassburg, 1202-1260. *H. Z.*, 134 (compte-rendu par Reincke-Bloch).

*Hibbard (B. H.)*. A history of the public land policies : *E. H. R.*, 1927, 451 (aux États-Unis).

*Hill (Howard C.)*. Roosevelt and the Caribbean. *Times*, n° 1338 (beaucoup de documents sur la politique de Roosevelt à l'égard des petits États américains de la mer des Caraïbes).

Histoire (l') économique et sociale de la guerre mondiale. *H. Z.*, 134 (compte-rendu des séries française, belge, anglaise et austro-hongroise par P. Mombert).

*Hobhouse (Stephen)*. William Law and eighteenth century Quakerism. *Times*, n° 1340.

*Hoeg (Carsten)*. Les Saracatsans, tribu nomade grecque : étude linguistique et ethnographique. *R. C.*, 1927, 351.

*Hoffmann (G.)*. Sigismundus Suevus Freistadiensis. Ein schlesischer Pfarrer aus dem Reformations-Jahrhundert. *H. J.*, 1927, 106.

*Holdsworth (W. S.)*. A history of English law, vol. IX. *E. H. R.*, 1927, 439 (ce t. IX complète la période de 1485 à 1700. L'auteur se propose de continuer cette grande œuvre jusqu'à la fin du XIXe siècle).

*Hölzle (E.)*. Die Idee einer altgermanischen Freiheit vor Montesquieu. *H. Z.*, 135 (A. Rapp : bon).

*Hondius (Jodocus)*. The map of the world on Mercator's projection. *Times*, n° 1339.

*Hoogeweg (H.)*. Die Stifter und Klöster der Provinz Pommern. *H. Z.*, 135.

*Howald (Ernestus)* et *Sigerist (Henricus E.)*. Antonii Musae De herba vettonica. Pseudo Apulei Herbarius. Sexti Placiti medicina ex animalibus. *Times*, n° 1344 (excellente édition de textes qui soulèvent de grosses questions sur l'état des sciences au Moyen Age).



Digitized by Google

*Huelsen (Christian)*. Le chiese di Roma nel medio evo. *Times*, n° 1335.

*Huizinga (J.)*. Tien studiën. *T. G.*, 1927 (dix études sur l'histoire de la civilisation).

*Hurley (Edward N.)*. The bridge to France. *Times*, n° 1334 (minutieux exposé des mesures prises par les États-Unis pour assurer le transport des troupes et des munitions pendant la Grande Guerre).

*Imbelloni (J.)*. La esfinge indiana. *Antiq.*, I, n° 2 (important pour les origines américaines).

*Jacoby (Felix)*. Die Fragmente der griechischen Historiker, 2e partie. *R. B. P. H.*, 1927, 361 (excellente édition).

*Jameson (J. Franklin)*. The American revolution considered as a social movement. *E. H. R.*, 1927, 447.

*Jarrett (Bede*, O. P.). Social theories of the Middle ages, 1400-1500. *R. H. Dr.*, 1927, 569 (sommaire et superficiel).

*Jayne (Walter Addison)*. The healing gods of ancient civilization. *R. H. Rel.*, 1926, 196.

*Jesse (Wilhelm)*. Quellenbuch zur Münz-und Geldgeschichte des Mittelalters. *H. Z.*, 134 (Dopsch : trop hâtivement fait).

*Jones (Anna M.)*. The rural industries of England and Wales; vol. IV : Wales. *Times*, n° 1333.

— *(H. Stuart)*. A catalogue of the ancient sculptures preserved in the municipal collections of Rome. *Times*, n° 1333 (très important au point de vue archéologique).

*Joyce (Thomas Athol)*. Maya und mexican art. *Antiq.*, I, n° 2.

*Kade (F.)*. Schleiermachers Anteil an der Entwickelung der preussischen Bildungswesens, 1808-1818. *H. Z.*, 135.

*Kalkoff (Paul)*. Die Kaiserwahl Friedrichs IV u. Karls V. *H. Z.*, 134 (Brandi : rien de nouveau).

— Die Reformation in der Reichstadt Nürnberg. *R. C.*, 1927, n° 13.

*Kammerer (A.)*. Essai sur l'histoire antique de l'Abyssinie; le royaume d'Aksum et ses voisins d'Arabie et de Méroé. *R. C.*, 1927, n° 14 (bon livre de vulgarisation sur l'Abyssinie au IVe siècle).

*Kareev*. Istoriki francuskoj Revoljucii. *H. Z.*, 135.

*Keith* (admiral viscount). The Keith papers; publ. par *W. G. Percin*. *Times*, n° 1333 (tome I, qui se termine par la prise du Cap en 1795).

*Keller (Adolf)* et *Stewart (George)*. Protestant Europe; its crisis and outlook. *Times*, n° 1341.

*Kendrick (T. D.)*. The Druids; a study in keltic prehistory. *Times*, n° 1341.

*Kerkenberg (K. O.)*. Die *Times* und das deutsch-englische Verhältnis im Jahre 1898. *H. Z.*, 135.

*Kern (Otto)*. Die Religion der Griechen; I : Von den Anfængen bis Hesiod. *R. C.*, 1927, 308 (Ch. Picard : étude dense et substantielle, mais qui appelle de sérieuses réserves).

*Keyser (Erich)*. Der Kampf um die Weichsel. Untersuchungen zur Geschichte des Polnischen Korridors. *H. Z.*, 135.

*Khuda Buksh*. Studies, indian and islamic. *Times*, n° 1330.

*Kienast (W.)*. Die deutschen Fürsten im Dienste der Westmächte bis zum Tode Philipps des Schönen von Frankreich. I. *B. Éc. Ch.*, 1927, 499 (art. de Petit-Dutaillis).

Klassiker der Politik. *Macchiavelli*, Discorsi, publ. par *von Oppeln-Bronikovski*; Der Fürst und kleinere Schriften, trad. par *E. Merian-Genast*. *H. Z.* 135.

*Knapp (Georg Friedrich)*. Einführung in einige Hauptgebiete der Nationalœkonomie. *H. Z.*, 134 (compte-rendu par H. Sieveking).

*Kneen (J. J.)*. The place-names of the isle of Man. *Antiq.*, I, n° 2.

*Köhler (W.)*. Zwingli und Luther; I : Bis zum Marburger Religionsgesprach, 1529. *H. Z.*, 134 (G. Anrich : utile).

*Kohlmeier (A. L.)*. The commerce between the United States and the Netherlands 1783-1789. *T. G.*, 1927.

*Kötzschke (R.)*. Allgemeine Wirtschaftsgeschichte des Mittelalters. *H. Z.*, 135 (Häpke : c'est plutôt une histoire du régime économique, mais, comme telle, très bonne).

*Kossina (G.)*. Die Indogermanen; I : Das indogermanische Urvolk. *H. Z.*, 134.

*Krause (F. E. A.)*. Geschichte Ostasiens. *H. Z.*, 134 (Franke : sans méthode et souvent inexact).

*Kromayer (J.)*. Antike Schlachtfelder, IV, 1. *H. Z.*, 135.

— et *Veith (G.)*. Schlachten-Atlas zur antiken Kriegsgeschichte, I-III. *Ibid.*

*Kutrzeba (Stanislas)*. Histoire des sources de l'ancien droit polonais. *R. H. Dr.*, 1927, 549 (bon instrument de travail; l'ouvrage est en polonais. Longue analyse par S. M. Jedlicki).

*Laehr (G.)*. Die konstantinische Schenkung in der abendlichen Literatur des Mittelalters bis zur Mitte des XIV. Jahrh. *H. Z.*, 135.

*Laenen (Jos.)*. Geschiedenis van Mechelen

Digitized by Google

to op t'einde der middleeuwen. *R. B. P. H.*, 1927, 401.

*Lambert (Jacques)*. La règle catonienne. *R. H. Dr.*, 1927, 525 (étude sur l'auteur de la règle, sa portée, ses origines, ses applications en droit classique et à l'époque byzantine).

*Lamond (John)*. Joan of Arc and England. *Times*, n° 1339 (bonne vulgarisation).

*Lamy (H.)*. Vie du bienheureux Hugues de Fosses, premier abbé de Prémontré, † 1164. *R. B. P. H.*, 1927, 389.

*Lavedan (Pierre)*. Histoire de l'urbanisme, Antiquité et Moyen Âge. *An. Midi*, 1927, 76 (J. Calmette : belle œuvre, qui fera date).

*La Vérendrye*. Journals and letters of *Pierre Gaultier de Varennes de La Vérendrye* and his sons ; publ. par *Lawrence J. Burpee*. *Times*, n° 1341 (contient la correspondance échangée entre les gouverneurs français du Canada et la Cour de France pour la recherche du passage occidental).

*Le Coultre (Jules)*. Mathurin Cordier et les origines de la pédagogie protestante dans les pays de langue française, 1530-1564. *R. B. P. H.*, 1927, 426.

*Lee* (Sir *Sidney*). King Edward VII, vol. II : 1901-1910. *Times*, n° 1341.

*Leib (B.)*. Rome, Kiev et Byzance à la fin du XI^e^ siècle, 1088-1099. *H. Z.*, 134 (W. Holtzmann : très important).

*Leite de Vasconcellos (J.)*. De terra em terra. *Times*, n° 1344 (deux remarquables volumes sur les fouilles et découvertes archéologiques de l'auteur en Portugal).

*Leviller (Roberto)*. Nueva cronica de la conquista del Tucuman, t. I. *M. Fr.*, n° 699.

*Lichtervelde* (comte *Louis de*). Léopold II. *R. Cel.*, 1927, 288.

*Lietzmann (H.)*. Messe und Herrenmahl. *R. C.*, 1927, n° 17 (A. Loisy : étude méthodique et bien documentée).

London essays in economics, in honour of *Edwin Cannan* ; publ. par *T. E. Gregory* et *Hugh Dalton*. *Times*, n° 1329.

*Lumbroso (Alberto)*. Le origini economiche e diplomatiche della guerra mondiale, I. *R. C.*, 1927, 301 (l'auteur fait retomber la responsabilité de la guerre sur le seul Grey ; Poincaré, Viviani, Sazonov ne sont que des criminels de second ordre).

*Luzio (A.)*. Garibaldi, Cavour, Verdi. *R. H. Di.*, 1927, 342.

*Macdonell* (Sir *John*). Historical trials. *Times*, n° 1333.

*Mackenzie (W. Mackay)*. The medieval castle in Scotland. *Times*, n° 333. *Scot. H. R.*, n° 97.

*Macmillan (W. M.)*. The Cape colour question. *Times*, n° 1338.

*MacNaught (J. C.)*. The celtic Church and the see of St. Peter. *Times*, n° 1329 (bonne étude sur les relations des églises celtiques avec Rome avant l'arrivée d'Augustin).

*McKerrow (Ronald B.)*. An introduction to bibliography for literary students. *Times*, n° 1344 (bibliographie critique).

*McMaster (John Bach)*. A history of the people of the United States during Lincoln's administration. *Times*, n° 1339.

*McNeile (A. H.)*. An introduction to the study of the New Testament. *Times*, n° 1339.

*Macon (Gustave)*. Chantilly. Les archives ; le Cabinet des titres. *B. Éc. Ch.*, 1927, 127.

*Major (H. D. A.)*. English modernism ; its origin, methods, aims. *Times*, n° 1334 (bon exposé fait par un moderniste, hostile à la conception d'une Église haute, basse ou large).

*Mallet (Charles Edward)*. A history of the University of Oxford ; vol. III : modern Oxford. *Times*, n° 1342 (solide et vivant).

*Malthus (Thomas Robert)*. First essay on population 1798. *Times*, n° 1329.

*Malvezzi (Aldobrandino)*. Diario politico di Margherita Provana di Collegno, 1852-1856. *R. H. Di.*, 1927, 340.

*Mangon (John Joseph)*. Life, character and influence of Desiderius Erasmus of Rotterdam, derived from a study of his works and correspondance, 2 vol. *Times*, n° 1335.

*Mansuy (Abel)*. La Pologne. *Pol.*, 1927, 133 (utile résumé de ses institutions et de son état économique).

*Manwaring (G. E.)*. The diary of Henry Teonge, chaplain on board H. M's ships Assistance, Bristol, and Royal oak, 1675-1679. *Times*, n° 1329.

*Marouzeau (J.)*. Dix années de bibliographie classique, 1914-1924 ; I : Auteurs et textes. *R. C.*, 1927, 282 (instrument de travail indispensable).

*Martin (V.)*. La fiscalité romaine en Égypte aux trois premiers siècles de l'Empire. *R. Phil.*, t. I, n° 1.

*Mathiez (Albert)*. Autour de Robespierre. *H. Z.*, 134 (Adalbert Wahl : passionné).

*Maurice (Jules)*. Constantin le Grand. *R. C.*, 1927, n° 14 (P. de Labriolle : l'auteur a bien montré en quoi Constantin a été grand ; mais il n'a pas vu les graves défauts de son caractère).

*Mawer (A.)* et *Stenton (F. M.)*. The place names of Worcestershire, vol. IV. *Times*, n° 1339.

Digitized by Google

*Mellows (W. T.)*. Henry of Pytchley's book of fees. *Times*, n° 1340.

*Mendelssohn-Bartholdy (A.)*. The European situation. *Times*, n° 1340 (très hostile à la politique britannique).

*Menéndez Pidal (Ramon)*. Poesía juglaresca y juglares. Aspectos de la historia literaria y cultural de España. *An. Midi*, 1927, 70.

*Menghin (Oswald)*. Urgeschichte der Nahrung. *Antiq.*, I, n° 2.

*Meyer (Eduard)*. Die ältere Chronologie Babyloniens, Assyriens und Aegyptens. *H. Z.*, 134 (Bruno Meissner relève pas mal d'erreurs).

— Die Grenzen der hellenistischen Staaten in Kleinasien. *H. Z.*, 135.

— *(Ernst)*. Untersuchungen zur Chronologie der ersten Ptolemær auf Grund der Papyri. *R. B. P. H.*, 1927, 369.

*Milukof (P.)*. La Russie au tournant de son histoire. *M. Fr.*, n° 701 (important remaniement d'un ouvrage paru d'abord en 1921 ; beaucoup de matériaux sur la Révolution bolcheviste).

*Mitteis (Heinrich)*. Politische Prozesse des früheren Mittelalters in Deutschland und Frankreich. *R. H. Dr.*, 1927, 577.

*Mohler (L.)*. Kardinal Bessarion als Theologe, Humanist und Staatsman. *H. Z.*, 135 (von Martin : superficiel, mais utile par l'abondance de la documentation).

*Molony (Chartres)*. The riddle of the Irish. *Times*, n° 1330 (impressions assez superficielles).

*Monneret de Villard (U.)*. Les couvents près de Sohäg. *Spec.*, 1927, 356 (ouvrage richement illustré ; le monastère blanc a été construit vers 440 ; le rouge doit être contemporain).

*Montgomery (James A.)*. A critical and exegetical commentary on the book of Daniel. *Times*, n° 1342.

Monumenta Germaniae historica. Scriptores, nouv. série, t. I, III et IV. *H. Z.*, 134 (compte-rendu par W. Erben).

— Epistolarum t. VI. *H. Z.*, 134 (compte-rendu par Holtzmann).

*Murray (Philip)*. The strange adventures of Frederick baron Trenck. *Times*, n° 1341.

*Mussolini (Benito)*. Roma antica sul mare. *Hist.*, n° 1 (conférence faite par le « Duce » à Pérouse en 1926).

*Myres (J. L.)*. The political ideas of the Greeks. *Times*, n° 1330 (étude sur le sens des termes employés pour exprimer les idées).

*Naïdenovitch (St.)*. La formule « solemnis et corporalis traditio ». *R. H. Dr.*, 1927, 531.

*Naumann (V.)*. Profile. *H. Z.*, 135.

*Neckel (Gustav)*. Altgermanische Kultur. *H. Z.*, 134.

*Nevins (Allan)*. The American States, 1775-1789. *E. H. R.*, 1927, 447.

*Nicoll (Allardyce)*. The development of the theater. *Times*, n° 1331 (résumé bien illustré de l'histoire du théâtre depuis les Grecs jusqu'au temps présent).

*Nijhoff (Wouter)* et *Kronenberg (M. E.)*. Nederlandsche Bibliographie. *T. G.*, 1927.

*Norton (H. K.)*. China and the Powers. *Times*, n° 1342.

*Oberholtzer (Ellis Paxson)*. A history of the United States since the civil war. *E. H. R.*, 1927, 449.

*Otto (Walter)*. Kulturgeschichte des Altertums. *H. Z.*, 134 (compte-rendu par Ehrenberg).

*Pais (Ettore)*. Histoire romaine, I, 1 ; adaptée par *Jean Bayet* (compte-rendu par A. Ernout).

— Storia di Roma, I et II, 3e édit. *R. Phil.*, I, 1 (compte-rendu par A. Grenier).

*Panikkar (K. M.)*. Relations of Indian States with the government of India. *Times*, n° 1338.

*Panzer (F.)*. Italische Normannen in deutscher Heldensage. *H. Z.*, 135.

*Paquet (R.)*. Bibliographie analytique de l'histoire de Metz pendant la Révolution. *R. H. Égl. Fr.*, 1927, 383.

*Para-Pérez*. Delphine de Custine, belle amie de Miranda ; lettres inédites. *R. Q. H.*, 1927, 499.

*Paul (J.)*. Nordische Geschichte. *H. Z.*, 135.

*Paul-Dubois (Louis)*. Le drame irlandais et l'Irlande nouvelle. *R. Q. H.*, 1927, 376.

*Pearl (Raymond)*. The biology of population growth. *Times*, n° 1329.

*Pernot (Hubert)*. Voyage en Turquie et en Grèce du R. P. Robert de Dreux, aumônier de l'ambassadeur de France, 1665-1669. *R. Col.*, 1927, 281.

*Petit-Dutaillis (Ch.)*. Fragment de l'histoire de Philippe-Auguste, roy de France. *Spec.*, 1927, 353 (quelques corrections au texte).

*Petrarca (Francesco)*. L'Africa ; edizione critica. *R. C.*, 1927, 343.

*Petroff-(Sultane)*. Trente ans à la cour de Bulgarie. *M. Fr.*, n° 705 (femme d'un chef d'état-major de l'armée bulgare en 1885, elle commença d'écrire ses mémoires en 1887 ; détails curieux sur le prince et roi Ferdinand, sur les ministres bulgares, sur son mari).

*Peynaud (Bertrand)*. Découvertes archéologiques dans le pays de Buch, 2e partie. *R. H. B.*, 1927, 95 (résultat des fouilles opérées à Lamothe ; on y a trouvé une

Digitized by Google

basilique chrétienne de l'époque primitive. Lamothe doit être identifiée avec la capitale des Boii).

*Pieris (P. E.)* et *Fitzler (M. A. H.)*. Ceylon and Portugal ; I : Kings and Christians, 1530-1552. *Times*, n° 1341 (recueil de documents provenant de Lisbonne, mais traduits).

*Pighi (G. B.)*. Il proemio degli Annali di Q. Ennio. *R. B. P. H.*, 1927, 297 (reconstitution du texte ; importante étude sur les idées religieuses et philosophiques d'Ennius).

*Pinto (V. de Sola)*. Sir Charles Sedley, 1639-1701 ; a study in the life and literature of the Restauration. *Times*, n° 1333.

*Pirou (G.)*. Les doctrines économiques en France depuis 1870. *H. Z.*, 134 (H. Hintze : très intéressant).

*Pitt-Rivers (G. H. Lane-Fox)*. The clash of culture and the contact of races. *Times*, n° 1335 (important pour instruire l'homme d'État placé en face du problème des races inférieures soumises à la domination britannique dans le Pacifique).

*Piur (P.)*. Petrarcas Buch ohne Namen und die päpstliche Kurie. *H. Z.*, 135.

*Pöhlmann (R. von)*. Geschichte der socialen Frage und des Sozialismus in der antiken Welt. *H. Z.*, 135 (Ehrenberg : la plus intéressante partie du livre est l'appendice, où Œrtel montre les erreurs du point de vue où s'est placé l'auteur).

*Posthumus (N. W.)*. Documenten betreffende de buitenlandsche handelspolitieke van de Nederland in de negetiende eeuw, t. V. *T. G.* (négociations avec la Prusse, 1839-1870). *H. Z.*, 135 (Baasch : beaucoup de neuf).

*Precht (H.)*. Englands Stellung zur deutschen Einheit, 1848-1850. *H. Z.*, 135 (Wentzcke : insuffisant).

*Prinz (Ysaak)*. De vestigingen der Marranen in Noord-Nederland in de zestiende eeuw. *T. G.*, 1927.

*Radowitz (J. M. von)*. Aufzeichnungen und Erinnerungen. *H. J.*, 1927, 110 (souvenirs d'un diplomate allemand employé au ministère des Affaires étrangères de 1872 à 1880, puis envoyé en mission à Saint-Pétersbourg, 1875, enfin ambassadeur en Russie et en Espagne. Intéressant).

*Rahlfs (Alfred)*. Septuaginta ; I : Genesis. *R. B. P. H.*, 1927, 289 (texte critique avec une étude sur l'histoire du texte et sur le texte grec de la Genèse).

*Reade (H. G. R.)*. Sidelights of the thirty years' war. *H.*, 1917, 166 (ouvrage plein de faits ; mais ses défauts le rendent presque illisible).

*Redlich (Joseph)*. Œsterreichische Regierung und Verwaltung im Weltkriege. *Times*, n° 1342. *H. Z.*, 135 (O. Hintze : très remarquable).

*Renou (L.)*. La géographie de Ptolémée. *R. Phil.*, I, 1.

*Rheindorf (K.)*. Die Schwarze Meer (Pontus) Frage, 1856-1871. *H. Z.*, 135.

*Rhode (H.)*. Der Kampf um Asien. *H. Z.*, 134 (Hashagen : bonne vue générale par un militaire).

*Ritter (G.)*. Luther. *H. Z.*, 134 (Köhler : excellent).

*Robertson (J. M.)*. Modern humanists reconsidered. *Times*, n° 1331 (traite de Carlyle, Ruskin, Emerson, Arnold, Mill et Spencer).

*Robinson (Theodore H.)*. An outline introduction to the history of religions. *R. H. Rel.*, 1926, 194.

*Rodière (R.)*. Épitaphier de Picardie. *B. Éc. Ch.*, 1927, 110.

*Roloff (G.)*. Der Weltkrieg, 1914-1918, I et II. *H. Z.*, 134.

*Roosevelt (Nicholas)*. The Philippines. *Times*, n° 1337 (montre les conséquences fâcheuses pour les Philippines de la rivalité des partis qui se disputent le pouvoir aux États-Unis).

*Rothacker (E.)*. Logik und Systematik der Geistenwissenschaften. *H. Z.*, 135 (Wach : très suggestif).

*Rovira i Virgili (A.)*. Historia nacional de Catalunya, t. III. *An. Midi*, 1927, 64.

Royal Commission on the ancient and historical monuments and constructions in Wales and Monmouthshire. VII, county of Pembroke. *Antiq.*, I, n° 2 (œuvre manquée « catastrophically »).

*Saint Vincent* (earl *of*). Letters of admiral of the fleet, the earl of S[t] Vincent ; publ. par *D. B. Smith. Times*, n° 1333 (t. II, se rapportant aux années 1801-1804).

*Saintyves (P.)*. La légende du docteur Faust. *R. H. Rel.*, 1926, 257.

*Samuel (R.)*. Die poetische Staats-und Geschichtsauffassung F. von Hardenbergs (Novalis). *H. Z.*, 135.

*Santifaller (L.)*. Das Brixner Domkapitel in seiner persönlichen Zusammensetzung im Mittelalter. *H. Z.*, 135.

*Sarton (George)*. Introduction to the history of science ; vol. I : From Homer to Omar Khayyam. *Times*, n° 1342.

*Savinsky (A.)*. Recollections of a Russian diplomat. *Times*, n° 1344 (Savinsky donne des détails inédits sur le conflit russo-japonais et le traité de Björko, sur son ambassade à Sofia, 1914-1915. Les choses

Digitized by Google

mondaines occupent trop de place dans ses souvenirs).

*Schilling (P.)*. Die Staats-und Sociallehre des hl. Thomas von Aquino. *H. Z.*, 135.

*Schmidt (Kurt Dietrich)*. Studien zur Geschichte des Konzils von Trient. *R. H. Rel.*, 1926, 249.

*Schmitt (Carl)*. Politische Romantik. *H. Z.*, 134.

*Schnabel (F.)*. Deutschland in den weltgeschichtlichen Wandlungen des letzten Jahrhunderts. *H. Z.*, 135.

*Schnebel*. Die Landwirtschaft im hellenistischen Ægypten. *H. Z.*, 134 (Geyer : bon).

*Schneider (Fedor)*. Rom und Romgedanke im Mittelalter. Die geistigen Grundlagen der Renaissance. *H. Z.*, 135.

*Schnitzer (J.)*. Savonarola. *H. Z.*, 134 (Von Martin : œuvre de premier ordre).

*Schulz (W.)*. Das germanische Haus in der vorgeschichtlichen Zeit. *H. Z.*, 134.

*Schumacher (P.)*. Die Ringwälle in der früheren preussischen Provinz Posen. *H. Z.*, 134.

*Schwartz (P.)*. Der erste Kulturkampf in Preussen um Kirche und Schule, 1788-1798. *H. Z.*, 135.

*Scott (Charles A. Anderson)*. Christianity according to St. Paul. *Times*, n° 1330.

Scriptores minores historiae danicae medii aevi ; publ. par *Cl. Gertz*, II, 1 et 2. *H. Z.*, 134.

*Sedgwick (Henry Dwight)*. Cortes the Conqueror. *Times*, n° 1341.

*Seillière (Ernest)*. Une académie à l'époque romantique. *R. C.*, 1927, 295 (histoire de l'Académie des sciences morales et politiques de 1803 à 1851).

*Seltman (C. T.)*. Athens ; its history and coinage before the Persian invasion. *H. Z.*, 135 (Ehrenberg : très important, malgré des points contestables).

*Shipley (Maynard)*. The war on modern science ; a short history of the fundamental attack on evolution and modernism. *Times*, n° 1335 (effarante histoire des procès engagés aux États-Unis contre les écrits concernant la théorie scientifique de l'évolution et contre le modernisme).

*Shortt (Adam)*. Documents relatifs à la monnaie, au change et aux finances du Canada sous le régime français. *R. Col.*, 1927, 293 (compte-rendu de J. Tramond).

*Sicard* (abbé *Augustin*). Le clergé de France pendant la Révolution. *Corr.*, n° 1560.

*Simon (John)*. John Wesley, the master builder. *Times*, n° 1336 (continue la vie de Wesley de 1757 à 1771).

*Simonds (Frank H.)*. How Europe made peace without America. *Times*, n° 1330 (des vues originales, à l'adresse surtout des Américains).

*Smorgorzewski (Casimir)*. La Pologne ressuscitée. *R. P.*, 1927, n° 15.

*Smith (George Adam), Bevan (Edwyn), Burkitt (F. C.)*. The legacy of Israël. *Scot. H. R.*, n° 97.

*Snape (R. H.)*. English monastic finances in the later middle ages. *H.*, 1927, 107.

*Sommer (L.)*. Die österreichischen Kameralisten in dogmengeschichtlicher Darstellung. *H. Z.*, 135.

*Speleers (L.)*. L'art de l'Asie antérieure ancienne. *J. S.*, 1927, 323.

*Spender*. Life, journalism and politicy, by *J. A. Spender*. *Times*, n° 1339 (intéressants mémoires d'un journaliste qui écrivit au *Daily News* et au *Westminster R.*).

*Spurgeon (Caroline F. E.)*. Five hundred years of Chaucer criticism and allusion, 1357-1900. *R. C.*, 1927, n° 14 (labeur énorme, accompli avec un soin exemplaire).

*Srbik (H. von)*. Metternich ; der Staatsmann und der Mensch. *H. Z.*, 134 (Brinckmann : remarquable, très neuf).

*Stählin (K.)*. Elsass und Lothringen im Ablauf der europäischen Geschichte. *H. Z.*, 135.

*Steed (Henry Wickham)*. Mes souvenirs, 1892-1914 ; trad. par *M. d'Hoffroi*. *R. C.*, 1927, n° 14.

*Stegemann (H.)*. Das Trugbild von Versailles. *H. Z.*, 135.

*Steiger (George Nye)*. China and the Occident ; the origin and development of the Boxer movement. *Times*, n° 1342.

*Stein (Arthur)*. Der römische Ritterstand. *J. S.*, 1927, 325 (important surtout à partir d'Auguste).

*Stewart (George)*. A history of religious education in Connecticut to the middle of the xixth century. *E. H. R.*, 1927, 453.

*Stock (Leo Francis)*. Proceedings and debates of the British Parliaments respecting North America ; vol. II : 1689-1702. *Scot. H. R.*, n° 97.

*Streit* (le P. *Robert*). Americanische Missionsliteratur 1700-1909. *R. Q. H.*, 1927, 485 (bibliographie remarquable ; 5,600 ouvrages énumérés et décrits).

Strena Buliciana. Commentationes gratulatoriae Francisco Bulić ob xv vitae lustra feliciter peracta oblatae a discipulis et amicis. *H. Z.*, 134 (compte-rendu par Mötefindt).

*Strieder (Jakob)*. Studien zur Geschichte kapitalistischer Organisationsformen, 2e éd. *R. C.*, 1927, n° 17.

*Stuart (Dorothy Margaret)*. Horace Walpole.

Digitized by Google

*Times*, n° 1339 (bonne étude d'histoire littéraire).

Studies in English commerce and exploration in the reign of Elizabeth ; I : England and Turkey, par *A. L. Rowland* ; II : The English search for a North-west passage, par *G. B. Manshart*. *E. H. R.*, 1927, 433.

*Stutz (U.)*. Die päpstliche Diplomatie unter Leo XIII. *H. Z.*, 135 (d'après les Mémoires du cardinal Domenico Ferrata). *H. J.*, 1927, 381.

Supplementa Melanchthoniana. Abth. 6 : Melanchthons Briefwechsel. I ; publ. par *O. Clemen*. *H. J.*, 1927, 105.

*Svennung*. Palladii Rutilii Tauri Aemiliani, viri illustris, Opus agriculturae, liber XIV. *R. Phil.*, I, n° 2.

*Taeger (F.)*. Thukydides. *H. Z.*, 135.

*Temperley (Harold)*. The foreign policy of Canning, 1822-1827. *H. Z.*, 134 (Daniels : beaucoup de neuf ; incline un peu trop vers l'histoire des idées politiques, au lieu des réalités).

*Terlinden (Ch.)*. La reconnaissance du royaume d'Italie par la Belgique. *R. H. Di.*, 1927, 335 (1861 ; brochure qui n'est pas dans le commerce).

The great earthquake of 1923 in Japan. *Times*, n° 1329 (rapport très circonstancié rédigé par le Bureau des affaires sociales à Tokyo).

*Thureau-Dangin (F.)*. Les cylindres de Goudea. *R. C.*, 1927, n° 17.

— Lettres de Hammurapi à Samas-hasir. *R. C.*, 1927, n° 17.

*Tichner (Henrietta M.)*. Roumania and her religious minorities. *Times*, n° 1339.

*Toynbee (Arnold J.)*. The islamic world since the peace settlement, I. *Times*, n° 1334.

*Tupling (G. H.)*. The economic history of Rossendale. *Times*, n° 1330 (intéressante étude sur la condition sociale et économique des habitants de la « forêt » de Rossendale au comté de Lancastre).

*Turberville (A. S.)*. English men and manners in the xviiith century. *H.*, 1927, 171 (contient une foule de détails intéressants).

*Turner (D. M.)*. History of science teaching in England. *Times*, n° 1342.

— *(Edward Raymond)*. The Privy council of England 1603-1784, vol. I. *Times*, n° 1340.

*Uhde-Bernays (Hermann)*. Winckelmann ; kleine Schriften und Briefe. *Times*, n° 1337.

*Vallery-Radot (Jean)*. Loches. *B. Éc. Ch.*, 1927, 121.

*Van Appeldoorn (L. J.)*. Geschiedenis van het nederlandsche huwelijksrecht voor de invoering van de fransche wetgeving. *R. H. Dr.*, 1927, 326 (P. Dareste : étude très solide sur l'évolution du droit néerlandais en matière de mariage).

*Van der Schelden* (le R. P. *Bertrand*). La franc-maçonnerie belge sous le régime autrichien, 1721-94. *R. B. P. H.*, 1927, 346.

*Vermeylen (Auguste)*. Geschiedenis der europeesche Plastiek en Schilderkunst. *R. B. P. H.*, 1927, 567 (écrit avec un grand talent littéraire).

*Verneuil (M. P.)*. L'art à Java. Les temples de la période classique indo-javanaise. *J. S.*, 1927, 376.

*Vigener (F.)*. Drei Gestalten aus dem modernen Katholizismus : Möhler, Diepenbrock, Döllinger. *H. Z.*, 135 (Harnack : très bon).

*Volz (Wilhelm)*. Der westdeutsche Volksboden. *H. Z.*, 134 (compte-rendu par R. Holtzmann).

*Wackernagel (R.)*. Humanismus und Reformation in Basel. *H. Z.*, 134 (Joachimsen : remarquable).

*Waddell (L. A.)*. The aryan origin of the alphabet. *Scot. H. R.*, n° 97 (l'auteur prétend que l'alphabet phénicien dérive de l'écriture sumérienne. Impossible. On ne peut pas davantage admettre que le sumérien et l'égyptien sont des langues aryennes).

*Warrand (Duncan)*. More Culloden papers ; III : 1775-1745. *Times*, n° 1340.

*Warren-Hasting's* letters to Sir John Macpherson ; publ. par *Henry Dodwell*. *Times*, n° 1344 (lettres confidentielles à un ami, qu'il entretient des affaires de l'Inde).

*Weber (Alfred)*. Die Krise des modernen Staatsgedankens. *H. Z.*, 134 (Menzel : intéressant ; des exagérations).

— *(Marianne)*. Max Weber ; ein Lebensbild. *H. Z.*, 135 (Meinecke : d'un puissant intérêt).

— *(Max)*. Gesammelte Aufsätze zur Sozial- und Wirtschaftsgeschichte. *H. Z.*, 134.

*Webster (C. K.)*. The foreign policy of Castlereagh, 1815-1822. *H. Z.*, 134.

*Wells (H. G.)*. Democracy under revision. *Times*, n° 1335 (c'est la conférence faite à la Sorbonne par le célèbre romancier).

Weltkrieg (der) 1914 bis 1918 ; IV : Der Marne Feldzug. *Times*, n° 1336 (ce t. IV tend à prouver que ce sont les Allemands qui ont été vainqueurs à la première bataille de la Marne).

*Wheeler (G. W.)*. Letters of Sir Thomas Bodley to Thomas James, first keeper of the Bodleian library. *B. Éc. Ch.*, 1927, 117.

*Whitear (Walter H.)*. More Pepysiana. *Times*, n° 1329.

Digitized by Google

*Wilcken (U.)*. Griechische Geschichte im Rahmen der Altertumgeschichte. *H. Z.*, 135.

*Wilhelm* (Kronprinz). Der Marne-Feldzug 1914. *Times*, n° 1341.

— Ich suche Wahrheit. *H. Z.*, 134 (Hertzfeld : réfute victorieusement les thèses françaises sur la guerre).

*Wilke (G.)*. Kulturbeziehungen zwischen Indien, Orient und Europa. *H. Z.*, 134.

*Williams (E.)*. Early Holborn and the legal quarter of London. *Times*, n° 1339 (ouvrage richement documenté sur le quartier de Holborn au XIV^e^ siècle ; important pour l'histoire des « Inns of court »).

*Wilson (F. P.)*. The plague in Shakespeare's London. *Times*, n° 1335 (traite de l'insalubrité de Londres à propos des épidémies de 1603 et 1625).

*Withington (E. T.)*. Hippocrates, with an english translation, vol. III. *Times*, n° 1341.

*Wood (Marguerite)*. Extracts from the records of the burgh of Edinburgh, 1589-1603. *Times*, n° 1331.

*Workman (H. S.)*. John Wiclif. *H.*, 1927, 160 (ouvrage considérable ; mais l'auteur est moins au courant de l'histoire administrative que de l'histoire religieuse).

*Wren*. Hampton court palace 1689-1702 ; original Wren drawings. *Times*, n° 1342.

*Wright (C. T. Hagberg)*. Nicholas Fabri de Peiresc. *Times*, n° 1339.

*Wrong (E. M.)*. History of England 1688-1815. *Times*, n° 1329 (bon résumé en 250 petites pages).

*Xydias (Jean)*. L'intervention française en Russie, 1918-1919. *R. P.*, 1927, n° 15.

*Yoshitomi*. Les conflits nippo-américains et le problème du Pacifique. *R. H. Di.*, 1927, 334.

*Young (George)*. Egypt. *Times*, n° 1331 (pamphlet rédigé dans l'esprit du « Labour party » le plus avancé).

*Zeller (G.)*. La réunion de Metz à la France. *H. J.*, 1927, 378.

*Ziekursch (J.)*. Politische Geschichte des neuen deutschen Kaiserreiches, I. *H. Z.*, 134 (W. Mommsen : fait beaucoup réfléchir en suscitant la contradiction).

*Zilsel (Edgar)*. Die Entstehung des Geniebegriffs. *R. C.*, 1927, n° 13 (histoire de l'idée de génie dans l'antiquité et sous la Renaissance ; le culte et l'idée du génie paraissent à l'auteur des faits sociaux qu'il faut expliquer par des causes sociales).

*Zwehl (H. von)*. Erich von Falkenhayn. *H. Z.*, 135 (Rathfels : intéressant et contestable).

Digitized by Google

# CHRONIQUE

**France.** — Henri HUBERT, conservateur adjoint au musée de Saint-Germain, professeur à l'École du Louvre et directeur à l'École des Hautes-Études (section des sciences religieuses), est mort à Chatou le 25 mai 1927, à l'âge de cinquante-cinq ans. Élève de l'École normale supérieure (1892) il s'appliqua d'abord, après son agrégation, à l'étude des langues sémitiques et du byzantinisme, dans le but de retrouver ce qu'étaient au vrai les religions de l'Assyrie et de l'Asie Mineure dans les siècles qui précédèrent immédiatement l'ère chrétienne. Son mémoire sur les rapports de la papauté avec les empereurs iconoclastes, paru dans la *Revue historique* (t. LXIV, 1899, p. 241 et suiv.), et ses travaux sur la déesse syrienne, non publiés, mais qu'il n'abandonna jamais, émanent de cette pensée. De cette incursion dans le domaine du byzantinisme, M. Hubert ne retint, par la suite, que les renseignements qu'il pouvait utiliser pour une étude sur la situation religieuse de la Gaule sous les Mérovingiens et les premiers Carolingiens. Son amitié pour Marcel Mauss le retint dans le camp des sociologues où l'avaient attiré ses préoccupations d'historien des religions ; de leur commune collaboration sont sortis les mémoires devenus célèbres sur la nature et la fonction du sacrifice et sur la représentation du temps dans la religion et la magie. Dans son enseignement à l'École du Louvre, notre regretté maître et ami s'attacha au côté ethnographique de l'archéologie. Au musée de Saint-Germain, H. Hubert a beaucoup entrepris. On lui doit d'avoir remis de l'ordre dans les collections qu'il réorganisa d'une manière, pour ainsi dire, définitive. Le classement des salles du bronze et du fer, de celle de la poterie gallo-romaine, la création d'une salle des métiers sont son œuvre ; c'est à lui encore que l'on doit les présentations si artistement combinées des collections Piette, Moreau, de Morgan et de Baye. Mais la tâche à laquelle il s'était adonné avec prédilection, ce fut l'installation au musée d'une grande salle de comparaison (salle de Mars), dans laquelle il fit la synthèse de nos connaissances en archéologie et ethnographie comparées. Ses études de préhistoire avaient rapproché H. Hubert des linguistes et des celtisants. Il se fit l'élève de J. Vendryès. La mort l'a frappé au moment où il terminait la rédaction d'un livre sur les *Celtes* et la préparation d'un volume sur les *Germains*, destinés l'un et l'autre à la Bibliothèque de synthèse historique. La piété de quelques-uns de ses amis et élèves assurera la publication de ces œuvres qui marqueront une date dans l'archéologie française.

Raymond LANTIER.

— Notre collaborateur et ami René POUPARDIN était né au Havre le 28 février 1874 d'une famille qui avait des attaches avec la Haute-Alsace. Élève de l'École des chartes, il sortit en 1899 le premier de sa promotion, ce qui lui valut d'être envoyé à l'École française d'archéologie à Rome. A son retour en France, il entra à la Bibliothèque nationale, département des manuscrits, qu'il quitta ensuite pour devenir secrétaire de l'École des chartes et directeur à l'École

Digitized by Google

pratique des Hautes-Études. Ses travaux, très appréciés par l'étendue des recherches et le sens critique dont il fit preuve, ont une grande portée pour l'histoire mérovingienne et carolingienne, notamment pour celle du royaume de Provence en France, des princes lombards en Italie. On lui doit encore un important *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés* et divers mémoires ou articles relatifs à l'histoire du Paris médiéval. A la *Revue historique*, il a donné sur l'histoire de l'Italie au Moyen Age plusieurs Bulletins qui témoignent de sa vaste érudition. Une grave maladie cérébrale vint entraver et assombrir les dernières années de ce grand travailleur. Une dernière attaque l'emporta prématurément le 23 août 1927.

— M. John Grand-Carteret est mort le 2 septembre 1927 à l'âge de soixante-seize ans ; il avait projeté d'écrire une histoire générale de l'Europe à travers les siècles à l'aide des images ; il ne réalisa pas un si vaste dessein, mais il en a écrit de nombreux chapitres où la caricature tient la plus grande place. C'est une sorte de document que l'historien aurait tort de négliger.

— Le 11 septembre est mort M. Charles Mortet ; il était né à Nancy le 4 mars 1852. Élève à l'École des chartes, il présenta pour thèse de sortie une étude remarquée sur *Le livre des constitutions démenées el Chastelet de Paris*, qui fut publiée dans le tome X des *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris ;* on lui doit encore une bonne étude sur *Le Parlement de Paris à la fin du Moyen Age*, parue dans la *Revue historique de droit* (1887). Il avait poussé très loin ses études juridiques ; mais c'est à la bibliographie qu'il consacra sa carrière. Après avoir été bibliothécaire de l'Université de Bordeaux, il fut nommé à Paris, où il remplit les fonctions de bibliothécaire, puis d'administrateur de Sainte-Geneviève. Il fut, en outre, chargé à l'École des chartes d'un cours, qui fut très apprécié, sur la bibliographie et le service des bibliothèques. A la *Revue historique*, il donna, t. CXIX, p. 338, un curieux article : *A quelle époque le détroit des Dardanelles a-t-il reçu ce nom?* Après avoir pris sa retraite, il s'occupa notamment de compléter l'œuvre de prédilection de son frère cadet, Victor (mort en 1914) : le *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture en France au Moyen Age ;* l'impression du tome II et dernier était achevée au moment de sa mort.

— La mort de Georges Pariset (25 septembre) est un coup douloureux pour la *Revue historique*, où il avait recueilli la succession de Rodolphe Reuss. Reuss avait rempli admirablement sa longue vie ; Pariset nous quitte à soixante-trois ans en pleine activité intellectuelle et laissant de nombreux travaux inachevés. A l'École alsacienne, où j'eus la bonne fortune de le compter parmi mes élèves les meilleurs, au lycée de Nancy, à la Sorbonne enfin, où il reçut les leçons de Lavisse et de Seignobos, il se distingua par son zèle, la maturité de son esprit, une aptitude naturelle et quasi héréditaire aux recherches méthodiques, approfondies et désintéressées. Reçu premier à l'agrégation d'histoire, il alla terminer son initiation professorale à Berlin, d'où il rapporta les éléments d'une volumineuse thèse sur l'*État et les Églises de Prusse sous Frédéric-Guillaume I*er, soutenue en Sorbonne avec un grand succès (1896) ; sa thèse latine : *De primordiis Bituricensis primatiae*, est sans doute la seule excursion qu'il ait faite dans le domaine médiéval. Professeur à l'Université de Nancy, où il continua d'enseigner pendant le bombardement, puis à Strasbourg, où le ramenaient d'étroits liens de famille, il fut un maître admiré et aimé. Sa curiosité d'esprit l'engagea d'abord dans des voies très diverses, ainsi que le montrent ses études sur *Un exemple historique d'arbitrage international*, où il

Digitized by Google

expose comment fonctionna la constitution du Saint-Empire romain de nation germanique après le traité d'Osnabruck (1648) ; sur *Les aventures de Louis-François Vantrille, prisonnier de guerre chez les Anglais de* 1806 *à* 1810 ; une *Histoire sommaire du conflit anglo-vénézuélien en Guyane,* 1893-1897 ; l'édition du *Carnet d'étapes du dragon Marchand pendant la campagne de* 1792, qu'il publia en collaboration avec M. Georges Vallée. L'offre qui lui fut faite par son ancien maître Lavisse d'écrire pour son *Histoire de France contemporaine* l'obligea de se spécialiser ; il eut donc la lourde charge et l'honneur de rédiger les tomes II et III (1792-1815), œuvre remarquable par l'abondance des renseignements, l'impartialité des jugements, les qualités d'un stylé ferme et d'une lecture attachante. La plus grande peut-être des difficultés qu'il rencontra sur cette route fut d'être obligé d'élaguer fortement certains développements auxquels il tenait, mais que l'impérieuse volonté du directeur l'obligea de sacrifier. Ce gros travail l'empêcha de publier les nombreuses notes prises par lui sur le sort des prisonniers de guerre français détenus sur les pontons anglais pendant les guerres napoléoniennes. La richesse de son enseignement, la valeur de ses livres lui firent une place éminente à l'Université, où il avait organisé avec une intelligence remarquable et un inlassable dévouement personnel l'Institut d'histoire contemporaine. Son activité déborda même le cadre de ces établissements, car il fut aussi chanoine du chapitre de Saint-Thomas, où il représenta la Faculté des lettres ; il rendit de grands services comme « scolarque » au gymnase protestant, qui est à l'origine même de l'Université strasbourgeoise. Ces multiples et absorbantes occupations ruinèrent peu à peu une santé florissante en apparence, et c'est brusquement qu'il s'éteignit au retour d'une cure qui avait paru le rétablir. Ce fut un grand deuil pour sa famille la plus proche, pour sa nombreuse famille universitaire, pour ses amis. Les directeurs de la *Revue historique* s'associent de tout cœur à leurs regrets. Ch. Bémont.

— M. Henry Martin, mort le 1er octobre, était né à Airvault (Deux-Sèvres) le 27 août 1852. Après sa sortie de l'École des chartes (1876), il entra à la bibliothèque de l'Arsenal, dont il finit par devenir administrateur. Dans l'étude des manuscrits à peintures, où il s'était spécialisé, son érudition et son goût délicat ont été appréciés dans les nombreuses Sociétés savantes dont il était membre. Dans le *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques de France,* il publia le tome relatif à l'*Arsenal.* C'était un fonctionnaire zélé, accueillant, serviable et de bon conseil, un délicieux confrère et ami.

— Le comte Henri-François Delaborde est mort à Lausanne le 30 octobre ; il était né à Versailles le 1er juillet 1854. Petit-fils d'un général qui avait servi avec distinction sous Napoléon Ier, notamment dans la guerre d'Espagne, neveu du comte Jules Delaborde, à qui l'on doit une érudite biographie de Gaspard de Coligny, fils du vicomte, puis comte Henri Delaborde, peintre de mérite, qui fut conservateur du Cabinet des estampes à la Bibliothèque nationale, membre, puis secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, qui, enfin, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans, ne cessa de publier de nombreux articles et mémoires sur l'histoire de l'art, Henri-François était de bonne lignée. Il hésita d'abord sur la carrière à suivre ; ses goûts le portaient vers le métier militaire ; il prépara même l'examen de Saint-Cyr ; mais il finit par entrer à l'École des chartes. Là, il avait trouvé sa vraie voie. Il en sortit (1877) avec une thèse sur les sires de Joinville, qui, accrue par de longues recherches ultérieures, est devenue un gros livre : *Jean de Joinville et les seigneurs de Joinville* (1894), suivi d'un catalogue de leurs actes.

Digitized by Google

Élève de l'École de Rome, il en revint avec les éléments d'un autre ouvrage bien documenté, *L'expédition de Charles VIII en Italie* (1888). Aux Archives nationales, il gravit successivement les échelons jusqu'au poste de chef de la Section historique ; là, il consacra la plupart de son temps à explorer le plus ancien fonds de la monarchie. D'abord, il publia le texte des actes conservés dans la série dite autrefois des *sacs* et aujourd'hui du *Supplément* au Trésor ; puis, à la suite de longues recherches sur l'histoire de ce fonds, il en tira la substance d'une remarquable *Étude sur la constitution du Trésor des chartes* (1909), introduction naturelle au tome V et dernier des *Layettes du Trésor*, qui est aussi son œuvre. Il ne s'enferma cependant pas dans ses fonctions d'archiviste ; loin de là, car il trouva le temps de mettre sur pied bien d'autres travaux : texte et analyse du *Procès du chef de saint Denis en* 1410 (1883) ; édition des chroniques de Rigord et de Guillaume le Breton (1882-1885), de la *Vie de saint Louis* par Guillaume de Saint-Pathus (1899) ; texte primitif des *Enseignements* du saint roi à son fils (1912), notes critiques sur le texte de Guillaume de Nangis, sur le Religieux de Saint-Denis, dont il réussit à déterminer le vrai caractère (1890). Cette production abondante et variée le désigna pour recueillir à l'École des chartes l'héritage d'Auguste Molinier comme professeur de l'histoire des sources (1904). Élu en 1917 membre de l'Académie des inscriptions, il fut chargé d'éditer le *Recueil des actes de Philippe-Auguste*, mais, faute de crédits, il n'en put donner que le tome I. Il eut, d'autre part, la satisfaction de pouvoir terminer le *Recueil des actes de Henri II concernant la France*, dont le texte avait été presque entièrement édité par Élie Berger, son très cher camarade, ami, confrère et collègue ; le tome III et dernier de ce *Recueil*, qui va prochainement paraître et qui contient les tables, a été rédigé sous sa haute surveillance comme commissaire responsable. Enfin, il s'offrit lui-même pour donner leur forme définitive aux leçons professées au Collège de France par Longnon sur *La formation de l'unité française*, et il en rédigea la table des matières (1922). Je serais ingrat si, pour ma part, je paraissais oublier la contribution apportée par lui à mes *Mélanges* par un article assez inattendu et original sur *Le toucher des écrouelles par les rois d'Angleterre* (1913). Ces travaux (et il serait trop long de les énumérer tous), puis le chagrin causé par la mort de ses trois fils tués à la guerre, ébranlèrent sa santé sans ralentir ni son enseignement ni sa production, et c'est en pleine activité intellectuelle qu'une affection des bronches, d'apparence bénigne au début, l'emporta, loin de chez lui, en quelques jours. Ch. Bémont.

— M. Gustave Servois vient de s'éteindre presque centenaire après avoir gardé jusqu'à la fin toutes ses facultés intellectuelles. Il avait fait ses études à l'École de droit et à l'École des chartes, d'où il sortit en novembre 1854 et à laquelle il resta toujours attaché de cœur. Après avoir occupé différents postes importants dans l'administration préfectorale, il reprit contact avec le monde de l'érudition, où ses talents d'organisateur lui permirent de rendre des services très appréciés, notamment comme inspecteur général des archives, puis et surtout comme directeur des Archives nationales. Au point de vue littéraire, son œuvre principale, et qui durera, fut une belle édition de La Bruyère, parue dans la Collection des Grands écrivains de la France. Lors du centenaire de l'École des chartes en 1921, c'est à lui, en qualité de président d'honneur de la Société, qu'échut l'obligation de prendre le premier la parole en présence du chef de l'État et, bien qu'il fût aveugle, on put admirer la lucidité de son esprit et la fermeté de son caractère. Il avait donné l'exemple d'une belle vie et la mort lui fut douce. Ch. B.

Digitized by Google

— Le 7 décembre est mort M. Gustave Fougères, professeur d'archéologie à la Sorbonne et membre de l'Institut. La place nous manque aujourd'hui pour parler de lui en détail.

— M. Louis Madelin, bien connu par ses ouvrages sur le Directoire et sur la Grande Guerre, a été élu membre de l'Académie française le 17 novembre 1927.

— M. Christian Pfister, si étonnant que cela puisse paraître à ceux qui le connaissent, vient d'entrer dans sa soixante et onzième année. Ses amis, élèves et collègues avaient décidé de prendre occasion de cette date pour lui offrir un souvenir. Plutôt que d'adopter la forme des *Mélanges*, ils préférèrent s'adresser à la Commission des publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg pour la prier de réunir en un volume diverses études écrites par le maître lui-même, les unes déjà publiées, mais dispersées entre différents recueils (elles n'ont d'ailleurs pas été réimprimées sans retouches, M. Pfister ayant tenu à les mettre au courant des dernières recherches ; l'une des plus importantes, sur la légende de sainte Odile, a été remaniée de fond en comble), les autres, inédites, toutes traitant un sujet commun : l'Alsace. Ces *Pages alsaciennes*, en tête desquelles figure la bibliographie des travaux de M. Pfister, ont été remises à leur auteur le 11 novembre dernier, au cours d'une réunion intime, où l'on voyait rassemblés, à côté des professeurs de l'Université de Strasbourg et de savants amis venus de Paris, de Nancy et de Bruxelles, un bon nombre d'Alsaciens des deux départements, empressés à fêter celui qui est à la fois leur recteur et leur historien. Tour à tour, M. Maugain, doyen de la Faculté des Lettres de Strasbourg, M. Diehl, représentant en même temps la Sorbonne et les camarades d'École normale de M. Pfister, M. Robert Parisot, au nom de l'Université de Nancy et des élèves nancéens, M. Marc Bloch, au nom des élèves parisiens, M. Glotz, au nom des amis, exprimèrent de leur mieux les sentiments de toutes les personnes qui, de près ou de loin, participaient à cet hommage. Un homme manquait, qui avait été un des promoteurs de l'entreprise : M. Georges Pariset, enlevé à l'Université au début de l'automne par une mort inopinée ; son absence faisait un grand vide. M. Pfister répondit par quelques mots, où l'on admira une fois de plus cette force d'émotion, sans phrases, qui est sa marque propre. Après avoir évoqué ses attaches bisontines, nancéennes et parisiennes, il raconta comment, ayant, le 2 août 1914, rencontré le directeur de l'Enseignement supérieur, il lui avait adressé ces simples paroles : « Je pose ma candidature à la Faculté des Lettres de Strasbourg ; » puis il rappela sa venue à Strasbourg après l'armistice : « Mes collaborateurs et moi, tous les Français qui arrivèrent alors en Alsace pour travailler à la constitution de la nouvelle Université, nous étions pleins de joie, de confiance, d'ardeur désintéressée : *il ne faut pas dire le contraire ; car cela est vrai !...* » Ce qu'un bref compte-rendu ne saurait rendre, c'est l'atmosphère de la réunion, faite de cordialité, d'affection et, pour tout dire, de profonde et touchante sincérité. M. B.

— Un député ayant demandé au ministre des Affaires étrangères à quelle époque il compte publier le tome I des documents diplomatiques français relatifs aux origines de la Grande Guerre, a reçu la réponse suivante : « Le gouvernement a pris la décision de publier ces documents ; mais, en raison de l'importance et de l'étendue de la publication envisagée, le plan général est actuellement soigneusement étudié ; dès que la décision sera arrêtée, la date de la publication pourra être fixée. »

— *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre.* — Une table alphabétique

Digitized by Google

des volumes XXXI à XL, avec une table analytique des quarante premiers volumes, a été publiée par les soins de la Société (Bourges, impr. Tardy-Pigelet, 1926, III-297 p.).

— Comte A. DE LABORDE, membre de l'Institut. *Notice sur le fichier Laborde, don fait à des bibliothèques publiques parisiennes de fiches intéressant les artistes des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles* (Paris, 1927, in-4°, 54 p., broché, portrait ; prix : 10 fr.). — M. le marquis Léon de Laborde, membre de l'Institut, mort sénateur en 1869, avait constitué son fichier d'après des documents encore inédits, copiés sur des actes originaux de l'état civil, détruits depuis l'incendie de l'hôtel de ville, la nuit du 24 mai 1871, par ordre de la Commune, et d'après d'autres documents, copiés sur les originaux, se trouvant encore maintenant aux Archives nationales. Ces deux séries concernent les artistes et artisans, peintres, tailleurs d'images, architectes, graveurs, imprimeurs, relieurs, brodeurs, luthiers, tapissiers, bronziers, etc. Les fiches se rapportent, pour la première série, aux XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles et, pour la deuxième, au XIX^e^ siècle. La première série (66,080 fiches) a été déposée par M. Alexandre de Laborde à la Bibliothèque nationale : la deuxième, formée de 12,000 fiches relatives à des artistes et 5,000 fiches relatives à des chirurgiens et médecins, a été déposée, le premier lot à la Bibliothèque d'art et d'archéologie, rue Berryer, et le second lot à la bibliothèque de la Faculté de médecine. Ces documents ont pris toute la valeur des originaux et constituent une source très intéressante pour l'histoire de l'art.

— Deux recueils bibliographiques viennent de paraître en même temps, qui rendront aux historiens les plus grands services : 1° *Répertoire bibliographique de l'histoire de France ;* t. II : *Années* 1922 *et* 1923, par MM. Pierre CARON et Henri STEIN (Paris, Auguste Picard et les Éditions Rieder, 1927). Un premier volume pour les années 1920 et 1921 avait déjà été donné par les mêmes érudits (1923). Le tome II est encore plus détaillé et plus complet que le tome I. On peut se rendre compte de l'immensité du travail accompli en parcourant la table des périodiques qui ont été dépouillés (p. IX-XXVI) et, à la fin, celle des noms d'auteurs et de personnes, qui occupe les p. 285-372. Cette précieuse publication continue le *Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France* (années 1898-1913), dont M. Caron fut à la fois le promoteur et le plus assidu des collaborateurs. — 2° *La Bibliographie des travaux publiés de* 1866 *à* 1897 *sur l'histoire de la France de* 1500 *à* 1789, par MM. E. SAULNIER et A. MARTIN ; le premier fascicule vient de paraître aux Presses Universitaires de France et dans les éditions F. Rieder (144 p. ; prix : 50 fr.).

**Allemagne.** — Le célèbre polémiste allemand Maximilien HARDEN (de son nom de famille WITTKOWSKI) est mort le 30 octobre 1927.

**Espagne.** — Le *Manual del librero Hispano-Americano*, par Antonio PALAU Y DULCET, contient la bibliographie des ouvrages, brochures et gravures sur l'Espagne et l'Amérique espagnole depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à nos jours, avec les prix (7 vol. in-4° ; prix : 210 pesetas). Ce Manuel est en vente à la librairie des frères Maggs (Londres et Paris) et chez l'auteur, calle de San Pablo, 41, Barcelona.

**États-Unis.** — M. HUNTINGTON est mort en mai 1927. Il avait fondé dans sa propriété à San Martino, Californie, un musée d'art et une bibliothèque ; celle-ci

Digitized by Google

munie de beaux livres, mais dont l'accès n'était pas ouvert au public. Il a laissé les fonds néeessaires pour transformer cet établissement en un vaste Institut de recherches historiques, limité d'ailleurs à l'histoire de la civilisation en Angleterre et en Amérique. A la tête se trouve M. Max Farrand, ancien professeur à Yale. L'Institut a pour objet de former des apprentis historiens, d'attirer des savants étrangers qui viendraient y donner des conférences, en un mot de constituer là un centre mondial pour le développement des études historiques.

— Sept grandes associations scientifiques américaines, dont l'American historical association, se sont groupées pour mettre sur pied une *Encyclopaedia of the social sciences* en dix volumes de 800,000 mots chacun environ et pour lesquels est prévue une dépense approximative de 600,000 dollars. Plusieurs savants français ont été pressentis comme « editorial advisors » de l'entreprise, qui sera dirigée par M. E. Seligman, professeur d'économie politique à l'Université Columbia. — G. B.

— Le « Smith college » de Northampton (Mass.) publie depuis 1915, sous la direction de MM. Fay et Faulkner, un recueil trimestriel intitulé *Smith college studies in history*, où l'histoire étrangère a sa place à côté de travaux, naturellement plus nombreux, sur l'histoire américaine. Nous mentionnerons par exemple : *The Hohenzollern household and administration*, par Sidney Bradshaw Fay (t. II) ; *Finances of Edward VI and Mary*, par Frederick Charles Diez (t. III) ; *Le dernier séjour de J.-J. Rousseau à Paris, 1770-1778*, par Élizabeth A. Foster (t. VI) ; *The Exchequer in Elizabeth reign*, par F. Ch. Diez (t. VIII) ; *Austria and the United States, 1848-1852*, par Merle Eugène Curti.

**Grande-Bretagne.** — Le Rév. Charles Plummer est mort le 8 septembre 1927 Son nom est très connu et très estimé des médiévistes qui ont lu ses excellentes éditions de textes fort importants : le *Governance of England* de Fortescue (1885), la *Chronique anglo-saxonne* (1892), l'*Histoire ecclésiastique de Bède le Vénérable*, (1896), les vies de saints irlandais en irlandais (1922) et en latin (1925). Il y consacra toute une vie de labeur méthodique et désintéressé.

— M. William Craddock Bolland, éditeur très compétent de plusieurs volumes de *Year-books*, est mort le 27 septembre 1927 à l'âge de soixante-douze ans. Il sera peut-être difficile de lui trouver un successeur pour continuer l'œuvre entreprise par la *Selden Society*.

— La *R. historical Society* a décerné le prix Alexandre à M. W. A. Pantin, professeur (*lecturer*) à l'Université de Manchester, pour un Mémoire sur les chapitres généraux et provinciaux des Dominicains (*Blackmonks*) en Angleterre, 1215-1540.

— Les amis, collègues et disciples de Henry Bradley, un des principaux collaborateurs de l'*Oxford English Dictionary*, préparent un volume de Mélanges composé de travaux disséminés dans divers recueils et par là même d'accès difficile. Ils seront groupés en cinq parties pour les noms de lieu, la lexicographie, la langue, les problèmes littéraires, les corrections conjecturales. Une étude sur sa vie et son œuvre par M. Robert Bridges, poète lauréat, et une bibliographie par M. Ferguson compléteront le volume, imprimé aux frais de la Clarendon Press, Oxford.

— Un volume de Mélanges (*Essays in Aegean archaeology*, Oxford Univ. Press, 1927) vient d'être offert à Sir Arthur Evans à l'occasion de son soixante-quinzième

Digitized by Google

anniversaire. Le volume, publié sous la direction de M. Stanley Casson, est remarquablement illustré.

— Dans la collection des « Oxford editions of cuneiform texts » vient de paraître chez Paul Geuthner le tome VI, intitulé : *Babylonian penitential psalms to which are added fragments of the epic of creation from Kish in the Ashmolean museum*, par S. Langdon, M. A. (gr. in-4°, XVI-106 p., 1927 ; prix : 180 fr.).

**Italie.** — Isidoro Del Lungo est mort à Florence le 4 mai 1927 à l'âge de quatre-vingt-six ans. Ses travaux sur Dante, Dino Compagni, la vie florentine au Moyen Age l'avaient depuis longtemps mis au premier rang des médiévistes italiens.

— L'Accademia dei Lincei a décerné le prix pour l'histoire et la géographie au professeur Raffaele Pettazzoni pour ses deux ouvrages : *Le origini dei Kabiri nelle isole del Mar Tracio* et *La religione primitiva della Sardegna*. — Dans le concours pour les sciences philologiques et historiques, elle a récompensé Romolo Quazza, *La guerra per la successione di Mantova e del Monferrato*, et Francesco Cognasso, *Il conte Verde* et *Popoli e Stati del Mediterraneo da Odoacre a Carlomagno*. Elle a décerné le prix de l'Association nationale des professeurs d'Université à Bruno Foa, *Influenze monetarie sulla distribuzzione delle ricchezze*.

— A l'occasion du centenaire de la publication de la *Scienza nuova* de J. B. Vico, le groupe « Vita e pensiero » et l'Université catholique du Sacré-Cœur ont publié un *Volume commemorativo* (Milano, 1926, in-8°, 206 p. ; prix : 12 l.), qui contient : A. Gemelli, Unità di vita e di pensiero di G. B. Vico ; S. Vismarina, Vita e pensiero del Vico nella sua autobiografia ; E. Chicchetti, Fondamentali idee in Vico ; A. Gatti, Vico precursore della psicologia dei popoli ; C. Cessi, Vico filologo ; G. Giannelli, Intuizioni e ricostruzioni del Vico intorno alle origini di alcuni riti nuziali ; G. Biavaschi, La concezione della natura in Vico ; P. Rotta, La posizione del Vico nella storia del pensiero.

On doit rapprocher de ce recueil la seconde édition, revue et augmentée, des *Studi Vichiani* de G. Gentile (Firenze, Le Monnier, 1927, in-8°, VIII-379 p. ; prix : 25 l.) ; et l'on n'omettra pas le bon petit livre de M. Georges Bourgin, *Vico, d'après la traduction de Michelet*, avec une introduction et des notes (La Renaissance du livre, 171 p.).

— Un Comité vient de se constituer pour honorer la mémoire d'Ugo Foscolo, mort il y a un siècle. Il projette, en particulier, une édition nationale des lettres du grand poète et s'efforce de faire acheter par l'État italien l'ensemble des manuscrits foscoliens qui seraient déposés à la bibliothèque du Risorgimento, à Rome. Les fêtes en son honneur qui se sont récemment déroulées en Italie et en Grèce ont donné lieu à d'intéressantes manifestations oratoires, qu'on a résumées dans les journaux italiens de novembre-décembre 1927. G. B.

— Le fascicule IV du *Notiziario archeologico*, publié par le ministre des Colonies (Milano, Alfieri e C., in-4°, 1927, 243 p.), contient : G. Oliverio, Le stele di Augusto rinvenute nell'agora di Cirene ; S. Ferri, Le Afroditi B e C di Cirene ; S. Ferri, La *lex cathartica* di Cirene ; E. Ghialanzoni, Il santuario delle divinità alessandriane ; G. Oliverio, Due frammenti di inni ad Iside ; et, du même, La fonte di Apollo. G. B.

Digitized by Google

— Les *Miscellanea storica Genova*, publiés par la Société ligurienne de Storia patria (Pontremoli, Cavanna, 1926, in-4°, 665 p.), contiennent des articles intéressants, encore qu'un peu menus comme objet. On retiendra surtout : M. G. Marenco, Una libera banca di sconto a Genova nel XVIII secolo ; E. Pandiani, Arredi ed argenti di Andrea D'Oria da un inventario del 1561 ; O. Pastino, L'organizzazione postale della Repubblica di Genova ; G. Pessagno, Questioni colombarie ; M. Labo, Contributi alla storia dell'arte genovese. G. B.

— Le Comité permanent pour l'Étrurie a publié en deux volumes (142 et 184 p.) les *Atti del primo Convegno nazional etrusco*, 27 avril-4 mai 1926 (Firenze, Ricci).

— Il vient de se créer à Lausanne, sous la direction de MM. De Vries, De Heekelingen, M. Boulenger et G. Gentile, un « Centre international d'études sur le fascisme ». Le Centre doit publier une revue et établir des services d'information et de bibliographie. G. B.

— Le R. Istituto geografico militare de Florence a commencé une carte archéologique d'Italie, mise sur pied par la Direction générale des Antiquités et des Beaux-Arts. C'est une entreprise conçue sur un plan différent de la *Forma Italiae*, décidée par l'Union académique internationale. Elle a pour but de mettre rapidement aux mains du grand public un outil commode et débutera par les pays étrusques. G. B.

— L'Université de Pise continue de publier les *Annali delle università toscane*, dont le fascicule I du tome X vient de paraître (Pisa, Pacini, 1926, in-8°, 283 p.). Il est consacré à des travaux d'histoire du droit et de philologie.

— L'Université de Bari, qui porte le nom de M. Benito Mussolini, publie depuis 1927 les *Annali del seminario giuridico-economico*. Le fascicule I (Bari, Cressati, 1927, in-8°, 197 p.) contient entre autres : G. M. Monti, Istituzioni e associazioni romane in Italia e in Francia durante l'alto medio evo ; De Marsico, I delitti contro lo stato nella evoluzione del diritto pubblico. G. B.

— Dans les *Studi e memorie per la storia dell' università di Bologna*, t. IX (Imola, Galeati, 1926, in-8°, XII-223 p.), on ne lira pas sans intérêt les deux articles d'E. Costa, La scuola bolognes di diritto, et d'A. Sorbelli, L'università di Bologna e la rivoluzione del 1831. G. B.

— L'Université catholique du Sacré-Cœur a publié une importante *Raccolta di scritti in onore di Felice Ramorino* (Milano, Vita e pensiero, 1927, in-8°, XXIV-707 p.) ; on y trouve un grand nombre de contributions philologiques et juridiques. G. B.

— On trouve quelques renseignements sur les bibliothèques et archives de Milan dans la monographie établie par les services de la ville, sous la direction de MM. A. Visconti et A. Molinari ; elle est intitulée *Milano MCMXXVII* (Milan, Stabil. graf. Ripolta, 1927, in-8°, 475 p.).

— M. Francesco Moroncini élabore une édition critique des œuvres de Leopardi, dont viennent de paraître, par ses soins, les fameux *Canti* (Bologna, Cappelli, 1927, 2 vol. in-8°). G. B.



Digitized by Google

— Nous signalerons dans le *Corriera della sera* divers articles intéressants : numéro du 11 novembre : F. SALATA, sur les Rothschild et l'Italie, d'après le livre du comte Corti : *Der Aufstieg des Hauses Rothschild, 1770-1830* (Leipzig, 1927). — 26 novembre : O. CARRARA. Qui est Balilla? On sait que la révolution génoise du 5 décembre 1746 fut provoquée par un jeune inconnu, dont le nom a été récemment rénové et appliqué aux jeunes fascistes. M. Carrara expose les données du problème. — 27 novembre. Note de M. D. BAND sur le « Carteggio » de Francesco Novati, dont son frère, A. Novati, a fait don à la Biblioteca Braidense. — 6 décembre. Mme Eva TEA résume les découvertes de Giacomo Boni au Forum romain. — 15 décembre. M. C. DEL LUNGO parle d'Enrico Acerbi, excellent médecin qui donna des soins à l'illustre romancier Manzoni. — 17 décembre. Considérations d'A. LUZIO sur le *Dizionario Piemontese* de C. Galli, qui fut publié dans les premières années du XIXe siècle, et sur le *Dizionario etimologico* d'A. Levi, qui vient de paraître (Turin, Paravia, 1927).

G. B.

Digitized by Google

# INDEX BIBLIOGRAPHIQUE


**Acts of the Privy Council of England, 1616-1617** ; édit. par *J. V. Lyle*, 176, 363.

*Aigrain* (abbé *R.*). Voir Ecclesia.

*Altaner* (Dr *Berthold*). Die Briefe Jordans von Sachsen, des zweiten Dominikanergenerals, 1226-1267, 114.

— Die Dominikanermissionen des 13 Jahrhunderts, 115.

*Anderson (J. G.)*. An early Chinese Culture, 329.

— Preliminary Report on memoirs of the Geological Survey of China. Archaeological Research in Kansu, 329.

*Andrae (W.)*. Die archaischen Ischtar-Tempel in Assur, 330.

*Andrieu (Michel)*. Immixtio et Consecratio: la consécration par contact dans les documents liturgiques du Moyen Age, 101.

Annuaire catholique de Paris, 1927, 175.

Armées (les) françaises dans la Grande Guerre, 127.

*Arne (T. J.)*. Painted Stone Age Pottery from the province of Honan, China. Palaeontologia Sinica, 329.

*Arquillière (H. X)*. Le plus ancien « traité de l'Église » ; Jacques de Viterbe, *De regimine christiano*, 1301-1302, 117.

*Aspinnal (Arthur)*. Lord Brougham and the whig party, 370.

Atlas de géographie historique de la Belgique, fasc. 4, 410.

*Baldwin (Summerfield)*. The catholic negociation, 1717-1719, 361.

*Barker (Ernest)*. National character, 338.

*Basch (Victor)*. Les doctrines politiques des philosophes classiques de l'Allemagne : Leibnitz, Kant, Fichte, Hegel, 162.

*Beaufreton (Maurice)*. Saint François d'Assise, 109.

*Beer (Max)*. Karl Marx ; sa vie ; son œuvre ; trad. *Marcel Ollivier*, 170.

*Belloc (Hilaire)*. A history of England ; vol. II : 1066-1348, 339.

**Bibliographie des travaux publiés de 1866 à 1897 sur l'histoire de la France de 1500 à 1789, fasc. 1, 446.**

*Billioud (Joseph)*. Le roi des merciers du comté de Provence aux XIVe et XVe siècles, 107.

*Billioud (Joseph)*. Statuts des merciers de Provence à la fin du XVe siècle, 407.

*Bird*. Voir Calendar of the close rolls. Henry IV.

*Bloch (Camille)*. Bibliographie méthodique de l'histoire économique et sociale de la France pendant la guerre, 141.

*Bolland (William Craddock)*. Yearbooks of Edward II, 1313, 345.

*Bost (Charles)*. Histoire des protestants de France, pour les écoles, 174.

*Bradley (R. N.)*. Racial origins of English character, 337.

*Brettle (Sigismund)*. San Vicente Ferrer und sein literarischer Nachlass, 120.

*Burdett (Osbert)*. W. E. Gladstone, 372.

Calendar of plea and memoranda rolls, 1323-1364 ; publ. par *A. H. Thomas*, 383.

Calendar of State papers and manuscripts relating to English affairs. Venice, vol. XXXVII et XXXVIII (1643-1652), 364.

Calendar of State papers. Colonial series. America and West Indies, July 1712-July 1714, 364.

Calendar of State papers. Foreign series, of the reign of Elizabeth, June 1586-June 1588 ; édit. par *Sophie Crawford Lomas*, 363.

Calendar of State papers relating to english affairs, preserved principally at Rome in the Vatican archives and library ; vol. II : 1572-1578 ; édit. par *J.-M. Rigg*, 363.

Calendar of the charter rolls ; vol. VI : 1427-1516 ; édit. par *Crump* et *Cunningham*, 346.

Calendar of the close rolls. Henry IV, vol. I, publ. par *Bird*, 346.

Calendar of the fine rolls. Richard II, 1377-1383, 345.

Calendar of the patent rolls. Edward VI, t. V, 362.

Cambridge (the) ancient history ; vol. IV : The Persian Empire and the West, 389.

*Camon* (général). L'effondrement du plan allemand en septembre 1914, 133.


Digitized by Google

Campagnes (les) coloniales belges, 129.
*Campbell (R. J.)*. Thomas Arnold, 361.
— *(W. E.)*. Voir *More (Thomas)*.
*Carcopino (Jérôme)*. Études romaines. La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure, 151.
*Carrier* (Miss *E. H.*). Historical geography of England and Wales, 337.
*Caspar (Erich)*. Die älteste Römische Bischofsliste, 104.
*Castelli* (général *de*). Le 8e corps en Lorraine, août-octobre 1914, 130.
*Castro (Paul de)*. The Gordon riots, 369.
*Cavour*. Correspondance, t. I-II, 222.
*Cazamian (Louis)*. Ce qu'il faut connaître de l'âme anglaise, 338.
*Chapouilly*. Voir Grande Guerre (la).
*Chaussade (A.)*. Un étudiant au XVIe siècle, 409.
*Chautemps (C.)*. Voir *Lhéritier (Michel)*.
*Chiera (E.)*. A new factor in the history of the ancient Near East, 331.
— Selected Kirkuk Documents, 332.
*Clarke (C. H.)*. Voir *Nohl (Johannes)*.
*Colgrave (Bertram)*. Voir *Eddius Stephanus*.
*Consett* (vice-amiral). Le triomphe des forces économiques, 138.
*Constant (G.)*. La concession à l'Allemagne de la communion sous les deux espèces, 157.
*Contenau (G.)*. Les tablettes de Kerkouk et les origines de la civilisation assyrienne, 331.
— Musée du Louvre. Textes cunéiformes; contrats et lettres, 331.
— Trente tablettes cappadociennes, 330.
— Voir *Halphen* et *Sagnac*.
*Cordonnier* (général). La tranchée de la soif. Épisode des combats de la région de Saint-Mihiel, 133.
*Coulton (G. G.)*. The death-penalty for heresy from 1184 to 1921, 103.
*Cranage (D. H. S.)*. The home of the monk, 354.
*Crump*. Voir Calendar of the charter rolls.
*Cunningham*. Voir Calendar of the charter rolls.
Curia regis rolls; vol. III : 5-7 John; publ. par *Flower*, 344.
*Curtis (Edmund)*. A history of mediaeval Ireland, 1110-1510, 381.
— Richard II in Ireland, 1394-1395, and submissions of the Irish chiefs, 381.

*Daniloff* (général *Youri*). La Russie dans la guerre mondiale, 135.
*Dark (Sidney)*. St. Thomas of Canterbury, 353.
*Deane (Anthony C.)*. The life of Thomas Cranmer, archbishop of Canterbury, 358.
*Deimezis (A.)*. Situation sociale créée en Grèce à la suite de l'échange des populations, 177.
*Delaporte* (chanoine *Yves*). Les vitraux de la cathédrale de Chartres, 408.
*Delorme* (R. P.). La « Legenda antiqua S. Francisci », 110.
*Demangeon (Albert)*. Belgique, Pays-Bas, Luxembourg (Géographie universelle, t. II), 385.
— La géographie de l'habitat rural, 172.
— Les Iles Britanniques (Géographie universelle, t. I), 337.
*De Ridder (A.)*. La neutralité belge et ses avocats, 142.
*Dhorme* (le Père). La plus ancienne histoire d'Alep, 336.
— L'aurore de l'histoire babylonienne, 327.
— Les Achéens dans les textes de Boghaz-Keui, 333.
*Di Tocco (Vittorio)*. Ideali d'indipendenza in Italia durante la preponderanza spagnuola, 161.
Documents historiques. Les Alliés contre la Russie, avant, pendant et après la guerre mondiale, 136.
*Dombrovski (Stéphane)*. Les Empires centraux et la lutte pour le recrutement polonais pendant l'occupation, 135.
*Donnadieu (Dr. A.)*. Fréjus, 394.
*Douglas (David C.)*. The social structure of medieval East-Anglia, 351.
*Drinkwater (John)*. Mr. Charles, King of England, 365.
*Duke (Winifred)*. Lord George Murray and the forty five, 381.
*Dumontet (Édouard)*. Le désir de voir l'hostie, et les origines de la dévotion au Saint-Sacrement, 102.
*Duncan-Jones (A. S.)*. Archbishop Laud, 359.
*Dussaud (René)*. L'art syrien du deuxième millénaire avant notre ère, 336.

Ecclesia. Encyclopédie populaire des connaissances religieuses, 171.
*Eddius Stephanus*. The life of bishop Wilfrid; texte, traduction et notes par *Bertram Colgrave*, 341.
*Edmonds* (général). France and Belgium, 1914, 128.
*Edwards (Henry John)*. A short life of Marlborough, 365.
*Ehelolf (H.)*. Voir *Sommer (F.)*.
*Ellis (T. P.)*. Welsh tribal law and custom in the middle ages, 379.
*Emden*. An Oxford Hall in medieval times, 354.
*Engerand (Fernand)*. Lanrezac, 134.

Digitized by Google

Esercito (l') italiano nella grande guerra ; I : Le forze belligeranti, 129, 222.

*Ferret (Marc)*. Les tribunaux de famille dans le district de Montpellier, 409.
*Ficheux (R.)*. Voir *Vergez-Tricom*.
*Finke (Heinrich)*. Mélanges Finke, 98.
— *Hollnsteiner (Johannes)* et *Heimpel (H.)*. Acta Concilii Constanciensis, t. II et III, 1re partie, 123.
*Fisher (Herbert A. L.)*. James Bryce, 374.
— (lieutenant-colonel). Comment dura la guerre, 139.
*Fliche (Augustin)*. La Réforme grégorienne ; II : Grégoire VII, 105.
*Flower*. Voir Curia regis rolls.
*Formoy (Beryl E. R.)*. The Dominican order in England before the Reformation, 113.
*Forrer (E.)*. Die Boghazköi-Texte in Umschrift, II, 333.
— Die Griechen in den Boghazköi-Texten, 333.
— Vorhomerische Griechen in den Keilschrifttexten von Boghazköi, 333.
*Forrest (G. Topham)*. The parish of St. Margaret, Westminster, 379.
*Fortescue (J. W.)*. A history of the British army ; vol. XII :1839-1852, 377.
— (Sir *John*). Voir *Georges III*.
*Foster (C. W.)*. The state of the Church in the reigns of Elizabeth and James I, 359.
*Fougères (Gustave)*. Voir *Halphen* et *Sagnac*.
*Friedrich (J.)*. Werden in den hethitischen Keilschrifttexten die Griechen erwähnt, 333.
*Furley (J. S.)*. The ancient usages of the city of Winchester, 383.

*Gadd (C. J.)*. Tablets from Kirkuk, 331.
— The early dynasties of Sumer and Akkad, 325.
*Galbraith (G. R.)*. The constitution of the Dominican order, 1216-1360, 112.
— *(V. H.)*. The anonimalle chronicle, 1333-1381, 342.
*Gardner (B. Percy)*. Modernism in English Church, 361.
*Garstang (J.)*. Voir *Mayer (L. A.)*.
*Gasquet* (cardinal). Cardinal Pole and his early friends, 358.
*Gay (Jules)*. Les papes du XIe siècle et la chrétienté, 105.
*Georges III*. The correspondence of King George III from 1760 to 1783 ; publ. par Sir *John Fortescue*, 370.
*Gignoux (G.-J.)*. Bourges et la guerre, 140.
*Glorieux* (abbé *J.*). La littérature quodlibétique de 1260 à 1310, 116.
*Gorce (Mathieu Maxime)*. Saint Vincent Ferrier, 120.
*Gorosterratzu (J.)*. Don Rodrigo Jimenez de Rada, gran estadista, escritor y prelado, 109.
*Götze (A.)*. Die Lage von Kizwatnas, 333.
— Kleinasien zur Hethiterzeit, 333.
*Gougaud* (Dom *Louis*). Dévotions et pratiques ascétiques du Moyen Age, 101.
Grande Guerre (la). Relation de l'État-major russe (premières opérations en Prusse orientale, en Galicie et en Pologne, 1er août-24 novembre 1914) ; trad. *Chapouilly*, 128.
Grandes (les) régions de la France (albums géographiques), 408.
*Granet (Marcel)*. Danses et légendes de la Chine ancienne, 145.
*Grasset* (lieutenant-colonel). La guerre en action. Le 22 août au 4e C. A. Virton, 132.
*Greenwood* (Miss). History of the people of England ; vol. III : 1689-1834, 339.
*Greig (James)*. Extracts from the diaries of the first duchess of Northumberland, 370.
Grosse Jüdische national Biographie, t. I, 223.
*Grousset (René)*. Voir *Halphen* et *Sagnac*.
*Guignard (L.)*. Les Ibéro-Mastièves en Gaule, et Tartessos en Aquitaine, 1er fasc., 173.

*Halévy (Élie)*. Histoire du peuple anglais au XIXe siècle. Épilogue, 1895-1914 ; I : Les Impérialistes au pouvoir, 375.
*Hall (H. R.)* et *Wooley (C. L.)*. Ur. Excavations, t. I, 330.
*Halphen (Louis)* et *Sagnac (Philippe)*. Peuples et civilisations. Histoire générale ; t. I : Les premières civilisations, par *G. Fougères*, *L. Contenau*, *R. Grousset*, *P. Jouguet* et *J. Lesquier*, 143.
— T. V : Les Barbares. Des grandes invasions aux conquêtes turques du XIe siècle, par *Louis Halphen*, 156.
*Hearnshaw (F. J. C.)*. The political principles of some notable prime ministers of the nineteenth century, 371.
*Heimpel (H.)*. Voir *Finke (Heinrich)*.
*Hirst (F. W.)*. Early life and letters of John Morley, 373.
Histoire militaire de la Suisse, 223.
Historique des corps de cavalerie commandés par le général Conneau, 131.
History of the Great War. Military operations, 128.
*Hogarth (D. G.)*. Kings of the Hittites, 334.
— La localisation du pays de Kizzuwadna, 333.
*Hollnsteiner (Johannes)*. Voir *Finke (Heinrich)*.
*Houghton (F. T. S.)*. Voir *Mawer* et *Stenton*.



Digitized by Google

*Hrozny (F.)*. Rapport préliminaire sur les fouilles tchécoslovaques de Kultépé, 331.
*Hudita (J.)*. Histoire des relations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au XVII^e siècle, 1635-1683, 403.
— Répertoire des documents concernant les relations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au XVII^e siècle, 1635-1683, 403.
*Hull (Eleanor)*. A history of Ireland and her people to the close of the Tudor period, 381.
*Hutton (Edward)*. The Franciscans in England, 1224-1538, 354.
— *(William Holden)*. John Wesley, 360.

*Imbert-Terry* (Sir *H. M.*). A constitutional King : George the first, 366.
Inventory (An) of the historical monuments in Huntingdonshire, 379.

*Jannasch (Lili)*. Les atrocités allemandes de la Grande Guerre, d'après des documents authentiques, 141.
*Jouguet (P.)*. Voir *Halphen* et *Sagnac*.
*Jones (Rufus M.)*. The faith and practice of the Quakers, 361.
*Julien (Ch.-A.)*. Renseignements bibliographiques et pratiques sur les arts et la civilisation de l'Inde, du Cambodge, de la Chine et du Japon, 218.

*Kehr (Paul)*. Mélanges Kehr, 98.
*Knaplund (Paul)*. Gladstone and Britain's imperial policy, 372.
*Kramer* (M^me *Stella*). The english craft guild studies in their progress and decline, 352.
*Kugler (F. X.)*. Von Moses bis Paulus. Forschungen zur Geschichte Israëls, 325.

*Laborde* (comte *A. de*). Notice sur le fichier Laborde, relatif aux artistes des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, 446.
*Labriola (Arturo)*. Studio su Marx, 170.
*Lacey (T. A.)*. The anglo-catholic faith, 361.
*Langdon*. Excavations at Kish, t. I, 325.
*Larcher* (commandant). La campagne des Dardanelles, 129.
— La guerre turque dans la guerre mondiale, 137.
— Les opérations de Sedd-ul-Bahr, 129.
*Le Clert (Louis)*. Le papier de Troyes depuis le XIV^e siècle, 175.
*Legg (L. G. Wickham)*. British diplomatic instructions, 1689-1789 ; vol. IV : France, 1721-1727, 176.
*Le Gras (Joseph)*. Blaise de Monluc, héros malchanceux et grand écrivain, 160.
*Leslie (Shane)*. George the fourth, 370.
*Lesquier (J.)*. Voir *Halphen* et *Sagnac*.
*Lévy (Isidore)*. La légende de Pythagore, 151.
— Recherches sur les sources de la légende de Pythagore, 390.
*Lewy (J.)*. Keilschrifttexte in den Antiken-Museen zu Stambul. Die altassyrischen Texte von Kultepe bei Kaisarije, 330.
— Studien zu den altassyrischen Texten aus Kappadokien, 330.
*Lhéritier (Michel)*. Tours et la guerre, 140.
*Liggett (Hunter)*. Commanding an American Army, 131.
*Linckenheld (E.)*. Les stèles funéraires en forme de maison chez les Médiomatriques et en Gaule, 398.
*Lodge (Eleanor C.)*. Gascony under english rule, 382.
*Lomas (Sophie Crawford)*. Voir Calendar of State papers.
*Lot (Ferdinand)*. De la valeur historique du « De excidio et conquestu Britanniae » de Gildas, 340.
*Loth (Joseph)*. Voir Mélanges bretons.
*Lucas* (Sir *Charles*). The Empire at war ; IV : Africa, 137.
*Lylie (J. V.)*. Voir Acts of the privy council.
*Lynch (Kathleen M.)*. The social mode of Restoration comedy, 378.

*Macdonell* (the late Sir *John*). Historical trials, 169.
*Mackay (E.)*. Sumerian connexions with ancient India, 328.
*Mac Naught (J. C.)*. The celtic church and the see of St. Peter, 353.
*Man (Henri de)*. Au delà du marxisme, 171.
*Mandonnet* (R. P.). Thomas d'Aquin, novice prêcheur, 1244-1246, 114.
Manual del librero Hispano-americano, 446.
*Marshall (J.)*. L'Archaeological Survey of India, 1920-1921, 327.
*Marx (Karl)*. Œuvres philosophiques, t. I (trad. française), 170.
— Voir aussi *Ryasanoff*.
*Masson (P.)*. Marseille pendant la guerre, 140.
*Maurois (André)*. La vie de Disraeli, 372.
*Mawer (A.)* et *Stenton (F. M.)*. The place-names of Bedfordshire and Huntingdonshire, 350.
— The place-names of Worcestershire (en collaboration avec *F. T. S. Houghton*), 351.
*Maxwell-Lyte* (Sir *H. C.*). Historical notes on the use of the Great seal of England, 399.
*Maycock (A. L.)*. The Inquisition from its establishment to the Great schism, 108.

Digitized by Google

*Mayer (L. A.)* et *Garstang (J.)*. Index of hittites names, 333.
Mélanges bretons et celtiques offerts à J. Loth, 407.
Mémoires de la Société des antiquaires du Centre (table des vol. XXXI-XL), 445.
*Mende (Elsie Porter)* et *Pearson (H. G.)*. An american soldier and diplomat, Horace Porter, 405.
*Meyer (Ed.)*. Die ältere Chronologie Babyloniens, Assyriens und Aegyptens, 325.
— Histoire de l'antiquité ; t. III : La Babylonie et les Sémites jusqu'à l'époque cassite, 169.
*Michels* (Dr *P. Thomas*). Beiträge zur Geschichte des Bischofsweihetages im christlichen Altertum und im Mittelalter, 173.
*Mingazzini (Paolo)*. Le rappresentazioni vascolari del mito dell' apoteosi di Herakles, 392.
*Mitchell (C. Ainsworth)*. The evidence of the casket letters, 380.
*Moberly* (général). Mesopotamia Campaign, 128.
*Mondolfo (Rodolfo)*. Sulle orme di Marx, t. II, 170.
*Moore (Olin H.)*. The Young King Henry Plantagenet, 1155-1183, 348.
*Moreau (Édouard de)*. Saint Amand, apôtre de la Belgique et du nord de la France, 105.
*More (Thomas)*. The last letters of blessed Thomas More ; publ. par *W. E. Campbell*, 364.
*Moret (A.)*. Le Nil et la civilisation égyptienne, 386.
*Morris (William Alfred)*. The early english county court, 349.
— The medieval english sheriff to 1300, 348.
*Mothersole (Jessie)*. Agricola's road into Scotland, 340.
*Muir (Ramsay)* et *Philip (Georg)*. Philip's historical atlas mediaeval and modern, 169.

*Nédeff* (lieutenant-colonel). La campagne de Macédoine, 129.
*Nohl (Johannes)*. The black death, a chronicle of the plague ; trad. par *G. H. Clarke*, 348.
Nouvelle Revue socialiste (la), 171.

*Oakley (Thomas Pollock)*. English penitential discipline and anglo-saxon law in their joint influence, 102.
*Ollivier (Marcel)*. Voir *Beer (Max)*.
*O'Sheridan (Paul)*. Ce qui reste de la plus ancienne vie de Ruysbroeck, 120.
*Owst (G. R.)*. Preaching in medieval England, 1350-1450, 356.
Oxford editions of cuneiform Texts, t. II, 326.

*Pagan (Theodora)*. The Convention of the royal burghs of Scotland, 380.
Paginae bibliographicae, 219.
*Palat* (général). La Grande Guerre sur le front occidental ; X : La ruée sur Verdun ; XI : La bataille de la Somme, 133.
*Pallis (Svend Aage)*. The babylonian Akitu Festival, 332.
*Pannier (Jacques)*. Calvin et l'épiscopat, 408.
*Pape (Richard)*. Handbuch der Fachpresse, 219.
*Parry (John Jaq)*. The « Vita Merlini », 341.
*Parvan (V.)*. Dacia, 179, 279.
*Pas (Justin de)*. Notes pour servir à la statistique féodale dans l'étendue de l'ancien bailliage de Saint-Omer, 408.
*Paul-Dubois (Louis)*. Le drame irlandais et l'Irlande nouvelle, 382.
*Pearson (H. G.)*. Voir *Mende (Elsie Porter)*.
*Peaudeleu* (Dr). A Lemnos et sur les bords du Vardar, 137.
*Peschaud (Marcel)*. Politique et fonctionnement des transports par chemin de fer pendant la guerre, 139.
*Philip (Georg)*. Voir *Muir (Ramsay)*.
*Pirenne (Henri)*. Histoire de Belgique, t. VI, 175.
*Plékhanov (G. V.)*. Les questions fondamentales du marxisme, 171.
*Pons (Émile)*. Swift ; I : Les années de jeunesse et le « Conte du tonneau », 378.
*Ponsonby (Magdalen)*. Mary Ponsonby ; a memoir, some letters and a journal, 373.
*Poole (Reginald L.)*. Joannis Saresberiensis Historiae Pontificalis quae supersunt, 107.
*Powicke (Frederick J.)*. The Reverend Richard Baxter. Under the Cross, 1662-1691, 360.
*Presser (Jacob)*. Das Buch « De tribus Impostoribus », 178.
*Prévost* (abbé). Mémoires et avantures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde ; t. V : Séjour en Angleterre ; édit. *E. J. Robertson*, 367.
*Prezzolini (Giuseppe)*. Vita di Nicolò Machiavelli, 177.
Proceedings of the British Academy (1926), 176.
*Przeworski (S.)*. Les problèmes mycéniens et les textes hittites, 333.

Répertoire bibliographique de l'histoire de France, t. II (années 1922 et 1923), 446.
*Rigg (J. M.)*. Voir Calendar of State papers. Rome.

Digitized by Google

*Robinson (H. Wheeler)*. The life and faith of the Baptists, 361.
*Robiquet (Jean)*. Pour connaître Paris. Les vieux hôtels du Marais et du quartier Saint-Paul, 175.
*Ryazanoff*. Karl Marx et Engels : Gesamtausgabe, t. I, 170.
— Marx-Engels Archiv, 1er fasc., 170.
— Marx et Engels (Bibliothèque marxiste, n° 1), 171.

*Sagnac (Philippe)*. Voir *Halphen (Louis)*.
*Sautel (J.)*. Vaison dans l'antiquité, t. I-II, 396.
*Sayce*. The site of Kizzuwadna, 333.
*Scalia (Giuseppe)*. Girolamo Savonarola e Santa Caterina de' Ricci, 125.
*Scheil (V.)*. Un nouveau sceau hindou pseudo-sumérien, 328.
*Schmidt (Dietrich)*. Studien zur Geschichte des Konzils von Trient, 159.
*Schnitzer (Joseph)*. Peter Delfin, ein Beitrag zur Geschichte der Kirchenreform Alexander des VI und Savonarolas, 124.
*Seebohm* (Mme). The evolution of the english farm, 350.
*Selbie (W. B.)*. Congregationalism, 361.
*Seltman (C. T.)*. Athens, its history and coinage before the Persian invasion, 147.
*Sidney-Smith*. Cuneiform texts from Cappadocian tablets in the British Museum, 330.
*Silva (Pietro)*. Il Mediterraneo dall' unità di Roma all' unità d'Italia, 165.
*Simpson (W. Douglas)*. The historical saint Columba, 353.
*Sims* (Amiral *W. S.*). La victoire sur mer, 138.
*Sommer (F.)* et *Ehelolf (H.)*. Kleinasiatische Forschungen, t. I, 1, 334.
*Stenton (Doris M.)*. The great roll of the Pipe of the third and fourth years of the reign of King Richard I, 343.
— *(F. M.)*. Voir *Mawer (A.)*.
*Stephens (Ferris J.)*. Studies of the cuneiform Tablets from Cappadocia, 330.
— The Cappadocian tablets in the University of Pennsylvania Museum, 330.
*Stevenson (Gertrude Scott)*. Charles I in captivity, 365.
*Swift (Jonathan)*. Gulliver's Travels ; publ. par *Harold Williams*, 378.
*Théry* (le R. P., O. P.). Autour du décret de 1210 ; I : David de Dinant, essai sur son panthéisme matérialiste ; II : Alexandre d'Aphrodise, aperçu sur l'influence de sa poétique, 107.

*Thomas (A H.)*. Voir Calendar of plea rolls.
*Thomas (Paul)*. L'île d'Oléron à travers les siècles, 410.
*Thureau-Dangin (F.)*. La date des tablettes cappadociennes, 331.
— Rituels accadiens, 332.
— Sceaux de Tello et sceaux de Harappa, 328.
*Tihon (Camille)*. Les expectatives « in forma pauperum », particulièrement au XIVe siècle, 119.
*Tilley (Morris Palmer)*. Elizabeth proverb lore in Lyly's Euphues and in Pettie's Petite Pallace, 377.
*Trentinian* (général *de*). L'État-major en 1914 et la 7e division du 4e corps, 130.
*Trevelyan (G. M.)*. History of England, 339.
— The two-party system in english political history, 367.
*Turberville (A. S.)*. English men and manners in the eighteenth century, 367.
— The House of Lords in the XVIIIth century, 368.
*Turner (Edward Raymond)*. The Privy Council of England in the seventeenth and eighteenth centuries, 1603-1784, vol. I, 363.
— *(G. J.)*. Voir Yearbooks of Edward II.

*Vacarius*. Liber pauperum. Voir *Zulueta (F. de)*.
*Valori (Aldo)*. La guerra italo-austriaca, 134.
*Van den Wyngaert (P. Anastase)*. Tractatus Pauperis a fratre Johanne de Pecham, archiepiscopo Cantuariensi, conscriptus, 111.
*Vaucher (P.)*. Le monde anglo-saxon au XIXe siècle, 376.
Veliki rat Srbijé za oslobodjenje i udjenjenje Srba, Khrvata i Slovenatsa. [La grande guerre de la Serbie pour la libération et l'union des Serbes, Croates et Slovènes.] 129.
*Vergez-Tricom* (Mlle *G.*) et *Ficheux (R.)*. Bucarest, 178.
*Viard (P.-P.)*. La conscription militaire napoléonienne, 174.
*Volpe (Gioacchino)*. L'Italia in cammino. L'ultimo cinquantennio, 167.

*Warner* (Sir *George*). The libelle of englyshe polycye, a poem on the use of sea-power, 1436, 347.
*Warrand (Duncan)*. More Culloden papers ; vol. III : 1725-1745, 381.
*Wautier d'Aygalliers (A.)*. Ruysbroeck l'Admirable, 119.
*Weidner*. Die Könige von Assyrien, 325.
*Weigall (Arthur)*. In roman Britain, 340.

Digitized by Google

Weld-Blundell Collection (the) ; vol. II : Historical Inscriptions, 326.
Weltkrieg (der) 1914 bis 1918. Die militärischen Operationen zu Lande, 128.
*Wheeler (R. E. Mortimer)*. The roman fort near Brecon, 340.
*Willard (James F.)*. Inland transportation in England during the fourteenth century, 350.
— Progress of medieval studies in the United States of America, 176.
*Williams (Harold)*. Voir *Swift (Jonathan)*.
*Winckler*. Vorderasien im zweiten Jahrtausend, 333.
*Woolley (C. L.)*. Voir *Hall (H. R.)*.
*Workman (Hubert B.)*. John Wyclif ; a study on the english medieval Church, 354.
*Wullus-Rudiger (A.)*. Ceux de la Piave, 223.

Yearbooks of Edward II ; vol IX, 1311 ; publ. par *W. C. Bolland* et *G. J. Turner*, 345.

*Zimmern (Alfred)*. The third British empire, 376.
*Zingales* (Dott. *F.*). La conquista di Gorizia, 129.
*Zulueta (F. de)*. The « Liber pauperum » of Vacarius, 344.

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES

## ARTICLES DE FOND


Pages

CROZET (R.). Le Protestantisme et la Ligue à Vitry-le-François et en Perthois. 1

GSELL (Stéphane). Les premiers temps de la Carthage romaine. . . . . 225

PINGAUD (Albert). La politique extérieure du Second Empire . . . . . 41

P.-P. VIARD. La dîme en France au XVII^e siècle . . . . . 241


## MÉLANGES


CHAUSSADE (A.). Ambroise Paré et Charles IX, 1561-1574. . . . . 294

HENRY (P.). Une histoire des Gètes avant la conquête de la Dacie par les Romains. . . . . 269

MORISON (Théodore). Un Français à la cour du Grand Mogol : François Bernier. . . . . 83

THOUZELLIER (Christine). La place du « De Periculis » de Guillaume de Saint-Amour dans les polémiques universitaires du XIII^e siècle . . . . . 69


## BULLETIN HISTORIQUE


**L'assyriologie et les études hittites,** par G. CONTENAU . . . . . 324

**Histoire ecclésiastique du Moyen Age,** par E. JORDAN. . . . . 98

**Histoire de la guerre 1914-1918,** par Pierre RENOUVIN . . . . . 126

**Histoire de Grande-Bretagne,** par Charles BÉMONT. . . . . 337


## COMPTES-RENDUS CRITIQUES


BASCH (Victor). Les doctrines des philosophes classiques de l'Allemagne (**Henri Sée**) . . . . . 162

Cambridge (the) ancient history. Vol. IV (**Raymond Lantier**). . . . . 389

CARCOPINO (Jérôme). La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure (**Ch. Guignebert**) . . . . . 151

CONSTANT (G.). La concession à l'Allemagne de la communion sous les deux espèces (**E. Jordan**) . . . . . 157

DEMANGEON (Albert). Géographie universelle, t. II. Belgique, Pays-Bas, Luxembourg (**Louis Eisenmann**) . . . . . 385

DI TOCCO (Vittorio). Ideali d'indipendenza in Italia durante la preponderanza spagnuola (**Henri Hauser**) . . . . . 161

DONNADIEU (D^r A.). Fréjus (**A. Grenier**) . . . . . 394

FOUGÈRES, CONTENAU, GROUSSET, JOUGUET, LESQUIER. Peuples et civilisations. Tome I : Les premières civilisations (**Raymond Lantier**) . . . . . 143


Digitized by Google

Pages
GRANET (Marcel). Danses et légendes de la Chine ancienne (**Raymond Lantier**). 145
HALPHEN (Louis). Les Barbares (**Ferdinand Lot**) . . . . . 156
HUDITA (J.). Histoire des relations diplomatiques entre la France et la Transylvanie et Répertoire des documents concernant les négociations diplomatiques entre la France et la Transylvanie (**G. Pagès**) . . . . . 403
LEGRAS (Joseph). Blaise de Monluc, héros malchanceux et grand écrivain (**Paul Courteault**) . . . . . 160
LÉVY (Isidore). La légende de Pythagore (**Ch. Guignebert**) . . . . . 154
ID. Recherches sur les sources de la légende de Pythagore (**Émile Bourguet**) . . . . . 390
LINCKENHELD (E.). Les stèles funéraires en forme de maison chez les Médiomatriques et en Gaule (**A. Grenier**) . . . . . 398
MAXWELL-LYTE (Sir H. C.). Historical notes on the use of the great seal of England (**Ch. Bémont**). . . . . 399
MENDE (Elsie Porter). An american soldier and diplomat : Horace Porter (**D. Pasquet**) . . . . . 405
MINGAZZINI (Paolo). Le rappresentazioni vascolari del mito di Herakles (**Jean Bayet**). . . . . 392
MORET (A.). Le Nil et la civilisation égyptienne (**Raymond Lantier**). . . . . 386
SAUTEL (J.). Vaison dans l'Antiquité (**A. Grenier**) . . . . . 396
SCHMIDT (Dietrich). Studien zur Geschichte des Konzils von Trient (**E. Jordan**) . . . . . 157
SELTMAN (C. T.). Athens ; its history and coinage before the Persian invasion (**Th. Reinach**) . . . . . 147
SILVA (Pietro). Il Mediterraneo dall' unità di Roma all' unità d'Italia (**G. Bourgin**) . . . . . 165
VOLPE (Gioacchino). L'Italia in cammino (**Id.**). . . . . 167
NOTES BIBLIOGRAPHIQUES : Antiquité (169) ; Histoire de Belgique (175, 408), des États-Unis (176), de France (173, 407), de Grande-Bretagne (176), de Grèce (177), d'Italie (177, 448), des Pays-Bas (178), de Roumanie (178) ; Histoire générale (169) ; Histoire religieuse (173).

## RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

**Allemagne.** Historisches Jahrbuch (422) ; Historische Zeitschrift (422).

**Belgique.** Académie royale. Bulletin de la classe des lettres (196) ; Analecta Bollandiana (424) ; Bulletin de l'Institut historique de Rome (196) ; Revue de philologie et d'histoire (197).

**Canada.** Nova Francia (198, 424).

**États-Unis.** Foreign affairs (198, 425) ; Speculum (199).

**France.** Académie des inscriptions et belles-lettres (181) ; Annales du Midi (411) ; Annales historiques de la Révolution française (411) ; Bibliothèque de l'École des chartes (411) ; Bulletin de la Société d'histoire moderne (412) ; Bulletin hispanique (181, 412) ; Carnet de la Sabretache (412) ; Comité des travaux historiques et scientifiques (413) ; Correspondant (181, 413) ; Grande Revue (182, 414) ; Journal des Savants (183, 414) ; Mercure de France (183, 414) ;

Digitized by Google

Polybiblion (184, 415) ; Révolution de 1848 (415) ; Révolution française (184, 416) ; Revue archéologique (184, 416) ; Revue de l'histoire des colonies françaises (416), de l'histoire des religions (187), de l'histoire de Versailles (188, 416) ; Revue de Paris (185, 417) ; Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne (188) ; Revue des Deux Mondes (189, 418), des études anciennes (192), des études arméniennes (192), des études historiques (192, 419), des questions historiques (193, 419) ; Revue d'histoire de l'Église de France (193), d'histoire diplomatique (194, 419), d'histoire économique et sociale (410), d'histoire moderne (421) ; Revue historique de Bordeaux (194), de droit français et étranger (194, 421) ; Société d'histoire du droit (194).

**Grande-Bretagne.** Antiquity (200) ; Bulletin of the Institut of historical research (201), of the John Rylands library, Manchester (201) ; Cambridge historical Journal (425) ; English historical review (201) ; History (202) ; Quarterly review (426) ; Scottish historical review (202, 426) ; The Times (203, 426).

**Hongrie.** Budapesti szemle (203).

**Italie.** Historia (426) ; Notizie degli scavi di antichità (204).

**Pays-Bas.** Mededeelingen van het Nederlands historisch Institut te Rome (208) ; Tijdschrift voor geschiedenis (209, 427).

L'Esprit international (210, 428).

The Review of nations (210).

**Bibliographie des comptes-rendus (211, 418).**

CHRONIQUE : Allemagne (219, 446) ; Autriche (219) ; Belgique (219) ; Égypte (220) ; Espagne (220, 446) ; États-Unis (446) ; France (218, 441) ; Grande-Bretagne (220, 447) ; Hongrie (221) ; Italie (222, 448) ; Roumanie (223) ; Russie (223) ; Suisse (223).

NÉCROLOGIE : H.-Fr. Delaborde, par Charles BÉMONT (443) ; John Grand-Carteret (442) ; Henri Hubert, par Raymond LANTIER (441) ; Charles Mortet (442) ; Henry Martin (443) ; Georges Pariset, par Ch. BÉMONT (442) ; Gustave Servois (444).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE. . . . . 451

TABLE DES MATIÈRES . . . . . 458

---

ERRATUM

Page 143, ligne 3. — Au lieu de : *R. Grasset*, lire : *R. Grousset*.

Page 161, ligne 15. — Au lieu de : *indipendanza*, lire : *indipendenza*.

*Le gérant :* R. LISBONNE.

---

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

Digitized by Google

# LISTE DES LIVRES REÇUS AU BUREAU DE LA *REVUE*

*Les volumes dont le format n'est pas indiqué sont in-8° ; le nom de Paris n'est pas indiqué pour ceux qui ont paru chez des libraires de cette ville.*

*Angèle de Foligno* (sainte). Le Livre de l'expérience des vrais fidèles, édité par *J.-M. Ferré*. Éditions E. Droz, 1927, XLVIII-534 p.

*Audiau (Jean)*. Les troubadours et l'Angleterre. J. Vrin, 1927, 137 p. in-16.

*Audisio (Gabriel)*. La marqueterie émaillée (mosaïque de faïence) dans l'art musulman d'Occident. Alger, impr. Basset, 1926, 47 p.

*Barry (William)*. Roma sacra ; essays on Christian Rome. Londres, Longmans, Green and Co, 1927, VII-250 p. ; prix : 10 s. 6 d.

*Bein (Alex)*. Die Staatsidee Alexander Hamiltons, in ihrer Entstehung und Entwicklung. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1927, 191 p. ; prix : 8 m.

*Bemis (Samuel Flagg)*. Pinckney's treaty. A study of american advantage from european distress, 1783-1800. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1926, XII-421 p.

*Berney (Adolf)*. König Friedrich I und das Haus Habsburg, 1701-1707, XI-284 p. ; prix : 8 mk.

*Billen* (Rev. *A. V.*). The old latin texts of the Heptateuch. Cambridge University Press, 1927, VIII-234 p. ; prix : 15 s.

*Bourdillon (A. F. C.)*. The order of minoresses in England. Manchester, The University Press, 1926, VIII-107 p., 1 carte et 1 plan (British Society of franciscan studies, n° XII).

*Bricaud (Joanny)*. Les Illuminés d'Avignon ; étude sur dom Pernety et son groupe. Émile Nourry, 1927, 114 p.

*Bujak (François)*. Notes critiques sur la théorie dominante de l'évolution économique. Marcel Rivière, 1927. 10 p.

*Chaine (Joseph)*. L'épître de saint Jacques. Gabalda, 1927, CXII-151 p.

*Chirvindt (E.)*. Les prisons en U. R. S. S. Bureau d'éditions, de diffusion et de publicité, 60 p. ; prix : 2 fr. 50.

*Cloché (P.)*. La civilisation athénienne. A. Colin, 1927, 204 p. in-16 ; prix : 9 fr.

*Comer (John Preston)*. Legislative functions of national administrative authorities. New-York, Columbia University Press, 1927, 274 p. ; prix : 4 doll.

*Coulange (Louis)*. La messe. Rieder, 1927, 208 p. in-16 ; prix : 10 fr. 50.

*Delehaye (Hippolyte)*. Sanctus ; essai sur le culte des saints dans l'Antiquité. Bruxelles, Soc. des Bollandistes, 1927, VIII-265 p.

*Denis (Pierre)*. Amérique du Sud, 1re partie (tome XV de la Géographie universelle). Armand Colin, 1927, 210 p., grand nombre de croquis, de cartes et de photographies dans le texte ; prix : 50 fr.

*Emden (Alfred B.)*. An Oxford hall in medieval times. Being the early history of St. Edmund Hall. Oxford, at the Clarendon Press, 1927, XVI-320 p. ; prix : 16 s.

*Engel-Jánosi (Friedrich)*. Graf Rechberg. Vier Kapitel zu seiner und Œsterreichs Geschichte. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1927, VIII-152 p. ; prix : 7 mk.

*François d'Assise* (saint). Son œuvre. Son influence, 1226-1926. Éditions Droz, 1927, 325 p. in-4°.

*Frédéric II* [empereur d'Allemagne]. Staatsbriefe Kaiser Friedrichs II ; publ. par *Wolfram von den Steinen*. Breslau, Hirt, 1923, 104 p.

*Fruin (R.)*. The siege and relief of Leyden in 1574 ; trad. par *Elizabeth Trevelyan ;* introd. par *G. M. Trevelyan*. La Haye, Martinus Nijhoff, 1927, XII-160 p. et 3 cartes ; prix : 7 s. 6 d.

*Gautier (E.-F.)*. L'islamisation de l'Afrique du Nord. Les siècles obscurs du Maghreb. Payot, 432 p., 12 illustr. et 16 figures dans le texte ; prix : 30 fr.

*Gotwald (William Kurtz)*. Ecclesiastical censure at the end of the xvth century. Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1927, 85 p.

*Grady (Henry F.)*. British war finance 1914-1919. New-York, Columbia University Press, 1927, 316 p. ; prix : 5 doll.



Digitized by Google

*Grasilier (Léonce).* L'affaire Petit de Petit-Val. Libr. académique Perrin, 1927, 219 p. in-16 ; prix : 12 fr.

*Gratz (G.)* et *Schüller (R.).* Die äussere Wirtschaftspolitik Œsterreich - Ungarns. Mitteleuropäische Pläne (Carnegie Stiftung für internationalen Frieden. Œsterreichische und Ungarische Serie), 334 p. ; prix : 9 mk. 75.

*Harsin (Paul).* Les relations extérieures de la principauté de Liége sous Jean-Louis d'Elderen et Joseph-Clément de Bavière, 1688-1718. Champion, 1927, XXI-253 p.

*Heck (Philipp).* Die Standesgliederung der Sachsen im frühen Mittelalter. Tubingue, Mohr, 1927, 209 p. ; prix : 11 mk.

*Ignace d'Antioche.* Lettres ; trad. nouvelle par *Henri Delafosse.* Rieder, 1927, 166 p. ; prix : 18 fr.

*Jenkinson (Hilary).* The later court hands in England, from the fifteenth to the seventeenth century. Cambridge, at the University Press, 1927, in-fol., 200 p., plus un album de 45 planches ; prix : 45 s.

*Kerr (Albert Boardman).* Jacques Cœur, merchant prince of the middle ages. Londres, Charles Scribner's sons, 1927, XIII-327 p., illustr. ; prix : 15 s.

*Klocke (Friedrich von).* Patriziat und Stadtadel im alten Soeft. Lübeck, 1927 (Hansischer Geschichtsverein), 96 p.

*Kõves (Tibor).* La formation de l'ancien art chrétien. J. Vrin, 1927, 173 p. et 31 planches ; prix : 30 fr.

*Krylenko (N.).* La politique des Soviets en matière criminelle. Bureau d'éditions, de diffusion et de publicité, 39 p. ; prix : 1 fr. 25.

*Kuhl* (général *H. von*). La campagne de la Marne en 1914 ; trad. par le commandant *L. Kœltz.* Payot, 1927, 361 p., 1 carte et 18 croquis ; prix : 25 fr.

*Lantoine (Albert).* Un précurseur de la franc-maçonnerie : John Toland, 1670-1722 ; suivi de la traduction française du *Pantheisticon* de John Toland. Émile Nourry, 1927, 258 p.

*Lenôtre (G.).* La proscription des Girondins. Hachette (Récits d'autrefois), 125 p. ; prix : 7 fr.

L'Islam et la politique contemporaine (Bibliothèque d'histoire contemporaine). Félix Alcan, 1927, 176 p. ; prix : 12 fr.

*London (Geo.).* Elle a dix ans, la Russie rouge ! Arthème Fayard, 254 p. ; prix : 12 fr.

*Lucas-Dubreton.* Le comte d'Artois. Charles X. Hachette, 1927, 258 p.

*McCown (Ada C.).* The congressional conference committee. New-York, Columbia University Press, 274 p. ; prix : 4 doll.

*Mc Nair Wilson (R.).* Napoleon. The man. Londres, J. Murray, 1927, XVII-588 p. ; prix : 21 s.

*Mâle (Émile).* Art et artistes au Moyen Age. Armand Colin, 1927, VI-328 p. in-16 et 8 planches ; prix : 30 fr.

*Marinescu (Constantin).* Mélanges d'histoire générale (Publ. de l'Institut d'histoire générale de l'Université de Cluj, I). Cluj, impr. « Cartea Românească », 1927, 381 p. ; prix : 300 lei.

*Martineau (Alfred).* Dupleix et l'Inde française, 1749-1754. Société d'éditions géographiques, 1927, XII-466 p. ; prix : 50 fr.

*Masi (Gino).* Il nome delle fazioni fiorentine de' Bianchi e de' Neri. Aquila, officine grafiche Vecchioni, 1927, 38 p.

*Meffert (Franz),* päpstlicher Hauspralat. Caritas und Krankenwesen bis zum Ausgang des Mittelalters. Fribourg-en-B., Caritasverlag, XVII-443 p. ; prix : 15 mk. 90.

*Meinecke (Friedrich).* Geschichte des deutsch - englischen Bündnisproblems, 1890-1901. Munich et Berlin, Oldenbourg, 1927, 268 p. ; prix : 11 mk. 50.

*Mélia (Jean).* Les bombardements de Bône et de Philippeville, 4 août 1914. Berger-Levrault, 1927, 3e édit., 193 p. in-16 ; prix : 12 fr.

*Mesnil (Jacques).* Masaccio et les débuts de la Renaissance. La Haye, Martinus Nijhoff, 1927, VIII-139 p. in-4° et 61 planches ; prix : 15 florins (150 fr.).

*Meyer (Herbert).* Das Mulhäuser Reichsrechtsbuch aus dem Anfang des XIIIten Jahrh. Weimar, H. Böhlau, 1923, 189 p. ; prix : 5 mk.

*Migeon (Gaston).* Manuel d'art musulman. Arts plastiques et industriels, 2 vol., 2e édit. Auguste Picard, 1927, 440 et 460 p. ; prix : 40 fr. chaque.

*Monti (Gennaro Maria).* Le confraternità medievali dell' alta e media Italia. Venise, « La Nuova Italia », 1927, vol. I-II, XV-311 et 185 p. ; prix : 35 l. les 2 vol.

*Morandi (Carlo).* Assetto europeo e fattori internazionali nelle origini del Risorgimento. Pavie, impr. Fusi, 1926, 16 p.

— Idee e formazioni politiche in Lombardia, 1748-1814. Turin, Bocca, 1927, 348 p. ; prix : 20 l.

*Morison (S. E.).* The Oxford history of United States, 1783-1917. Oxford University Press ; Londres, Humphrey Milford, 1927, vol. I et II, 461 et 531 p. ; prix : 32 s. les 2 vol.

*Nève (Joseph-C.).* Gand sous la domination

Digitized by Google

FEB

# REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

*Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.*
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

**52e ANNÉE. — TOME CLVI.**

**II. — Novembre-Décembre 1927.**

SOMMAIRE.


| | Pages |
|---|---|
| **Stéphane Gsell.** Les premiers temps de la Carthage romaine. | 225 |
| **Pierre-Paul Viard.** La dîme en France au XVIIe siècle . . | 241 |
| **P. Henry.** Une histoire des Gètes avant la conquête de la Dacie par les Romains . . . . . | 269 |
| **A. Chaussade.** Ambroise Paré et Charles IX (1561-1574). . | 294 |
| **Bulletin historique.** L'Assyriologie et les études hittites depuis 1922, par G. CONTENAU. . . | 324 |
| — Histoire de Grande-Bretagne, par Ch. BÉMONT . . . . . | 337 |
| **Comptes-rendus critiques** (*Pour le détail, voir au verso*) . | 381 |
| **Notes bibliographiques** . . . . . | 407 |
| **Recueils périodiques et sociétés savantes** . . . . . | 411 |
| **Bibliographie des comptes-rendus** . . . . . | 428 |
| **Chronique** . . . . . | 441 |
| **Index bibliographique** . . . . . | 451 |


**LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN**
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e



Digitized by Google

**AVIS IMPORTANT**

**Les demandes de tirages à part d'articles doivent être adressées au secrétaire de la Revue en même temps que les premières épreuves.**

*DIRECTEURS :*

CH. BÉMONT
MEMBRE DE L'INSTITUT
DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES-ÉTUDES

L. EISENMANN
PROFESSEUR
A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

*COMITÉ DE RÉDACTION :*

MM. CARCOPINO et H. HAUSER, professeurs à l'Université de Paris; MANTOUX, directeur de l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève; Ch. PETIT-DUTAILLIS, inspecteur général de l'Instruction publique, directeur de l'Office national des Universités et Écoles françaises.
*Secrétaire de la Rédaction :* Camille RICHARD, professeur au lycée Buffon.

*CONSEIL DE DIRECTION :*

Ch. PFISTER, membre de l'Institut, recteur de l'Académie de Strasbourg, directeur honoraire de la *Revue*; Marc BLOCH, professeur à l'Université de Strasbourg; P. CARON, archiviste aux Archives nationales; DEMANGEON, professeur à l'Université de Paris; Lucien FEBVRE, professeur à l'Université de Strasbourg; FOCILLON, chargé de cours à l'Université de Paris; GUIGNEBERT, professeur à l'Université de Paris; R. GUYOT, maître de conférences à l'Université de Paris; L. HALPHEN, professeur à l'Université de Bordeaux; H. LÉVY-BRÜHL, professeur à l'Université de Lille; LÉVY-SCHNEIDER, professeur à l'Université de Lyon; MEILLET, membre de l'Institut, professeur au Collège de France; G. PAGÈS, professeur à l'Université de Paris; A. RENAUDET, professeur à l'Université de Bordeaux; Ch. SEIGNOBOS, professeur à l'Université de Paris.
*Secrétaire du Conseil :* J. LETACONNOUX, professeur au lycée Louis-le-Grand.

## OUVRAGES ANALYSÉS DANS LES COMPTES-RENDUS
DE LA PRÉSENTE LIVRAISON

Page

Albert DEMANGEON. Belgique, Pays-Bas, Luxembourg (**L. Eisenmann**). . . . . 385
A. MORET. Le Nil et la civilisation égyptienne (**Raymond Lantier**) . . . . . 385
J. B. BURY, S. A. COOK, F. E. ADCOCK. The Cambridge ancient history t. IV (**Id.**) . . . 389
Isidore LÉVY. Recherches sur les sources de la légende de Pythagore (**Émile Bourguet**). 391
Paolo MINGAZZINI. Le rapprentazioni vascolari del mito dell' apoteosi di Herakles (**Jean Bayet**) . . . . . 392
Dr A. DONNADIEU. Fréjus (**A. Grenier**). . . . . 394
J. SAUTEL. Vaison dans l'antiquité (**Id.**) . . . . . 396
E. LINCKENHELD. Les stèles funéraires en forme de maison chez les Médiomatriques et en Gaule (**Id.**) . . . . . 398
Sir H. C. MAXWELL-LYTE. Historical notes on the use of the Great seal of England (**Ch. Bémont**) . . . . . 399
J. HUDITA. Répertoire des documents concernant les négociations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au XVIIe siècle (1635-1683); — ID. Histoire des relations diplomatiques entre la France et la Transylvanie au XVIIIe siècle (1635-1683) (**G. Pagès**). . . . . 403
Elsie Porter MENDE. An America soldier and diplomat, Horace Porter (**D. Pasquet**) . 405

## LES PROCHAINS NUMÉROS CONTIENDRONT :

**Marcel Blanchard**. Histoire des voies ferrées en France. Problèmes et méthode.
**Marc Bloch**. Les « colliberti »; étude sur la formation de la classe servile.
**Louis Bréhier**. Charlemagne et la Palestine.
**Léon Cahen**. Les raisons profondes de l'indépendance américaine.
**G. Dupont-Ferrier**. Sur l'emploi du terme *Province* dans le langage administratif de l'ancienne France.
**Louis Halphen**. A propos des nouveaux manuels d'histoire.
**Pierre Jouguet**. Le renouvellement de l'histoire de l'Antiquité par la papyrologie.
**Marcel Langlois**. Saint-Simon historien.
**André Paul**. Les Réfugiés huguenots et wallons dans le Palatinat du Rhin, du XVIIe siècle à la Révolution.
**Aimé Perpiliou**. La question de droit entre César et le Sénat, mars 59-janvier 49.
**Henri Pirenne**. L'Islam et le début du Moyen Age occidental.
**P.-E. Viard**. La disette de 1816-1817 en Côte-d'Or.
**Georges Weill**. Les mémoires de Joseph Rey.

N.-B. — *La Direction de la Revue historique n'est pas responsable des manuscrits non insérés.*

# REVUE HISTORIQUE

BIMESTRIELLE

CONDITIONS D'ABONNEMENT POUR 1927 :
Un an, France et Colonies : 90 fr.
Pays ayant adhéré à l'accord de Stockholm : 105 fr. — Autres pays : 120 fr.

Digitized by Google

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

# PEUPLES ET CIVILISATIONS

## HISTOIRE GÉNÉRALE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

**LOUIS HALPHEN**
Professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux

ET

**PHILIPPE SAGNAC**
Professeur à la Faculté des lettres de Paris

TOME I

## LES PREMIÈRES CIVILISATIONS

PAR **G. FOUGÈRES**
Membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris

**G. CONTENAU**
Attaché au Musée du Louvre

**R. GROUSSET**
Conservateur adjoint au Musée Guimet

**P. JOUGUET**
Professeur à la Faculté des lettres de Paris

**J. LESQUIER**
Professeur à la Faculté des lettres d'Aix

1 vol. in-8° de VII-437 p., 1 tableau synchronique et 3 cartes hors texte . . . . 30 fr.

TOME V

## LES BARBARES

### DES GRANDES INVASIONS AUX CONQUÊTES TURQUES AU XIe SIÈCLE

PAR **LOUIS HALPHEN**
Professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux

1 vol. in-8° de 393 p. . . . . 40 fr.

TOME III

## LA CONQUÊTE ROMAINE

PAR **ANDRÉ PIGANIOL**
Professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg

1 vol. in-8° de 520 p. . . . . 40 fr.

*Cette grande publication, qui sera complète en 20 volumes, formera, dans son ensemble, la meilleure, la plus suggestive, la plus neuve des histoires générales de l'humanité.*

**Envoi sur demande du prospectus détaillé**

Digitized by Google

**Viennent de paraître :**

## HISTOIRE UNIVERSELLE DU TRAVAIL

Publiée sous la direction de

**GEORGES RENARD**

Professeur au Collège de France

# LE TRAVAIL DANS LA PRÉHISTOIRE

PAR **G. RENARD**

Professeur au Collège de France

1 vol. in-8° de 279 pages, avec 24 gravures dans le texte . . . . . 30 fr.

# LE BLOCUS CONTINENTAL ET LE ROYAUME D'ITALIE

**LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE L'ITALIE SOUS NAPOLÉON Ier**

*D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS*

PAR **EUGÈNE TARLÉ**

Membre de l'Académie des sciences de Russie

Professeur d'histoire moderne à l'Université de Leningrad

1 vol. in-8° de XII-377 pages, de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine* . . 40 fr.

# LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

PAR **FIRMIN ROZ**

1 vol. in-16 de 280 pages, de la *Bibliothèque France-Amérique* . . . . . 18 fr

# LA RUSSIE SOVIÉTIQUE

PAR **JACQUES LYON**

1 vol. in-16 de 297 pages. . . . . 18 fr.

# LA CAUSALITÉ PHYSIQUE CHEZ L'ENFANT

PAR **JEAN PIAGET**

Professeur à l'Université de Neuchâtel et à l'Institut J.-J. Rousseau de Genève

AVEC LE CONCOURS DE DIX-SEPT COLLABORATEURS

1 vol. in-8° de 347 pages, de la *Bibliothèque de psychologie de l'enfant et de pédagogie* . . . . . 40 fr.

NOGENT-LE-ROTROU IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
GRADUATE LIBRARY

DATE DUE

~~OCT 11 1970~~

~~SEP 2 [illegible]~~

Form 9584

Digitized by Google